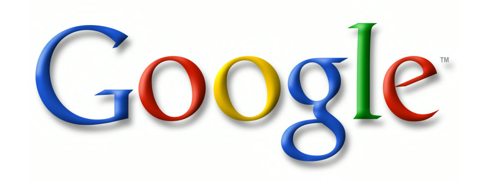
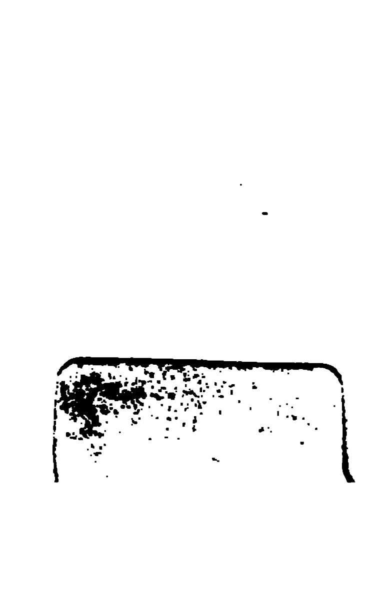














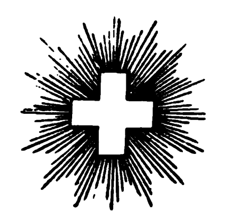
REVUE

MILITAIRE SUISSE

REVUE

MILITAIRE

SUISSE



TRENTIÈME ANNÉE — 1885



LAUSANNE
IMPRIMERIE ADRIEN BORGEAUD, CITÉ-DERRIÈRE, 26

1885

REVUE MILITAIRE SUISSE

TABLE DES MATIÈRES

TRENTIÈME ANNÉE — 1885

N° 1. — 15 JANVIER.

Avis, p. 1. — Appareil à signaux optiques (avec une planche), p. 2. — La société de Vienne, p. 15. — Bibliographie, p. 24. — Société des Officiers de la Confédération suisse, p. 28. — Société fédérale de Sous-Officiers, p. 31. — Manœuvres combinées de la IIIe brigade et du 10e régiment d'infanterie en 1884, p. 33. — Affaires de tir d'infanterie, p. 37. — Nouvelles et chronique, p. 41.

N° 2. — 15 FÉVRIER.

Avis, p. 49. — Le général Todleben, p. 50. — Rassemblement de la VIIIe division d'armée (*suite*), p. 72. — Bibliographie, p. 80. — Circulaires et pièces officielles, p. 82. — Société des Officiers de la Confédération suisse, p. 86. — Nouvelles et chronique : Egypte, p. 90. — ANNEXE. Tableau des écoles militaires fédérales pour 1885.

N° 3. — 15 MARS.

Le colonel Vandewelde, p. 97. — Innovations dans l'armement de l'infanterie en Suisse et à l'étranger, p. 111. — Guerre du Soudan (avec un croquis), p. 117. — Rassemblement de la VIIIe division d'armée (*suite et fin*), p. 127. — Société des Officiers de la Confédération suisse, p. 132. - Concours pour un modèle-type de baraque d'ambulance mobile, p. 135. — Correspondance, p. 139. — Nouvelles et chronique, p. 141.

N° 4. — 15 AVRIL.

Innovations dans l'armement de l'infanterie en Suisse et à l'étranger. Avec une planche (*suite et fin*), p. 145. — La guerre du Soudan, p. 162. — Guerre de Chine et Tonkin, p. 166. — Société des officiers de la Confédération suisse, p. 173. – Bibliographie, p. 185. — Nouvelles et chronique, p. 187.

N° 5. — 15 MAI.

La nouvelle instruction allemande sur le tir de l'infanterie, du 11 septembre 1884, p. 193.— Du cheval de guerre et de la remonte des diverses cavaleries européennes, p. 199.— Le général Gordon, p. 210.— La cavalerie française en 1885 et la *Revue de cavalerie*, p. 216. — Gestion militaire fédérale en 1884, p. 226. — Société des Officiers de la Confédération suisse, p. 236. — Nouvelles et chronique, p. 236.

N° 6. — 15 JUIN.

Du cheval de guerre et de la remonte des diverses cavaleries européennes (*suite*), p. 241. — Affaires de Chine et du Tonkin, p. 253. — Rapport du général Komaroff, chef du pays transcaspien, au commandant des troupes du rayon militaire du Caucase, sur l'affaire de Pendjeh, p. 262. — Acquisition du matériel de guerre en 1886, p. 273. — Gestion militaire fédérale en 1884 (*suite*), p. 283. — Bibliographie, p. 285. — Nouvelles et chronique, p. 286.

N° 7. — 15 JUILLET.

Réseaux ferrés et fortifications, p. 289. — Du cheval de guerre et de la remonte des diverses cavaleries européennes (*suite*), p. 301. — Affaires d'artillerie : Emploi et utilité d'instruments de précision dans l'artillerie de position. Télémètres. Torpilleurs. Fleur de canons, p. 309. — Trois morts illustres, p. 320. — Gestion militaire fédérale en 1884 (*suite*), p. 325. — Bibliographie, p. 333. — Nouvelles et chronique, p. 335.

N° 8. — 15 AOUT.

Du cheval de guerre et de la remonte des diverses cavaleries européennes (*suite et fin*), p. 337. – Le général Grant, p. 349. — Artillerie suisse : Etudes et expériences faites en 1884 par la commission d'artillerie, p. 352. — Gestion militaire fédérale en 1884 (*suite et fin*), p. 357. —Bibliographie, p. 372. — Nouvelles et chronique, p. 373. — ANNEXE : Carte du terrain des manœuvres du rassemblement de troupes de 1885.

N° 9. — 15 SEPTEMBRE.

Artillerie suisse : Etudes et expériences faites en 1884 par la commission d'artillerie (*suite et fin*), p. 377. — † Le général Castella, p. 381. — Société des Officiers de la Confédération suisse, p. 386. — Tonkin, p. 393. — Rassemblement de troupes des IIIe et Ve divisions, p. 397. — Bibliographie, p. 411. — Nouvelles et chronique, p. 414.

N° 10. — 15 OCTOBRE.

† Le colonel Hess, p. 417. — La question de l'aérostation militaire, p. 422. — Rassemblement de troupes des IIIe et Ve divisions (*suite*), p. 433. — Révolution en Roumélie, p. 436. — † Le colonel-divisionnaire Meyer, p. 444. — Simple question, p. 445. — Bibliographie, p. 445. — Nouvelles et chronique, p. 450.

N° 11. — 15 NOVEMBRE.

Le général Mac-Clellan, p. 457. — La question de l'aérostation militaire (*suite et fin*), p. 477. — Société fédérale de Sous-Officiers, p. 486. — Bibliographie, p. 497. — Nouvelles et chronique, p. 500.

N° 12. -- 15 DÉCEMBRE.

Le général Mac-Clellan (*suite et fin*), p. 505. — La question des fortifications en France, p. 513. — Rassemblement de troupes des IIIe et Ve divisions (*suite*), p. 519. — Utilité et emploi en temps de guerre des hommes qui ne sont pas incorporés dans l'armée, p. 527. — Société des officiers de la Confédération suisse, p. 534. — Bibliographie, p. 540. — Nouvelles et chronique, p. 540.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXe Année. N° 1. 15 Janvier 1885

AVIS

La **Revue Militaire Suisse** continuera à paraître en 1885 comme du passé. Malgré l'augmentation constante des frais le prix d'abonnement restera le même, soit :

Pour la Suisse,	par an	7 fr. 50.
Pour les pays de l'Union postale	»	10 fr.
Pour les autres pays	»	15 fr.

Organe des intérêts de l'armée suisse, et de ses diverses sociétés d'officiers, publication étrangère à tout esprit de parti ou de coterie ainsi qu'à toute idée de spéculation et de profits matériels, la **Revue Militaire Suisse** est une tribune ouverte à chacun, notamment à chaque officier qui a un vœu ou une remarque à émettre, des idées ou des propositions à développer pour le bien de l'armée ou d'une de ses armes ou branches de service.

Pour se soutenir et pour rester à la hauteur de sa tâche chaque jour plus difficile par suite des progrès incessants de l'art et des sciences militaires, notre **Revue** a urgemment besoin du concours de tous, concours de collaboration et de bons avis aussi bien que d'abonnements et d'appui financier. Plus elle aura de ressources à sa disposition, mieux elle pourra contenter ses lecteurs. Ce sont eux qui en bénéficieront les premiers par les cartes, les planches et autres suppléments que nous leur fournirions et qui, trop souvent aujourd'hui, nous font défaut en marquant, nous ne le sentons que trop, de graves lacunes dans notre rédaction.

En conséquence la **Revue Militaire Suisse** prend la liberté de se recommander à la bienveillance de ses anciens abonnés et aussi à celle des jeunes militaires qui n'ont pas encore pris d'abonnement, ainsi qu'aux diverses sociétés et autorités militaires avec lesquelles elle est en rapport depuis de longues années.

Les personnes qui ne refuseront pas l'un des deux premiers numéros de l'année 1885 seront censées abonnées.

La Rédaction.

Appareil à signaux optiques.

MODÈLE AUTRICHIEN INTRODUIT EN SUISSE [1].

(Avec une planche.)

I. *Avant-propos.*
  1. Télégraphie optique, son but.
  2. Son emploi forcé en Suisse.

II. *Aperçu sur divers systèmes de transmission.*

III. *Appareil à sigaux optiques*, modèle suisse.
  1. Historique.
  2. Principe de l'appareil autrichien introduit en Suisse.
  3. La station.
  4. Le service de la station; fonction des signaleurs.
  5. Les distances pour signaux optiques.

IV. *La subdivision de la compagnie de pionniers du génie pour obtenir une troupe de signaleurs.*

I. Avant-propos

1. Quel est le but de la télégraphie optique au point de vue militaire ?

La télégraphie optique doit coopérer à la transmission des rapports et des ordres, suppléant ainsi soit au service des estafettes, ordonnances et adjudants, soit à l'emploi de l'électricité.

Elle l'emporte sur tous les autres moyens de transmission en ce qu'elle n'utilise entre le point de départ et celui d'arrivée aucunement le terrain, à la condition, toutefois, que ces deux

[1] Travail lu à la séance annuelle de la Société vaudoise des armes spéciales du 6 décembre 1884, à Lausanne.

points soient réciproquement visibles. En effet, pour transmettre des ordres ou rapports au moyen de piétons ou de cavaliers, il importe que le terrain à parcourir soit praticable. De même pour la transmission électrique un fil continu est nécessaire et sa pose dépend du terrain qui se trouve entre les deux stations qui doivent communiquer.

Les signaux optiques sont donc un auxiliaire d'autant plus puissant que le terrain de manœuvre est plus coupé.

Mais comme les transmissions optiques sont totalement interrompues en temps de brouillards, et qu'elles sont souvent très difficiles à établir, il en résulte que la télégraphie optique ne peut pas prétendre exclure tout autre système de communication.

Nous aurons toujours besoin, il ne faut pas se le dissimuler, malgré l'emploi d'appareils à signaux, des mêmes moyens de transmission jusqu'ici employés et en même quantité.

2. Or il suffit d'examiner la configuration de notre pays pour prouver que plus que partout ailleurs l'emploi de la télégraphie optique est commandé en Suisse. Les 20 kilomètres de télégraphie électrique que possède chaque division seront employés bien plus à la communication de l'état-major de la division avec le quartier général, et cela malgré le réseau très développé du télégraphe permanent civil, que pour les besoins de la division elle-même. Tout au plus peut-on admettre que, dans des circonstances favorables, notre télégraphe militaire pourra relier les brigades entr'elles et avec la division. Il ne restera donc pour la brigade et ses régiments que l'emploi d'ordonnances ; procédé lent et souvent insuffisant, que viendrait renforcer un corps bien organisé de signaleurs. Ainsi, non seulement la configuration du pays, ce qu'il est inutile de démontrer, mais encore l'organisation actuelle de notre armée nous impose l'introduction dans nos divisions d'un service, nouveau par sa formation, mais dont le principe existe depuis l'antiquité la plus reculée.

Les quelques considérations qui précèdent, qu'on pourrait rendre plus claires par des exemples variés, suffisent pour nous faire voir l'importance et même l'urgence qu'il y a de doter notre armée d'un corps de signaleurs. La formation de ce corps est, comme nous le verrons plus loin, des plus faciles; elle n'apporte aucune modification à nos lois militaires et la dépense occasionnée de ce fait est absolument nulle vis-à-vis des avantages qui en résulteraient.

II. Aperçu sur divers systèmes de transmission

Nous venons d'esquisser à grands traits le but de la télégraphie optique et nous en avons déduit que son emploi était indispensable dans notre armée.

Il s'agit maintenant de choisir, parmi les nombreux systèmes en usage, celui qui convient le mieux à notre pays.

Examinons donc rapidement et d'une manière générale les principaux appareils à signaux optiques construits et employés jusqu'à ce jour.

En laissant de côté tous les signaux conventionnels ne pouvant donner qu'une seule et unique indication, comme les signes faits avec le sabre ou le fusil, les drapeaux élevés à des heures et sur des points fixés à l'avance, les feux allumés de nuit dans des circonstances prévues, les fusées, les pétards et tant d'autres, nous pouvons classer les appareils construits spécialement pour la transmission de dépêches complètes et quelconques, en deux classes distinctes.

La première comprend les appareils d'émission qui utilisent une source lumineuse, soleil en lampe, pour envoyer sur l'appareil de réception, qui est toujours l'œil de l'observateur, muni cas échéant de lunette ou télescope, des éclats de lumière longs ou courts, combinés suivant l'alphabet Morse. Dans cette classe rentrent les héliotropes, les appareils à lentille, etc. Ce sont tous des *appareils à miroirs.*

La seconde catégorie comprend les appareils qu'on pourrait appeler *sémaphoriques.* Les différentes lettres de l'alphabet sont données par les positions diverses et conventionnelles que l'on peut faire prendre à l'appareil d'émission.

Les *appareils à miroirs,* dont l'emploi est très répandu dans l'armée française, ont l'avantage sur les appareils sémaphoriques de transmettre plus rapidement et à de plus grandes distances les différents signaux d'une dépêche. Ils ont, par contre, le désavantage d'être plus délicats, plus compliqués et peut-être plus lourds. En outre, l'alphabet Morse, quoique facile à apprendre, n'est guère connu que des télégraphistes de profession, gens qu'il n'est pas possible de distraire de leurs fonctions pendant une guerre. Les signaux sémaphoriques sont plus simples à retenir de tête. Il est par conséquent indiqué de se familiariser plutôt avec les signes sémaphoriques qu'avec les signes Morse.

Choisissons donc, parmi les appareils *sémaphoriques,* celui que

nous voulons adopter pour notre service en campagne et gardons les appareils à miroirs pour les communications plus importantes entre des stations immuables et éloignées, au cas où notre réseau actuel de télégraphe ne suffirait pas.

III. Appareil a signaux optiques employé en suisse

1. *Historique.* Depuis plusieurs années la question de la télégraphie optique était à l'étude dans nos différentes sphères militaires. L'état-major général avait procédé à des essais avec les héliotropes du bureau topographique, construits pour la triangulation géodésique de l'Europe centrale. D'autres essais avaient été faits avec différents systèmes de transmission sémaphorique. Mais ce n'est qu'en 1882, au retour d'une mission militaire en Autriche, où nos officiers avaient vu fonctionner, pendant les grandes manœuvres, un appareil sémaphorique simple et pratique, que l'état-major se décida à faire construire quelques appareils de ce système, et à en faire un essai avec une troupe formée pour ce nouveau service.

Ces appareils, que plusieurs officiers ont eu l'occasion de voir l'année dernière à la fête fédérale des officiers à Zurich, où M. le colonel Lochmann en fit la démonstration, furent en effet envoyés à l'école de recrues de pionniers du génie de l'année 1883. Ils donnèrent lieu à des critiques fondées surtout sur leur construction lourde, encombrante et peu pratique. Les résultats que les Autrichiens prétendaient obtenir avec ce type d'appareil ne pouvaient absolument pas être atteints. C'est alors qu'un officier de l'état-major, M. le major de Tscharner, qui avait été chargé de l'étude de cette question et s'en était occupé activement dès 1882, partit pour Vienne, où, grâce à l'obligeance du directeur du génie autrichien, il put suivre pendant quelques semaines les exercices du corps de signaleurs de cette armée.

C'est sur la riche moisson d'observations, de renseignements et dessins de toute nature rapportés par M. le major de Tscharner qu'ont été construits, dans le courant de l'hiver 1883-84, des appareils à signaux nouveaux. L'état-major remit ces appareils à l'arme du génie pour en faire un essai complet.

2. *Principes de l'appareil autrichien introduit en Suisse.*

L'appareil comprend : Fig. 1, 2, 3.

Un voyant *a* sous forme de triangle pouvant tourner dans un plan vertical sur un axe *c*, passant par son centre de figure.

Un petit disque mobile, *b*, appelé *point* qui peut être rendu, à

volonté, visible ou caché. Il est manœuvré par des ficelles aboutissant à la douille *d*, qui se meut dans le sens vertical.

Le triangle est isocèle et dans toutes les positions qu'on peut lui faire prendre, son sommet doit toujours être considéré comme étant au centre d'un cercle, Fig. 4. Les deux côtés égaux du triangle isocèle sont alors des rayons de ce cercle et le petit côté est la corde de l'arc compris entre ces deux rayons. La forme du triangle est immuable, c'est un secteur de cercle. On suppose ce cercle imaginaire, Fig. 4, partagé en 12 parties égales, correspondant aux divisions du cadran d'une montre. Le secteur, c'est-à-dire le triangle à signaux, peut alors prendre l'une quelconque de ces douze positions.

Ainsi dans la position 1, un des côtés du triangle sera dirigé sur midi, il sera donc vertical; l'autre sur une heure, il sera donc légèrement incliné à droite.

Dans la position 2, les deux côtés, dirigés sur 1 et 2 heures, sont tous deux inclinés dans le premier quadrant de la circonférence.

Dans la position 3, le côté dirigé sur 2 heures sera incliné, celui dirigé sur 3 heures sera horizontal.

Il en est de même dans les 2me et 3me quadrants pour les positions 4, 5, 6, et 7, 8, 9.

Dans le 4me quadrant la 1re position correspondant à 9 et 10 heures porte le n° 0 (zéro), la suivante est la position : *croix*, et la dernière : *trait*.

En levant le *point* (petit disque mobile) nous aurons 12 signes nouveaux : soit $\dot{1}$, $\dot{2}$, $\dot{3}$ appelés 1 pointé, 2 pointé, etc.

Enfin en abaissant le point, mais en faisant précéder chaque numéro par celui de la *croix*, on forme 10 nouveaux signaux, ce qui porte à 32 les signes différents, non compris ceux de service, qu'il est possible d'obtenir avec cet appareil.

Alphabet normal. — Signaux de service.

		·	+
1	a	l	v
2	b	m	w
3	c	n	x
4	d	o	y
5	e	p	z
6	f	q	ch
7	g	r	sch
8	h	s	,
9	ij	t	?
0	k	u	.
		·	+

Avant chaque mot on donne le signe —
» » nombre » » $\underline{\cdot}$
et dans ce cas les chiffres qui suivent sont représentés directement par la position du triangle.

Pour les fractions ordinaires le numérateur s'indique comme un nombre ordinaire sauf que le dernier chiffre est surmonté du point. La barre de division de la fraction est donnée par +; le dénominateur est un nombre ordinaire.

Ainsi $54\ ^3/_4$ sera donné de la manière suivante : $\underline{\cdot}$ 54 3 + 4.

Pour les fractions décimales, chaque décimale est surmontée du point. Exemple : 54,75 $\underline{\cdot}$ 54 75.

Enfin, pour l'indication de l'heure, au commencement de la dépêche (indication de service), on forme un nombre comprenant au moins 3 chiffres. Les unités et dizaines du nombre ainsi formé, représentent les minutes; l'heure est indiquée par les centaines et les milliers. S'il n'y a pas de minutes, on doit les remplacer par deux zéros. — On complète l'indication de l'heure par le signe *m* (matin) et *s* (soir),
v vormittag et *n* nachmittags.
Exemple : 2 heures après-midi = $\underline{\cdot}$ 200 — s.

Signaux auxiliaires.

Position du triangle :	*Signification :*
1. Intermédiaire entre 6 et 7 ; pointe en haut.	La station opposée n'est pas encore trouvée : elle est *invisible*.
2. Intermédiaire entre 3 et 4 ; pointe à gauche.	La station opposée est trouvée. *Position de repos.*
3. Tourner l'appareil jusqu'à répétition.	*Appel* et *fin* de la dépêche.
4. Trait.	Prêt.
5. Le triangle surmonté du point et la pointe tournée en haut est oscillé de droite à gauche, plusieurs fois.	*Erreur.*
6. Position 8 répétée jusqu'à ce que la station opposée ait compris.	Changer la couleur du triangle ou remplir les lampes.
7. Position 4.	Urgent. = d (Dringlichkeit).

Et autres d'un usage moins fréquent.

Avec l'alphabet ci-dessus il est parfaitement possible d'adopter

les dépêches chiffrées; il suffit de renverser l'ordre des lettres ou de prendre une clé quelconque. Dans ce cas, au lieu de faire précéder chaque mot du signe — on employera le signe +

La toile tendue sur les montants pour rendre le triangle et le point visible est blanche d'un côté et noire de l'autre. L'emploi de l'une ou de l'autre de ces couleurs est déterminé par la teinte générale du fond sur lequel se détache l'appareil en station. Si ce fond a une teinte foncée le triangle doit être monté sur la toile blanche et vice-versa.— Voyez dans les signaux auxiliaire le signe 8 répété qui indique de changer la couleur du triangle.

De nuit, on remplace les toiles, qui ne sont plus visibles, par des *feux*. — On se sert de lampes à pétrole sans verre à mèche pleine que l'on fixe, par une construction spéciale, à l'extrémité des montants (m m_1 m^1 Fig. 1 et 2), de manière à donner un feu aux trois sommets du triangle isocèle. — Les lampes sont montées sur un axe mobile pour n'être pas renversées, lorsqu'on tourne l'appareil. — Une quatrième lampe, placée à 5 ou 6 mètres de distance du triangle, remplace le point. — On retire le disque lui-même comme écran pour cacher ou laisser apparaître la lampe.

Pour monter l'appareil, pour l'ajuster et surtout de nuit pour remplir les lampes on tourne le triangle de champ pour ne pas induire en erreur l'observateur.

3. La *station*. Toute station se compose d'un appareil d'émission et d'un appareil de réception. Nous venons de voir l'appareil d'émission et son emploi, soit de jour, soit de nuit. L'appareil de réception n'est autre que l'œil de l'observateur qui reçoit les signaux dans une jumelle ou une lunette d'approche; on place le télescope sur un trépied articulé et l'observateur peut s'asseoir sur un siège-pliant.

A côté de ces deux appareils, l'équipement d'une station comprend divers accessoires comme deux bidons à pétrole, une sacoche (contenant des formulaires de dépêche, une lanterne à main avec provision d'huile, une boussole, des cartes du terrain de manœuvre) une paire de ciseaux pour mèches de lampes, une boîte avec amadou, briquet et allumettes, de la toile de réserve, etc.

La station est paquetée de la manière suivante :

a) Un sac en toile à voile contient l'appareil à triangle avec la toile et les haubans. — Poids 8 k. 200.

b) Un sac en toile à voile contient le trépied et le pliant pour le télescope et les trois montants de l'appareil. — Poids 6 k. 850.

c) Deux sacoches en cuir carrées contenant chacune deux lampes, un bidon à pétrole et une lanterne à main et dans lesquelles sont répartis les accessoires pour le service de nuit.

Chaque sacoche pèse : 7 k. 050, complétement équipée.

Chaque lampe contient : 1/2 litre de pétrole.

Chaque bidon contient : 2 1/4 litres de pétrole.

Pour une station on dispose donc de 4 1/2 litres de pétrole.

d) Le télescope, la jumelle, et la sacoche du chef de station sont fixés à des courroies de bandoulières.

Pour desservir une station le personnel suivant est nécessaire :

1 chef de station (officier ou sous-officier).

4 signaleurs dont :

1 comme observateur-remplaçant le chef de station ;

1 comme transmetteur ;

2 pour le service de la station, transport des dépêches arrivantes, etc. De nuit l'un de ces 2 signaleurs seconde le transmetteur et manie l'écran de la lampe servant de point.

On voit que pour le transport de la station, le chef doit être porteur du télescope, de la lunette et de sa sacoche. — Les 4 sacs de paquetage sont répartis aux 4 signaleurs. — Le poids total à transporter est de 30 kg. soit par signaleur 7 1/2 kg. en moyenne. — Dans les terrains montagneux un mulet peut avec une selle de bât, recevoir la station complète, y compris les vivres pour les signaleurs et pour la bête, pour trois jours. — Des expériences très-intéressantes ont été faites à ce sujet cette année dans les cours du génie de la 8e division.

4. Le service de la station, fonctions des signaleurs.

Après avoir choisi l'emplacement de la station, les appareils sont installés en 2 ou 3 minutes ; le télescope est monté à 10 ou 15 mètres de l'appareil à signaux.

L'observateur s'installe à la lunette, assis commodément sur le siége-pliant.

Le transmetteur est à l'appareil qu'il manie avec la main gauche, dans la main droite il tient la douille *d*, fig. 3, pour abaisser ou élever le point.

Le chef de station se place à proximité du transmetteur,

c'est lui qui tient le protocole de toutes les dépêches arrivantes ou partantes.

Les deux autres signaleurs, s'ils sont momentanément inoccupés, restent en arrière de la station. — Il est rigoureusement interdit de causer ; tous les rapports verbaux qui ne peuvent être évités sont faits à voix basse.

a) Transmission d'une dépêche. La dépêche à expédier est transcrite dans le cahier des dépêches avec sa traduction en signes optiques.

Le chef de station vient se placer alors tout près du transmetteur et lui dicte les signes à voix basse de manière que l'observateur ne puisse entendre.

Dès que le signe indiqué par la station de transmission a été répété par la station de réception, l'observateur doit s'en apercevoir dans la lunette et appelle à haute voix la position prise par l'appareil de la station qui a répondu. — Si le signe est juste, le chef de station le biffe sur son carnet et passe au suivant. Sinon l'appareil est maintenu dans la même position jusqu'à ce que la station opposée ait compris et pris la position exacte pour la réponse. — On continue ainsi, en faisant répondre signe par signe.

b) Réception d'une dépêche. L'observateur et le transmetteur sont à leur poste. Le chef de station se place à proximité de l'observateur. Celui-ci appelle à haute voix les signes qu'il voit faire à la station opposée ; les signes sont inscrits sur le cahier de dépêche et reproduits immédiatement par l'appareil à signaux. On n'est sûr d'avoir bien compris que lorsque un signe nouveau est donné par l'appareil de la station de transmission.

Si la clarté de l'atmosphère et la distance sont favorables on peut s'entendre pour ne pas répéter les signes, ce qui active la transmission des dépêches.

5. *Les distances pour signaux optiques.*

La distance moyenne pour la communication entre 2 stations est de 8 km. — Cette distance dépend de beaucoup de facteurs divers : du grossissement du télescope, de la pureté de l'air, du fond sur lequel se détache l'appareil, de l'habileté de l'observateur. — Lorsque l'éclairage est bon et les stations bien choisies on peut atteindre facilement 12 km. Enfin dans des conditions tout à fait favorables, des communications à 16 km. peuvent encore être obtenues aussi bien de jour que de nuit. A ce propos il faut remarquer que le choix de l'emplacement des stations est

de la plus haute importance ; — c'est la partie la plus délicate et la plus difficile de tout le service optique. — Si l'emplacement est mal choisi, ce qui arrive fréquemment malgré tous les soins qu'on peut apporter à ce travail, sa recherche par la station opposée est longue et difficile. On perd ainsi un temps précieux et tout l'avantage que peuvent donner les signaux optiques. Un chef de station intelligent et débrouillard devra user de tous les moyens qu'il pourra inventer afin que la station avec laquelle il doit communiquer puisse le découvrir rapidement.

Le choix d'une station et la découverte rapide des stations opposées de jour et de nuit peuvent servir de mesure pour déterminer la qualité et partant la capacité d'un corps de signaleurs.

Si le terrain, la distance ou l'atmosphère l'exigent il faudra souvent entre 2 stations extrêmes placer un poste intermédiaire travaillant comme relais. — Ce poste intermédiaire pourrait être formé par une seule station recevant d'abord la dépêche de la première station de transmission, puis tournant tout son appareil, la transmettant à la station terminale.— Ce système offre de graves inconvénients, entr'autres celui d'interrompre la continuité de la *chaîne de signaux*. On prend donc comme règle, d'installer au poste intermédiaire deux stations complètes à une distance très rapprochée et communiquant directement entr'elles.

Rien n'empêche, si l'on dispose d'un nombre suffisant d'appareils de prolonger la chaîne de signaux en installant d'autres postes intermédiaires ou de relais.

Il est évident qu'un poste intermédiaire peut tout aussi bien qu'une station terminale de la chaîne fonctionner comme poste d'émission et expédier une dépêche à telle ou telle autre station. Comme toutes les stations sont numérotées, il suffit alors qu'une station appelle par son numéro celle avec laquelle elle veut correspondre dans l'intérieur de la chaîne.

Suivant les circonstances locales, on installe quelquefois des stations rayonnant autour d'un point central, qui sera par exemple le quartier général d'une division, d'une brigade etc. — Dans ce cas, les dépêches émanant du centre peuvent être transmises à plusieurs stations.

Enfin on peut établir entre 2 stations rayonnantes une chaîne de signaux en passant par le poste central, qui fonctionne alors comme poste intermédiaire et où une seule station est nécessaire puisque l'on signale, pour ainsi dire, par réflexion.

L'instruction à donner pour former un corps de signaleurs est

excessivement courte. En France, on compte qu'en quinze jours une troupe de signaleurs peut être instruite dans la manœuvre et l'emploi des apparells à miroirs, appareils bien plus compliqués que celui que nous venons de décrire. Chez nous où notre service d'instruction est comme durée du 30e, nous pouvons dresser en 2 jours une troupe pour le service spécial de signaleurs. Il ne faut pas davantage de temps pour apprendre l'alphabet et le maniement de l'appareil. Le reste est affaire des officiers.

IV. La subdivision de la compagnie des pionniers du génie pour en former une troupe de signaleurs

1. *Effectif d'une section de signaleurs par division d'armée.* Nous venons de voir que pour desservir une station il fallait une troupe de 5 hommes dont un chef (sous-officier).

D'après le projet de l'état-major général chaque division disposerait de 5 stations semblables, mais une des stations servirait comme réserve et n'aurait pas de servants. Ainsi nous aurions seulement 4 troupes pour 5 appareils complets.

La section des signaleurs serait placée sous les ordres d'un officier du génie, monté. — Elle serait mise à la disposition directe du chef de l'état-major de la division et comprendrait donc :

1 officier monté, chef de la section ;
4 sous-officiers, chefs de station ;
16 signaleurs ;
8 ordonnances montées ou pas, soit 2 par station.

Eventuellement des mulets ou des chars de réquisition pour activer le transport de la troupe et des appareils.

Les ordonnances seraient fournies soit par la compagnie de guides, soit, suivant les cas, par de l'infanterie. — Les pionniers du génie devraient détacher pour ce service 1 officier, 20 pionniers. — Total 21 hommes.

2. *Subdivision de la compagnie de pionniers du génie.* D'après la nouvelle organisation militaire, cette compagnie compte 108 hommes. En déduisant un fourrier, 1 infirmier, 2 brancardiers et 2 tambours, soit en tout 6 hommes, on obtient un effectif de 102 hommes dont 6 officiers, 28 sous-officiers et appointés et 68 pionniers.

Cette troupe se divise d'après la loi en deux sections :

La Société de Vienne.

La *Nouvelle Revue*, de Paris, de Mme Edmond Adam, qui avait publié l'an dernier sur la Société de Berlin un piquant volume, trop piquant même en maintes pages, dont le retentissement fut grand, est en train de continuer ses succès en ce genre spécial. En attendant d'aborder les cours de Madrid, de Rome, de St-Pétersbourg, de Bruxelles, elle vient de donner deux articles sur la Société de Vienne, qu'on veut bien recommander à notre attention et à une mention dans nos colonnes.

Ces articles nous ayant paru bienveillants dans leur ensemble et dans leur intention, sinon dans tous leurs détails, et renfermant d'intéressants renseignements sur de hauts dignitaires militaires de l'Empire d'Autriche-Hongrie, nous prenons la liberté d'en extraire quelques passages qui seront lus sans doute avec plaisir de nos lecteurs tant pour le mérite du fond que pour le charme du style :

L'*Empereur*. A la tête de l'aristocratie viennoise qu'elle domine de toute sa hauteur, se trouve la maison impériale.

La royauté autrichienne n'a rien des monarchies bourgeoises. Elle est d'essence olympique. Il n'y a point de mélange entre elle et l'aristocratie. Cette dernière est appelée, à certaines heures, pour prendre sa place, pour tenir son rang aux fêtes de la cour; mais elle n'est pas admise dans l'intimité de la famille impériale.

L'accroissement continu des membres de cette famille l'a tout naturellement amenée à se concentrer en elle-même. Le nombre a engendré l'exclusivisme. Il n'en a pas toujours été ainsi.

Lorsque l'empereur Joseph II conçut l'idée d'ouvrir ses magnifiques parcs du Augarten et du Prater *à l'humanité,* — ainsi qu'il est écrit au fronton de la porte d'entrée du premier [1], — un de ses courtisans lui fit observer qu'il n'aurait bientôt plus, lui, empereur romain, un seul endroit pour se retirer dans la société de ses pairs. « Si je voulais me contenter de la société de mes pairs, répondit l'empereur, je devrais passer ma vie dans les caveaux des Capucins. » On sait que les empereurs d'Autriche reposent dans les cryptes du couvent des Capucins.

Joseph II aimait à se promener, mêlé à la foule, dans les parcs et dans les grandes rues. Il se plaisait en la compagnie d'un petit nombre de personnes intelligentes de la haute société, et goûtait fort l'esprit qu'on dépense dans ce qu'on appelle en France « un salon

[1] « Endroit de plaisance ouvert à tous les hommes par celui qui les apprécie. »

d'intimes ». Il cultivait assidûment celui de la princesse de Liechtenstein, dont il était le plus agréable causeur. La mère de l'empereur Joseph II, Marie-Thérèse, fut à la fois « une femme aimable » et un grand politique. Elle gouvernait l'empire et donnait le ton à la société mondaine de l'époque ; qui sait dans quelle mesure les succès de la reine ont été dus au charme de la femme ? Le chapelain de l'académie militaire de Neustadt a dit d'elle dans son oraison funèbre : « Elle ravit les cœurs par l'esprit et par la grâce, et plus d'un qui se croyait en présence de la régente reconnut qu'il était auprès d'une mère. » Marie-Thérèse fut, en effet, une mère pour ses amis : elle arrangeait les mariages, réunissait et réconciliait les familles ; si l'Autriche a été pendant cent ans une grande puissance militaire, elle le doit aux mariages que sut préparer la régente et que fit conclure la femme la plus charmante des salons de Vienne et la plus habile des reines.

Marie-Thérèse était la dernière des Habsbourg ; elle était même, lors de son mariage, la dernière princesse de la cour de Vienne. Mais les douze fils qu'elle mit au monde engendrèrent la foule des dieux et peuplèrent l'olympe dans lequel l'Empereur actuel aime à se retirer loin des hommes terrestres. S'il en descend parfois, à l'occasion d'un bal aristocratique, ce n'est point pour vivre, ne fût-ce qu'un instant, de la vie des mortels, mais pour y représenter la majesté du souverain. Encore, cette « représentation » est-elle de courte durée et n'a-t-elle d'autre résultat que de faire descendre des lèvres impériales quelques « paroles gracieuses » adressées à quelques personnages considérables.

Les choses se passent de la même façon aux bals dits « d'élite » dans le jargon viennois, et qui sont des bals organisés par des corporations permanentes ou passagères, comme les bourgeois, les industriels ou les étudiants.

L'Empereur donne chaque année un premier bal à la cour, où il invite les chambellans, les dames aux seize quartiers de noblesse, les officiers de l'armée, les chevaliers des ordres impériaux. Il donne une seconde fête aux seize quartiers seuls et au corps diplomatique. L'Empereur offre à l'occasion quelques dîners. En dehors de ces fêtes, il ne fréquente que la société de sa nombreuse famille.

Mais ce qu'il aime par dessus toutes choses, c'est la chasse.

Elle est son unique délassement. Qu'il s'agisse de poursuivre un chamois sur la cime des Alpes du Salzkammergut, de tirer un coq de bruyère approchable seulement au lever du soleil, ou de courre le cerf pendant plusieurs heures, François-Joseph ne redoute ni fatigue ni danger.

Après la chasse, l'Empereur préfère, autant par goût que par devoir, les manœuvres, les exercices, les parades de troupes. François-Joseph Ier a des goûts très militaires.

L'Empereur trouve dans la chasse l'emploi d'une activité extérieure qu'il s'est interdite à son arrivée au pouvoir ; ses premières impressions politiques datent du mouvement de 1848. François-Joseph vit alors, de ses propres yeux, les Autrichiens acclamer ceux-là mêmes qu'ils devaient ensuite chasser ou assassiner. Par amour pour son peuple, il fit à la paix publique le sacrifice de tous ses goûts. L'Empereur était né pour gouverner brillamment. Il aimait le faste des cours, l'apparat, les belles armées. Il eût aimé, dans les grandes guerres, conduire en personne les chevauchées avec de superbes états-majors ; les circonstances politiques exigèrent de lui qu'il fût un monarque constitutionnel dans un empire fédéraliste ; la défaite vint frapper à coups redoublés son orgueil national.

Alors, avec une facilité qu'on a souvent prise pour de l'indécision, il renonça au pouvoir personnel. Ce ne fut pas sans tristesse et sans lutte intime. Tout ce qu'il avait entrevu s'écroulait. Au lieu d'être le successeur de Marie-Thérèse, de faire la grande politique traditionnelle, il fallait se contenter d'un rôle effacé dans une monarchie où les ministres sont responsables, devenir une sorte de bureaucrate sans initiative, sans relief ; il accepta simplement, tristement, comme un devoir, comme une discipline. L'Empereur signe depuis cinq heures du matin les pièces qu'on lui soumet ; il en discute avec ses ministres, mais sans passion. Il lit quelques journaux, parcourt une *Revue de la Presse* qu'on rédige tous les jours à son usage au bureau de la presse cisleithan et qui le met au courant des exigences de l'opinion publique, dont il a toujours paternellement tenu compte ; aussi est-il très populaire, aussi bien à Vienne que dans les différentes provinces autrichiennes. L'Empereur se couche tôt, et sa sobriété est proverbiale. Il se contente d'un déjeûner pris en hâte sur le pupitre de son bureau.

Jamais il ne sort des attributions qu'il a acceptées. C'est à la chasse seulement qu'il redevient lui-même, libre d'aller à l'aventure selon sa fougue et sa force, employant ses ruses contre l'innocent gibier, le pourchassant jusqu'à ce qu'il l'ait conquis.

Parfois, dans une occasion, comme celle du couronnement à Pest, sa nature première se retrouve ; les Hongrois, si grands seigneurs, si royaux, le peuple si orgueilleux de ses fêtes, virent quelle figure pouvait faire l'empereur François-Joseph.

Bien des contradictions s'ajoutent à des contradictions en Autriche, et l'Empereur en est la victime. Dans les pays voisins de l'Orient, où l'on a besoin de faste, avec les Polonais, les Hongrois, les petits peuples slaves, la ville de Vienne même où l'on adore les fêtes, l'élégance, le luxe, on a vis-à-vis de l'Empereur des exigences qui ne sont point satisfaites. On le voudrait plus personnel, plus agissant, représentant davantage, plus empereur ; et, en même temps, ces petits peuples attachés à la tradition, à leurs coutumes,

ayant l'horreur de la centralisation, ne voulant pas être gouvernés uniformément, s'irritent à la moindre pression de l'Etat. Or, l'Etat austro-hongrois ne peut être représenté que par l'Empereur, les intérêts divers des provinces n'ayant un lien général qu'à travers la dynastie des Habsbourg; et depuis 1848, surtout depuis 1867, tout pouvoir direct est refusé à celui auquel on demande d'exercer le pouvoir directement. Le système parlementaire est à jamais accepté en Autriche-Hongrie; il n'y a plus de place pour un César. Il faut être logique et savoir gré à François-Joseph de n'avoir pas résisté au courant moderne; mais il faut en même temps admettre qu'il se soit détaché des foules, qu'il vive loin d'elles, qu'il se complaise dans l'isolement de la famille, et qu'il reste ce vague symbole qu'on exige qu'il soit.

L'Empereur actuel ne peut avoir la popularité de Léopold II, de Joseph II, de Marie-Thérèse; il en néglige la recherche et dédaignerait de la cultiver comme François I[er], dont les mots et les actes de compassion se redisaient par tout l'Empire.

François-Joseph est bon. Tous ceux qui l'approchent le reconnaissent. Il est charitable, mais il exerce sa charité aussi discrètement qu'il gouverne. Il laisse ignorer à sa main gauche ce que fait sa main droite. Comment espérer que la foule apprécie les bienfaits d'origine inconnue, alors qu'elle est déjà si peu portée à la reconnaissance pour les bienfaiteurs déclarés?

On répète en Autriche qu'il faut s'abstenir de demander quoi que ce soit à l'Empereur par voie de pétition. Ce n'est pas lui qui les lit le premier. Mais s'il apprend par hasard le chagrin réel qui vous frappe, le mal qui vous accable, il se fait un plaisir de venir à votre secours.

Les circonstances que nous avons décrites ont détaché François-Joseph de l'intérêt personnel qu'il eût pris à la politique, en Autriche, s'il eût gouverné absolument. Les questions militaires ont seules le don de le passionner. Il s'en occupe sans cesse avec la plus grande sollicitude. Monarque scrupuleusement constitutionnel en toutes choses, il a cependant refusé de livrer l'armée aux hasards de la vie parlementaire. On sait que si le parti allemand a perdu le pouvoir il y a cinq ans, c'est surtout parce qu'il a fait une vive opposition à la loi militaire, alors en discussion devant le Parlement et que l'Empereur voulait voir voter à tout prix. En dehors de ce qui concerne l'armée, François-Joseph n'a d'autre opinion que celle qui domine dans son empire. C'est ce qui explique les tergiversations qui caractérisent son règne.

On l'a connu démocrate et réactionnaire, clérical et libéral, unitaire et fédéraliste. Il a combattu le magyarisme en Hongrie, pour en admettre plus tard la déification nationale; il a germanisé les Slaves, il slavise maintenant les Germains; il a déclaré inaliénables

ses provinces italiennes, et embrassé dans Venise celui qui s'en est emparé. Tous actes d'une abnégation sublime, mais aussi preuves d'un détachement d'esprit bien rare. Il est enfin tel qu'il s'est dépeint lui-même, si le mot au comte Andrassy qu'on lui prête est vrai : « Je suis très heureux que ceux qui ont été condamnés à mort pour trahison contre moi n'aient pas tous été exécutés, parce que plus tard j'ai pu en faire mes premiers ministres. »

Le Prince impérial. Le prince impérial d'Autriche est né bien après 1848 ; il n'a pas souffert des revirements de l'opinion. Comme tout héritier d'un trône, il a les qualités que le peuple désire, qualités différentes de celles de son père, et, naturellement, puisqu'il ne gouverne pas encore, il n'a pas un seul défaut.

Son coup d'essai a été un coup de maître. Son premier discours, prononcé à l'ouverture de l'Exposition d'électricité, et son mot heureux de la « mer de lumière » que l'Autriche devait répandre sur le monde, ont été très goûtés, très applaudis et ont achevé de le rendre très populaire. Depuis, l'archiduc Rodolphe a parlé plusieurs fois en public, donnant à nouveau la preuve d'un esprit subtil et cultivé.

Il est aussi bon écrivain qu'habile orateur ; il a publié deux splendides volumes de voyages, magnifiquement illustrés, sur le cours du Danube et sur l'Orient. Le prince impérial est un peintre fidèle, un sérieux observateur, un écrivain élégant et facile. Il est d'ailleurs l'élève du célèbre naturaliste docteur Brehm, mort récemment. L'entrée de Son Altesse dans la littérature a été fêtée et honorée autant qu'elle devait l'être. Les Universités de Vienne et de Budapest lui ont conféré le grade de docteur.

Très instruit, il recherche la société des lettrés et des érudits. Il a grand plaisir à les réunir autour de lui, à les attirer, à les retenir ; il les charme par son esprit, plus qu'il ne les honore par sa bienveillance, et il a le noble orgueil de faire louer en lui, par les savants et par les artistes, l'homme d'esprit et de talent plus que le prince. Il est au mieux avec l'opinion publique, qu'il soigne en homme qui l'apprécie à sa juste valeur. Il aime la presse et compte même plusieurs amis qui sont de simples journalistes. Bien que très différent de son père, il a cependant, comme lui, la passion de la chasse. Il n'a point celle du militarisme, quoiqu'il ait cru devoir combattre, dans un journal militaire, les opinions émises par l'archiduc Jean sur l'éducation du soldat.

L'extrême jeunesse du prince n'a pas eu les douceurs qu'a d'ordinaire la jeunesse des princes. Son éducation a été celle d'un enfant de troupe, aussi réglementée, aussi sévère, aussi étroite. En cela, comme en toute chose ayant trait à la famille, l'Empereur et l'Impératrice se sont trouvés d'accord.

Le premier instituteur de l'archiduc Rodolphe a été le général comte de Gondrecourt, si connu par sa sévérité. « Il faut que ce garçon soit bien méchant pour que l'on ait besoin de moi, » dit le général, qui se connaissait, lorsqu'il fut improvisé éducateur royal.

Devenu jeune homme, le prince impérial fut tenu à un service régulier dans l'armée. Il connaît à fond les rouages militaires, qu'il a eu le loisir d'étudier. Son instruction, à cet égard, fut tellement sérieuse, que l'Empereur lui confia le commandement réel d'un régiment. Jusque-là les archiducs n'avaient jamais été colonels que de nom. La nature aimable du prince impérial a plus d'une fois souffert des rudesses du comte de Gondrecourt, et, malgré le respect du devoir nécessaire, qu'il tient de l'Empereur, il eût préféré bien souvent courir librement par le monde ou s'enfermer dans son cabinet d'études, plutôt que de commander cent fois la même manœuvre à ses soldats.

La famille impériale et l'archiduc Albert. Je me suis souvent demandé, en observant la cour d'Autriche, dans quelle mesure les traditions d'étiquette, le dédain de l'opinion qu'on y professe depuis la révolution de 1848, avaient été fatals au malheureux archiduc Ferdinand-Maximilien, jeté dans un pays démocratique et qui paya de sa vie, à Queretaro, l'ambition d'une couronne. L'empereur du Mexique était l'aîné des frères de l'Empereur.

Le second, aujourd'hui frère aîné de François-Joseph, est l'archiduc Charles-Louis. Homme du XVII[e] siècle, grand seigneur s'il en fut, homme d'esprit, fier de la fierté d'un gentilhomme, généreux, il est le plus charitable des princes de la maison d'Autriche. Croyant, fidèle et dévoué à l'Eglise comme l'étaient les archiducs au temps de la contre-réforme, il n'a pas les petitesses de cœur qui placent le culte au-dessus de la religion. Président ordinaire de toutes les société de bienfaisance, il ne dédaigne pas de présider les œuvres de progrès et accepte volontiers d'être à la tête de toutes les expositions.

Depuis qu'il s'est retiré du gouvernement du Tyrol et de la Galicie, il ne s'occupe plus des affaires publiques. Sa femme, en troisièmes noces, est la brillante princesse Marie-Thérèse, de cette maison de Portugal qui réside à Heubach-sur-le-Mein, depuis que son chef, don Miguel, a été banni de sa patrie pour avoir tenté de ravir la couronne royale à dona Maria da Gloria, sa nièce.

L'archiduchesse Marie-Thérèse est aussi intrépide amazone que l'Impératrice. Elle a fait le plus grand tour de force qu'on puisse citer d'une femme de notre temps : la course de Reichenau à Guns, sans s'arrêter, 2 à 300 kilomètres, aller et retour.

A ce propos, un officier de cavalerie, célibataire, disant à l'Empereur qu'il ne comprenait pas comment l'archiduc Charles-Louis avait

pu permettre une telle imprudence, François-Joseph répondit : « Vous vous étonnez que mon frère ait permis cette escapade ; vous connaissez bien peu les femmes si vous croyez qu'elles demandent la permission. »

Le troisième frère de l'Empereur est l'archiduc Louis-Victor. Il est aussi du XVII[e] siècle ; mais si l'on peut dire que l'archiduc Charles-Louis appartient au grand siècle par les hommes, et qu'il a quelque chose du caractère des héros de Corneille, on peut dire aussi que l'archiduc Louis-Victor appartient au siècle où fleurit l'hôtel de Rambouillet. C'est un Céladon. Il est le roi du madrigal, le prince de la danse ; il n'a que des goûts charmants et ne voyage qu'au pays du Tendre ; Mlle de Scudéri l'eût chanté.

Aucun prince de la famille impériale ne s'occupe des femmes autant que lui, ne mène une vie aussi élégante et aussi facile. Il n'est pas à Vienne une dame de la société qui ne reçoive quelques marques de ses attentions aux anniversaires de sa naissance.

L'archiduc Louis-Victor est la grâce en personne ; il a l'esprit un peu futile, un peu précieux, et point de vice, mais seulement d'aimables défauts. Les occupations qu'il accepte n'ont rien qui l'attristent ; si on lui parlait d'affaires sérieuses et s'il disait : « A demain ! » cela voulait dire : « A jamais ! »

En dehors des membres de la famille impériale que je viens de vous esquisser, la maison de Habsbourg-Lorraine ne compte pas moins de soixante-six archiducs et archiduchesses.

La personnalité féminine la plus en vue, dans cette société exclusive entre toutes les sociétés, dans cette aristocratie de l'aristocratie, c'est l'archiduchesse Elisabeth. Elle seule a un salon et cause. Elle réunit assez souvent les membres de la famille impériale, auxquels viennent se joindre les autres princes de sang royal qui séjournent à Vienne.

Parmi les princes qui fréquentent le salon de l'archiduchesse Elisabeth, le plus important et le plus illustre, assurément, est son beau-frère l'archiduc Albert, fils du fameux archiduc Charles qui combattit si vaillamment Napoléon I[er].

L'archiduc Albert a hérité des goûts et des talents militaires de son père ; il est soldat dans l'âme, rien ne l'intéresse que l'armée et ce qui s'y rapporte. On ne peut avoir avec lui de longues conversations que sur des sujets militaires, et la politique d'un pays ne l'occupe que dans les considérations qui ont trait à ses défaites où à ses victoires. Malgré ses cheveux blancs, il est aussi infatigable qu'en sa verte jeunesse ; grâce à son petit-neveu l'Empereur, qui sait apprécier la passion des armes, puisqu'il la partage, l'archiduc Albert s'occupe encore de l'armée, dont il est l'inspecteur général, charge créée tout exprès pour lui. Il n'est pas de ces princes qui

aiment seulement les beaux chevaux, les brillants officiers, les plumets au vent, les sonneries, la parade, et qui jouent au soldat. C'est un vrai militaire qui continue son service en temps de paix. C'est un héros qui a fait ses campagnes ; la victoire n'est pas venue à lui comme elle vient parfois aux princes ; il l'a cherchée, voulue et conquise ; il a commandé les armées en général qui doit vaincre. C'est un stratégiste et un clairvoyant. Avec cela, très actif et très pratique. Quand il n'est pas aux manœuvres, il visite les casernes, poussant la minutie du service jusqu'à monter à cheval à quatre heures du matin en plein hiver, pour aller surveiller, à la gare, l'arrivée de troupes d'infanterie. Très sévère pour lui-même, il l'est aussi pour les autres. Son abnégation, son dévouement à l'Empire et à l'Empereur vont jusqu'au sacrifice de sa personne ; mais ce qui m'a toujours le plus touché, dans l'archiduc Albert, et m'a fait son admirateur, c'est sa modestie. Elle a un je ne sais quoi de crâne et de sincère qui émeut parfois. Le plus petit lieutenant de l'armée autrichienne doit mesurer sa valeur plus complaisamment que l'archiduc Albert ne mesure la sienne.

Lorsqu'il fut nommé général de division, il n'en voulut recevoir aucune félicitation, disant : « Je vois un malheur pour l'Etat et pour moi, parce que je me sens capable de commander une brigade, mais non une troupe plus nombreuse. » De même, on le vit attristé lorsqu'il apprit, après la bataille de Novare, que le chapitre de l'ordre militaire de Marie-Thérèse lui avait conféré d'emblée la croix de commandeur de l'ordre : « J'aurais été fier de la croix de chevalier, dit-il, parce que je crois l'avoir gagnée ; tandis qu'en me nommant commandeur, ce n'est pas l'officier mais bien l'archiduc qu'on récompense au-delà de son mérite. »

Aujourd'hui l'archiduc Albert possède, avec le plus haut grade de l'armée, la distinction la plus marquée : la grand'croix de Marie-Thérèse en brillants, pour la victoire de Custozza.

Si le prince est modeste comme soldat, il ne l'est point comme archiduc, et la contradiction parfois surprend ceux qui y sont peu préparés. J'ai assisté à une scène que je ne puis vous raconter que de vive voix, — car il s'agit d'un officier supérieur allemand, — où celui-ci fut guéri pour longtemps d'avoir eu de la « rondeur militaire » avec l'oncle de l'Empereur.

On raconte que l'archiduc Albert, voulant un jour se donner le plaisir que recherchent les grands seigneurs, de vivre de la vie du simple bourgeois, entreprit un voyage, seul, dans le plus strict incognito. Au premier repas de la première table d'hôte, la familiarité de ses voisins choqua si fortement le prince, qu'il se découvrit sur l'heure. Les dieux de l'Olympe, lorsqu'ils descendaient sur terre, s'asseyaient parfois à la table des bergers, mais jamais à celle des petits fonctionnaires ou des voyageurs de commerce.

Il m'a été conté, à la cour, que semblable aventure est arrivée à Paris à l'archiduc héritier et à l'impératrice Elisabeth. Le prince, qui avait alors seize ans, voulut visiter en bourgeois les cafés de la capitale, et l'Impératrice faire une course en omnibus, plaisirs permis s'il en fut, mais inaccessibles à de si augustes promeneurs dans la ville de Vienne. Le jeune archiduc, inconsciemment, ne put s'empêcher de marcher en avant des personnes âgées de sa suite, ni renoncer à toute marque de respect de leur part; l'Impératrice crut indigne d'elle de ne pas verser sa bourse dans les mains du conducteur de la voiture; — ce qui les empêcha de passer inaperçus et de jouir de leur incognito.

Le vainqueur de Custozza, longtemps ami de la France, croyant à notre armée avant nos désastres, a souhaité plus d'une fois son relèvement et l'a dit avec courage. J'ai assisté, à la cour du roi Léopold de Belgique, à un dîner où se trouvaient des princes français et où l'archiduc Albert tint sur la France et sur sa défaite un discours ému qui amena des larmes dans les yeux du duc d'Aumale. Quelle faute la France a-t-elle commise pour s'aliéner une aussi précieuse sympathie? Dans mes dernières conversations avec le prince, il me parla de Paris, de la réception faite au roi d'Espagne, avec une hauteur amère: « On ne demande pas à des républicains de nous dresser des arcs de triomphe, me dit-il; mais ils pourraient au moins s'efforcer de comprendre certaines exigences de nos situations. » Je répondis plus vaillamment que respectueusement: « Votre Altesse ne doit voir là qu'un excès de patriotisme »; et je me crois en disgrâce depuis lors auprès du prince que j'honore le plus. C'est la faute de ces maudits Parisiens.

L'archiduc Albert n'est pas seulement, par sa situation, le premier militaire de l'Autriche après l'Empereur; il est aussi l'un des plus grands propriétaires et des plus grands industriels de l'empire. Outre le duché de Teschen, dont son père hérita du dernier prince de Saxe-Teschen, il possède d'immenses terres en Galicie, en Hongrie, etc. Les fameux vignobles de Villany lui appartiennent. Le duché de Teschen fut légué au brillant archiduc Charles, père de l'archiduc Albert, par le duc Albert de Saxe-Teschen, gendre de Marie-Thérèse, comme récompense de sa ténacité à lutter contre Napoléon Ier.

Pareille bonne fortune n'est pas rare dans la maison d'Autriche; le vieux dicton du moyen âge: « *Bella gerant alii, tu felix Austria nube* » a toujours été une réalité.

L'héritage le plus extraordinaire est venu aux Habsbourg-Lorraine lors de l'extinction, en 1806, de l'ancien empire germanique, dont la succession ne fut liquidée qu'en 1814 et 1815. Les derniers empereurs, tous Autrichiens, avaient conclu, pour ainsi dire, un ma-

riage spirituel avec l'Ordre Teutonique en n'appelant jamais à la grande maîtrise, dépendante de l'Empire, d'autres personnes que leurs proches parents. L'empire germanique supprimé, les empereurs d'Autriche, demandèrent au congrès de Vienne que la grande maîtrise et toute la fortune de l'Ordre restassent une dépendance de l'Autriche, ce qui fut accepté par le concert européen. Depuis lors, c'est toujours un archiduc d'Autriche qui porte le titre et la croix de grand maître. S'il a l'avantage de toucher 750,000 livres de rentes, il a l'ennui, au cas où il songerait à se marier, d'être obligé de renoncer au mariage, parce qu'un chevalier de l'Ordre Teutonique est censé être prêtre.

Le prince de la famille impériale qui, depuis plus de vingt-cinq ans déjà, touche les revenus de l'Ordre, est l'archiduc Guillaume, le seul survivant des trois frères de l'archiduc Albert ; il ajoute à son titre de grand maître celui de commandant en chef de l'artillerie de l'armée. Quoique célibataire obligé, il n'est point l'ennemi des femmes. La règle de l'Ordre Teutonique ne lui impose d'ailleurs que d'être : « *castus tamquam posse* ». Ce prince est le seul des membres de sa famille, avec l'archiduc Louis-Victor, qui ait des manières galantes et recherche ce qu'on appelle une aventure. Les autres archiducs n'ont rien des façons de Louis XIV ou de Louis XV ; ils sont encore moins Régence. Les princes, à Vienne, ne conçoivent l'amour que lorsqu'il oblige à peu et n'entraîne à rien.

BIBLIOGRAPHIE

Etude sur la tactique des feux d'infanterie, par Ad. Bavay, lieutenant-colonel d'infanterie belge. — Bruxelles et Leipzig, Librairie militaire C. Muquardt, Merzbach et Falk, éditeurs, libraires du roi et du comte de Flandre. 1 broch. in-8 de 50 pages.

L'auteur estime que pour profiter le mieux possible des nouveaux feux de l'infanterie, il faut éliminer toute idée de choc, à l'avenir. Le tir doit être le seul mode de combat sérieux, et l'efficacité du tir dépendra du meilleur choix des objectifs.

L'étude de M. le colonel Bavay consiste à montrer l'importance capitale de ce choix et à développer à cet effet quelques règles générales pour compléter le règlement de tir, qui ne fait, dit-il, qu'ébaucher à peine cette grave question.

Le problème abordé par l'honorable auteur compte assurément au premier rang de tous ceux soulevés par les progrès du jour ; les solutions diverses dont il est susceptible occupent maintenant beaucoup de tacticiens et font de cette brochure une actualité fort intéressante. Nous n'oserions dors et déjà dire que toutes les difficultés qu'il présente peuvent être tranchées dans le sens des conclusions littérales de l'auteur. Ce qui est certain, c'est que son étude, fort conscien-

cieuse et basée sur de sérieuses données pratiques, peut être d'une haute utilité à la solution de la question et qu'elle facilitera toutes les recherches ultérieures sur le même objet.

Les règles susmentionnées sont au nombre de quinze, que l'auteur, dans ses conclusions, résume lui-même comme suit :

« A. Il faut rechercher les objectifs du tir dans la partie du dispositif de combat de l'adversaire que l'on a directement devant soi, à moins cependant que cette partie ne soit pas encore à portée de nos coups et que, par contre, les parties latérales y soient exposées.

B. Tant qu'une raison majeure ne commande pas d'agir autrement, on doit tirer sur le même objectif jusqu'à ce qu'on l'ait détruit, ou tout au moins jusqu'à ce qu'on lui ait infligé assez de pertes pour paralyser momentanément son action.

C. En principe, il faut choisir les premiers objectifs dans les groupes de l'échelon le plus avancé.

D. Cependant, lorsque l'attaque débute par un duel d'artillerie et que les canons ennemis sont à portée de nos fusils, ou lorsque, pendant ce prélude de l'attaque, on remarque des officiers montés faisant la reconnaissance de la position ou portant des ordres, on choisira pour objectifs l'artillerie et ces officiers montés.

E. Lorsque la force manque à l'échelon le plus avancé pour gagner du terrain, c'est d'abord dans le deuxième échelon et puis dans le troisième, et lorsqu'ils se portent en avant, qu'il faut rechercher les objectifs.

F. Lorsqu'une troupe lancée à l'attaque a été arrêtée par son commandant ou s'est arrêtée d'elle-même à une grande distance de la position, distance telle que les feux dirigés contre le premier échelon soient inefficaces ou très peu efficaces, il faut rechercher les objectifs dans les groupes du deuxième échelon, si ceux-ci sont plus accessibles à nos coups que ceux du premier.

G. Quand une troupe est chargée d'un rôle démonstratif, dès qu'on a acquis la certitude que son premier échelon est maîtrisé ou qu'on peut le maîtriser avec une partie de ses forces, il faut utiliser la force disponible contre des buts choisis dans le deuxième échelon, si ceux-ci sont plus accessibles que ceux du premier.

H. Dans la dernière phase du combat (l'assaut), lorsque les adversaires que l'on a directement devant soi semblent n'avoir plus qu'un rôle accessoire à jouer, soit parce qu'ils restent stationnaires sur les flancs de la troupe spécialement destinée à l'assaut, soit parce qu'ils tirent en l'accompagnant, tous les hommes qui n'en sont pas empêchés par un motif impérieux et qui peuvent agir contre elle, prennent cette troupe pour unique but de leur tir. Elle devient leur objectif lorsque, s'étant suffisamment rapprochée de la station d'assaut, elle manifeste clairement son intention de s'élancer.

I. Lorsqu'un objectif peut être décomposé en plusieurs groupes,

il faut prendre successivement chacun d'eux pour objectif particulier et y concentrer le feu du plus grand nombre de groupes disponibles, afin que le feu produise le plus grand rendement tactique correspondant au laps de temps pendant lequel il sera exécuté.

J. Parmi les groupes ayant le même effectif et la même vulnérabilité, on prendra de préférence, pour premier objectif, celui de ces groupes qui aurait dans sa direction un groupe d'un échelon plus éloigné ou celui dans lequel il se trouverait des officiers, surtout des officiers montés.

K. Entre deux groupes ayant la même vulnérabilité et des effectifs différents, il vaut mieux choisir, pour premier objectif, le groupe qui a le plus faible effectif.

L. Quels que soient les effectifs des groupes ayant des vulnérabilités différentes, il faut choisir, pour premier objectif, celui de ces groupes qui a la plus grande vulnérabilité.

M. Le choix de l'objectif, entre plusieurs groupes, doit se faire d'après les mêmes règles, que ces groupes fassent partie du premier ou du deuxième échelon. Cependant, lorsque le premier échelon aura atteint la station d'assaut, le défenseur, tout en tenant compte de ces règles dans une mesure restreinte, prendra particulièrement pour objectif celui des groupes qui, par sa situation, aurait le plus d'action sur le point où l'assaut doit être livré.

N. Ces règles, particulièrement utiles au défenseur, guideront également l'assaillant. Mais quand le premier échelon de la défense est en grande partie soustrait aux atteintes de l'adversaire, ce qui se présentera fréquemment, l'assaillant ne doit pas hésiter à prendre immédiatement pour objectifs ceux des groupes placés en arrière de la ligne de feu qui, pour un motif quelconque, s'exposeraient à ses coups.

O. Enfin, quand l'assaillant aura atteint la station d'assaut, il visera particulièrement les groupes qui occupent l'endroit où l'assaut doit être donné, à moins qu'il n'ait pas de vue sur ce point. Dans ce cas, il visera particulièrement les groupes qui, par leur situation, pourraient le plus facilement tirer sur la troupe lancée à l'assaut. »

Taschen Kalender für schweizerische Wehrmänner 1885. Frauenfeld, J. Huber éditeur. 1 vol. in-32. Prix : 1 fr. 85.

Ce calendrier portatif est déjà connu de nos lecteurs par le volume de 1884, qui a eu un légitime succès et a pu rendre d'excellents services à maints militaires. Celui de 1885 ne lui est point inférieur. Il renferme tout ce qu'un milicien suisse a besoin de savoir en fait d'organisation, d'administration, de statistique militaire et civile, de renseignements sur le personnel et le matériel de l'armée ; le tout énuméré soigneusement dans une table des matières de 3 pages

suivie d'un registre alphabétique de 4 pages, facilitant les recherches. Des pages blanches et noires, d'autres avec divers formulaires, une carte générale de la Suisse, le portrait du regretté colonel du génie Schumacher, deux poches à papier et même un crayon, complètent ce joli et utile volume.

Cours de Topographie en deux volumes in-32, de chacun 130 pages, par A. Laplaiche. — Prix, 1 fr. 20 l'ouvrage complet chez l'éditeur Henri Charles-Lavauzelle, 11, rue Saint-André-des-Arts, Paris.

Signalons cette nouvelle publication de la ***Petite Bibliothèque de l'Armée française***, dont la richesse de la reliure ne le cède qu'au fini du travail typographique.

Œuvre consciencieuse d'un ancien professeur de l'Université, actuellement attaché à la Société de topographie de France, cet intéressant résumé, accompagné de plus de 250 figures, est spécialement recommandé, en France, aux officiers et sous-officiers de l'armée territoriale. Il peut aussi être fort utile à nos miliciens suisses.

L'armée anglaise, son histoire, son organisation actuelle, par A. Garçon. Prix, broché, 0 fr. 35 ; relié avec luxe, 0 fr. 60 chez l'éditeur H. Charles-Lavauzelle, 11, place Saint André-des-Arts, Paris.

Jamais étude plus complète, n'a vu le jour à une époque plus opportune. Aujourd'hui que tous les yeux sont fixés sur l'Egypte que, fidèle à sa politique d'extension coloniale à outrance, l'Angleterre est en train d'annexer à son empire, cette monographie de l'armée anglaise vient fort à propos donner au public une idée exacte des immenses ressources dont dispose le Royaume-Uni pour mener à bien sa difficile entreprise.

L'ouvrage, de 150 pages in-32, est divisé en trois parties : Dans la première on trouvera, après des considérations générales d'une haute portée, un exposé géographique et historique des plus instructifs. La seconde partie est consacrée à l'étude de l'organisation actuelle de l'armée active anglaise et de l'armée des Indes. La troisième traite de la mobilisation et de l'organisation des réserves (milice et volontaires) ; elle donne, en outre, la nomenclature des forces britanniques dont le total, s'élevant au chiffre fort respectable de 1,978,319 soldats ou marins, doit donner à réfléchir sur les conséquences d'un conflit anglo-français.

L'Almanach de l'armée française pour 1885. 1 volume in-32 de 192 pages. Prix : 0 fr. 50 franco.

Cet almanach, qui vient de paraître à la librairie susmentionnée, se recommande par la modicité de son prix autant que par l'abondance de sa matière. La multiplicité des renseignements qu'il contient en font un véritable petit Annuaire militaire français.

Société des Officiers de la Confédération suisse.

LE COMITÉ CENTRAL AUX SECTIONS CANTONALES

Messieurs et honorés camarades ! — Ainsi que vous avez pu le voir par la circulaire qui vous a été adressée vers le milieu du mois dernier, la situation financière de notre société formera l'un des principaux objets aux tractanda de la prochaine assemblée des délégués. La section de Vaud nous a demandé que par un budget imprimé comprenant la période 1884/86, il soit fourni aux sections un moyen de se rendre bien compte de cette situation. Nous n'avons pas hésité à reconnaitre cette demande parfaitement légitime. Quoiqu'il n'ait pas été d'usage jusqu'ici d'envoyer aux sections, avant l'assemblée des délégués, un budget imprimé, nous avons cru d'autant plus devoir le faire que, lors de l'assemblé générale de 1883, le Comité central alors en fonctions accéda formellement à la proposition faite par la section ci-dessus nommée tendant à la distribution d'un budget imprimé. C'est pourquoi, et afin que le budget ci-dessous puisse être mûrement discuté dans le sein de chacune des sections, et dans la supposition que néanmoins, l'entrée en vigueur des décisions qui seront prises sur cet objet datera du 1er janvier 1885, nous avons décidé sous date du 9 décembre, que ***l'assemblée des délégués***, convoquée pour le 21 courant, ***est renvoyée au 18 janvier 1885 à 9 heures du matin***, et en même temps, de prolonger jusqu'au 4 dit janvier le terme pour la présentation, ***par les sections, de nouveaux objets à ajouter à la liste des tractanda de cette assemblée.***

Nous saisissons cette occasion pour vous réitérer, honorés camarades, l'assurance de notre haute considération.

Lucerne, le 10 décembre 1884.

Pour le Comité central de la Société suisse des officiers :

Le président : A Pfyffer, colonel-divisionnaire.

Le secrétaire : E. de Schumacher, 1er lieutenant.

Société des officiers de la Confédération Suisse.

Programme de l'assemblée des délégués le 21 décembre 1884, à Lucerne (renvoyée au 18 janvier 1885).

Ouverture de la séance à 9 heures du matin. — Les délégués se rassemblent dans la salle des portraits, ancien Hôtel-de-Ville, sur le marché aux grains. A l'ouverture de la séance, chaque délégation remet au secrétaire l'indication des noms de ses membres.

I. La séance est ouverte par le président du Comité central, lequel fait rapport sur la gestion de ce comité depuis son entrée en fonctions.

II. Communication de la liste des sujets de concours pour 1884/86, dressée par le Comité.

III. Rapport sur le changement d'organisation des exercices de

tir proposé par le corps des officiers du XXII[e] régiment d'infanterie. Rapporteur, colonel Bindschedler.

IV. Fixation de la contribution annuelle. Rapport du Comité central sur la situation financière de la Société.

V. Propositions des sections.

Dîner en commun à 1 heure.

Reprise de la séance à 2 1/2 heures.

Comptes pour la période 1881-83.

RECETTES. Suivant le livre de Caisse, les intérêts des capitaux et les contributions annuelles perçus dans cette période sont :

Intérêts des capitaux pour les années 1880, 81, 82 et 83 : fr. 891,25 ; — fr. 1974,40 ; — fr. 1934, 95 ; — fr. 2047,55, soit ensemble fr. **6848,15**.

Contributions annuelles pour les années 1878, 79, 80, 81, 82, 83 et 84 : fr. 613 ; — fr. 267 ; — fr. 1667 ; — fr. 2843 ; — fr. 2931 ; fr. 496,50, soit ensemble, fr. **10,956,50**. — Total • des recettes fr. **17,804,65.**

DÉPENSES. *a) Subventions aux journaux* pour 1881, 82 et 83, chaque année fr. 3000. Total : fr. 9000.

b) Subventions diverses : Pour la fête des officiers à Soleure, fr. 120 ; à la société de cavalerie de la Suisse orientale fr. 250 ; pour la fête des sous-officiers à Winterthour fr. 250 ; pour celle de Soleure fr. 300 ; à la fondation Winkelried fr. 100. — Soit ensemble fr. **1020.**

c) Contributions pour travaux militaires fr. 1350 :

d) Prix de concours fr. 1100.

e) Assemblées de délégués fr. 1359,85 :

f) Divers et spécialement frais d'impressions fr. 4616,70. — Total des dépenses : **18,446,55.**

Récapitulation. Total des dépenses	fr. 18,446,55
Total des recettes	» 17,804,65
Déficit	fr. 641,90

NB. Si l'on écarte de ce compte, comme n'y appartenant pas, les intérêts des capitaux pour 1880 et les contributions annuelles pour 1878, 79, 80 et 84, le déficit s'élève à près de fr. 4000.

Budget pour 1884-86.

RECETTES. Intérêt de fr. 44,000 à 4 1/2 0/0 en moyenne pour 1884 fr. 1815 ; — de fr. 41,000 en 1885 : fr. 1691,25 et de fr. 38,000 en 1886 : fr. 1567,50 ; ensemble fr. **5073,75.**

Contributions annuelles pour 1884, 85 et 86 successivement : fr. 1600, fr. 2100 et fr. 2100, soit ensemble fr. **5800.** — Total des recettes pour cette période : fr. 10,873,75.

DÉPENSES. *a*) *Subventions aux journaux* pour 1884, 85 et 86, chaque année 3000 francs, fr. 9000.

b) *Subventions diverses :* le même montant que pour la période précédente, compris la contribution pour la célébration, en 1886, du 500e anniversaire de la bataille de Sempach : fr. 1020.

c) *Contributions pour travaux militaires*, la même que dans la période précédente, avec mention spéciale de la subvention de fr. 500 pour chacune des années 1884 et 85 décrétée en faveur du collège d'artillerie de Zurich par la dernière assemblée de délégués (page 11 du protocole) fr. 1350.

d) *Prix de concours* suivant décision de la dernière assemblée de délégués (page 7 du protocole) fr. 2100.

e) *Assemblée des délégués* fr. 1359,85.

f) *Divers*, comme dans la période précédente, compris l'impression de la brochure de M. le lieut-colonel Muret, selon décision de la dernière assemblée de délégués, fr. 4616,70. — Total des dépenses fr. 19,446,55.

Récapitulation. Total des dépenses: fr. 19,446,55. Total des recettes : fr. 10,873, 75. Déficit présumé : fr. 8572,80.

Aux sections de la Société des officiers de la Confédération suisse.

Honorés camarades !

Afin de nous rendre au moins approximativement compte de la situation financière de la Société, profondément modifiée par les décisions de la dernière assemblée des délégués à Zurich, nous avons établi le budget de ses ressources probables et de ses charges pour les années 1884-86.

Le résultat de ce budget, c'est-à-dire de cet examen de la situation financiére, est si défavorable que nous avons cru devoir vous en instruire à temps, afin de vous fournir l'occasion de prendre, par la prochaine assemblée des délégués, des décisions propres à remédier aux déficits considérables en prévision.

Pour vous mettre au clair sur la situation, nous vous mettons ci-joint sous les yeux un tableau présentant d'un côté les comptes de 1881-1883, et de l'autre un budget pour la période 1884-1886.

Il résulte de ce tableau, en ce qui concerne les *Recettes :*

a) Les intérêts des capitaux, comparativement aux exercices précédents, présentent une diminution de fr. 1800, provenant :

1° d'une réduction partielle du taux d'intérêt des capitaux ;

2° de ce qu'il comprend seulement trois années d'intérêt, tandis que dans le compte précédent figuraient des intérêts d'années antérieures ;

3° d'une *diminution déjà subie et toujours croissante du capital.*

b) Les contributions annuelles présentent une diminution d'environ fr. 5000. — Cette diminution est le résultat d'abord de l'abaisse-

ment de la contribution annuelle de fr. 1 à 50 centimes, et ensuite du fait que dans la période courante n'apparaissent que les contributions des années 1884 (partielle), 85, et 86, tandis que le dernier compte comprend environ fr. 3000 provenant de la période antérieure.

Pour ce qui concerne les *dépenses*, nous pensons que, en général, leur inscription au budget ne peut avoir une valeur définitive, les assemblées des délégués non plus que le comité central ne pouvant, sans inconvénients, se lier pour une période de 3 ans pendant laquelle les nécessités et les événements les plus divers peuvent se produire et exiger d'être pris en considération. C'est pourquoi, pour la période çomptable courante, nous avons tout simplement porté pour chiffres de dépenses au budget ceux de la dernière année, et indiquons brièvement, dans le budget même, pour quelles raisons nous ne pouvions pas nous en écarter.

Suivant le budget que nous avons présenté, le total des dépenses s'élève à fr. 19,446,55 et le total des recettes à fr. 10,873,75. Le déficit présumé est donc de fr. 8572,80.

Au 25 septembre 1880, la fortune de la société s'élevait à 49,177,95 fr. (les contributions en retard comprises).

Au 31 octobre 1883, elle s'élevait encore à fr. 45,941,05, et suivant le budget ci-dessus, elle ne sera plus, à la fin de 1886, qne de fr. 37,368,25.

Des reculs aussi considérables dans le chiffre de la fortune de la société attireront certainement votre attention et provoqueront des mesures propres à rétablir l'équilibre des dépenses et des recettes.

Quant à dépenser le fonds existant, amassé en partie par une autre génération, les membres actuels n'y ont, pensons-nous, et spécialement dans des temps tranquilles comme ceux que nous traversons, absolument aucun droit. Sans doute, la société n'a pas été fondée pour amasser des capitaux, mais elle n'a pas moins le devoir de conserver soigneusement le fonds qui est entre ses mains, afin de pouvoir, au moyen des intérêts qu'il produit, *soutenir des travaux* utiles à l'art de la guerre, tels que *travaux de concours, journaux militaires,* etc., et répondre, par là, à l'un des buts de son existence.

Société fédérale de Sous-Officiers.

Le Comité central de la Société fédérale de sous-officiers a adressé la circulaire suivante à toutes les sections :

Chers camarades,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que le jury pour le concours des travaux écrits, a été composé comme suit :

M. le colonel GRENUS, commissaire des guerres en chef.
» COUTAU, instructeur en chef de la Ire Division.
» DE CROUSAZ, instructeur de la IIme Division.
M. le lieut.-col. VILLE, instructeur en chef de la cavalerie.
» TECHTERMANN, chef d'état-major de la IIme brigade d'artillerie.

En tenant compte autant que possible des propositions faites par les sections, le jury, sur la présentation du Comité central, a adopté les sujets de concours suivants :

1° *Question générale.*

De l'utilité et de l'emploi, en cas de guerre, des hommes qui ne font pas partie de l'armée.

Quelles seraient en particulier les mesures d'organisation et de répartition qui pourraient être prises, à cet égard, déjà en temps de paix ?

2° *Question d'infanterie.*

But, programme et exécution des exercices des bataillons de landwehr.

Analogies et différences avec les exercices similaires de l'élite.

3° *Question d'artillerie.*

Emploi, en dehors de la manœuvre et des prescriptions règlementaires :

a) De l'adjudant sous-officier d'artillerie de campagne.
b) Du sous-officier du matériel.

Leur position, ainsi que leur mode de recrutement et d'instruction préparatoire actuels correspondent-ils avec leur véritable rôle ?

4° *Question de cavalerie.*

De l'activité et des devoirs du sous-officier de dragons, tant à l'égard des hommes que des chevaux, dans le service intérieur et d'écurie, soit en temps de paix, soit en campagne.

Nous avons évité de répéter des thèmes déjà traités dans des concours précédents, tout en posant des questions qui nous ont paru être à la portée des connaissances des sous-officiers.

La révision de l'art. 2 du règlement spécial, sur les concours des travaux écrits, n'ayant pu jusqu'à ce jour être soumise aux sections, cet article reste en vigueur pour le moment et nous attirons tout particulièrement votre attention sur les conditions du concours, contenues dans l'art. 4 du dit règlement.

Les travaux devront être transmis au Comité central jusqu'au 1er juin 1885, au plus tard.

L'importance de ce concours nous fait espérer qu'un grand nombre de sociétaires y prendront part.

Dans cette attente nous vous présentons, chers camarades, nos salutations patriotiques.

Fribourg, le 12 décembre 1884.

Au nom du Comité central : Le Président, C. BRUNIHOLZ, fourrier d'infanterie. — Le Secrétaire, P. COSANDEY, sergent-major d'artillerie.

Manœuvres combinées de la IIIe brigade

et du 10e régiment d'infanterie en 1884.

On veut bien nous communiquer les intéressantes notes ci-après d'un officier qui a suivi, en observateur attentif et impartial, la IIIe brigade pendant les manœuvres des 26 et 27 septembre. Elles compléteront convenablement le résumé publié dans notre numéro de novembre dernier, venant d'un officier qui s'était trouvé plutôt avec la partie opposée.

Journée du 26 septembre.

D'après le programme des manœuvres, le corps du Sud, colonel Bonnard, en marche de Fribourg vers Schwarzenbourg, devait rencontrer le corps du Nord entre Tavel et Mariahilf. A cet effet, le commandant de ce corps disposa sa marche depuis Fribourg comme suit :

Avant-garde. M. le lieut.-colonel Agassiz. 1 bataillon du 6e régiment infanterie no 18, 1 batterie artillerie no 9.

Gros. Le commandant du corps, colonel-brig. Bonnard. 2 bataillons du 6e régiment infanterie. 1 batterie artillerie no 10. Régiment infanterie no 5. 2e régiment artillerie batteries nos 7 et 8. Ambulance no 6.

La *cavalerie* explore le terrain dans la direction de l'ennemi.

L'*avant-garde* s'avance sur la route de Tavel. Arrivée à la limite qu'elle ne pourra franchir qu'à 9 1/4 heures, suivant l'ordre de M. le colonel Lecomte, directeur des manœuvres, elle s'arrête ; la batterie no 9 va prendre position sur la hauteur de Gemeine-Zelg ; le bataillon no 18 reste vers la route.

Le gros s'arrête à Villars-les-Joncs et Staberg.

L'ordre spécial pour le corps du Sud lui prescrivait d'occuper le village de Tavel à 9 1/2 heures. Le corps du Nord devait défendre cette localité.

A 9 1/2 heures, le tambour se fait entendre à Tavel ; quelques tirailleurs qui l'occupent échangent des coups de feu avec ceux du bataillon no 18 envoyés pour les chasser.

Le commandant du corps Sud fit alors avancer son gros ; il se trouvait réparti comme suit :

Aile droite. Bataillon no 18 (6e régiment) vers Tavel. Batterie no 9

à Gemeine-Zelg. Bataillon nº 16 (6e régiment), batterie nº 10 en réserve à Villars-les-Joncs.

Aile gauche. Bataillon nº 17 (6e régiment), batteries nºs 7 et 8 sur la colline de Einschlag. Régiment infanterie nº 5 (bataillons 13, 14, 15) à Bruch.

L'artillerie placée sur la colline de Einschlag et sur celle de Gemeine-Zelg ne tarda pas à ouvrir son feu sur une artillerie ennemie placée à 3800 mètres au N. E. de Lustorf, point 712.

Ce combat d'artillerie durait depuis 40 minutes et les troupes du corps Sud restaient en place, sans doute parce qu'elles ne voyaient pas devant elles un ennemi assez sérieux d'effectif. Enfin vers 10 1/2 heures la IIIe brigade déployait ses colonnes de bataillons dans la direction des hauteurs de Bäriswyl-Wyler-Tützenberg. Ce déploiement ne fut pas inquiété par l'ennemi. Pourquoi ?.. On le sut plus tard.

La cavalerie du corps Sud, réduite à un escadron, gardait le flanc gauche vers Angstorf.

Seule, l'artillerie ennemie placée vers Lustorf tirait en démonstration.

Il était 11 1/2 heures lorsque les bataillons de 1re ligne IIIe brigade occupèrent la ligne du Lantenbach, leur gauche au N. O. de Hohe Zelg, cote 682, ayant manœuvré plutôt contre un ennemi marqué, sinon supposé, plutôt que contre un ennemi réel.

A 1 heure on rassembla les corps, la manœuvre n'avait pas suivi son cours ; le corps du Nord ayant abandonné ses positions sans combattre.

Observations.

En règle générale, l'arrivée en position de l'artillerie s'est faite avec précision. Les feux sont commandés avec calme. On se sent en présence d'une troupe excellente, exercée et bien conduite. L'infanterie lui a fourni régulièrement ses soutiens.

Aucun des deux corps en présence n'a observé les prescriptions des ordres spéciaux du directeur des manœuvres. Le corps Nord qui devait défendre Tavel n'y plaça qu'une compagnie, arrivée, assure-t-on, en char ; aussi cette défense ne fut-elle pas prise au sérieux par le commandant du corps Sud. Ce dernier, qui devait occuper Tavel à 9 1/2 heures et suivre de là à l'action, est resté en position en arrière jusqu'à 10 heures.

Le corps Sud a déployé son infanterie contre un ennemi silencieux, dont rien ne révélait la présence ou la position. Il aurait dû se mettre en marche après l'attaque de Tavel et se déployer depuis la colonne de marche, en s'efforçant de trouver la présence et la position de l'ennemi, ou de constater sa fuite. L'insuffisance de la cavalerie du corps Sud lui a été sans doute préjudciable ; cette insuffisance provenait du fait de la mise hors de combat et même de

la capture par le corps du Nord de tout un escadron qui s'était fourvoyé au-delà des limites prescrites.

Le déploiement en colonnes de bataillons s'est fait avec ordre, quoiqu'avec lenteur.

Journée du 27 septembre.

La manœuvre de la veille n'ayant pas amené d'autre décision que de faire occuper par le corps Sud les hauteurs du Wylerholz et le cours supérieur du Tafersbach, le directeur des manœuvres fixa deux lignes nouvelles aux deux partis en présence, ainsi que leurs lieux de rassemblement.

Corps du Nord. — Rassemblement à 8 h., à Zirkels-Oberboden. Ligne d'avant-postes : N. de Stockera-Zelgli-666.

Corps du Sud. — Rassemblement à 8 h., à Vellerwyll-Hohe-Zelg. Ligne d'avant-postes : Lanthen-Weidacker-Schönbuche-In Ebnet.

Ces lignes pouvaient être dépassées dès 8 1/2 h.

Le corps Sud avait pour ordre spécial de continuer à refouler son ennemi dans la direction de Flamatt.

Sachant que celui-ci occupait Zirkels et les positions dominantes, le commandant du corps Sud prit les dispositions suivantes :

Contre le front de la position : Régiment infanterie nº 5 et régiment artillerie nº 2 vers Lanthen, d'où un détachement composé du bataillon nº 14 et d'une batterie du 1er régiment se rendait sur la gauche par Schmitten.

Contre le flanc gauche de la position, par Menzishaus : régiment infanterie nº 6 et une batterie artillerie du 1er régiment.

La cavalerie éclairait les flancs.

La ligne du chemin de fer limitait tout mouvement au N.-O.

Tandis que le régiment artillerie nº 2 prenait position à Bergacker, au nord de Lanthen, la batterie du détachement de droite s'établissait au point 735 en avant du Wylerholz. Le bataillon nº 15 attaquait les tirailleurs ennemis sur la route de Zirkels à 9 1/2 h. Le bataillon nº 13 restait en réserve vers l'artillerie du 2e régiment.

Le détachement de gauche passant par Schmitten arriva avant 10 h. vers Zirkels et Mühlethal ; la batterie se posta sur la hauteur au S.-O. de Zirkels.

Pendant ce temps, le régiment infanterie nº 6 a marché par Menzishaus et Burg et arrive à Oberzirkels et Oberboden.

Devant cette attaque concentrique, le corps Nord dut abandonner la rive gauche du Tafernabach et se retirer sur la hauteur du Dietlisberg-Buchholz, où son artillerie s'était du reste postée dès le commencement de l'action. Il était 9 3/4 h.

La position choisie par le corps Nord était très forte, gardée sur tout son front et ses approches par le fossé du Zirkerlsgraben et les pentes raides qui le dominent. Mais les bois dont ces pentes sont

couvertes les privaient de champ de tir et offraient à l'assaillant un angle mort très favorable.

La défense n'y fut pas de longue durée : lorsque le corps du Nord vit les tirailleurs ennemis réussir à occuper les pentes, il se décida à la retraite. Le feu cessa quelque temps. Il était 10 1/4 h.

Tandis que les bataillons 13 et 14 gravissaient péniblement depuis Mühlethal et Zirkers les pentes S.-O. de la position du Buchholz, et prenaient position sur le sommet, le 6e régiment infanterie descendait des hauteurs du Grossacker-Oberzirkels et cherchait à traverser le Zirkelsgraben, de manière à atteindre par « Im Neuhaus » et « Im Buchholz » le sommet de la colline. Ce passage fut très long et le 6e régiment ne prit position que vers 11 heures.

A ce moment les cinq bataillons de première ligne de la IIIe brigade couronnaient avantageusement les crêtes ; le 6e régiment entre le « Hintererholz » et le « Blatterholz » avec une compagnie à la « Kuhwerde », cote 682 ; le 5e régiment, soit deux bataillons, plus à gauche, à angle droit, entre le Vordererholz et Dietlisberg.

Le corps Nord s'était retiré vers Kreuzacker et le Blümisbergholz. Il se trouvait dominé et entouré par une belle ligne concentrique d'infanterie, qui l'aurait ravagé de ses feux et qui en commença la démonstration vers 11 1/2 h.

Après 10 minutes de cette situation, le corps du Nord qui préférait, paraît-il, « mourir pour la patrie » plutôt que battre en retraite, s'avança en héroïque et désespéré retour offensif. Il était en train de se faire noblement décimer par les feux du corps du Sud, lorsque la manœuvre fut arrêtée.

La cavalerie du corps du Sud, soit 1 1/2 escadron, avait poussé jusqu'à Uebersdorf et menacé les derrières du corps du Nord.

La critique eut lieu sur le plateau au sud de Dietlisberg ; elle porta sur les manœuvres des deux journées.

Observations.

La batterie 9 placée à l'est du Wylerholz tirait sur l'artillerie ennemie du Rütihorn à une distance de 3500 m. au moins, qui peut paraître un peu exagérée.

Il n'était peut-être pas nécessaire d'immobiliser pendant toute l'action, *tout un bataillon* (No 13) comme soutien de l'artillerie postée au Bergacker. L'attaque principale ne se fit donc qu'avec les 2 autres bataillons du 5e régiment. — Les 3 bataillons du 6e eurent moins à faire.

Il est regrettable que les pionniers du corps Sud n'ayent pas été utilisés à rétablir les passages du Zirkelsgraben, détruits par l'ennemi, afin de faciliter le passage du 6e régiment. La lenteur de ce passage aurait pu être fâcheuse, en favorisant un retour offensif tenté par le corps du Nord contre un adversaire plus faible.

Peut-être une batterie, ou même deux, auraient pu aussi arriver sur les hauteurs de Dietlisberg, où leur entrée en ligne au milieu de l'infanterie aurait été d'un joli effet pour le bouquet final.

Les déploiements de l'infanterie se sont faits en général avec beaucoup d'ordre ; il n'en a pas été tout à fait de même du passage vers Mühlethal, où il était plus difficile d'avoir les troupes aussi bien en mains. Parfois elle n'ont pas observé suffisamment l'effet du feu et quelques mouvements de flanc des soutiens étaient trop à découvert.

Le rôle de la cavalerie a été, somme toute, un peu effacé, vu la nature accidentée du terrain. Le 1er jour de la manœuvre il a été réduit à bien peu de chose par le fait des lignes de démarcation ; il en est résulté une circonstance regrettable qui aurait du être empêchée. Entre confédérés, on ne se traite pas en prisonniers les uns des autres ; entre officiers, la parole donnée doit suffire.

† †

Affaires de tir d'infanterie.

D'après une obligeante communication de la chancellerie du Département militaire, la statistique des sociétés de tir volontaire suisses serait la suivante :

Cantons.	Nombre de sociétés et de sociétaires.		Subside fédéral.
Zurich	283	11,486	26,032,20
Berne	436	16,886	30,768,—
Lucerne	102	6,968	7,659,—
Uri	15	534	951,60
Schwytz	46	2,068	4,509,60
Obwald	11	590	903,—
Nidwald	13	1,201	1,807,80
Glaris	38	1,877	4,034,40
Zug	14	1,154	1,311,60
Fribourg	60	3,162	5,485,20
Soleure	128	4,789	10,891,20
Bâle-Ville	11	1,556	1,968,60
Bâle-Campagne	79	3,283	7,253,40
Schaffhouse	35	1,424	3,207,60
Appenzell-Ext.	39	1,997	3,359,40
Appenzell-Int.	13	565	1,346,40
St-Gall	193	9,328	18,812,40
Grisons	178	4,181	7,471,80
Argovie	243	8,168	16,743,—
Thurgovie	136	4,636	10,022,40
Tessin	51	4,145	8,607,60
Vaud	256	15,112	33,977,40
Valais	85	2,305	3,117,—
Neuchâtel	66	3,468	6,984,60
Genève	9	3,070	2,560,20
TOTAUX	2,540	113,953	219,785,40

Le comité d'organisation du Tir fédéral de 1885, à Berne, nous adresse l'appel ci-après aux tireurs suisses et aux amis du tir :

Chers confédérés et amis ! — Aussitôt arrivée à Berne, la nouvelle du choix de cette ville pour le Tir fédéral de 1885 avait été saluée par des salves d'artillerie, et un cortège aux flambeaux, improvisé en quelques instants, avait manifesté la joie de la population.

Dès lors, les difficultés de la lourde tâche qu'impose l'organisation d'un Tir fédéral n'ont point modifié ce sentiment patriotique. Les sociétés de tir de la ville de Berne se sont mises courageusement à l'œuvre avec le concours empressé des tireurs de tout le canton, les divers comités ont été constitués, les mesures préliminaires ont été prises, et le capital de garantie pour les dépenses du tir a été complètement souscrit.

En même temps, l'emplacement du Kirchenfeld, désigné d'avance pour le Tir, a été mis à notre disposition par la *Berne Land Company*, avec une obligeance à laquelle nous rendons hommage, et nous ne doutons pas que cette circonstance ne contribue puissamment à la réussite de la fête.

Les travaux pour les diverses constructions ont déjà commencé, sur la base des plans généraux approuvés par le Comité d'organisation. La pensée qui a présidé à l'élaboration de ces plans a été de donner aux nombreux visiteurs du tir toutes les facilités de communications qu'exige une grande fête patriotique, tout en tenant compte des intérêts spéciaux du tireur, et de laisser à l'ensemble son caractère de simplicité. Le splendide panorama qui se déroule autour du Kirchenfeld remplacera avantageusement les luxueux décors et marquera de son cachet l'emplacement de la fête mieux que ne pourraient le faire les plus habiles ouvriers.

Le plan du tir, arrêté d'un commun accord avec le comité central de la Société des carabiniers suisses, tiendra compte de toutes les légitimes exigences et signalera une nouvelle étape dans la voie du progrès largement ouverte par l'adoption des armes de précision pour toute l'infanterie suisse.

Une attention toute spéciale sera vouée au tir de section dont l'initiative a été prise la première fois à un tir fédéral par nos amis de Fribourg.

Confédérés et amis ! — Nous ne nous dissimulons pas l'importance de la tâche que nous avons entreprise, mais nous comptons fermement sur votre loyal appui pour que le Tir fédéral de 1885 ait le caractère d'une vraie fête populaire et nationale.

Nous recommandons, entre autres, à votre générosité le pavillon des prix, qui fut toujours, dans les tirs fédéraux, une brillante manifestatation de la solidarité suisse. Les dons d'honneur seront reçus avec reconnaissance par le comité des Finances.

Le tir s'ouvrira le dimanche 19 juillet 1885 et durera jusqu'au 28 du même mois.

Nous vous y convions tous, enfants de la Suisse, tireurs et amis du tir, vous aussi que les destinées ont appelés à vivre à l'étranger, d'où vos regards se dirigent vers la patrie dans toutes les grandes occasions !

Venez nombreux à Berne vous abriter sous les plis de la bannière fédérale !

Venez échanger avec vos frères quelques paroles de concorde et de bonne amitié, que l'écho répétera dans nos quatre langues nationales ! (1)

Venez montrer comment se comporte un peuple républicain, chez lequel les divergences d'opinions politiques et de croyances religieuses, ainsi que l'inégalité des positions sociales, sont mises à l'arrière-plan dés que s'élève la grande voix du patriotisme !

En attendant de vous souhaiter la bienvenue dans la ville fédérale où chacun se prépare à vous faire un accueil cordial, nous vous envoyons, chers confédérés et amis, notre salut patriotique et fraternel !

Berne, le 6 novembre 1884.

Au nom du comité d'organisation : Le président, SCHERZ, colonel.
Les secrétaires, Elie DUCOMMUN, secrétaire-général des chemins de fer Jura-Berne-Lucerne ; H. LIENHARD, juge d'appel.

(1) *Observation de la rédaction.* Nous constatons avec d'autant plus de plaisir l'expression de ces nobles sentiments qu'on ne s'en serait pas douté quand le principal journal de la ville de Berne déclarait naguère, avec force injures, que les Bernois ne voulaient plus de *Welsches* dans leurs réunions militaires. Il paraît qu'au moins l'argent des *Welsches* fait exception à la règle nouvelle.

Tir de sections. — On lit dans le *Démocrate* de Delémont :

« Il paraîtrait que quelques citoyens de la Suisse orientale s'occupent très activement d'un grand tir de sections, auquel on convierait toutes les sociétés de tir et tous les principaux corps de musique de la Suisse. On nous affirme que la société des *Armes-Réunies* de la Chaux-de-Fonds aurait déjà fait parvenir son adhésion. Comme une pareille fête porterait un grand préjudice au tir fédéral de 1885, on fait, dit-on, d'actives démarches pour faire remettre à l'année prochaine, soit en 1886, la réalisation de cette idée. Celle-ci n'est, du reste, pas toute neuve, car on peut lire dans le n° 51 de la *Schweiz. Schützenzeitung* du 2 décembre dernier, et dans le n° 285 des *Basler-Nachrichten* du 30 novembre précédent, deux articles intitulés l'un « Une voix de la Suisse primitive » et l'autre « La Société fédérale des carabiniers, » dans lesquels on propose de séparer complétement le tir fédéral de sections du tir fédéral proprement dit, pour permettre à toutes les sociétés, même les plus faibles et les plus pauvres, d'y prendre part.

Tir cantonal vaudois. — Dans sa séance de samedi dernier 27 décembre, et à la demande des comités de Payerne, le comité central de la Société vaudoise des carabiniers a désigné, pour la vérification des comptes en faveur des tireurs qui ont participé au dernier tir, MM. *Cherix,* vice-président du Grand Conseil, à Aigle ; *Matthey,* député, à Lausanne ; *Martinoni,* député, à Rolle ; Théodore *Henny,* secrétaire de la Société des carabiniers de Lausanne. Cette vérification aura lieu, sans doute, au commencement de janvier et les comités de Payerne sont prêts à rendre compte de leur gestion.

Démocrate (de Payerne).

Dans une récente réunion, le comité de la Société vaudoise des carabiniers a voté un don de 500 fr. pour le tir fédéral de Berne.

La Société possède actuellement un capital de 20,137 fr. entièrement déposé à la Banque cantonale. Dans ce capital figure la somme de 12,808 fr. versée par le comité du tir cantonal de Payerne, soit 8308 fr. en espèces et le solde par rencontre pour couvrir les 4500 fr. alloués comme prix par le comité central. (*Estafette.*)

Dans la même séance, le dit comité a reçu quelques exemplaires de la pétition ci-après, revêtue, assure-t-on, d'environ 200 signatures :

Au Comité de la Société vaudoise des carabiniers.

Monsieur le Président et Messieurs,

Les tireurs soussignés, tous membres de la Société, étant donné le résultat du tir cantonal de Payerne et pour en atténuer les conséquences en relevant l'honneur de notre Société, cela en faveur des prochains tirs cantonaux, se font un devoir de vous demander les quelques modifications suivantes qui nous paraissent urgentes.

Les soussignés ont officiellement appris qu'à Payerne la valeur des dons d'honneur affectés aux cibles secondaires a été déduite de la recette de chacune de ces cibles et gardée par la caisse du tir. Nous protestons énergiquement contre cette façon de procéder ; en effet, il n'est pas juste de faire payer aux tireurs des prix qui leur ont été offerts et qui n'ont pas dû être achetés avec la recette du tir.

Ce mode de procéder est du reste contraire à l'art. 46 de notre règlement qui dit que les dons d'honneur sont exempts de toute retenue.

En conséquence nous vous prions, Messieurs, d'appliquer le règlement, car si l'on continuait ainsi, on risquerait fort de compromettre gravement pour l'avenir la réussite de nos fêtes cantonales de tir dont le résultat dépend presque uniquement de la quantité des dons qui font l'ornementation du pavillon des prix.

A cette occasion, nous nous permettrons, Messieurs, d'attirer votre attention sur ce que les dons en nature sont trop souvent taxés bien au dessus de leur valeur réelle ; il y aurait donc lieu de prescrire un classement rationnel des prix, basé sur une nouvelle taxe faite par des hommes compétents.

Nous demandons instamment aussi que dorénavant les Comités qui auront la direction de nos tir cantonaux soient avisés qu'il est interdit de transformer les prix et que ceux en espèces doivent être livrés tels quels, suivant l'esprit dans lequel le don a été fait.

Encore un point sur lequel nous devons particulièrement insister, vu ce qui s'est passé à Payerne. Il est bon et nécessaire que pour ce tir et les suivants chaque tireur reçoive, sous le contrôle du Comité central, un compte-rendu donnant à chaque cible la liste des prix et primes, leur provenance, etc. ; puis le compte financier détaillé, afin que chacun puisse vérifier lui-même et facilement l'exactitude des répartitions.

Dans l'espoir que les quelques propositions qui précèdent seront prises en considération, nous vous présentons, Monsieur le Président et Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Circulaire du département militaire suisse.

BERNE, 22 décembre 1884.

L'article 15 de l'organisation militaire prévoit que les hommes incorporés qni se fixent définінivement dans un autre arrondissement militaire, peuvent être transférés dans un autre corps de troupes de l'arrondissement de leur nouveau domicile, et cela spécialement dans le but de pouvoir mobiliser rapidement les différents corps de troupes à un moment donné.

Nous avons pu, toutefois, nous convaincre que cette mesure est loin d'être observée partout, car il arrive fréquemment que des hommes restent incorporés dans le corps où ils avaient été recrutés, tandis que depuis longtemps ils se sont fixés définitivement dans un autre arrondissement, souvent même très éloigné.

C'est pourquoi nous avons l'honneur de vous inviter à profiter cette année de l'épuration des contrôles pour biffer ces hommes dans les contrôles de votre canton, et pour les porter en diminution, même dans le cas où aucune demande semblable n'aurait été formulée par eux, puis de les attribuer, pour l'incorporation, au canton dans lequel ils ont transféré définitivement leur domicile, à moins que la langue qu'ils parlent ne s'oppose à cette mesure. Pour l'avenir, vous voudrez bien aussi pourvoir à ce qu'il en soit ainsi et à ce que cette opération se fasse d'office par les cantons intéressés.

Selon décision du Département du 24 décembre 1884 et circulaire de l'administration du matériel du 9 janvier, la fabrique fédérale de munitions fournira dorénavant, en remplacement de la graisse à cartouches actuelle, composée de $^5/_6$ de graisse de mouton et $^1/_6$ de cire, une graisse minérale (vaseline) qui fournit un graissage plus durable et résistant mieux au froid.

Nous apprenons que M. F. Liechti, capitaine de troupes d'administration et secrétaire au bureau du génie fédéral, vient de prendre la rédaction du *Blätter für Kriegsverwaltung.*

Les résultats du recrutement d'automne 1884 donnent un total de 14,488 hommes répartis, par division et par arme, comme l'indique le tableau ci-contre :

Arrondissements de Division	Infanterie		Cavalerie		Artillerie								Génie			Troupes sanitaires	Troupes d'administration	TOTAL
	Fusiliers	Carabiniers	Dragons	Guides	Batteries attelées		Batteries de montagne	Compagnies de position	Colonnes du parc		Artificiers	Bataillon du train	Sapeurs	Pontonniers	Pionniers			
					Canonniers	Soldats du train			Soldats du parc	Soldats du train								
I	1698	—	52	4	56	67	18	48	10	24	—	33	74	27	21	59	11	2202
II	1209	—	26	7	59	61	—	15	13	23	—	43	49	12	13	50	12	1592
III	1057	—	39	6	81	94	—	19	16	30	16	47	59	23	17	52	15	1571
IV	1166	—	41	4	61	70	—	5	19	30	8	46	48	12	9	52	22	1593
V	1370	—	32	5	97	118	—	33	17	21	8	36	69	24	14	64	13	1921
VI	1523	—	45	3	54	87	—	19	15	23	9	38	60	28	24	58	15	2001
VII	1679	—	37	4	58	77	—	23	11	15	1	41	46	19	14	57	22	2104
VIII	1159	3	—	7	20	21	28	—	14	39	—	52	72	9	15	53	12	1504
Total	10861	3	272	40	486	595	46	162	115	205	42	336	477	154	127	445	122	14488

Dans le nombre des nominations faites par le Conseil fédéral dans ses séances des 13 et 18 décembre dernier, nous relevons les suivantes :

Au grade de lieutenant d'artillerie de campagne (colonnes de parc) : MM. Brémond, Aloïs-Frédéric, à Genève ; Moricand, Philippe, à Prangins ; Tavernier, Maurice, à Martigny ; Hottinger, Théodore, à la Tour-de-Peilz ; Boillot, Paul-Edouard, à Reconvillier.

Au grade de lieutenant du train d'armée : M. Nippel, Fritz, à Neuchâtel.

Au grade de lieutenant du génie : MM. Imobersteg, Jean, à Bienne ; Courvoisier, Paul, à la Chaux-de-Fonds ; Renfer, Frédéric, à Boujean.

Le Département militaire fédéral a en outre procédé aux transferts ci-après dans l'artillerie de campagne :

I. Des batteries attelées dans les colonnes de parc : MM. Furrer, Louis, 1er lieutenant ; Ducraux, Henri, id., à Nyon ; Spengler, Ed., id., à Orbe ; Borel, Jules, id. ; Fatio, Charles, lieutenant, à Genève ; Gavillet, Adolphe, id., à Lausanne.

II. Des colonnes de parc dans les batteries attelées : MM. Haag, Auguste, capitaine, à Bienne ; Freymond, Victor, 1er lieutenant ; Chabloz, Arthur, lieutenant, à Morges.

M. le 1er lieutenant van Muyden, Théophile, à Lausanne, a passé de la compagnie de position nº 14 L. à la colonne de parc nº 4.

M. le 1er lieutenant Joannot, Auguste, à Berne, a été désigné comme adjudant du bataillon du train nº II.

Ont été commandés en qualité d'adjudants : MM. Diodati, Charles, lieutenant, brigade d'art. VI ; Vautier, David, id,, régim. d'art. 1/II ; Lardy, Paul, id., régim. d'art. 2/II ; Courvoisier, Edouard, id., parc de division II.

M. le 1er lieutenant J.-J. Mercier, à Lausanne, a été relevé de ses fonctions d'adjudant du régiment d'artillerie 1/II.

Berne. — Le Conseil d'Etat a nommé au grade de lieutenants d'infanterie dans la IIe Division :

M. Chopart, Jules-Bertrand, né en 1861, de Sonvilliers, à St-Imier, bat. nº 23/1. — M. Schwob, Arthur, né en 1860, de Vernéaz, à St-Imier, bat. nº 24/3. — M. Delévaux, Edouard, né en 1863, de Tramelan, à Courtelary, bat. nº 22/3. — M. Trepp, Ernest, né en 1862, de et à Laufon, bat. nº 23/4.

Fribourg. — Les mutations d'officiers survenues pendant le IVe trimestre 1884 sont les suivantes :

Libérés du service :

1840	Landerset, Louis,	capitaine,	bataillon	17.
1839	Cornuz, Eugène,	»	»	16.
1840	Gottrau, Charles,	»	»	14.
1840	Ræmy, Auguste,	capitaine-adjud.	»	15.
1840	Jungo, Charles,	1er lieutenant,	»	14.
1840	Ackermann, Joseph,	»	»	14.

Passés à la landwehr :

1849 Petitpierre, Edmond, capitaine, escadron 5.

Nominations au grade de lieutenant :

Infanterie. Herzog, Hermann, à Genève, bataillon 15.
Menoud, Paul, à Fribourg, » 14.
Pape, Xavier, » » 17.
Blanc, Edmond, à Marly » 15.
Schmidt, Frédéric, à Genève, carabiniers 2, comp. 1.
Artillerie. Menoud, Alphonse, à Romont, batterie 9.
Cavalerie. Vonderweid, Gaston, à Fribourg, escadron 6.

Promotions :

Artillerie. Ruffieux, Emile, à Lausanne, au grade de capitaine de la batterie 9.
Infanterie. Au grade de 1er lieutenant, Castella, Rodolphe, bat. 15.

Dispensés définitivement par la Commission sanitaire en octobre 1884 :

Infanterie. Gottrau, Ernest, lieutenant, bataillon 15.
Léon, Pierre, 1er lieutenant » 16.
Bosson, Alfred, » » 15.

1853. Spuhler, Alphonse, 1er lieutenant, batterie 9, absent du pays, a été classé parmi les officiers non incorporés.

Valais. — Le Conseil d'Etat a nommé au grade de lieutenant d'infanterie :

Bat. 12. Wuilloud, Stanislas, de Collombey, brevet du 14 nov. 1884
» 12. Theytaz, Julien, d'Orsières, » 15 »
» 12. Stockalper, Maurice, de St-Maurice, » 16 »

Ont été promus, en date du 12 décembre 1884, au grade de capitaines d'infanterie, MM. les premiers lieutenants :

Bat. 12. Turin, Cyrille, de Monthey ;
» 12. Veuthey, Ernest, à Moudon ;
» 12. Droz, Florentin, à Bex.

Au grade de lieutenant d'artillerie de campagne, avec incorporation dans la batterie de montagne 62 :

Contat, Armand, de Monthey, en date du 23 décembre ;
Fama, Attilio, de Saxon, » 24 »

Genève. — Les promotions et nominations suivantes sont survenues dans le corps d'officiers du canton de Genève, pendant le mois de décembre 1884.

En date du 12 décembre :

MM. les premiers lieutenants Chenevière, Alfred, et Künzler, Jean-Jaques, ont été promus au grade de capitaines dans l'infanterie de landwehr.

Le 23 décembre :

MM. Delapalud, François, et Bedot, Maurice, ont été nommés au grade de lieutenants dans l'artillerie de campagne (batteries attelées).

Le 13 janvier :

M. Romieux, Henri, au grade de 1er lieutenant dans l'infanterie d'élite (Bat. 13, comp. 3).

Vaud. — Le Conseil d'Etat a procédé aux promotions suivantes dans le corps des officiers de ce canton :

a) *Infanterie.* — 26 décembre 1884.

Au grade de major, M. le capitaine-adjudant Besson, Constant, à Yvonand. — Au grade de capitaine, MM. les 1ers lieutenants Bidlingmeyer, Georges, à Lausanne ; Savioz, Henri, à Yvorne ; Jorand, Julien, à Essertines sur Rolle ; Vincent, Alfred, à Echallens ; Marquis, Victor, à Lausanne ; Golay, Armand, à Romainmôtier. — Au grade de 1er lieutenant : MM. les lieutenants Monnet, Frédéric, à Cossonay; Champendal, Emile, à Lausanne ; Pavillard, Charles, à Lausanne ; Magnin, Louis, à Bettens ; Leresche, Ulysse, à Ballaigues ; Fivaz, Jean, à Payerne ; Miéville, Charles, à Sédeilles ; Cuendet, Jules, à Ste-Croix ; Platel, Henri, à Lausanne ; Vaucher, Henri, à Pully ; Demierre, Auguste, à Vevey ; Gorjat, Emile, à Cully ; Roch, Louis, à Château-d'Œx ; Durand, Auguste, à Lausanne. — Au grade de 1er lieutenant de carabiniers MM. les lieutenants Noverraz, Louis, à Cully ; Perrin, Alphonse, à Ouchy ; Morin, Constant, à Lausanne.

b) *Cavalerie.* — 6 janvier 1885.

Au grade de lieutenant MM. de Coulon, Charles, à Neuchâtel ; Regamey, Jaques, à Lausanne ; Curtin, Henri, à Territet.

c) *Artillerie.* — 8 janvier 1885.

Au grade de lieutenant de batteries attelées MM. Lavanchy, Hermann, à Vevey ; de Loës, Hugues, à Aigle ; Faillettaz, Henri, à Lausanne ; Carrard, L.-G.-Etienne, id. ; Maison, Charles, à Roche.

France. — Par décret du 14 décembré écoulé, il est créé un 4e régiment de tirailleurs (turcos) et un 2e régiment étranger.

Le texte de ce dernier décret, qui peut intéresser bon nombre de nos compatriotes, est de la teneur suivante :

Le Président de la République française, vu la loi du 13 mars 1875, la loi du 12 décembre 1884, le décret du 22 septembre 1881, et le décret du 12 juillet 1883 ; sur le rapport du ministre de la guerre, décrète :

Art. 1er. — La légion étrangère actuellement existante est dédoublée et forme deux régiments.

Art. 2. — Ces deux corps de troupes sont respectivement dénommés 1er et 2e régiment étranger.

Art. 3. — Chaque régiment comprend 4 bataillons de 4 compagnies et une compagnie de dépôt.

Art. 4. — La composition des cadres de chaque régiment et l'effectif en simples soldats de chacune des compagnies qui le composent sont déterminés par le tableau nº 5 de la série A, annexé à la loi du 13 mars 1875.

Art. 5. — Les deux régiments étrangers sont assimilés à l'ancienne légion étrangère en ce qui concerne le recrutement, l'avancement, l'administration, l'uniforme et les prestations de toute nature.

Art. 6. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

— La direction politique de la *République française* vient d'être remise à un comité composé de MM. Scheurer-Kestner, Edouard Millaud, sénateurs ; Ranc, Spuller, Deluns-Montaud et Jules Roche, députés.

— M. le général Campenon ayant donné sa démission comme ministre de la guerre, M. le général Lewal, commandant du 17e corps d'armée, à Toulouse, a été appelé à le remplacer.

Les motifs de la retraite du général Campenon, tels qu'ils auraient été exposés dans une allocution d'adieu à ses chefs de service, reproduite par les journaux de Paris du 6 janvier, seraient les suivants :

« Je quitte le ministère, aurait dit le général, par suite d'un désaccord avec mes collègues sur la politique extérieure.

» J'ai toujours pensé que l'occupation complète du delta du fleuve Rouge suffisait pour asseoir solidement l'influence française au Tonkin. Le gouvernement n'est pas partisan de l'occupation limitée. Il estime que nous devons étendre notre action jusqu'à des limites naturelles imparfaitement connues. Il se prépare à donner de la fixité à notre installation à Formose. Enfin, il est disposé à poursuivre la paix avec la Chine par une expédition au cœur même de l'empire et conduite sous la responsabilité du ministre de la guerre.

» La réserve que me commande ma position ne m'enpêche pas de croire que notre situation vis-à-vis de la Chine ne commandait pas de pareilles déterminations. L'état intérieur de la France, la place que les événements de 1870 lui ont faite en Europe, lui imposent une très grande circonspection en matière de politique extérieure. Mes collègues sont plus hardis que moi. Je me sépare d'eux pour ne pas dédoubler mes préoccupations et les réserver intactes au but que, ministre de la guerre, j'ai seul voulu avoir en vue.

» Mon honorable successeur est connu de vous tous. Il a été le précurseur de la plupart des réformes que nous avons préparées l'année dernière. Il les appliquera pour le bien de l'armée. »

PS. D'après quelques journaux de Paris, y compris la *République française* et le *Voltaire*, les paroles ci-dessus, attribuées au général Campenon par l'*Evénement*, devraient être notablement atténuées.

— Les journaux de Paris du 9 janvier calculent comme suit les forces françaises qui sont actuellement ou vont se trouver bientôt en Chine et Tonkin.

Une note du *Journal officiel* du 7 janvier sur l'état sanitaire donne, sous les drapeaux à la fin du mois d'octobre, 16,143 hommes.

4,000 hommes viennent d'arriver à Haï-Phong ou sont en route.

Six bataillons d'infanterie, deux de zouaves, deux de turcos, deux de la légion étrangère, soit 4,800 hommes, et un demi escadron de goums, 100 hommes, total 4,900 hommes, doivent partir avant la fin du mois.

La marine expédie également une batterie d'artillerie de 200 hommes, dont le matériel lui est fourni par la guerre.

On annonce enfin le départ, en février, de 8 bataillons, 6,400 hommes ; ce qui portera l'effectif, pendant la saison chaude, à 31,500 hommes.

D'un autre côté, le corps expéditionnaire de Formose vient d'être porté à 4,000 hommes, et la flotte de Chine sous les ordres directs de l'amiral Courbet compte 6,000 hommes environ.

La France va donc avoir 41,500 hommes en extrême Orient.

Allemagne. — Outre le Congo et le Niger, qui font l'objet d'une conférence internationale qui se prolonge à Berlin depuis deux mois, la politique coloniale, grande mode du jour, fournit à Berlin les petites nouvelles ci-après :

Le contre-amiral commandant en chef l'escadre allemande de la côte orientale d'Afrique, composée du *Bismarck* et de l'*Olga*, en station devant Cameroon, a télégraphié à l'amirauté que les équipages du *Bismarck* et de l'*Olga* avaient battu, dans les journées du 20, 21 et 22 décembre, à Cameroon, un parti de nègres révoltés. Plusieurs chefs de tribus, ainsi qu'un grand nombre de guerriers, ont été tués, dispersés ou faits prisonniers. Plusieurs villages ont été détruits. Malgré les difficultés du climat et du terrain, la tenue des troupes a été excellente.

Les pertes de l'escadre consistent en un matelot tué, 4 grièvement blessés et 4 légèrement. L'autorité a de nouveau arboré sans encombre le pavillon allemand.

L'empereur a fait exprimer sa satisfaction à l'escadre.

Une dépêche de Melbourne annonce que, d'après des informations considérées comme authentiques, un traité aurait été conclu entre le roi des îles de Samoa et le consul allemand, donnant à l'Allemagne droit à trois sièges dans le conseil du royaume de Samoa. Ce traité donnerait à l'Allemagne une grande influence dans les îles du Pacifique.

D'autre part, un télégramme de Wellington, 10 janvier, dit que le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a l'intention d'annexer les îles Samoa, et qu'un vapeur se tient prêt à partir aussitôt que la décision du gouvernement métropolitain sera arrivée.

Italie. — Les nouvelles du massacre de la mission Bianchi, dans le territoire de Doya près Kouriboula, à 6 journées de la frontière abyssinienne, paraissent avoir décidé le gouvernement italien à montrer aussi son drapeau en Afrique. Une expédition va partir pour Assab, petite station italienne créée il y a quelques années par la compagnie Rubattino, dans la mer Rouge.

Sur les ordres aussi promptement donnés qu'exécutés du nouveau

ministre de la guerre, général Ricotti, le corps d'expédition se rassemble à Naples pour s'embarquer sur plusieurs transports, dont les principaux sont le cuirassé ***Principe Amedeo*** portant le pavillon du contre-amiral Bertelli, et le beau steamer ***Gottardo*** de la Société générale de navigation.

Ce corps d'occupation se compose comme suit : un bataillon mixte de bersagliers, fourni, l'état-major par le 4e régiment, et les quatre compagnies par une compagnie détachée de chacun des quatre régiments nos 1, 4, 7, 8; commandant le lieutenant-colonel Putti; une compagnie d'artillerie, 1re du 17e régiment, soit batterie de 6 pièces commandée par le capitaine Di Blasi ; un peloton du génie, volontaires du 2e régiment (sapeurs) et du 3e (télégraphistes) ; un détachement de carabiniers royaux (gendarmes), et divers détachements d'infirmiers et de troupes d'administration. Le colonel Tancrède Saletta, chef d'état-major du XIIe corps d'armée, à Palerme, a reçu le commandement en chef du corps d'occupation. Sont attachés à son état-major : le capitaine du génie Spaccamela, le capitaine d'infanterie (9e régiment) Cammenzuli, le capitaine d'intendance Marocco ; le capitaine-médecin du 4e régiment de bersagliers, le lieutenant-comptable Gallino, le sous-lieutenant de bersagliers (9e régiment) Citati.

L'escadre de la mer Rouge aux ordres du contre-amiral Bertelli, comprendra, outre les transports sus-mentionnés, les corvettes ***Garibaldi*** et ***Amerigo Vespucci***, les cuirassés ***Castelfidardo*** et ***Principe Amedeo***, les avisos ***Messagiero, Vedetta*** et ***Esploratore***.

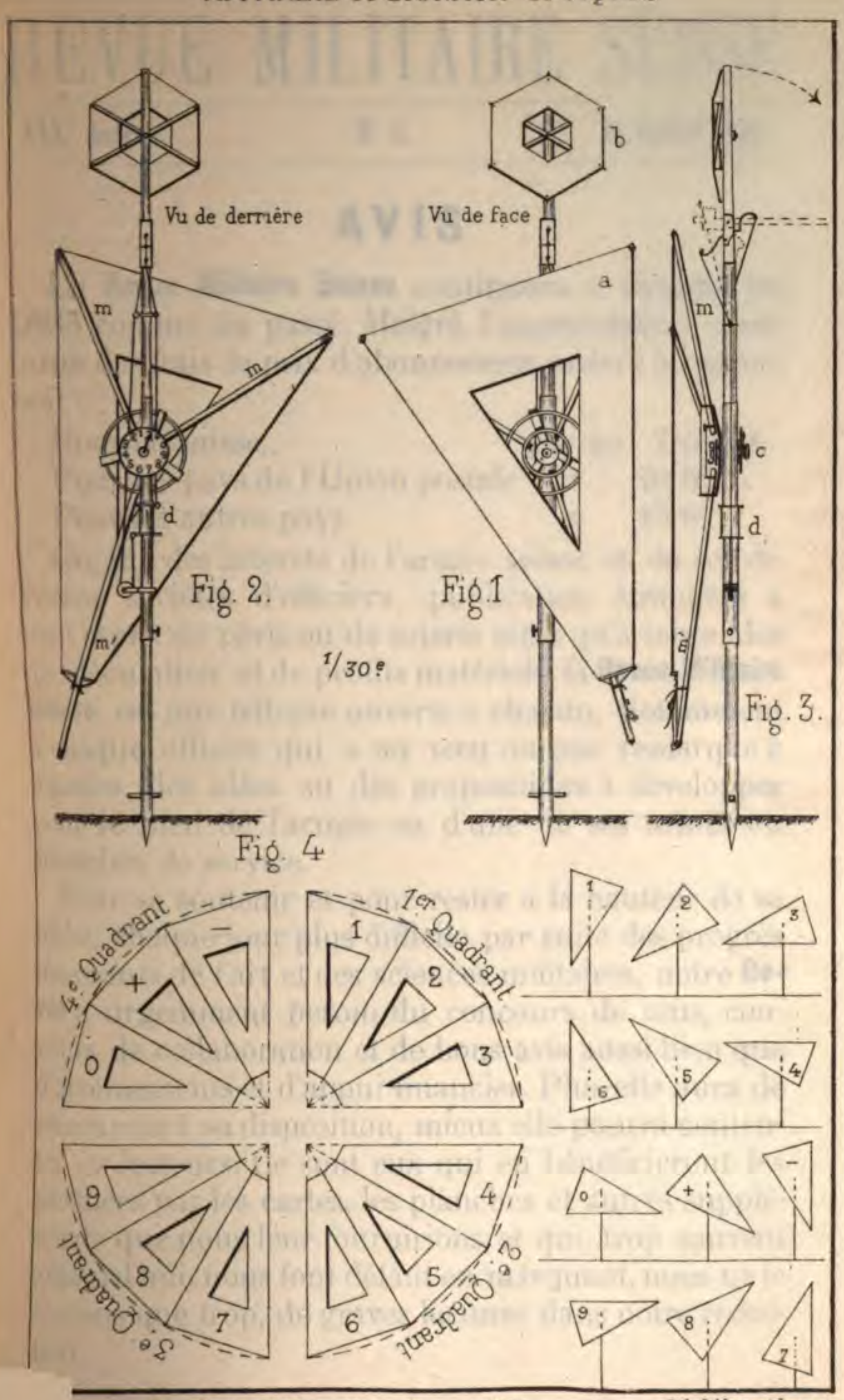
Il ne reste qu'à souhaiter bon voyage à ces pionniers d'élite chargés d'ouvrir à l'Italie moderne de nouvelles voies au-delà des mers, où maintes occasions s'offriront à eux de retrouver les traces d'illustres aïeux.

Espagne. — Des nouvelles navrantes arrivent de ce pays et notamment de la belle province d'Andalousie, ravagée par des tremblements de terre depuis le 25 décembre, qui ont détruit des milliers de maisons et causé la mort d'environ 2 mille personnes.

L'armée a été employée aux mesures de sauvetage, et d'éminents services ont été rendus entr'autres par les troupes du génie et de l'infanterie à Grenade, à Malaga et environs. Plus de 40 mille personnes ont émigré de ces deux dernières provinces ; à peu près autant y campent sous des tentes à proximité des ruines. Le roi et ses principaux ministres se sont rendus sur les lieux dévastés et ont répandu de nombreux secours. Bien d'autres secours seront encore nécessaires en face d'un désastre qui rappelle celui de Lisbonne en 1755, de la Calabre en 1784, de la Californie et du Pérou en 1868.

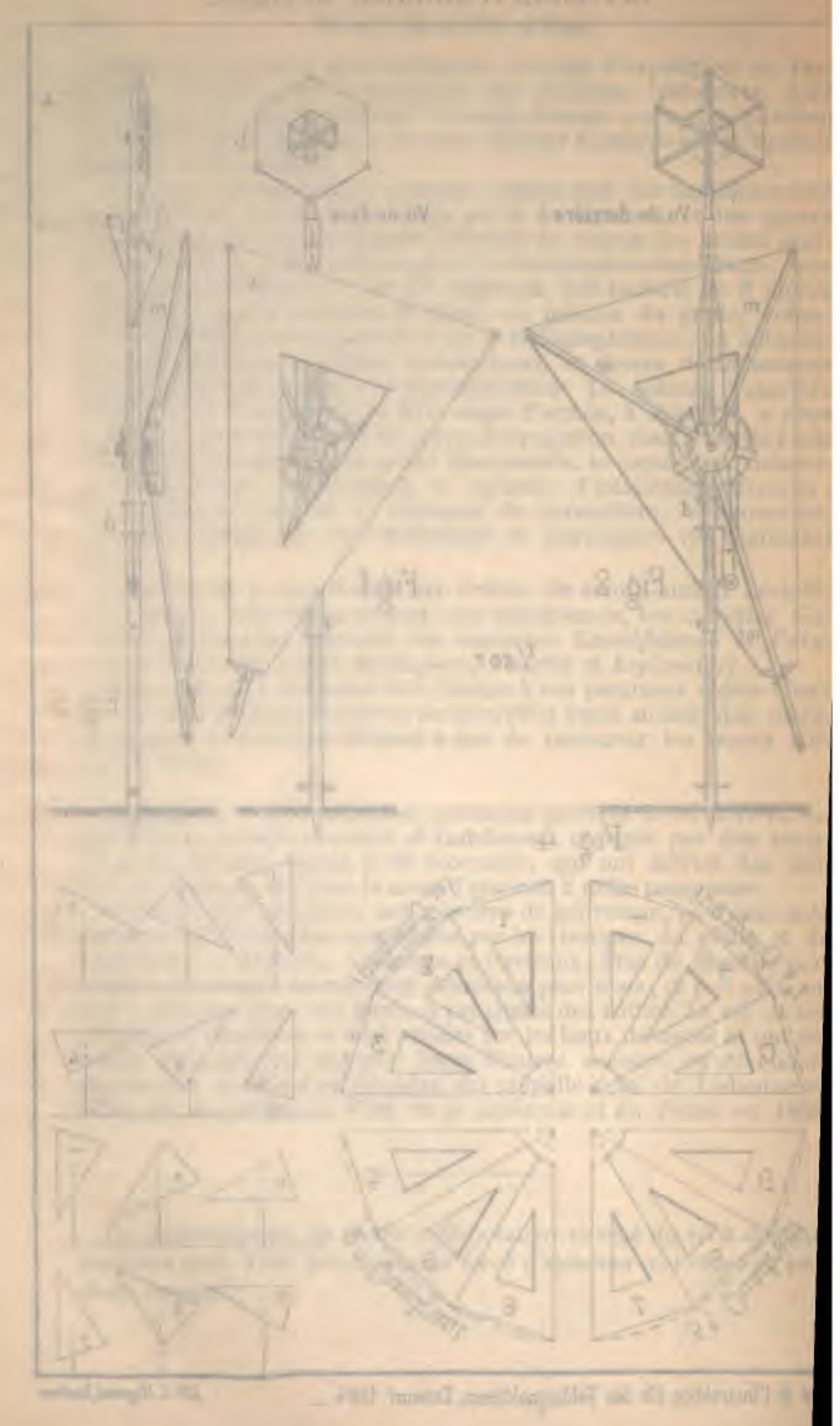
Un empêchement de notre collaborateur chargé du récit des manœuvres de la VIIIe Division nous force d'ajourner cet objet au prochain numéro.

APPAREIL À SIGNAUX OPTIQUES



ıstruktion für den Feldsignaldienst. Entwurf 1884. —

Lith. L. Magnenat, Lausanne



REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXe Année. N° 2. 15 Février 1885

AVIS

La **Revue Militaire Suisse** continuera à paraître en 1885 comme du passé. Malgré l'augmentation constante des frais le prix d'abonnement restera le même, soit :

Pour la Suisse,	par an	7 fr. 50.
Pour les pays de l'Union postale	»	10 fr.
Pour les autres pays	»	15 fr.

Organe des intérêts de l'armée suisse et de ses diverses sociétés d'officiers, publication étrangère à tout esprit de parti ou de coterie ainsi qu'à toute idée de spéculation et de profits matériels, la **Revue Militaire Suisse** est une tribune ouverte à chacun, notamment à chaque officier qui a un vœu ou une remarque à émettre, des idées ou des propositions à développer pour le bien de l'armée ou d'une de ses armes ou branches de service.

Pour se soutenir et pour rester à la hauteur de sa tâche, chaque jour plus difficile par suite des progrès incessants de l'art et des sciences militaires, notre **Revue** a urgemment besoin du concours de tous, concours de collaboration et de bons avis aussi bien que d'abonnements et d'appui financier. Plus elle aura de ressources à sa disposition, mieux elle pourra contenter ses lecteurs. Ce sont eux qui en bénéficieront les premiers par les cartes, les planches et autres suppléments que nous leur fournirions et qui, trop souvent aujourd'hui, nous font défaut en marquant, nous ne le sentons que trop, de graves lacunes dans notre rédaction.

En conséquence la **Revue Militaire Suisse** prend la liberté de se recommander à la bienveillance de ses anciens abonnés et aussi à celle des jeunes militaires qui n'ont pas encore pris d'abonnement, ainsi qu'aux diverses sociétés et autorités militaires avec lesquelles elle est en rapport depuis de longues années.

Les personnes qui ne refuseront pas l'un des deux premiers numéros de l'année 1885 seront censées abonnées.

Avec notre numéro de mars nous prendrons en remboursement le montant de l'abonnement de l'année 1885.

La Rédaction.

Le général Todleben.

L'année 1884 a vu s'éteindre, à Soden, près de Francfort-sur-le-Mein, le célèbre général du génie Todleben, le Vauban russe, le savant et tenace défenseur de Sébastopol, le dompteur de Plewna, le premier ingénieur de notre époque contemporaine. A tous égards il est bon et instructif de retracer les principaux traits de cette carrière militaire si bien remplie et si glorieuse, et c'est ce que nous ferons ici d'après quelques publications récentes de divers pays qui toutes s'accordent à rendre hommage à la mémoire de l'illustre homme de guerre.[1]



Edouard-Franz-Ivanovitch Todleben nâquit le 8 mai 1818 à Mitau, où son père était négociant. Plus tard il se transféra à Riga.

[1] Voir entr'autres la brochure « Le général comte Todleben, sa vie et ses travaux » par le général belge Brialmont ; la notice « General Graf v. Todleben » par le capitaine Zernim, rédacteur der *Allg. Milit. Zeitung*, basée essentiellement sur celle du général Brialmont et publiée dans l'*Organ f. mil. wissenschaftlichen Vereine*, de Vienne ; divers articles du *Times* et d'autres journaux, d'après l'*Invalide russe* ; journaux militaires français, notamment le *Progrès militaire* du 15 novembre 1884. — Voir en outre *La défense de Sébastopol*, par E. de Todleben. 2 forts vol. in-4, avec atlas in-folio. Atlas historique et topographique de la guerre d'Orient, Paris 1858. Siége de Sébastopol, par le général Niel.

C'est dans cette dernière ville, au pensionnat du docteur Hüttel, que le jeune Edouard fit ses études. De bonne heure sa vocation pour les armes et surtout pour le génie se déclara, et à l'âge de 14 ans il entra dans l'école du génie militaire, aujourd'hui « Ecole Nicolas, » bien preparé par les soins du capitaine du génie Kirpitcheff.

Après quatre ans de sérieuse application dans cette excellente école, Todleben fut nommé enseigne du génie. Mais quelques mois après, au printemps 1836, il dut rentrer chez son père à Riga pour cause de santé. Le foyer de famille et l'air natal le rétablirent et en novembre il put reprendre ses cours. L'année suivante il obtint le grade de sous-lieutenant, toutefois il ne put faire son examen de sortie étant de nouveau tombé malade. On lui vint en aide en le détachant au génie de Riga, ce qui lui permettait de suivre à son service en même temps que d'avoir les bons soins de ses proches.

Ce n'en était pas moins un grave contretemps. L'école, au lieu de le conduire jusqu'au grade de lieutenant, devait être définitivement abandonnée et Todleben n'avait en perspective que le renom et l'avenir d'un demi « fruit sec. » C'est alors qu'il commença à montrer les qualités de son caractère ferme et résolu. Il se fit son programme particulier d'études ultérieures et s'appliqua à le suivre fidèlement. Sans quitter ses livres et ses plans il voulut s'adonner à la pratique des travaux de sape et de mine, et il demanda, en 1839, à passer au bataillon des grenadiers-sapeurs, qui était alors campé près de la forteresse de Dunabourg.

En 1840, il obtint d'être détaché au bataillon d'instruction du génie à St-Pétersbourg. Là il augmenta notablement ses connaissances scientifiques et il reçut cette même année le grade de lieutenant; il fut en même temps félicité pour ses travaux par le général Schilder, qui devint dans la suite son protecteur et son ami. Huit années se passèrent à cette instructive et saine activité pendant lesquelles Todleben travailla entre autres aux fortifications de Kiew. Le 12 mai 1845, il fut nommé capitaine en second.

En 1848, envoyé à l'armée du Caucase, il prit part aux opérations militaires dont le Daghestan était alors le théâtre. En qualité d'ingénieur attaché au corps du prince Argoutinski-Dolgoroukoff, il rendit de bons services et en fut récompensé par le grade de capitaine en premier. Il avait entre autres contribué largement au succès du siège de Guerguebil.

Il assista aussi, dans cette même année, à la délivrance du fort Akhta et à l'assaut de la position retranchée qu'occupait, en avant du village Miskendji, un corps de Schamyl d'environ 10,000 hommes. Il fut décoré de l'ordre de Saint-Vladimir de 4e classe avec rosette pour le courage dont il fit preuve dans cette attaque.

En 1849 il coopéra au siège du fort de Tchokh. Pendant les quatre derniers mois de ce siège, ce fut lui qui dirigea les travaux d'attaque, lesquels devaient aboutir à la destruction du fort, le prince ayant décidé qu'on n'exposerait pas les troupes aux chances incertaines d'un assaut.

Cette expédition valut à Todleben un sabre d'honneur, avec poignée en or, portant l'inscription : « Pour bravoure » à laquelle on aurait pu justement ajouter « pour sagesse. »

Il quitta le Caucase en 1850, nommé aide-de-camp du général Schilder, commandant du génie de l'armée active. Un an après, il passa dans le génie de la garde et fut chargé de diriger les travaux pratiques des sapeurs de ce corps.

La guerre d'Orient, qui éclata en 1853, allait donner la vraie mesure de notre héros. Au début de la guerre le général Schilder, désigné pour l'armée des principautés, offrit à son ancien aide-de-camp de se l'attacher de nouveau, ce que Todleben accepta avec empressement. Il fut nommé lieutenant-colonel en janvier 1854. On le chargea, quelques semaines après, d'étudier les fortifications de Kalafat et d'indiquer le moyen de s'emparer de la position qu'occupait l'ennemi. Il exécuta dans ce but une série de reconnaissances aussi hardies que difficiles et qui furent très utiles.

Dans les entrefaites, les troupes russes avaient déjà franchi le Danube et commencé le siège de Silistrie. Le lieutenant-colonel Todleben fut nommé major de tranchée, et le général Schilder directeur des travaux. Ce dernier ayant été blessé dès le début, Todleben le remplaça. Depuis l'ouverture de la première parallèle (20 mai) jusqu'à la fin du siège, il resta nuit et jour dans les tranchées; celles-ci étaient assez avancées le 19 juin pour qu'on pût faire sauter le front de tête du fort avancé Arab-Tabia.

Au moment où les troupes se disposaient à donner l'assaut, arriva, dans la nuit du 20 au 21 juin 1854, un aide-de-camp du feld-maréchal Paskevitch, avec l'ordre de lever immédiatement le siège et de repasser sur la rive gauche du Danube. L'attitude menaçante de l'Autriche, qui paraissait vouloir commencer alors

ce qu'elle a fait en partie quinze ans plus tard par l'occupation de l'Herzégovine, ordonnait l'évacuation des Principautés.

La sagesse de ce changement de plan ne tarda pas à être confirmée par l'intention trop tôt démasquée des alliés de débarquer en Crimée. La position de Sébastopol, entièrement découverte du côté de la terre ferme, inquiétait le prince Gortschakoff, et comme il savait que le prince Menchikoff, qui commandait en Crimée, n'avait pas sous la main d'officier du génie expérimenté, il se décida à lui envoyer le lieutenant-colonel Todleben. Celui-ci arriva à destination le 22 juin et se présenta immédiatement au prince Menchikoff, qui le reçut froidement en lui disant d'un ton sec: « Gortchakoff a sans doute oublié, dans sa distraction, que » j'ai à Sébastopol un bataillon de sapeurs. Reposez-vous et re- » tournez ensuite à l'armée. »[1]

Todleben profitant de la permission employa quelques jours à se reposer tout en examinant les fortifications. Il trouva la défense maritime en excellent état, mais constata que du côté de terre Sébastopol n'était protégé que par des embryons de fortifications, qui marquaient à peine la direction de la ligne à défen-

[1] Voici, comme orientation, le résumé des dates les plus mémorables de l'expédition de Crimée :

4 septembre 1854. Embarquement de l'armée française.

9 septembre. La flotte portant l'armée anglaise rallie la flotte turco-française à l'île des Serpents.

13 septembre. Débarquement des armées alliées à Eupatoria, près de Old-Fort.

20 septembre. Bataille de l'Alma.

27 septembre. L'armée alliée, après avoir franchi l'Alma, le Belbeck, arrive, par une marche de flanc, sur les hauteurs de Balaclava. Les Anglais s'emparent de cette ville et y établissent leurs bases d'opérations.

29 septembre. Reconnaissance de Sébastopol.

9 octobre. Ouverture de la tranchée à 700 mètres de la place.

17 octobre. Ouverture du feu contre la place. Les flottes combinées y prennent part.

25 octobre. Bataille de Balaclava.

5 novembre. Bataille d'Inkermann.

7 février 1855. Ouverture des tranchées de l'attaque Malakoff.

9 avril. Seconde ouverture du feu de toutes les attaques réunies.

Fin avril. Curieux plan de Napoléon III adressé au général en chef Canrobert.

22 mai. Prise du cimetière. Arrivée de la garde impériale.

24 mai. Expédition dans la mer d'Azoff.

25 mai. L'armée alliée occupe la ligne de la Tchernaïa.

7 juin. Prise du mamelon Vert.

18 juin. Assaut infructueux donné à Malakoff.

16 août. Bataille de la Tchernaïa.

8 septembre. Prise de Malakoff.

9 septembre. Les Russes évacuent la partie méridionale de la ville et se retirent dans la partie nord.

dre. Après une étude approfondie du terrain il crut pouvoir et devoir indiquer au prince les travaux à faire pour rendre la position tenable tout en demandant qu'on voulût bien le charger de ces travaux. Le prince Menchikoff jugeant qu'à l'approche de l'automne et des tempêtes équinoxiales, un déparquement des alliés serait impossible, répondit à Todleben : « Cette année, c'est » trop tard, et l'année prochaine nous aurons la paix. »

Et dans cette idée il n'avait fait aucun préparatif sérieux ni pour défendre la ville, ni pour s'opposer à la marche d'un ennemi aussi supérieur en nombre. On sait combien Menchikoff se trompait. Le 13 septembre les alliés débarquaient à Eupatoria et gagnaient, le 20 septembre, la bataille de l'Alma. Seulement après cette bataille, le prince reconnut son erreur et se décida à la réparer, en adoptant deux mesures importantes que Todleben lui avait conseillées : la construction d'un pont sur la baie du Sud, pour faciliter les communications entre les deux parties de la ville, et le barrage de la rade. Ce barrage se fit au moyen de dix navires qui furent coulés entre les forts Alexandre et Constantin, le 23 septembre. Ainsi les bâtiments alliés ne pouvaient profiter de leur supériorité pour s'introduire dans la rade pendant le siège et prendre à revers la défense.

Ayant le commandement de l'armée en campagne, le prince Menchikoff se montrait peu à Sébastopol. En son absence, l'autorité y était représentée par les amiraux Korniloff, Nakhimoff et Istomin. Ceux-ci constatèrent bientôt que Todleben était un homme actif, d'une capacité supérieure et d'une grande énergie ; aussi ils lui donnèrent carte blanche et le secondèrent avec dévouement et abnégation. L'affabilité de son caractère, son esprit de justice ainsi que sa grande bravoure lui attirèrent la confiance générale.

Il fallait bien tout cela pour lui faciliter la tâche qu'il avait à remplir et qui était immense. La place si célèbre de Sébastopol n'avait encore d'autres ouvrages permanents que ceux qui défendaient la rade et la mer, élevés d'après un plan de 1834, revu sur les lieux en 1837 par l'empereur Nicolas et resté à l'état d'ébauche. A la vérité, le prince Menchikoff, avant l'arrivée de Todleben, avait fait construire une lunette, la lunette Schwartz, à gauche du bastion central (B^on 5), et il avait, en outre, remplacé par des batteries en terre les bastions projetés. La marine avait bâti la tour Malakoff et élevé sur quelques points des barricades soutenues par de petites batteries. Le prince jugeait ce dispositif

suffisant pour résister à une tentative de descente opérée par un faible corps. Mais il ne répondait plus du tout aux exigences du moment. Il y avait urgence à couvrir le côté sud de la ville, qui, d'après le projet de 1837, devait être fortifié au moyen de huit bastions en terre, espacés de 800 à 1,700 mètres, reliés entre eux par des murs crénelés de 17 pieds de hauteur et défendus à la gorge par des casernes voûtées. Les casernes des bastions 4, 5 et 6 et les murs crénelés entre les bastions 5, 6 et 7 étaient seuls achevés. Aux emplacements où devaient être creusés les fossés des bastions 3, 4 et 6, il n'y avait qu'un petit nombre d'excavations pratiquées dans le roc. Les casernes défensives et les murs crénelés étaient entièrement vus de la campagne. Près des deux tiers de l'enceinte étaient complètement à découvert et ne possédaient que quelques batteries insignifiantes, séparées les unes des autres par de grands intervalles à travers lesquels il était facile, pour l'ennemi, au début du siège, de s'introduire brusquement dans la ville.

Todleben se donna immédiatement la tâche herculéenne de compléter cette enceinte de 7,500 mètres d'étendue et de la mettre en état de résister aux forces alliées. Il s'était dit que si l'on tirait parti de la population mâle de la ville, qui se composait presque entièrement de soldats de la marine et de l'armée de terre, les uns en activité de service, d'autres retraités, et si l'on faisait le sacrifice d'une partie de la flotte de la mer Noire, pour rendre disponibles son immense matériel et son nombreux personnel de marins-artilleurs, on pourrait mettre la ville à l'abri d'insulte pour peu que l'ennemi montrât de l'hésitation ou de la lenteur dans ses préparatifs d'attaque.

Les résultats répondirent à ses prévisions. Il put réaliser presque en tous points le programme qu'il s'était posé en ces termes : « Rechercher la position la moins étendue en largeur et la plus rapprochée de la ville et armer ses points principaux d'une artillerie formidable; relier ces points entre eux par des tranchées disposées pour la mousqueterie ; y établir des épaulements séparés pour quelques bouches à feu ; concentrer de cette manière sur tous les abords de la ville un feu puissant de front et de flanc, d'artillerie et de mousqueterie, et tâcher de battre autant que possible toutes les sinuosités de terrain par lesquelles l'ennemi pourrait s'approcher de la position. »

Le tracé et le profil de ces ouvrages construits d'après ces principes sont justifiés dans une lettre que le général Todleben

adressa à M. Brialmont, le 7 mars 1859, après la publication du *Siège de Sébastopol*, par le général Niel, ouvrage contenant diverses critiques dont le savant ingénieur belge l'avait entretenu.

***

On sait que les alliés auraient pu aisément, après la bataille de l'Alma, enlever d'assaut les ouvrages qui défendaient le nord de la rade et qu'ils auraient pu attaquer avec la même facilité et les mêmes chances de succès le côté sud de la ville immédiatement après leur mouvement tournant du 25 septembre sur Balaclava; mais qu'au lieu de cela ils se décidèrent à faire un siège régulier d'ouvrages à peine ébauchés, séparés par de larges intervalles non fortifiés. A ce jeu les alliés perdirent trois semaines à débarquer leur artillerie, à construire et à armer leurs batteries! trois semaines précieuses pour Todleben qui les employa à exécuter des retranchements et à construire des batteries dont l'efficacité ne tarda pas à se manifester : la première canonnade alliée, celle du 17 octobre, huit jours après l'ouverture de la tranchée, fut un échec complet.

Ce premier succès de Todleben lui valut le grade de colonel et décupla les forces morales du jeune ingénieur qui venait de se révéler avec tant d'éclat. Stimulés par son exemple et par celui des amiraux, la population, l'armée, même les prisonniers, les femmes et les enfants travaillèrent jour et nuit aux fortifications. Celles-ci, dans de telles conditions, ne pouvaient pas avoir un grand relief, ni des fossés profonds et flanqués par des caponnières ou des batteries basses. Elles tiraient leur unique force d'une nombreuse artillerie, habilement répartie et judicieusement employée.

Des feux étagés d'artillerie et de mousqueterie défendaient le terrain en avant de l'enceinte, et ainsi l'infanterie russe, presque exclusivement armée du fusil à âme lisse, dont la portée ne dépassait pas 250 mètres, égalisait ses chances avec celle des alliés armée de fusils rayés d'une portée efficace double. Tous les ouvrages, à l'exception du bastion 4, dont l'assiégeant s'était déjà fort rapproché, furent protégés à distance par des logements destinés à battre les travaux d'approche et à surveiller de près l'ennemi. Ces logements — qu'il ne faut pas confondre avec les embuscades de tirailleurs — causèrent de grandes pertes à l'assiégeant et permirent à l'assiégé d'exécuter, pendant toute la durée de la défense, des sorties qui ralentissaient la marche des cheminements et parfois jetaient l'alarme dans les rangs des alliés.

Non seulement le terrain des approches fut ainsi défendu d'une manière opiniâtre, mais on choisit encore quelques points favorables où l'on construisit des ouvrages de contre-approche, dont l'ennemi devait s'emparer avant de cheminer soit sur le terrain qu'ils occupaient, soit sur les côtés de ce terrain. Les principaux ouvrages de l'espèce furent les redoutes Sélinghinsk et Volhynie et la lunette Kamtchatka, construites, les deux premières, à 1000 et 1300 mètres du bastion n° 2, et la troisième à 650 mètres de la redoute Malakoff. En avant du Grand-Redan (bastion n° 3) et du Petit-Redan (bastion n° 2), les travaux de contre-approche furent poussés jusqu'à 950 mètres de l'enceinte. La longueur totale des cheminements de contre-approche dépassa 7 kilomètres. La lunette Kamtchatka, contre laquelle les Français avaient ouvert, le 13 mars, leur première parallèle, ne fut prise d'assaut que le 7 juin. Les assaillants mirent donc 86 jours pour traverser un espace de 306 mètres dans un des deux cheminements et de 102 mètres dans l'autre, soit 1 ½ à 3 mètres environ par jour, tandis que devant le bastion n° 4, le seul qui ne fut pas défendu par des contre-approches, l'assiégeant avait pu avancer de 36 mètres par jour.

Dans sa relation de l'attaque, le général Niel définit bien le rôle de ces contre-approches. « Les Russes, dit-il, venaient nous » assiéger dans nos tranchées, en se portant plus près de nous » que de la place. Les tirailleurs causaient de là un préjudice » énorme aux artilleurs de la batterie et aux travailleurs. »

A la vérité le système des contre-approches n'était rien moins que neuf; il se trouve déjà en germe dans les flèches de saillant de Vauban comme dans les lunettes de glacis de Cormontaigne, et il avait été souvent pratiqué à la guerre, déjà depuis le fameux siège de Dyrrachium. Mais à Todleben revient l'honneur d'en avoir le premier fait une judicieuse application sur une échelle beaucoup plus vaste que précédemment. Il a ouvert la voie qui conduisit aux défenses longues et glorieuses de Vicksburg, de Richmond, de Petersburg, de Charleston et de tant d'autres gigantesques places improvisées de la guerre de la sécession américaine, ainsi que de Belfort en 1870.

Todleben ressuscita en outre un autre procédé, la défense intérieure ou successive, fort en honneur chez les anciens et trop délaissée par les modernes. Il la pratiqua notamment en construisant en arrière de l'enceinte de Sébastopol les redoutes Malakoff, Tchesmé et Rostislaff et en fermant la gorge du bastion n° 6

ou de la quarantaine. Ces ouvrages à défense indépendante auraient joué un rôle des plus importants si tous avaient été entièrement séparés du rempart comme l'était la redoute Rostislaff. On ne put malheureusement appliquer ce système à la redoute Malakoff, simple extension du bastion Korniloff, ce qui rendit décisive l'attaque de vive force de Mac-Mahon le 8 septembre.

L'art du mineur ne fut pas non plus négligé par Todleben. Il en fit entre autres une brillante application devant le bastion du Mât pour contrebattre les cheminements souterrains dont les Français secondaient leur sape.

Pour reconnaître les nombreux services que Todleben ne cessait de rendre, l'empereur Alexandre II, qui avait succédé le 14 mars à son père l'empereur Nicolas, le nomma, le 22 avril 1854, général-major de sa suite et ordonna, le 7 mai, que son nom fût gravé sur la plaque de marbre de l'Ecole Nicolas, où il avait fait ses études.

Après l'assaut échoué du 18 juin, l'Empereur lui conféra l'ordre de Saint-George de 3e classe « en récompense des travaux intelligents qu'il a élevés pour la défense de Sébastopol, et qui constituent un modèle de l'art de l'ingénieur militaire, et en reconnaissance de la brillante bravoure et du sang-froid viril dont il a fait preuve en repoussant l'assaut de l'ennemi », rescrit dont les termes élogieux, anticipant sur l'opinion publique universelle et sur les jugements de la postérité, se trouvèrent bien confirmés par les faits d'armes dont les alentours de Sébastopol furent encore le théâtre pendant cette même année 1854 et pendant la suivante. Citons en quelques épisodes.



Pendant l'été de 1854 le gouvernement russe avait enfin acheminé des renforts importants en Crimée, qui s'y fussent trouvés depuis longtemps si l'on avait suivi les sages avis du général Jomini, accouru, de Payerne à St-Pétersbourg, au début de la guerre, malgré ses 75 ans.

A la fin d'octobre 1854, ces renforts arrivèrent au prince Menchikoff qui résolut aussitôt de forcer les alliés à lever le siége en attaquant la droite des Anglais. Cette attaque, qui se fit le 4 novembre, donna lieu à la bataille d'Inkermann, dans laquelle les Russes furent battus, malgré leur supériorité numérique, par suite de diverses fautes qu'il est inutile de rappeler ici, La retraite fut couverte par Todleben, qui avait été présent à l'action et qui,

par d'habiles dispositions tactiques et par son remarquable sang-froid, sauva entre autres la colonne d'artillerie de Joïmonoff enveloppée déjà par les tirailleurs alliés.

L'assaut du 18 juin 1855 lui fournit une autre occasion de montrer ses qualités d'homme de guerre. Il avait organisé des feux de mousqueterie et de mitraille d'un grand nombre de pièces de campagne préparées d'avance en barbettes avec leurs soutiens d'infanterie. Aussitôt que l'ennemi, déjà fort décimé, se fut jeté dans le fossé, les défenseurs montèrent sur les plongées et sur les traverses, et le repoussèrent à coups de crosse et de bayonnette sur presque tous les points. Todleben, pendant cette attaque, reçut au visage une légère blessure, qui ne l'empêcha pas toutefois de rester à son poste; mais deux jours après, dans la batterie Gervais, une balle lui traversa la jambe droite et lui fit une grave blessure. On le transporta au nord de la place, dans la vallée du Belbeck, d'où il continua son service le mieux possible. Mais il ne pouvait se rendre sur les lieux pour s'assurer de la marche des travaux et c'est alors que des lacunes, qui furent plus tard vivement senties, se produisirent dans divers travaux, notamment dans ceux des environs du Malakoff et de sa ligne de soutien.

Au mois d'août suivant, la maladie de Todleben, retenu encore à Belbeck, pesa d'un poids sensible sur les opérations. La bataille du 16 août, combinée suivant un plan qu'il avait fourni au nouveau commandant en chef, prince Gortchakoff, fut livrée d'après un plan tout différent, imposé, au dernier moment, par les officiers de la suite de l'empereur; c'est-à-dire qu'on attaqua par la Tchernaïa, tandis que Todleben voulait opérer du côté de la Karabelnaïa.

On sait que cette bataille du 16 août eut des résultats funestes pour les Russes. Dès lors, leur situation ne fit que s'empirer; la supériorité de plus en plus grande de l'artillerie de l'attaque sur celle de la défense causait de grandes pertes à la garnison. On se prépara à évacuer le côté sud, et à cet effet Todleben fit activer l'achèvement du pont jeté sur la grande baie et les projets d'ouvrages à exécuter pour protéger la retraite en cas de vive poursuite. Mais dans tout cela, ainsi que dans les dernières mesures à prendre pour recevoir l'assaut en perspective, spécialement aux abords du Malakoff, Todleben, toujours malade, ne put que donner des directions détaillées à ses lieutenants, entre autres au co-

lonel du génie Hennerich, qui, de même que les précédentes, ne furent pas exécutées au gré du général.

Le terrible assaut du 8 septembre dut se terminer à 5 heures du soir par la retraite des Russes. L'ordre de Gortchakoff pour évacuer la ville du Sud, était basé sur les instructions qu'il avait fait demander, dans la matinée, à Todleben par le chef d'état-major de la garnison. Cette retraite difficile se fit sans opposition de la part des alliés, et elle mit fin à la mémorable défense de Sébastopol.

Todleben a raconté lui-même cette défense en détail dans deux beaux volumes avec cartes dont le dernier a été publié en 1870, et c'est certainement fort heureux, car il paraîtrait qu'au moment où il rendait les éminents services retracés ci-dessus, on se plaisait, dans l'état-major du prince généralissime, à les ignorer le plus possible. Le malade était oublié dans la distribution solennelle des récompenses. L'ordre du jour final du prince Gortchakoff, du 12 septembre, remerciait tous ses généraux et amiraux avant le fils du négociant de Riga, et ce ne fut que plus tard, par l'intervention personnelle de l'empereur Alexandre, qu'il eut part aux faveurs si abondamment répandues aux grands dignitaires.

***

La paix ouvrait une nouvelle carrière à Todleben, celle de constructeur de places, de professeur d'ouvrages à élever pour parer aux nouvelles exigences révélées par les expériences de Sébastopol. Il y brilla moins que dans l'art de la défense improvisée et de l'ingénieur de campagne, qui reste sa spécialité marquée et son plus brillant titre de gloire.

Appelé à Nicolaïef par l'empereur Alexandre qui le nomma aide-de-camp général, le 26 septembre, il fut chargé, sous la direction supérieure du grand-duc Nicolas, inspecteur général du génie, des immenses travaux élevés autour de ce port de mer, ainsi que de ceux de l'embouchure du Dnieper, puis de ceux de Kertch et de Kronstadt. Son activité dans ces diverses missions fut appréciée et lui procura des avancements profitables.

De 1859 à 1869 il fut nommé successivement directeur du génie au ministère de la guerre, lieutenant-général, chef d'état-major du grand-duc Nicolas, adjoint à l'inspection générale du génie, ingénieur-général, président de la commission des parcs d'artillerie de position. Il remplit toutes ces fonctions d'une manière distinguée, et elles lui offrirent l'occasion de faire plusieurs

visites aux diverses armées européennes et aux places fortes en construction en Allemagne, en Angleterre, en France, en Belgique.

Dans ce dernier pays, consulté par le gouvernement au sujet des grands ouvrages projetés à Anvers en 1858-1859, il donna sa pleine approbation aux plans de M. Brialmont, qui furent entamés en mars 1860. En 1864 Todleben revint visiter les travaux d'Anvers. Il était accompagné du lieutenant-colonel Froloff, un des défenseurs de Sébastopol, et de deux officiers d'ordonnance, MM. Schilder et Lantz. Après une inspection minutieuse des chantiers, le général résuma son opinion en disant aux officiers du génie : *J'aimerais mieux avoir à défendre votre place qu'à l'attaquer.* Ces officiers, au nombre de soixante, et les chefs de l'arme de l'artillerie lui offrirent, le 10 octobre 1864, à Anvers, un banquet qui fit sensation. Todleben y prit la parole pour exprimer « la satisfaction complète qu'il avait éprouvée en visitant les nouvelles fortifications d'Anvers et les travaux de l'artillerie au polygone de Brasschaet. » Il félicita les officiers belges de ce succès et porta trois toasts : le premier *au général Chazal, ministre de la guerre,* le deuxième *à ses chers camarades du génie belge,* et le troisième *au corps de l'artillerie.*

Le même jour, le général Todleben écrivit une longue lettre au général Chazal, qu'une maladie retenait à Pau. Il le remercia de l'accueil que lui avaient fait les officiers belges et le félicita des résultats qu'il avait obtenus en si peu de temps : « Quelques observations bien peu importantes, dit-il, que j'ai cru pouvoir faire, ont été communiquées par moi à M. le major Brialmont. L'ensemble entier des ouvrages est, à mon avis, parfait, et je considère l'exécution de tous ces travaux comme ayant été couronnée d'un plein succès. »

En même temps Todleben continuait à s'occuper de la rédaction de son grand ouvrage susmentionné sur la *défense de Sébastopol,* complétant sans cesse les précieuses données de cette œuvre magistrale.

Des vues qu'il y a exposées ainsi que de celles qui ont servi de base à ses projets de places, notamment de la place de Kertch, et de ses impressions de voyages, il ressortirait cependant, au dire d'experts qualifiés, que les conceptions du général Todleben ne possédaient pas toujours toute l'unité désirable. « Ses idées sur les tracés et les profils de la fortification, dit M. le général Brialmont, sur l'organisation des ouvrages détachés et leur dis-

tance à l'enceinte, sur la force et la composition des garnisons, n'étaient pas bien arrêtées dans son esprit, et l'on constate que sur quelques-uns de ces points, il a émis des opinions contradictoires.

« En qualité d'adjoint à l'inspecteur général du génie, il a fait les projets de plusieurs places de la frontière de l'est de la Russie, mais ces projets n'ont pas été exécutés, soit parce que l'état des finances s'y opposait, soit parce qu'on ne croyait pas le moment venu de faire de grands sacrifices pour la défense du territoire. Chaque fois qu'il revenait à ces projets, il les modifiait profondément. Ausssi n'a-t-il pas été classé comme constructeur de forteresses au rang élevé qu'il occupe comme ingénieur de campagne et comme tacticien. Il n'a créé aucun type de fort permanent. Dans ses projets, il appliquait un type se rapprochant de celui des Allemands, ce qui ne l'a pas empêché d'approuver les forts avec réduits de la place d'Anvers, qui appartiennent à un tout autre type. Il établissait les ouvrages détachés à 4,000 mètres au plus du corps de place, et condamnait les grandes lacunes laissées entre certains forts français, notamment celles qui existent entre les trois groupes de forts du nouveau camp retranché de Paris. [1]

» On lit dans une de ses notes manuscrites :

« Dans le cas où les forts seraient très éloignés les uns des au-
» tres, il serait nécessaire de construire entre eux, en temps de
» paix, plusieurs batteries en terre d'un profil renforcé, avec des
» magasins à poudre en maçonnerie. Il serait utile aussi de réunir
» les forts ainsi que les batteries permanentes par un *chemin*
» *couvert.*

» Ce chemin couvert procurera à l'assiégé les avantages sui-
» vants :

» 1° Il lui servira de communication entièrement sûre entre
» les forts.

» 2° Il lui permettra de disposer durant le siège de nouvelles
» batteries intermédiaires pour renforcer l'artillerie du front at-
» taqué. »

» Nous ne connaissons de Todleben qu'une seule conception originale. C'est un projet de batterie de côte qu'il nous communiqua en 1865, et qui a été reproduit dans l'atlas de notre *Fortification polygonale.* Il fit ce projet après avoir visité les rades de

[1] Voir à la page 64 ci-après nos remarques à ce sujet.

Portsmouth et de Plymouth, où les Anglais construisaient alors des tours à un et à deux étages, armées chacune de 100 canons de gros calibre. Todleben fut d'avis qu'il serait avantageux de remplacer ces tours par deux groupes de batteries en forme de **T**, composés chacun de sept coupoles à deux canons. Il estimait que l'effet produit par ces 28 canons serait le même que celui des 100 canons casematés, et que la dépense ne s'élèverait qu'à la moitié de celle d'une tour à deux étages et à un peu plus du tiers de celle d'une tour à un seul étage.

» Ce projet a été partiellement appliqué à la batterie Milioutine, de Kronstadt.

» Chaque année, Todleben, comme ingénieur-général, expliquait sur la carte, aux élèves de la classe supérieure de l'académie du génie, le système de défense de la Russie, et leur montrait les modèles des principales places fortes. La classe supplémentaire de cette académie s'occupe pendant toute l'année de projets de fortification (ensemble et détails). Todleben venait la visiter deux ou trois fois par an et s'entretenait alors longuement avec les élèves des principales questions que soulevaient leurs travaux. C'était pour eux une bonne fortune et un stimulant qui leur fit défaut dès que le maître cessa de diriger le service du génie.

» Todleben inspectait aussi chaque année les travaux qu'exécutaient pendant l'été les brigades de sapeurs. Il rédigeait les programmes de ces travaux et en surveillait l'exécution. Les remarques auxquelles ils donnaient lieu étaient publiées pour l'instruction des officiers du génie. Celles qu'il a faites sur l'attaque et la défense des places sont consignées dans un gros volume lithographié, qui a paru il y a quatre ans. En ce moment, on publie un recueil analogue contenant ses observations sur les travaux de mines. [1]

» Voulant tout faire par lui-même et s'absorbant trop dans les détails, il n'a pas réalisé complètement ce qu'on attendait de lui pour le développement des idées générales sur la construction, l'armement, l'attaque et la défense des places fortes.

» On lui reproche aussi de n'avoir pas apprécié ou utilisé

[1] Cet ouvrage a paru en allemand à Berlin en 1869, sous le titre « Der Minenkrieg von Sebastopol im Jahre 1854-5. » Comme collaborateurs du général Todleben sont indiqués : les colonels du génie Troloff, Orda, v. Schilder, le colonel d'artillerie Schwarz et le capitaine d'état-major Schawroff. Les plans sont dûs au colonel du génie Dechtereff et au sous-lieutenant Gorodiski.

comme il aurait dû le faire les talents et les aptitudes des officiers sous ses ordres, et de n'avoir pas donné au corps du génie russe cette *soudure* avec les autres armes qui a été réalisée dans la plupart des pays. Mais cette dernière circonstance tient sans doute à ce que Todleben fut jusqu'à la fin le subordonné du grand-duc Nicolas, qui, ayant d'autres fonctions à remplir, n'a pu s'occuper exclusivement des affaires du génie. Si le défenseur de Sébastopol avait été tout-puissant, il eût réalisé bien des progrès qui sont restés à l'état de *desiderata*, et ses avis eussent été suivis dans l'exécution des travaux de défense entamés depuis peu sur la frontière de l'est, travaux dont les plans diffèrent notablement — nous a-t-on assuré — de ceux qu'il avait faits à l'époque où il était adjoint à l'inspection générale du génie. »

Comme suite à ces appréciations ajoutons que M. Brialmont, qui a eu l'honneur d'entretenir pendant de longues années des relations suivies avec le général Todleben, mentionne que ce dernier avait rapporté de ses visites aux places de Paris et Toulon avant 1870 des impressions peu favorables, mais qu'il avait trouvé l'école française en grands progrès depuis 1873 sous l'habile direction du général Seré de Rivière, bien que les trois grands camps retranchés élevés autour de Paris eussent encore des intervalles et des lacunes condamnables!

Ce jugement vaut la peine d'être noté; il doit compter dans les remarques soulevées par la carrière de l'illustre homme de guerre russe. Il montre que Todleben, voué dès son enfance, corps et âme, à l'arme du génie, était resté ingénieur surtout, ingénieur consommé et acharné, plutôt que devenu général en chef; ce qui n'a certainement rien de surnaturel ni de blâmable à aucun égard.

En fait, les anciennes fortifications de Paris et de Toulon, révisées et complétées d'après les plans de 1840, ne péchaient qu'en ce qu'elles étaient dépassées par les progrès de l'artillerie réalisés depuis trente ans; mais malgré cela la tenue des fortifications de Paris fut magnifique et parfaite en 1870-71; aucun de ses forts n'a succombé et nous ne savons, en vérité, ce qu'on exigerait de plus d'un ouvrage de fortification, de quelque système qu'il puisse être, ni surtout ce qu'un ingénieur pourrait demander de mieux.

Quant aux trois grands camps retranchés nouvellement établis autour de Paris, on ne saurait que leur souhaiter, le cas échéant,

la même bonne contenance qu'eut en 1870 la ligne des forts de 1840. S'ils y réussissaient, ce dont on ose douter, ce serait, il est vrai, avec cet avantage de plus qu'aucun Parisien ne verrait son toit menacé par l'ombre seulement d'un projectile. Mais est-ce bien là un profit assez réel pour lui sacrifier ceux de la défense d'ensemble soit de la place elle-même, soit du pays par le rôle de cette place centrale dans les opérations générales? C'est cependant ce que risque très gratuitement le nouveau dispositif des alentours de Paris, beaucoup plus étendu que de nécessité. La façon dont Todleben aurait pensé à le corriger, c'est-à-dire en le transformant en une sorte d'enceinte continue et barricadée, qui doublerait ses stériles exigences, ne paraît guère rationnelle. Le remède serait pire que le mal, ou plutôt il accuse la grandeur du mal, le vice fondamental du jugement qui condamna si rigoureusement, en 1872-74, l'ancien pourtour de Paris, au lieu de l'avoir simplement corrigé et perfectionné comme le conseillait M. Thiers. Certes l'éminent homme d'Etat français était bien mieux avisé en cette circonstance que ses savants contradicteurs techniques et politiques, trop dominés, nous a-t-il paru, par des préoccupations qui auraient dû rester étrangères au débat.

Même au cas où l'armée française n'aurait plus qu'à veiller à la trouée des Vosges, son nouveau dispositif de Paris lui serait plus embarrassant qu'utile, et dans toutes les autres hypothèses il lui serait certainement nuisible par l'immobilisation d'un personnel et d'un matériel hors de toutes proportions avec les minimes services qu'il serait appelé à rendre.

Sous ce rapport, les deux apprécitaions critiques de l'illustre ingénieur russe se contredisent évidemment en plusieurs points et confirment ce que dit M. Brialmont d'un certain défaut d'unité dans ses vues générales.

* * *

Pendant les années pacifiques qui précédèrent la guerre de Turquie de 1877, Todleben, plus soldat que courtisan, perdit du terrain à la cour. Aussi, au début de cette guerre, le poste d'ingénieur en chef de l'armée d'opérations échut à un autre. Celui-ci ne sut pas mettre à profit les aptitudes spéciales des troupes du génie, à tel point qu'à l'attaque de Gorny-Dubnia elles agirent simplement comme l'infanterie et qu'aux tranchées de Plevna elles exécutèrent des travaux si défectueux qu'il fallut plus tard les bouleverser de fond en comble pour en tirer parti.

Heureusement l'empereur Alexandre, avec une mémoire du cœur planant au-dessus des petites intrigues, gardait un bon souvenir au défenseur de Sébastopol. Le 14 septembre, aussitôt après la troisième des attaques de vive force si bien repoussées par les Turcs, le tzar l'appela de St-Pétersbourg par télégramme et, après son arrivée le 28 septembre, il lui confia la direction du siège, malgré l'opposition des grands-ducs et des ministres. On sait que Todleben réussit à faire transformer en rigoureux blocus le système mixte de tranchées et d'assauts qui avait si fort éprouvé les troupes russes.

Les opérations qu'il dirigea alors ont été racontées dans une intéressante lettre qu'il adressa de Brestovec, le 30 janvier 1878, au général Brialmont, et qui a été reproduite en partie par divers journaux militaires. Nous en donnons quelques extraits caractéristiques :

« Après avoir procédé aux reconnaissances nécessaires, j'ai trouvé les positions turques imprenables de vive force. Cependant, en me mettant dans la position du défenseur, j'aurais été, à sa place, très inquiet pour la gorge de Plevna et pour les communications. Je demandai alors, pour l'investissement de la place, des renforts (trois divisions de la garde impériale). Toutes les positions de la rive droite du Vid furent immédiatement occupées par l'infanterie et fortifiées ; les batteries reçurent un champ de tir de 100 à 120 degrés pour pouvoir concentrer et envoyer dans les redoutes ennemies des salves de 60 coups de canon. Les tranchées furent renforcées par des lunettes et des redoutes et, sur toute la ligne, on commença à s'approcher des retranchements turcs, au moyen d'approches et de logements.

» Gourko occupa la chaussée de Sophia et les Roumains passèrent la rivière en aval de Plevna, pour couper les communications de l'ennemi avec Rahovo.

» Le 24 octobre, l'investissement était complet.

» A partir de ce jour, la chute de Plevna dépendait de la quantité d'approvisionnements qui s'y trouvaient. Restait à prendre toutes les mesures possibles pour empêcher Osman de percer notre ligne d'investissement, car il ne s'agissait pas seulement de s'emparer de Plevna, mais de faire prisonniers Osman-Pacha et son armée de 50,000 hommes, composée de Nizams, c'est-à-dire de troupes d'élite, qui pouvaient servir de cadres pour la formation d'une nouvelle armée.

» Malgré ces mesures, les Turcs ne fléchirent point et ne montrèrent aucun symptôme de démoralisation. « Néanmoins, » dit

Todleben, « d'après tous les renseignements qui m'étaient par-
» venus, les approvisionnemens turcs ne pouvaient suffire que
» jusqu'à la mi-décembre.

« L'hiver approchait ; l'impatience commençait à gagner les
» esprits, excités d'ailleurs par la nouvelle de la prise de vive
» force du camp retranché de Kars. On proposa l'assaut comme
» l'unique moyen d'en finir avec Plevna. *Je m'y opposai avec
» toute l'énergie de ma conviction.* »

Todleben avait en cela un triple but :

1° Empêcher Osman-Pacha de sortir et l'obliger, par la famine, à se rendre avec toute la garnison ;

2° Soigner, conserver et renforcer l'armée assiégeante, afin de pouvoir, après la chute de la place, l'employer à soutenir les autres armées qui manquaient de réserves, et

3° Profiter des succès obtenus, pour prendre l'offensive avec vigueur.

Il était convaincu que les Turcs, après la chute de Plevna, seraient démoralisés et n'opposeraient plus qu'une faible résistance à l'armée russe.

Le 8 décembre il fut prévenu par un déserteur turc qu'Osman-Pacha chercherait à sortir le 10 décembre ; il donna dans la journée du 9, avec l'autorisation du prince de Roumanie (qui commandait en ce moment le corps d'investissement), des ordres pour repousser cette tentative. La lutte s'engagea de grand matin avec une extrême vivacité. Grâce aux mesures qu'avait prises Todleben, à l'héroïque résistance du corps des grenadiers de la garde, qui, sous les ordres du général Ganetzky, défendait la route de Sophia, et au concours des braves Roumains, conduits par le prince Charles et le général Cernat, Osman-Pacha dut renoncer à percer la ligne d'investissement. Il était une heure de l'après-midi quand, mis hors de combat par une blessure, et se voyant cerné par les troupes des secteurs non attaqués, qui, pendant le combat sur la rive gauche du Vid, s'étaient portées en avant, Osman-Pacha envoya un parlementaire au général Ganetzky. Ce dernier exigea une reddition à merci, qui fut acceptée et qui procura aux Russes comme prisonniers, 10 pachas, 128 officiers supérieurs, 2,000 officiers subalternes, 40,000 soldats d'infanterie et d'artillerie et 1,200 de cavalerie, 77 canons et une grande quantité de munitions.

Le soir même Todleben annonça ce résultat à l'empereur, qui, du haut de la redoute impériale, avait suivi toute l'action ; Sa Ma-

jesté lui dit en présence des grands-ducs : « Si Plevna est pris, c'est à toi que je le dois » et l'embrassa avec effusion.

Corroborant cette haute marque d'estime, l'empereur Alexandre adressait à Todleben le 10 décembre un rescrit souverain, disant : « Plevna est tombée et la nombreuse armée d'Osman-Pacha, grâce à vos excellentes dispositions, a mis bas les armes devant nos troupes héroïques. La part active que vous avez prise à ce nouvel exploit, qui prouve que les traditions de Sébastopol sont encore vivaces dans notre armée, vous donne, à vous, un des plus glorieux défenseurs de Sébastopol, droit à Notre gratitude particulière ; en témoignage de laquelle Nous vous nommons chevalier de notre ordre impérial de Saint-Georges de 2e classe. »

***

Les opérations qui suivirent immédiatement la reddition de Plevna se passèrent exactement d'après les prévisions de Todleben. L'armée turque du col de Schipka (environ 32,000 hommes) fut entourée et capturée par le général Radetzky, le 10 janvier 1878. Huit jours après, l'armée de Suleiman était anéantie par Gourko près Philippopolis; le lendemain Andrinople tombait aux mains des Russes ; le grand-duc Nicolas arrivait dans cette ville le 28 et il y dictait un armistice et des préliminaires de paix le 31 janvier.

De dures conditions frappaient et menaçaient la Turquie, qui aurait vu sans doute sa capitale occupée, sans l'intervention énergique de l'Angleterre. Les Russes ne purent s'établir qu'autour de Constantinople, de la mer Egée au Bosphore, avec quartier-général à San Stefano. C'est là que sur la base des préliminaires la paix fut signée le 3 mars 1878, en face de la flotte britannique arrivée devant Constantinople le 15 février.

A ce moment Todleben était attaché au quartier-général de l'armée de l'Est, commandée par le grand-duc héritier, alors à Brestovec près Routschouk. Après le départ du fils de l'empereur pour St-Pétersbourg, il le remplaça comme commandant de l'armée de l'Est, puis, dès le 28 avril 1878, après le départ du grand-duc Nicolas, il reçut le commandement de l'armée de San Stefano, qu'il garda jusqu'au 3 juillet 1879 concurremment avec les fonctions temporaires de gouverneur général d'Odessa dès le 7 avril de la même année. C'est dire qu'il eut l'ingrate et lourde corvée de diriger l'occupation du pays et des places qui tenaient encore et qu'il se fit rendre, l'évacuation des malades et des blessés, la mise à exécution des dispositions du traité de Ber-

lin du 13 juillet 1878 et de la paix définitive du 31 janvier 1879. Tout cela fut effectué par ses soins à la pleine satisfaction de son gouvernement, et l'empereur lui en témoigna sa reconnaissance à plusieurs reprises. Le 10 décembre 1878, anniversaire de la chute de Plevna, Sa Majesté, par un flatteur télégramme, lui décerna la croix de St-André et la nomination de chef du régiment de grenadiers de Samogitie. Le 3 juillet 1879, lors de la suppression de son commandement de San Stefano, on lui confia les fonctions de membre du Conseil d'Etat, sans le décharger de son emploi de gouverneur général de la province d'Odessa.

Enfin le 17 octobre 1879, à la suite d'un premier rapport général du commandant en chef de l'armée d'occupation, et à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du premier bombardement de Sébastopol, Todleben fut élevé, lui et ses descendants, à la dignité de comte de l'empire russe, par un rescrit impérial qui disait entr'autres :

« Aujourd'hui s'est accomplie la vingt-cinquième année depuis le premier bombardement de Sébastopol par les armées et les flottes alliées. Je me rappelle avec reconnaissance que votre nom glorieux est intimement lié à l'histoire brillante de la défense sans exemple de Sébastopol.

» Tout un système de fortifications élevé par vous, en vue d'un ennemi supérieur en nombre et mieux armé, et une série de mesures viriles prises d'après vos indications, ont permis à une garnison faible au commencement du siége, mais forte par son esprit héroïque, de repousser pendant onze mois avec succès toutes les tentatives des armées alliées et d'inscrire de nouvelles pages glorieuses dans les annales militaires de la Russie.

» Appelé après la fin de la guerre à des occupations du temps de paix, vous avez apporté, en qualité d'adjoint à l'inspecteur général du génie, pendant de longues années, le concours de votre expérience dans la direction d'une des branches les plus importantes de l'administration militaire tout en accomplissant avec un zèle admirable les nombreuses tâches que vous imposait ma confiance. La part brillante que vous avez prise à la dernière guerre, couronnée par la chute de Plevna et la capture de l'armée d'Osman-Pacha ; votre incessante activité alors que pendant une année et demie vous avez commandé en chef l'armée d'opération ; les mesures énergiques et intelligentes que vous avez prises et qui ont permis de terminer promptement et avec dignité la tâche difficile qui incombait à nos troupes, tant dans l'occupation

du territoire ennemi que pendant leur séjour dans les régions que nous avons rendues à la liberté, vous donnent de nouveaux droits à ma reconnaissance. En récompense des glorieux services rendus par vous au trône et à la patrie, et désirant en ce jour mémorable vous exprimer ma sincère gratitude, Je vous ai élevé, par un ukase au Sénat dirigeant, à la dignité de comte de l'empire russe, vous et vos descendants. » Cette haute faveur, qui compensait bien noblement les oublis dont quelques intimes amis de Todleben avaient pu se plaindre, avec trop d'impatience peut-être, immédiatement après la défense de Sébastopol et après la prise de Plevna, fut encore complétée, en mai 1880, par la nomination de Todleben au poste important de gouverneur général de Wilna, Kowno et Grodno, et commandant de la circonscription militaire de Wilna. Cette circonscription comprend trois corps d'armée de la frontière occidentale de l'Empire, qu'il s'agissait d'exercer aux grandes manœuvres de la nouvelle tactique des feux perfectionnés, mission dont Todleben s'acquitta avec diligence et en connaisseur consommé.

Les instructions qu'il émit à cette occasion, publiées dans l'*Invalide russe* en 1882 (n° 235), ont été fort appréciées dans le monde militaire. Elles traitent surtout du rôle de l'artillerie soit dans la défense, soit dans l'attaque, et en rapport avec l'infanterie. On y reconnaît le maître en tactique, dont les vues découlent des règles fondamentales et positives de la fortification, lesquelles doivent aussi diriger toute disposition tactique et surtout celles de station. En 1854, à propos de la défense de Sébastopol, il avait déjà dit, dans son programme des travaux, que « l'art de l'ingé- » nieur se trouve en liaison intime et indissoluble avec la science » de l'artilleur et du tacticien ». En 1882, il développait la même thèse dans ses instructions comme général en chef d'armée, concluant entr'autres, avec Napoléon et avec Jomini, qu'à la guerre les circonstances sont si diverses qu'on ne peut pas donner des règles fixes prétendant à servir de recettes pour tous les cas possibles; qu'il faut, avant tout, se pénétrer des propriétés de chaque arme et de leurs fonctions les plus efficaces dans l'ensemble, puis étudier et méditer l'histoire des guerres et comparer entr'elles leurs opérations, enfin s'exercer par des manœuvres répétées à manier les corps de troupes et à surmonter les accidents et les contretemps.

Joignant l'exemple à la théorie, Todleben suivait constamment

et de près les exercices et les progrès des divers corps de son commandement.

A cette activité incessante la santé de l'illustre ingénieur avait subi de rudes atteintes, notamment depuis 1882. Il se rendit dans plusieurs villes d'eaux sans éprouver de soulagement notable, et dans sa dernière station balnéaire, à Soden, il fut frappé d'une congestion qui produisit la paralysie d'une moitié du corps. Son état s'aggrava rapidement; il mourut le 1er juillet 1884. Sa veuve, fille du baron de Heuff, reçut des témoignages nombreux de l'admiration et de l'estime dont jouissait son mari. L'empereur d'Allemagne lui télégraphia : « Vu la haute estime que je professais pour votre défunt époux comme homme et comme chef militaire, je ne saurais me refuser de vous exprimer la part sincère que je prends à la cruelle perte que vous a infligée Celui qui commande à la vie et à la mort. » A Wilna, où le cercueil arriva le 10 juillet, plus de cent députations, accourues de tous les points de la Russie, lui firent honneur. Le grand-duc Nicolas Nicolaïevitch était venu de Kowno pour faire une visite de condoléance à la veuve. Il assista au service funèbre célébré par le pasteur Brinck, qui, dans une éloquente oraison, rappela en termes touchants les beaux traits de la vie de l'illustre défunt.

La famille avait fait déposer provisoirement le corps à Kaïdany, propriété du défunt, située dans le gouvernement de Kowno, comptant l'inhumer à Riga, dont Todleben était natif et bourgeois honoraire ; mais sur le désir de l'empereur Alexandre III, la dépouille mortelle de l'illustre général fut transférée, en octobre 1884, à Sébastopol, où un monument lui sera érigé au milieu des tombes de ses compagnons d'armes morts glorieusement pendant le siége et parmi lesquels brillaient du plus vif éclat les amiraux Korniloff, Nakhimoff et Istomin.

Comme suprême honneur à sa mémoire l'empereur a décidé en outre que le régiment de grenadiers de Samogitie conservera à perpétuité le titre de *régiment du comte Todleben.*

Le général laisse un fils de douze ans, qui a eu pour parrain Alexandre II, et plusieurs filles dont une est demoiselle d'honneur de l'impératrice.

Ajoutons que Todleben, venu plusieurs fois en Suisse, montra de la prédilection pour notre pays, et que les officiers suisses envoyés en mission en Russie, entre autres MM. les officiers d'artillerie de Vallière et Frossard de Saugy, en 1868, reçurent de sa part un excellent accueil.

Le célèbre ingénieur, alors dans la force de l'âge et dans la plénitude de ses puissantes qualités, était un bel officier. Sa haute taille, sa tournure très militaire, sa physionomie ouverte et sympathique, ses manières simples et courtoises, son caractère aimable, sa bonne humeur constante lui gagnaient promptement les cœurs, de même que d'autres qualités plus spécialement appréciées de ses frères d'armes, c'est-à-dire sa fermeté intrépide et calme, son coup d'œil prompt et sûr, sa présence d'esprit dans les moments critiques, son jugement droit, sa rude franchise et son aversion pour les intrigants et les fripons, commandaient le respect de tous ses alentours.

Heureux les Etats qui ont à leur service de tels hommes ! Heureuse la Russie, si, comme nous le lui souhaitons, Todleben y a laissé beaucoup d'élèves dignes et jaloux de marcher sur ses traces !

Rassemblement de la VIIIe division d'armée.[1]

(Suite.)

Nous avons laissé nos belligérants au commencement de la seconde manœuvre, soit au matin du 16 septembre, le corps de l'Ouest retiré derrière le Rhin à Ragatz et Pfäffers avec une compagnie du bataillon de recrues nº 6 en avant-postes près du pont de Tardis ; le corps de l'Est, soit la VIIIe division, cantonné des deux côtés de la Landquart sur la rive droite du Rhin.

Ce dernier corps était disloqué comme suit :

La brigade 15 et les régiments d'artillerie de campagne 1 et 2, ainsi que la compagnie de pontonniers, étaient à Maienfeld et villages environnants ; la brigade 16 avec le régiment d'artillerie de montagne, le lazareth de campagne et le gros du bataillon du génie à Untervaz, Zizers et communes voisines. Le parc de division et la compagnie d'administration étaient demeurés à Coire. Le régiment de dragons, auquel l'escadron 24, attribué pour la journée précédente au corps de l'Ouest, s'était de nouveau réuni, cantonnait à Reichenau et dans les environs.

La tâche imposée à la division pour cette journée du 16 septembre n'était pas aisée. Il s'agissait de franchir le Rhin pour battre encore une fois l'ennemi. D'après l'idée spéciale, on supposait que celui-ci,

[1] Voir nos numéros des 15 octobre, 15 novembre et 15 décembre 1884, et la carte du terrain des manœuvres annexée à notre numéro du 15 août 1884.

après sa retraite de la veille, avait détruit sur ses talons le pont de Tardis.

Voyons d'abord quelles dispositions prit le corps de l'Ouest pour empêcher ce passage bien présumé. Le matin du 16 septembre, il était disposé comme suit :

Le bataillon de recrues 6 formant, soi-disant, l'avant-garde, avait à garder le Rhin depuis le pont de Tardis jusqu'à Ragatz. Comme il a été dit, une compagnie de ce bataillon se trouvait déjà près de ce pont et dans les environs ; le gros du bataillon prit position à 8 1/2 heures près de Bidems sur la route de Ragatz.

A 6 heures du matin, le bataillon de carabiniers n° 8, formant le « détachement de droite », partit du village de Pfäffers et se rendit, par Furkels et Sainte-Marguerite, sur la montagne de Mastril (1338 m.) dont il occupa le plateau à 9 heures, dans l'intention de défendre énergiquement cette position contre toute attaque qui pourrait être tentée soit de Untervaz, soit de la vallée du Rhin.

Le bataillon de recrues n° 7 se posta comme réserve à l'extrémité sud-est de Ragatz, endroit fixé comme rendez-vous.

La batterie d'artillerie n° 47 prit position sur la colline dominée par les ruines de Wartenstein. De là, elle suivit la route le long du Rhin jusqu'au pont de Tardis et se rendit maîtresse de la rive droite du fleuve jusqu'à Malans, Jenins et Maienfeld. On avait joint à la batterie, pour la couvrir, une section d'infanterie. A 8 1/2 heures, la batterie 48 occupa les ruines sur la colline de Freudenberg derrière Ragatz et s'y retrancha.

Le demi-cercle formé par le fleuve et les montagnes qui séparait Ragatz des cantonnements ennemis était ainsi entièrement occupé et sous observation. Seule la route qui descend de la vallée de la Tamina n'était pas gardée ; mais comment penser que quelque danger pouvait venir de là, puisque de Zizers jusqu'à Reichenau il y a une journée de marche et encore autant depuis Reichenau jusqu'à Ragatz par le Kunkel et par la vallée de la Tamina.

Mais si le commandant du corps de l'Ouest avait pu, la veille du 15 septembre, connaître, comme nos lecteurs, les cantonnements de la division de l'Est, sans doute cela l'aurait fait réfléchir. Nous disons cela pour montrer que la manœuvre n'était pas un jeu concerté d'avance. Du reste, ce n'est pas pour rien qu'un soutien particulier avait été donné à la batterie placée sur le Wartenberg. Qu'elle en eût reçu l'ordre formel ou non, son devoir était de surveiller et de fermer les chemins d'accès à la vallée de la Tamina.

La position stratégique prise par le corps de l'Ouest nous paraît incriticable. Aucune des combinaisons proposées pour faire autrement et mieux n'a donné un meilleur résultat. Ainsi on aurait pu faire occuper plus fortement le col du Mastril et y placer, par exemple, deux bataillons au lieu d'un, puisqu'il était à prévoir que le principal

ment que, vu la violence du courant, un pont de bateaux ne pouvait être jeté près de celui de Tardis qu'en exposant les pontonniers au plns grand danger. L'idée fut donc abandonnée et la compagnie de pontonniers fut autorisée à établir le pont un kilomètre plus bas, où le fleuve présentait des conditions plus favorables. Cet endroit est à 3 kilomètres directement sous le feu des positions du Wartenstein. Cette distance est, il est vrai, considérable, mais elle ne dépasse pas la portée efficace de l'artillerie actuelle contre un objectif aussi étendu que l'est un pont de bateaux, dont l'installation demande d'ailleurs un temps assez long et sur lequel doivent ensuite passer plusieurs corps de troupes. Au point de vue d'une lutte réelle, l'établissement du pont en cet endroit pouvait se justifier comme une entreprise hardie.

Au point du jour, la 15e brigade occupa, par des avant-postes, la rive droite du Rhin. Entre 7 1/2 et 8 1/2 heures, les régiments Henggeler et Gallati se rassemblèrent dans les taillis qui bordent le fleuve, savoir le premier en aval de l'emplacement du pont, le second en amont. Pendant ce temps, on commença à établir le pont. Une compagnie fut chargée de déblayer la rive ennemie et elle parvint, après quelques péripéties inutiles à raconter ici, à assurer la construction du pont.

Pendant ce temps, la canonnade dirigée par l'artillerie du corps de l'Est depuis une position au nord de Malans contre les troupes de l'ennemi postées derrière le pont de Tardis et à St-Antoine, remplissait son rôle de sérieuse et bruyante opération de guerre.

Où se trouvaient en ce moment (9 heures) les deux autres colonnes du corps de l'Est ?

La *colonne du centre* (brigade d'infanterie 16 et régiment d'artillerie de montagne) se partagea en deux sous-colonnes :

L'une se composait du *régiment du Tessin*. Il passa le pont de Zizers, traversa Untervaz à 6 heures et se rendit de là, en suivant la pente orientale du mont de Mastril, à St-Antoine, par conséquent contre le pont de Tardis. Il avait l'ordre d'en chasser l'ennemi et de s'avancer de là, à cheval sur la chaussée, contre Ragatz, rendant ainsi possible à la 15e brigade d'infanterie le passage du Rhin sur le pont de bateaux. A Untervaz, le lieutenant-colonel Colombi partagea son régiment en deux colonnes et envoya l'une (bataillon 94) sur le chemin le long de la rive du Rhin, et l'autre (bataillon 95), suivi du bataillon de réserve 96, sur le chemin qui, à gauche, longe le penchant de la montagne en passant par Patnal. A 9 heures, les têtes de colonne trouvèrent près de la colline de St-Antoine les faibles troupes ennemies qui occupaient cette position et les attaquèrent.

La seconde moitié de la colonne du centre se composait du régiment grison Camenisch. Il partit déjà à 5 heures de Untervatz, se dirigeant vers le col du mont Mastril, les bataillons 92 et 91 en tête,

suivis des deux batteries de montagne, et enfin du bataillon 93 fermant la marche.

Le régiment avait l'ordre de marcher sur Ragatz par le col de Mastril, Sainte-Marguerite et Pfäffers. La colonne arriva à 8 heures à Faion. La montée jusque-là avait été difficile, surtout dans les endroits où l'ardoise grisonne se montrait à nu. L'infanterie se tira d'affaire tant bien que mal, ainsi que la batterie valaisanne de montagne, dont les hommes durent cependant par moments porter eux-mêmes leurs canons avec leurs affûts; mais dans la batterie grisonne, six chevaux s'abattirent, ce qui la retarda un certain temps; elle parvint enfin à surmonter toutes les difficultés et rejoignit son corps plus tard à Pfäffers.

A Faion, le lieutenant-colonel Camenisch donna une demi-heure de repos. Puis il prit ses dispositions pour l'attaque du col Mastril. Elle eut lieu dans cet ordre : le bataillon 93 et la batterie valaisanne formaient l'aile droite, le bataillon 91 l'aile gauche, et le bataillon 92 le centre et la réserve. Par cette tactique qui embrassait les deux côtés, le bataillon ennemi de carabiniers qui occupait le col en fut chassé à 9 heures et forcé de se retirer sur Pfäffers par Sainte-Marguerite. Dans sa retraite, il fut protégé sur ses flancs par une compagnie faisant office d'arrière-garde. On blâme cependant, et avec raison, que le gros du bataillon ait opéré sa retraite à la file, cette formation l'exposant tout particulièrement au feu de son adversaire. Mais le vainqueur lui-même n'est pas exempt de tout blâme, car au lieu de poursuivre l'ennemi, tout au moins avec une partie de ses forces et de le harceler sur ses derrières, les trois bataillons s'assemblèrent en double colonne et laissèrent l'ennemi s'éloigner tranquillement. Ainsi donc, l'observation de deux règles de tactique a été négligée dans le combat sur le col de Mastril : 1. Aussi loin que va la portée du feu ennemi, la retraite doit être effectuée en formation ouverte; 2. Après la victoire, celle des divisions de la troupe qui a été la moins engagée dans le combat doit être chargée de poursuivre l'ennemi, ce qui permet aux autres divisions de se rassembler.

La *colonne de gauche*, formée du régiment de cavalerie Fehr, partit à 5 heures de Tamins (au-dessus de Reichenau), passa sans grande difficulté et en bon ordre le col de Kunkel et atteignit vers 9 heures Vättis, où commence la bonne chaussée qui conduit à Pfäffers et Ragatz.

Nous voyons ainsi qu'à 9 heures l'attaque du corps de l'Est était sur l'aile gauche dans la période de la marche en avant, sur la droite, dans la période de préparation et au centre dans celle d'exécution.

Deux heures plus tard, les trois colonnes sont aux prises avec

l'ennemi, et celui-ci se trouve déjà sur toute sa ligne en retraite sur Ragatz.

* * *

Revenons-en à l'aile gauche du corps de l'Ouest. Là, la construction du pont prenait son cours régulier. La rive gauche étant, comme nous l'avons déjà dit, bordée d'une haute et large digue formée de puissantes pierres de taille, digue dont l'escarpe fortement inclinée était infranchissable pour les chevaux et les chars, il était nécessaire d'un côté de pratiquer un chemin à travers la digue, et de l'autre côté de placer sur le pont de bateaux un autre pont sur chevalets ascendant de la rive droite à la rive gauche. La compagnie de pontonniers mit 2 heures de plus à ce double travail, c'est-à-dire qu'elle n'eut fini qu'à 11 heures. Il fallut tout autant de temps au régiment tessinois pour chasser de Saint-Antoine l'ennemi cependant faible en nombre et pour arriver à la hauteur du pont flottant. Là, il se déploya des deux côtés de la route et surtout sur les pentes gauches de la montagne (2 bataillons sur la première ligne et le 96e en réserve) contre le bataillon de recrues 6, qui avait recueilli à lui la compagnie chassée de Saint-Antoine et avait pris position près de Bidems. Derrière le déploiement du régiment tessinois, la 15e brigade d'infanterie passa le pont de bateaux et se massa par bataillons en colonne sur la route de l'autre côté du fleuve, savoir en avant le régiment Gallati, et derrière, le régiment Henggeler. Le bataillon de recrues, on le comprend, n'était pas en état de tenir contre des forces si supérieures ; c'est pourquoi il se retira peu à peu sur Ragatz. Pendant ce temps, l'artillerie du corps de l'Est avait pris, sur le Rüfi de Jenins, une seconde position d'où elle tirait sur le flanc de l'ennemi en retraite.

En même temps, la batterie postée sur le Wartenstein opérait sa retraite derrière Ragatz et cela à cause des faits qui se passaient vers 11 heures sur la colonne du centre et sur celle de gauche.

Encore avant que le bataillon de carabiniers qui, sans être poursuivi, opérait sa retraite du mont de Ste-Marguerite (col de Mastril) sur le village de Pfäffers fût arrivé en cet endroit, le régiment de dragons Fehr, venant du col de Kunkel, y fit son apparition. Le soutien particulier de la batterie 47 avait fait la faute de négliger d'envoyer un détachement avec charge d'occuper le rétrécissement de la vallée de la Tamina et de s'y barricader. C'est ainsi que le régiment de dragons put arriver inopinément devant le village, d'où par le feu d'un escadron à pied, il chassa la section d'infanterie ennemie. Un deuxième escadron, le n° 47, attaqua alors la batterie. Cependant le terrain ne lui était pas favorable, et les canonniers parvinrent à tourner deux pièces contre leurs attaquants, mais le 3me escadron arrivant bientôt à pied et la carabine au poing derrière la batterie, la résistance de celle-ci fut par là brisée. Ce coup de main si bien réussi était à peine exécuté que survint le vengeur. Débouchant de la

forêt au-dessus du village, le bataillon de carabiniers en retraite fit pleuvoir des salves sur la cavalerie et lui ferma la retraite. C'était une chance assez rare pour un bataillon battu et en retraite de pouvoir en passant enfoncer un régiment de cavalerie. Mais pour lui aussi, le triomphe fut de courte durée, car bientôt, derrière lui, apparut le régiment grison Camenisch qui descendait de la montagne. Cette singulière succession de péripéties prit fin par une muette entente cordiale, ensuite de laquelle la batterie 47 avec son soutien particulier et le bataillon de carabiniers purent, sans être inquiétés, prendre le chemin de Ragatz, et le régiment de dragons rejoindre son libérateur.

Voici quelle était à 1 h. la situation :

Le corps de l'Ouest s'était retiré derrière Ragatz et avait pris une dernière position dans les ruines de la colline de Freudenberg. Le bataillon de recrues 7 se trouvait à droite (au sud) de ces ruines, entre les pentes de la colline et la chaussée ; le bataillon de recrues 6 à gauche (à l'est) du Freudenberg jusqu'au chemin de fer. Le bataillon de carabiniers et la compagnie de guides 12 stationnaient comme réserve près de St-Léonard sur la route de Sargans. La batterie 48 garda sa position première sur le Freudenberg et la batterie 47 reçut l'ordre d'aller se placer entre le chemin de fer et la route de Sargans.

L'attaque sur ces nouvelles positions ne vint pas à entière exécution, bien que la division fût rassemblée et eût déjà pris son élan.

La brigade 16 avec la cavalerie occupaient la partie sud de Ragatz savoir: le régiment 32 sur la rive gauche de la Tamina en première ligne et le régiment 31 sur la rive droite en réserve. Dans la partie nord du village, se trouvait la brigade 15, dont le régiment 29 était en avant aux prises avec l'aile gauche de l'ennemi, et le régiment 30 en réserve derrière le village. Les deux batteries d'artillerie de montagne, de nouveau réunies, prirent position sur la colline du Wartenstein, et de là canonnèrent par dessus le village de Ragatz, le corps ennemi posté sur le Freudenberg. Enfin, le gros de l'artillerie de campagne, du haut d'une troisième position près de Maienfeld, faisait feu par dessus le Rhin sur l'aile gauche ennemie.

Mais il était près de 2 heures de l'après-midi. Une grande partie des troupes s'était levée avant le jour, et depuis lors, bien que pesamment chargés, les hommes avaient marché, souvent par des chemins et sur des terrains difficiles, ou combattu sans interruption ; en outre, beaucoup d'entr'eux avaient encore un assez long chemin à faire pour retourner à leurs cantonnements, c'est pourquoi le divisionnaire donna, à 2 heures 10 minutes, le signal de la fin de la 2e manœuvre de division. *(A suivre,)*

---

taillée comment le champ de bataille sera préparé et comment l'attaque, la défense, les retours offensifs, la retraite, devront être conduits.

En somme la lecture de cet opuscule est instructive et soulève des problèmes très dignes d'attention.

Circulaires et pièces officielles.

Circulaire du 23 décembre. — Le règlement sur l'habillement, l'armement et l'équipement de l'armée fédérale, du 27 août 1852, contient au sujet de la chaussure, les prescriptions ci-après :

Infanterie.

Art. 8. — Souliers. De bon cuir, à fortes semelles (doubles), recouvrant bien le coude-pied et attachés avec des lacets de cuir ; derrière, de hauteur convenable. Les souliers doivent, en général, sans être trop lourds, avoir la solidité voulue pour le service militaire.

Cavalerie.

Art. 34. — Demi-bottes, avec éperons noircis, légèrement arqués et fixés avec des vis.

Artillerie.

Art. 52. — *a*) Pour la troupe à pied, ***souliers*** comme l'infanterie (art. 8).

b) Pour les hommes montés, le train de l'artillerie de montagne et le train de parc y compris, ***demi-bottes*** comme la cavalerie.

Vis-à-vis de ces prescriptions, le règlement d'habillement, du 24 mai 1875, se borne à prescrire ce qui suit :

Pour officiers et troupes de toutes les armes :

Une paire de ***demi-bottes***, suivant le modèle.

Comme seconde chaussure : une paire de ***souliers*** que l'on puisse facilement empaqueter.

Il est permis aux officiers montés de porter des bottes à l'écuyère (suivant le modèle).

En l'absence des modèles ci-dessus mentionnés, il a été prescrit par circulaire du 10 février 1876 : une paire de ***bottes*** qui ne doit pas être plus courte de 24 cm., mesurée depuis la surface du talon ni dépasser 40 cm. Les tiges doivent être suffisamment larges pour pouvoir y introduire le bas du pantalon.

Pour étudier et fournir un préavis sur la question de la chaussure de l'armée, ainsi que pour formuler des propositions sur la fourniture de la chaussure et l'établissement de modèles, il avait ensuite été nommé, le 26 juin 1876, sous la présidence du médecin en chef de l'armée, une commission qui dès lors a poursuivi son œuvre de

différentes manières, mais qui, jusqu'à ce jour, n'est absolument pas en mesure de formuler des propositions définitives à cet égard.

En revanche, les expériences qui ont été faites dans l'intervalle ont établi avec assez de certitude que, tout au moins dans l'infanterie, un grand nombre de nos miliciens ne sont pas à leur aise dans la botte et que cette chaussure nuit, d'une manière tout à fait surprenante, à l'aptitude de la troupe pour la marche, ce qui fait qu'il devient de plus en plus urgent de modifier les prescriptions actuelles sur cet objet.

Fondés sur les observations faites, nous estimons qu'il y a lieu de remplacer la botte, pour toutes les troupes à pied, par un *soulier lacé* montant jusqu'au-dessus des malléoles et qui ait environ 20 cm. de hauteur de tige. Cette chaussure serait prescrite à titre obligatoire et on laisserait au porteur le choix d'une seconde chaussure qui pourrait consister en une paire de bottes ou de souliers durables.

Une mesure semblable ne préjudicierait en rien les recherches de la commission de chaussure, à laquelle on réserverait, au contraire, le soin d'établir les prescriptions spéciales qu'elle jugerait nécessaires, dans les limites indiquées.

Du reste, il n'y a pas lieu d'admettre que la chaussure pour le service d'instruction serait fournie par la Confédération, même lorsqu'il n'y en aurait qu'une paire de prescrite. En revanche, des prescriptions définitives sur la forme et la qualité de la chaussure en rendraient l'introduction d'autant plus facile que la Confédération contribuerait, par un subside modeste, à l'acquisition de souliers semblables ou se chargerait de les fournir en nature à un prix raisonnable.

Nous vous prions de nous communiquer votre manière de voir sur cette affaire au plus tard jusqu'au 10 janvier prochain, afin que nous soyons éventuellement en mesure de proposer à temps à l'autorité supérieure les modifications à apporter aux prescriptions actuelles sur la matière.

Dispositions relatives à l'emploi de la voiture destinée à la place d'armes de Bière pour être mise à la disposition de MM. les officiers supérieurs.

1. Par ordre du Département militaire fédéral, le Commissariat des guerres central met à disposition pour le service de la place d'armes de Bière, une voiture à deux chevaux ainsi que 2 harnais complets.

Cette voiture fait partie du matériel du Commissariat des guerres central et sera remise aux soins de l'intendant du dépôt fédéral à Bière qui est chargé de sa conservation et de son entretien.

2. L'intendant du dépôt transmettra au Commissariat central pour paiement les notes pour frais de réparations. Le nettoyage et l'entretien ordinaire de la voiture devra avoir lieu gratuitement par les ouvriers du dépôt.

3. L'intendant du dépôt mettra la voiture à disposition dans les cas suivants :

a) Sur la demande des commandants d'écoles ou de cours pour leur emploi personnel à l'occasion de « reconnaissances » ou pour le trajet depuis les stations de Morges, Allaman et Rolle sur la place d'armes et vice-versa.

b) Sur le désir des chefs d'armes et des chefs de service pour leur transport personnel de Morges, Allaman et Rolle sur la place d'armes et retour.

c) Sur la demande des inspecteurs d'écoles ou de cours, éventuellement sur l'ordre des commandants d'écoles en place des inspecteurs pour les trajets indiqués plus haut.

d) Pour les transports d'autorités civiles supérieures ou de membres de commissions, d'après les instructions du Département militaire fédéral ou du Commissariat des guerres central.

4. Pour toute autre demande, exception faite de cas urgents, l'intendant du dépôt aura à solliciter pour l'emploi de la voiture l'autorisation du Commissariat central.

5. Les commandants d'écoles ou de cours n'ont le droit de se servir de la voiture que pour leur usage personnel ; ils ne pourront par conséquent pas la mettre à la disposition d'autres officiers si ce n'est en cas de malheur, de maladie ou en cas d'urgence.

6. La voiture ne pourra pas être utilisée pour le transport ordinaire d'hommes malades.

7. La voiture devra autant que possible être conduite par des chevaux se trouvant en service à Bière. Pour le cas où il ne se trouverait pas de chevaux sur la place d'armes de Bière ou si la voiture devait servir au transport d'officiers et fonctionnaires supérieurs n'ayant aucun rapport avec le service sur la place d'armes, l'intendance du dépôt devra charger de la fourniture des chevaux un voiturier de Bière avec lequel il y aura à convenir le prix, tant par jour que pour les courses aux stations de Morges, Allaman et Rolle.

Les tarifs conclus annuellement avec le voiturier devront être soumis à l'approbation du Commissariat des guerres central.

Dès que les chevaux sont fournis par un voiturier, les officiers ou fonctionnaires devront régler eux-mêmes les frais résultant de la course à teneur du tarif admis.

8. La voiture et les harnais devront être remis après emploi à l'intendant du dépôt qui pourvoira immédiatement au nettoyage. L'intendant devra veiller à ce que chaque soir la voiture soit remisée sous clef.

9. L'intendant devra communiquer sans retard au Commissariat des guerres central les cas où la voiture serait employée contrairement aux dispositions ci-dessus.

Berne, le 1 novembre 1884.

Département militaire suisse,
HERTENSTEIN.

En date du 20 janvier le Conseil fédéral a fait les nominations suivantes :

Etat major général. Au grade de lieutenant-colonel : M. G. Thormann, à Berne ; — au grade de major : MM. A. Zemp, à Entlebuch ; F. Conradin et G. Jänike, à Zurich ; M. Girod, à Genève.

Dans la section des chemins de fer : Colonel, H. Altorfer, à Bâle ; — lieutenant-colonel, Vœgeli, à Zurich ; — majors, Th. Siegfried, à Lucerne ; Demont, à Lausanne, et Birchmeier, à Zurich.

Infanterie. Au grade de colonel : H. Nabholz, à Zurich ; — lieutenants-colonels : R. Stähelin, à Wattwyl ; Ch. Sigrist, à Berne ; B. Merk, à Frauenfeld ; F. Locher, à Zurich ; Ch. Meyer, à Winterthour ; H. Schlatter, à St-Gall ; A. Lämmlin, à St-Gall ; A. Rott, à Berne ; A. de Graffenried, à Berne ; — major de carabiniers : R. von Arx, à Winterthour.

Cavalerie. Au grade de major : H. Piezker, à Lucerne, et H. de Cerjat, à Lausanne.

Artillerie. Au grade de lieutenant-colonel : E. Rochaz, à Orbe (rentre au service) ; L. Cramer, à Bienne ; E. Haag, à Bienne ; R. Zuan, à Coire ; F. Goetz, à Genève ; C. Bleuler, à Riesbach ; — majors : A. Fama, à Saxon ; J. Mathys, à la Chaux-de-Fonds ; — capitaines : Th. van Muyden, à Lausanne ; Aug. Archinard, à Lausanne ; A. Girardet, à Berne ; — 1ers lieutenants : J. Mosset, à Villiers ; A. Locher, à St-Imier ; C. Bonny, à Estavayer ; Ed. Courvoisier, à Neuchâtel ; Aug. Jaccottet, à Neuchâtel.

Génie. Au grade de lieutenant-colonel : A. Hotz, à Neuchâtel ; — majors : S. Rochat, à Lausanne et A. Nuscheler, à Thoune ; — capitaines : L. Cartier, à Genève ; G. Furrer, à Bienne ; S. Grosjean, à Genève ; — 1ers lieutenants : L. Villars, à Montreux ; F. Bonna, à Genève ; F. de Reding, à Gilly ; Ch. Hammer, à Neuchâtel.

Troupes sanitaires. Au grade de capitaine ; L. Verrey, à Lausanne ; F. Weber, à Bière ; E. Masson, à Carouge ; E. Dind, à Cossonay ; P. Sandoz, à la Chaux-de-Fonds ; A. Bonnard, à Nyon ; C. Roux, à Lausanne ; E. Cullat, à St-Imier ; P. de Weck, à Fribourg.

1ers lieutenants (pharmaciens) : P. Archinard, à Cossonay ; E. Hinderer, à Grandson.

Troupes d'administration. Au grade de colonel : Ch. Weber, à Lucerne ; — majors : M. Breithaupt, à Genève ; L. de Roguin, à Lau-

sanne ; — 1ers lieutenants : P. Favre, à Fribourg ; A. Dupraz, à Nyon ; A. Wyss, à la Chaux-de-Fonds.

Etat-major judiciaire. Au grade de colonel : Eug. Borel, à Berne ; — lieutenants-colonels : L. Doret, à Aigle ; Ch. Hilty, à Berne ; O. Blattner, à Aarau ; — major ; Alb. Dunant, à Genève ; — capitaines : L. Paschoud, à Lausanne ; C. Turin, à Monthey ; Ed. Berthoud, à Neuchâtel.

Société des Officiers de la Confédération suisse.

Le Comité central de la Société des officiers suisses vient de proposer à l'assemblée des délégués du 18 janvier, tenue à Lucerne, comme sujets de concours pour 1884/86 :

1. Etant donnés les nouveaux principes de la tactique du feu d'infanterie, y a-t-il lieu d'introduire des modifications aux règlements de l'infanterie suisse et, en cas affirmatif, quelles seraient ces modifications.

2. La Suisse comme champ de bataille d'armées étrangères en 1799.

Suivant un vœu approuvé par l'assemblée générale de 1883, les sujets de concours de cette année doivent comprendre la continuation des deux ouvrages couronnés sur l'histoire des événements de 1798 au point de vue national. L'année 1799 offrant toutefois pour un exposé historique une abondance très considérable de matières, le Comité central croit opportun de diviser la question en deux parties distinctes ; pour le présent concours, les travaux prendraient l'année à son début, traiteraient de la situation politique de la Suisse à cette époque ainsi que des combats entre Français et Autrichiens dans les Grisons et s'étendraient jusqu'à la première bataille de Zurich et à ses conséquences immédiates, en tenant spécialement compte de la part que les Suisses ont prise à ces événements. Le reste de l'année 1799 ferait l'objet d'un concours ultérieur.

3. L'armement et l'équipement de l'artillerie suisse se trouvent-ils dans des conditions suffisamment convenables pour une guerre de montagne, éventuellement quelles réformes serait-il désirable d'y introduire ?

Le délai pour la remise des ouvrages de concours expire au 1er mars 1886.

Le jury se compose de

MM. le général Hans Herzog ;
le colonel-divisionnaire Ceresole ;
le colonel Rudolf.

Les prix sont fixés de la manière suivante :

Pour la 1re question un 1er prix de 300 fr.; un 2e prix de 150 fr.
» 2e » » » 700 » » » 300 »
» 3e » » » 300 » » » 150 »

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués sera publié sous peu.

Assemblée des délégués à Lucerne, le 18 janvier 1885.

Etaient présents :

De la section de Berne : MM. lieutenants-colonels Scherz, Frei et Weber; majors Lauber, Siegrist et Andrea; capitaines de Jenner, Giger, Zwicki, Schenk, Widmer, Dreyer; premier-lieutenant Kuenzi et lieutenant Hofer.

De la section de Zurich : MM. colonels Meister et Bluntschli; lieutenants-colonels Wild, Brandenberger, Wirz et Egger; majors Ulrich, d'Orelli et Ernst; capitaines Jaenike, Zürcher, Naegeli, Usteri, et premier-lieutenant Hürlimann.

De la section de Lucerne : MM. colonels Blaser et Geisshüsler; major Heller.

De la Société des officiers d'administration : MM. major Suter, et premier-lieutenant Liecht (tous deux de Berne).

De la section de la VIIe division d'armée : MM. colonel Isler; lieutenant-colonel Hungerbühler; major Ammann; capitaines Beerli, Leuch, et premier-lieutenant Gamper.

De la section de Genève : MM. major Gautier, capitaine Piachaud et premiers-lieutenants Bastara, le Fort, Dr Jeanneret.

De la section de Soleure : MM. major Wiggle, capitaine Schlapfner et premier-lieutenant Schieple.

De la section de Bâle-Ville : MM. major Bischoff; capitaines Bruderer et Strohl.

De la section de Bâle-Campagne : M. premier-lieutenant Holinger.

De la section de Schwytz : M. capitaine Bürgi.

De la section d'Unterwald-le-Bas : M. colonel Blättler.

De la section d'Unterwald-le-Haut : M. major Von Moos.

De la section de Schaffhouse : M. premier-lieutenant Bolli.

De la section d'Argovie : MM. colonel Marti, major Hünerwadel, capitaine Hintermann et premier-lieutenant Kieser.

De la section de Neuchâtel : MM. major Emmery et capitaine de Pury.

De la section de Vaud : MM. colonel de Vallière; lieutenant-colonel Favey; capitaines Virieux, Blanc, Secretan, Lederrey et Vuagniaux.

Les sections de Zug, Valais, Tessin, Fribourg, Grisons, Glaris et Uri n'étaient pas représentées.

Le protocole de l'assemblée devant être prochainement publié,

nous nous bornons à donner aujourd'hui en résumé le résultat des délibérations.

Celles-ci commencent à 9 heures du matin dans la salle du Grand Conseil.

La séance est ouverte par M. le colonel Pfyffer, président du Comité central, dont il présente le rapport de gestion depuis le moment de son entrée en fonctions.

Il est donné connaissance des sujets de concours choisis par le Comité central, ainsi que des décisions du jury (publié plus haut).

M. le major Von Moos, de l'administration, présente un rapport circonstancié et clair sur la situation financière de la Société. Après discussion, la contribution annuelle est fixée à 1 fr.

Colonel Bluntschli exprime le vœu que tout officier suisse soit considéré comme membre de la Société tant qu'il n'a pas donné sa démission ou refusé le paiement de la contribution annuelle.

La discussion continue. On décide de charger le Comité central de présenter à la prochaine assemblée de délégués des propositions pour le rétablissement de l'équilibre dans les finances de la Société.

I. La section de Neuchâtel propose que la Société demande au Conseil fédéral de vouloir bien soutenir et encourager les sociétés de tir au revolver en leur fournissant la munition gratis.

Cette proposition est rejetée à une forte majorité.

II. Proposition de la section de Zurich : Que la Société des Officiers suisses demande au Département militaire fédéral :

a) Qu'à partir du grade de major inclusivement, la Feuille officielle militaire soit envoyée gratuitement aux officiers de toutes armes ;

b) Qu'il soit joint à la Feuille officielle militaire, à la fin de chaque année, une indication des articles qui se rapportent à l'organisation militaire.

Dans le cours de la discussion, le vœu fut exprimé que la susdite Feuille parût à temps, et en outre, qu'on n'attendit pas un ou deux ans pour publier les résultats de tir, alors qu'ils ne présentent plus qu'un faible intérêt.

Cette proposition de la section de Zurich est adoptée à l'unanimité.

III. La même section soumet la question suivante : Ne serait-il pas dans l'intérêt des troupes d'abandonner le mode suivi jusqu'ici pour la fourniture du sel, du légume et du bois de cuisine, et que tout ce qui concerne l'alimentation du soldat fût fourni par la Confédération ?

Cette proposition est renvoyée aux sections et le Comité central est chargé de nommer une commission pour rapporter sur la question, en tenant compte des rapports des sections. Elle devra présenter son rapport à l'assemblée de délégués qui doit avoir lieu l'au-

tomne prochain. Il a paru nécessaire d'élucider cette question cette année même, le nouveau règlement d'administration devant entrer en vigueur l'année prochaine.

IV. Proposition de la section de Lucerne : Prier le Conseil fédéral de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour que la loi fédérale projetée instituant une fondation Winkelried fédérale entre en vigueur en 1886, c'est-à-dire l'année de la célébration du 500e anniversaire de la bataille de Sempach.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

V. La section de Zurich présente encore une proposition tendant à la modification de l'organisation des exercices de tir. Elle est conçue dans les termes suivants :

1. Dans les années où ils n'ont pas de service d'instruction, les hommes de chaque troupe doivent faire leurs exercices obligatoires de tir par compagnie dans des cours de tir d'au moins trois jours.

2. L'instruction du tir sera sous la direction d'un officier instructeur ou d'un officier supérieur de troupe désigné par l'autorité militaire.

3. La troupe recevra alors la solde et la ration.

4. L'inspection des armes par le contrôleur de la division sera combinée avec ces excercices.

5. Les absents, ainsi que ceux dont les prestations n'auraient pas atteint un minimum à déterminer, seraient appelés à un service supplémentaire.

6. Ne seraient dispensés que ceux qui, dans la même année, auraient suivi ou à suivre une école de recrues ou un autre service d'instruction.

Cette proposition est renvoyée aux sections pour examen.

VI. Proposition de la section de Lucerne :

Les sections de la Société des officiers suisses sont priées d'examiner s'il ne serait pas pratique de faire précéder les cours de répétion d'un cours de peu de durée uniquement destiné aux cadres.

Renvoyé aux sections.

VII. La section d'Argovie demande qu'il soit rédigé un règlement organisant le service de poste de campagne pour l'armée.

Sur la déclaration qu'une instruction est déjà toute prête entre les mains du bureau de l'état-major fédéral, la proposition est retirée.

La discussion est close à 1 heure et demie.

Il est dû toute reconnaissance à M. le colonel Bindschedler pour ses rapports dans lesquels il a exposé les questions avec tant de soins et de profondeur.

Plusieurs membres de l'assemblée expriment le désir que le rapport sur les exercices de tir soit publié dans les journaux militaires.

Le dîner en commun eut lieu à l'hôtel du Lac. M. le colonel Pfyffer porta le toast à la patrie. Un toast au Comité central fut

porté par M. le lieutenant-colonel Wild. Ce dernier ayant rappelé que l'heure du départ était arrivée, l'assemblée se sépara. La plupart des délégués venus de la Suisse orientale partirent à 4 heures ; le plus grand nombre des autres seulement par le dernier train. Quelques-uns utilisèrent le chemin de fer qui conduit au Gutsch pour faire une courte visite à ce beau point de vue, lequel, vu le temps nébuleux, ne put leur offrir un panorama étendu. Le désir était général que la prochaine assemblée de délégués soit convoquée dans une saison plus favorable où Lucerne présenterait bien plus d'avantages.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Le résultat des examens de recrues en 1884, donne aux cantons la cote et le rang ci-après :

1. Bâle-Ville 7,260. — 2. Genève 7,887. — 3. Thurgovie 8,391. — 4. Zurich 8,840. — Schaffhouse 8,923. — 6. Vaud 9,356. — 7. Glaris 9,376. — 8. Appenzell-Ext. 9,648. — 9. Soleure 9,592. — 10. Neuchâtel 9,705. — 11. Obwald 9,725. — 12. Bâle-Campagne 9,966. — 13. St-Gall 10,026. — 14. Argovie 10,052. — 15. Zoug 10,091. — 16. Grisons 10,173. — 17. Nidwald 10,337. — 18. Schwytz 10,832. — 19. Berne 10,842. — 20. Lucerne 11,458. — 21. Fribourg 11,619. — 22. Tessin 11,640. — 23. Appenzell-Int. 11,726. — 24. Valais 11,488. — 25. Uri 12,854.

Berne. — On annonce que le comité du Tir fédéral est enfin revenu de sa décision d'appeler la musique militaire badoise de Constance pour musique de fête. Mais il n'a pas fallu moins de deux heures de discussion pour l'amener à s'adresser à nos corps de musique suisses, et voter à cet effet un crédit de 4000 fr.

Le règlement du tir de sections vient d'être distribué. Il est moins favorable que celui du Tir cantonal de Payerne à l'ensemble des diverses sociétés de tir; il éloignera toutes les petites sociétés et celles improvisées, pour assurer des avantages surtout aux grandes sociétés constituées ad hoc depuis une année ou plus. Il y a deux facteurs de participation : un des participants par rapport au nombre des membres actifs de chaque société, un de chaque société à raison du nombre de ses participants par rapport à la moyenne normale des sociétés, pour les unes en adjonction, pour les autres en diminution de points. Sont membres actifs tous les sociétaires qui ont tiré 50 coups en 1884 ; les autres sont passifs et ne sont admis que comme remplaçants des actifs manquants. La cible est divisée en cinq zones : cercles de 40 et de 70 cm. comptant 5 et 4 points ; le reste de la cible en ellipses comptant 3, 2 et 1 points. Prime de 10 fr. aux 25 points. Bonification du 10 % à la simple détente.

Ce système nouveau, surtout pour les facteurs de participation, amènera, espère-t-on, de nombreux tireurs. Afin de laisser le champ

libre à leurs hôtes les 13 sociétés de tir de la ville de Berne se sont galamment exclues du concours. Les tireurs membres de plusieurs sociétes ne pourront tirer qu'à une seule. Le délai d'inscription est fixé au 15 juin. L'avis d'inscription devra comprendre, outre la liste des participants probables, celle des membres actifs, celle des membres passifs, et une déclaration établissant la date de la fondation de la société.

Valais. — M. le 1er lieutenant d'artillerie Wolf, Henri, de Sion, a été nommé, sous date du 14 janvier dernier, au grade de capitaine d'artillerie, dans la batterie de montagne nº 62.

Genève. — Le Conseil d'Etat du canton de Genève, a, dans sa séance du 30 décembre dernier, procédé aux promotions suivantes dans le corps d'officiers :

M. le lieutenant Brun, Albert, a été promu au grade de 1er lieutenant dans l'artillerie de position d'élite.

MM. les lieutenants Dunant, Jaques, et de Morsier, Henri, ont été promus au grade de 1er lieutenant dans l'artillerie de campagne, batteries attelées.

Neuchâtel. — Dans sa séance du 25 janvier, le Conseil d'Etat a promu au grade de 1er lieutenant de fusiliers, les lieutenants suivants : *Kœhli, Arnold,* domicilié au Locle ; *Guillod, Paul,* domicilié à la Chaux-de-Fonds ; *Perret, Jules-Henri,* domicilié aux Eplatures ; *de Perregaux, Samuel,* domicilié à Neuchâtel.

France. — Par décret du 22 décembre 1884 la place de Mézières, près Sedan, est rayée du tableau, et ses bâtiments et terrains vendus à la ville pour la somme de 210 mille francs, somme égale au coût des travaux de démolition. La ville doit fournir en outre un champ de manœuvres.

Belgique. — Une triste nouvelle nous arrive de Bruxelles : le colonel Vandewelde, l'éminent stratège bien connu de nos lecteurs, le premier des disciples de Jomini, le maître des maîtres en fait d'art militaire, est mort le 29 janvier au château-royal de Bouchout, dont il avait le commandement. Nos vives et cordiales condoléances à tous ses proches ainsi qu'à ses frères d'armes belges pour cette perte irréparable ! Nous y reviendrons.

Italie. — Le général Mezzacapo, commandant du IXe corps d'armée et ancien ministre de la guerre en 1876, est mort à Rome, le 28 janvier, à l'âge de 71 ans.

Le général était Napolitain. Né le 25 janvier 1814, il entra dans l'armée du roi des Deux-Siciles en 1832. En 1848, il fut choisi par le général Pepe comme chef d'état-major de l'armée qui devait faire campagne contre l'Autriche en Lombardie. On sait que le roi Ferdinand se repentit et décommanda cette expédition avant qu'elle eût commencé. Mezzacapo refusa d'obéir et partit pour la Lombardie.

Il prit part à la défense de Venise avec Manin et à celle de Rome, en 1849, avec Mazzini et Garibaldi.

Après la capitulation de Rome, il alla à Gênes où il épousa la jeune comtesse Saliceti, fille d'un triumvir de la République romaine et vécut comme exilé à Turin. Là il fonda en 1856, avec son frère Charles, la *Rivista militare Italiana*, dont il établit, dès l'origine, le grand succès que s'est acquis cette publication. Il entra dans les rangs de l'armée active piémontaise en 1859 avec le grade de général et se trouva à la tête du corps d'armée qui envahit l'Ombrie.

Les fortifications autour de Rome sont son œuvre.

Comme écrivain, le général Mezzacapo laisse plusieurs ouvrages scientifiques et militaires qui ont été fort remarqués, publiés en leur temps dans la *Rivista*. Son dernier travail fut la fameuse brochure *Quid faciendum*, en réponse à celle du colonel autrichien Haymerle : *Italicæ res*.

— L'avant-garde de l'expédition italienne a occupé Bailul en emmenant la petite garnison égyptienne; le gros, après s'être montré à Souakim, a débarqué à Massova le 5 février.

Une seconde expédition s'établirait en forces, dit-on, à Massova et à Souakim, pour coopérer avec les Anglais à la reprise de la campagne contre Berber et Karthoum. Le gouvernement italien s'étant formellement engagé à respecter tous les droits des intéressés, c'est-à-dire de la Porte et de l'Abyssinie, et étant d'accord avec les gouvernements de Londres et du Caire, on ne pense pas que son intervention puisse amener des complications.

Egypte. — Les Anglais, qui étaient en train de mener une brillante campagne dans la Haute-Egypte en vue d'y venger leurs désastres de 1883 et 1884 et d'y délivrer les défenseurs de Khartoum, assiégés par le Mahdi, viennent d'éprouver une grave déception. Leur avant-garde, intrépidement parvenue sous les murs de Karthoum, a trouvé la place aux mains du Mahdi et n'a échappé qu'à grand'peine au sort même de Gordon, captif ou tué depuis deux jours, dit-on. Résumons brièvement ces dramatiques évènements militaires.

On se rappelle que l'opinion publique força le gouvernement britannique, l'été dernier, à ne pas laisser plus longtemps le vaillant général Gordon abandonné à son triste sort à Karthoum où il avait été expédié par décision du 30 décembre 1883 et où il se trouvait depuis le 18 février 1884. Alors sa mission était de parer du mieux possible aux conséquences de la défaite d'Hicks pacha vers El-Obeid en novembre 1883 et à l'abandon du projet d'expédition sur le Haut-Nil dès la mer Rouge. Affaire d'économie et d'entraves parlementaires ! comme avant la campagne d'Abyssinie en 1868, où Napier arriva juste à temps pour sauver ce pauvre consul Cameron attendant depuis trois ans la délivrance promise (et qui est venu ensuite mourir à l'hôpital de Genève). Le prestige et le savoir-faire de Gordon devaient remplacer une coûteuse campagne. Celle-ci eût été cependant aisée, soit de Souakim sur Berber, après les victoires du général Graham à El-Teb et à Tamanieh près Souakim, en mars 1884, vengeant si rapidement la défaite de Baker pacha sur ce même point le 4 février précédent, soit par le Nil.

Gordon n'ayant pas réussi à dominer la situation à Karthoum, il fallut reprendre le projet d'expédition armée, et c'est la ligne du Nil plutôt que celle de la mer Rouge qui fut choisie.

A cet effet des renforts furent expédiés à Alexandrie et au Caire de divers points de la Grande-Bretagne et de ses possessions coloniales, et vers le milieu de septembre lord Wolseley les rejoignit.

Après de longs préparatifs et de lourds sacrifices le vainqueur de Tel-el-Kébir fit amener ses troupes par le Nil jusqu'à Dongola, puis jusqu'à Korti, à environ 2200 kilomètres de la Méditerranée, où il s'établit lui-même le 16 décembre 1884.

En janvier s'y rallièrent les convois et leurs compléments, arrivés, le gros par le Nil, quelques flanqueurs par les rives et par le désert de Korosko. En amont de Korti, deux colonnes principales ont été formées : une par le Nil sous le général Earle, ne pouvant avancer que lentement, vu les rapides et les nombreux contours du fleuve, mais qui parvint sans coup férir à occuper Birti, sur le Nil, près Metammeh, le 3 février ; une par terre sous le général Stewart, composée de la cavalerie, de l'infanterie montée et du corps des chameaux, environ 1500 combattants.

Celle-ci devait traverser le désert de Bajuda par le chemin des caravanes entre Korti et Shendy, d'un parcours d'environ 7 journées. S'avançant en bon ordre et pleine de confiance, elle ne rencontra aucun obstacle sur sa route jusqu'à Gakdul et elle pouvait penser qu'il en serait ainsi jusqu'à son principal objectif, le port de Metammeh sur le Nil, où les Soudaniens se sont établis et fortifiés, coupant les communications de Karthoum avec le bas-Nil.

Mais le 16 janvier, à une trentaine de milles de Metammeh, la cavalerie anglaise découvrit et signala de fortes bandes ennemies, qui, refoulées, se mirent en position vers les puits d'Aboukléa. Peu à peu il s'y trouvait une dizaine de mille hommes, et la journée étant déjà avancée, le général Stewart ajourna l'action au lendemain tout en procédant aux reconnaissances et aux préparatifs nécessaires et en ordonnant pour la nuit de silencieux bivouacs, sous un vigilant corps de sûreté. Jusqu'aux premières lueurs du jour, les Arabes ne cessèrent pas un feu violent dirigé contre le campement des Anglais et réussirent à détruire les ouvrages de défense construits sur le flanc droit du campement.

Dans la matinée du 17, le général Stewart chercha à provoquer une attaque de la part de l'ennemi, mais sans y réussir. Alors, laissant le train et les chameaux sous la garde du régiment de Sussex et d'un détachement d'infanterie montée, le général ordonna à ses troupes de marcher en avant, formées en carré, et de tourner le flanc gauche des Arabes, afin de les forcer à un combat par crainte d'être pris entre deux feux.

Le carré anglais avançait en obliquant à droite, lorsque tout à coup l'ennemi, qui était à un quart de mille, se mit à courir sur lui avec une telle rapidité que les tirailleurs eurent à peine le temps de rentrer dans les rangs. Les dragons de la gauche eurent à supporter le choc et furent littéralement renversés par la poussée des Arabes. Ceux-ci prirent un instant un des canons anglais, et, pendant dix minutes, une lutte corps à corps eut lieu à l'aile gauche et au centre du carré. A ce moment, le colonel Burnaby fut tué d'un coup de zagaie au cou.

Les Arabes tuèrent les chameaux, dont les corps, en tombant, augmentèrent la confusion. Mais bientôt tous les Arabes qui avaient pénétré dans le carré furent tués, le carré se reforma, et les Anglais

marchèrent de nouveau en avant en poussant trois hourrahs. L'ennemi se retirait lentement devant eux. Parmi les morts se trouvent l'émir de Metammeh et le chef des Kameras. A cinq heures, le carré atteignait la citerne d'Abou-Kléa, où le 19e de hussards l'avait précédé.

Les pertes de ces troupes qui formaient un effectif de 1500 hommes se montent à 74 tués, dont 9 officiers, et 95 blessés, dont 9 officiers. Parmi les officiers tués figurent le colonel Burnaby; les lords Saint-Vincent et Airlie sont au nombre des blessés; le général Stewart a eu un cheval tué sous lui.

Après le sanglant combat d'Abou-Klea, les opérations ne chômèrent point. Dès le lendemain matin, la brigade Stewart, réduite à 1300 combattants, se remit en marche pour atteindre, si possible, le Nil avant le lever du soleil le jour suivant. L'erreur ou la trahison des guides indigènes ayant fait perdre la route directe, et la fatigue des hommes et des chameaux insuffisamment abreuvés étant extrême, le général dut faire halte à plusieurs reprises, et, convaincu que dans ces conditions il ne pourrait plus surprendre l'ennemi et qu'il serait imprudent d'attaquer de vive force la position retranchée de Metammeh, il modifia ses plans et se porta sur un point du Nil situé en amont à 4 ou 5 milles du Shendy.

Vers sept heures du matin, comme la colonne était encore à cinq milles environ du fleuve, l'ennemi apparut en force. Le général Stewart se décida à profiter de certaines particularités du terrain pour former une *zariba*, sorte de camp retranché volant, pour y mettre en sûreté les bagages, l'hôpital et les non-disponibilités. Ce travail s'accomplit rapidement sous le feu meurtrier des tirailleurs ennemis, armés de remingtons et couverts par les buissons. Le combat fut chaud; le général Stewart y fut blessé assez grièvement d'une balle au bas-ventre. Le commandement par ordre d'ancienneté de grade eût dû passer à lord Charles Beresford, mais cet officier supérieur appartenant à la marine, ce fut sir Charles Wilson qui prit la direction des opérations. Lord Charles Beresford fut chargé, avec une compagnie de marins et quelques canons, de défendre le retranchement formé de sacs, de barils, de selles de chameaux, de broussailles et de sable.

Sir Charles Wilson ordonna la formation du reste des troupes en carré afin de poursuivre la marche vers le Nil. Sur le front, il plaça l'infanterie de marine et la garde; sur la droite, la grosse cavalerie; sur l'arrière, le régiment de Sussex; sur la gauche, trois compagnies d'infanterie montée. De plus, en souvenir du danger qu'avait fait courir à Abou-Klea la rupture de l'un des angles du carré, chaque angle fut renforcé d'une section placée en réserve, quelques hommes à pied, du 19e hussards, formant la réserve générale. L'artillerie et les canons Gradner avaient été laissés dans la zariba.

Ainsi disposé, le carré se mit en marche et parcourut environ deux milles sous le feu de l'ennemi, qui se contentait de tirer de loin et battait en retraite. A ce moment, on vit s'approcher rapidement un corps considérable d'ennemis qui venaient apparemment de Metammeh et qui se partagea en deux divisions pour charger à la fois le front et la droite du carré. Le feu des lignes anglaises, appuyé par le tir de l'artillerie de la zariba, fut si vigoureux, que les

assaillants ne purent s'approcher de plus de cinquante mètres. Sans se laisser décourager par ses pertes, l'ennemi revint à plusieurs reprises à la charge, pendant qu'une autre section d'Arabes attaquait tout aussi vainement le camp retranché. Toutefois, tous les témoins s'accordent à dire que l'élan de ces charges était incomparablement moins grand qu'à Abou-Klea, et il est à croire que l'effet moral de ce premier combat a suffi pour refroidir considérablement le zèle des soldats du mahdi.

Finalement, l'ennemi battit en retraite dans la direction de Metammeh, laissant sur le sol plusieurs centaines de morts, parmi lesquels cinq émirs du mahdi. Les pertes des Anglais sont : 2 officiers et 19 soldats tués, 9 officiers et 94 soldats blessés. Le même jour, la colonne de sir Charles Wilson atteignit le Nil à Gubat, un peu au-dessus de Shendy. Depuis lors, le corps expéditionnaire s'est retranché dans cette position ; il a fait des reconnaissances en amont et en aval, mais n'a point osé attaquer Metammeh ; enfin, et c'est là le point capital, il est entré en communication, le 22, avec trois steamers du général Gordon, sous les ordres de Nusry-pacha, et, le 24, Wilson s'est embarqué avec trente hommes du régiment de Sussex commandés par le capitaine Trafford sur deux de ces vapeurs pour tenter de rejoindre Gordon à Karthoum, laissant le commandement du camp de Gubat au colonel Boscawen.

Les pertes de la petite armée de Stewart étaient énormes, plus de 400 hommes depuis le commencement du mois, et parmi les plus douloureuses de la journée du 20, on note la mort de plusieurs correspondants de journaux, notamment du correspondant du *Standard*, Cameron, qui, à une bravoure rare, à un don éminent d'observer et de raconter, joignait une véracité et une impartialité qu'il est peu commun de rencontrer à ce degré parmi les écrivains de la presse politique.

En résumé, et malgré ces pertes, les Anglais avaient lieu de se féliciter de l'ensemble des opérations. Celles du corps du général Stewart attestaient l'éclatante valeur des troupes et rapprochaient l'armée du général Wolseley de l'objectif de son expédition. Mais ces premiers succès faisaient prévoir des obstacles sérieux, d'autant plus qu'on ne savait rien de Gordon depuis le 29 décembre, et pas grand'chose de ses adversaires, sinon qu'ils venaient de s'emparer d'Onderman, clef du Nil sous Karthoum.

Le quartier-général de Korti attendait donc avec anxiété des nouvelles de l'expédition fluviale de Wilson quand il reçut, par le lieutenant Stuart-Wortley, l'avis qu'elle n'avait pu être qu'une reconnaissance décisive et aussi périlleuse d'exécution qu'affligeante de résultats.

Déjà le 25 janvier les deux steamers de Wilson avaient subi le feu de quelques postes ennemis de la rive droite. Arrivés à l'entrée de la 6e cataracte, ils furent canonnés par quatre grosses pièces d'artillerie, qui ne leur firent d'ailleurs pas grand dommage. Plus près de Karthoum, dès le 28 au matin, la navigation devint plus difficile. Un feu formidable de l'île Tutti, de Onderman, de Karthoum même, empêcha Wilson de débarquer et le força de rétrograder pour se mettre hors de portée. S'étant convaincu que le palais du gouvernement était en ruines et la place aux mains des Arabes, il redescendit rapidement le fleuve.

Dans cette retraite sous le feu redoublé des deux rives, un des steamers s'ensabla, le 29, et son personnel dut être transbordé sur l'autre steamer ; à son tour celui-ci s'échoua, le 31, sur un bas-fond en aval de la cataracte de Shabluka. Huit hommes, y compris le lieutenant Stuart-Wortley, descendirent en canot à Gubat, d'où un steamer remonta chercher les naufragés, qui s'étaient installés dans une île au milieu du fleuve.

Les pertes en hommes sont insignifiantes : un tué, 5 blessés, 3 manquants. La grande perte est d'avoir constaté que Karthoum, au lieu d'être aux mains de Gordon, était au pouvoir du Madhi. La chute aurait eu lieu le 26 janvier seulement, grâce, dit-on, à la trahison des chefs égyptiens qui gardaient les portes ; selon d'autres rapports le Madhi aurait été depuis plusieurs mois le maître effectif de la place, tout en trouvant divers avantages à laisser aux Anglais de Gordon l'illusion qu'ils en étaient encore les défenseurs.

Quoiqu'il en soit, la campagne britannique est manquée pour le moment. Son principal objectif est hors d'atteinte.

C'est là sans doute un grave échec moral, par suite des grands sacrifices faits pour arriver si heureusement jusqu'à Gubat et du vif intérêt que toute l'Angleterre et le monde civilisé entier portaient à la délivrance du brave Gordon. Mais au point de vue strictement militaire, l'échec n'a rien de désespéré ; il rentre dans l'ordre des mésaventures que tout chef bien avisé doit prévoir, et l'on doit supposer que le général Wolseley, après ses longs préliminaires, a su s'assurer, sur ses derrières, sa ligne de communication du Nil, y compris la route de Korosko à Abuhammed, et, sur son front, les moyens de concentrer quelque part dans une bonne position sur le Nil, vers Birti ou Korti, ou Berber, par exemple, ses quatre groupes principaux arrêtés subitement à Gubat, à Birti, à Gakdul, à Korti.

Par la voie du Nil il ne tardera pas à recevoir des renforts de la Basse-Egypte, tandis que par la mer Rouge, par Souakim entr'autres, une diversion d'un grand prix pourrait lui être fournie et devenir même une opération capitale, à la condition d'être aussi rapidement menée que la campagne du général Graham dans ces mêmes parages en février de l'an dernier. Admirons, en terminant, la belle page d'histoire qui s'offre aujourd'hui à l'Italie, ayant, comme à souhait, une expédition dans la mer Rouge en quête de hautes aventures. Quatre mille hommes seulement qui rallieraient le général Freemantle à Souakim pèseraient d'un grand poids dans la balance des événements égyptiens !

P. S. Wilson et Stuart ont rejoint personnellement Korti le 9 février. Tout se concentre sur Gubat. Les renforts sont en route. Un bataillon de Malte est arrivé à Alexandrie, trois autres sont attendus sous peu de Malte et de Gibraltar. Ils remonteront le Nil. D'autres troupes, environ six mille hommes, sont dirigés sur Souakim, aux ordres du général Newdigate, ancien compagnon de Gordon. Ce dernier aurait été poignardé le 4 février à Karthoum.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXe Année. N° 3. 15 Mars 1885

Le colonel Vandewelde.

Le lieutenant-colonel Vandewelde, dont la mort au château de Bouchout, près Bruxelles, a été annoncée dans notre dernier numéro, était plus âgé que nous ne le supposions. A ses écrits pleins de verve et de fraîcheur, à son grade modeste, à sa belle tournure la dernière fois que nous eûmes le plaisir de le voir, nous l'aurions cru aujourd'hui dans la soixantaine au plus. Il venait au contraire d'entrer dans sa 81e année quand la mort l'a frappé, assez subitement, le 29 janvier dernier.

Officier d'ordonnance du Roi, il figurait depuis 18 ans au cadre de retraite, tout en étant chargé d'une mission pénible et de haute confiance. Comme intendant du domaine royal de Tervuerem, puis, après l'incendie de ce beau château en mars 1879, du domaine de Bouchout, il avait le soin de l'infortunée impératrice Charlotte, sœur du roi Léopold II, veuve de l'Empereur Maximilien, le martyr de Queretaro, rentrée frappée dans sa raison, de la terrible tragédie du Mexique.

Soldat fidèle, habitué à la religion de l'honneur et de la consigne, Vandewelde s'adonna aux délicates fonctions de ce service tout particulier avec le même dévouement et la même intelligence dont il avait fourni tant de preuves dans maintes circonstances de sa carrière d'officier de l'armée active.

Homme d'action et patriote convaincu, c'est la révolution de 1830 qui le fit militaire. Avec les volontaires de sa ville natale, Courtrai, puis du Limbourg, il combattit les bons combats de la liberté et de l'indépendance de la Belgique, se distingua par sa bravoure aux affaires de Bruxelles et du blocus de Maestricht, devint, aprés plusieurs mutations, officier de grenadiers, beau et brillant capitaine de ce corps d'élite, l'un des plus distingués sans contredit de toutes les troupes européennes.[1]

[1] Voici le détail des états de service du colonel Vandewelde ;

Volontaire au corps franc du Limbourg, 23 septembre 1830. — Licencié le 3 mars 1831. — Sous-lieutenant dans la garde civique mobilisée de la Flandre occidentale, 20 octobre 1831. — Sous-lieutenant d'infanterie de réserve pour prendre rang du 1er juillet 1835, 27 juin 1835. — Désigné pour

Cependant Vandewelde n'était pas content. Une armée plus militante que celle d'un Etat neutre eût mieux convenu à son vigoureux tempérament, et, en attendant l'occasion, fuyant comme un mirage, d'employer son activité bouillonnante et ses riches aptitudes pratiques à quelque entreprise digne d'elles, il n'avait que des livres pour donner essor aux vives aspirations qui le dévoraient, comme elles rongent tant d'officiers condamnés à la vie de garnison.

Au moins dans les garnisons des grandes puissances, a-t-on le soutien consolant de quelque guerre sérieuse ou fantaisiste en fermentation, d'une de ces expéditions lointaines ou proches au moyen desquelles les Hauts Seigneurs de l'Aréopage européen entretiennent la main à leur armée ou posent une bonne pièce sur leur échiquier diplomatique.

Dans nos Etats neutres, Belgique ou Suisse, rien de semblable. Depuis longtemps l'horizon ne s'y garnit d'aucun point noir, ou s'il en survient c'est pour passer rapidement sur d'autres pays dont on envierait la destinée. Nul danger, nul drame en perspective, sauf ceux qu'on est réduit à se forger en prêtant à nos voisins les combinaisons les plus fantastiques et en fabriquant, à leur compte, tous les plans au moyen desquels ils devraient infailliblement passer chez nous pour mieux se battre entr'eux. De longue date on connaît cette forme du chauvinisme qui nous est propre; elle a au moins le mérite de ne porter préjudice à personne, sauf parfois à nos caisses publiques, obligées de faire les frais de changements réitérés de règlements et d'autres minuscules innovations qui ne sont que les démangeaisons maladives d'une noble fièvre militaire impuissante à donner le tour. Petit malheur après tout, préservant souvent nos finances d'autres trouées qui seraient peut-être plus futiles encore, et qu'on estimerait même un bonheur s'il ne paralysait parfois d'utiles mais dispendieux progrès, tels que ceux de la transformation de tout un armement pour le faire profiter des perfectionnements scientifiques du jour.

le 19e régiment de réserve, 30 juin 1835. — Sous-lieutenant d'infanterie pour prendre rang le 23 janvier 1839. — Désigné pour le 18e régiment de réserve le 18 juin 1839. — Désigné pour le 3e régiment de ligne le 31 décembre 1839. — Détaché au ministère de la guerre le 18 janvier 1848. — Lieutenant le 16 juin 1848. — Désigné pour le régiment d'élite le 19 juin 1848. — Capitaine de 2e classe, le 16 septembre 1853. — Officier d'ordonnance du roi le 21 mai 1857. — Capitaine de 1re classe le 8 août 1859. — Major le 19 juin 1862. Pensionné le 13 juillet 1866. — Lieutenant-colonel le 17 août 1869.

Campagnes 1830-31-32-33 et 1839 contre la Hollande.

Pourtant en Suisse nous avons eu et avons encore quelques palliatifs à ces effervescences d'esprit militaire qui, nées dans les premières écoles, agitent pendant de longues années le cœur et le cerveau de tant de jeunes officiers et même d'officiers plus âgés. A bon nombre d'entr'eux les services étrangers ont longtemps fourni de suffisantes satisfactions, dont un réel bénéfice revenait aussi au pays, avec quelques abus, il est vrai, auxquels on s'est peut-être trop attaché en perdant de vue le reste. Pour l'heure, ces services étant supprimés — car on ne peut compter comme tels les légions étrangères des Indes hollandaises et de l'Algérie, où presque tous les postes d'officiers sont accaparés par les nationaux en rachat de petites notes — les militaires suisses n'ont plus cette ressource et sont bientôt, hélas! au bout de leurs rêves de gloire. A part une centaine d'emplois bureaucratiques, dont une douzaine seulement sont équitablement rétribués, et à peu près autant de places d'instructeurs demandant une besogne, une abnégation et une santé herculéennes, il n'y a rien dans l'armée pour les satisfaire.

En revanche ils sont miliciens, soldats-citoyens, c'est-à-dire tous occupés d'affaires civiles à côté des choses militaires. Ce civil devient heureusement le grand dérivatif. C'est dans les carrières de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, des lettres, des sciences, des arts, du barreau, de la politique en même temps et surtout, que nos officiers trouvent l'emploi de leur fougue belliqueuse. Les nombreux parlements des communes, des cantons, de la Confédération, des clubs, les forums populaires deviennent leurs principaux champs de bataille, et c'est ainsi qu'on s'explique comment il se fait qu'en Suisse peuvent se livrer tant de chaudes luttes politiques à propos de questions qui apparaissent à l'étranger comme dépourvues de toute importance réelle et où les rôles des joûteurs semblent être pris comme à tour ou par tirage au sort. Par la même cause toutes ces ardeurs de lutte intestine se transforment promptement, à l'appel de la patrie en danger, en un seul sentiment d'union et de défi contre l'ennemi de nos drapeaux.

Dans une armée permanente et monarchique comme celle de la Belgique, où les cadres d'officiers n'ont d'autre occupation, à côté du service courant, que de s'instruire et d'instruire leurs troupes, que de se préparer à recevoir un ennemi qui n'est jamais venu, qui ne vient jamais, malgré tous les bons et beaux chemins dont on lui prouve la supériorité, tantôt par la Meuse,

tantôt par l'Escaut, alors le mal rongeur devient intense, aigu, un vrai supplice.[1]

Vandewelde en souffrait plus que tout autre. Comme calmant il lisait des monceaux de bouquins, comparait cent campagnes et batailles entr'elles, suivant le conseil de Napoléon ; compulsait les règlements de tous pays, abordait toutes les branches des sciences militaires, les spécialités et les généralités, le principal et les accessoires, ceux-ci surtout, se fatiguait à noter, rechercher, compléter, entasser les recettes diverses, devenait un volumineux aide-mémoire, une encyclopédie vivante, mais sans réussir à remplir le vide qui tourmentait son esprit, car l'encyclopédie manquait d'un principe fondamental et par là d'un ordre rationnel et d'un répertoire, c'est-à-dire de l'essentiel.

C'est alors qu'il eut la bonne chance de faire la connaissance des écrits du général Jomini, puis du maître lui-même avec qui il resta en rapports fréquents pendant plus de 20 ans.

Ce fut pour Vandewelde l'opération de la cataracte ; dorénavant il pouvait s'orienter lui-même, voir clair et net dans ses études passées et dans leurs compléments nécessaires, placer dans une juste coordination les immenses connaissances acquises, mais restées jusqu'alors en inextricable et obscur fouillis.

Ses travaux s'en ressentirent bientôt; il fonda le *Journal de l'armée belge* en 1851 et le dirigea jusqu'en 1874. Attaché au ministère de la guerre depuis 1848, il devint, en 1857, officier d'ordonnance du Roi, poste d'honneur accordé plus souvent aux hautes influences de la naissance et de la fortune qu'aux mérites personnels du titulaire. Pour cette fois l'exception à la règle ordinaire était éclatante et fit sensation. D'ailleurs tout le monde s'en trouva bien.

Dans les débats sur la question des fortifications belges, Vandewelde rendit de bons services par les opinions judicieuses qu'il émit et qu'il défendit avec autant de science que de convenance contre un vrai déluge de fantaisies de tous genres. La question

[1] La création du nouvel Etat du Congo comme dépendance belge amènera sans doute un changement sensible à cet état de choses et divers avantages à la Belgique et à l'Europe, dont la Suisse, en vertu de sa neutralité spéciale, pourrait bien aussi espérer de retirer quelques miettes privilégiées.

Si, entrant un peu plus dans cette voie, sagement ouverte par les vues élevées et la persévérance du roi des Belges, on remettait à une Ligue d'Etats neutres la garde de certains points décisifs (l'Egypte du canal de Suez, par exemple) dont la possession par une seule puissance est une cause permanente de guerre, un grand pas ne serait-il pas fait pour asseoir l'équilibre et la paix de l'Europe sur de solides bases pratiques ?

était compliquée, on le sait. Il s'agissait d'établir le dispositif qui pouvait convenir le mieux en soi non-seulement au jeune royaume de Belgique, mais aussi à ses protecteurs, les grandes puissances créatrices et garantes de sa neutralité, qui étaient loin d'être d'accord entr'elles; en outre il fallait avoir l'énergie de se débarrasser des anciennes places datant des dominations espagnole, impériale et hollandaise, illustrées par cent campagnes dès les temps de Louis XIV et que maints savants militaires pensaient pouvoir conserver utilement; en quoi ils étaient appuyés par maints financiers peu disposés à fournir beaucoup d'argent pour des fortifications nouvelles, tandis qu'on en avait encore beaucoup d'anciennes qui avaient prouvé leurs mérites, et auxquelles on devait au moins la faveur de les laisser mourir de vieillesse au lieu de les détruire à grands frais !

Vandewelde voulait une seule place, mais à grand développement et au centre du pays, à Bruxelles. Son opinion ne prévalut qu'en partie. Le système de la grande place fut bien admis, mais transféré à Anvers, grâce à l'influence de l'Angleterre qui pense avoir là un bon débarcadère sur le continent. Les opinions de Vandewelde à ce sujet ont été développées dans de nombreuses brochures d'actualité, publiées dès 1846, croyons-nous, et dans deux livres : « Etude sur la défense des Etats » et « Défense des Etats à polygone concentré [1]. »

Toutes les opérations des grandes guerres européennes de notre temps furent suivies avec attention et impartialité par Vandewelde, qui leur consacra des récits et des commentaires critiques frappés au coin du plus sain jugement en matière stratégique et tactique.

La guerre d'Orient en 1854-56 lui inspira sept brochures qui furent très remarquées : une sur les opérations du Bas-Danube, une sur les événements maritimes de la mer Noire et de la mer de Marmara ; quatre sur la campagne de Crimée; une sur l'expédition de la mer Baltique. Cette dernière surtout fit du bruit, par ses observations critiques sur le rôle mesquin des gros navires cuirassés contre les fortifications des côtes. Au moment où le monde entier s'extasiait sur les merveilles attendues des nouveaux monstres flottants et sur les transformations qu'ils allaient imposer au système militaire de tous les Etats côtiers, Vandewelde se permit de démontrer que ces colossales et coûteuses

[1] Voir plus loin, page 106, la liste détaillée des divers ouvrages de Vandewelde.

constructions n'étaient qu'une immense mystification, dont même les Etats les plus richissimes ne tarderaient pas à revenir; démonstration sanctionnée par toutes les expériences faites depuis trente ans en Europe et en Amérique, et qui n'a été que le prélude des dispositions prises aujourd'hui par les grandes puissances maritimes pour seconder, sinon remplacer, leurs gros cuirassés par des flottilles de canonnières et de torpilleurs.[1]

Les guerres d'Italie en 1859 et 1860 attirèrent vivement la vigilance de Vandewelde. Elles lui fournirent la matière de deux volumes[2] résumant à grands traits la partie historique des événements et présentant, à cette occasion, des observations générales sur les plans et lignes d'opérations, qui ne sauraient être trop méditées. La campagne du Danemark le gêna, le tint coi, comme toute l'Europe du reste.

La longue guerre d'Amérique ne l'intéressa guère. Les tristes débuts, de part et d'autre, des armées belligérantes, dont on pouvait dire qu'elles avaient pour la plupart ou de bons chefs sans soldats ou de bons soldats sans chefs, n'étaient pas faites pour captiver un expert de sa catégorie. Il ne cessait de répéter que ce que ces braves Américains feraient de mieux était de conclure un armistice pour retourner, chaque partie de son côté, à l'école des exercices et des manœuvres, puis revenir, après une année de cette préparation, se mettre plus sérieusement en ligne. C'est bien au fond ce qui arriva, mais avec beaucoup de sacrifices de temps, d'argent et de vies humaines.

Il fallut, par exemple, au gouvernement du Nord, composé pourtant d'hommes pleins de patriotisme et d'intelligence, deux à trois ans de sanglants échecs pour qu'il cessât seulement d'entraver ses généraux au moment le plus critique; à tel point qu'on peut dire que contre des adversaires mieux organisés il eût eu dix fois le temps de succomber avant d'avoir atteint le degré de sagesse voulu pour aboutir à des opérations convenablement menées jusqu'au bout.

A part quelques articles dans ce sens publiés par le Journal de l'armée belge, Vandewelde ne fit donc pas de livre sur la guerre d'Amérique. C'est une lacune, selon nous, dans son œuvre; car quelque opinion qu'on puisse avoir des grandes

[1] Voir entr'autres les récents et remarquables articles sur ce sujet de M. Gabriel Charmes dans la *Revue des Deux-Mondes*, et celui d'un *ancien officier de marine* dans la *Nouvelle Revue*, de Mme Adam, du 1er janvier 1885.

[2] Voir page 106.

opérations de la guerre civile américaine, qui en a fourni cependant de fort remarquables et plusieurs généraux en chef de premier ordre, il est certain que, dans le domaine des perfectionnements techniques, armes de position et portatives, matériel naval et du génie, voies ferrées et fortifications de campagne, télégraphes, signaux et ballons, approvisionnements et hôpitaux, grands mouvements combinés par eau et par terre, les Américains, par leur génie inventif et industrieux, ont devancé de beaucoup l'Europe, qui ne fait que les copier depuis vingt ans sans leur rendre toujours la justice qui leur est due.

De cette abstention à l'égard de l'Amérique Vandewelde se dédommagea sur les guerres de 1866 et de 1870, dont il s'occupa avec beaucoup de soin [1]. Les prodigieux triomphes des Prussiens commandèrent son admiration, mais sans lui faire perdre, comme à tant d'autres, la faculté de raisonner. Présentant les faits décisifs avec clarté, il analysa les succès et leurs causes au seul point de vue des bons principes dirigeants de toute opération de guerre. C'est dire qu'il ne s'extasie pas sur les mérites de la manie allemande de la convergence, de ces doubles et triples lignes d'opérations avec rendez-vous derrière l'ennemi, qui ont si bien réussi à M. de Moltke, mais qui auraient pu lui coûter cher devant des adversaires mieux pénétrés des traditions d'Austerlitz et de Rivoli, puisque pour s'emparer de tous côtés de leurs communications, il risqua souvent les siennes plus que de nécessité.

A côté de ces ouvrages essentiellement historiques, ou plutôt critiques au moyen des exemples vivants de l'histoire contemporaine, Vandewelde a publié un grand nombre de livres plus spécialement théoriques et didactiques. Les plus remarqables, outre ceux sur la « Défense des Etats » déjà cités, sont « Un Chapitre de stratégie à l'usage du militaire et de l'homme d'Etat », connu des lecteurs de la *Revue militaire suisse*, qui l'a reproduit en entier il y a 5 ans. C'est là qu'il dit très justement que tout pays, avec de l'argent, peut acheter des fusils, mais non des généraux.

Plus tard vint un « Manuel de reconnaissance d'art et de sciences militaires », qui entra dans un grand ouvrage « La Tactique appliquée au terrain », en trois parties, dont la première contient les notions élémentaires de l'art de la guerre ; la deuxième, les grandes opérations des corps de toutes armes

[1] Voir page 106 les titres des volumes qu'il a publiés à cette occasion

et des armées; la troisième les données historiques, politiques et militaires relatives à l'art de la guerre et à la tactique jusqu'en 1815.

Dans tous ces livres la méthode est la même : exposé clair et net des faits ou des principes fondamentaux, élimination des détails oiseux ou indifférents, surabondance de notions utiles, marche constante et rigoureuse vers le but supérieur qui est la démonstration d'un thème donné. En résumé la leçon est constamment instructive, toujours bien débattue et concluante, quoique heurtant souvent des idées en vogue. Les routines universelles sont sans prestige à ses yeux, l'indignent même à l'occasion.

Entr'autres préjugés qu'il combat est celui qui prétend que les nouvelles armes à feu à longue portée, fusils ou canons, sont tout à l'avantage de la défense. Vandewelde prouve que c'est le contraire et que la grande portée des feux ayant augmenté leur faculté de convergence, c'est l'attaque qui a le plus de moyens d'en profiter. Et il a raison.

On a parfois et vivement reproché aux livres de Vandewelde de n'avoir pas su joindre à leurs solides qualités les agréments de la forme et d'être surchargés de redites fatiguantes. Le fait est en partie fondé, le reproche n'est que relatif. Au moins faudrait-il s'entendre et déterminer le point de vue auquel on doit se placer pour juger un livre.

Sans doute Vandewelde, élevé sur les confins de la terre flamande et n'ayant pas poussé très loin ses études classiques, n'a pas écrit en vue de gagner les palmes d'académicien du Pont-des-Arts. Mais il possède assez sa langue française pour s'en servir clairement et simplement. En user autrement eût même été un tort de la part d'un écrivain militaire, qui doit, avant tout, s'occuper du fond pour l'exposer aussi nettement que possible et non courir après la forme, qui trop souvent obscurcit et dénature le fond. Que d'excellents chapitres militaires, depuis Guibert jusqu'à quelques célébrités de nos jours, n'ont pas été défigurés par les paillettes que l'auteur a cru devoir concéder au culte de ses Muses! Et d'autre part que d'absurdes préjugés, que de malfaisants paradoxes n'ont pas été accrédités dans l'opinion publique, aisément confondue en ce temps de service obligatoire avec l'opinion des corps d'officiers, par le zèle d'illustres littérateurs croyant faire acte de patriotisme en apportant leur concours fleuri aux discussions militaires. Qui oublierait

comment la persuasive rhétorique de M. Ernest Renan fit prendre au sérieux la gasconnade berlinoise que c'est le régent primaire prussien qui a gagné les batailles de Sadova, de Metz, de Sédan, gasconnade qui fût restée charmante en s'arrêtant aux quais de la Gironde ou de la Cannebière, mais devenue déplorable par son poids excessif sur le mode actuel de recrutement et d'instruction des armées. Disons en passant que l'éminent orientaliste aurait aujourd'hui une bonne occasion de poursuivre son thème, en démontrant que ce sont les régents soudanais qui ont mis à mal ce pauvre Wolseley, plutôt que ses deux lignes d'opérations à immense distance l'une de l'autre et sans ligne de retraite assurée.

Bref, si la littérature, française surtout, attire de hautes faveurs à ses élus, et nous en sommes les premiers charmés, elle peut aussi compter dans ses triomphes les trop nombreuses servitudes dont elle frappe les sciences et les arts, notamment ceux de la guerre.

D'une de ces plus lourdes servitudes, l'étalon général qu'elle est arrivée à fournir pour juger — ou plutôt pour jauger — les livres militaires, il est certain que Vandewelde ne s'inquiétait guère, au grand désespoir de ses éditeurs et de ses amis du monde des lettres parisien. Pour lui le fond était tout, la forme rien, absolument rien sauf le véhicule de la pensée, lequel doit rester le plus simple possible. Ainsi les répétitions et les redites l'offusquaient peu.

Et pourquoi l'auraient-elles offusqué quand les idées — pour ne pas dire les insanités — qu'il condamnait se manifestaient en foule grossissante ? Au flot montant des préjugés comme aux engouements de la mode, aux débordements de l'empirisme et de la réclame comme à l'adoration ébahie du succès à tout prix, il opposait la démonstration de ce qu'il estimait la vérité, sous ses formes diverses et appropriées au sujet, sans jamais se lasser. La défense était aussi tenace que l'attaque, mais elle devait être beaucoup moins variée, puisque celle-là s'appuyait sur quelques principes généraux et absolus, qu'on pourrait appeler le credo du capitaine, tandis que celle-ci comprend toutes les innovations et toutes les fantaisies imaginables, affranchies de toute règle autre que celle du savoir-faire; ce qui donne des combinaisons et des recettes de victoire nombreuses comme les astres du firmament.

Ces répétitions et d'autres défectuosités analogues des livres de Vandewelde sont aisément pardonnées par le lecteur sérieux, qui comprend bientôt qu'en cette matière un livre n'est pas tenu d'a-

voir les qualités d'un roman ou d'une histoire générale. En somme il y trouve mieux son compte que dans des récits plus coulants, car il sait, ou ne tarde pas à apprendre, que ce n'est qu'au prix de laborieux et ingrats, mais indispensables préliminaires, qu'on peut tirer d'ouvrages d'art militaire vraiment dignes de ce nom, comme ceux de Jomini et de Vandewelde, son meilleur disciple, tout le profit qu'ils comportent.

Bon nombre de livres plus ou moins militaires, et même de grand renom, peuvent être instructifs en même temps que fort agréables. Ils renferment un bon nombre de chapitres offrant d'étincelants colliers de jolies perles, lesquelles n'ont pas été étrangères au succès obtenu. Les livres de Vandewelde sont différents ; ils ont tous du diamant, mais dont maintes facettes resteraient à dégarnir et à tailler pour donner le maximum d'effet conventionnel. Le lecteur qui prendrait cette peine ferait provision de jouissances que nulle perle ne saurait donner, surtout quand on constaterait qu'aux dits colliers, tout n'est pas exempt de faux!...

Ajoutons qu'en un accessoire souvent aussi important que le principal, c'est-à-dire en annexes de cartes et de plans, les livres de Vandewelde ne laissent rien à désirer, et à notre avis cette élégance littéraire peut suppléer à toutes les autres.

D'après les dernières indications, la liste complétée et rectifiée des ouvrages de Vandewelde serait la suivante :

Etude sur la défense des Etats. Un vol. in-8°. Prix fr. 7,50.

Projet de défense générale de la Belgique. Un vol. in-8°. 8 fr.

Examen de la défense de l'Angleterre, avec cartes et plans. Un vol. in-8°. 5 fr.

Le système défensif néerlandais, avec cartes et plans. Un vol. in-8°. 2 fr. 50.

Campagne de Crimée. Sept livraisons avec cartes et plans. 6 fr.

Précis historique et critique de la guerre en Italie en 1859. Un vol. avec dix cartes. 10 fr.

Guerre dans l'Italie centrale en 1860, avec cartes et plans. Un vol. in-8°. 4 fr.

La guerre de 1866. Un vol. in-8°, avec cinq cartes et plans. 6 fr.

Défense des Etats à polygone concentré. Un vol. in-8°, avec cartes et plans, 1873. 6 fr.

Un chapitre de stratégie à l'usage du militaire et de l'homme d'Etat. Un vol. in-8°, avec cartes et plans. 1872. 4 fr.

Commentaires sur la guerre de 1870-1871. Un vol. in-8°, avec cartes et plans. 8 fr.

La tactique appliquée au terrain. 2 vol. in-8°, avec atlas. Première partie, fr. 7,50. L'ouvrage complet, fr. 15. [1]

En outre, le *Journal de l'Armée belge,* qui a malheureusement cessé de paraître il y a quelques années, a publié un grand nombre d'articles et mémoires de Vandevelde, dont les uns n'ont pas été tirés à part et dont d'autres sont rentrés dans les ouvrages sus-indiqués.

Avec les dispositions d'esprit qui s'accusent dans ses livres, rehaussées d'une grande indépendance de caractère et d'une mâle franchise, on comprend que Vandewelde ait rencontré souvent des contradicteurs. Il n'en manqua pas; il eut à supporter bon nombre de controverses dont il sortit toujours avec honneur, grâce à la sûreté de son jugement et au tissu serré de sa dialectique. Il y joignait d'ailleurs une parfaite sincérité, une loyauté constante et bienveillante, de l'affabilité même dans toutes les questions de personnne ou qui ne touchaient pas à ses dogmes stratégiques. Sur ce dernier chapitre, il devenait intraitable, et ses convictions ardentes autant que profondes le rendaient parfois plus absolu et plus tranchant que ne l'exigeait la nature du litige.

Mais il était le pape de la stratégie, et il croyait à son infaillibilité. A la vérité, Jomini mort, nul en Europe n'était plus excusable de telle prétention. Cependant ses bulles n'étaient pas toutes reçues à deux genoux; quelques-unes lui attirèrent plus d'une rancune dont sa carrière put se ressentir.

Entré tard dans l'armée belge, où l'avancement n'est pas rapide, le sien s'arrêta au grade de lieutenant-colonel, et encore ne l'obtint-il que par une faveur due, dit-on, à la haute intervention du Roi lui-même, qui n'avait pas manqué d'occasions de constater que les mérites et les bons services de son officier d'ordonnance palliaient largement quelques petits travers. Ce que nous savons de source certaine, c'est que l'illustre maréchal autrichien Hess, qui, un an ou deux après la guerre de 1859, passa quelques jours en Belgique et causa beaucoup avec Vandewelde, resta stupéfait qu'un officier de cette distinction et de cet âge ne fût encore que capitaine. En 1862, Vandewelde fut enfin nommé major; mais ce fut sa dernière promotion dans l'armée active.

De l'étranger lui vinrent de douces compensations. Le roi de

[1] Tous ces ouvrages, dont la plupart ont été édités à Paris chez Tanera, sont annoncés comme étant en vente chez M. Muquardt, éditeur, place Royale, à Bruxelles; chez M. Tanera, éditeur, rue de Savoie, 6, à Paris; et chez M. Ghio, éditeur, quai des Grands-Augustins, 41, à Paris.

Portugal entr'autres et l'empereur de Russie lui conférèrent des distinctions éclatantes et d'autant plus flatteuses qu'elles n'étaient dues qu'à une juste et spontanée appréciation de sa valeur unique comme auteur et causeur militaire sur des sujets d'ordre supérieur.

D'une forte constitution, Vandewelde souffrait depuis plusieurs années de névralgies à la tête souvent aiguës. Il avait dû se faire arracher plusieurs dents pour se débarrasser de vives douleurs et avait subi l'opération d'allongement d'un nerf de la joue. Bien que fort réussie, l'opération eut pour conséquence une difficulté de mastication qui amena de la faiblesse, de l'anémie, un refroidissement avec bronchite et enfin la crise fatale le 29 janvier. Son dernier malaise le prit comme il venait de terminer sa barbe et sa toilette pour se rendre à son poste auprès de la pauvre impératrice, à qui l'on n'osa annoncer que beaucoup plus tard la grande perte qui la frappait.

Le faire-part funèbre nous est parvenu en ces termes :

Madame Louis Vandevelde, née Marie-Virginie Graven, a la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'elle vient d'éprouver en la personnne de son époux, Monsieur Louis-Joseph *Vandevelde*, lieutenant-colonel en retraite, officier d'ordonnance du Roi, commandant du château de Bouchout, officier de l'ordre de Léopold, commandeur de l'ordre du Christ de Portugal, officier de l'ordre de la Guadeloupe du Mexique, chevalier de 2me classe de l'ordre impérial de Saint-Stanislas de Russie, de l'ordre d'Isabelle la Catholique d'Espagne, des ordres des Saint-Maurice et Lazare d'Italie, décoré de la Couronne de fer d'Autriche (2e classe), né à Courtrai, le 19 octobre 1805, et décédé au château de Bouchout, le 29 janvier 1885. Les Funérailles auront lieu lundi 2 février, à onze heures, en l'Eglise de Saint-Josse-ten-Noode. La réunion aura lieu à dix heures trois quarts, à l'Eglise de Saint-Josse-ten-Noode, à l'arrivée du corps. Un second service sera célébré à Meysse, jeudi 5 février, à onze heures. — Bruxelles, le 30 janvier 1885.

Les extraits-ci-après de quelques journaux bruxellois montrent que cette mort a été un deuil vivement senti par un grand nombre de personnes militaires et civiles, dont plusieurs du rang le plus élevé :

On annonce de Bouchout la mort d'une des personnalités les plus remarquables de l'armée belge, M. le lieutenant-colonel Vandevelde. Cet officier, décédé le 28 courant au château de Bouchout, avait été pensionné comme major, lorsque Sa Majesté Léopold II l'éleva au

grade de lieutenant-colonel et l'attacha à la personne de l'impératrice Charlotte en lui conférant la dignité de commandant du château de Bouchout.

Le défunt a rempli ces fonctions délicates durant dix-huit ans avec un tact et un zèle très appréciés à la Cour.

La nature de cette charge l'éloignait forcément de la vie active où il avait jadis brillé par de rares capacités de stratégiste.

(Etoile belge.)

Et dans la *Chronique* :

M. le colonel Vandevelde, qui était attaché à la personne de la princesse Charlotte, est mort hier matin au château de Bouchout. Il a succombé à une bronchite compliquée de pneumonie qu'il avait contractée vendredi. Il était âgé de plus de 80 ans. Les funérailles auront lieu lundi, à Saint-Josse-ten-Noode.

Le colonel Vandevelde était le commensal habituel de la princesse, qui est très affectée de ne plus le voir paraître ; elle ignore la mort du colonel.

La Reine est accourue auprès de la princesse, tandis que le corps du colonel était transporté au château de Meysse, dépendant du château de Bouchout, afin de pouvoir cacher le plus longtemps possible à la malheureuse princesse la mort de M. Vandevelde.

La cérémonie sus-indiquée est rapportée comme suit par l'*Etoile belge* :

Hier ont été célébrées, à Saint-Josse-ten-Noode, les funérailles de M. le lieutenant-colonel en retraite Vandevelde, officier d'ordonnance du Roi, commandant du château de Bouchout.

Déférant à un désir exprimé de tout temps par le défunt, les honneurs militaires ne lui ont point été rendus.

A onze heures, le corbillard, qui avait été chercher le corps à Meysse où il avait été transporté, arrivait à l'église de Saint-Josse-ten-Noode, où la famille l'attendait. La Cour était représentée : la maison du Roi, par MM. le lieutenant-général baron Jolly et le major d'artillerie Donny; la maison de la Reine, par M. le général en retraite comte van der Straten-Ponthoz, écuyer d'honneur, qui a apporté, au nom de la souveraine, une immense couronne de lilas, de violettes et de camélias.

La maison du comte de Flandre était représentée par MM. le lieutenant-colonel du Roy de Blicquy, et Burneil, capitaine au 2me régiment de lanciers.

On remarquait aussi la présence des aides de camp du Roi, MM. les lieutenants-généraux baron Gœthals, baron Goffinet-de Villiers, baron van der Smissen, Ablay. Les officiers d'ordonnance baron d'Anethan, colonel, commandant la place ; baron van Rode, colonel

des grenadiers ; baron de Wykersloot, lieutenant-colonel ; comte Duchatel, et baron Snoy, lieutenant de cavalerie.

Peu d'officiers de l'armée, en revanche beaucoup d'officiers pensionnés.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Josse-ten-Noode.

La *Belgique militaire*, après avoir rendu compte de la cérémonie funèbre, ajoute :

La colonel Vandevelde était un caractère spécial et trempé à l'antique. S'il eût fait une carrière militaire régulière et passé au laminoir des écoles, il eût brillé comme militaire dans toute l'Europe ; mais ce défaut de filière ne l'a pas empêché de se faire une place à part et fort distinguée parmi nous et même dans le monde militaire de l'étranger.....

D'un courage obstiné, invincible, rien ne le rebutait, ni les exigences du service, ni même les railleries des camarades, trop souvent enclins, en ces temps-là, à dénigrer les hommes d'étude.....

D'une fertilité remarquable, il défendait ses idées avec force et dédaignait tout ornement de style comme indigne de son esprit positif. Pendant plus de trente ans, il resta sur la brèche, frappant d'estoc et de taille quiconque osait contredire ses théories absolues.

La guerre de Crimée lui fournit l'occasion d'exposer ses idées sur la stratégie. Dans la zone des opérations, il cherchait des points stratégiques et assignait aux armées défensives des polygones inexpugnables où elles pussent manœuvrer à l'abri des coups du sort. Ici c'était un triangle, là un quadrilatère, plus loin un pentagone, tous établis rigoureusement d'après les grands principes de l'art de la guerre.

Après la guerre d'Orient vint la guerre d'Italie, en 1859 ; ce fut pour Vandevelde de nouvelles zones d'opérations. Après le triangle des Balkans, le quadrilatère de l'Italie septentrionale. Notre brave camarade eût voulu y retrancher l'armée autrichienne et l'y déclarait invincible. Bien que ses avis n'aient pas été suivis, l'état-major de l'armée autrichienne faisait le plus grand cas de l'esprit qui les avait conçus.

Pendant la guerre de 1866, Vandevelde ne resta pas spectateur paisible et indifférent ; il critiqua, au nom des principes purs, la séparation des Prussiens en deux armées distinctes. La jonction qui se fit pour la journée de Kœnisgretz était due, d'après lui, à un hasard providentiel.

Vandevelde ne tenait aucun compte des circonstances favorables ou défavorables ; pour lui les obstacles physiques ou moraux devaient être éliminés. Nul mieux que lui ne savait établir les armées à leurs points de départ, trouver plus judicieusement leurs itinéraires, leur indiquer les points intermédiaires à occuper. Nous avons eu

quelquefois l'avantage d'assister à des conférences intimes sur la marche d'armées en présence et nous en sortions émerveillés. Les événements lui donnèrent quelquefois tort, mais alors il vous prouvait, clair comme le jour, que l'on avait violé les principes fondamentaux de l'art de la guerre.

Vandevelde créa vers 1850, croyons-nous, le *Journal de l'armée belge* qu'il alimenta à peu près lui seul pendant plus de 25 ans. Qu'on lise ce recueil : c'est notre camarade lui-même avec ses idées absolues, originales et non dépourvues de grandeur.

Quand il s'agissait d'art militaire, Vandevelde ne transigeait jamais; il aimait mieux avoir raison tout seul que tort avec tout le monde. C'est le propre des hommes de caractère.....

Dans son ensemble, le colonel Vandevelde est un homme remarquable et qui honore grandement le pays qui l'a vu naître et l'armée où il a vécu. Son mérite était apprécié à l'étranger, et s'il n'eût pas fait cas de sa nationalité, il eût pu occuper une grande situation militaire en Russie. Les offres les plus séduisantes lui ont été faites à cet égard.

Dans ses relations avec les camarades, Vandevelde était franc, loyal et serviable dans la mesure de ses moyens. Aussi a-t-il pu avoir des adversaires, mais pas un ennemi. Nos souverains estimaient Vandevelde et lui ont accordé toutes les récompenses que les lois permettaient.

T. E.

Avec Vandevelde la *Revue militaire suisse* perd un ami et un collaborateur pour les grandes questions. En relation épistolaire avec l'auteur de ces lignes depuis 27 ans, il nous faisait souvent part de ses avis et réflexions sur les événements militaires du jour. Nous prendrons la liberté de donner, dans un prochain numéro, quelques extraits de sa correspondance qui méritent de n'ê-pas ensevelis dans nos tiroirs.

Innovations dans l'armement de l'infanterie en Suisse et à l'étranger.

Situation à la fin de 1884.

Par le lieutenant-colonel Rod. Schmidt, à Berne.

Pour faire suite à nos publications de 1882, nous publierons les renseignements ci-après sur la situation des innovations dans ce domaine à la fin de 1884.

Pour juger d'un fusil d'infanterie de notre époque la plus mo-

ses numéros 88 et 89 des 3 et 6 novembre de l'année dernière ont annoncé, d'un commun accord, qu'au contraire le projectile et le canon s'étaient maintenus dans un si bon état que par exemple, on avait pu tirer d'un même canon 5000 (1500) cartouches sans aucun préjudice pour l'âme de ce canon et que l'intérieur de celui-ci devenait plus lisse et plus solide. La force de pénétration indiquée est positivement énorme, et la vitesse initiale du projectile serait de 600 mètres vis-à-vis des 450 mètres du fusil d'ordonnance allemand, modèle de 1871.

D'après la *Gazette militaire générale* sus-mentionnée, le professeur Hebler, qui rivalise notoirement avec le major Rubin, aurait, ensuite de cela, apporté diverses modifications tant à la construction de son canon qu'à celle de la cartouche qui lui est destinée, savoir, entr'autres, au canon, six rayures seulement au lieu de douze qu'il avait précédemment, et à la cartouche de la poudre comprimée au lieu de poudre ordinaire, avec le projectile à manteau d'acier de Lorenz ou projectile Compound.

On attribue à ce projectile à manteau d'acier les avantages suivants.

1. Le manteau d'acier est moins coûteux que le manteau de cuivre ou de laiton.

2. Par la pénétration, un projectile à manteau d'acier se déforme bien moins qu'un autre, et il ne produit pas les nombreux petits conduits que forment les balles actuelles. (Est-ce que le fait arrive réellement sous cette forme générale, ou bien ne serait-ce pas plutôt une simple présomption ?)

3. Un projectile à manteau d'acier se maintient intact par le graissage, tandis que le cuivre ou le laiton gras deviennent bleu ou vert — ils se piquent de vert-de-gris.

4. Un projectile à manteau d'acier, s'il reste enfoui dans le corps du blessé, ne produit pas d'empoisonnement du sang, comme c'est le cas pour le cuivre et le laiton.

Le fait que le passage du projectile à manteau d'acier dans le canon n'endommage pas les rayures s'explique en disant que les champs ne s'impriment pas d'une manière tranchante dans l'acier, mais qu'au contraire ils compriment l'enveloppe mince comme du papier, malléable et tendre une (vraie pellicule en acier) et que cette enveloppe pénètre dans le corps mou du projectile (absolument comme le fait un manteau de cuivre ou de laiton).

C'est dans ce but que les champs sont étroits, afin de pouvoir plus aisément comprimer le projectile, et qu'ils se perdent en

biseau et à angles arrondis dans les rayures concentriques ; c'est pourquoi il n'y a plus d'angles vifs.

Le prix de ces cartouches n'est pas plus élevé que celui qu'on paie actuellement pour les cartouches usuelles à inflammation centrale.

Les données réunies dans le TABLEAU I ci-dessous sur la nature et les effets des trois fusils comparés sont tirées :

Pour le *canon et la munition d'ordonnance fédérale* et pour le *canon et la munition du système Rubin*, des documents officiels.

Pour le *canon et la munition du système Hebler*, de la gazette militaire générale (Darmstadt) nos 88 et 89 des 3 et 6 novembre 1884.

(Voir le tableau à la page suivante.)

Le fusil d'infanterie comme arme à feu de vitesse.

Comme arme à feu de vitesse, le fusil d'infanterie a aussi fait l'objet d'efforts incessants et continuels.

La Suisse n'a pas à se repentir d'avoir risqué, dans le temps, le premier pas pour l'adoption générale du système à répétition. De plus en plus, on arrive aussi, dans les pays étrangers, à se convaincre que, vis-à-vis du fusil à simple charge, l'arme à répétition possède une supériorité qui lui est propre.

Mais, dans les Etats où l'on a procédé au nouvel armement de l'infanterie au moyen de fusil de petit calibre (10 à 12 mm), se chargeant par la culasse et à simple charge, il est bien difficile, après un si court laps de temps, de se décider à changer de nouveau et à imposer au pays les frais énormes d'une transformation complète de l'armement.

C'est pourquoi l'on a tout d'abord dirigé les efforts à cet égard sur la réduction du temps de la charge par des moyens moins coûteux, et l'on y est parvenu au moyen de cartouchières automatiques, de chargeurs et de magasins fixés à l'arme.

Cartouchières automatiques.

A l'époque des fusils de chasse se chargeant par la bouche et amorcés par une capsule, on comptait au nombre des engins de charge le porte-capsules, contenant un certain nombre de capsules, placées debout dans la boîte. Une hauteur convenable donnée à l'intérieur du porte-capsule empêchait celles-ci de se renverser. Un ressort les transportait les unes après les autres devant l'ouverture de la boîte, où elles étaient maintenues fermes

TABLEAU COMPARATIF DES MESURES, POIDS ET EFFETS

	Fusil suisse à répétition modèle de 1881.		Système de canon et de munition Rubin.		Système d… et de mu… Hebl…
	Mm.	Gr.	Mm.	Gr.	Mm.
Arme.					
Canon. Calibre	10,4	—	7,5	—	7,5
» Rayures, nombre	4		4		
» Rayures, forme (C = concentrique avec le forage)	C		C		
» Largeur de chaque rayure	4,2	—	3,0	—	3,3
» Largeur de chaque champ	4,0	—	3,0	—	0,7
» Profondeur de chaque rayure	0,22	—	0,1	—	0,1
» Inclinaison ou pas des rayures ; un tour sur	660,0	—	270,0	—	220,0
Cartouche.					
Douille. Composition	Tombac.		Laiton.		Lait…
» Mode d'inflammation	Latéral.		Central.		Cent…
» Longueur	38,0	—	46,0	—	58,0
» Poids	—	6,0	—	14,0	—
Charge. Poudre ordinaire	—	3,7	—	—	—
» Poudre comprimée	—	—	—	5,4	—
Projectile. Composition	Plomb dur.		Plomb doux.		Plomb c…
Enveloppe du projectile. Composition.	Papier.		Cuivre.		Acie…
Longueur totale du projectile	25,5	—	30,0	—	35,0
» de la partie cylindrique du projectile	—	—	—	—	22,0
Diamètre de la partie cylindrique du projectile	10,85	—	7,70	—	7,72
Graissage du projectile	Extérieur.		Extérieur.		Extérie…
Poids du projectile	—	20,2	—	14,5	—
Cartouche. Longueur	56,0	—	69,0	—	76,0
» Poids	—	30,4	—	34,0	—
» Prix	6 centimes.		8 centimes.		8 centi…
Effets.					
Recul	—	1,2	—	1,6	—
Vitesse initiale à 25 mètres de la bouche	412,0	—	556,0	—	598,0
Espace touché (à la hauteur normale de 1,8 mètre) maximum	345,0		460,0		475,0*
» à 600 mètres de distance	47,0	—	—	—	91,0*
» 1000 »	19,5	—	—	—	39,2*
» 2000 »	—	—	—	—	10,7*
Force de pénétration dans le bois de sapin, perpendiculairement aux fibres, à 10 mètres de distance.	—	—	—	—	1,150
Force de pénétration dans le bois de sapin, perpendiculairement aux fibres, à 300 mètres de distance	—	—	470,0	—	—

* A hauteur d'homme de 1,7 m.

par un second ressort, afin de pouvoir ensuite les placer vivement et sûrement sur la cheminée.

Ce même moyen, appliqué aux cartouches, a donné naissance à la cartouchière automatique, dans le genre de celle construite en 1880 par l'armurier V. Sauerbrey, à Bâle, et présentée à l'autorité militaire fédérale. L'intérieur est composé d'une boîte en tôle avec ressort-transporteur. Cette cartouchière est recouverte extérieurement en cuir, et elle a la forme d'une cartouchière ordinaire.

(A suivre.)

Guerre du Soudan.

Les débats du Parlement anglais ont apporté quelque lumière sur l'expédition en cours du général Wolseley. Par un rapport du 12 janvier que nous donnons ci-dessous, on s'explique pleinement sa triste situation actuelle et le complet échec de sa campagne, telle qu'il l'avait rêvée.

Il ne s'agissait de rien moins que de vite s'emparer de Metammeh, puis de lancer une petite et prompte avant-garde à la délivrance de Gordon et de Karthoum, de laisser Gordon se débrouiller politiquement à Karthoum après y avoir montré quelques habits rouges pour faciliter sa tâche ; enfin de se rabattre sur Berber et de là sur la mer Rouge par Ariab et Souakim, en rattachant à la cause britannique les diverses tribus de ces contrées, comme on avait rattaché celles du Nil, notamment de Wadi-Halfa, de Dongola, de Korti, au moyen de bons traités de subsides pour l'entretien d'une armée innombrable, anglaise et indigène, qui ferait pleuvoir pour longtemps une précieuse manne sur cette heureuse contrée.

Ce plan de campagne fantastique, mais qui convient peut-être à ces régions, se déroula fort bien quoique lentement jusqu'à Korti.

Là le grand coude du Nil vers l'Est sur Abouhamed, la hâte de donner la main à Gordon, l'approche des fortes chaleurs et l'excès de confiance en eux-mêmes qui caractérise souvent les états-majors anglais, tout s'en mêla pour engager Wolseley à se morceler en trois corps, soit trois brigades : une sous lui-même gardant la base de Korti ; une brigade de droite, les chameliers, sous le brigadier général Herbert Stewart par le désert de Ba-

juda, soit par les citernes de Gakdul et d'Aboukléa sur Metammeh, avec pointe d'avant-garde sous Wilson et Beresford sur Karthoum; enfin une brigade de gauche, les canotiers, sous le général-major Earle, continuant à remonter le Nil pour s'emparer de Berber et rejoindre H. Stewart à Metammeh.

On sait les déceptions de cette combinaison charmante, dont le morcellement pouvait faire prévoir tous les désastres comme simple conséquence des ordres donnés.

Les deux colonnes agissantes ont perdu leurs chefs et de nombreux officiers, aux combats d'Abouklëa et de Gubat pour la colonne de droite, et au combat de Kerbikan pour la colonne de gauche.

En outre Metammeh n'a pu être occupé; la pointe de Wilson sur Karthoum a trouvé la ville prise et Gordon tué depuis le 26 janvier et n'est rentrée qu'à grand'peine à Gubat. La brigade elle-même a dû évacuer Gubat, après avoir brûlé ses steamers et tout le matériel de cette base improvisée, et se replier sur Abouklëa et Gakdul, en escarmouchant tout le long de la route sur ses champs de bataille victorieux des 17 et 19 janvier. Le général Buller l'a enfin ramenée aux puits de Gakdul le 25 février, et aux dernières nouvelles elle se dirigeait sur Korti par petits détachements successifs, vu le manque d'eau, avec environ 500 hommes hors de combat sur 2100. Nous n'avons pas à revenir sur les opérations de cette colonne, les rapports officiels du général Wolseley n'ayant rien ajouté de marquant aux comptes-rendus télégraphiques dont nous avons donné le résumé dans notre précédent numéro.

Quant à la colonne de gauche, nous savons qu'après s'être concentrée vers Hamdab, elle a continué à remonter le Nil par bateaux et par la rive gauche ; qu'elle a livré, le 10 février, un vif combat vers Kerbikan, où son chef le général Earle et les colonels Green et Eyre se sont fait bravement tuer et qu'ensuite, aux ordres du colonel Brackenbury, elle a passé sur la droite du Nil pour essayer d'occuper Abuhamed, tête de la route du désert de Korosko.

On vient d'apprendre que cette marche, rendue dangereuse par la baisse du Nil et par les mauvaises nouvelles de la brigade de droite, a dû être arrêtée vers Hebbeh, à environ 40 milles de Abuhamed, et changée en retraite sur Meravi, Hamdab et enfin Korti, que Brackenbury a atteint au prix d'efforts et de difficultés considérables le 9 mars, ayant perdu une quinzaine de bateaux et environ 300 hommes.

Reste la colonne du centre, soit quartier-général et réserve à Korti, qui s'occupe de se replier sur Dongola, tout en s'efforçant de se rattacher du mieux possible aux deux autres colonnes et d'assurer sa ligne de communication du Nil.

A cet effet, Wolseley couvre les princes égyptiens d'honneurs et de dignités, qui sont certes bien placés quelque coûteux qu'ils puissent être, en attendant l'arrivée des renforts expédiés des Indes et de la Métropole.

Nous complétons ce résumé de la situation par la traduction des rapports officiels sur l'entrée en campagne et sur la marche qui a précédé et suivi le combat de Kerbikan.

Camp de Korti, 12 janvier 1885.

Mylord. — J'ai l'honneur de vous annoncer que j'ai atteint Korti, le 16 décembre, avec l'avant-garde des troupes montées, le second bataillon du régiment de Strafford étant un peu en arrière avec nos bateaux anglais. Korti est le rendez-vous général que j'avais assigné aux forces destinées à secourir Khartoum.

Pendant que les troupes se rassemblaient dans le voisinage, j'ai pu me procurer des informations précieuses sur la puissance militaire de Mohammed-Achmet, le prétendu Mahdi, et sur les forces dont il dispose réellement, ainsi que sur les sentiments et les intentions des tribus du voisinage. J'ai fait des tentatives répétées pour communiquer avec le général Gordon, mais sauf ma lettre du 20 septembre, je n'ai reçu de lui aucun accusé de réception de mes lettres. Comme vous le savez déjà, il n'a pu lire cette lettre, ayant malheureusement remis son chiffre au colonel Stewart, quand celui-ci partit pour son infortunée mission. Le 31 décembre, comme je l'ai déjà fait savoir par le télégraphe, j'ai reçu un court billet du général Gordon ne contenant que ces mots : « A Khartoum, tout va bien. 14 déc. 84. C.-G. Gordon. »

J'ai éprouvé un regret sincère de n'avoir pu atteindre plus tôt cette place de Korti. Ma marche a été retardée par la difficulté de rassembler en ce point, à 1400 milles de la mer, des approvisionnements en quantité suffisante pour pouvoir s'avancer sûrement dans la direction d'une place assiégée qui est très à court de vivres, dont tous les environs ont été dévastés et où même l'armée assiégeante a de la peine à subsister.

J'avais toujours pensé qu'à mon arrivée ici je pourrais me trouver dans la nécessité d'opérer au-delà en deux colonnes, l'une continuant à remonter le fleuve dans nos bateaux construits en Angleterre, tandis que l'autre pousserait rapidement à travers le désert sur Metammeh, et c'était en vue de m'assurer les moyens de traverser le désert que, dans ma lettre du 11 septembre, j'avais pro-

posé la formation d'une brigade montée sur chameaux, composée de troupes d'élite, placée sous les ordres d'officiers choisis avec soin et organisée d'après mes recommandations. Toute opération isolée avec une petite colonne à travers ce désert serait une entreprise hasardeuse et tout à fait inutile à ma mission. Une telle colonne pourrait s'ouvrir le chemin de Khartoum, pourrait même en revenir, mais ne pourrait pas en ramener sains et saufs le général Gordon et sa garnison. Cependant, entreprise dans les circonstances actuelles, la marche d'une petite troupe à travers ce désert présente un aspect tout différent. Le prétendu Mahdi et ses partisans savent fort bien qu'ils n'ont pas affaire qu'à cette colonne, mais aussi à l'armée anglaise qu'ils savent marcher sur Khartoum par Abou-Ahmed et Berber.

En arrivant ici j'avais donc à décider si je garderais mon armée en un corps et si je suivrais avec elle la vallée du Nil jusqu'à Khartoum ou si je la diviserais en deux colonnes, l'une suivant le fleuve, tandis que l'autre pousserait rapidement sur Metammeh. Si je n'étais pas pressé par le temps, le premier cas serait de beaucoup le plus satisfaisant et le plus sûr et amènerait les meilleurs résultats; mais je sais que le général Gordon souffre du manque de vivres et la saison chaude n'est pas loin, pendant laquelle les opérations militaires dans ces contrées éprouvent beaucoup la santé des soldats européens.

Je me suis donc décidé pour la dernière alternative et comme je vous en ai informé par le télégraphe le 29 décembre, j'ai envoyé le 30 décembre le brigadier-général sir Herbert Stewart pour s'emparer des puits de Gakdul à 100 milles d'ici et à 76 milles de Metammeh. Sa marche dans le désert fut une surprise pour les Arabes. Le 2 courant, il occupa Gakdul sans opposition, faisant prisonniers quelques hommes portant l'uniforme du Mahdi. Laissant un bataillon à la garde de Gakdul, il revint ici le 5 et repartit le 8 avec ordre de s'emparer de Metammeh, qui, j'espère, tombera en sa possession vers le 16. Je ne crois pas à une résistance sérieuse de la part de cette place. Cette colonne atteindra le Nil à Metammeh en même temps que l'avant-garde que les indigènes croient être une armée énorme.

Comme l'esprit des indigènes est incapable d'estimer les nombres, notre armée qui, comme on peut dire qu'elle l'a fait dernièrement, couvre environ 450 milles de la vallée du Nil par sa colonne de marche, leur paraît innombrable.

Les histoires les plus exagérées ont cours sur notre grande force et ont certes déjà atteint Mohammed-Achmet, et même le bruit se répand que, pour une raison profonde, nous persistons à prétendre que notre grande armée n'en est qu'une petite.

La colonne qui doit remonter le fleuve dans nos bateaux sera sous

le commandement du major-général Earle ; elle se concentrera à Hamdab, à 54 milles au-dessus de Korti, où un camp a déjà été établi.

Les obstacles physiques rencontrés en remontant le Nil au-dessus de la seconde cataracte et les difficultés qu'on a dû surmonter pour passer les nombreuses cataractes entre Sarras et Hameck ont témoigné à un degré remarquable de l'énergie et du support des troupes, car en somme l'avance des bateaux sur le fleuve a été accomplie d'une manière convenable. Une fois de plus, toutes les armes ont suffisamment prouvé, s'il y avait encore besoin de preuves, que les soldats de Sa Majesté possèdent toujours la force corporelle, la fierté militaire et l'esprit de corps, qui ont si longtemps fait le renom de l'armée britannique.

Les soldats sont devenus très habiles dans la manœuvre de leurs bateaux. Ceux-ci arrivent ici en bon ordre ayant chacun à bord 90 à 100 jours de vivres pour l'équipage. C'est essentiellement par ce moyen que j'ai pu approvisionner la colonne opérant à travers le désert sur Metammeh, tandis qu'il reste encore des provisions pour le mouvement ultérieur de la flottille sur Berber et Khartoum.

Le Nil est actuellement si bas que la navigation sur les barques du pays est devenue tout à fait impossible, mais pour nos bateaux les mouvements sont plus praticables qu'en novembre dernier, et d'après l'avis de ceux qui connaissent le mieux le fleuve, je ne suis pas porté à croire que pendant les trois mois prochains nos bateaux anglais ne puissent encore fonctionner. De fait ceux-ci ont eu un succès complet et sans eux il aurait été simplement impossible à notre armée d'atteindre Korti prête et approvisionnée pour une marche sur Khartoum.

Le temps pris par les bateaux pour remonter le fleuve depuis la deuxième cataracte, près de Wady-Halfa, jusqu'ici a été en moyenne de quarante jours pour un parcours de 450 milles, et quoique la difficulté de ramer, de conduire avec les crocs et de hâler par-dessus les nombreuses cataractes qui marquent les 250 premiers milles, ait été très grande, la santé des troupes s'est maintenue si bonne que leurs conditions physiques sont en ce moment les meilleures possibles.

J'ai choisi le colonel Henri Brackenbury, de l'artillerie royale, qui est député-adjudant-général de son arme, pour être le second du major-général Earle et pour remplir les fonctions de premier officier de son état-major [1]. Comme il est le doyen des colonels actuellement en service avec notre armée en Egypte, et qu'il est un officier de la plus haute capacité, possédant mon entière confiance, j'ai

[1] C'est probablement le même officier qui s'est distingué pendant la campagne de Turquie de 1877 comme correspondant du *Times*.

pensé qu'il ne serait que juste que, pendant qu'il remplit cette fonction, il eût le rang de brigadier-général que je lui ai conféré, sauf votre approbation.

Il serait inutile que j'essaye de vous donner une esquisse des opérations ultérieures que je projette, vu que ma ligne d'opérations future dépendra beaucoup des informations que j'espère obtenir dans un court délai du général Gordon. Tous les abords de Khartoum sont étroitement gardés par les troupes et les espions de Mohammed-Achmed. Il est par conséquent presque impossible de communiquer par le moyen des messagers indigènes avec la garnison de cette place. J'ai alors envoyé le colonel sir Charles Wilson avec la colonne expédiée sur Khartoum, et avec ordre d'arriver à Khartoum le plus vite possible pour entrer personnellement en relations avec le général Gordon.

Ci-joint une copie des instructions que j'ai données à cet officier. J'ai, etc.

(Signé) WOLSELEY.

Instructions données au colonel sir C. Wilson, du corps des ingénieurs royaux.

Camp de Korti, janvier 1885.

1. Vous accompagnerez la colonne sous le commandement du brigadier-général sir Herbert Stewart, qui quittera Korti demain pour Metammeh. Votre connaissance approfondie du Soudan vous rendra capable de lui être d'un grand secours dans ses opérations loin du quartier-général.

2. Vous vous efforcerez d'entrer en relations amicales avec la tribu des Bassaniyeh et de les engager, si possible, à nous apporter des provisions à travers le désert et à nous vendre des moutons, du bétail, etc.

3. Aussitôt que Metammeh sera en notre possession, sir Herbert Stewart enverra un messager à Korti avec un rapport sur sa marche, etc., et vous aurez la bonté par la même occasion de m'envoyer toute information politique que vous pourrez avoir obtenue et toute nouvelle du général Gordon et du soi-disant Mahdi, etc.

4. J'envoie le capitaine lord Charles Beresford, de la marine royale, avec une petite troupe de marins, pour accompagner sir H. Stewart à Metammeh.

S'il s'y trouve des steamers, lord Charles Beresford prendra possession d'un ou deux d'entr'eux comme il lui paraîtra le meilleur. On pourra convertir quelques soldats égyptiens (fellahs) en conducteurs de chameaux et les renvoyer ici avec des chameaux non chargés.

5. Aussitôt que lord Charles Beresford fera savoir qu'il est prêt à

s'avancer sur Khartoum avec un ou plusieurs steamers, vous partirez avec lui et remettrez la lettre ci-incluse au général Gordon. Je la laisse ouverte afin que vous puissiez la lire.

6. Les ordres ont été donnés à sir H. Stewart pour envoyer un petit détachement d'infanterie avec vous à Khartoum. Si vous voulez, vous pouvez à votre arrivée faire marcher ces hommes à travers la ville pour montrer au peuple que les troupes anglaises sont près, sous la main. S'il y a quelque personne atteinte d'épidémie dans la ville vous ne le ferez pas. Je ne désire pas qu'ils dorment dans la ville. Ils doivent retourner avec vous à Metammeh. Vous resterez à Khartoum seulement le temps nécessaire pour converser pleinement avec le général Gordon. Ayant fait cela, vous retournerez en steamers à Metammeh avec lord Charles Beresford.

7. Ma lettre au général Gordon vous expliquera le but de votre mission. Vous conférerez avec lui à la fois sur la situation militaire et politique. Vous connaissez la grande difficulté de nourrir une armée à une aussi grande distance de la mer. Vous savez où nous en sommes pour les provisions et quelle est la condition et la répartition des troupes sous mon commandement; vous connaissez les dates auxquelles le major-général Earle sera capable de se diriger sur Abu-Hamed.

8. J'envoie avec vous les trois officiers cités en marge[1] qui vous accompagneront à Khartoum et y resteront pour assister le général Gordon jusqu'à ce que je puisse secourir cette place.

9. Il est toujours possible que quand Mohammed-Achmed apprendra qu'une armée anglaise approche de Khartoum il lève le siège et veuille se retirer. Dans ces conditions, Khartoum continuerait à être le centre politique de nos opérations, mais Berber deviendrait l'objectif militaire. On n'enverrait pas de troupes anglaises à Khartoum, si ce n'est quelques habits rouges dans des steamers pour imposer aux habitants le sentiment que c'est à la présence de notre armée qu'ils doivent leur salut. Le siège de Khartoum étant ainsi levé, tous nos arrangements militaires seraient faits en vue de l'occupation immédiate de Berber et de la marche à travers le désert sur Ariab sur la route de Souakim. A votre arrivée à Metammeh, il est très possible que vous trouviez des lettres du général Gordon nous attendant. Vous aurez la bonté de me les envoyer par le premier messager qui partira pour Korti. A votre retour de Khartoum, à Metammeh vous rejoindrez mon quartier-général le plus tôt qu'il vous sera possible.

(Signé) WOLSELEY, général.

[1] Major Dickson, des dragons royaux; lieutenant Stuart-Vortley, des carabiniers royaux. Le troisième est à nommer à l'arrivée à Metammeh.

Un correspondant attaché à l'état-major du général Earle donne les intéressants renseignements ci-après sur la marche de la colonne du corps expéditionnaire chargée de remonter le Nil :

Cette colonne est composée des troupes suivantes : Un escadron du 19e hussards, major Flood ; un détachement de la 26e compagnie du génie, capitaine Blackburn ; le 1er bataillon du régiment de Sud-Staffordshire, lieutenant-colonel Eyre ; 1er bataillon Royal-Highlanders, colonel Green ; 2e bataillon d'infanterie légère du duc de Cornouailles, colonel Richardson ; 1er bataillon Gordon-Highlanders, colonel Hammil ; onze « jaquettes bleues » avec une mitrailleuse Gatling, lieutenant Bourke ; un détachement du Medical-Staff-Corps, médecin-major Harney ; un détachement de génie affecté à la réparation des bateaux, lieutenant Kenney ; un contingent égyptien, commandé par le major Wodehouse, consistant en 6 canons de la batterie à chameaux, major Carter, et un corps de 100 hommes montés sur chameaux, sous le major Marriott ; ainsi que la moitié de la 11e compagnie de transport, député-assistant-commissaire-général Lea. Le tout aux ordres du major-général Earle, dont l'état-major se compose du brigadier-général Brackenbury, chef d'état-major ; du colonel Butler, aide-de-camp ; du major Boyle, major de brigade ; du lieutenant-colonel Alleyne, chargé de diriger les mouvements des bateaux ; du capitaine Beaumont, chargé du service des signaux ; du major Sandwith, chef de quartier ; de l'assistant-commissaire-général Boyd, directeur du commissariat ; du capitaine Courtenay, du génie, et du lieutenant Colborne, pour les levés topographiques.

Le 23 janvier, toutes ces forces, à l'exception d'une partie de l'infanterie légère et des Gordon-Highlanders, se trouvaient réunies à Hamdab, à 5 ou 6 milles en amont de Meravi, prêtes à partir, chaque bateau portant 100 jours de vivres pour les hommes, tandis que les 340 chameaux de la compagnie de transport portaient du fourrage pour les animaux.

Le but de cette portion de l'expédition est d'atteindre Berber au plus vite, de façon à prêter main-forte, s'il le faut, à la colonne du désert à Shendy, à laquelle on compte amener une quantité considérable de provisions envoyées de Karasko à Abouhamed, aussitôt que la possession de cette dernière place sera assurée.

Toute l'infanterie est dans des bateaux et le problème est de leur faire remonter rapidement le fleuve, tout en les protégeant efficacement contre toute attaque. Tout semble conspirer pour rendre cette tâche aussi difficile que possible. Pour commencer, la contrée entre Hamdab et Abouhamed est inconnue. Les cartes sont si inexactes qu'Edemeh y est placé quarante à cinquante milles plus haut qu'il n'est réellement et qu'on n'y peut même trouver Birti ; tandis que

les informations sont difficiles à obtenir de la part des indigènes et qu'elles sont généralement trompeuses. On pensait, par exemple, qu'il n'y avait pas d'obstacles importants à la navigation sur le fleuve, mais le fait est qu'après sept jours d'un travail difficile et continu, deux bataillons avaient fait 30 milles, ayant eu à passer trois rapides dangereux, dont le dernier avait deux milles de long.

C'est à travers ce charmant pays que la colonne s'avança d'Hamdab le 24 janvier. Les quatre cents Soudanais de Meravi, commandés par Achmet-Effendi, qui marchent avec nous, sont surtout des esclaves du Soudan ; ils sont armés de Remingtons, passent pour de bons soldats ; pour le moment, ils sont très ardents à avancer.

Au pied de la cataracte de Kaled-el-Abed, la quatrième, une zeriba (clôture épaisse de buissons de mimosas) a été élevée autour des troupes pour la première fois et les hommes ont dormi en rangs derrière la clôture pour être prêts en un instant à toute alarme. C'est ce qui se fait à chaque halte, officiers et soldats dormant complètement habillés.

Entre Gamra et Birti est la cataracte de Rahami, longue d'environ six milles, et déclarée à l'unanimité par les officiers comme la plus mauvaise chute rencontrée jusque-là sur le fleuve. Le 42e (Royal-Highlanders) n'a fait que trois milles le 2 février. Après avoir longtemps exploré, on découvrit un passage plus long, mais plus facile près de la rive droite ; les régiments de Stafford et de Cornouailles partirent par là le 3 ; cinq compagnies du Stafford arrivèrent dans la soirée au nouveau bivouac, à un mille au-dessous de Birti, tandis que la colonne de terre y était parvenue dans l'après-midi. Le 42e était toujours sur le rapide, ses compagnies de tête n'arrivèrent que le 4 au matin.

Le 2 février, nous avons trouvé le canot du steamer du colonel Stewart, que le courant avait amené depuis Suleimat.

Les Gordon-Highlanders ont quitté Hamdab le 30 janvier, mais ils ont marché lentement et étaient encore à six journées derrière nous.

Jusqu'ici nous étions sur le territoire de la tribu des Shagujeh, et nous avons payé le blé, le bétail, et tout ce que nous avons pris pour l'usage des troupes. A Birti, la contrée des Monassirs commence, et comme ils n'ont pas tenu compte de nos lettres qui les sommaient de livrer les meurtriers du colonel Stewart et de se soumettre, le seul moyen de les punir (car ils ne veulent pas combattre) sera de détruire leurs biens autant que faire se peut. Malheureuseusement leur bétail, leur principale richesse, a été emmené dans le désert hors de notre atteinte, mais tout ce qui peut être de quelque utilité aux troupes, sera confisqué, les maisons détruites, les palmiers coupés, les « sakiyehs » brûlés.

On n'a trouvé à Birti que peu d'objets de quelque valeur, sauf une

grande quantité de grain et un millier de cartouches Remington. On dit que Suleiman est très effrayé et compte quitter complètement le pays. J'ai peur qu'on ne réussisse pas à le saisir.

Il y a quelques nuits, Omar et Ali, oncles de Suleiman, qui avaient été hostiles pendant un temps, sont venus faire leur soumission et annoncer que l'ennemi avait évacué Birti le jour précédent.

Les Royal-Higlanders montèrent jusqu'à Gamra que le Stafford occupa jusqu'à leur arrivée. Le lendemain, le colonel Butler, la cavalerie et un demi-bataillon du Royal-Highlanders s'avancèrent sur Birti avec le général Earle. Près de Birti, les Highlanders furent placés dans une bonne position et la cavalerie continua. Elle trouva un village de huttes en boue et les restes du camp des derviches. De grandes quantités de blé, d'orge et de pois mûrissent sur le bord du fleuve ou plutôt de l'étroit canal sur lequel est Birti, et qui est presque à sec. Quelques femmes et vieillards sont restés dans le village et ont dit que les derviches s'étaient retirés sur le défilé de Shukuk, sur la route de Suleimat.

Après quelques jours de ralliement à Birti et environs, et de sévices contre les meurtriers de Stewart, les troupes reprirent leur marche sur Abouhamed, marche de plus en plus difficile, tantôt par la rive droite, tantôt par la rive gauche ou sur les bateaux; elles arrivèrent le 9 vers Dulka et Kirbikan. L'ennemi s'y était concentré et retranché. Il fallait l'attaquer sans hésitation pour empêcher qu'il ne se renforçât des bandits Monassirs du voisinage. Cela fut fait; l'assaut fut vif et meurtrier. Le général Earle, qui se prodiguait aux premiers rangs, reçut plusieurs balles et mourut dans la soirée. Son courageux exemple ne fut pas perdu. Les retranchements ennemis furent enlevés et plus de 300 de leurs cadavres vengèrent la mort de notre chef. Le colonel Brackenbury prit aussitôt le commandement; les vaincus furent poursuivis, et le surlendemain nos coureurs atteignirent un fort parti de Monassirs qui furent sévèrement châtiés. En continuant à marcher vers Abouhamed, notre ava nt-garde arriva à Hebbeh, encore à une quarantaine de milles du but. On n'alla pas plus loin, car des ordres de retraite étaient arrivés de Korti, par suite de la retraite de la colonne de droite.

Pour redescendre le fleuve, ce qui eut lieu dès le 25 février, il y eut parfois moins de difficultés que pour le remonter, mais quelques dangers de plus. Les bateaux s'ensablent ou s'échouent facilement, les eaux continuant à baisser avec rapidité. A Sherri-Island, Uss-Island, au Shulkuk-Pass, à Dulka-Island, aux rapides de Rahami, de Mishami, d'Endermi, il y eut des moments critiques et pénibles. Les diverses colonnes étaient complètement séparées et isolées, ne pouvant entretenir leurs communications entr'elles que par des fusées pendant la nuit. Les 2-3 mars le gros des troupes put enfin se rallier vers Owli-Island et faire le compte approximatif de ses pertes

en hommes et en bateaux. Le surlendemain la route fut reprise sur Hamdab et Meravi, où recommence la ligne télégraphique de Korti, et le 8 la jonction était de nouveau opérée aux environs de Korti, après six semaines d'une des plus dramatiques expéditions qui aient été faites depuis longtemps. Son efficacité se résume en une utile reconnaissance de cette portion du fleuve et aux châtiments infligés aux meurtriers de la petite troupe des messagers suprêmes de Gordon aux ordres du colonel Stewart.

Les troupes des deux colonnes, une fois toutes réunies vers Korti, paraissent devoir y prendre leurs quartiers d'été au bord du fleuve en s'échelonnant jusque vers Dongola, si ce n'est jusqu'à Wadihalfa. Non seulement des renforts leur arrivent par le Nil, sous le prince Hassan, mais les tronçons du chemin de fer du Nil seront poussés rapidement pour remonter jusqu'à Dongola.

A Souakim, où la concentration des renforts est aussi commencée sous l'état-major du général Graham, on s'occupe également de la construction d'un chemin de fer sur Berber. Mais les premiers préliminaires seront de déloger Osman-Digma de sa position de Tamaï et Handouk.

Il n'est pas impossible que les Anglais ne prennent l'offensive sur ce point avant les grandes chaleurs. Sinon ils seraient obligés, là comme sur le Nil, d'attendre l'automne, et la campagne serait alors entreprise vigoureusement par les deux lignes d'opérations à la fois. Peut-être même une troisième ligne d'opérations seraitelle suivie par Kassala, avec le concours des troupes italiennes de Massova. Vis-à-vis des forces peu mobiles du Mahdi, on croit pouvoir se permettre ce morcellement.

Rassemblement de la VIIIe division d'armée.[1]

(Suite et fin.)

Nous avons laissé les deux parties à la fin de la manœuvre de division du 16 septembre. Voyons maintenant la *manœuvre de division du 17 septembre.*

Cette troisième manœuvre de division devait être « un rude exer-

[1] Voir nos numéros des 15 octobre, 15 novembre, 15 décembre 1884, 15 février 1885 et la carte du terrain des manœuvres annexée à notre numéro du 15 août 1884.

cice de combat.» En vue de cette journée, on avait, le soir du 16 septembre, réuni de nouveau à la division (corps de l'Est), le régiment d'artillerie III et le bataillon de carabiniers, ne laissant à l'ennemi (corps de l'Ouest) que les troupes qui n'appartenaient pas à la VIIIe division, savoir :

Les bataillons de recrues 6 et 7, le régiment d'artillerie de montagne et la compagnie de guides 12. Afin de se fortifier un peu, le commandant du corps de l'Ouest forma en outre deux bataillons marqués.

Dans la VIIIe division (corps de l'Est), la brigade 16 passa la nuit du 16 au 17 septembre à Ragatz, la brigade 15 à Maienfeld et environs. Par mesure de sûreté, le bataillon 93 fut posté en avant à Wangs, où, pendant la nuit, il plaça, entre ce village et la chaussée au sud-est de la gare de Sargans, 2 compagnies divisées en 4 grand'gardes, tenant les deux autres compagnies en réserve près de Wangs. Derrière ce bataillon cantonnait à Vilters le bataillon de carabiniers 8, lequel plaça une compagnie en avant-poste sur la montagne de Grünenfeld. Nous ne voyons pas bien, dit la « *Schweizerische Militär Zeitung* » dont nous traduisons le récit, ce que cette dernière compagnie pouvait avoir à garder là, ni pourquoi le bataillon 93 n'a pas étendu ses avant-postes à gauche sur Wangs et plus loin à droite sur la chaussée. Il ne faut cependant pas oublier que la veille, ce bataillon était parti de Untervaz à 5 heures du matin, avait passé le col de Mastril, combattu devant Pfäffers, fait à 1 heure son entrée à Ragatz, coopéré là jusqu'à 2 heures à l'attaque de la position du Freudenberg, et, après tant de fatigues, avait dû faire encore une et demie heure de marche jusqu'à Wangs, non pas pour y goûter un repos bien mérité, mais pour passer la nuit aux avant-postes. Ce bataillon ayant si bien rempli son devoir, on ne peut donc pas lui faire un reproche d'avoir établi d'une manière trop restreinte sa ligne d'avant-postes vers Wangs ; certainement qu'en véritable guerre, il aurait fait tout ce que la position demandait.

Dans le corps de l'Ouest, le bataillon de recrues 7 avait, pendant la nuit, établi des avant-postes, savoir une grand'garde à Bütz, une autre près de la Saarmühle, et une troisième au nord de la station de Sargans, au bord de la Saar, la réserve d'avant-postes, composée de 3 compagnies, étant postée à la « Splee » (pointe sud de Sargans).

A 4 1/2 heures du matin, le divisionnaire fit tout à coup attaquer les avant-postes du corps de l'Ouest par le bataillon 93, mais sans succès, la réserve des avant-postes ennemis s'étant trouvée rapidement sur place.

L'idée spéciale, pour le combat du 17 septembre, portait, en ce qui concerne le corps de l'Ouest, ce qui suit : « Le corps de l'Ouest a, le 17 septembre, pris de nouveau position près de Sargans, cela dans l'intention de gagner le temps qui lui est nécessaire pour met-

tre son train et ses bagages en sûreté derrière le lac de Wallenstadt.»

En conséquence, le corps de l'Ouest prit à 7 1/2 heures du matin position sur la petite colline de Castels, laquelle s'élève un peu au sud de Sargans, au milieu de la plaine du Rhin. Le bataillon 7 s'étendit au sud-ouest (ainsi à droite, et le bataillon 6 au N.-E. (c'est-à-dire à gauche) de cette colline, au sommet de laquelle les deux batteries d'artillerie s'établirent et se retranchèrent et où aussi s'était posté le commandant du corps de l'Ouest. L'un des bataillons marqués fut placé à Mels et l'autre à Sargans. La compagnie de guides envoya des patrouilles sur le chemin de Vilters et sur la grande route.

La VIII[e] division (corps de l'Est) se rassembla à 9 heures au lieu de rendez-vous, près de St-Léonard, au nord-ouest de Ragatz. A gauche de la chaussée se tenait sur un seul front de bataille la brigade 16 moins le bataillon 93 lequel, ainsi que le bataillon de carabiniers, resta aux avant-postes ; la 15[e] brigade était sur deux lignes à droite de la chaussée, et sur celle-ci se tenaient d'avant en arrière le régiment de dragons, la brigade d'artillerie, deux ambulances, les fourgons de munitions et une colonne de parc de la division.

Le divisionnaire à cheval, ayant autour de lui les commandants rassemblés, leur donna l'ordre suivant :

« Il résulte d'informations qui me sont parvenues que l'ennemi occupe encore Sargans. J'ai l'intention de l'attaquer là, et, dans ce but, la division partira dans la formation suivante : Le régiment de cavalerie ira en avant dans la direction de Sargans, mais toutefois sans s'exposer au feu de l'artillerie ennemie. L'avant-garde, commandée par le lieutenant-colonel Camenisch et composée des bataillons 91 et 92 et du 1[er] régiment d'artillerie de campagne, partira ensuite et suivra la chaussée contre Sargans ; dès qu'elle rencontrera l'ennemi, elle se développera à cheval sur la route. Pendant cette marche en avant, le bataillon d'avant-postes n° 93 devra venir de Wangs pour rejoindre son régiment.

» Le gros de la division suivra l'avant-garde à 2 kilomètres de distance, savoir en tête le régiment 32, dans lequel marcheront les régiments d'artillerie 2 et 3, intercalés entre les bataillons 1 et 2, puis la 15[e] brigade, et enfin les ambulances. Chaque régiment sera suivi immédiatement de son train de munitions. Le bataillon de carabiniers doit occuper Wangs jusqu'à 9 1/2 h., et à ce moment marcher aussi contre les positions ennemies. »

Nous ne devons pas oublier, dans l'appréciation de ces dispositions, que la manœuvre de ce jour devait être une « manœuvre d'école, » ayant pour unique objectif la marche d'une division en colonne normale de marche contre la position de Sargans. Ce fut intentionnellement que l'on ne tint pas compte du fait que, pour écraser complè-

tement le corps ennemi, déjà inférieur au nombre et de plus épuisé par ses récentes défaites, et pour lui couper sa seule ligne de retraite, savoir le chemin de Wallenstadt, le point stratégique et tactique d'attáque, dans une lutte sérieuse, était du côté de Mels.

Par là seulement on s'explique pourquoi les deux bataillons postés à Wangs et à Vilters ont reçu ordre de rejoindre à travers la plaine sur la chaussée, le gros de la division, au lieu d'être envoyés avec un renfort considérable, directement sur le flanc droit de l'ennemi à Mels ; pourquoi aussi le régiment de cavalerie fut dirigé directement sur Sargans et dans la suite se trouva sur l'aile droite de la division, où il était gêné dans ses mouvements par la rivière et la montagne, tandis que sur la ligne Vilters-Wangs-Mels, il aurait eu un champ très favorable pour l'exécution de ses charges.

Entre la chaussée Ragatz-Sargans et le chemin qui, de Ragatz passe par Vilters, Wangs et Mels, la plaine n'est pas entièrement desséchée et par conséquent ne permettait pas d'y déployer les divers corps de troupes. Attaquer Mels avec une partie des forces conduisait à scinder la division, ce qui ne rentrait pas dans le programme des exercices de la journée. Les chefs et les troupes avaient eu, dans les manœuvres des jours précédents, richement l'occasion de manifester leur aptitude à opérer sur des chemins différents, en colonnes combinées, et par des marches tournantes. Dans cette journée du 17 septembre, la division devait opérer en masse et, à cause de son étendue en ligne droite, la plaine que longe la route de Ragatz à Sargans avait été choisie pour champ de manœuvres.

Par suite de ces circonstances, les exercices de cette journée prêtent peu à des remarques tactiques et nous pouvons en décrire très brièvement l'exécution.

A 9 heures 25 minutes, la tête de l'avant-garde d'infanterie quitta la place du rendez-vous ; la queue du dernier bataillon du gros en partit à 10 heures 36 minutes. A ce moment-là, l'avant-garde était déjà, depuis un certain temps, engagée dans le combat. En effet, lorsque la tête de l'avant-garde fut arrivée environ à la moitié du chemin entre la place de rendez-vous et Sargans (cote 487), elle eut à essuyer le feu de l'artillerie du corps de l'Ouest. Les deux bataillons d'avant-garde se développèrent alors des deux côtés de la chaussée et derrière eux, à gauche, vint se placer le régiment d'artillerie qui riposta au feu de l'ennemi.

Pendant ce temps, le bataillon d'avant-poste 93, ainsi que le bataillon de carabiniers, qui arrivaient du pied de la montagne à travers la plaine, vinrent se placer sur l'aile gauche de l'avant-garde. Vis-à-vis d'eux, l'ennemi occupait, comme il a été dit plus haut, la colline de Castels, sur laquelle se trouvaient le régiment d'artillerie de montagne et le bataillon de recrues 7. Mais la distance était encore trop grande pour les feux d'infanterie, c'est pourquoi, des deux

côtés, l'artillerie seule était en lutte, tirant à environ 2200 mètres.

Le régiment de cavalerie placé sur l'aile droite s'était retiré en colonne de marche, à l'abri d'une petite forêt. Sa tâche était de couvrir la marche du régiment d'artillerie du gros.

Dès 11 heures, derrière ce voile protecteur, à droite de la chaussée, se développe le gros de la division. En avant de celui-ci, son artillerie (4 batteries) tourne à droite de la route, traverse le chemin de fer et passe entre ce dernier et la cote 436 pour aller occuper à environ 3 kilomètres de l'ennemi la première position du feu. Le régiment 32 s'avance entre le chemin de fer et la chaussée, derrière le régiment d'avant-garde, en colonnes de compagnie, et les deux régiments de la 16e brigade suivent l'artillerie sur la voie ferrée, précédés par les régiments 30 et 29, qui s'avancent l'un à droite l'autre à gauche de la ligne de l'artillerie.

Déjà après 15 minutes, l'artillerie va occuper une seconde position de feu et bientôt une troisième, où elle se trouve à environ 1500 mètres du centre de l'ennemi, ainsi que de son aile gauche formée du bataillon 6, près de Sargans. Les deux régiments d'infanterie 29 et 30 avaient accompagné l'artillerie sur ses ailes et commencèrent à prendre aussi part au combat.

Vers midi, nous voyons la division entière en ordre de marche comme suit : A gauche du chemin de fer, la brigade 16, le régiment d'artillerie d'avant-garde et le bataillon de carabiniers ; à droite du dit chemin, la brigade 15, les deux régiments d'artillerie du gros et le régiment de cavalerie.

A 11 heures 40 minutes, le commandant du corps de l'Ouest avait joint sa réserve (les deux bataillons marqués) à son aile gauche près de Sargans, celle-ci étant la plus menacée. Mais cela ne put empêcher le corps de l'Est de remporter la victoire, à laquelle il vola, vers midi, d'un élan irrésistible.

A ce moment, le régiment 30 s'empara de la gare de Sargans, qui se trouvait au centre du front d'attaque. Les deux ailes de la division se plièrent alors en avant et se rapprochant l'une de l'autre comme les deux branches d'une pince, enfermèrent entre elles la pointe de la montagne de Sargans, où, après le départ de l'artillerie de montagne, les forces de l'ennemi acculé s'étaient concentrées pour opposer une dernière résistance.

Pendant cette dernière phase de la lutte, le régiment 29 (2 bataillons au feu et le troisième en réserve) combattait à l'extrême aile droite de la division, dans la ligne de la Saar, au nord de la station, contre la lisière orientale de Sargans.

Au centre, près de la gare, stationnait, en partie en tirailleurs, en partie en réserve, le régiment 30, sur la gauche duquel s'étendaient vers l'ouest le régiment 31 et le bataillon de carabiniers, tous deux presque en entier engagés dans le combat. L'extrême aile gauche

de la division était formée par le régiment 32, lequel après avoir quitté la position de réserve qu'il occupait d'abord sur la chaussée, avait tourné à gauche derrière le régiment d'avant-garde et se trouvait ainsi droit au sud de Sargans, la retraite de l'ennemi sur Wallenstadt étant par là évidemment menacée.

Lorsque les lignes d'infanterie qui entouraient Sargans au nord et au sud se furent, pour le coup décisif, encore davantage fermées et concentrées, il ne resta guère à faire à l'artillerie ; c'est pourquoi les 4 batteries du gros passèrent de l'aile droite, par dessus le chemin de fer, à l'aile gauche où, sur la chaussée, elles se réunirent aux deux batteries de l'avant-garde.

A midi et demi, la division tout entière marcha, dans cette formation en tenailles et se concentrant toujours plus, à l'assaut sur Sargans, dont le résultat, en cas de lutte sérieuse, ne pouvait faire un doute pour personne.

Par ce brillant spectacle de guerre prirent fin les manœuvres de la VIIIe division, dans lesquelles elle a mis au jour d'incontestables qualités et aptitudes militaires.

Au revoir en 1888.

Société des Officiers de la Confédération suisse.

L'assemblée ordinaire des délégués de la section vaudoise s'est réunie à l'hôtel du Nord, à Lausanne, le samedi 28 février 1885, à 3 heures du soir, sous la présidence de M. le major Colomb, président du comité de la section.

Conformément au règlement, cette réunion était composée du comité de la section, des délégués des districts et des délégués des sous-sections, à raison de un officier pour dix membres. Au nombre des 39 officiers présents, on remarquait M. le colonel-divisionnaire Lecomte, MM. les colonels Burnier, de Vallière et Paquier et MM. les lieutenants-colonels Bourgoz, Favey et Muret.

Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de donner dans ce numéro un compte-rendu un peu complet de la séance et des rapports soumis soit par le comité sur la marche de la section en 1884, soit par les comités des sous-sections. Nous y reviendrons dans notre numéro d'avril. Mentionnons toutefois que les questions qui ont fait l'objet principal de la discussion sont celles de la destination à donner à la somme de 500 fr. portée au budget pour les frais de l'assemblée générale et des moyens qui pourraient être employés pour relever le goût militaire chez les officiers de notre canton. Un sujet sur lequel nous espérons aussi pouvoir revenir est celui des essais pratiques faits par la sous section de Ste-Croix avec des appareils à signaux optiques du modèle adopté chez nous, construits

sous la direction exclusive de MM. les officiers de cette sous-section d'après l'article de M. le capitaine du génie Paul Manuel et d'après la planche publiés dans notre numéro de janvier dernier. Ce sujet a fait l'objet d'une intéressante communication de M. le 1er lieutenant Aubert.

La sous-section de Lausanne de la Société fédérale des officiers continue à se réunir, dans la règle, tous les quinze jours. Elle a entendu, dans ses dernières séances, un certain nombre de conférences fort instructives sur divers sujets militaires. En voici un court résumé :

M. le capitaine d'administration Virieux a ouvert la série des conférences de l'hiver 1884-85 dans la séance du 24 novembre dernier. Il a traité, dans un travail qui a beaucoup intéressé les officiers présents, le service des subsistances dans les cours de répétition. Il a expliqué en quoi consiste la mission si compliquée des officiers d'administration et fait un exposé précis de la tâche qui leur incombe lorsqu'ils sont attachés soit au bataillon, soit au régiment, soit à la brigade ou enfin à la division. Il a fait ressortir les difficultés que rencontreraient ces officiers dans un service actif, difficultés qui ne se présentent pas et que l'on ne pourrait non plus créer artificiellement en temps de paix. Aussi M. le capitaine Virieux estime-t-il que l'instruction des officiers d'administration devrait être dirigée de façon à leur laisser plus d'initiative et à les familiariser avec le service tel qu'il leur incomberait en campagne.

Dans son numéro de janvier dernier, la *Revue militaire suisse* a publié le travail présenté par M. le capitaine du génie Paul Manuel aux officiers de Lausanne, le 8 décembre dernier, sur l'appareil à signaux optiques adopté en Suisse. Nous ne reviendrons donc pas sur ce sujet qui, clairement développé par M. Manuel dans le mémoire que nous avons publié, nous paraît devoir faire l'objet d'études pratiques dans la section vaudoise de la Société des officiers.

Les officiers qui assistaient à la réunion du 21 décembre ont eu le plaisir d'entendre un récit très intéressant, fait par M. le lieutenant-colonel Favey, de la bataille de Nuits (18 décembre 1870). Après avoir donné quelques renseignements généraux sur les positions réciproques des armées française et allemande au commencement du mois de décembre, M. Favey s'est occupé spécialement du corps du général Cremer et a décrit la belle défense faite par ce corps autour de la ville de Nuits. Il a terminé l'exposé de son sujet en indiquant les conséquences stratégiques qui sont résultées de la résistance des Français sur ce point.

M. le major de carabiniers Secretan, dans la séance de la sous-section du 26 janvier, a exposé le rôle du général Bourbaki sur la Lizaine en janvier 1871. Il a esquissé à grands traits la situation réci-

proque des belligérants au moment où l'armée de l'Est fut créée et la situation critique du général de Werder quand, après le combat de Villersexel, le général Bourbaki s'approcha de la Lizaine avec le dessein de prendre les Allemands entre son canon et celui de Belfort. M. Secretan a donné lecture des dépêches échangées, en cette grave occurence, entre le général de Werder et le grand état-major à Versailles et énuméré les mesures prises par le commandant allemand pour opposer la plus énergique résistance. Il a fait une description sommaire du terrain en s'aidant d'un croquis, puis, restreignant son sujet, il s'est attaché exclusivement au récit des combats de Bethoncourt et de Bussurel, les 15 et 16 janvier.

Une excellente étude, présentée par M. le lieutenant-colonel Favey sur La Vallée et la forêt du Risoux, considérés comme obstacles sur la frontière franco-suisse, a fait l'objet principal de la séance du 16 février. Dans son exposé, le conférencier a traité spécialement la question des voies de communication dans l'hypothèse d'une attaque française par le Risoux.

Dans la réunion de la sous-section du 23 février, M. le capitaine d'artillerie G. Rochat a lu un travail fort intéressant sur un sujet d'actualité peu connu chez nous, l'aérostation militaire. Il a commencé par établir un parallèle entre la première ascension aérostatique faite en 1784 par Montgolfier et la première expérience décisive d'un ballon dirigeable faite en 1884 par les capitaines Renard et Krebs, de l'armée française.

M. Rochat a retracé brièvement les progrès de la navigation aérienne pendant le siècle qui sépare ces deux dates. Dans une première partie, il a fait l'historique des ballons à la guerre, depuis les essais de Coutelle en 1794, essais couronnés d'un succès complet à la bataille de Fleurus, jusqu'au siège de Paris en 1870 et aux récentes campagnes des Anglais en Asie et en Afrique. Dans une seconde partie, le conférencier a énuméré les nombreux services que peuvent rendre les ballons dans les opérations militaires : reconnaissances de tout genre, levers topographiques, moyens de communication, signaux, transport d'engins explosifs, etc.

Dans la dernière partie de son mémoire, M. le capitaine Rochat s'est occupé des ballons dirigeables et a relaté les nombreuses tentatives faites depuis l'année même qui a marqué la découverte des frères Montgolfier jusqu'à nos jours. Il a conclu en émettant l'opinion que le problème de la direction des ballons doit être considéré comme résolu en principe, mais qu'il reste encore beaucoup à faire pour que l'on puisse effectuer des voyages un peu prolongés et lorsqu'il fait du vent.

Dans la même séance, M. le capitaine Ruffieux a raconté avec beaucoup d'entrain l'aimable réception qui lui a été faite à Mulhouse par le commandant du régiment d'infanterie badois en garnison

dans cette ville. M. Ruffieux a été traité en vrai camarade, et il lui a été loisible, non seulement de visiter le quartier militaire dans tous ses détails, mais encore d'assister aux marches et aux manœuvres de plusieurs compagnies. Il vante beaucoup la parfaite courtoisie des officiers allemands.

Enfin MM. les officiers présents à la dernière séance, qui a eu lieu le 9 mars, ont entendu avec plaisir la lecture faite par M. le capitaine Rochat de quelques fragments d'un récit publié par la *Revue d'artillerie* et qui fait voir les difficultés de tout genre qu'ont à surmonter les troupes françaises au Tonkin, difficultés provenant du climat, de la nature du terrain et de l'état des routes. Il a donné ensuite connaissance d'intéressantes lettres dues à un officier du corps expéditionnaire et racontant en détail l'affaire de Bac-Lé.

Le bref compte-rendu que nous venons de donner démontre que la sous-section de Lausanne a le bonheur de posséder d'excellents conférenciers. Il est seulement à regretter que les séances ne soient guère suivies que par une trentaine d'officiers, alors que la sous-section comprend plus de 200 membres.

Dans un prochain numéro nous parlerons de l'assemblée ordinaire des délégués, qui a eu lieu le 28 février à Lausanne sous la présidence de M. le major Colomb.



Concours pour un modèle-type de baraque d'ambulance mobile.

Concours pour un modèle-type de baraque d'ambulance mobile.

Sa Majesté l'impératrice d'Allemagne, reine de Prusse, ayant daigné mettre à la disposition de la troisième conférence internationale des Sociétés de la Croix-Rouge, réunie à Genève du 1er au 6 septembre 1884, une somme de cinq mille francs et une médaille d'or, destinées à être données en prix dans un concours utile à l'œuvre de la Croix-Rouge, le comité international, selon le vœu et au nom de cette conférence, ouvre un concours pour *un modèle-type de baraque d'ambulance mobile*, d'après le programme ci-après :

I. Principes généraux. — *a*) La baraque doit *servir* avant tout à des improvisations rapides, soit sur le théâtre de la guerre, soit pour des épidémies qui éclateraient dans l'intérieur du pays.

Il faut qu'elle puisse, à volonté, faire partie d'un établissement hospitalier plus vaste, ou constituer, avec son annexe (voir II b.), un tout indépendant.

b) La baraque doit être *construite*, dans toutes ses parties, de manière qu'on puisse :

1° La démonter facilement ;

2° La transporter sans difficulté d'un endroit à l'autre, soit sur les routes ou les chemins vicinaux, soit par chemin de fer ;

3° La reconstruire et la mettre rapidement en état de recevoir des malades et des blessés.

La baraque doit constituer un bâtiment stable, dont les parties, solidement assemblées, puissent résister à toutes les intempéries des climats tempérés, notamment à la violence du vent.

c) L'*aménagement* de la baraque doit être tel qu'on puisse s'en servir immédiatement, soit en été, soit en hiver, ou tout au moins qu'on puisse, sans inconvénients, l'approprier au service hivernal, en prenant en considération le poids de la neige et les autres complications qu'amène la saison froide.

Dans ce dernier cas, les dispositions à prendre pour l'hivernage devront être jointes aux projets exposés par les concurrents.

II. Conditions spéciales. — *a*) Les *matériaux* employés doivent être imperméables à la pluie et, autant que possible, incombustibles ; tout au moins faut-il qu'on puisse facilement les mettre à l'abri du feu. Le choix des matériaux est d'ailleurs absolument facultatif pour les concurrents. Il faut qu'on puisse désinfecter les parois et le plancher sans difficulté.

b) Quant aux *dimensions*, la baraque doit pouvoir contenir au moins 12 lits, en calculant pour chaque lit un cube d'au moins 12 mètres.

En fait d'*annexes*, il suffit d'un cabinet d'aisances, faisant corps avec la baraque ou construit à part. Dans ce cas, il faut qu'après l'érection de la baraque on puisse l'établir rapidement et le mettre en communication avec elle.

c) Afin de faciliter l'*érection* de la baraque, il faut que ses différentes pièces s'assemblent de telle sorte que des ouvriers spéciaux ne soient nécessaires ni pour la monter ni pour la démonter.

Il faut aussi donner la même forme et les mêmes dimensions aux pièces qui jouent un même rôle dans l'édifice, et restreindre au plus petit nombre possible les types choisis pour les divers éléments de la construction.

Le *plancher* sera formé de planches rabotées, qu'on n'ébranle pas en marchant dessus, et qui soient sans contact direct avec le sol.

La couche intermédiaire entre le sol et le plancher de planches rabotées devra être de nature à recevoir exactement et promptement les clous de ce plancher, du moins dans le cas où les circonstances ne permettraient pas l'usage du plancher tout fait.

L'*aérage* doit être suffisant, même pendant la saison froide quand les fenêtres et les portes sont fermées. Le choix du meilleur système à adopter est laissé aux concurrents.

Le *chauffage* doit donner en hiver, à l'intérieur de la baraque, une température d'environ 15° Réaumur ou 18°75 centigrades. Il conviendrait de mettre, si possible, le chauffage à profit pour l'aérage.

d) *Coût et poids*. Vu le grand nombre de baraques dont une armée a besoin et l'avantage d'avoir des bâtiments qui puissent être

sacrifiés sans scrupule après avoir servi quelque temps, il faut en réduire le poids autant que possible et viser au bon marché.

c) *Figuration du projet.* Les concurrents devront présenter des spécimens de *baraques de grandeur naturelle* ou des *modèles réduits* au cinquième de cette grandeur.

Si une baraque se compose d'un certain nombre d'éléments ou de parties semblables les unes aux autres, les constructeurs pourront ne pas exposer l'édifice entier et se borner à en présenter une fraction, pourvu que d'après elle on puisse se rendre bien compte de l'ensemble. Cette facilité, toutefois, n'est admise que pour les spécimens de grandeur naturelle et non pour les modèles réduits.

Chaque auteur aura à présenter le plan d'ensemble de l'établissement, avec coupes transversale et longitudinale à l'échelle de $^1/_{25}$; puis des plans spéciaux pour chaque partie de la construction, pour les systèmes de chauffage et d'aérage, le mode d'assemblage, le cabinet d'aisances, etc., soit de grandeur naturelle, soit, selon les dimensions de l'objet à représenter, à l'échelle de $^5/_{10}$ ou de $^1/_{10}$.

Le plan doit indiquer la place des lits.

Il y sera joint une description exacte de tout l'établissement, qui devra être rédigée en français, en allemand, en anglais ou en italien.

Cette description s'étendra aux matériaux à employer, aux particularités et aux détails de la construction, ainsi qu'aux manœuvres nécessaires pour démonter, transporter et édifier la baraque, avec indication du temps exigé par cette dernière opération. Elle contiendra les motifs qui auront guidé l'auteur dans le choix du mode de construction et de la nature des matériaux.

Il est désirable que l'auteur signale les modifications avantageuses que l'on pourrait apporter à son système, suivant les pays où on l'appliquerait, en raison des conditions climatériques spéciales, de la facilité relative à se procurer certains matériaux ou d'autres particularités locales.

La description sera complétée par une évaluation approximative du coût et du poids de la construction, par une explication technique des coupes adoptées pour ses parties principales, et enfin par un calcul justificatif, soit du fonctionnement des appareils de chauffage, soit du système d'aérage proposé.

Les concurrents auront la faculté de ne figurer leurs projets que par des *plans*, pourvu qu'ils les accompagnent d'un mémoire descriptif et explicatif. Ils se conformeront, à cet égard, aux règles tracées ci-dessus pour les plans et mémoires à fournir à l'appui des spécimens ou des modèles de baraques présentés en nature.

Les concurrents qui n'auront envoyé *que des plans* ne pourront prétendre qu'à des mentions honorables, à l'exclusion du prix de)0 francs.

III. Organisation. — *a*) Les concurrents devront envoyer le[s] travaux à Anvers pour le 1er septembre 1885.

Ils y seront exposés publiquement du 10 au 20 septembre. [Le] terrain sera offert gratuitement par la ville d'Anvers ou par le go[u]vernement belge.

Les concurrents devront annoncer l'envoi de leurs travau[x] avant le 15 juillet, au « Commissariat général du gouverneme[nt] belge pour l'exposition d'Anvers, 10 *a*, rue de la Loi, à Bruxelles. »

Pour toutes autres informations, on doit s'adresser directement au « Comité international de la Croix-Rouge, à Genève. »

Les concurrents devront reprendre possession de leurs projets dès le 22 septembre. Les objets exposés qui n'auraient pas été retirés dans un délai de quinze jours deviendraient la propriété du Comité central de la Croix-Rouge belge.

b) Le jury sera composé de MM. :

Le professeur Dr de Langenbeck, conseiller intime actuel et médecin-général à la suite (Allemagne).

Le Dr Coler, médecin-général (Allemagne).

Le professeur Dr baron Mundy (Autriche).

Albert Ellissen, ingénieur, secrétaire de la Société française de la Croix-Rouge (France).

Le professeur Dr Longmore, chirurgien-général de l'armée anglaise, à Netley (Grande-Bretagne).

Le commandeur Dr Baroffio, colonel, médecin-inspecteur (Italie).

Le Dr Carsten, secrétaire-général de la Société néerlandaise de la Croix-Rouge (Pays-Bas).

Le Dr Berthenson, médecin honoraire de S. M. l'empereur, directeur de l'hôpital des baraques de S. M. l'impératrice, à St-Pétersbourg (Russie).

Gustave Moynier, président du Comité international de la Croix-Rouge, à Genève.

c) Ce jury décidera si l'un des projets exposés est digne du prix de 5000 fr. et de la médaille offerts par S. M. l'impératrice Augusta.

Cette récompense est indivisible et ne pourra être partagée. Elle pourra ne pas être décernée, si le jury estime qu'aucun des concurrents ne la mérite.

Le jury pourra décerner des mentions honorables.

Il adressera au Comité international, sur ses travaux, un rapport détaillé, motivant soigneusement ses conclusions.

Ce rapport sera publié dans le *Bulletin international de la Croix-Rouge*.

Le résultat du concours sera notifié aussi, par le Comité international, à tous les comités centraux de la Croix-Rouge.

Genève, le 3 février 1885. — Pour le Comité international de la Croix-Rouge : *Le président*, G. Moynier. — *Le secrétaire,* G. Ador.

CORRESPONDANCE

Lausanne, 27 janvier 1885.

Votre estimable journal a publié dans sa livraison de ce mois (pages 33 à 37) un rapport sur les « Manœuvres combinées de la IIIe brigade d'infanterie » dû à la plume d'un officier présent à ces manœuvres. Si intéressantes que soient ces notes, elles n'en sont pas moins entachées d'un certain nombre d'erreurs que je prends la liberté de signaler, tout au moins en ce qui concerne la batterie n° 9 que j'avais l'honneur de commander.

Journée du 26 septembre. a) La batterie 9 ***n'a pas été détachée*** et ne faisait pas partie de l'avant-garde commandée par M. le lieutenant-colonel Agassiz. *b*) La batterie 9 n'a jamais occupé « Gemeine-Zelg » et n'a pris qu'une ***seule*** position ce jour-là sur la colline « d'Einschlag », cote 705, où elle se trouvait placée en échelon à 150 mètres derrière la batterie 10. Ces deux batteries, par ordre de leur commandant de régiment, entretinrent un feu lent contre l'artillerie ennemie placée au nord de Lustorf à 3200 mètres. *c*) La dite position « d'Einschlag » ne doit donc pas être attribuée aux batteries 7 et 8 du 1er régiment d'artillerie.

Journée du 27 septembre. Le régiment d'artillerie n° 2, composé des batteries 9 et 10 n'a pas été disloqué, pas plus du reste que la veille. Il a effectivement occupé ***la seule*** position de « Bergacker » d'où il a dirigé un feu nourri et très-efficace à 2000 et 2400 mètres contre l'artillerie ennemie placée en avant du « Rütiholz » et contre l'infanterie de « Zirkelsgraben. » La batterie 9 n'a donc pas pu tirer ce jour-là à une distance exagérée de 3500 mètres depuis le Wylerholz ainsi que votre correspondant l'affirme dans ses « observations. »

Je vous prie, monsieur le rédacteur, d'insérer dans votre prochaine livraison de février ces simples observations dont je tiens les preuves à la disposition de l'auteur de l'article en question et dont le seul but est de rétablir la vérité des faits. Espérant que vous ferez droit à ma demande, je vous présente, etc.

E. Ruffieux, capitaine d'artillerie.

Observations. Nous nous faisons un plaisir de reconnaître que la rectification de M. le capitaine Ruffieux est tout-à-fait fondée ; ce sont les batteries du 1er régiment nos 7 et 8, qui ont été détachées, tandis que celles du 2e régiment, batteries nos 9 et 10, sont restées en position, le 26 septembre à Einschlag, le 27 à Bergacker. Mais nous ferons remarquer que cette erreur est le fait et la conséquence une simple coquille aux pages 33 et 36 de notre article, où l'on a imprimé batterie n° **9** au lieu de n° **7**, coquille que rectifiait déjà, la position du 27, la dislocation indiquée à la page 33, ligne 25e.

Réd.

Montreux, 26 février 1885.

Monsieur le rédateur,

Ayant lu avec intérêt votre bel article sur notre grand ingénieur, le général Todleben, permettez-moi de vous faire remarquer que les éloges que vous en faites pour la prise de Plevna devraient au moins être partagés par un autre mort illustre, le général Skobelef. C'est ce dernier qui, par sa vigoureuse action, a empêché Osman-Pacha de réaliser sa sortie.

Ce qu'on doit surtout à Todleben dans ces événements montre qu'il était resté essentiellement ingénieur, comme vous le dites fort bien à propos d'autre affaire, et tout en reconnaissant ses hauts mérites dans cette spécialité, j'estime que l'armée russe en pâtit plus qu'elle n'en profita en cette circonstance. Si au lieu de s'arrêter si longtemps devant cette pauvre place turque, qui n'avait aucune importance en soi, on s'était borné à l'observer, par un fort détachement, tout en continuant à porter en avant le gros de l'armée, on eût fait de la bien meilleure besogne.

Les Turcs soit d'Osman-Pacha, soit d'autres, ont toujours été incapables de livrer bataille ailleurs que derrière des parapets. Alors pourquoi danser à leur violon? pourquoi s'obstiner à les déloger successivement de toutes leurs tanières, au lieu de tenir la campagne, qu'ils abandonnaient, et de marcher droit sur Andrinople et sur Constantinople?

Ce siège régulier de Plevna sous la direction de Todleben n'a été qu'une jolie et futile amusette pour venger techniquement les étourderies des premiers assauts repoussés.

Votre illustre compatriote Jomini n'eût certes pas été très fier de telles opérations venant de ses prétendus élèves. † †

Nous avons le plaisir de communiquer à nos camarades, que la souscription ouverte pour les monuments à élever sur les tombes des regrettés défunts instructeurs : *colonel Schumacker et capitaine Finsterwatd* a produit la somme de *fr. 3650* environ, en telle sorte que l'on donne suite au projet et que nous voyons qu'outre les frais nécessités par ces monuments, nous aurons encore un solde important à verser en souvenir de ces deux instructeurs à la caisse des primes pour navigation pendant les écoles de recrues.

Un compte-rendu détaillé sera fait après l'achèvement des monuments.

Berne, mars 1885. *Bureau du génie fédéral.*

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Valais. — En date du 25 février dernier, le Conseil d'Etat de ce canton a promu M. le 1er lieutenant Isaïe Piota, de Martigny, au grade de capitaine d'infanterie.

France. — Le ministre de la guerre a déposé sur le bureau de la Chambre son contre-projet de loi de recrutement.

Les points sur lesquels ce contre-projet diffère du projet adopté en première lecture par la Chambre sont les suivants :

Il fixe à trois ans la durée du service, *plus une année* dans la disponibilité.

Des congés temporaires seront accordés, après une année de service et même avant, aux soldats qui auront fait preuve d'une bonne conduite et qui justifieront d'une instruction suffisante. Comme le nombre de ceux qui se trouveront dans ces conditions dépassera toujours le chiffre fixé par le ministre de la guerre, un tirage au sort déterminerait le choix des soldats appelés à bénéficier de ces congés temporaires. Dans cette idée une libération anticipée de 25,000 hommes vient d'être ordonnée.

Le ministre de la guerre aura, en outre, la faculté de retenir, après trois ans de service, les hommes dont l'instruction sera jugée insuffisante. Il aura également celle de rappeler, en cas de besoin, les hommes disponibles en tout ou partie pour parer aux « petites mobilisations. »

— Le président de la République a signé les nominations ci-après relatives aux commandements de corps d'armée :

Le général Wolff, commandant du 7e corps à Besançon, et le général Schmitz, commandant du 9e corps à Tours, sont maintenus dans leurs commandements.

Le général Cornat, commandant du 3e corps à Rouen, est nommé commandant du 18e corps à Bordeaux.

Le général Dumont, commandant du 18e corps à Bordeaux, est nommé commandant du 3e corps à Rouen.

Le général Davout d'Auerstaedt, commandant du 19e corps à Alger, est nommé commandant du 14e corps et gouverneur de Lyon.

Le général Delebecque, commandant du 5e corps d'armée à Orléans, est nommé commandant du 19e corps à Alger.

Le général Carrey de Bellemare, commandant le 13e corps d'armée à Clermont-Ferrand, est nommé commandant du 5e corps à Orléans.

Le général Japy, commmandant la 6e division d'infanterie détachée du 3e corps à Paris, est nommé commandant du 12e corps à Limoges.

Le général Bréard, commandant la 26e division d'infanterie à Saint-Etienne, est nommé commandant du 13e corps à Clermont-Ferrand.

Le général Hanrion, commandant de la 11e division, à Nancy, est nommé commandant du 17e corps à Toulouse.

En outre, le général Warnet, récemment appelé comme chef d'état-major général au ministère de la guerre, et le général Villain, commandant de la 66e brigade d'infanterie à Cahors, sont nommés généraux de division.

— Le peintre Poilpot s'est embarqué le 12 janvier pour l'Amérique, à bord du *Canada*, de la Compagnie transatlantique. L'auteur des panoramas de Buzenval, de Reichsoffen et de la prise de la Bastille, va brosser à Chicago une grande toile représentant les principaux épisodes de la bataille de Shyloh (guerre de la sécession).

Italie. — La seconde expédition pour la Mer Rouge est partie de Naples le 12 février après-midi sur le *Vincenzo-Florio*, steamer de 4500 tonnaux de la société générale de navigation. Elle comprend 1000 hommes de troupe, 45 officiers, 63 chevaux, du matériel du génie et des vivres pour 15 jours. Elle est arrivée le 25 février à Assab et Beilul.

La 3e expédition est partie de Naples le 26 février sur le *Washington*, aussi de la société générale de navigation. Elle compte environ 1600 hommes, soit un bataillon mixte d'infanterie du 15e régiment, major Joseph Bagnaschino, et un du 20e régiment, major Constantin Gazzera; une section d'artillerie de place, une du génie, détachements de carabiniers royaux, de troupes sanitaires et d'administration.

Avec ce convoi s'est embarqué le général Ricci, chargé d'inspecter les troupes de la Mer Rouge, qui seront dorénavant appelées bataillons de ligne et bataillons de bersagliers nos 1, 2, 3, etc., d'Afrique.

— Le *Diritto* publie l'intéressant article suivant qui mérite d'être traduit en français :

« On trouve naturel, dit l'*Italia militaire*, que la France s'empare du Tonkin, qu'elle s'annexe l'Annam, qu'elle s'implante à Tunis, qu'elle bloque Madagascar et les portes de la Chine.

On trouve naturel que l'Angleterre acquière Chypre, gouverne l'Egypte et s'avance dans le Soudan ; on applaudit de cœur surtout en Italie, aux succès de ces armées, et on déplore leurs revers.

On trouve naturel que l'Autriche ait occupé la Bosnie et l'Herzegovine.

On trouve naturel que les Russes s'étendent en long et en large dans l'Asie centrale, et on applaudirait à chacune de leurs marches en avant, si l'on ne craignait la possibilité d'un conflit avec l'Angleterre.

On trouve enfin tout à fait naturel que l'Allemagne ait voulu apporter son concours à une œuvre de civilisation et qu'elle prenne possession d'un territoire d'Afrique qu'elle croit pouvoir coloniser.

Pourquoi donc si l'Italie, tout en restant à une distance respectueuse, veut faire un pas pour entrer dans la voie suivie par ses sœurs aînées, pourquoi celles-ci devraient-elles se retourner dédaigneusement, froncer les sourcils et, d'un geste et d'un ton de voix variant selon leur caractère et leur éducation, demander en chœur : Que veut celle-ci ?

Ce serait simplement injuste pour ne pas dire maladroit, mais quelle pourrait en être la raison ?

Défiance envers la nation révolutionnaire ? Dédain pour la nation parvenue ?

Le temps n'est plus où l'Italie provoquait délibérément des guerres européennes, fournissait son contingent à toutes les insurrections, cherchait partout en Europe des fentes où elle put enfoncer un coin. Aujourd'hui la grande mendiante a recueilli son héritage naturel ; elle a déposé ses habitudes de bavardage ; elle a mis un peu d'ordre dans sa maison ; elle a quelque chose à laisser à ses fils elle est devenue prudente ; depuis vingt ans, elle a écrit sur sa bannière : Prudence, Patience. Mais tout a une limite et tout vient à point à qui sait attendre.

L'Italie n'est pas une parvenue qui s'assied sans y être invitée au banquet des nations. Elle était déjà grande, pour le dire avec le poète, quand les autres n'étaient pas encore nées. Si hier à peine elle a restauré son palais, les fondements et les murs principaux de celui-ci ont défié les siècles. Depuis que les besoins les plus urgents lui ont laissé un peu de loisir, elle a fouillé dans les ruines, elle y a trouvé ses mémoires, ses traditions, ses titres de gloire. Elle a aussi appris un peu d'histoire et de géographie, elle se souvient même de certaines routes.

Elle se sent appelée autant que n'importe quelle autre nation à se faire l'apôtre de la civilisation. Laissez-la faire, car elle a les mêmes droits que vous et saura aussi bien que vous respecter ceux du Sultan. Elle ne peut ni ne veut donner ombrage à personne ; elle évite l'intrigue par caractère et par intérêt ; mais elle a fait un pas en avant, elle ne retournera pas en arrière.

Oh ! béni soit le temps où 15,000 hommes partaient pour la Crimée sans que les banquiers du petit pays au pied des Alpes eussent la fièvre jaune, les journaux, l'hystérie, les députés, la palpitation. Et cependant les soldats autrichiens se baignaient alors dans le Tessin et dans le Pô !

Béni soit le temps où tous savaient que la ligne droite n'est la plus courte qu'en géométrie, et où la foi dans les destinées de l'Italie était telle qu'il ne semblait pas impossible que la route de Milan à Turin passât par Sébastopol.

Béni soit le temps où l'on avait ou non confiance en celui qui tenait les cartes, mais où l'on n'affichait pas la sotte prétention de les lui faire mettre sur la table.

Béni soit le temps où, quand les soldats partaient pour la guerre, on ne faisait pas le compte de leurs années de service et des grandes manœuvres auxquelles ils avaient pris part, pour supputer leur degré de résistance. O Messieurs, qui ne tenez pas compte du moral, parce que vous en avez peu, quel résultat aurait donné votre calcul appliqué aux Mille de Marsala ?

Mais le pays a-t-il réellement changé ? Ces bienheureux temps appartiennent-ils déjà à l'histoire ancienne ? Nous ne le croyons pas. Le long sommeil a restauré le physique de l'Italie, sans nuire au moral. Elle n'est plus une enfant comme le veulent les uns, mais n'est pas non plus caduque comme le voudraient les autres.

Le chant de la patrie qui s'agrandit, émouvra toujours nos populations. La musique militaire fera toujours le même effet, qu'elle joue la Marche Royale ou l'Hymne de Garibaldi. Les soldats par-

tent maintenant pour la Mer-Rouge, vifs et allègres comme il y a 30 ans ils partaient pour la Mer-Noire, et le peuple aujourd'hui comme alors se presse en foule joyeuse et les applaudit sur leur passage. »

« Nous applaudissons de grand cœur à ces paroles aussi vraies que belles, ajoute le *Diritto*. La presse étrangère fera bien d'en tenir compte, parce qu'elles sont la voix de l'Italie qui sent sa force ; comme aussi cette presse qui s'intitule nationale mais qui par des motifs personnels contre l'honorable Mancini, se fait l'écho de toutes les récriminations qui viennent de l'étranger.

L'Italie n'est plus l'humble servante de personne ; elle offre une main loyale, ouverte ; celui qui la lui serrera doublera sa force ; mais l'Italie sait fort bien qu'elle n'aurait aucun droit à la considération des autres si elle s'attardait pour éviter le péril. Elle sait qu'elle doit au contraire, avec le sang de ses fils et par respect pour sa bannière, conserver ses droits sans aucune crainte, se souvenant de la devise qui accompagnait toujours le drapeau tricolore même dans les temps de malheur : « La fortune est avec les braves. »

Si l'audace a été constante et liée à la fortune quand l'Italie ne comprenait que le Piémont, pourquoi aujourd'hui que l'Italie représente plus d'un million de soldats avec les plus puissants vaisseaux du globe, des finances en bon état et trente millions de citoyens prêts à tous les sacrifices, pourquoi l'Italie entière devraitelle être inférieure en courage au Petit Piémont.»

Tonkin. — Après une belle marche et de rudes combats dont nous parlerons en détail dans un prochain numéro, les troupes du général Brière, agissant en deux colonnes, se sont installés à Langson le 10 février.

Laissant le général Négrier dans cette place, le général Brière est retourné à Hanoï pour recevoir les renforts attendus et veiller aux affaires du côté du Yunnam. Sur la fin de février il a repris l'offensive et le 3 mars, à la suite de plusieurs journées de vifs combats, il a délivré la forteresse de Tuyen-Quan, où la petite garnison du commandant Dominé luttait héroïquement depuis environ sept semaines contre des milliers d'assiégeants. De son côté, le général Négrier s'approche victorieusement de Thal ké et s'emparera bientôt de cette place. De cette façon la campagne serait à peu près terminée.

Dans l'article sur *l'appareil à signaux optiques* paru dans le numéro 1 de 1885 de la *Revue Militaire Suisse*, il est resté quelques fautes d'impression, l'auteur n'ayant pu corriger les épreuves. — Voici les principales :

Page 4, ligne 18, lire *soleil* **ou** *lampe*, au lieu de *soleil* en *lampe*.

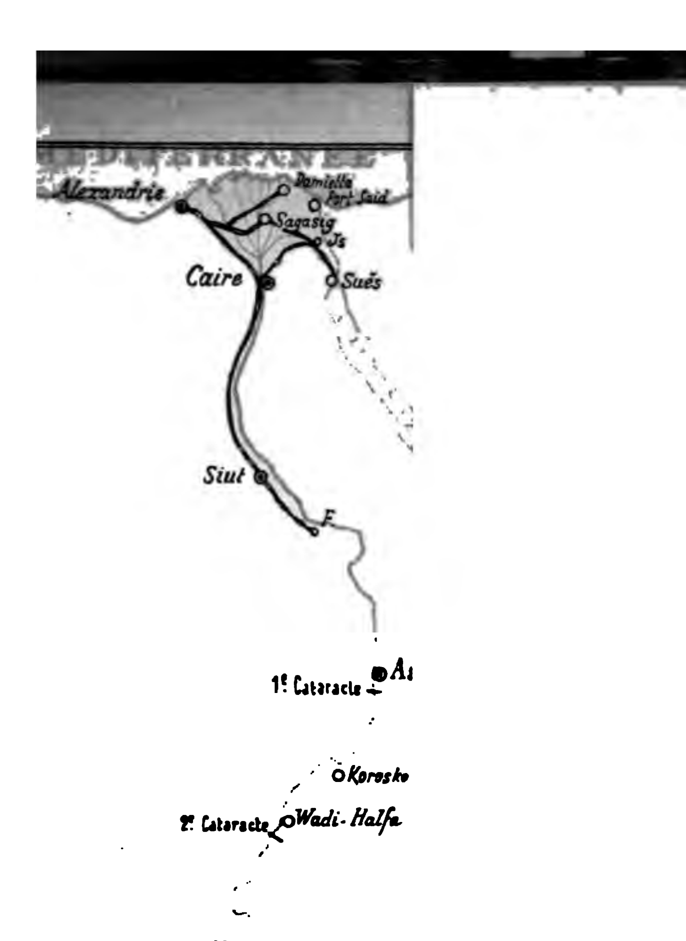
Page 8, ligne 19, *on* **utilise** *le disque* au lieu de *on retire*.

Page 11, fin de l'avant-dernier alinéa, lire : les dépêches émanant du centre peuvent être transmises à plusieurs stations *à la fois*.

Page 13, avant-dernière ligne du dernier alinéa, lire *Nous* **désignons** au lieu de *nous signalons*..

La note suivante aurait dû aussi être publiée à la fin de cet article :

Note. — Sur la demande de M. le colonel Lochmann, chef de l'arme du génie, nous nous empressons de déclarer que la répartition proposée de la compagnie de pionniers du génie n'a aucun caractère officiel quelconque. Elle ne peut donc aucunement préjuger une question actuellement à l'étude auprès de la commission du génie.



Alexandrie
Damiette
Port Said
Sagasig
Caire
Suès
Siut
1e Cataracte
Korosko
2e Cataracte
Wadi-Halfa
Dongola
Korti
Bajuda
Omdermann
El-Obeid



REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXe Année. N° 4. 15 Avril 1885

Innovations dans l'armement de l'infanterie en Suisse et à l'étranger. Avec une planche.

(Suite.)

Pour les fusils à simple charge, ce mode d'activer la charge est d'un très grand avantage, attendu que chaque cartouche peut être saisie rapidement et toujours dans la même situation. En Danemark, on doit se servir, dans l'infanterie de marine, d'une cartouchière automatique construite dernièrement par le capitaine Rùng. Elle est en fort cuir préparé et de forme circulaire; elle renferme 40 cartouches, disposées en rayonnant et se présentant les unes après les autres devant l'ouverture de la cartouchière.

Le capitaine Rossi a présenté au ministère de la guerre du royaume d'Italie une cartouchière automatique analogue, qui contient 32 cartouches. La boîte en tôle est recouverte au choix de peau, de cuir, d'étoffe imperméable ou d'une autre matière semblable.

Chargeurs.

Les chargeurs sont des paquets de cartouches disposés de telle façon que, en les plaçant à proximité de la chambre, on puisse d'un prompt mouvement de main, les saisir les unes après les autres dans la position commode où elles sont placées et les introduire vivement dans la chambre. Avec ce système, la rapidité du tir dépend surtout de la plus ou moins grande facilité avec laquelle un de ces chargeurs, contenant habituellement de 8 à 10 cartouches, peut être mis en place, enlevé et remplacé Ces chargeurs peuvent déjà notablement augmenter la rapidité de la charge.

Par exemple, on a fait à Berne, le 24 août 1883, l'essai d'un de ces chargeurs adapté à un fusil d'ordonnance de l'Empire allemand, et l'on a pu tirer 24 coups visés à la minute.

En les perfectionnant, on s'est efforcé de les construire de façon que, en ouvrant ils introduisent eux-mêmes, automatiquement, la cartouche dans la chambre du fusil. Ces chargeurs automatiques se nomment :

Magasins mobiles.

(ou aussi à répétition occasionnelle).

Ce sont des boîtes en métal, contenant 8 à 10 cartouches et que l'on assujettit à proximité de l'ouverture de la chambre, tantôt sur le côté de la boîte d'obturation, au-dessus ou au-dessous de cette ouverture, tantôt à l'entour de la boîte circulairement (lions) ou aussi fixées au canon sous forme de tube. L'introduction des cartouches placées dans le magasin, après chaque mouvement pour ouvrir et extraire l'étui de cartouche (douille), se fait soit par le propre poids des cartouches — ici alors, il faut que le magasin soit placé au-dessus de l'ouverture de la chambre — soit au moyen d'un ressort ad hoc, si le magasin se trouve à côté ou au-dessous de cette ouverture.

On n'a pas pu, le plus souvent, obtenir un fonctionnement sûr et durable de l'appareil avec la possibilité de fixer, d'enlever et de remplacer promptement et convenablement le chargeur. Les résultats obtenus sous ce rapport sont insuffisants. En outre, le magasin, suivant sa position, gêne le maniement de l'arme et restreint le champ visuel du tireur. Enfin, cet appareil est trop délicat et trop susceptible d'être détérioré.

Chargeurs simples. Ils sont représentés entre autres par les modèles de S. Krnka, à Prague ; de la Société industrielle suisse à Neuhausen près Schaffhouse ; d'Eugène Stutzer, à Londres ; de Rod. Schmidt, à Berne ; de la Providence Tool Company, U. St.

Chargeurs automatiques. W. Böhner, à Velbert ; G. S. Brükmann, à Dortmund; fabrique autrichienne d'armes, à Steyr ; Ludw. Lœwe et Cie, à Berlin ; Jos. Werndl, à Steyr ; Malkoff et Paskin, à St-Pétersbourg ; Jos. Nametz, à Vienne ; R. Milanowitz-Koka, à Belgrad ; M. Lindner, à Chemnitz ; Nicolai de Lut. Rows Roy, à St-Pétersbourg ; Henri Beutter, à Reutlingen ; C. Garbe, à Berlin ; Forsberg, en Angleterre ; Ad. Beer, à Paris.

En général, on paraît ne pas chercher un secours permanent soit dans les chargeurs simples, soit dans les chargeurs automatiques. C'est pourquoi l'on s'efforce, une fois pour toutes, à transformer les armes de précision à simple charge que l'on possède actuellement en fusils à répétition avec magasin fixe.

Les systèmes de répétition sont nombreux, le nombre de cartouches que l'on cherche à introduire pour réserve dans le magasin de l'arme est déjà très différent ; il varie depuis une cartouche de réserve seulement (Sauerbrey) jusqu'à 60 cartouches

et plus (Lean). Certains inventeurs voudraient utiliser comme magasin à cartouches tout le fût antérieur et la crosse. On peut combattre, comme un moyen risqué, l'idée d'établir un nombre normal ; mais néanmoins il y a certaines limites qu'on ne doit pas dépasser. Un fusil avec une seule cartouche de réserve, n'est pas une arme à répétition, et un fusil ayant 60 et plus de cartouches en magasin, devient une machine de guerre.

Si l'on veut élever la rapidité du tir au plus haut degré, il faut penser aussi à en faire autant pour le mode d'emploi de la munition et pour le remplacement de la munition employée.

Un fusil à magasin peut avoir normalement en réserve autant de cartouches qu'il y a de place pour les placer les unes derrière les autres, soit le long du canon, soit dans la crosse. Ce nombre varie entre *cinq* et *dix* pour les nouveaux fusils d'infanterie, surtout en considération du calibre qu'ils peuvent avoir entre 7,5 et 9 mm. et de la longueur de cartouche qui en résulte.

Dés que ce nombre est augmenté de telle sorte qu'il soit nécessaire d'avoir plusieurs tubes en faisceaux pour contenir les cartouches de réserve ou qu'on case celles-ci d'une autre manière, on se trouve entraîné à des complications mécaniques, qui peuvent aisément provoquer des dérangements dans l'arme. Celle-ci étant surchargée de cartouches, cela amène d'autres inconvénients, tels que un poids trop considérable, une forme et un volume défavorable pour le fusil.

Si l'on veut passer à un nombre anormal de cartouches en magasin il faudra aussi manier l'arme avec plus de délicatesse et l'entretenir avec plus de soin. On en arrivera finalement à une machine qui est loin de répondre aux besoins d'un soldat d'infanterie, pour lequel on ne doit jamais perdre de vue, outre l'effet utile de son arme, la construction simple et le maniement facile de celle-ci. Plus le fusil sera compliqué, plus aussi son prix de revient sera élevé et plus croîtront les frais d'entretien, de réparation, etc.

Les systèmes *normaux* de fusil d'infanterie à répétition peuvent jusqu'ici être classés dans les quatre catégories *principales* suivantes, dont chacune possède aussi ses branches dérivées. (Voir le tableau à la page ci-après).

1. *Fusil à répétition avec magasin fixe parallèle au canon.*
(desssous, dessus ou à côté).

Le gros est formé des systèmes à magasin sous le canon; les

autres positions du magasin constituent les exceptions. Le magasin peut se composer d'un simple trou percé dans le fût antérieur ; mais il consiste le plus souvent en un tube métallique qu'on loge dans un forage du fût ou qu'on fixe directement au canon.

Plus on peut aisément surveiller la provision de cartouches dans le magasin et plus promptement cette provision peut être remplacée, plus complètement aussi le but cherché sera atteint. On admet comme conditions que le magasin doit être aisément rempli et que, après un nombre quelconque de cartouches tirées, celles-ci peuvent être remplacées sans inconvénient ; de même aussi, il faut pouvoir à volonté se servir de la simple charge tout en conservant en magasin la provision de cartouches de réserve.

Un magasin parallèle au canon contient jusqu'à 12 cartouches normales d'infanterie, qui sont poussées successivement, au moyen d'un ressort spirale, dans ou sur le transporteur, de là relevées verticalement ou par un levier jusque devant l'ouverture de la chambre et introduites dans celle-ci par le mouvement que fait la culasse mobile pour fermer.

Ce sont les culasses mobiles cylindriques qui se prêtent particulièrement à ce genre de magasin.

II. *Fusil à répétition avec magasin fixe dans la crosse.*

Vu sa faible longueur, la crosse ne peut contenir autant de cartouches logées les unes derrière les autres que le fût antérieur. Par contre, elle offre amplement le moyen d'en loger autant et même davantage si, outre la couche directrice inférieure, on utilise, pour de nouvelles couches de cartouches, l'espace vide de la crosse situé au-dessus de la première.

Ici aussi, le système doit remplir les conditions indiquées sous chiffre I ci-dessus pour remplir le magasin et pouvoir conserver la réserve complète si l'on veut utiliser la simple charge.

Pour les magasins renfermés dans la crosse, qui, outre la couche directrice inférieure, utilisent encore l'espace vide ultérieur, l'ouverture pour l'introduction des cartouches (séparées ou par paquets entiers) est généralement munie d'un couvercle ou d'une porte.

Le transport successif des cartouches depuis la crosse jusqu'au canon s'opère soit par l'effet d'un ressort spirale comme dans les magasins parallèles au canon, soit par un mécanisme intermé-

diaire en communication avec le mécanisme obturateur et qui transporte en avant les cartouches les unes après les autres.

Leur passage à travers le mécanisme obturateur jusque dans la position où elles sont saisies par le cylindre ou par un autre engin de transport et poussées dans la chambre, présente plus de difficultés techniques que le magasin parallèle au canon; toutefois ces difficultés ne sont pas insurmontables.

III. *Fusil à répétition avec magasin revolver.*
(Cylindre ou tambour rotatoire).

Pour ce genre de construction, on a, comme pour les revolvers, un cylindre (barillet ou tambour) renfermant plusieurs cartouches et mis en mouvement rotatoire par le mécanisme de charge. A chaque mouvement, la cartouche qui arrive devant l'ouverture du canon est poussée et fermée dans la chambre par le cylindre obturateur. Le cylindre ou tambour rotatoire peut aussi être mis en communication avec un magasin situé dans le fût, ou avec un dans la crosse, ou avec ces deux magasins simultanément, ou encore avec un magasin mobile.

IV. *Fusil à répétition avec magasin mobile.*

Ce genre de magasin peut être aussi rangé parmi les chargeurs automatiques, mais, à cause de leur position fixe et peu dangereuse, il rentre réellement dans la catégorie des magasins fixes.

Le magasin que l'on fixe sous la culasse mobile est ordinairement une simple boîte en tôle dans laquelle sont couchées cinq cartouches au plus sur un ressort à plusieurs branches en lames d'acier. A chaque mouvement de fermeture, les cartouches sont soulevées par le ressort du magasin, saisies les unes après les autres par le cylindre obturateur et introduites, poussées dans la chambre à cartouches. Ce système de répétition est appliqué avantageusement aux meilleures constructions nouvelles, comme cela ressort de la description ci-après du fusil Lee.

Les classes I, II, et IV se prêtent très bien à la *transformation des armes à simple charge en fusil à répétition.* Ces trois classes font aussi l'objet de nombreuses expériences et de beaucoup d'essais.

La classe III (magasins-revolver) exige une liaison solide et établie spécialement à cet effet entre la partie antérieure et la partie postérieure de l'arme, entre lesquelles le tambour est fixé et se meut. C'est pourquoi elle est peu propre à la transformation.

Le tableau des divers systèmes de fusils à répétition des classes I à IV (annexe II) démontre, quoiqu'elle ne renferme qu'une partie du nombre total, le développement qu'a pris le système de la répétition et son influence sur les armes à feu de l'infanterie.

Comme ce tableau ne peut pas revendiquer le privilège d'être complet, il se restreint à indiquer *une seule fois* une invention dans une seule et même classe, lors même que cette invention aurait subi différents perfectionnements.

Outre les inventions, les essais et les expériences faites dans les deux domaines principaux d'une arme de précision à feu rapide, les recherches se sont encore étendues à diverses spécialités, telles que les suivantes :

Remplacement de la détente ordinaire par un bouton de détente.

Cette modification, qui était déjà appliquée au modèle du fusil Pieri de 1875, a reparu encore maintes fois dès lors (J. Schulhof, à Vienne, entre autres). Elle a pour principe d'éviter, en supprimant la sous-garde, la torsion de l'arme en joue provoquée par la pression sur la détente placée sous le fusil. La tête couchée de l'un des bras du levier de gâchette dépasse la boîte d'obturation au-dessus à droite; une pression du pouce sur cette tête provoque le départ.

Cette construction présente des avantages et des inconvénients; il reste à savoir si elle procurera plutôt un avantage réel.

Neutralisation du recul.

Les efforts faits pour augmenter encore davantage, par un plus petit calibre et des conditions de charge plus fortes, les qualités ballistiques des armes d'infanterie, justifient amplement les essais tentés pour neutraliser le recul. On y arrive au moyen d'un ressort pareil à un tampon de choc agissant sur la plaque de crosse. H. Stevens Maxim, à Londres, a utilisé le recul pour rendre, en outre, automatique le mouvement de charge du fusil Winchester, en joignant l'obturateur à la plaque de crosse mobile par un levier spécial, de telle sorte que, pour la répétition, il ne reste plus qu'à presser sur la détente.

Etuis de cartouches en fer.

La fabrique allemande de cartouches métalliques Lorenz à Carlsruhe, a, il y a quelques années déjà, démontré la possibilité de frapper des étuis (avec inflammation centrale) en acier au

lieu de laiton, et les produits qui sortent de cette maison sont de toute perfection.

Ces derniers temps on a expérimenté en Espagne des étuis en fer construits par le major Freyre. On en prétend les avantages suivants :

1. Emancipation de l'étranger quant aux matériaux ;
2. Economie dans les frais de construction ;
3. Meilleure conservation de la poudre dans les étuis en fer laqués ;
4. Plus longue durée du graissage.

Perfectionnement de la poudre.

Le perfectionnement de la poudre ou son remplacement par d'autres moyens de propulsion continue à être un but permanent de recherches pour les inventeurs. La *Deutsche Heereszeitung* (Gazette de l'armée allemande) et les journaux de tir nous donnent des rapports favorables sur un nouveau produit de poudre de bois de la maison Foltz, Lichtenberg et Cie à Ludwigshafen. Les avantages que l'on a reconnus à cette sorte de poudre sont une diminution dans le bruit, le recul et la fumée, une plus faible détérioration du métal et un encrassement moindre, d'où résultent une précision plus constante et un nettoyage plus facile. Comme on n'a pas poussé, jusqu'ici, les expériences au-delà de 300 mètres, on n'a pas encore pu en tirer des conclusions certaines au point de vue de l'avantage qu'il y aurait, pour la guerre, de remplacer la poudre noire par cette poudre de bois.

Etat actuel de la question des fusils à répétition à l'étranger.

Si l'on jette un coup d'œil sur cette question ou plutôt sur les modifications que l'on a fait subir ou que l'on a l'intention d'apporter aux armes d'infanterie pour augmenter la rapidité du tir, on s'aperçoit *qu'on a beaucoup essayé et qu'on a obtenu peu de résultats certains.*

Si l'on s'était borné à la rapidité du tir comme objet des expériences tentées, on serait arrivé çà et là plus près du but cherché. Mais la question du calibre, qui a surgi dans ces derniers temps, a retardé la solution du problème sur l'une de ses faces seulement. La transformation d'un fusil à simple charge en fusil à répétition à magasin fixe entraîne déjà des dépenses relativement grandes ; si on exécute cette transformation tandis que la question du calibre continue de progresser, on se trouvera de nouveau

pétition du système de P. Mauser, et elle doit avoir déjà concl
avec ce dernier un contrat pour sa fourniture.

D'*Angleterre*, on apprend que le fusil d'infanterie du systèm
Henry-Martini subira diverses modifications d'après les propositions de M. Magee, employé de la fabrique royale d'armes d'Enfield. On conservera le système de culasse mobile, mais on transformera le canon et la munition comme suit :

		Construction actuelle Henry.	Construction nouvelle Magee.
Calibre	mm.	11.43	10.2
Charge de poudre	gr.	5.5	5.5
Poids du projectile	gr.	31.1	24.9
Quotient de charge		5.65	4,52
Vitesse initiale	m.	393.0	523.8

A son extrémité postérieure, le canon est muni d'une garniture en bois, qui a pour but, comme au fusil brésilien Comblain, de préserver le tireur de l'influence de l'échauffement du canon. Une hausse perfectionnée remplace la hausse actuelle, et un magasin mobile augmente la vitesse du tir.

En *Russie* aussi, on suit avec intérêt toutes les inventions qui surgissent, et l'on y poursuit sans relâche les essais et les expériences.

Etats-Unis de l'Amérique du nord. Ce n'est pas à cette source si riche en innovations dans la technique des armes que l'on manque d'inventions continuelles. C'est probablement aussi pour cette raison que les essais auxquels on s'y livre depuis plusieurs années déjà et les débats sur le choix d'une nouvelle arme d'infanterie n'ont pas encore pu arriver à maturité.

D'après les plus nouveaux rapports, on a distribué à la troupe américaine, pour lui faire faire des essais : 740 fusils à répétition du système Hotchkiss, avec un magasin dans la crosse, au 15e et 17e d'infanterie ; 740 fusils à répétition du système Chaffee-Reca, avec magasin dans la crosse, aux 13e et 24e d'infanterie; 740 fusils à répétition du système Lee, avec magasin mobile, aux 1er et 6e d'infanterie.

Ce dernier système d'arme à répétition paraît vouloir s'emparer de l'avenir, et il possède à son avantage bien des motifs pour qu'il en soit ainsi.

C'est pourquoi nous avons cru devoir en donner ici une description détaillée.

Fusil à répétition Lee, à magasin mobile.

(The Lee detachable magazine gun, patent 4 nov. 1879 et 8 march 1882.)

Le fusil à répétition de Lee est, au contraire des fusils à simple charge avec magasin mobile, un fusil *construit pour la répétition*, mais qui peut servir comme fusil à simple charge, quand on enlève le magasin mobile. C'est aussi pour cela que l'inventeur le désigne par « detachable magazine gun. »

Au moyen de ce système de répétition, il est possible de construire cette arme avec la même simplicité que les plus simples fusils à charge unique.

C'est en examinant de près et sous toutes leurs faces les diverses imperfections réellement inhérentes aux systèmes à répétition et aux magasins mobiles, ou qui émanent seulement de pures hypothèses théoriques, et en cherchant un moyen pour les éviter *toutes* que l'inventeur *James Lee, à Ilion, N. Y.* a été amené à la construction de son *detachable magazine gun*. Il atteint ce but de la manière la plus complète et en appréciant dignement et correctement tout ce qui est nécessaire et avantageux pour l'usage d'une arme par la troupe. Il est parvenu à accomplir tout ce que l'on peut exiger d'une nouvelle arme portative et à réunir une grande vitesse de tir à la simplicité et à la durée de l'arme, ainsi qu'à son maniement et à son entretien faciles.

Le jugement qui précède se rapporte aux systèmes d'obturation, de détente et de répétition de l'arme, auxquels on peut adapter à volonté un canon et une munition quelconques.

Les avantages du fusil Lee sont, en détail, les suivants.

I. *Simplicité et solidité.*

Cette arme est très-bien construite, et ses pièces détachées démontrent combien l'inventeur avait l'intelligence pratique pour le but qu'il cherchait et qu'il a atteint par les moyens les plus simples possibles. Le fusil avec son fût en une seule pièce et solide garantit une durée vraiment remarquable.

II. *Nombre restreint de pièces détachées, parmi lesquelles celles qui doivent se démonter le sont très-facilement et se nettoient de même.*

C'est ce que démontre clairement le tableau suivant des pièces détachées et de l'ordre dans lequel elles se démontent.

Une arme qui se démonte et se nettoie aisément a une va
inappréciable pour l'usage qu'en fait la troupe.

Fusil Lee à répétition.

Dessin figure	Pièces détachées, dans l'ordre du montage.	Nom total
	Canon rond sur toute sa longueur, guidon soudé, hausse vissée	1
	Pied de **hausse**, gradué pour les distances de 1 à 5	1
	Vis du pied de **hausse**, diverses	2
	Feuille de » graduée pour les distance de 6 à 10	1
	Axe de la feuille de »	1
	Ressort de »	1
	Vis du ressort de »	1
	Glissière de »	1
	Ressort de glissière de **hausse**	1
	Vis du ressort de glissière de »	1
A	**Boîte de culasse**	1
B	Ressort-plateforme avec sa vis	2
C	Gâchette avec sa goupille	2
D	Arrêt du magasin et son crochet	2
E	Ressort de gâchette, servant en même temps de ressort d'arrêt du magasin	1
	Fût avec :	1
	GARNITURE: Tenon de baguette	1
	GARNITURE: Plaque de couche et ses deux vis	3
	GARNITURE: Bout de fût et sa vis	2
	GARNITURE: Anneau inférieur et vis de l'anneau	2
	GARNITURE: » supérieur avec battant supérieur de bretelle, écrou et goupille	4
	GARNITURE: Sous-garde, avec détente, goupille et battant inférieur de bretelle	4
	GARNITURE: Vis de sous-garde	1
	GARNITURE: Vis de pontet	1
F	**Culasse mobile** avec cheville d'arrêt **G** et goupille d'extraction **H**	3
	Percuteur **I**, ressort de percussion **K**, manchon **L**, chien **M** et goupille **N**	5
O	Extracteur	1
P	Ressort de l'extracteur	1
Q	**Baguette**	1
	Pièces détachées sans accessoires ni baïonnette	**49**
	dont on doit démonter	
	Accessoires : 1 tourne-vis à 2 lames et rivet; 1 brosse à canon.	
	Arme accessoire : Baïonnette avec anneau et vis.	

Le fusil Lee est ainsi composé de 49 *pièces detachées* se
ment, dont *quatre se démontent* pour le nettoyage ordinair
l'arme.

Démontage. Ouvrir l'obturateur.

1. Faire glisser en avant le ressort de l'extracteur, en pressant avec le tourne-vis contre l'échancrure ménagée à cet effet, et enlever ce ressort.
2. Enlever l'extracteur.
3. Sortir l'obturateur de la boîte.
4. Enlever la baguette.

Si l'on doit procéder à un nettoyage plus complet, etc., et qu'il faille, pour cela, sortir le canon, il n'y a qu'à enlever encore la vis de culasse, la vis de la sous-garde et les deux anneaux supérieur et inférieur.

A ces diverses pièces détachées de l'arme même, il faut encore ajouter le *magasin à cartouches* (*a*), qui est construit de la manière suivante.

Deux morceaux de mince tôle d'acier estampée s'emboîtent pour former un récipient pouvant renfermer cinq cartouches au plus.

Les bords supérieurs de l'ouverture du magasin sont légèrement repliés en dedans, sur les côtés, et la partie postérieure de cette ouverture est construite de telle manière que l'on puisse bien y introduire les cartouches, sans qu'il leur soit possible de sortir de nouveau d'elles-mêmes. De chaque côté, une petite côte ou bourrelet (*b*) recourbée à angles obtus et formant un léger relief à l'intérieur, dirige convenablement les cartoucbes repassant sur la première feuille du ressort du magasin, ressort qui soulève les cartouches jusqu'à l'entrée du canon.

Le ressort du magasin (*c*) se compose de cinq feuilles de mince tôle d'acier rivées les unes aux autres. Le repli intérieur que forment les parois latérales du magasin empêchent le ressort de sortir lui-même de la boîte. Une côte ou bourrelet extérieur vertical (*d*) du magasin a pour objet, d'une part, de conduire celui-ci dans une rainure pratiquée dans la plaque de sous-garde, dans le fût et dans la boîte d'obturation, tandis que, d'autre part, le vide intérieur en rigole formé dans le magasin par cette côte ou bourrelet sert à loger un ressort d'arrêt (*e*) pour les cartouches. Ce ressort peut, au moyen de la tête (*f*) du rivet en relief à l'extérieur, se mouvoir verticalement en glissière et sert ainsi à maintenir solidement les cartouches dans le magasin de telle façon [illegible]lles n'en dépassent pas l'ouverture (fig. I.). La paroi posté[illegible]e extérieure du magasin est munie d'une encoche ou cran [illegible]ans laquelle le crochet D, pressé par le ressort E, vient

s'engager et maintient ainsi le magasin solidement à sa place, L'extrémité supérieure de cette paroi est découpée en demi-lune. afin que le cylindre obturateur en se fermant puisse prendre aisément la cartouche et la pousser en avant jusque dans le canon.

Lorsque le magasin est rempli, les cartouches (dans le modèle que nous représentons, au nombre de cinq) repassent *obliquement* l'une sur l'autre (fig. II), sans pouvoir sortir d'elles-mêmes et de telle manière que la pointe du projectile est légèrement relevée, la cartouche de dessus étant parallèle avec le fond du magasin. Mais, si, en pressant sur celle-ci, on les refoule, on peut les retenir entièrement dans le magasin (fig. I), en poussant vers le haut le petit bouton du ressort d'arrêt, qui se tend. Quand on met le magasin à sa place dans la cage qui lui est réservée, ce bouton descend, le ressort se détend et les cartouches reprennent leur position oblique, la pointe relevée, et elles sont ainsi prêtes à être chassées les unes après les autres dans le canon, en fermant l'obturateur.

Pour *mettre le magasin en place*, il suffit de le glisser de bas en haut dans sa cage, ménagée immédiatement devant le pontet. Dans ce mouvement, le bouton du ressort d'arrêt des cartouches dans le magasin vient se heurter à la plaque de sous-garde et est poussé de haut en bas, ce qui retire le ressort et dégage les cartouches, qui relèvent alors leur pointe et sont ainsi disposées pour être introduites dans la chambre. Le crochet du ressort d'arrêt du magasin vient s'engager dans son encoche, et le magasin est solidement retenu dans sa cage.

En tout temps, le magasin peut être mis en place, et l'arme ainsi préparée pour la répétition. Toutefois, il y a lieu d'observer que, s'il y a déjà une sixième cartouche dans le canon et qu'on introduise le magasin lorsque l'obturateur est ouvert, la cartouche supérieure du magasin empêchera de fermer l'obturateur. Il faut alors, pour opérer la fermeture, presser un peu sur la cartouche du magasin et la repousser dans celui-ci jusqu'à ce que le cylindre obturateur ait glissé vers le canon et dépassé le bourrelet de la tête de la cartouche.

FONCTIONNEMENT.

A. *A répétition.*

Le cylindre obturateur du fusil Lee a absolument les mêmes fonctions que celui de toutes les espèces de ce système de fermeture. Comme on les connaît, nous ne les décrivons pas ici. Il

y a lieu de remarquer que, de même que pour le fusil russe d'infanterie (Berdan II), la tension des pièces de percussion s'accomplit sur $\frac{1}{7}$ en ouvrant et sur $\frac{6}{7}$ en fermant. Il en résulte que, en tournant le levier déjà, la cartouche où la douille est tirée légèrement en arrière par l'extracteur, ce qui garantit que l'extraction se fera sans difficulté, et, en fermant, l'obturation ne se fait pas brusquement mais insensiblement et donne ainsi une plus grande sécurité contre l'inflammation prématurée.

Le contact du mécanisme de charge avec le magasin est expliqué dans la description du magasin et de sa mise en place. La cartouche soulevée par le ressort du magasin jusqu'à l'ouverture de celui-ci se place, lorsqu'on ouvre la boîte d'obturation, de telle façon que la tête du cylindre la saisit sûrement en avançant et la pousse dans la chambre à cartouche.

Pour la répétition, il n'y a donc que deux mouvements de charge : 1. ouvrir et extraire ; 2. fermer et armer.

B. *A simple charge.*

Employé comme fusil à simple charge, le fusil Lee exige un *troisième mouvement* pour introduire séparément chaque cartouche dans le canon.

Lorsque le magasin vide est mis en place dans sa cage, la feuille supérieure C^1 du ressort du magasin sert de support conducteur de la cartouche. Si le magasin est enlevé, une petite plateforme B remplace la feuille C^1 et empêche aussi la cartouche de tomber à travers la cage.

Cette petite plateforme est vissée à la paroi gauche de la boîte d'obturation ; elle est formée d'un ressort bombé à tête biaisée, dont la plaque sort de son logement et s'avance dans la boîte d'obturation, dés que le magasin est enlevé. La forme biaise de la tête a pour effet de faire rentrer ce ressort-plateforme dans son logement, quand on pousse le magasin à fond de cage.

Désarmer ; décharger ; sécurité.

Le fusil chargé et armé peut être désarmé en lâchant lentement le percuteur, dont on retient la tête avec le pouce de la main droite tout en pressant sur la détente.

On peut mettre le mécanisme de percussion au *cran de sûreté*, [illegible]ment la tête du percuteur jusqu'à ce que la [illegible]dans ce cran, ou bien, si la tête du percuteur [illegible] retirant jusque dans ce cran.

Dans cette position, l'arme est assurée contre toute décharge inattendue ou inflammation prématurée, vu que l'on ne peut pas lâcher la détente. L'immobilité du levier de l'obturateur est une preuve que l'arme est au cran de sûreté. Si l'on veut *armer* de nouveau, il suffit de tirer en arrière la tête du percuteur jusqu'à ce que celui-ci soit entré dans le cran de détente.

Si l'on veut *décharger* le fusil, c'est-à-dire enlever la cartouche hors du canon, il faut ouvrir l'obturateur *lentement*, en tournant l'arme sur le côté droit et en recevant la cartouche dans la main droite, au lieu de la rejeter au dehors.

De la même manière, on peut extraire les douilles vides pour les conserver et les utiliser à nouveau.

Sécurité. Le fusil Lee évite toute inflammation prématurée, vu qu'en fermant l'obturateur il ne se produit pas de coup brusque.

III. *Facile maniement de l'arme.*

Ainsi que cela ressort de la description ci-dessus des fonctions des diverses parties de l'arme, celle-ci est d'un maniement aussi simple et aussi facile que possible.

Si le magasin est vide, il suffit de presser sur la tête canelée du ressort d'arrêt, qui se trouve dans le pontet, pour faire sortir de sa cage le magasin, que l'on remplace par un autre magasin rempli ou que l'on met de côté.

Le magasin lui-même est construit d'une façon remarquablement ingénieuse, tant au point de vue de sa simplicité et de sa solidité qu'à celui de la régularité du fonctionnement.

Le tireur peut porter sur lui un certain nombre de ces magasins pleins (sur la longueur normale d'une cartouchière, huit et plus); mais, en règle générale, deux magasins par homme suffisent, car une boîte vide est très-vite remplie. Un premier essai qui a été fait à Berne avec ce fusil, ayant une cartouche dans le canon et deux magasins pleins, qui étaient remplis de nouveau à tour de rôle par un tiers dès qu'ils étaient vides, a donné comme résultat 40 coups visés dans une minute et 56 secondes. Des renseignements ultérieurs suivent.

Tout le mécanisme du fusil et du magasin n'est pour ainsi dire sujet à aucune interruption, à moins que celle-ci ne soit causée par la détérioration exceptionnelle d'une pièce détachée ou par un acte de violence.

IV. *Légèreté de l'arme.*

Tout en étant construit avec la plus grande solidité désirable, le fusil Lee, grâce à sa simplicité, n'en est pas moins fort léger, ce qui permet de charger le soldat de plusieurs magasins ou d'un plus grand nombre de cartouches.

Poids du fusil Lee sans la bayonnette	kilg.	3,930
Poids d'une cartouche	»	0,040
Poids d'un magasin vide	»	0,120
Poids d'un magasin garni de cinq cartouches .	»	0,320
Poids du fusil chargé d'une cartouche dans le canon et muni du magasin garni de cinq cartouches	»	4,200

V. *Modicité du prix de fabrication.*

Ce point-là est aussi d'une grande importance pour une arme de guerre. A la modicité du prix de fabrication de ce fusil, il faut encore ajouter l'économie qui résulte de la simplification et de la réduction des pièces de réserve et de rechange, de la diminution des frais d'entretien en général, de la facilité et de la rapidité avec laquelle la troupe apprend le maniement et l'entretien de ce fusil, et de celle qui provient de l'instruction plus prompte de la troupe. Tout cela marche de pair AVEC LA SIMPLICITÉ DE L'ARME.

Les avantages cités sous chiffres 1 à 5 ci-dessus justifient pleinement le haut degré de perfectionnement propre au fusil Lee. Il n'est pas difficile de parer aux inconvénients signalés à l'occasion des essais faits en Norvège et en Suède en 1880, savoir :

a) que la répétition ne peut pas être arrêtée à volonté pour continuer la charge successive ;

b) que l'obturateur n'a pas été trouvé suffisamment résistant pour des cartouches défectueuses (affaiblies à la lime).

Résultat d'un tir de vitesse durant deux minutes.

Berne, le 9 juillet 1884. Distance 225 mètres. Main libre.	Nombre de coups	par seconde
Coups visés, tirés à répétition . .	6	15
Chargement de magasin	—	4
Coups visés comme ci-dessus . . .	5	12
Chargement de magasin	—	4
Deux coups de plus pour établir l'équilibre avec le fusil suisse à répét.	2	5
Coups en secondes	13	40

Continuation du chargement de magasin et des coups visés jusqu'à l'expiration complète du délai de deux minutes	23	80
Ensemble	36	120

Le temps nécessaire pour remplir un magasin de cinq cartouches prises dans la cartouchière est de cinq secondes.

Avec de l'exercice, on obtiendrait encore de meilleurs résultats.

D'après les derniers rapports, la fabrique d'E. Remington et fils, à Ilion, N. Y., a passé un contrat pour la livraison de 20,000 fusils Lee à Mexico.

Traduit par J.-N. Cuttat, ingénieur, ancien officier du génie de l'armée suisse. Mars 1885.

La guerre du Soudan.

Au moment de l'arrivée de ses diverses colonnes à Korti, par le Nil et par Bajuda, le général Wolseley leur a fait distribuer l'ordre du jour ci-après, qui explique ses opérations faites et à faire:

La reine, qui a suivi avec le plus profond intérêt les actions de ses soldats et marins, m'a chargé de vous exprimer son admiration pour votre courage et votre dévouement. C'est pour moi une source de grande fierté d'avoir commandé de tels soldats. Aucun honneur plus grand ne peut m'être réservé, que celui que j'espère avoir de vous guider, s'il plaît à Dieu, dans Khartoum avant la fin de l'année.

Vos nobles efforts pour sauver le général Gordon ont été infructueux, mais aucunement par votre faute. Soit sur le fleuve, soit dans le désert, vous avez supporté sans murmure les peines et les privations; au combat vous avez toujours été vainqueurs. Tout ce que des hommes pouvaient faire pour sauver un camarade, vous l'avez fait; mais Khartoum est tombé par trahison deux jours avant que l'avant-garde l'atteigne.

Nous pouvons maintenant nous attendre à une période d'inaction comparative. Cette armée n'a pas été constituée pour entreprendre le siège de Khartoum et, pour le moment, nous devons nous contenter de nous préparer à la marche en avant de cet automne.

Vous ferez, je le sais, face aux chaleurs de l'été et au travail nécessaire quoique moins excitant que nous avons maintenant en partage, avec le même courage et la même patience que vous avez montrés jusqu'ici. Je vous remercie cordialement de tout ce que

vous avez fait dans le passé. Je ne puis rien souhaiter de mieux, je ne puis rien vous demander de plus que ce même dévouement sans plainte, que ce même sentiment élevé du devoir qui a caractérisé votre conduite pendant les dernières opérations.

Tandis que l'armée du général Wolseley s'échelonne de Korti à Dongola, celle du général Graham, qui vient de se former a Souakim et environs, a déjà commencé l'action d'une manière vigoureuse, comme on va le voir. Tout d'abord voici la composition de cette armée :

Commandant en chef, Lieut.-général Graham. Chef d'état-major, major-général Greaves. Brigade des gardes, Major-général Freemantle. 3e bataillon de grenadiers de la garde, 1er bataillon de Colsdtream Guards, 2e bataillon de Scots Guards ; effectif de la brigade, 2500 hommes.

Brigade d'infanterie. Major-général Mac-Neill. 1er bataillon Berkshire, 2e East Surrey, 1er Shropshire ; effectif de la brigade, 2400 hommes.

Brigade des Indes, Major-général Hudson. 9e lanciers du Bengale 15e Sikhs, 17e Bengale, 28e Bombay. Sapeurs de Madras, 3200 hommes.

Cavalerie, 2 escadrons du 5e lanciers et 2 du 11e hussards, 520 hommes. Colonel Chichester.

Artillerie, 3 batteries, 450 hommes.

Génie, 2 compagnies, une section de télégraphistes et 3 ballons, 420 hommes. Brig.-Général Ewart.

Troupes sanitaires, 4 lazarets de campagne, 2 compagnies de brancardiers, 450 hommes. Dep. Chirurg.-Général Barnett. Administration, 650 hommes. Colonel Gildea.

Il y a en outre de l'infanterie de marine, le contingent australien et divers petits détachements qui font monter le chiffre total à environ 12,000 hommes avec plus de 3000 chevaux et mulets.

Le jeudi 19 mars au matin, le général Graham fit avancer une partie des troupes dans la direction de Hasheen, il s'en suivit une escarmouche entre la cavalerie et les Arabes. Ceux-ci furent battus, et laissèrent sur le terrain plusieurs morts et 3 prisonniers. Les Anglais ne perdirent que 3 hommes. Toute la colonne rentra au camp à midi et demi.

Le lendemain à six heures et demie du matin, toute la division, sauf le bataillon du Shropshire, reprit la route d'Hasheen, pour y construire des retranchements destinés à couvrir l'aile droite dans la marche projetée sur Tamaï. A huit heures et demie on atteignit les premières collines ; l'ennemi se retira

sur un autre mamelon, 2 kilomètres plus loin. Après une courte halte, le général ordonna au bataillon du Berkshire et à l'infanterie de marine, de le déloger de cette position. Ceci fut fait sans difficulté, mais l'ennemi abandonnant la colline s'élança sur l'aile gauche, repoussa une charge des lanciers bengalais et arriva sur la brigade des gardes. Après un vif engagement, les Arabes durent quitter la partie, accompagnés dans leur retraite par quelques obus de la batterie à cheval. A l'aile droite le 5e lanciers chargea et repoussa un parti ennemi qui cherchait à le tourner.

Pendant ce temps les troupes de réserve avaient construit une forte zareba. Le bataillon East Surrey y fut laissé avec deux canons Krupp et quatre mitrailleuses Gardner. Le reste des troupes rentra à Souakim dans la soirée.

La force des Arabes est évaluée à près de 4000 hommes, leurs pertes à un millier environ. Celles des Anglais se montent à 8 officiers dont 3 tués et 56 soldats dont 15 tués.

La journée du samedi 21 mars se passa sans alerte, et déjà l'on pensait que les ennemis découragés par leur défaite de Hasheen, ne prendraient plus l'offensive, lorsque les événements du dimanche vinrent démontrer que ce combat n'avait fait qu'enflammer encore plus leur ardeur belliqueuse.

Le dimanche 22 mars, de grand matin, une partie de la brigade des Indes, le régiment du Berkshire, les marins, le 5e lanciers, un détachement du génie et quatre mitrailleuses, soit environ 5000 hommes aux ordres du général Mac-Neill, partaient de Souakim dans la direction de Tamaï. Leur but était de construire une zareba qui servirait de poste intermédiaire entre ce village et Souakim. A environ 10 kilomètres de la ville, la colonne fit halte et commença son ouvrage. Chacun travaillait sans défiance, quand les lanciers qui étaient en vedettes se replièrent suivis de près par plus de 4000 ennemis.

Ceux-ci enveloppèrent les postes détachés qui résistèrent héroïquement; un détachement de 40 marins se forma en carré et se fit jour après avoir tué une centaine d'ennemis. Les Arabes se glissant sous le ventre des chameaux et des mulets, en massacrèrent un grand nombre, puis, se ruant sur l'angle le plus faible de la redoute, y pénétrèrent; mais reçus à bout portant par le feu des mitrailleuses et de l'infanterie de marine, chargés à la bayonnette par les troupes des Indes et le régiment du Berkshire, ils se débandèrent et prirent la fuite, laissant sur le

terrain un millier de cadavres et beaucoup de fusils Remingtons, de lances ou de sagaies. Toute la scène n'avait duré que vingt minutes.

Malgré la déroute des Arabes, ce combat n'est pas moins un échec pour les Anglais. Leurs pertes se montent, d'après les rapports officiels, à 6 officiers et 94 hommes tués, 6 officiers et 136 hommes blessés, 1 officier et 70 hommes disparus, soit 13 officiers et 300 hommes hors de combat. Mais la perte la plus grave est celle de près de six cents chameaux, de leurs conducteurs et de nombre de mulets; ce qui forcera la colonne Graham à renvoyer de plusieurs jours sa marche sur Tamaï, et donnera le temps à Osman-Digma d'y concentrer toutes ses forces.

Les blessés ont été évacués sur Souakim, où, ainsi que ceux des combats du 19 et du 20, au nombre de 250, ils ont été embarqués sur le Pembroke-Castle qui doit les ramener à Southampton.

L'ennemi ne semble pas abattu par son échec relatif, car le 24, un convoi allant de Souakim à la Zarèba a été attaqué quatre fois pendant ce court trajet, et ce n'est que grâce à la force de son escorte et au prix de fortes pertes qu'il a pu arriver à destination.

La journée du 25 a été relativement tranquille. Les grenadiers sont allés à Hasheen recueillir la garnison de la zareba (East Surrey) qu'on a jugé trop exposée. Ils l'ont ramenée sans encombre au camp de Souakim après avoir échangé quelques balles avec les Arabes. Le même jour un convoi est parti pour la zareba de Tamaï, accompagné d'un ballon captif.

Du 26 mars à la fin du mois les mouvements des troupes se réduisirent à un va-et-vient continuel entre la Zareba Mac-Neill et Souakim. Le mercredi 1er avril une reconnaissance de cavalerie trouva Tamaï solidement occupé par l'ennemi. Le lendemain les dernières troupes quittèrent Souakim de bon matin et, après avoir fait halte à la Zareba, où le reste des forces se joignit à eux, ils vinrent camper sans coup férir sur la colline de Teselah, aux environs immédiats de Tamaï.

Le matin du vendredi-saint à 8 heures le village fut attaqué. Mais au grand étonnement de tous l'ennemi n'opposa qu'une faible résistance et se retira dans la direction de Sinkat.

Le général Graham jugeant inutile de pousser plus loin les opérations, rétrograda, après avoir incendié Tamaï, sur sa base de Souakim. Le lendemain il se reporta en avant sur Handoub où il s'est établi sans difficulté le 5 avril, fixant là, pour le moment,

la tête de ligne du chemin de fer entrepris de Souakim à Berber· Une fois ces 20 kilomètres construits, on avisera aux meilleurs moyens de faire les 390 autres. Ce ne sera d'ailleurs plus qu'un accessoire dès que les Anglais seront installés en permanence à Souakim et dans tous les alentours, possédant ainsi la suprématie sur la Mer-Rouge et sur le canal de Suez, but principal, semble t-il, de toute la campagne d'Egypte et du Soudan. — P. S. Le général Wolseley est arrivé au Caire et doit se rendre à Souakim pour faire embarquer des troupes pour les Indes, en vue des complications de l'Afghanistan.

Guerre de Chine et Tonkin.

Grandes surprises! belles féeries, avec coups de théâtre, comme il n'en saurait venir que de Paris et Pékin ! La paix est faite.

Elle éclate bruyamment alors qu'il n'y avait pas même eu d'avis d'état légal de guerre. Elle est faite par des douaniers se basant sur le traité de Tien-Tsin, du 11 mai 1884, conclu par un lieutenant de marine et interrompu par l'incident d'un lieutenant-colonel de la ligne devant Bac-Lé. Elle résulte non d'avantages des Français succédant à leur prise de Langson, comme nous avions la bonhomie de le prévoir dans notre dernier numéro, mais de la sagesse des Chinois, sachant s'arrêter en plein succès, c'est-à-dire au moment où ils mettaient en déroute le général Négrier. En outre cette débâcle de Langson a amené celle du ministère Ferry à Paris au moment où il allait recueillir enfin le fruit de ses viriles hardiesses. Enfin pour comble final, le nouveau ministère français, aussitôt en paix, expédie au Tonkin un convoi de renforts plus important que tous ceux qu'il a envoyés pendant la guerre.

Ce dénouement précipité autant qu'étrange, ôte, pour l'heure, tout intérêt aux opérations tonkinoises qui l'ont amené, si tant est qu'on ose appeler du nom d'opérations le simple déploiement en éventail d'une quinzaine de mille hommes aussi éparpillés que possible et cela contre les masses inconnues d'un empire de plus de 350 millions d'âmes ; et comme on ne connaît encore ces opérations que très sommairement, nous nous dispenserons d'en faire le récit détaillé, autrement qu'en publiant la série des communications officielles dont elles ont été l'objet et qui ont si fort ému, pendant quelques jours, Paris et la France entière.

Nous ouvrirons la série par l'ordre du jour que le général

Brière avait émis, à Langson même, le 14 février, et que nous ferons suivre de ses télégrammes successifs au ministre de la guerre, accompagnés de quelques télégrammes de la marine et de l'agence Havas.

Officiers, sous-officiers et soldats,

Vous avez arboré le drapeau français sur Lang-Son. Une armée chinoise, dix fois plus nombreuse que vous, a dû repasser, entièrement en déroute, la frontière, laissant entre vos mains ses étendards, ses armes et ses munitions. Elle a été réduite à vous abandonner ou à disperser dans les montagnes le matériel européen sur lequel elle avait tant compté pour s'opposer à notre marche.

Gloire à vous tous qui, successivement, vous êtes mesurés avec elle dans les combats du 4, à Thaï-hoa ; du 5, à Ha-hao ; du 6, à Dong-sung ; du 9, à Déo-quao ; du 11, à Pho-vi ; du 12, à Bac viay ; du 13, à Lang-son ; et l'avez chassée, malgré sa vigoureuse résistance, des positions formidables qu'elle occupait.

Honneur aussi aux officiers chargés de la conduite des convois de vivres et de munitions. C'est grâce à leur dévouement et à leur infatigable énergie que vous avez pu vivre et que vos progrès n'ont pas été retardés plus longtemps.

Au quartier-général, à Lang-son, le 14 février 1885.

BRIÈRE DE L'ISLE.

La composition de l'infanterie dans les brigades du corps expéditionnaire à la date du 15 janvier, était la suivante :

1re brigade. — Colonel (depuis général) Giovanninelli, commandant.

1er régiment de marche d'infanterie de marine ; lieut.-colonel Chaumont (4 bataillons).

2e régiment de marche (2 bataillous du 1er et 2e bataillons du 3e tirailleurs algériens) ; lieut.-colonel Leteiller.

2e régiment de tirailleurs tonkinois (3 bataillons) ; lieut.-colonel Berger.

2e brigade. — Général de Négrier, commandant.

3e régiment de marche (bataillons expéditionnaires des 23e, 111e et 143e de ligne) ; lieut.-colonel Herbinger.

4e régiment de marche (2 bataillons du 1er régiment étranger et 1 bataillon du 2e régiment étranger).

2e bataillon d'Arique, chef de bataillon Servière.

1er régiment de tirailleurs tonkinois (3 bataillons) ; lieut.-colonel de Maussion.

Cette composition a été naturellement modifiée par l'arrivée des bataillons du 1er et du 2e zouave qui ne sont pas partis d'Algérie formés en régiment de marche.

Les zouaves, les spahis et les deux batteries d'Afrique n'ont commencé à débarquer à Haïp-Hong que le 10 mars.

Hanoï, 11 mars.

Je reçois votre télégramme du 8 mars. — (félicitations sur le combat de Tuyen-Quang). — Je vous remercie au nom du corps expéditionnaire.

Les forces ennemies que nous avons combattues, tant à Tuyen-Quang qu'à Haomoc, s'élevaient au moins à 20,000 hommes ; elles se sont retirées sur Thuan-Quan par des sentiers boisés.

L'ennemi a usé habilement, au combat du 2 mars, de fourneaux de mines immenses ; l'explosion de tout un groupe de fourneaux en avant de l'un des forts a fait échouer l'assaut donné par les tirailleurs algériens. Nous avons trouvé d'autres mines plus considérables, mais que l'impétuosité de l'assaut du 3 mars au matin a rendues inutiles.

Les pertes des Tonkinois, le 2 mars, sont : tués, 2 Français et 16 indigènes ; blessés, 1 officier et 29 hommes indigènes ; soit pour pour les deux journées en totalité, 463 hommes hors de combat, officiers compris.

Je reçois, 11 mars, des nouvelles du général Négrier. Les pertes subies par les Chinois au combat du 23, en munitions, matériels de toutes sortes et approvisionnements, ont été considérables.

Brière de l'Isle.

Hanoï, 12 mars.

Notre position en avant de Lang-Son menaçant les communications des Chinois, ils ont dû abandonner That-Ké et se retirer en Chine.

L'*Hamelin*, parti pour Saïgon et France le 11. — Le *Cachar* et de *Cachemire* sont arrivés le 10 à la baie d'Along.

Les capitaines Chanu et Bérard et les autres blessés vont bien.

Brière de l'Isle.

Kelung, 8 mars.

Le colonel Duchesne, à la tête d'une colonne de 1,300 hommes, a attaqué les positions chinoises le 4 mars.

Après une série de brillants combats, qui n'a pas duré moins de quatre jours, au milieu d'un pays accidenté et difficile, les Chinois ont été chassés de tous les points qu'ils occupaient et complètement refoulés sur la route de Tamsui.

Leurs pertes ont été très sérieuses ; deux canons ont été pris, ainsi qu'un grand nombre de fusils, de drapeaux et quantité de munitions.

Les troupes qui comme toujours ont été admirables, ont éprouvé des pertes sensibles, environ 200 tués et blessés.

L'état sanitaire est bon.

Amiral LESPÈS. »

Hanoï, 15 mars.

Le général Brière de l'Isle a donné les ordres pour bloquer le commandant du Pak-Hoï, dans le golfe du Tonkin. Le corps expéditionnaire du Tonkin prend en ce moment ses dernières dispositions en vue de nouvelles et importantes opérations qu'il va exécuter à l'aide des renforts qui viennent de lui arriver.

Les débris de l'armée chinoise de Quang-Si se sont retirés aux environs de Lang-Chau. L'armée du Yunnan s'est retirée vers Thuan-Quan.

(Havas.)

Hanoï, 17 mars.

2,500 hommes dont 350 spahis amenés par le *Cachemire*, le *Cachar* et la *Burgundia*, sont débarqués le jour même et ont reçu un accueil enthousiaste de la garnison.

La situation à Lang-Son est excellente. Les reconnaissances signalent la présence des avant-gardes chinoises à proximité de la frontière. Les travaux de fortification et de casernement à Lang-Son sont poussés avec une très grande activité. *(Havas.)*

Hanoï, 20 mars.

La *Burgundia* est arrivée le 17.

La *Nive* est partie aujourd'hui.

D'après des renseignements contrôlés, l'enuemi a subi des pertes énormes à Haomoc et Tuyen-Quan.

Un des principaux chefs des pavillons noirs a été tué à Haomoc.

Le général de Négrier a poussé ses reconnaissances au-delà de la porte de Chine et tient les Chinois en alerte.

Ce matin tout était tranquille sur la frontière de Chine et la rivière Claire.

BRIÈRE DE L'ISLE.

Hanoï, 25 mars.

Je reçois le télégramme ci-après du général de Négrier.

« Dong-Dang, 24 mars 11 h. soir [1].

» L'ennemi a attaqué le poste de Dong-Dang le 22, à deux heures du matin.

» J'ai dû me porter en avant pour me donner de l'air ; le 23 j'ai pu

[1] Dong-Dang est situé dans la même vallée que Lang-Son, à environ dix-huit kilomètres de cette ville. La route y bifurque : un embranchement va droit au nord, à la porte de Chine, qui occupe un col peu élevé, deux ou trois kilomètres plus loin ; la voie principale descend la vallée jusqu'à That-Ké.

m'emparer de la première ligne des forts du camp retranché de Bang-Bo.

» Le 24, mes efforts ont échoué devant une supériorité numérique considérable. Vers deux heures, l'artillerie n'ayant plus de munitions, j'ai dû rompre le combat ; je suis rentré à Dong-Dang à sept heures du soir.

» Tous les blessés ont été rapportés sur Lang-Son.

» Nos pertes sont d'environ 200 tués ou blessés.

» NÉGRIER. »

Les renforts envoyés de France pour la 2e brigade ont commencé à arriver le 24 mars ; la *Nièvre* est arrivée le 21.

BRIÈRE DE L'ISLE.

Hanoï, 26 mars 1885, 11 h. 55 soir.

Le général de Négrier me télégraphie de Lang-Son, 26 mars, 4 h. du matin :

« Le gros de la brigade est concentré à Lang-Son. Je suis resté toute la journée avec l'avant-garde en face de la porte de Chine, attendant l'ennemi qui ne s'est pas montré. Les Chinois ont fait de grandes pertes dans la journée du 24. Je suis rentré le 26 à Lang-Son sans incident. Tous les blessés y étaient depuis le 25. Le chiffre exact de nos pertes dans les deux journées est de : 7 officiers tués, 6 blessés ; 72 hommes tués ou disparus et 190 blessés. »

Le général de Négrier m'écrit de nouveau, à 8 heures du matin, qu'il n'a pas besoin à Lang-Son de nouveaux renforts, et que son artillerie est suffisante. Il a en effet reçu, dès le 21, les troupes de renfort destinèes à la 2e brigade ; il compte tirer grand parti des spahis. Une forte réserve est constituée à Chu.

Les troupes n'ont jamais montré plus d'entrain et de vigueur. Leur moral est absolument intact.

BRIÈRE DE L'ISLE.

Hanoï, 28 mars, 11 h. 30 du soir.

Je vous annonce avec douleur que le général de Négrier grièvement blessé, a été contraint d'évacuer Lang-Son. Les Chinois débouchant par grandes masses et sur trois colonnes, ont attaqué avec impétuosité nos positions en avant de Kilua. Le colonel Herbinger, devant cette grande supériorité numérique et ayant épuisé ses munitions, m'informe qu'il est obligé de rétrograder sur Dong-Son et Than-Moi. Je concentre tous mes moyens d'action sur les débouchés de Chu et de Kep. L'ennemi grossit toujours sur le Song-Koï. Quoi qu'il arrive, j'espère pouvoir défendre tout le Delta. Je demande au gouvernement de m'envoyer le plus tôt possible de nouveaux renforts.

BRIÈRE DE L'ISLE.

Hanoï, 29 mars, 10 h. 15 soir.

Négrier est à Dangson ; sa guérison est certaine. Herbinger est à

Than-Moi avec sa colonne ; il n'a pas été inquiété dans sa retraite et l'évacuation s'est faite sans difficultés.

Il reste à Than-Moi et à Dongson et barre les deux routes.

Les vivres et les munitions sont à Dongson, en abondance, et les approvisionnements réunis à Chu peuvent faire face à tous les besoins.

Du côté de Song-Koï, rien de nouveau. BRIÈRE DE L'ISLE.

Un télégramme daté d'Hanoï, 27 mars, 6 heures du soir, et reçu par l'Agence Havas, à Paris, le 29 à 3 h. 45 matin, annonce qu'une reconnaissance opérée par le bataillon Simon, du 1er zouave, au nord de Hong-Hoa, a rencontré un grand nombre de pirates retranchés à Phulan-Thao ; le bataillon a eu quelques tués et blessés. Le commandant Mignot, avec le bataillon du 2e zouave, remonte vers Hong-Hoa. La baisse des eaux entrave la marche des canonnières.

Le lieutenant-colonel Callet, du 2e zouave, arrivé le 10 mars, doit commander les deux bataillons réunis en régiment de marche.

Hanoï, 30 mars, minuit.

Aucune attaque contre Than-Moi aujourd'hui. A Dong-Song, les avants-postes étaient en présence vers 4 heures du soir.

Nous tenons solidement la route et le col de Deo-Quan.

BRIÈRE DE L'ISLE.

Hanoï, 31 mars.

Après une nouvelle rencontre dans la soirée du 30 mars, à Dong-Song, le colonel Herbinger a dû continuer sa retraite en bon ordre sur les routes de Kep et de Deo-Quan. — Je ne possède aucun détail.

L'état du général de Négrier est satisfaisant. Après l'avoir vu j'irai rejoindre de ma personne la 2e brigade.

La défense de la rivière Claire et de Hong-Hoa est assurée dans de bonnes conditions.

BRIÈRE DE L'ISLE.

Hanoi, 1er avril, 5 h. soir.

La 2e brigade est arrivée aujourd'hui à midi, à Chu, en très bon ordre ; elle est restée en contact avec l'ennemi jusqu'à hier soir deux heures ; la poursuite de l'ennemi n'a pas été vive ; les pertes sont peu sensibles.

La position de Kep est bien gardée.

BRIÈRE DE L'ISLE.

Hanoï, 1er avril.

La blessure de Négrier va aussi bien que possible ; pas de fièvre.

L'évacuation de Lang-Son, à la suite de la blessure de Négrier, semble avoir été un peu précipitée, surtout après réussite d'une contre-attaque de notre part, sans pertes sensibles pour nous. La

brigade avait vingt jours de vivres et de munitions qui lui permettaient d'attendre les convois en route et annoncés.

On ne s'explique pas non plus l'évacuation si rapide de Dong-Song.

Jusqu'à présent, les Chinois semblent vouloir seulement occuper leurs anciennes positions au nord de Déo-Quan et Déo-Van.

La situation est en résumé meilleure que ne le faisaient supposer les renseignements qui m'étaient parvenus depuis quatre jours.

Aujourd'hui, le colonel Desbordes a pris le commandement de la brigade à Chu.

BRIÈRE DE L'ISLE.

Haïphong, 3 avril, 10 h. 15 matin.

Interruption électrique entre Haïphong et quartier général depuis 1 heure soir.

Les Bambous, 3 avril, midi 30.

Bord du Moulin, 3 avril. — Reçu télégramme du 31. Je me disposais à demander d'urgence la construction de canonnières spéciales pour le service pendant la saison sèche. Toutes celles actuellement au Tonkin calant beaucoup trop. Il est nécessaire d'avoir, au mois de novembre, six canonnières calant de 50 à 60 centimètres au maximum en plein chargement, longueur maximum 30 mètres, moins armées que *Claparède* actuellement, une seule roue. En résumé, diminuer en tout ce dernier type. En donner avec machine légère pour eau douce exclusivement.

Dans les chiffres des pertes du télégramme du 6 avril, lire : 1 disparu, au lieu de 4 ; 5 officiers blessés au lieu de 3.

Négrier et Berge, son officier d'ordonnance, blessés.

Mousson sud-ouest semble s'établir hâtivement. Température monte. Crue commence.

BRIÈRE DE L'ISLE.

Hanoï, 2 avril, 10 h. 30 soir.

Le combat du 28 mars et notre retraite ne nous ont coûté que cinq hommes tués et quarante blessés, dont cinq officiers, parmi lesquels trois de la légion étrangère.

Ce soir, l'ennemi ne s'était encore montré ni à Chu, ni à Kep.

Du côté du Song-Koi, des partis se rapprochent de Hong-Hoa.

BRIÈRE DE L'ISLE. »

De son côté, l'Agence Havas télégraphie :

Hanoï, 2 avril, 8 h. 45 soir.

Les troupes sont établies dans des positions retranchées à Chu et à Kep. Le colonel Borgnis-Desbordes a pris le commandement à Chu. Le général de Négrier est arrivé hier soir à Hanoï. Son état n'est pas aggravé. Tous les blessés ont été évacués. La situation est sans changement. Le général Giovanninelli est rentré à Hanoï, venant de Tuyen-Quan.

Les Bambous (Tonkin), 3 avril, midi 40.

Le général Brière, avec son état-major, est parti pour Chu.

Le général Giovanninelli avec des renforts, prendra le commandement à Chu.

L'amiral Courbet annonce qu'il a occupé le 31 mars les îles Pescadores. Ces îles, ou archipel Ponghou, sont situées dans la partie de la mer de Chine connue sous le nom de canal de Formose, à une vingtaine de milles de la côte occidentale de l'île de Formose, dont l'archipel est séparé par le canal des Pescadores. L'archipel est composé d'une vingtaine d'îles habitées et de plusieurs rochers.

L'amiral avait prélevé 400 hommes sur la garnison de Ke-Lung pour effectuer cette opération, qui a surtout pour but de le mettre en possession d'un point de dépôt de vivres et de charbon qu'on va y organiser.

Hanoï, 8 avril, 10 h. soir.

Rien de nouveau à Chu et à Kep. Une avant-garde de réguliers chinois s'est montrée du côté de Hong-Hoa et a attaqué un poste au confluent de la rivière Noire.

Une canonnière, soutenant les défenseurs, a mis les ennemis en déroute. Aucune perte de notre côté.

Hong-Hoa est bien commandé et a tout ce qu'il faut pour repousser les assaillants.

Négrier va toujours bien. BRIÈRE DE L'ISLE.

Société des Officiers de la Confédération suisse.

Procès verbal de l'assemblée des délégués, réunie le 18 janvier 1885 dans la salle des séances du Grand Conseil, à Lucerne.

Les diverses sections sont représentées comme suit :

Zurich : Colonels Meister et Bluntschli ; lieutenants-colonels Wild, von Elgger, Brandenberger et Wirz ; majors von Orelli, Ulrich et Ernst ; capitaines Jænicke, Zuercher et Nægeli ; 1er lieutenants Huerliman et Usteri.

Berne : lieutenants-colonels Scherz, Frei et Weber ; majors Lauber, Sigrist et Andreae ; capitaines Schenk, von Jenner, Wiedmer, Dreyer, Giger et Zwicki ; 1er lieutenant Kuenzi ; lieutenant Hofer.

Lucerne : colonels Blaser et Geisshuesler ; major Heller.

Schwytz : capitaine Buergi.

Unterwald (*Nidwald*) : colonel Blaettler.

Unterwald (*Obwald*) : major von Moos.

Soleure : major Niggli; capitaine Schlappner; 1er lieutenant Schiessle.

Bâle-Ville : major Bischof; capitaines Bruederlin et Strehl.

Bâle-Campagne : 1er lieutenant Holinger.

Schaffhouse : 1er lieutenant Bolli.

VIIe Division : colonels Isler et Baumann ; lieutenant-colonel Hungerbuehler ; majors Hartmann et Ammann ; capitaines Beerli et Leuch ; 1er lieutenant Ganger.

Argovie : colonel Marti ; major Huenerwadel ; capitaine Hintermann ; 1er lieutenant Kieser.

Vaud : colonel de Vallière ; lieutenant-colonel Favey ; capitaines Lederrey, Blanc, Virieux, Secrétan et Vuagniaux.

Neuchâtel : lieutenant-colonel Emery ; capitaine de Pury.

Genève : major Gautier ; capitaine Piachaud ; 1ers lieutenants Bastard, Lefort et Jeanneret.

Société des officiers d'administration : major Sutter ; capitaine Liechti.

En tout 70 délégués représentant 16 sections.

Comité central : président : colonel divisionnaire Pfyffer ; vice-président : lieutenant-colonel von Segesser ; rapporteur : colonel Bindschedler ; trésorier : major von Moos ; secrétaire : 1er lieutenant von Schumacher.

Total des membres présents : 70.

Pour la séance de ce jour le bureau est complété de la manière suivante :

Traducteur : capitaine Virieux.

Scrutateurs : major Heller et capitaine Zwicki.

Secrétaires : capitaine de Pury et 1er lieutenant von Schumacher.

ORDRE DU JOUR :

I. Désignation des sujets de concours pour 1884/1886.

II. Fixation de la contribution annuelle ; rapport sur la situation financière de la société.

III. Propositions du corps des officiers du XXIIme régiment d'infanterie concernant une modification de l'organisation des exercices de tir.

IV. Proposition de la section de Neuchâtel tendant à ce que les sociétés de tir au revolver soient subventionnées par la Confédération.

V. Propositions de la section de Zurich relative à la *Feuille militaire fédérale*.

VI. Proposition de la section de Lucerne concernant la création d'un fonds Winkelried fédéral.

VII. Proposition de la même section tendant à ce que des cours de cadres aient lieu conjointement avec les cours de répétition de l'infanterie.

VIII. Proposition de la section d'Argovie relativement à l'organisation de la poste de campagne.

IX. Proposition de la section de Zurich concernant une modification du système actuellement appliqué pour l'acquisition de sel, de légumes et de bois de cuisine.

I

Après avoir souhaité la bien venue à MM. les délégués, M. le colonel divisionnaire Pfyffer, président de la Société suisse des Officiers, rappelle brièvement l'activité déployée par le nouveau Comité central durant l'intervalle qui s'est écoulé depuis la dernière assemblée générale ; puis il est procédé à la désignation des sujets de concours pour 1884/1886, dont la teneur est la suivante :

(Suit l'indication des sujets de concours déjà publiés dans notre numéro de février 1885.)

Le jury a été composé de MM. le général Herzog, chef de l'arme de l'artillerie, à Aarau, comme président, le colonel Rudolf, instructeur en chef de l'infanterie, à Berne, et le colonel divisionnaire Ceresole à Lausanne.

Les travaux de concours doivent être adressés jusqu'au 1er mars 1886 au secrétaire du Comité central.

II

La proposition de la section de Neuchâtel tendant à ce qu'on demande aux autorités fédérales de bien vouloir subventionner les sociétés de tir au revolver, est motivée par MM. le lieutenant-colonel Emery et le capitaine d'état-major de Pury.

Le premier rappelle que la section qu'il représente s'est adressée directement au Département militaire fédéral et en a reçu une réponse tout à fait favorable à ses vues. Le Comité central, par l'organe de son rapporteur, M. Bindschedler, considère la proposition comme prématurée ; il ressort d'informations exactes prises dans la plupart des divisions que, notamment les militaires astreints au service ne pratiquent que fort peu le tir au revolver qui ne constitue plutôt qu'un simple sport. Présentement il n'existe pas même de sociétés militaires de tir au revolver dans toutes les divisions et d'ailleurs cette branche du tir en est encore à ses débuts. Avant donc de réclamer des subventions de la part de la Confédération, il faut pourvoir à ce que l'usage du revolver se répande davantage dans les cercles d'officiers et que les sous-officiers et soldats munis du revolver comme arme d'ordonnance, participent généralement aux exercices de tir. Ainsi donc, tant que cette classe de militaires restera étrangère aux sociétés de tir au revolver et tant que ces dernières ne seront pas à même de fournir des résultats positifs, il n'y

a pas lieu de demander des secours pécuniaires aux Autorités fédérales.

M. le colonel Scherz appuie en substance l'opinion émise par le Comité central et propose que l'Assemblée des délégués décide que la Société suisse des officiers intervienne auprès de qui de droit pour qu'à l'avenir chaque officier reçoive gratuitement un revolver comme objet d'équipement. M. le colonel Meister ayant attiré l'attention sur les difficultés que rencontrerait la réalisation d'une résolution prise suivant l'idée du préopinant, M. le colonel Scherz retire sa proposition.

Après un discours de M. le capitaine d'état-major de Pury, dans lequel celui-ci défend le projet de la section de Neuchâtel et invite la Société suisse des Officiers à ne plus perdre la question de vue même si la proposition de Neuchâtel venait à être rejetée, l'Assemblée adopte à une forte majorité la proposition du Comité central.

III

M. le colonel Bindschedler expose le point de vue auquel se place le Comité central vis-à-vis de la proposition de la section de Zurich, conçue en ces termes : « Ne serait-il pas dans l'intérêt des troupes d'abolir le système appliqué jusqu'ici pour les achats de légumes, de sel et de bois de cuisine, et de remettre la nourriture de l'armée entièrement à la charge de la Confédération. »

Le Comité central propose à l'Assemblée d'entrer en matière, mais dans le fond de ne pas donner suite à la motion et présente à l'appui les considérations suivantes :

Actuellement la Confédération paie en temps de paix par homme et par jour dans les écoles de recrues 20 centimes et dans les cours de répétition 10 centimes pour l'acquisition de légumes, sel, bois de cuisine, etc. Or l'expérience a démontré que dans les écoles de recrues, cette subvention fédérale est suffisante; certaines écoles même font des économies allant jusqu'à 200 francs, qui sont alors utilement employées à améliorer la nourriture de la troupe durant le dernier tiers des cours. Le supplément de 10 centimes accordé aux cours de répétition ne suffit pas, il est vrai, à couvrir les frais pour nourriture en dehors de l'ordinaire, et dans ce cas le soldat doit se soumettre à des retenues sur sa solde. Mais si l'Etat prenait directement à sa charge les frais de nourriture, comme le demande la section de Zurich, il est à craindre que ce serait aux dépens de la qualité des vivres.

La troupe, ou tout au moins l'élément pensant qui s'y trouve, éprouve une sorte de satisfaction à ne pas se faire nourrir uniquement par l'Etat, mais à contribuer pour une faible part à son entretien et notamment aussi à pouvoir contrôler le mode d'emploi de ce qu'on appelle l'ordinaire. Le soldat y étant jusqu'à uu certain point

intéressé, le ménage est sûrement tenu avec prudence et économie ; si, par contre, la Confédération se charge purement et simplement de la fourniture de tous les vivres, il en résultera que la troupe n'aura plus de raison pour économiser et se surveiller réciproquement. Encore sous l'impression de faits regrettables survenus récemment (affaire de la *Tagwacht*) — M. le lieutenant-colonel Wirz motive la proposition de la section de Zurich. Aux termes de l'organisation militaire, la Confédération doit assumer les frais de nourriture et ne peut en mettre une partie à la charge du soldat. Ainsi que l'expérience l'a prouvé, l'ordinaire n'est pas seulement utilisé dans le but d'améliorer la nourriture, mais des officiers d'administration négligents l'emploient fréquemment dans leur propre intérêt. Il propose en conséquence d'inviter le Comité central à renvoyer la question à l'étude d'une commission spéciale. M. le colonel Meister est du même avis que le préopinant et insiste tout particulièrement sur le fait qu'à teneur de l'organisation militaire, ainsi que du règlement d'administration, la fourniture des vivres incombe en principe à la Confédération. MM. les colonels Marti et Scherz se rangent à l'opinion de l'organe du Comité central et expriment leurs craintes que l'ordinaire ne devienne superflu, dans le cas où la Confédération assumerait entièrement la fourniture des vivres. M. le lieutenant-colonel Hungerbuhler fait ensuite observer que selon toute apparence le nouveau règlement d'administration entrera définitivement en vigueur au 31 décembre 1885 ; c'est pourquoi, si l'assemblée admet en principe la motion de Zurich et désire qu'il soit tenu compte de ses vœux à ce sujet dans la rédaction définitive du règlement d'administration, il faut qu'elle prenne ce jour même une résolution sur cette question. Au cas où l'assemblée entrerait en matière sur la motion, il propose que la question soit traitée à fond dans la séance de ce jour et que la discussion soit suivie d'une résolution immédiate. — En regard de cette proposition et de celle de M. le lieutenant-colonel Wirz, M. le colonel Blaser demande le renvoi de la question aux sections pour examen et rapport ultérieur.

A la votation, la motion de la section de Zurich est prise en considération et l'assemblée invite ensuite le Comité central à nommer une commission spéciale, chargée d'examiner la question et qui transmettra en son temps aux sections le résultat de son examen.

IV

M. le capitaine d'état-major Jænicke rapporte, au nom de sa section (Zurich), sur la proposition formulée par celle-ci, savoir : que la Société des officiers de la Confédération suisse veuille bien s'entremettre auprès du haut Département militaire fédéral pour que :

a) La ***Feuille militaire fédérale*** soit distribuée aux officiers de toutes armes, à partir du grade de major ;

b) A la fin de chaque année, la *Feuille militaire fédérale* soit accompagnée d'une table des matières renvoyant aux articles principaux de l'organisation militaire.

Le rapporteur fait ressortir que cet organe de publicité a une grande importance, notamment pour les commandants de troupes; à côté d'instructions émanant des autorités militaires fédérales et relatives soit à l'organisation, soit au service actif, cette *Feuille* donne aussi toutes les nominations et promotions n'appartenant pas au domaine cantonal; pour pouvoir exécuter convenablement son mandat, il est indispensable qu'un commandant de troupes se tienne constamment au courant de tous les faits de ce genre. C'est pourquoi les sollicitations en vue de la distribution gratuite de la *Feuille* aux intéressés se justifient suffisamment.

La seconde partie de la proposition, demandant que la *Feuille militaire fédérale* soit accompagnée d'une table des matières, se motive d'elle-même; cette innovation répond à des vœux multiples et permettra de compulser plus facilement la collection annuelle.

Le Comité central déclare adhérer à la proposition et cela essentiellement pour les motifs exposés par M. le rapporteur.

En conséquence, la proposition de la section de Zurich est adoptée sans autre discussion.

V

En se référant au budget publié le 12 décembre 1884 par le Comité central pour la période de 1884 à 1886, M. le major von Moss, trésorier du Comité central, rapporte sur la situation financière de la Société. Ainsi qu'il ressort clairement de la circulaire en question, l'équilibre entre les recettes et les dépenses se trouve rompu d'une manière inquiétante par suite, d'une part, de la réduction à 50 centimes de la cotisation annuelle des membres, réduction décidée lors de la dernière assemblée générale, et, d'autre part, des dépenses décrétées dans la même occasion. Si la société persiste dans la voie adoptée par la dernière assemblée, la disparition de la fortune sociale n'est plus qu'une question de temps. Pour parer à cette éventualité, la Société des officiers a deux moyens à sa disposition : ou bien une réduction notable des dépenses, ou bien une augmentation correspondante des contributions. Une diminution considérable des dépenses ne pouvant intervenir sans compromettre le but de la Société, le Comité central a cru devoir proposer à l'assemblée d'élever de 50 centimes à 1 fr. la cotisation des membres.

M. le lieut-col. Scherz remercie le Comité central d'avoir pourvu pour la première fois à la publication d'un budget imprimé qui a permis aux sections de soumettre la question financière à un examen attentif. M. le lieut-col. Scherz veut prévenir la disparition du capital social non point par une augmentation des recettes, mais bien par une diminution des dépenses. Le relèvement de la cotisation de 50

centimes à 1 fr. aurait pour la section de Berne des suites fâcheuses, attendu que la contribution à la caisse de la Société suisse des officiers ne sort pas directement de la poche des officiers, mais de la caisse de la section qui, par l'augmentation projetée, se trouverait en face d'un déficit de 3 à 400 fr. Considérant, d'une part, que les statuts de la société ne contiennent pas de règles précises pour l'administration de la fortune sociale, et, d'autre part, que la dernière assemblée générale a décrété des dépenses qui excèdent de beaucoup les recettes, M. le lieut-col. Scherz, parlant au nom de la section de Berne, formule la proposition suivante :

La gestion de la fortune sociale doit s'effectuer conformément aux principes ci-après :

1° Il faut veiller à ce que désormais les dépenses n'excèdent dans aucun cas les recettes dérivant soit des intérêts des capitaux, soit des contributions.

2° En temps de paix et dans des circonstances normales, le capital social ne pourra être entamé, ou tout au moins ne pourra l'être qu'ensuite d'une résolution de la majorité des sociétaires et après votation préalable au sein des sections.

Pour le reste, M. le colonel Scherz propose de conserver la cotisation à son taux actuel.

Au cours de la discussion, le point de vue du Comité central est défendu par MM. le capitaine d'état-major de Pury, le colonel Bluntschli, le 1er lieutenant Bastard, le lieutenant-colonel Hungerbuhler et le major Bischoff. Dans un discours circonstancié, M. le lieutenant-colonel Favey motive la manière de voir de la section vaudoise. D'accord en principe avec la proposition du Comité central, il réclame en même temps une réduction des dépenses. Que le Comité central rompe avec le système pratiqué jusqu'ici, qu'il cesse de soutenir pécuniairement des travaux particuliers, des reconnaissances de sections, des courses de chevaux, etc., et que les sections renoncent désormais à demander des subventions pour ces divers buts ; c'est par ce moyen seulement qu'on préviendra la dissémination des forces.

A la votation, 60 voix contre 12 se prononcent en faveur de la proposition du Comité central de relever de 50 centimes à 1 fr. le montant de la cotisation annuelle.

M. le colonel Meister voudrait charger le Comité central de présenter à une assemblée ultérieure un rapport avec proposition sur les moyens de rétablir l'équilibre financier, tout en tenant compte des principes énoncés dans la proposition Scherz pour la gestion de la fortune sociale.

M. le lieut-col. Scherz ayant déclaré accepter cette modification de sa proposition, l'assemblée adopte la proposition Scherz-Meister.

VI

La section de Zurich, soit le corps des officiers du XXIIe régiment d'infanterie, formule la proposition suivante qui, précédemment, a déjà été prise en considération et a trait à une modification de l'organisation des exercices de tir de l'infanterie :

1° Dans les années où les corps de troupes que cela concerne n'auront à faire aucun service d'instruction, les hommes astreints aux exercices de tir passeront, par compagnie, un cours d'au moins trois jours.

2° L'instruction du tir se fera sous la direction d'un officier-instructeur ou d'un autre officier de haut grade désigné par l'autorité militaire.

3° Les soldats touchent leur solde et reçoivent nourriture et logement.

4° Ces exercices seront accompagnés de l'inspection des armes par le contrôleur des armes de la division.

5° Devront faire un service supplémentaire les absents ou ceux dont le tir sera resté au-dessous d'un certain minimum.

6° Ne seront dispensés que ceux qui, dans la même année, passent une école de recrues ou font un autre service d'instruction.

M. le colonel Bindschedler, rapporteur du Comité central, examine en détail les avantages et désavantages tant de l'organisation actuelle des exercices de tir que de la modification projetée. Pour que l'infanterie acquière dans le tir l'adresse que comporte l'excellence de notre arme portative, il existe, de l'avis du rapporteur, deux moyens :

1° Le développement et le perfectionnement des tirs volontaires, de préférence par une participation efficace et désintéressée du corps d'officiers de l'infanterie, ou bien

2° L'institution de cours de tir organisés militairement et d'une durée de plusieurs jours, dans le sens de la proposition du corps des officiers du XXIIe régiment.

Le Comité central croit devoir pour le moment se borner à faire l'exposé objectif de l'état de choses existant et renoncer à formuler une proposition positive en regard de celle de la section de Zurich. M. le capitaine Zurcher, rapporteur de cette dernière, en défend le point de vue. Après avoir fait ressortir certains désavantages incontestables du système actuel des exercices de tir et touché en passant le côté financier de la modification projetée, il propose que le Comité central renvoie aux sections, pour y être discutées, les diverses propositions de la section de Zurich, et invite les premières à formuler leurs résolutions jusqu'à la prochaine assemblée des délégués, qui aura lieu à la fin de l'automme 1885.

L'assemblée adopte cette proposition à l'unanimité des voix.

VII

M. le colonel Bindschedler rapporte au nom du Comité central sur la proposition de la section de Lucerne conçue en ces termes : « Le Conseil fédéral est invité à bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour que la loi fédérale projetée relativement à la création d'un fonds Winkelried fédéral entre en vigueur à l'époque du 500me anniversaire de la bataille de Sempach. » La question de la création d'un fonds Winkelried fédéral ayant fait l'objet de fréquentes discussions au sein de la Société, on a élaboré ces dernières années deux projets de loi qui se trouvent entre les mains du Conseil fédéral. D'après ouï-dire, il paraît que la question en est arrivée au point qu'il ne suffirait plus que d'une nouvelle impulsion pour faire voir le jour à cette œuvre nationale. Et quelle meilleure occasion pourrait se présenter, si ce n'est ce 500me anniversaire que nous nous préparons à célébrer en commémoration de la bataille de Sempach et du héros qui, sûr d'avance que la Patrie prendrait soin de sa femme et de ses enfants, n'hésita pas à se vouer à la mort ! Le rapporteur engage donc l'Assemblée à adopter la proposition de la section de Lucerne, ce qui a lieu sans discussion.

VIII

La même section a présenté une autre proposition demandant qu'on examine s'il n'y aurait pas lieu de combiner utilement des cours de cadres avec les cours d'instruction de l'infanterie ; ce sujet se trouve depuis longtemps à l'ordre du jour des cercles compétents et déjà lors de l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation militaire, on a reconnu l'opportunité de ces cours de cadres. Dans l'intervalle furent instituées les écoles de tir pour sous-officiers, lesquelles font prévoir la formation de sous-officiers capables. Considérant d'une part que les écoles de sous-officiers sont encore de création trop récente pour que dores et déjà on puisse résoudre avec plus ou moins de certitude la question de savoir si à l'avenir on pourra se passer plus facilement des cours de cadres que par le passé, et d'autre part que la section auteur de la proposition désire que ce sujet soit examiné sérieusement par les sections, l'Assemblée décide, sur la proposition du Comité central, de ne pas entrer pour le moment plus avant dans le fond de la question et de renvoyer celle-ci aux sections pour discussien et rapport.

IX

La section d'Argovie propose que la Société des officiers de la Confédération suisse s'entremette auprès de qui de droit pour qn'on procède à l'organisation de la poste de campagne. Le rapport teur du Comité central informe l'Assemblée que suivant un rapport du président de la Société, actuellement chef du bureau de l'état-

major général, ce dernier a élaboré l'an passé un projet d'organisation de la poste de campagne, lequel projet n'attend plus que l'approbation du Conseil fédéral pour pouvoir être mis à exécution. La section d'Argovie se déclare satisfaite des renseignements fournis par le Comité central et renonce à ce que la question soit plus amplement traitée.

Clôture de la séance à 1 heure 3/4 de relevée.

Ponr traduction conforme : A. COLLADON.

SECTION VAUDOISE

Dans notre dernier numéro, nous avons parlé brièvement de l'assemblée des délégués de la section vaudoise de la Société fédérale des officiers, qui a eu lieu le 28 février à l'hôtel du Nord, à Lausanne, et annoncé vouloir revenir sur ce sujet avec plus de détails. C'est ce que nous faisons aujourd'hui.

Rappelons d'abord que la section vaudoise se compose des sous-sections de Lausanne, Montreux, Morges, Moudon, Ste-Croix et Vevey. Ces sous-sections et une partie des districts du canton étaient représentés à l'assemblée par 39 officiers délégués.

Voici l'ordre du jour de la séance :

1° Constitution de l'assemblée (art. 5 du règlement).

2° Lecture du procès verbal de la dernière Assemblée de délégués;

3° Rapport du Président sur la marche de la Section ;

4° Reddition des comptes pour 1884 ;

5° Fixation du budget et de la contribution pour 1885 (voir projet de budget ci-contre) ;

6° Propositions et communications de MM. les délégués relatives à l'activité des sous-sections et à la vie militaire dans les districts ;

7° Nomination de deux membres du Comité ;

8° Propositions individuelles.

Après lecture du rapport du président, sur l'activité de la Section vaudoise pendant le dernier exercice, M. le colonel-divisionnaire Lecomte présente un rapport de reconnaissance, envoyé par MM. les officiers neuchâtelois qui ont pris part à l'Assemblée générale de Ste-Croix en 1884. Il exprime en même temps leurs remerciements pour l'invitation qui leur avait été adressée et pour la réception qui leur a été faite par leurs camarades vaudois.

Il est ensuite donné connaissance des rapports des six sous-sections, donnant des renseignements sur leurs travaux durant l'année dernière. On se plaint, — messieurs les délégués des districts entr'autres, — du peu de zèle déployé en maint endroit par les officiers dans le champ d'activité de la Société, mais on fait aussi remarquer que, dans certaines contrées, il est très difficile de réunir

un nombre suffisant d'officiers pour pouvoir se livrer à un travail sérieux.

L'assemblée apprend avec plaisir de M. le lieutenant Vautier, qu'une nouvelle sous-section se formera probablement à Grandson pour les districts d'Yverdon et de Grandson.

M. le premier lieutenant Aubert, délégué de Ste-Croix, donne quelques détails très intéressants sur les premières expériences faites par les officiers de cette sous-section avec des appareils à signaux optiques. Nous donnons plus loin un résumé de cette communication.

Sur le rapport de la commission de vérification, les comptes de l'exercice 1884 sont adoptés.

Après une longue discussion, l'assemblée vote un subside de cent francs demandé par la sous-section de Lausanne pour aider à couvrir les frais du cours d'équitation organisé par elle. Ce vote crée naturellement un antécédent pouvant à l'occasion être invoqué par les autres sous-sections du canton qui seraient en mesure d'offrir aux officiers un cours de ce genre.

Sur la proposition de M. le major Bourgeois, la cotisation annuelle pour 1885 est fixée à 3 fr. 50.

Les différents postes du projet de budget pour 1885 présenté par le Comité sont successivement adoptés. Le chiffre de 500 fr. porté pour les frais de la prochaine assemblée générale donne lieu à une discussion fort nourrie au sujet de l'application de cette somme. — Plusieurs propositions sont présentées. M. le major Puenzieux voudrait des essais de télégraphie optique pratiqués en grand. M. le lieut.-colonel Muret préfèrerait une manœuvre de division simulée sur le terrain, comme cela a été fait dernièrement par les officiers de la VIIe division sous le commandement de M. le colonel Vögelin. M. le capitaine Rochat pense que ces deux propositions pourraient être combinées. — En définitive, le Comité reste chargé de préaviser en temps opportun pour l'emploi de la somme votée à l'ouverture de l'assemblée générale de 1885.

MM. les capitaines d'artillerie de Cérenville et Rochat ayant donné leur démission de membres du Comité de la section, l'assemblée les remplace en cette qualité par MM. Virieux, capitaine d'administration, et Vuichoud, capitaine d'artillerie.

La question des moyens à employer pour stimuler l'activité militaire chez les officiers vaudois fait l'objet d'une intéressante discussion engagée par M. le lieut.-colonel Muret, qui recommande l'étude des relations de combats et la lecture d'ouvrages militaires. M. le lieut.-colonel Favey, appuyant d'ailleurs cette idée, verrait avec plaisir les questions historiques et en particulier l'histoire de nos anciennes société de tir, qui tendent à disparaître, faire l'objet de travaux spéciaux. M. le major d'artillerie Puenzieux engage les offi-

ciers à vouer leur attention aux questions pratiques et notamment à se préparer à procurer aux unités dont ils font partie une entrée au service correcte dans tous les détails. M. le lieut.-colonel Bourgoz désire que les officiers attachent plus d'importance à la connaissance de nos règlements militaires et qu'ils portent leurs efforts de ce côté. Il ajoute, au sujet de la question d'activité militaire, que si certaines contrées du canton laissent à désirer à ce point de vue, c'est qu'elles ne possèdent qu'un petit nombre d'officiers qui, à l'époque actuelle, tendent toujours plus à se grouper dans les villes.

M. le colonel divisionnaire Lecomte clôt la discussion.— Il trouve qu'on a la tendance de voir les choses trop en noir et que l'activité militaire n'est pas si ralentie qu'on veut bien le diire. Il en veut pour preuve les rapports de quelques sous-sections qui démontrent qu'on y travaille sérieusement et avec zèle. — Il croit du reste qu'il suffirait de l'apparence d'un danger extérieur pour donner à tous les officiers un élan et un zèle dans l'étude des questions militaires qu'on ne pourrait certainement pas obtenir en temps ordinaire.

L'assemblée se sépare vers 5 ½ heures après avoir épuisé l'ordre du jour.

Sous-section de Ste-Croix. — Essais pratiques de l'appareil à signaux optiques adopté en Suisse. — Ces essais ont eu lieu le 27 février entre le Chasseron et le Suchet. 10 officiers, répartis en nombre égal à chaque station, y ont pris part.

Les deux appareils qui ont servi aux expériences dont nous parlons ont été construits sous la direction immédiate de MM. les officiers de Ste-Croix, auxquels la lecture du travail de M. le capitaine ds génie Paul Manuel, publié dans le numéro de janvier dernier de la ***Revue militaire suisse***, a suggéré l'idée de ces essais et fourni des indications suffisantes pour la construction de ces appreils d'après la planche qui en donnait le modèle.

Un quart d'heure après l'arrivée des deux sections aux points choisis, les stations étaient établies et l'échange des dépêches commençait. Les appareils se détachant sur l'horizon, on s'est servi du côté noir du triangle. — La distance entre les deux stations était de 10 kilomètres.

En cinquante minutes environ, 30 mots ont été échangés. C'est donc une moyenne approximative de une minute et demie par mot. Aucune indécision, ni aucune erreur ne s'est produite dans l'échange des cinq dépêches transmises. — Les appareils ont très-bien fonctionné ; le maniement en est simple et facile.

En réumé, les officiers qui ont pris part à ces exercices de télégraphie optique estiment que le système adopté chez nous, qui subira d'ailleurs des perfectionnements, est très pratique, et qu'il suffit d'avoir des corps de signaleurs bien exercés et de bonnes lunettes d'approche pour obtenir d'excellents résultats. — Au moyen

des lunettes dont disposaient les signaleurs de Ste-Croix, il eût été possible d'échanger des dépêches à une distance de 20 kilomètres.

La sous-section des officiers de Ste-Croix se proposait de poursuivre les expériences commencées par des exercices de nuit. Nous espérons pouvoir renseigner nos lecteurs sur le résultat de ces exercices dont l'application dans un service actif est d'une très grande utilité et dont l'étude en temps de paix doit être encouragée.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire d'Henri IV, roi de France et de Navarre, par Ed. de La Barre-Duparc, un fort volume in-8. Paris. 1884.

M. le colonel du génie en retraite de La Barre-Duparc, l'éminent historien militaire français, auteur de l'histoire de François II, de Charles IX et de Henri III, vient de faire paraître un nouveau livre, l'histoire d'Henri IV, qui fait suite aux trois précédents et complète ainsi l'histoire de la période des guerres de religion en France.

Cet ouvrage, riche en détails instructifs et en vues élevées, peut être divisé en trois parties distinctes.

La première va de l'avénement d'Henri IV jusqu'à son abjuration et à l'entière soumission de la ligue, soit de 1589 à 1595. L'auteur y raconte dans un style clair et concis tous les événements de cette période de six ans. La bataille d'Arques marque le commencement des hostilités, puis viennent les batailles d'Ivry et de Cros-Rolland, toutes deux favorables au roi, toutes deux livrées le même jour (14 mars 1590) et toutes deux terminées en moins d'une heure.

Après ces deux victoires Henri IV se trouva en mesure d'assiéger Paris et malgré le peu de troupes dont il disposait il s'en serait probablement emparé sans l'arrivée du duc de Parme avec douze mille Espagnols. L'auteur développe ensuite les péripéties de la lutte contre ceux-ci, lutte qui se termine pas la retraite du duc de Parme.

C'est à ce moment qu'Henri, ne voyant pas d'autre moyen d'en finir, prit la résolution d'abjurer. Cet acte, plus politique que moral, eut des conséquences immédiates.

Il porta le dernier coup à l'existence de la ligue ébranlée déjà par les victoires d'Henri IV et permit à ce monarque de se rendre maître de Paris quelques mois plus tard, le 22 mai 1594. Dès lors malgré l'opposition du pape qui refusa d'absoudre le roi, la résistance fut brisée et au bout de peu de temps toute la France était soumise au vaillant Henri IV.

La seconde partie commence par la déclaration de guerre à l'Espagne le 16 janvier 1595 ; guerre qui dura 3 ans et qui, compliquée d'une lutte avec la Savoie, faillit être fatale à la France. Déjà les Espagnols s'étaient emparés de Cambrai et d'Amiens, quand Henri qui venait de terminer la guerre avec la Savoie, arriva en hâte et par la reprise d'Amiens força le roi Phillippe II, qui venait d'éprouver sur mer de grands revers par la perte de son *Armada*, à demander la paix. Celle-ci fut signée le 2 mai 1598. Ainsi délivré des Espagnols le roi put se vouer à l'administration de son pays et c'est alors qu'il promulgua le fameux Edit de Nantes. Mais à peine la paix était-elle conclue qu'Henri dut reprendre la campagne contre le duc de Savoie. Grâce à l'habileté de Sully, cette guerre fut bientôt terminée et le duc dut céder à la France la Bresse et le Bugey. Le roi depuis longtemps brouillé avec sa femme, divorça en décembre 1599 et épousa en secondes noces Marie de Médécis.

Depuis lors sauf la conspiration de Biron, qui entraîna en 1606 une expédition contre Sédan, où s'était retranché son complice, le duc de Bouillon, rien ne troubla plus la paix du royaume. Cette expédition a déjà été traitée par notre auteur dans un remarquable mémoire publié en 1875 et intitulé *Henri IV et nos frontières*.

M. de La Barre-Duparc termine cette deuxième partie en étudiant les réformes apportées par Henri IV et Sully dans l'administration intérieure de la France, ainsi que les projets qu'ils avaient conçus relativement à la fondation d'une république chrétienne universelle, projets qui auraient sans doute été mis à exécution si la mort du monarque n'était venue y couper court d'une manière brusque et inattendue.

La troisième partie est consacrée à l'étude d'abord du caractère d'Henri IV, singulier assemblage de qualités et de défauts, puis à l'état des lettres, sciences et arts sous le règne de ce monarque. L'auteur passe ensuite à l'étude des modifications apportées par Henri IV dans l'organisation de l'armée, principalement de l'infanterie et de l'artillerie. C'est aussi sous le règne de ce prince que les Français colonisèrent le Canada et la Guyane.

Le colonel de La Barre-Duparc termine son intéressant volume en examinant l'état des finances d'Henri IV et la ligne politique suivie par ce monarque.

Zeitschrift des Deutschen Vereins zur Förderung der Luftschiffahrt· (Revue de la Société allemande d'aérostation). Rédaction : Dr Phif. With. Augerstein à Berlin S. W. Alte Jacobstrasse 134. Prix par année de 12 cahiers, 12 marks ; à l'étranger, 13,50 marks.

Cette revue, déjà à sa quatrième année d'existence, compte parmi les journaux les mieux informés qui s'occupent d'aérostation. L'es-

sort qu'a pris cette science et l'attention avec laquelle les autorités militaires de tous les pays suivent les progrès de la navigation aérienne ont beaucoup multiplié le nombre des personnes qui s'y intéressent et des journaux spéciaux à cette matière.

Les expériences du mois d'août 1884, faites à Meudon par les capitaines Renard et Krebs, ont fait sortir le problème de la direction des ballons du rang des hypothèses très discutées pour en faire une réalité. Les journaux politiques et illustrés en ont fait le thème d'articles sur la navigation aérienne aussi prolixes de détails que fantaisistes; l'on eût pu croire que le but définitif était atteint et qu'une course en ballon dirigeable ne présenterait pas plus de difficultés qu'aujourd'hui une promenade en voiture. La lecture d'un journal spécial s'impose à celui qui s'intéresse à ces questions et qui désire pouvoir se rendre un compte exact des résultats obtenus, démêler entre les faits avancés ce qu'il y a d'exact et de précis et ce qui est sorti de l'imagination d'un rédacteur trop enthousiaste.

Le *Bulletin de la Société allemande d'aérostation* remplit parfaitement ce but. Ses articles sont suffisamment approfondis pour en faire une lecture sérieuse et utile, et ne sont cependant pas hérissés de chiffres et de formules qui en rendraient la lecture difficile à ceux auxquels la physique et la mécanique ne sont pas familières.

Le premier numéro de 1885 donne quelques développements sur les divers gaz propres à servir au gonflement des ballons, passe en revue ce qui s'est fait l'an dernier et fournit un tableau du point où est arrivée maintenant la science aérostatique, puis décrit très complètement un modèle de ballon dirigeable et enfin celle d'un ballon captif où, par l'adjonction d'un appareil très simple, l'on évite la déperdition du gaz. Les machines à voler ont aussi leurs partisans, le bulletin d'aérostation s'en occupe. Il renferme entre autres un article intéressant sur la dépense de force nécessaire aux oiseaux pour voler et donne des chiffres de leur capacité musculaire que l'on peut aujourd'hui calculer très exactement.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Chaussures pour les sous-officiers et les soldats [1].

A. *Pour les troupes à pied de toutes armes, y compris l'artillerie de montagne.*

Comme première chaussure. Une paire de brodequins, à empeigne forte et souple, semelles en cuir fort (double semelle), bons bouts

[1] Arrêté fédéral du 24 février 1885.

également en cuir fort ; talons bas, larges, droits des deux côtés et d'une longueur d'au moins 7 centimètres. La fermeture s'effectue au moyen de cordons en cuir rond ; les tiges ne doivent pas dépasser 20 centimètres de hauteur, y compris le talon mesurant lui-même 3 centimètres au plus ; les semelles doivent être de forme rationnelle, c'est-à-dire conforme à la configuration extérieure du pied nu. Le brodequin doit contenir une place suffisante en largeur, en hauteur et en longueur pour les orteils.

Comme seconde chaussure. Pour les troupes du génie, une paire de demi-bottes solides ; pour toutes les autres troupes, une paire de souliers ou de demi-bottes, au choix de l'homme. Les bottines à élastiques ne sont pas admises. Quant à la coupe de la semelle et à la forme du talon, les prescriptions sont les mêmes pour la seconde chaussure que pour la première. Les tiges des demi-bottes ne doivent pas dépasser 40 centimètres de hauteur, mesurées depuis la surface du talon.

B. *Pour la cavalerie.*

Comme première chaussure. Une paire de bottes à l'écuyère, suivant le modèle de 1879.

Comme seconde chaussure. Une paire de souliers faciles à empaqueter.

C. *Pour le train.*

Une paire de bottes dont les tiges ne doivent pas dépasser 40 centimètres de hauteur.

Une paire de bottes ou de brodequins ; quant à la coupe de la semelle et aux qualités de l'empeigne, les prescriptions sont les mêmes que pour les brodequins des troupes à pied. Le talon peut avoir 4 centimètres de hauteur.

L'établissement ultérieur de modèles de brodequins et de demi-bottes demeure réservé.

La commission des pensions est composée comme suit : MM. le médecin en chef Ziegler (Berne), le colonel Arnold (Altorf), le colonel Züricher (Berne), le major Dr Kocher (Berne), le major Thélin (La Sarraz).

La commission de l'artillerie est ainsi composée : MM. le général Herzog, président ; le colonel divisionnaire Bleuler (Neumünster), le colonel Perrochet (Chaux-de-Fonds), les lieutenants-colonels Gressly (Berne), Socin (Bâle), Hebbel (Saint-Gall), le major Steiger (Berne) ; elle a pour secrétaire M. le lieutenant-colonel Roth (Thoune).

M. le général Herzog a été chargé de diriger les manœuvres combinées de la IIIe division (brigades) et de la Ve division qui auront lieu du 10-11 au 16 septembre aux environs de Herzogenbuchsee-Olten-Soleure.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a fait les promotions suivantes dans le corps des officiers vaudois :

Au grade de 1er lieutenant de cavalerie, MM. les lieutenants Fornachon Emile, à Vugelles-la-Mothe, et Mercier Adrien, à Lausanne.

Au fonctions de capitaine-adjudant de bataillon de fusiliers d'élite No 6, M. le capitaine de Meuron Aloïs, à Lausanne.

Au grade de 1er lieutenant d'infanterie, MM. les lieutenants Bornand Louis, à Lausanne, et Piguet Jules, à Nyon.

M. le lieutenant Feyler, Fernand, à Lausanne, a été commandé en qualité de 2e adjudant de la IIe division d'armée.

— La *Société des carabiniers de Lausanne*, dans son assemblée générale annuelle du 23 mars écoulé, a voté un don de 100 fr. pour le Tir fédéral de Berne, en deux prix de 50 fr. chacun en espèces. Après approbation des comptes de 1884, elle a décidé que les tirs de 1885, soit annuel, soit de société, seraient organisés sur la base de ceux de 1884, avec essai d'une cible fédérale à 5 points. Le comité actuel a été confirmé, sous la présidence de M. le colonel Lecomte, ainsi que la commission de vérification.

Lucerne. — On se dispose à construire à Lucerne un panorama de la bataille de Sempach. Cette entreprise coûtera la somme de 400,000 francs, soit fr. 50,000 pour le terrain, fr. 165,000 pour la peinture du panorama, fr. 160,000 pour le bâtiment et fr. 25,000 pour intérêts à 6 3/4 %. — On pense que les visiteurs et la vente des photographies rapporteront annuellement la somme de 60,000 fr., dont il faudra déduire 33,000 fr. pour frais de restauration, administration, etc.

— La société de tir de Lucerne se propose de fêter par un tir grandiose le 500e anniversaire de la bataille de Sempach. Dans ce but, elle s'est adressée aux cantons intéressés afin d'obtenir leur appui moral, laissant sous-entendre que l'appui financier serait également le bienvenu.

Fribourg. — *Fête fédérale des sous-officiers du 18 au 20 juillet 1885. — Appel de la commission des prix.*

Chers concitoyens et frères d'armes,

La section fribourgeoise de la société fédérale des sous-officiers aura sous peu l'honneur de posséder ses camarades de toute la Suisse.

Les différents exercices qui seront organisés à cette occasion demandent nécessairement un grand nombre de prix pour récompenser dignement les participants que nous espérons voir arriver nombreux à cette grande fête nationale, à laquelle nous invitons chaleureusement les militaires de tous grades ainsi que les patriotes de tous rangs.

Nous avons le ferme espoir que chacun, mû par le sentiment du patriotisme, voudra bien contribuer par un don, si petit fût-il, au plein succès de cette fête et ainsi encourager les efforts d'une société dont le but est de développer les connaissances militaires de ses membres.

Nous comptons donc sur la coopération généreuse de tous, officiers, sous-officiers, soldats et de la population entière pour assurer par de nombreux prix la réussite de cette solennité d'une association militaire libre, fêtant la réunion bisanuelle de tous les défenseurs de notre chère Helvétie.

La Commission des prix :

A. Chiffelle, président. — Max Diesbach, vice-président. — Aug. Weissenbach. — Ch. Joye. — Xavier Schorderet. — Pierre Léon. – Eug. Wieser. — Paul Menoud, secrétaire.

Les prix d'honneur sont reçus avec reconnaissance aux adresses suivantes :

Mme Knuchel, rue de Romont ;
M. Labastrou, libraire, rue de Lausanne ;
M. Ph. Meyll, libraire, Pont-Muré,

ainsi que chez tous les membres de la commission des prix.

France. — Les manœuvres les plus intéressantes que nous aurons cette année seront celles des 1er et 2e corps opposés l'un à l'autre. Le général Billot, commandant le 1er corps d'armée, exercera le commandement en chef. Il sera remplacé dans le commandement direct des troupes du 1er corps par le général Bardin, qui est à Arras à la tête de la 2e division d'infanterie.

Le ministre de la guerre assistera à ces manœuvres, ainsi que toutes les missions des officiers étrangers. Le théâtre des opérations choisi est le triangle formé par Cambrai, Péronne et Saint-Quentin. Le thème principal de la manœuvre aboutira à une opération rappelant la bataille du 19 janvier 1871. L'ennemi figuré représentera une armée d'invasion entrée en France par la trouée d'Hirson. Nos troupes, d'abord refoulées, prendront ensuite l'offensive pour repousser l'envahisseur sur la frontière belge.

Le thème de la manœuvre, le terrain où elle se passera, l'importance des troupes qui y prendront part, en feront l'enseignement militaire le plus instructif de l'année. (*République française.*)

— A la suite d'un vote de la Chambre, le 30 mars, rejetant les

propositions du ministère, celui-ci a donné sa démission et a été remplacé, après quelques jours de pénible élaboration, par un ministère formé sous la présidence de M. Brisson, président de la Chambre, et où figurent entr'autres M. Freycinet, aux affaires étrangères, de nouveau le général Campenon à la guerre, l'amiral Galibert à la marine, M. Allain-Targé à l'intérieur.

Le général Lewal, dont le règne comme ministre de la guerre aura été aussi court qu'épineux, est casé au commandement du 10e corps d'armée, en remplacement du général de Courcy, envoyé au Tonkin, comme chef du corps expéditionnaire.

Avec le général Courcy partiront pour le Tonkin tout un état-major d'officiers spéciaux et le général Warnet, comme chef d'état-major général de l'armée du Tonkin, ainsi qu'un renfort d'environ 10 mille hommes. Les deux divisions dont le corps du Tonkin est actuellement formé resteront commandées l'une par le général Brière de l'Isle, l'autre par le général de Négrier. Enfin une troisième division de réserve va être constituée en France soit pour le cas d'éventualités imprévues, soit pour assurer l'occupation permanente du Tonkin, dont la possession est désormais reconnue par la Chine.

Les renforts partis en même temps que le nouvel état-major n'arriveront au Tonkin qu'à la fin de mai, si même ils ne sont pas arrêtés quelque part en route par la conclusion définitive de la paix.

Allemagne. — D'après l'ordre de cabinet réglant les manœuvres de l'armée allemande en automne 1885, il y aura manœuvres impériales pour le 14e corps badois.

Le corps de la garde et les autres corps exécuteront des manœuvres ordinaires. Des *voyages de cavalerie* auront lieu dans les huit premiers corps. Les pionniers de tous les corps, sauf ceux des provinces rhénanes, prendront part à des manœuvres spéciales qui auront lieu sur l'Elbe, à Harbourg, en juillet. Le corps wurtembergeois sera inspecté par l'empereur, les corps bavarois par le prince impérial. Les troupes doivent être rentrées dans leurs cantonnements au plus tard le 27 septembre.

Il paraît décidé qu'une grande partie de l'armée allemande va être pourvue de fusils à répétition dès le courant de cette année. La fabrique de munitions Uttendorf, à Nuremberg, vient de recevoir du ministre de la guerre une commande de plusieurs millions de cartouches.

Belgique. — De grandes fêtes ont eu lieu le 9 avril dans ce royaume et notamment à Bruxelles en l'honneur du 50e anniversaire du roi. Un des épisodes saisissants des manifestations sympathiques dont Léopold II a été l'objet a été le cadeau que lui a fait la garde civique d'un drapeau du nouvel Etat libre du Congo.

S. M. a répondu : « Je vous remercie de m'avoir apporté ce superbe drapeau. Il n'a pas encore été déployé à Bruxelles et je suis heureux que ce soit vous qui le fassiez flotter ici pour la première fois.

» Votre affectueuse démarche lui portera bonheur ; elle stimulera le zèle et les efforts de ceux qui ont entrepris d'en faire un drapeau de paix, de civilisation et de progrès. Les fondateurs de l'Etat africain puiseront dans vos encouragements la persévérance sans laquelle il n'y a pas de résultats durables, et redoubleront d'activité

pour donner un essor rapide à l'œuvre toute moderne qu'ils poursuivent.

» Laissez-moi ajouter que vos sentiments me vont au cœur. Vous avez voulu l'émouvoir et vous y avez pleinement réussi. Je vous atteste, en vous remerciant vivement, que tant qu'il battra il ne cessera pas un seul instant de former les vœux les plus ardents pour la patrie, pour la prospérité et pour le bonheur de la capitale, et que son désir le plus cher sera toujours de voir la Belgique occuper une place enviée et respectée dans la grande famille des nations. »

Angleterre. — Il vient de paraître ce mois, avec l'Ordre Général nº 33, un rapport concernant le résultat du tir à la cible de l'état-major et des bataillons de milice de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des îles du canal pendant l'année 1884-85. Il en résulte que 81 bataillons de « trained », milice ont passé le cours de « trained soldiers » 25 bataillons l'école de recrues, et qu'un bataillon (3e Seaforth Highlanders) a été exercé d'après les règlements en vigueur avant l'Ordre général nº 61 de 1884 ; le « training » ayant lieu avant la publication de l'Ordre général, 27 bataillons n'ont pas été exercés pour divers motifs. Les deux bataillons qui tirent le mieux sont le 4e d'infanterie légère du Shropshire, avec la note 79.84 et le 3e de fusiliers royaux écossais avec 79.03.

— Un contrat a été passé avec la maison Elders et Ce pour la contruction de dix nouveaux croiseurs destinés à l'expédition du Nil, soit onze en tout. Ils auront chacun 125 pieds de long, 25 de large et doivent être prêts dans trois mois.

Asie centrale. — Les relations entre la Russie et l'Angleterre, qui étaient très tendues par suite des constants progrès des Russes vers l'Afghanistan et Hérat, auxquels le vice-roi des Indes avait riposté, comme effet moral, par une solennelle entrevue avec l'émir de Kaboul à Rawul-Pindi, viennent de se compliquer. Le 30 mars une grave échauffourée a eu lieu vers Pendieh, ville aux confins du territoire afghano-russe contesté, entre le corps russe du général Komaroff et un corps de 7 à 8 mille afghans. Ce dernier, qui paraît avoir fourni le prétexte de l'engagement, a été complètement battu, et après cette exécution les Russes ont repris leurs anciennes positions.

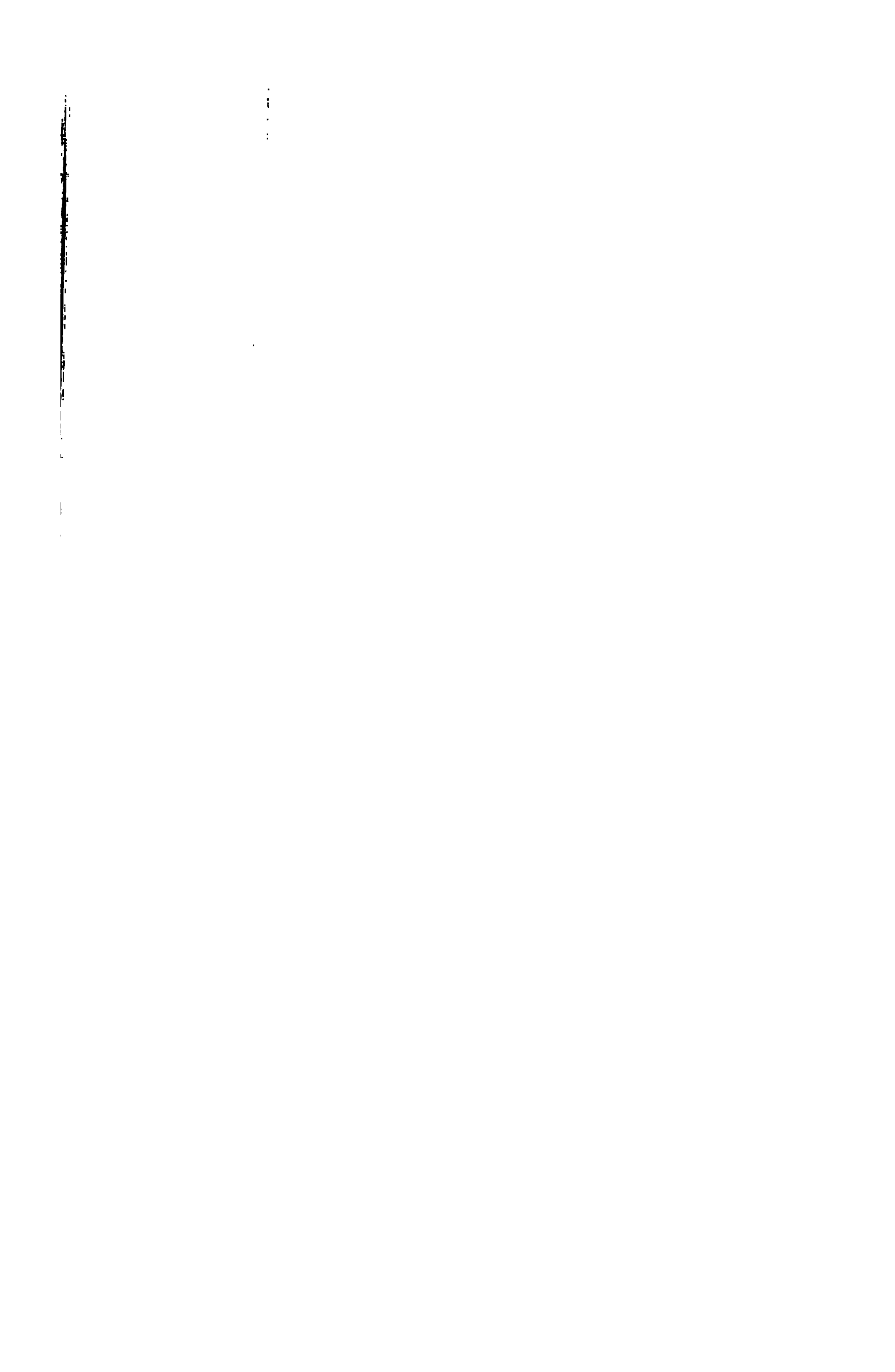
Cet incident, qui ne devrait pas avoir pour conséquence d'entraver les travaux pacifiques de la commission mixte de délimitation, a causé une grande émotion dans les Indes, par le fait de sa coïncidence avec la solennité de Rawul-Pindi, et une alarme plus vive encore à Londres où l'on croit déjà l'Afghanistan envahi et les Indes menacées par l'invasion russe annoncée depuis si longtemps. De grands préparatifs sont faits en Angleterre et dans les colonies pour affronter enfin la guerre continentale contre la Russie. De son côté l'empire moscovite ne reste pas en arrière et se prépare aussi à cette lutte suprême.

chable

A

B

B



Annexe II.

I à IV.

Système obturation	Nombre de mouvements pour la répétition	OBSERVATIONS
ulation.	2	Cartouches plus courtes que la longueur normale.
dre.	»	Ordonnance suisse de 1869.
à bascule.	»	
dre.	»	Infanterie de marine française, 1878.
	»	
	»	
	»	
ulation.	»	
dre.	»	Calibre 13.2mm et cartouche plus courte.
-garde.	»	
ulation.	»	
-garde.	»	
dre.	»	
	»	
	»	
	»	
	»	
	»	
	»	
	»	

E

35

ie.

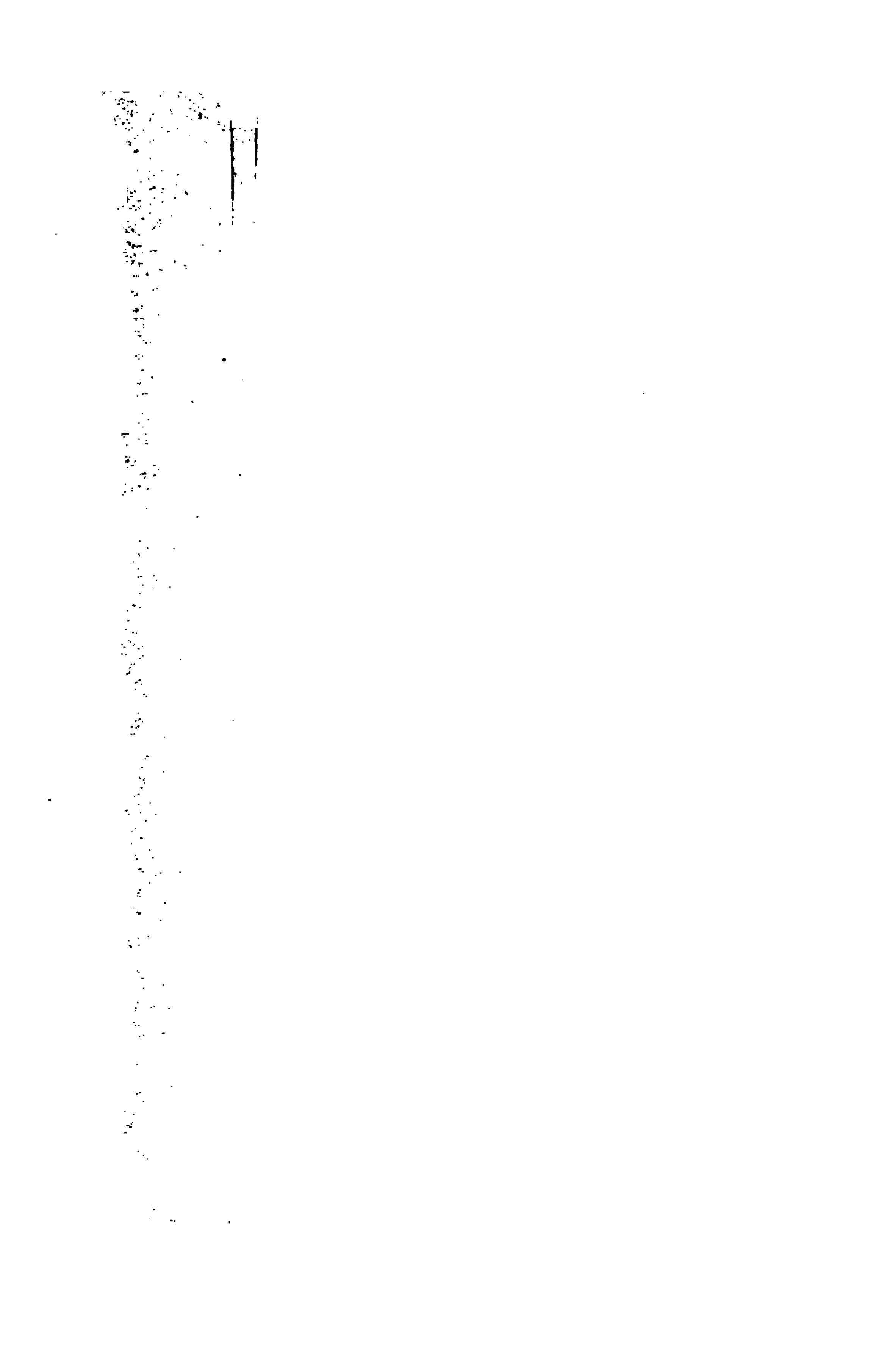
le
ies
les
la
ins
m-
en
les
par
ar-

on-
le
le-
ont
me
iu-
iée
r à

ipe
le
de
de

les

,20
ins
ace



REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXe Année. | N° 5. | 15 Mai 1885

La nouvelle instruction allemande sur le tir de l'infanterie.

Du 11 septembre 1884.

On se souvient que peu après la guerre franco-allemande, le capitaine bavarois Mieg avait mis au jour de nouvelles théories sur l'emploi des armes à feu portatives pour le tir aux grandes distances et sur l'influence qu'exerce la forme du terrain sur la longueur de l'espace dangereux, par le fait de son plus ou moins de parallélisme avec la trajectoire. Ces théories, fortement combattues au début par d'éminents écrivains de tous pays, n'en firent pas moins leur chemin, jusqu'à ce que, renforcées par les faits de la guerre russo-turque de 1877-78, elles finirent par être étudiées à fond et mises en pratique dans toutes les armées.

L'Allemagne qui avait pris l'initiative du mouvement en fondant l'école de tir de Spandau éprouva dans la même année le besoin de remanier son instruction sur le tir; ce nouveau règlement est daté du 15 novembre 1877. Depuis lors les études n'ont cessé d'être poussées avec persévérance, et il s'est fait en même temps de tels progrès dans la construction des armes et des munitions, ainsi que dans leur emploi, que l'on s'est vu forcé l'année dernière de retoucher cette instruction de 1877, afin de la tenir à la hauteur des exigences de la tactique actuelle.

Ces modifications n'ont pas porté sur les questions de principe relatives à la théorie pure du tir et à la manière d'instruire le soldat, mais sur le matériel des tirs d'école et la *paperasserie* de ces derniers et surtout sur la tactique ou conduite des feux de guerre.

Quant au matériel nous remarquons que les modèles de cibles ont tous été changés et tous *diminués* de surface.

La cible à bande et la cible d'école ont été réduites de 1,80/1,20 à 1,20^2, la cible de section de 2,40/1,80 à 2/1.70, les mannequins découpés de 1,80/40 à 1,70/40. Soit une diminution de surface de 0^{m}72 cm^2 pour les 2 premières.
de 0^{m}92 » » la 3me.
de 0^{m}40 » » la 4me.

Il a été ajouté en outre deux exercices aux trente-huit existants et une théorie et instruction pour le tir au revolver. Nous ne voulons pas entrer ici dans le détail du règlement, ni le comparer au nôtre; nous nous bornerons à traduire *in extenso* le chapitre relatif à la conduite des feux de guerre, estimant que c'est dans l'observation de ces règles bien plus que dans l'adresse du soldat que réside l'efficacité du tir de combat.

Nous devons rappeler au lecteur que ces règles sont basées sur l'emploi du fusil Mauser, modèle 1871, et nous traduisons presque littéralement.

Conduite du feu.

Pendant le combat et tant qu'il est possible de diriger le feu, le rendement de l'arme doit résider dans la main des chefs. Une conduite judicieuse du tir est la garantie essentielle du résultat. Les conditions nécessaires à remplir sont : la tranquillité, le jugement tactique, l'habileté dans l'estimation des distances, une bonne observation des coups, une juste appréciation du terrain, enfin la connaissance de ce que peut donner l'arme au point de vue balistique.

En ce qui concerne la conduite générale du feu, il faut surtout s'attacher à le concentrer sur les points importants, et à obtenir un résultat dans un temps très-court.

Cette conduite doit s'en tenir aux règles suivantes :

a) *Choix de l'emplacement pour le déploiement des troupes.*

Le choix de la position doit avoir lieu d'abord au point de vue tactique. L'emploi de la plus grande puissance du feu n'est possible que sur un champ de tir libre. Il est avantageux en outre, et pour cette même raison, que la position soit choisie de telle sorte que le terrain au but soit parallèle à la trajectoire de la hausse correspondant à la distance ou qu'il descende en arrière du but. S'il monte c'est un désavantage.

b) *Appréciation juste de la force des troupes à employer pour le feu et déploiement rationnel de celles-ci.*

En outre de l'espace nécessaire au déploiement que présente la position, la force des troupes à employer dépend du but du combat, de la quantité de cartouches à consommer pour obtenir le résultat cherché et de cette consommation dans un temps donné.

Le tir à des distances supérieures à 800 m. demande, pour ob-

tenir un effet convenable, une forte dépense de munitions et si cet effet doit être obtenu dans un court espace de temps, un déploiement de forces relativement considérable. Ce tir, indépendamment de conditions qui seraient exceptionnellement favorables à un bon rendement, ne doit avoir lieu, dans la règle, que sur l'ordre du chef de bataillon ou d'officiers supérieurs et seulement dans les limites prescrites dans les avant-derniers et derniers alinéas du paragraphe suivant (c).

La conduite du tir sera facilitée si l'on désigne, lors du déploiement, un certain secteur à chaque peloton, si ces pelotons sont bien tenus en main et si on laisse entre chaque peloton des intervalles franchement déterminés.

c) *Choix du bon moment pour ouvrir le feu.*

Avant de commencer le feu, le directeur devra bien se demander si la dépense de cartouches sera en rapport avec le résultat à obtenir, la situation du combat et l'approvisionnement de la troupe.

Une bonne infanterie doit pouvoir rester sous le feu de l'ennemi sans riposter par un seul coup.

Si d'un autre côté on a pris la résolution de tenir un point sous son feu, les munitions nécessaires à la réalisation du but du combat doivent être toutes dépensées, car l'expérience enseigne qu'un tir sans résultat amoindrit l'élément moral de la troupe et augmente celui de l'adversaire. On peut tirer sur des buts élevés jusqu'à 800 m. avec de bons résultats. Contre des buts bas, il faut une forte dépense de munitions pour obtenir un bon effet au-delà de 400 m. Au-delà de 800 m., on ne peut tirer que sur des buts qui en raison de leur hauteur, largeur et profondeur, présentent une surface de réception suffisante pour que l'effet soit bon. Les buts de cette sorte qui, jusqu'à 1200 m., présentent de bonnes chances pour l'efficacité du tir, sont des batteries, des colonnes de troupes formées en profondeur à petits intervalles, etc.

d) *Choix du but.*

La signification tactique de l'objectif décide du choix de celui-ci : en conséquence on choisira celui qui par le fait de sa hauteur, profondeur ou densité, ou de la forme du terrain sur lequel il se trouve présentera le plus de chance de vulnérabilité. Un changement de buts trop fréquent mène à la dispersion du tir; il faut

éviter cela. La désignation juste du but et le pointage sur celui-ci sont une des tâches les plus difficiles de la conduite du feu.

e) *Estimation de la distance et emploi de la hausse correspondante.*

Si le temps et les circonstances le permettent, les distances seront mesurées au pas en avant de la position et marquées par des signes distincts. On peut de plus les demander à l'artillerie ou à l'infanterie qui sera à proximité, les fixer d'après de bonnes cartes ou par l'emploi d'instruments *ad hoc*. Dans ce dernier cas il sera bon que l'estimation repose sur la moyenne de plusieurs observations. Le réglage par l'observation des coups n'est praticable que si le terrain y est favorable; on y arrive par des salves dirigées sur un même point. On choisira exprès, dans ce cas, une hausse moïndre afin de pouvoir observer les coups devant le but.

f) *Détermination de la hausse ou des hausses nécessaires.*

Le choix de la hausse sera dicté par l'inclinaison du terrain sur lequel se trouve le but par rapport à la ligne de mire, par la dimension de la surface à couvrir dans le sens de la profondeur proportionnellement au degré de précision avec lequel on aura pu déterminer la distance du but ou de la surface sur laquelle il se trouve ou se meut.

On n'emploiera pas deux hausses avec des subdivisions plus faibles qu'une section, ni trois avec moins d'une compagnie. On répartira de préférence deux hausses sur les sections et trois sur les pelotons de la compagnie. (La compagnie allemande a trois pelotons à deux sections chacun, le troisième fournit les tirailleurs.)

g) *Désignation du genre de feu.*

Le directeur a le choix entre les salves, le feu individuel ou de tirailleurs et le feu de vitesse. C'est au moyen des salves de ligne comme d'essaim que l'on tient le mieux la troupe en mains et qu'on est le plus facilement maître du feu; elles facilitent l'observation des coups et par là le choix de la hausse. Leur emploi se recommande de ce chef pour le commencement du combat et offre l'avantage que la subdivision qui tire est moins en butte à un tir efficace de l'ennemi. Le feu d'une ligne de tirailleurs sera dans la

règle un feu individuel parce que c'est celui qui, avec un pointage tranquille et bon, offre le plus de chance d'efficacité.

Il est nécessaire, aussi bien pour le maintien d'une sévère discipline que pour éviter un inutile gaspillage de munitions et pour laisser se dissoudre la fumée, de ménager des pauses dans le tir. Dans ce but on dira chaque fois combien de cartouches il faut tirer. Si par le fait du tir efficace de l'adversaire, ce moyen ne suffisait pas, les chefs de compagnie et de pelotons se serviraient d'un sifflet perçant pour attirer sur eux l'attention de leurs hommes. Comme cependant ce signal ne sera pas toujours entendu de tout le peloton, les chefs de groupes devront aussi en être munis, mais ils ne devront s'en servir que dans le cas ci-dessus.

La troupe doit être habituée à cesser immédiatement le feu sur un coup de sifflet ainsi qu'à se transmettre dans certains cas le commandement « cessez. »

La plus ou moins grande intensité du feu dépendra ordinairement du temps dans lequel un but pourra être détruit ou tout au moins fortement éprouvé, de la distance et de la nature de ce but. On emploiera par exemple, déjà à 800 m., un feu vif contre de l'artillerie, tandis que contre un but bas le tir devra plutôt être lent de 800 à 400 mètres.

Le pointage sera souvent rendu difficile par la fumée qui restera devant le front; la précision en sera donc rendue minime. On sera obligé, dans ce cas, d'avoir recours aux salves, mais seulement si elles peuvent avoir lieu d'une manière correcte. Le feu de vitesse engendre de l'agitation dans la troupe et la fumée rend au bout de peu de temps le pointage impossible. Comme ici la conduite et la discipline sont difficiles à maintenir, on ne l'emploiera qu'exceptionnellement et avec restriction.

h) *Observation de l'efficacité du feu.*

Il est nécessaire de faire des observations suivies à l'aide de bonnes jumelles afin de reconnaître par les ricochets ou les pertes infligées à l'ennemi si la hauteur et le but ont été bien choisis et quelles corrections il serait bon de faire pour augmenter l'efficacité du feu.

Si le feu a été ouvert avec plusieurs hausses, le directeur s'efforcera d'arriver à pouvoir en réduire le nombre.

Si l'observation permet de fixer la hausse juste, il faut de suite continuer le tir avec cette seule hausse.

Si l'on reconnaît par le tir avec trois hausses que l'une est dé-

cidément trop courte ou trop longue, on continuera avec deux seulement. L'effet utile du tir sera augmenté, surtout si les distances sont repérées, en ne se liant pas absolument à ces distances, mais en laissant prendre à l'ennemi des positions intermédiaires, par exemple 425 ou 480 m. (au lieu de 400, 450, 500).

Le directeur aura une tâche plus facile s'il choisit pour lui une position qui lui permette de tenir compte de la direction du vent.

Si l'observation directe est gênée par la fumée, il sera bon de placer de côté des observateurs, où cela sera possible, dans des fossés, etc., qui rendront compte à la subdivision qui tire par des signes convenus, appels, ordonnances, etc.

Conclusions.

Il arrivera dans le combat des moments où la conduite du feu ne sera plus possible pour les chefs de compagnies et de pelotons. Ce sera donc la tâche des sous-officiers et de quelques soldats intelligents et énergiques de faire sentir leur influence à leurs groupes, soit à la portion de troupe qui se trouve près d'eux, pour la faire avancer plus loin d'une manière rationnelle. Cette manière de procéder sera souvent aussi rendue impossible sous un feu intense de l'adversaire aux distances rapprochées, et le résultat ne dépendra plus alors que de ce que les hommes sauront faire d'eux-mêmes. De là la nécessité d'éduquer et de former le soldat de manière qu'il soit capable d'agir de sa propre initiative et d'employer son arme sans recommandation spéciale dans chaque cas qui pourra se présenter.

On voit par cet exposé que les règles à suivre pour diriger le tir des troupes allemandes ne diffère pas sensiblement des nôtres; notre règlement de tir du 8 février 1881 quoique très bien fait et fort complet, présente cependant une lacune qui est justement le chapitre de la conduite du feu. Il existe bien un chapitre traitant des divers genres de tirs de combat, mais pas assez de la *conduite* elle-même. C'est la raison qui nous a engagé à porter à la connaissance de nos camarades cette partie si importante du règlement allemand.

Ch. Bastard, 1er lieut. Bon 13.

Du cheval de guerre et de la remonte des diverses cavaleries européennes[1].

Ce sont les peuples guerriers qui se sont occupés les premiers du cheval pour le rendre propre au service de la guerre. Les antiques monuments des peuples orientaux nous le présentent attelé au char du combattant; celui-ci, monté sur un char léger, brandit le javelot, lance des flèches, et un conducteur, placé derrière, dirige les rênes. Cette coutume se perpétua bien des siècles. Est-il question de combats, d'invasions d'armées dans les livres hébreux ? Il n'y est, au commencement du moins, pas dit un seul mot de cavaliers; mais les chars armés de faulx y portent l'épouvante dans les rangs des vaincus; l'emploi en est étendu jusque dans la montueuse Palestine.

Les Proto-Grecs, qui ont reçu de la Phénicie et de l'Egypte l'écriture avec plusieurs de leurs usages, en ont également tiré le cheval; mais ils l'ont reçu attelé à des chars de combat. Homère nous représente les guerriers emportés par des roues d'où jaillit l'éclair, se précipitant au cœur de la mêlée; les palmes olympiques sont d'abord réservées exclusivement aux courses de chars.

L'usage de monter le cheval est scythique; lorsqu'une de ces hordes montées apparut pour la première fois et assez tard chez les Grecs par la Thrace, elle y causa un effroi pareil à celui qu'excitait au Mexique la petite cavalerie de Cortez. On crut que les chevaux étaient une moitié inférieure des Scythes mêmes dont on fit les centaures combattant les Lapithes.

Dès lors l'usage des chars disparaît et celui de la cavalerie le remplace; on trouve qu'il est plus simple de s'identifier pour ainsi dire avec le cheval, de se cramponner sur son corps même et de le façonner à la bride. Ce fut une grande révolution dans la façon de faire la guerre.

Le simple examen du Traité de cavalerie de Xénophon prouve abondamment l'utilité du cheval de guerre et les nombreux soins dont il était l'objet déjà alors. Les premiers Romains n'avaient que très peu de cavalerie; son effectif n'arrivait pas au dixième de celui des gens de pied. Tout alla bien tant qu'ils n'eurent à combattre que les peuplades d'Italie; mais dans la lutte contre Carthage, Rome put se convaincre de la nécessité d'une bonne

[1] Conférence à la Société des officiers neuchâtelois, section de la Chaux-de-Fonds, par M. le capitaine Gillard, vétérinaire d'état-major, d'après le *Jura neuchâtelois*.

cavalerie et ce n'est qu'en achetant à grands frais ses cavaliers auxiliaires composés d'étrangers entre lesquels se mêlaient quelques Romains, qu'elle put agrandir ses conquêtes, porter la guerre en Afrique et détruire les Carthaginois.

Cette cavalerie auxiliaire était presque exclusivement recrutée dans les Gaules.

La France d'aujourd'hui a été depuis la plus haute antiquité, par sa situation topographique et par les mœurs de ses habitants, un centre de production remarquable. Strabon, le géographe grec, cite les Gaulois comme d'excellents cavaliers, et Pline rapporte que pendant la paix les guerriers gaulois vivaient dans leurs terres pêle-mêle avec leurs chevaux, leurs cavales et leurs poulains, uniquement occupés et attentifs à multiplier de tels animaux.

Pictet de Genève, dans ses origines indo-européennes, a clairement établi que les Gaëls (ancien peuple d'Irlande et de l'Ecosse) et les Kymris (peuple d'origine scythique), qui émigrèrent de la Bactriane (pays de l'Asie ancienne) et allèrent, les uns vers le XVIme siècle et les autres vers le VIme siècle avant J.-C., s'établir dans les Gaules et fonder la nation gauloise, amenèrent avec eux le cheval que déjà depuis longtemps ils possédaient à l'état domestique. Ils y trouvaient aussi de nombreux chevaux sauvages qu'ils pouvaient domestiquer avec assez de facilité.

Alors aussi les Gaulois étaient déjà en pleine possession d'un art que les Romains devaient encore ignorer bien des siècles, je veux parler de la ferrure à clous.

Les fers à cheval, ces modestes objets d'antiquité nous révèlent encore un fait très intéressant, c'est que leur petitesse indique une race chevaline plus petite et moins lourde, ce qui du reste est confirmé par l'examen des squelettes et des dents, trouvés en même temps que ces fers. Ainsi donc, c'est sur ces petits chevaux celtiques, probablement analogues aux chevaux tartares modernes, et grâce à la ferrure de nos ancêtres (car nous avons, je crois du sang gaulois dans les veines) ont parcouru en vainqueurs presque toute l'Europe et une partie de l'Asie.

Deux mille ans après, leurs descendants viennent à peu près dans les mêmes lieux renouveler les mêmes prodiges; mais alors on les trouve mieux équipés et mieux disciplinés.

Pausanias parlant des anciens Gaulois qui avaient pénétré jusqu'à Delphes dit : « Chacun de leurs cavaliers avait avec lui deux écuyers aussi à cheval ; lorsque la cavalerie avait engagé le com-

bat ces écuyers se tenaient derrière le corps d'armée, soit pour remplacer les cavaliers tués, soit pour donner leur cheval à leur compagnon s'il perdait le sien, soit pour remplacer celui-ci dans le cas où il était blessé, tandis que l'autre l'emportait hors de la mêlée. Les armées traînaient après elles une multitude de chariots, même dans les expéditions les moins importantes.

Les Gaulois alors étaient armés de longues épées en fer à deux tranchants et sans pointe, de lances à fers longs, de javelots, d'arcs, de frondes; ils portaient casques et cuirasses ; la cote de maille est de leur invention.

La cavalerie gauloise avait tant de réputation qu'elle avait été fort recherchée par toutes les nations.

C'est aux troupes Gallo-Kymriques qu'Annibal dut la victoire à Cannes et à Trasimène.

Sous César contre Arioviste, la cavalerie romaine était composée presque en totalité d'auxiliaires gaulois. Lorsque la conquête des Gaules fut décidée sachant que l'ennemi tire sa principale force de la cavalerie, César mande un corps de 25,000 cavaliers germains qu'il achève d'équiper avec les montures mêmes de ses officiers.

Quant à l'armée gauloise sa force consistait surtout en cavalerie; les hommes de pied, malgré les efforts de Vercingétorix, ne composaient qu'une masse indisciplinée; car l'organisation militaire reflète toujours l'état de la société et là où il n'y a pas de peuple, il n'y a pas d'infanterie. En Gaule, comme le dit César, deux classes dominaient : les prêtres et les chevaliers.

Lorsque avec les débris de son armée, Vercingétorix tenta un suprême et dernier effort pour l'indépendance de sa patrie, il avait jugé suffisante l'infanterie qui avait combattu à Gergovie et qui comptait 80,000 hommes ; mais il avait convoqué la cavalerie entière des Gaules 15,000 cavaliers, nombre bien réduit qui attestait les pertes énormes de la Gaule; les Cimbres seuls en avaient autant à la bataille contre Marius.

César partagea sa cavalerie en trois corps et la lança contre les assaillants. La cavalerie romaine (c'est-à-dire numide et espagnole, car il y avait bien peu de Romains) eût été absolument hors d'état de soutenir le choc; mais Vercingétorix ignorait que César avait reçu de Germanie un renfort considérable de ces cavaliers et de ces fantassins légers qui combattaient ensemble. Malgré la valeur forcenée de ces sauvages auxiliaires et leur étrange tactique, les escadrons de César eussent été rompus et

accablés, si les masses compactes des légions ne se fussent sans cesse portées à leur secours.

Vercingétorix, navré de cette déroute, fit rentrer ses troupes dans son triple camp, puis se dirigea sur Alésia.

Aussi longtemps que la Gaule était demeurée indépendante, le goût du cheval et les habitudes équestres y étaient fort répandus; elle posssédait déjà plusieurs races de chevaux : les uns traînaient les nombreux chariots de toutes espèces qui suivaient les armées, les autres servaient aux cavaliers et d'autres encore étaient employés à la culture de la terre. Mais, après la guerre, les petites propriétés disparurent et, après la conquête on ne trouve bientôt plus que quelques centaines de familles privilégiées, affiliées au Sénat de Rome et dont le patrimoine couvrait des provinces entières. Ces familles seules alors s'occupèrent réellement du cheval. Aussi voyons-nous la cavalerie s'effacer tellement qu'on n'en trouve plus de traces lors de l'invasion des barbares.

Les Francs, lors de leur établissement dans les Gaules, n'avaient aucune espèce de cavalerie; à peine si celle-ci figurait dans l'escorte des chefs. Tacite rapporte, en effet, qu'à l'exception des Suèves, la plupart des autres peuplades germaines et surtout les Francs étaient exclusivement fantassins; il ne cite que les Teuctères comme excellents cavaliers et chez lesquels l'équitation était l'amusement de l'enfance, la passion de la jeunesse et l'occupation même des vieillards.

Dans l'armée gallo-franco-romaine qui battit Attila dans les champs catalauniques, les Francs et les Romains formaient l'infanterie et les Visigoths la cavalerie. Ce sont les charges furieuses de cette cavalerie qui décidérent du sort de la journée.

Jusqu'à Charles-Martel on ne trouve aucune trace de cavalerie dans les armées franques; nous voyons pendant toute la première race, les Francs se battre à pied. Les chefs de tribus seuls étaient montés et quand ils voyageaient c'était en basternes (espèce de chariot), traînées par des bœufs.

Mais sous les derniers rois de la race mérovingienne, le goût du cheval reparaît.

Les Francs avaient fini par aimer la fixité et la vie fastueuse; les vainqueurs avaient adopté les mœurs et les coutumes des vaincus et les légendes celtiques étaient trop pleines des hauts faits des « colliers d'or », des chevaliers gaulois, pour que les valeureux guerriers francs ne cherchassent pas à les imiter. Or, pour marcher sur les traces des chevaliers de la Table-Ronde, il

fallait d'abord des chevaux et déjà sous Pépin-le-Bref, nous les voyons se les procurer par la conquête.

Pendant les Ve et VIe siècles, on trouve çà et là les preuves de l'existence de grands haras, qu'entretenaient les principaux possesseurs du sol, Romains et Gaulois. Les Francs eux-mêmes ne tardèrent pas à entrer dans la même voie, car dès le milieu du VIIIe siècle, nous voyons que la cavalerie commence à prendre un ascendant décidé sur les gens de pied.

Les guerres avec les Maures, commencées sous Charles-Martel et se continuant ensuite pendant longtemps encore, mirent en évidence l'utilité du cheval de guerre. Charles-Martel put les vaincre à Poitiers, grâce à la solidité de son infanterie, mais s'il eût eu une cavalerie mobile, sa victoire eût été complète et, les débris de l'armée musulmane ne lui eussent pas échappé avec leurs armes et leurs chevaux.

Charlemagne s'attacha à organiser une cavalerie formidable; celle-ci comptait pour moitié dans ses armées. Il possédait de grands haras parqués dont il visitait avec soin tous les produits. On lit dans les capitulaires : « Les intendants du domaine sont tenus d'amener au palais où Charlemagne se trouvera le jour de la Saint-Martin d'hiver, tous les poulains de quelque âge qu'ils soient, afin que l'empereur, après avoir entendu la messe, les passe en revue. »

Sous les descendants de Charlemagne, l'équitation militaire devint une passion chez tous les grands du royaume et les petits-fils du grand empereur n'étaient pas les derniers à s'y distinguer. L'équitation fut pour l'aristocratie guerrière une branche essentielle de l'éducation.

Le commencement de la féodalité fut aussi pour le cheval de France le commencement de l'âge d'or. Le cheval fut alors l'élément nécessaire, indispensable de la guerre ; il fallut à tout prix se le procurer, le multiplier et l'améliorer, c'est-à-dire le reproduire apte à sa destination nouvelle.

A cette époque nous ne trouvons plus une race unique, comme chez les Francs, ou bien le cheval du cavalier et celui du chariot, comme chez les Gaulois : les besoins se multiplient, les exigences varient et nous voyons plusieurs races chevalines remplir des services fort différents. Les chevaux de guerre des premiers temps de la civilisation, ceux que montaient les Gaulois et les Francs, étaient déjà grands et vigoureux ; mais à cette époque où le cavalier, grand et lourd par lui-même, devra encore sur-

charger son cheval d'une pesante armure, on cherchera à le produire dans des proportions beaucoup plus fortes encore, doué d'une énergie nouvelle et de beaucoup de force matérielle; il fallut alors le cheval à la forte charpente, à la musculature puissante; on fit le *destrier*.

Le destrier ou cheval de bataille était de haute taille, aux formes athlétiques; sa conformation énergique n'excluait ni le brillant dans les actions, ni une certaine promptitude dans les allures.

Généralement moins brillant et moins rapide, mais aussi fort et plus dur à la fatigue, le *palefroi* était le cheval de route; il servait autant par ménagement pour le destrier que par commodité pour le cavalier. Une éducation toute particulière l'amenait presque toujours à marcher une allure artificielle, l'amble, moins pénible pour les longues routes que le trot ordinaire sur des chevaux épais et volumineux, aux articulations courtes, aux réactions dures.

Svelte, légère, fine et distinguée était l'ardente *haquenée;* très docile, très souple, aux allures brillantes et douces, elle était la monture de la châtelaine; elle avait toutes les qualités du beau cheval de selle bien réussi et bien dressé; aussi était-elle à cette époque l'objet d'une production suivie et d'une culture vraiment perfectionnée. On l'entretenait à grands frais et avec un succès sans égal surtout dans le Limousin et la Navarre, tandis que les chevaux de guerre et de route provenaient principalement de la Neustrie, de la Bretagne et du Nord.

Le *roucin* ou *roussin* était le cheval de charge ou le cheval du manant; lui, était proposé au transport des bagages, il portait le bât; on l'employait à traîner la basterne, quelquefois à cultiver la terre.

A cette époque l'émulation chevaleresque, les grandes propriétés, les vastes prairies, favorisaient singulièrement le développement de ces races chevalines et assuraient au pays des ressources précieuses.

Les croisades contribuèrent énormément aussi au développement et à l'amélioration de toutes ces races.

Le nombre des haras existant était très considérable; non seulement les rois, les grands barons, les riches abbayes, possédaient des juments destinées à la reproduction et tenues dans des pâturages enclos et gardés; mais encore chaque manoir avait son haras, où l'on élevait des chevaux propres à différents services; chaque seigneur produisait et élevait pour lui; il savait ce qu'il

voulait produire et s'y appliquait avec soin et avec persévérance.

Les rois établirent des aides pour l'entretien des chevaux de guerre. Afin de donner aux gens de guerre stipendiés le moyen d'avoir des chevaux à des prix convenables, Philippe le Hardi prescrivit en 1279 à tous les chevaliers nobles, bourgeois et même ecclésiastiques possédant fortune suffisante, d'entretenir constamment, sous peine d'amende, au moins une jument poulinière; et à tous les comtes, ducs, barons et autres personnages qui ont « pastures suffisantes » d'avoir toujours sur leurs terres un étalon et quatre poulinières. En raison de leur utilité pour la remonte des gens de guerre, ces animaux constituaient une propriété privilégiée, non saisissable pour dettes, ni pour forfait de leur maître.

Une autre mesure encourageait encore singulièrement la bonne production du cheval de guerre, c'étaient les « monstres » ou revues des gentilshommes. La négligence à se présenter avec des chevaux bons et puissants entraînait la privation du fief.

La période pendant laquelle la production du cheval de guerre était fort en honneur en France surtout, embrasse les dix, onze, douze et treizième siècles. Il y avait alors une consommation formidable, des débouchés assurés.

Lorsque la poudre vint rendre inutiles les pesantes armures, le destrier et le palefroi durent être abandonnés. Les chevaux n'eurent plus besoin d'autant de force matérielle, dès lors on dut se remonter dans les contrées où l'on élevait des races plus légères que celles employées jusque là pour les usages de la guerre. Dès lors parut aussi dans l'armée le cheval d'artillerie.

L'abandon du cheval est surtout très sensible après François I[er], pendant les guerres de religion et quand la noblesse quitte ses manoirs pour la cour, où elle est attirée par Henri IV et la politique de Richelieu. La dégénérescence marche à grands pas. Le cheval en voie de transformation (on le voulait plus léger et plus brillant) se trouve tout à coup abandonné à des fermiers sans connaissances ou à des petits cultivateurs sans avances pécuniaires.

Mais sous Louis XIV l'industrie chevaline reprit une nouvelle vie; une cour fastueuse, une maison militaire nombreuse, des fêtes continuelles, des carrousels brillants, des chasses splendides, tout contribua à remettre le cheval en honneur. Ce fut pour le pouvoir royal une nécessité d'encourager directement la production. Il ne devait pas laisser périr un des plus puissants éléments

des étalons entretenus et approuvés, était insuffisant. En 1859 pour remédier à un tel état de choses, le gouvernement forma une commission hippique, composée de 26 membres ; les opinions y furent divisées; deux rapports, l'un de la majorité, composé de 14 membres, et l'autre de la minorité, 12 membres, furent faits. Le premier se prononça pour le maintien du monopole administratif, et celui de la minorité, pour la destruction du monopole en le remplaçant par le principe de l'émancipation de l'industrie privée, c'est-à-dire pour que les étalons de l'Etat fussent vendus à cette industrie.

A la suite de ces rapports il fut rendu, le 19 décembre 1860, un décret qui réorganisa les haras et en confia la direction au général Fleury. L'empereur donna à ce dernier, comme programme à suivre, un système à la fois protecteur et libéral, qui fut une garantie sérieuse pour l'industrie privée et qui la prépara graduellement à se suffire à elle-même.

En consultant la statistique dressée en 1866, on voit que la France possédait environ 3,000,000 de chevaux; 1,300,000 juments ; 1,350,000 chevaux et 350,000 poulains ou pouliches au-dessous de 3 ans. Les sujets de choix étaient alors en grande minorité ; on ne trouvait que relativement peu de sujets propres à l'armée ou pouvant être acheté par le luxe.

Constatons en effet que le chiffre de l'importation annuelle du cheval de luxe en France était d'environ 20,000 têtes et cette importation annuelle suppose un effectif d'environ 200,000 chevaux étrangers. L'exposé de la situation de l'empire, présenté au Sénat et au Corps législatif pour 1869, constate à l'article *Haras*, un effectif de 1,100 étalons dans les dépôts de l'Etat et 807 approuvés, entre les mains de l'industrie privée.

Quant aux besoins des remontes de l'armée, jamais on n'a pu les satisfaire même en temps de paix,

Voici d'ailleurs comment s'exprime à ce sujet le lieutenant-colonel Bosnie dans un ouvrage publié sous le titre de *Campagne de* 1870 :

« Au commencement de la campagne, non seulement nous n'avions pas de réserve de chevaux, mais une partie de notre effectif se composait de poulains de 4 ans. Aussi ce fut à grand peine qu'on parvint à compléter par régiment 4 escadrons à 102 chevaux, qui tombèrent, après quelques jours de fatigues, au-dessous de ce chiffre minimum, nécessaire pour répondre aux exigences du service.

Le ministre de la guerre disait à la tribune, lors de la discussion du budget des haras pour 1873, qu'au moment de la dernière guerre on avait acheté 120,000 chevaux, dont la moitié environ venait de l'étranger.

La même année, le général de Cissey déclarait en outre que la question des chevaux préoccupait énormément l'administration de la guerre. « Si nous avions été dans les conditions normales disait-il, je n'aurais certainement pas consenti à la réduction de 1,000 chevaux d'effectif (on avait porté dans le budget 11,546 chevaux de remonte à acheter), mais nous ne trouverions pas à les acheter en France l'année prochaine ni l'année suivante, c'est pour cela que j'ai consenti à cette réduction d'effectif. » Et un peu plus loin il ajoute : « Nous avons en France une assez grande quantité de chevaux, mais c'est la qualité qui leur fait défaut, que voulez-vous que l'armée fasse de chevaux lourds, qui n'ont point de sang, qui n'ont point d'âme? Que voulez-vous que la France en fasse en temps de guerre ? Il nous faut des chevaux comme les chevaux de dragons ; c'est le type du cheval français, il trotte, il est vigoureux, il porte un cavalier à de grandes distances et charge à fond ; il agit par sa masse en même temps que par sa vitesse. De plus c'est le vrai cheval d'artillerie. C'est en même temps le cheval de luxe, car nous n'avons plus aujourd'hui de ces grands carrosses d'autrefois qui demandent des colosses pour les traîner, Toutes les personnes qui ont besoin de se servir de voitures ont des chevaux avec lesquels on attelle et avec lesquels aussi l'on chasse.

» Voilà pourquoi il faut que l'Etat ait des étalons en quantité suffisante pour produire ces chevaux, de manière à alimenter nos remontes pour la guerre et la paix. Or dans les Etats voisins, on est plus riche en étalons ; en Prusse notamment on en compte 4000. En Autriche, en Hongrie, il y en a plus de 3500 et en Russie c'est par dixaine de milliers qu'on les compte. Cela étant, la France ne peut rester dans des conditions d'infériorité par rapport aux autres pays pour ce qui concerne le cheval d'armes. » Voilà comment parlait le ministre de la guerre de Cissey en 1872.

Dans tous les cas, il est constaté maitenant que la population chevaline augmente sensiblement tous les ans en France. Quatre ou cinq départements seulement n'offrent aucune ressource à la cavalerie ; dans tous les autres, tandis que l'intérêt particulier entretient la conservation de l'espèce, l'action des haras en amène

l'augmentation et l'amélioration, lentes à la vérité mais réelles et promettant pour l'avenir.

On sait aujourd'hui que l'amélioration de l'espèce chevaline en France ne peut pas s'obtenir au moyen du pur-sang anglais seul, mais qu'il faut, pour les races du midi, l'introduction du pur-sang arabe et pour certaines races que l'on veut conserver pures, on doit recourir à la sélection.

Cette digression faite nous venons maintenant au recrutement actuel des chevaux de guerre.

Nous l'avons déjà dit, jusqu'au règne de Louis XIII la haute noblesse avait des haras nombreux, et la France était riche en chevaux de toutes espèces : les seigneurs se remontaient eux et leurs compagnies dans leurs propres domaines. Mais quand les grandes existences féodales, si favorables à l'élève du cheval de guerre, furent détruites, du jour où les compagnies d'ordonnances remplacèrent la gendarmerie feudataire, ce fut une nécessité pour le pouvoir royal de remonter lui-même sa cavalerie ; alors les corps de troupes à cheval étaient remontés au moyen de fournitures générales par des marchands qui tiraient presque tous les chevaux de l'étranger.

Sous Louis XIV tous les chevaux de l'armée française arrivaient d'Allemagne.

(A suivre.)

Le général Gordon.

Tous les journaux de Londres viennent de publier sous forme d'annonce, selon l'usage anglais, la lettre de décès du « major général Charles-Georges Gordon, compagnon du Bain, domicilié 5, Rockstone-place, Southampton, tué à Khartoum (Haute Egypte), le 26 janvier dernier. »

Cette publication tardive semble indiquer que jusqu'à ce jour la famille du héros avait encore conservé une lueur d'espoir. Son testament a été enregistré récemment à Somerset-House, par les soins d'un de ses quatre frères, sir Henry-William Gordon. Il laisse l'usufruit de sa modeste fortune, cinquante-sept mille francs environ, à sa sœur non mariée, miss Mary Gordon, et la nue propriété à ses nièces et neveux.

L'héroïque soldat dont la balle ou la sagaie d'un nègre a ainsi terminé l'existence quasi-romantique, était né à Woolwich le 23

janvier 1833. En 1852 il entra dans la carrière militaire avec le grade de sous-lieutenant du génie.

Deux années plus tard il fut promu au grade de premier lieutenant et, au milieu de janvier 1855, il arriva à Balaclava avec le corps expéditionnaire franco-anglais en Crimée.

Gordon resta en Crimée jusqu'au milieu d'avril 1856, prit une part active à l'assaut de Sébastopol où il fut blessé dans les tranchées. A la fin de la campagne il fut décoré par le gouvernement français de la croix de la légion d'honneur. Après la conclusion de la paix, Gordon fut nommé commissaire anglais pour procéder à la délimitation des nouvelles frontières russo-turques d'abord en Bessarabie et plus tard en Asie-Mineure.

Quelques années après, Gordon prit part à l'expédition anglo-française en Chine, toujours dans la qualité d'officier du génie; mais plus tard, lorsque les troupes des puissances alliées, ayant accompli leur mission, furent rentrées dans leur patrie, la grande révolte des Taï-pings, qui ébranla le Céleste-Empire, donna à Gordon l'occasion de jouer un grand rôle dans ce pays, ce qui lui valut le surnom de Chinese Gordon (Gordon le Chinois).

Les rebelles avaient déjà pris et saccagé Nankin, Hangchon et Soochou quand Gordon fut investi du commandement en chef des troupes chinoises chargées de réprimer la rébellion et concentrées dans le voisinage de Shang-haï. Gordon, après s'être rendu compte de la situation, comprit que la clef de la position des rebelles était la ville de Shang-haï et qu'il fallait à tout prix les déloger de cette place, au lieu de défendre l'accès de Shang-haï.

Conformément à ce plan, il se dirigea, à la tête d'un corps de cinq mille hommes sur Tai-Tsien, prit d'assaut cette ville défendue par 10,000 rebelles, s'empara ensuite de Quintang, où il fut légèrement blessé, chassa les rebelles devant lui jusqu'à la ville de Soochou, qui finit par capituler; finalement, avec ses 5000 hommes, remporta sa dernière victoire en Chine, en s'emparant de la place de Chan-Chufu, qui contenait une garnison de 20,000 hommes.

La révolte réprimée, Gordon montra un grand désintéressement en refusant d'accepter aucune récompense du gouvernement chinois.

Rentré en 1863 au service du gouvernement anglais, il dirigea pendant quelque temps les travaux de défense de la Tamise à

Gravesend et plus tard il remplit les fonctions de vice-consul britannique dans le delta du Danube.

Il entreprit ensuite une expédition en Afrique pour le compte du Khédive qui le nomma en 1874, gouverneur général du Soudan et, en 1878, gouverneur de toute l'Afrique équatoriale.

On a de lui de fort intéressantes lettres, écrites à sa sœur, sur cette période fort pittoresque de sa brillante activité.

Durant son administration du Soudan, Gordon, abolit dans la plus grande partie de cette province, la traite des esclaves, régla les différends qui régnaient entre les nombreuses tribus du pays, réprima la révolte du Darfour, mit fin à la guerre avec l'Abyssinie et, par ses actes empreints d'une loyauté et d'une impartialité vraiment supérieures, réussit à gagner parmi les indigènes une grande popularité.

Cette popularité de Gordon, comme aussi la connaissance des lieux qu'il avait acquise durant les années de son séjour au Soudan, le désignèrent au choix du gouvernement anglais quand, vers la fin de l'année 1883, il fut décidé de pacifier le Soudan en retirant les garnisons qui occupaient divers points de la province.

Arrivé à Khartoum le 18 février 1884, le général Gordon n'abandonna plus cette ville jusqu'au jour de sa mort, et pendant onze mois il la défendit contre les attaques souvent réitérées des rebelles, qui l'assiégeaient depuis le milieu de mars de l'année passée.

Complétons ces notes biographiques par quelques extraits des lettres à sa sœur écrites du Soudan par l'illustre martyr en 1877. Comme on le verra, ces extraits ne manquent d'ailleurs pas d'intérêt d'actualité.

Merovi ou Méroë, 1er novembre 1877. — Arrivés ici ce matin sur nos chameaux, et partis 3 heures après par eau pour Dongola ; les Dongolavis qui habitent ces régions n'avaient pas vu un gouverneur depuis des siècles et ils avaient les mains pleines de plaintes. J'ai fait ce que j'ai pu pour les satisfaire.

J'ai eu le tort de ne pas porter, pendant notre marche à dos de chameau, un bandage autour de la poitrine : mon cœur ou mes poumons se sont déplacés et j'éprouve dans la poitrine la même sensation qu'on a avec un torticolis. En montant un chameau on devrait porter une ceinture autour de la taille, et une autre sous les aisselles, sans quoi toute la machine interne se détraque. Je dis sincèrement que, quoique j'aime mieux être ici que partout ailleurs, j'aimerais

mieux être mort que mener cette vie. J'ai averti mon secrétaire, à sa grande horreur, de m'enterrer quand je mourrai, et d'obliger les Arabes à jeter chacun une pierre sur ma tombe de façon que j'aie un beau monument.

Le 10 novembre, le colonel Gordon suspendit son voyage vers le Nord, en apprenant que Sennaar et Tazalie étaient menacés par Ras Arya (un des généraux du roi Johannès) et par une invasion d'Abyssins. Il retourna immédiatement vers Khartoum où il arriva le 22 novembre pour apprendre que ces nouvelles étaient fausses. Le 26 il partit pour Massouah par la route d'Abou-Haraz, Katarif et Kassala.

Kassala, 6 décembre. — Arrivé ici ce matin. J'ai reçu et rendu la visite de Chérif Seid Haçin, l'homme de Dieu dans ces pays (vous savez que je l'ai déjà rencontré et qu'il m'avait chassé du divan d'honneur). Cette fois je lui ai donné le divan... J'ai mis adroitement sous son coussin en le quittant une enveloppe contenant un billet de 20 livres (500 fr.) et j'ai laissé mon secrétaire avec lui afin que s'il avait besoin de quelque chose et se sentait un trop grand personnage pour me le confier, il le lui confiât. J'avais prévenu mon commis que l'homme de Dieu se dépêcherait de regarder l'enveloppe quand je serais parti, il n'y manqua pas et fut extrêmement satisfait de son contenu. Son second m'arrêta comme s'il voulait quelque chose ; et en effet il voulait que je devinsse musulman ! Je pense que les prophètes Elie et Elisée devaient être exactement comme cet homme (une sorte supérieure de derviche), sauf que celui-ci est habillé de soies splendides.

Avant-hier j'ai rencontré une caravanne allant à Galabat. Les hommes se précipitèrent sur moi immédiatement et l'un d'eux embrassa les pieds de mon chameau. On ne leur avait pas payé quelque 30 livres qui leur étaient dues pour les chameaux que nous montions. Je leur ordonnai de me suivre et je demandai au gouverneur pourquoi il ne les avait pas payés. Il n'avait pas d'argent. Je lui donnai 200 livres, ce qui n'empêcha pas que le lendemain les hommes me tombèrent de nouveau sur les épaules. Ils réclamaient 45 dollars qu'on ne leur avait pas payés. Je les leur donnai de ma bourse, ce qui fit si grande honte au Mudir auquel j'avais remis les 200 livres qu'il me rendit les 45 dollars. Ce genre de manifestation me donne beaucoup d'influence auprès des peuples ; car tout ce qu'on fait se sait et leur seul regret est que je sois chrétien. Ce qui n'empêche pas qu'ils me mépriseraient si j'abandonnais ma religion pour me faire musulman.

Le 11 décembre le colonel Gordon apprit qu'un cheikh qui ne reconnaissait ni Johannès ni le gouvernement égyptien avait fait une razzia sur le territoire égyptien. « Il est maintenant, écrit le colonel, sur la route que je devais prendre pour aller à Senheit. J'ai envoyé l'ordre à Oualad-el-Michaël de l'attaquer et je vais quitter la grande route. »

Senheit ou Keren, 15 décembre. — J'irai demain voir Oualad-el-Michaël à son camp, à six heures d'ici.

Camp de Oualad-el-Michaël, à Hellat, 16 décembre. — J'ai résolu, après bien des pourparlers avec les gens de Senheit, de me mettre entre les mains de Dieu et de venir ici. La route dans les montagnes est tout simplement terrible. Nous avons eu des difficultés inouïes. Le camp de Oualad-el-Michaël et de ses brigands est un immense plateau sur une gigantesque montagne. Il a plus de 7000 hommes ici tous armés de fusils. Ils étaient rangés en bataille pour me recevoir et son fils est venu à ma rencontre sur la route. Michaël était ou se prétendait malade ; une troupe de prêtres portant des images sacrées vint au devant de moi et je fus introduit par un jeune homme portant le titre de général en chef. Michaël me reçut sur sa couche prétendant avoir mal au genou : mais on me dit que c'est une plaisanterie. On me conduisit dans ma hutte et je dois dire que je pensai m'être jeté dans la gueule du lion. Il nous avait empilés dans un tout petit espace, entouré d'une palissade de 10 pieds de haut. Je fus vexé et en colère, car je voyais les figures de mes soldats (10 en tout) s'allonger sensiblement, et nous n'étions pas dans la position la plus agréable. J'appelai donc l'interprète et je lui dis que, si Michaël avait l'intention de me retenir prisonnier, il pouvait le faire ; mais qu'il en souffrirait plus tard. J'ai manqué de foi dans ce moment, je l'avoue. Cependant l'interprète et le fils de Michaël se sont répandus en une telle profusion de protestations que je suis persuadé qu'au moins jusqu'ici je ne suis pas prisonnier. Je me suis excusé de ce que je leur avais dit en leur expliquant que, si les gens de Senheit apprenaient que j'étais enfermé de la sorte, ils ne manqueraient pas de me croire emprisonné et de télégraphier immédiatement au khédive.

Je n'ai pas encore parlé d'affaires avec Michaël ; c'est pour demain. J'ai été passer ses hommes en revue, ce qui a paru leur faire plaisir quoique comme les soldats du fils de Zebehr, plusieurs aient fixé sur moi un œil de basilic.

Senheit ou Keren, 20 décembre. — Combien je hais tous ces

Abyssins, Oualad-el-Michaël, etc. Je ne leur trouve pas la moindre qualité. Leur christianisme n'est qu'une affaire de forme, et ils ne me paraissent guère plus civilisés que les tribus équatoriales. Je ne m'occuperais pas davantage de Johannès si ce n'était à cause des gouvernements européens. Mes Bédouins Arabes du Darfour et des régions voisines sont de beaux hommes de haute mine et de vrais gentlemen. Quelques-uns des plus jeunes ont un port et une allure que je leur envie. Je n'ai jamais été, pour ma part, digne ou majestueux, et cela me serait impossible, mais ces jeunes Ismaëls le sont jusqu'au bout des ongles. Ils ne se vautrent pas sur les meubles, ils ne crachent pas partout, et ils ne répandent pas l'odeur de ces Abyssins, quoiqu'ils ne se lavent pas plus les uns que les autres, d'ailleurs.

Massouah, 26 décembre. — Je voudrais bien persuader Johannès d'accorder leur pardon aux hommes de Oualed-el-Michaël, de façon que si j'ai à les attaquer, je puisse leur donner une chance de s'échapper. Si je les attaquais maintenant, avec l'Abyssinie fermée pour eux, ils se battraient en désespérés.

Le colonel Gordon ne peut obtenir de Johannès une réponse décisive, et retourne à Khartoum par la route de Souakim et Berber.

Dans une lettre postérieure Gordon donne les détails ci-après sur le chemin de fer du Nil, dont la construction a été reprise ce printemps :

Ismaïl, l'ex-khédive, était absolument persuadé que pour maintenir son autorité dans le Soudan, il fallait qu'il rendît plus faciles les communications entre ce pays et l'Egypte proprement dite. Malheureusement dans son désir de diriger le commerce du Soudan le long du Nil sur l'Egypte, il fut conduit à abandonner son issue naturelle par la route de Berber à Souakim, à travers le désert de 280 milles, et il résolut de construire un chemin de fer le long du Nil, au-delà des cataractes de Ouadi-Halfa à Hanneck sur une longueur de 180 milles.

Les contrats furent signés et quelque 450,000 livres furent dépensées en travaux préparatoires ; mais des difficultés financières ne tardèrent pas à s'élever et les opérations s'arrêtèrent en 1877 à 50 ou 60 kilomètres de Ouadi-Halfa.

Il était évident que la construction ne pouvait continuer sur cette vaste échelle. Je me mis à étudier la question. La ligne de Ouadi-Halfa était établie sur une longueur d'environ 50 milles ; il restait donc 130 milles à construire avant que cette barrière du désert pût

être franchie. Les études du colonel Mason, celles de M. Gooding et les miennes me démontraient que sur cette longueur de 130 milles la rivière n'était pas uniformément et partout encombrée de rochers. Il y avait pour ainsi dire de longues nappes d'eau naviguables entre des bancs de rochers ; une de ces nappes avait 40 milles de long. Je savais que des steamers construits en Angleterre avaient pu pendant l'inondation être hissés par-dessus ces récifs et qu'ils avaient ainsi été transportés à Khartoum d'où ils avaient fait le service du fleuve jusqu'à Gondokoro. Mon idée fut d'avoir de petits steamers pendant la crue du Nil, de les placer sur les espaces navigables de longueur raisonnable et de les faire voyager d'un récif à l'autre. Je proposai de n'avoir qu'un seul équipage et de le transporter de relai en relai de steamers pour éviter la dépense. Aux points où le récif serait assez long j'avais l'intention de recourir à un système de tramways pour passer d'une place d'abordage à l'autre sur l'eau libre. De cette façon en me servant de la route d'eau là où elle était ouverte et de tramways quand elle était fermée par les rochers, j'arrivais à franchir les 130 milles. Je calculais que le prix de l'installation entière, steamers, tramways, etc., reviendrait à 7000 livres (1,750,000 fr.), alors que le chemin de fer si on le continuait devait coûter un million et demi sterling, soit près de trente huit millions de francs. Cependant les révoltes, difficultés de tout genre et mille autres choses empêchaient que ce projet fût mis à exécution, et les commissaires du contrôle anglo-français refusèrent de l'adopter. De sorte qu'après une dépense de près d'un million sterling le railway n'est que commencé, les coûteux matériaux entassés pour le construire restent inutiles et l'Egypte n'a pas sur le Soudan plus d'influence que n'en possédait l'Egypte antique.

La cavalerie française en 1885 et la « Revue de cavalerie ».

Nous ne pouvons mieux faire connaître la nouvelle publication annoncée ci-dessus et par quelques lignes de notre dernier numéro[1], qu'en reproduisant les intéressantes pages ci-après par lesquelles elle entre en matière :

[1] Voir page 4 de la couverture de la *Revue militaire suisse* du 15 avril.

La *Revue de cavalerie* pourrait se dispenser, à la rigueur, de reproduire en tête de sa première livraison un programme que tous ses souscripteurs connaissent. Ce n'est, en effet, que parce que ce programme a reçu l'approbation de la grande majorité des officiers de l'arme, que la *Revue* a pu naitre et qu'elle est sûre de grandir : il ne s'agit donc plus pour elle que d'acquitter les promesses qui lui ont valu de si nombreuses et si sympathiques adhésions. — Aussi bien, ce court avant-propos n'a-t-il d'autre objet que de remercier des unes et de renouveler les autres : qui pourrait trouver mauvais que, jalouse de fournir une longue carrière, la *Revue* tienne à marquer en quelque sorte son point de départ?

En France, — non plus, d'ailleurs, qu'à l'étranger, — la cavalerie n'a pas d'organe spécial, et l'on ne doit point s'étonner que sa part soit strictement mesurée dans des publications militaires périodiques infiniment estimables, mais d'un caractère plus général. La *Revue* aspire à devenir cet organe : elle traitera successivement et sous toutes leurs faces les diverses questions qui intéressent l'arme : l'organisation, l'équipement, l'armement, la remonte, la tactique et l'histoire de la cavalerie, ses rapports avec les autres armes, son passé, son présent et son avenir : tels seront les objets de nos préoccupations et de nos études.

Publiant de plus chaque mois, à la suite des articles « de fond », tous les documents officiels (y compris les nominations, mutations et radiations), tous les renseignements et toutes les nouvelles qui peuvent concerner les cavaleries française et étrangères, la *Revue* sera réellement, comme elle en a pris l'engagement, « le résumé régulier, sous un petit volume, de tout ce qu'un officier de cavalerie a intérêt à savoir ». — Faut-il ajouter que par la place qu'elle accordera à l'étude du cheval (production, élevage, dressage, emplois divers) et par l'attention avec laquelle elle suivra les choses du sport, la *Revue* se flatte de trouver dans le reste de l'armée et même en dehors de l'armée une catégorie nombreuse de lecteurs, sans sortir pour cela de la spécialité qui fait sa force et sa raison d'être.

Recueil essentiellement technique, ou, si l'on aime mieux, *didactique*, la *Revue* n'aura pas heureusement fort à faire pour se tenir en dehors et au-dessus des passions de toute nature ; une seule l'animera, qu'elle confesse d'avance : la passion du *mieux* pour son arme et pour elle-même. Au point de vue des doctrines, elle se montrera forcément éclectique. Désireuse de rester la *Revue* de *toute* la cavalerie, elle ne saurait, sans mentir à son titre, s'instituer l'organe *exclusif* de telle ou telle école, de telles ou telles tendances : toutes les opinions auront droit de cité chez elle, pourvu qu'elles soient solidement étayées et vaillamment soutenues, — pourvu aussi qu'elles ne rompent point en visière avec le principe

essentiel, vital, à la défense duquel la *Revue* s'est proposé de consacrer toutes ses forces lorsqu'elle a promis qu'elle s'efforcerait d'être « *la manifestation toujours vibrante de l'esprit* cavalier ».

LA CAVALERIE FRANÇAISE EN 1885

Personne ne s'étonnera qu'il ait paru nécessaire, au moment de commencer la publication de la *Revue de cavalerie*, de chercher à résumer, en une sorte de préface, les faits principaux qui ont intéressé l'arme dans ces derniers temps. Certes, nous ne prétendons point prononcer, sur les questions diverses que nous indiquerons, un jugement définitif. Presque toutes, en effet, exigeraient des études complètes telles que celles que nous attendons de nos collaborateurs. Cependant notre but sera atteint, si nous réussissons à donner à nos lecteurs un aperçu de la situation de notre cavalerie au printemps de l'année 1885, et si, en touchant aux divers points qui sollicitent l'attention de l'arme, nous parvenons à provoquer ces études, faute desquelles la *Revue* ne saurait prétendre au bien que l'on est en droit d'attendre d'un organe qui prétend se dévouer d'une façon exclusive aux intérêts de la cavalerie.

Si l'on jette les yeux tout d'abord sur la réglementation présente, on voit que ce ne sont pas assurément les règlements qui font défaut aujourd'hui à la cavalerie, — nous voulons dire des règlements conformes à la tactique de l'arme, propres à satisfaire aux nécessités journalières, et surtout ne se contredisant pas. La situation de nos régiments s'est modifiée à cet égard plus complètement et plus heureusement que les tâtonnements prolongés de ces dernières années ne permettaient peut-être de l'espérer.

Il y a quelques mois encore, à l'exception du règlement de manœuvres, tous les documents mis entre les mains des troupes, tous ceux dont elles devaient s'efforcer de suivre les prescriptions, présentaient, sur les points les plus essentiels, un ensemble discordant, bien fait pour décourager les plus persévérants et pour comprimer chez les plus déterminés l'essor que le règlement de manœuvres, le règlement fondamental de l'arme, avait cherché à imprimer.

Aussi, quel n'était pas le trouble de tous les esprits, quelle n'était pas la situation des régiments, la gêne, les difficultés de tous les instants !

Prétendait-on se conformer au principe vivifiant du règlement et animer en décentralisant ce qu'une centralisation excessive avait alourdi et comme anémié, on s'en trouvait empêché par l'ordonnance de 1883, non pas seulement par les défenses que justifiaient certaines dispositions de l'ordonnance, mais encore, mais surtout par les difficultés, les impossibilités même que la différence formelle

de textes rédigés dans un esprit tout opposé présentaient aux volontés les meilleures et aux esprits les plus ardents.

Ce que l'arme, ce que les régiments ont souffert de la situation fausse dans laquelle ils ont eu à se débattre, ceux-là seuls le savent qui ont servi dans les troupes, qui tantôt poussés par les uns, tantôt retenus par d'autres, sur le même point, ont réussi, malgré tout, à garder au cœur une ferme espérance. Ce sont eux qui ont accueilli avec le plus de faveur le règlement du 28 décembre 1883 sur le service intérieur.

Le règlement sur le service des places n'était pas non plus, on s'en doit souvenir, sans causer en bien des circonstances une gêne véritable. Sur nombre de points, en effet, il s'accordait mal avec l'ordonnance de 1833 ; sur un plus grand nombre encore, il était heurté par le règlement d'exercices, tout au moins par l'esprit même de ce règlement ; or, bien que le corps de l'état-major de place eût disparu, il fallait, presque partout, se conformer aux prescriptions d'un règlement que la transformation complète de l'attaque comme de la défense des places n'avait pas suffi à abroger, et s'efforcer dans la vie de chaque jour de concilier ce qui semblait inconciliable. Le règlement du 23 octobre 1883 a mis fin à ces difficultés.

Œuvre assurément digne d'un grand respect, le règlement du service en campagne de 1832 avait été atteint également dans ses parties les plus essentielles par une série de documents officiels. Mais, conçus successivement par divers esprits dans des vues parfois différentes, ces documents ne concordaient pas toujours exactement ; ils étaient loin de présenter un corps réel de doctrines ; à coup sûr, ils ne pouvaient prétendre remplacer l'ordonnance qu'ils avaient cependant peu à peu infirmée, presque abrogée. C'était encore une occasion de troubles, d'indécisions, de divergences d'autant plus importante à écarter qu'elle prolongeait un état d'esprit fâcheux sur le sujet où il importe le plus d'avoir des vues nettes. C'est ce qu'a fait aussi le règlement du 28 octobre 1883.

Actuellement donc, la cavalerie a en mains un règlement sur le service des places qui ne gêne pas la direction régulière de son instruction régimentaire et elle possède un règlement sur le service intérieur rédigé en vue même d'assurer le développement le plus complet de cette instruction. Elle a aussi un règlement sur le service en campagne qui coordonne toutes les prescriptions essentielles à la guerre, dont une instruction pratique nouvelle applique et développe les principes. Enfin, un règlement sur le tir, abrégé du règlement de l'infanterie et rédigé dans le dessein de satisfaire aux nécessités particulières à l'arme, complète cet ensemble.

N'est-il pas vrai de dire que la cavalerie possède un véritable corps de doctrines, et qu'elle peut, qu'elle doit désormais donner à

la direction de tous ses services, et spécialement à la direction de l'instruction, une unité de vues parfaite et un développement complet ?

Assurément, nous ne prétendons pas que ces divers documents soient parfaits en toutes leurs parties. « Je n'ai pas assez de présomption, lit-on dans Fénelon, pour espérer de l'influence de ma parole un si prompt changement dans les esprits. Les hommes ont trop peu d'empire sur eux-mêmes pour rompre après quelques heures de lecture avec des préjugés profondément enracinés ; il faut attendre patiemment que le remède agisse..... »

Le remède agira. Il faut en avoir la ferme espérance, la certitude. Oui, l'ordonnance de 1833, assurément bien conçue en son temps, mais peu appropriée au nôtre, survit çà et là ; on retrouve parfois encore la marque de son esprit de centralisation et de spécialisation ? Qui s'en étonne ? qui pouvait penser même qu'il en serait autrement ?

Oui, telle et telle partie du règlement d'exercices n'est peut-être pas partout entendue comme il conviendrait. Mais nous sommes, il ne faut pas l'oublier, dans une époque de transition. La réforme s'achèvera et tous les résultats qui sont proposés à l'activité intelligente de nos officiers seront successivement atteints, si la fermeté du commandement continue d'appuyer l'évolution progressive qui tourne les esprits vers la recherche des solutions pratiques et l'application consciencieuse de procédés réglementaires, suffisants pour assurer l'épanouissement des qualités nécessaires à une cavalerie soucieuse de l'avenir.

Sans dépasser les bornes de cette préface, nous voudrions cependant dire quelques mots de deux parties importantes de notre réglementation : l'instruction des cadres et l'entraînement. L'une n'est pas généralement assez étudiée ; l'autre a été souvent mal interprétée. Pour ce qui est de l'entraînement, on le pratiquait si peu avant qu'il eût trouvé place dans le règlement, que tout d'abord la méthode présentée et les premiers effets obtenus étonnèrent sans convaincre, sans déterminer même à aborder franchement les pratiques recommandées. Tout à coup, comme il arrive souvent en France, ce fut par un excès de zèle, par une exagération et une continuité des efforts imposés aux chevaux, que s'accusa l'inexactitude de l'interprétation donnée à cette partie du règlement. Déjà les menaces pour l'avenir, sinon les dangers pour le présent, étaient graves, quand le ministre prit le parti de mettre fin à des expériences diverses, que le règlement n'avait pas autorisées. Il faut souhaiter que ces pratiques ne se renouvellent pas, et que, après s'être scandalisé si fort d'un mot emprunté, disait-on, à la technologie du sport, on parvienne à calmer, dans tous les régiments, cette ardeur dangereuse pour les intérêts de l'arme. A l'égard de l'instruction

des cadres, la méthode, pour être bien comprise et bien enseignée, exigeait certaines facultés de travail et de réflexion dont on n'avait pas pu faire jusqu'alors un emploi assez fréquent pour qu'on fût certain de les rencontrer aussitôt. Aussi, n'est-ce pas par excès de zèle qu'on a généralement péché jusqu'ici, il faut le reconnaître. On ne s'est pas encore persuadé partout que le chef d'une troupe en doit être l'instructeur; que ce rôle d'instructeur est constant, qu'il s'étend à tout, qu'il porte sur tout.

Il ne faut pas perdre de vue que dans une armée où le temps de service est très court, surtout dans une arme dont le rôle croît chaque année en importance comme en difficultés et où l'insuffisance des plus humbles peut entraîner les conséquences les plus graves, l'instruction, l'instruction raisonnée des cadres, du peleton au régiment, à la brigade, à la division, est la seule base véritable qu'on puisse désormais concevoir pour l'enseignement et la formation des unités : ce doit être le sujet des préoccupations constantes de tous ceux qui ont, à quelque degré que ce soit, charge de commandement. Cependant il ne suffirait pas d'avoir doté la cavalerie des règlements qu'il lui était indispensable de posséder pour remplir sa tâche : pour aboutir, il faut faire plus ; il faut placer la cavalerie dans des conditions qui lui permettent de travailler avec succès et l'empêchent de s'épuiser en efforts impuissants.

On a le devoir de le dire, de le répéter et de dissiper l'illusion dans laquelle on se complait à cet égard. La bonne volonté qui anime la cavalerie demeurerait impuissante si l'instruction régimentaire, et même l'instruction des grandes unités, devaient se poursuivre au travers des difficultés, des impossibilités actuelles. Nous ne signalerons que les points sur lesquels il conviendrait de porter franchement son attention, ceux où il importerait d'apporter des réformes promptes et radicales : l'insuffisance du matériel, celle des remontes, la variation des effectifs.

L'insuffisance du matériel! Hélas! tous ceux qui connaissent par le détail et dans son ensemble le fonctionnement de l'instruction régimentaire, les conditions d'installation qu'elle exigerait pour permettre d'atteindre les résultats recherchés, les résultats nécessaires pour autoriser à concevoir un bon emploi de l'arme et qui constatent chaque jour dans quelles conditions elle continue de fonctionner, tous ceux qui savent aussi comment sont outillées les cavaleries étrangères, sont unanimes dans leur jugement. Il en serait de même chez nous si l'on consultait plus souvent les officiers de l'arme sur une question d'où dépend la vie, l'avenir et l'honneur de leur arme ; si on prenait leur avis, par exemple, quand il s'agit d'arrêter l'installation matérielle d'un régiment de cavalerie.

Quand le temps de service était de sept années, qu'une partie des

cavaliers était rengagée, le nombre des recrues était peu élevé, alors l'instruction individuelle se donnait au dépôt sous la direction d'un officier, pour n'être plus pour ainsi dire reprise ; on conçoit que dans ces conditions un manège pût suffire pour un régiment. Quand le travail de l'année se bornait à ce que l'ordonnance de 1829 avait prescrit, on conçoit aussi qu'un terrain peu étendu suffisait encore ; et s'il disparaissait une partie de l'année sous l'eau, ce n'était pas pour empêcher les promenades de chevaux qui étaient à l'époque des semestres les sujets les plus constants de l'activité régimentaire. Mais tout n'est-il pas changé pour la cavalerie ? Peut-on prétendre que l'instruction régimentaire soit présentement assurée avec un manège par régiment ? Peut-on croire, avec apparence de raison, qu'elle ne soit pas absolument compromise, quand un régiment ne possède pas même à lui seul un manège, qu'il doit en partager l'usage avec d'autres corps, ou y initier aux premiers principes de l'équitation les catégories d'élèves les plus diverses ? Peut-on espérer qu'un régiment qui ne dispose pas, en toute saison, d'un terrain d'une étendue suffisante pour permettre d'y évoluer constamment, soit une unité de combat, telle qu'on la doit concevoir, apte à manœuvrer et à combattre à tout moment de l'année et non pas seulement à la fin de la période d'instruction annuelle ? Car la mobilisation, la guerre, peuvent surprendre à tout moment de l'année et non pas seulement à la fin de l'année d'instruction ; elles ne s'annoncent pas six mois à l'avance : par conséquent les régiments, hormis les recrues, devraient être prêts à remplir leur rôle avant le retour des manœuvres d'automne ?

Nous savons fort bien l'objection qui nous sera faite et nous confessons qu'elle a aujourd'hui l'apparence d'une certaine valeur. On prétend, en effet, que les ressources d'un budget annuel qui dépasse six cents millions ne permettent pas de songer à affronter des dépenses nouvelles aussi considérables. Nous croyons cependant que cette allégation ne tiendrait pas longtemps devant un exposé complet de la question. Assurément, le Parlement qui n'a jamais, jusqu'à ce jour, refusé de souscrire aux dépenses dont on lui a démontré l'utilité, n'hésiterait pas à doter nos régiments d'une installation indispensable à rien moins qu'à la sûreté du pays. Sans manèges, sans manèges nombreux, sans terrains, sans bons terrains, point d'instruction, partant point de cavalerie.

Qui donc fera comprendra cette vérité, qui donc ira la proclamer partout avec cette foi qui toujours assure le succès ?

Cette foi, certes, l'officier général qui a été le promoteur du nouveau système de remontes, la possédait à un degré rare et précieux, mais cependant avec quelle lenteur ne s'avance-t-on pas dans la voie que le comité et lui ont recommandée ? Où sont ces dépôts qu'il eût été si facile, si peu coûteux d'établir promptement, si l'on

avait su profiter des offres qui étaient faites et ne pas décourager les meilleures volontés ? Quelles difficultés n'a-t-on pas dû surmonter pour arriver à débarrasser trente et quelques régiments des jeunes chevaux qui les encombraient de non-valeurs ? Quand donc terminera-t-on cette tâche si bravement entreprise et si courageusement soutenue, quand aura-t-on surtout la fermeté nécessaire pour aborder et résoudre un problème dont on semble vouloir toujours retarder la solution, sinon l'étude, et fera-t-on que les meilleures ressources des régiments ne soient pas constamment dissipées au dehors ? Quand réussira-t-on à doter nos régiments de vrais chevaux de selle, en nombre suffisant ?

Assurément celui qui saura écouter les plaintes, les prières de la cavalerie — nous ne voulons dire ni les avis, ni les avertissements — peut s'attendre à bien des réclamations, mais il aura servi les plus précieux intérêts de l'armée et de la défense nationale. On peut en promettre autant à celui qui amènerait dans les corps et dans une partie qui ne peut fonctionner sans règles déterminées, la fixité qui y fait aujourd'hui défaut.

Nous voulons parler de la fixité des effectifs. Les législateurs de 1872 et de 1875 en avaient bien discerné l'importance, mais les précautions qu'ils avaient crues suffisantes pour l'assurer ont été singulièrement déjouées. Si le rapporteur de la loi des cadres et des effectifs voyait par quelles variations, quels soubresauts brusques, inopinés, impossibles à prévoir, passent tout le cours de l'année les effectifs des unités, il se prendrait à concevoir une triste opinion des garanties que les lois présentent. Et si, pénétrant plus avant, il cherchait à suivre la vie intérieure d'un régiment, s'il appréciait ce qu'apporte de trouble dans la cavalerie où l'on a des chevaux à soigner, à dresser et à former, la moindre des variations d'effectif !

On se rappelle tout ce qu'on a écrit et dit sur la date de l'incorporation et sur celle de la libération, sur la suppression des congés, et même des permissions prolongées. Hélas ! les régiments savent à quoi toutes ces démonstrations ont abouti.

En vérité, il est impossible qu'une pareille situation se prolonge, et que l'on ne soit pas conduit bientôt à fixer — comme on le fait en Allemagne — les effectifs constants des unités. C'est sur ce principe que repose toute la direction d'une instruction quelconque. Que penserait-on d'un professeur qui prétendrait apprendre une science à des élèves sans savoir le nombre de leçons qu'il pourra leur donner, et que penser des résultats que des colonels peuvent obtenir avec l'installation matérielle que l'on sait et des effectifs en chevaux et en hommes aussi variables que les nôtres ?

Ce serait dépasser les limites de cette simple préface que d'exposer les propositions nouvelles qui ont été jusqu'ici étudiées en

vue de réformer la loi des cadres ou celles que, à notre sens, il conviendrait d'adopter. Ce sont là des questions qui demandent à être examinées sous plusieurs aspects. Bien des considérations doivent présider à l'établissement d'une loi des cadres, en plus des questions budgétaires qui ne doivent y entrer que pour une part secondaire, et ce serait courir le risque d'en raisonner fort mal que d'en négliger une seule. Souhaitons qu'elles soient, au moment opportun, toutes examinées à leur juste valeur. Souhaitons-le d'autant plus vivement qu'il apparaît clairement combien la loi d'avancement et la loi des cadres, qui devraient être corrélatives l'une de l'autre, s'accordent peu. Quelques années ont suffi pour amener des résultats qu'on aurait dû prévoir et, entre autres, une répartition de l'avancement si singulière, si irrégulière, et cependant si constamment ralentie, qu'elle produit à tous les échelons une sorte de malaise et de découragement qu'il importe de dissiper par l'assurance d'un avenir mieux réglé et plus garanti.

Si nous l'osions, nous ajouterions : souhaitons qu'on ne résolve pas ces graves questions avec plus de hâte qu'on n'en apporte à résoudre celle de la tenue. Ah ! notre ancien défaut est bien guéri ! Nous changions autrefois trop facilement peut-être les tenues de la troupe ! A voir la durée de la période des expériences dont la cavalerie n'est pas encore sortie, on conviendra que nous ne les changeons aujourd'hui que trop difficilement. Voici cinq années bientôt que l'on commence d'expérimenter ce qu'on a coutume d'appeler « la nouvelle tenue » et l'on est encore dans la période des rapports. On a fait moins de façons pour donner, il y a deux ans, un dolman aux dragons et pour en changer l'année suivante la couleur du col. On a fait moins de façons encore, quand on a supprimé, il y a quelques semaines, le shako d'infanterie, et, il y a quelques jours, les épaulettes. Les dragons auraient pu, sans doute, continuer sans de graves inconvénients à porter un vêtement que l'on retrouve dans toutes cavaleries. Le shako et les épaulettes qu'on portera encore longtemps en paix — car il faut consommer les approvisionnements qui existent, et Dieu sait ce qui peut arriver jusqu'à ce que la dernière épaulette de nos magasins soit usée, — n'auraient pas gêné non plus en campagne, puisqu'on a résolu de ne pas les y porter. Pourquoi donc tant de hâte quand il s'agit de prendre ces décisions qu'on pourrait qualifier de platoniques et tant d'hésitations, de lenteur, nous ne disons pas plus, quand il s'agit de donner à nos cavaliers la culotte, la botte et le manteau criméenne, c'est-à-dire quand il s'agit de les habiller comme le sont presque toutes les cavaleries, de les mieux placer à cheval, de les alléger à pied et de leur permettre de se couvrir sans perdre l'usage de leurs armes et compromettre la conduite de leur cheval ? Les expériences qui ont été faites sur le port de la botte ne remontent-elles pas

assez haut dans l'histoire pour qu'on ne puisse formuler une opinion à l'égard de son adoption ? La culotte est-elle donc une nouveauté aussi ? Pour ce qui est du manteau proposé, bon gré mal gré le paquetage actuel ne tardera pas à l'imposer. Avec le manteau criméenne verra-t-on le reste, verra-t-on la botte et la culotte ? Espérons-le.

Quand l'administration aura distribué aux régiments les étuis porte-avoine dont elle a fait entreprendre la confection, ce qui ne saurait tarder longtemps, on pourra juger, aux manœuvres notamment, du progrès réalisé par cet allègement de la charge, cette meilleure répartition des poids et cette façon logique de porter les armes, qui est le propre du paquetage actuel. Nous disons progrès, progrès seulement, car outre qu'il n'est pas permis d'espérer qu'on ait, du premier coup, atteint la limite de l'allègement possible, il ne faut pas oublier qu'en cela tout est relatif, car il s'agit surtout de diminuer en tout temps le poids de la charge de nos chevaux autant qu'on peut le faire à l'étranger. En ce moment, nous sommes « à égalité », peut-être avons-nous l'avantage ; mais suivons attentivement les recherches qui se font de l'autre côté de la frontière, car lorsqu'elles auront conduit à une conclusion, on passera lestement à l'exécution, dans cette armée !

Nous aurions sans nul doute bien des points encore à signaler, à signaler seulement, car nous n'en voulons traiter aucun ; nous pourrions parler et du relèvement de la taille des cavaliers trop abaissée peut-être par des circulaires mal interprétées, du sabre droit, de l'emploi de la dynamite, de la télégraphie, du mode d'examens qui désignent les sous-officiers élèves, des conséquences qu'il entraînera à bref délai, enfin des nominations qui ont été faites dans les hauts commandements de l'arme et de bien d'autres questions encore, mais ce serait lasser la patience de nos lecteurs. Nos collaborateurs sauront du reste traiter à leur temps ces sujets divers.

Aussi bien, voilà le printemps et l'été. Nos recrues prennent la bride, les terrains s'assèchent, l'instruction s'active, les manœuvres de cadres de brigade vont se mettre en route, et quelques semaines après, tandis que tous les régiments manœuvreront en brigade, la 4e et la 5e division, les seules favorisées cette année, s'exerceront près de Châlons pendant douze jours.

Au travail ! *Res non verba !* et si tout n'est pas pour le mieux dans la meilleure des cavaleries, que l'entrain, que l'ardeur, que la foi de tous nos cavaliers s'efforcent de suppléer à tout ce qui manque encore. Voyons le chemin parcouru déjà, les positions enlevées, les résistances vaincues. Tout cela paraissait insurmontable autrefois, et tout cela a été surmonté cependant. Certes, il reste beaucoup à gagner, mais le succès n'appartient-il pas toujours à ceux qui savent

ne pas désespérer; les inquiétudes dont on se plaisait à nous effrayer ne sont-elles pas dissipées ?

Des divergences qu'on avait dénaturées à plaisir avaient fait concevoir dans ces derniers temps certaines craintes à ceux qui ont su prendre le parti de mettre les intérêts généraux au-dessus des questions de personne. L'orage, que quelques-uns annonçaient, ne s'est heureusement pas formé ; le comité, qu'on voyait déjà emporté par le souffle de la réforme, demeure ! et comme les années précédentes, son président, qu'on allait, disait-on, enlever à l'arme, est appelé à diriger les manœuvres de cavalerie et à y déployer, une fois de plus, ses éminentes facultés.

Le passé est le sûr garant de l'avenir.

Gestion militaire fédérale en 1884.

Le rapport du département militaire fédéral sur sa gestion en 1884, renferme bon nombre de renseignements instructifs dont nous extrayons les suivants :

Obligation du service.

Les hommes recrutés l'année dernière, soit la classe de 1864, sont entrés au 1er janvier 1884 en âge d'être astreints au service.

Le personnel ayant le droit d'être libéré du service au 31 décembre 1884, était le suivant :

1. les officiers de tout grade et de toutes armes, nés en 1840, et qui en avaient fait la demande jusqu'à la fin de février 1884 ;
2. les sous-officiers de tout grade et soldats de toutes armes, nés en 1840.

Sur la demande faite à temps par les intéressés, ou pour raison de service, on a transféré dans la landwehr :

a. les capitaines nés en 1849 et les premiers-lieutenants et lieutenants nés en 1852 ;

et, conformément aux prescriptions de l'organisation mititaire :

b. les sous-officiers de tout grade et soldats d'infanterie, d'artillerie, du génie, des troupes sanitaires et des troupes d'administration, nés en 1852 ;

c. les sous-officiers et soldats de cavalerie ayant fait dix ans de service effectif ; plus ceux qui, nés en 1852, n'avaient pas achevé le temps de service prescrit et ne s'étaient pas engagés à servir plus longtemps dans l'élite à leur entrée tardive dans l'arme.

Nous ferons remarquer ici que, pour la première fois depuis l'entrée en vigueur de l'organisation militaire, du 13 novembre 1874, la classe d'âge de cavaliers qui avait reçu des chevaux de la Confédé-

ration, et qui avait reçu son instruction de recrues en 1875, a été transférée dans la landwehr au 31 décembre 1884. Des détails plus circonstanciés sont fournis à cet égard au chapitre « Cours d'instruction. B. Cavalerie.

Le nombre total des recrues déclarées aptes au service a été le suivant :

en 1875	20,188	hommes
» 1876	15,428	»
» 1877	13,499	»
» 1878	14,063	»
» 1879	12,508	»
» 1880	12,967	»
» 1881	14,034	»
» 1882	14,775	»
» 1883	14,793	»
» 1884	14,488	»

Ainsi qu'on peut s'en convaincre par les chiffres qui précédent, le résultat de la visite sanitaire est resté au dessous de celui de l'année dernière, quant au nombre, et cela quoiqu'on ait de nouveau suivi, lors du recrutement, les mêmes principes que précédemment. Au point de vue des qualités, le résultat est un peu inférieur à celui des deux dernières années ; les chiffres de recrutement ne sont surtout pas satisfaisants dans la IIme IIIme et Vme division.

Le nombre des hommes incorporés qui se sont présentés à la visite sanitaire, est resté à peu près le même, mais comparé à celui des autres armées, il n'a rien de particulièrement anormal.

Les formulaires de contrôle (I, A), introduits il y a deux ans, ont démontré leur utilité et ont été conservés sans changement ; les formulaires pour le rapport sommaire (I, B) ont subi une légère modification et satisfont maintenant à toutes les exigences. Le projet d'instruction sur la visite sanitaire des hommes a été appliqué à titre d'essai, mais son introduction définitive a été ajournée.

Nous avons trouvé un statisticien capable pour les travaux auxquels les résultats du recrutement, depuis 1875, doivent être soumis au point de vue sanitaire, ensorte que cette statistique paraîtra sous peu.

Examens pédagogiques. Il y a eu de nouveau cette année, à Aarau sous la direction de M. l'expert en chef Näf, à Riesbach, une conférence des experts et des aides qui devaient fonctionner lors du recrutement de 1885. On avait de même mis à la disposition de la conférence des détachements de recrues des trois langues nationales pour les soumettre à des exercices pratiques. Chaque branche d'examen a été traitée dans tous ses détails, en se conformant aux règles établies dans le cours précédent, et la manière de procéder

2. Par armes :

Etat-major général et section des chemins de fer	54 [1]	62	69
Officiers judiciaires	44	34	33
Infanterie	75,878	82,795	82,170
Cavalerie	3,412	2,920	2,957
Artillerie	14,486	17,177	17,241
Génie	4,864	6,167	5,943
Troupes sanitaires	4,484	4,561	4,427
» d'administration	618	1,212	1,044
Total	103,840	114,928	113,884

B. Landwehr.

Par armes :

Etat-major général	—	14	14
Infanterie	75,785	70,681	70,070
Cavalerie	3,396	2,502	2,428
Artillerie	7,970	8,893	8,798
Génie	4,848	2,139	2,210
Troupes sanitaires	2,938	1,405	1,397
» d'administration	527	192	216
Total	95,464	85,826	88,136

Les chiffres qui précèdent ne donnent lieu qu'à une seule explication, c'est que si les chiffres de l'élite présentent un excédant élevé, cela provient des anciens recrutements qui ont dû être plus forts pour les corps qui avaient été nouvellement créés, afin de pouvoir les former aussi rapidement que possible comme unités tactiques, tandis que les lacunes qui existent dans la landwehr ne peuvent être comblées que peu à peu par les sorties de l'élite.

Instruction préparatoire.

Les rapports des cantons sur l'instruction préparatoire enseignée pendant l'année scolaire 1883-1884 sont plus complets en ce sens que, pour la première fois, tous les cantons nous ont envoyé les renseignements statistiques demandés sur l'enseignement de la gymnastique. Les rapports présentent encore cependant plus ou moins de lacunes, car il n'y a eu que 15 cantons qui aient répondu à toutes les questions du formulaire de rapport.

Douze cantons ont invité leurs communes, qui étaient encore en retard dans l'introduction de l'enseignement de la gymnatique, dans

[1] Le chiffre des officiers de la section des chemins de fer de l'état-major général n'est pas fixé par la loi et ne figure dès lors pas ici.

l'établissement des places ou dans l'acquisition des engins de gymnastique, à se conformer à leurs obligations. La plupart de ces cantons leur ont fixé à cet effet un délai jusqu'à l'ouverture de l'année scolaire 1884-1885. Les cantons de *Soleure* et de *Neuchâtel* ont accompagné leur invitation de la menace de mesures de rigueur envers les communes récalcitrantes.

Les cantons qui ont alloué des subsides de l'Etat aux communes pour la construction de locaux, la création de places et l'acquisition d'engins de gymnastique, sont les suivants : *Zurich*, à deux communes, pour la construction de halles de gymnastique, une somme de 5,200 fr., et à douze autres communes, pour l'établissement et l'agrandissement de places de gymnastique, des subsides variant de 50 à 250 fr., soit ensemble 1400 fr. ; *Berne* a accordé le subside habituel pour la construction de 6 nouvelles halles de gymnastique ; *Unterwald-le-Bas* a accordé à 10 communes la moitié des frais d'acquisition d'engins de gymnastique. Dans le canton de *Bâle-Ville*, la construction de trois nouvelles halles de gymnastique a permis d'évacuer les locaux provisoires dont on s'était servi jusqu'alors.

Les inspections et les examens spéciaux de l'enseignement de la gymnastique, dont nous avons parlé dans notre dernier rapport, ont été continués dans divers cantons ; *Neuchâtel*, où ces inspections et ces examens n'existaient pas, les a maintenant introduits ; *Soleure*, où ils avaient lieu à des époques spéciales, les a maintenant réunis aux examens scolaires habituels.

Soleure, *Argovie* et *Genève* ont adopté, pour l'enseignement de la gymnastique, des programmes annuels basés sur l'école de gymnastique.

Des cours de gymnastique destinés au perfectionnement des instituteurs chargés de cette branche d'instruction, ont eu lieu dans les cantons de *Berne*, *Unterwald-le-Haut*, *Argovie* et *Genève*. Le canton de *St-Gall* a accordé des subsides de l'Etat à la Société cantonale de gymnastique et à la Société des maîtres de gymnastique de la ville de St-Gall, pour organiser des cours de gymnastique en faveur de ces derniers [1]. Dans le canton de *Bâle-Campagne*, les instituteurs s'exercent régulièrement à l'enseignement pratique de la gymnastique à l'occasion de leurs conférences. *Bâle-Ville* a décidé de faire donner un cours théorique à l'Université, sur l'histoire et la méthode de la gymnastique.

Les tableaux sur l'état de la gymnastique pendant l'année scolaire 1883-1884 présentent les résultats généraux suivants :

a) Sur 3,793 communes à écoles primaires dans tous les cantons (tableau I), 2,338 = 62 % possèdent des places de gymnastique suffisantes (1883 = 62 %) ; 705 = $18,_5$ % n'en possèdent que d'in-

[1] *Vaud* a fait de même. *Réd.*

suffisantes (1883 = 18 %); 750 = $19,_5$ % n'en possèdent pas encore (1883 = 20 %). La proportion est ainsi restée à peu près la même qu'en 1883 ; autrefois, ces renseignements n'avaient été fournis que pour 3,565 communes, dans 23 cantons. En outre, 1083 = $28,_5$ % possèdent tous les engins prescrits (1883 = 23 %) ; 1552 = 41 % ne les possèdent pas encore tous (1883 = 44 %) ; 1158 = $30,_5$ % n'en possèdent encore aucun (1883 = 33 %). La proportion est ici un peu plus favorable qu'en 1883. De toutes les communes à écoles primaires, $12,_2$ % possèdent des locaux de gymnastique (1883 = $11\,^3/_4$ %). Les cantons les moins favorisés sous le rapport des places et des engins de gymnastique sont ceux de ***Lucerne***, ***Appenzell Rh.-Int.***, ***Grisons***, ***Tessin*** et ***Vaud***, où la moitié environ des communes à écoles primaires ne possèdent ni places, ni engins de gymnastique. Ces derniers manquent encore dans les cantons de ***Vaud***, à 60 % environ des communes ; de ***Lucerne***, à 77 %, et du ***Tessin***, à 80 %.

b. Sur les 4790 écoles primaires (tableau I), la gymnastique est enseignée comme suit : Pendant toute l'année, dans 797 écoles = $16,_5$% (1883 = 18 %), pendant une partie de l'année seulement, dans 3046 écoles = $63,_5$% (1883 = 68 %), et pas encore dans 947 écoles = 20 % (1883 = 14 %). Si la proportion est moins favorable qu'en 1883, il faut l'attribuer au fait que les cantons d'***Appenzell Rh. Int.*** et du ***Tessin*** n'ont commencé que cette année à faire donner cet enseignement, et que les indications ont été fournies avec une plus grande exactitude que précédemment.

c. Pour la première fois cette année, on a demandé d'être renseigné, par le moyen du formulaire, sur le nombre des écoles où le minimum de 60 heures de gymnastique par année, exigé par l'ordonnance, avait été observé ou non. Ces indications manquent pour 4 cantons ; dans les 21 autres cantons, l'exigence réglementaire a été observée par 976 écoles primaires, ou $31,_1$%.

Les cantons dans lesquels le 30 % et plus des écoles primaires ne reçoit encore aucune instruction gymnastique, sont les suivants :

St-Gall . . . avec 31 % des écoles primaires sans gymnastique
Lucerne . . . » 36 » » » » » »
Grisons . . . » 40 » » » » » »
Appenzell Rh. Int. » 47 » » » » » »
Vaud . . . . » 48 » » » » » »
Unterwald-le-Haut » 62 » » » » » »
Tessin . . . » 81 » » » » » »

Les renseignements ci-après ont été fournis sur l'enseignement de la gymnastique dans les écoles de répétition ou complémentaires :

Dans le canton de ***Zurich***, la gymnastique n'est enseignée pour le moment que dans 5 écoles complémentaires, à titre volontaire, mais

suivant les prescriptions fédérales. Sur 60 écoles d'application du canton de *Lucerne*, 24 ont fourni la preuve qu'elles recevaient quelque instruction gymnastique. *Glaris* et *Zoug* ont introduit la gymnastique dans 6 écoles de répétition de chacun de ses deux cantons. Sur 2069 garçons des écoles complémentaires de *St-Gall*, 76 reçoivent cette instruction toute l'année, 725 pendant une partie de l'année et 1268 ne la reçoivent pas encore. Le canton de *Thurgovie* n'a pas encore organisé cet enseignement dans ses écoles complémentaires, et le *Tessin* fait remarquer que les écoles de répétition peu nombreuses de ce canton sont fréquentées par des élèves qui, par suite de leur âge ne sont plus astreints à suivre cette instruction.

e. Sur 372 écoles publiques supérieures de tous les cantons (tableau II) :

19 écoles = 5 % n'ont pas encore de place de gymnastique,
34 » = 9 % » » » d'engins »
206 » = 55½% » » » de local »
23 » = 6 % ne reçoivent pas encore d'instruction de gymnastique.
90 » = 24 % n'ont pas encore le minimum prescrit de 60 heures de gymnastique par année.

f. Sur 73 écoles moyennes de tous les cantons, il y en a encore 4, dont 2 particulières, où la gymnastique n'est pas enseignée.

g. Le nombre des instituteurs primaires capables d'enseigner la gymnastique (tableau III), (*Unterwald-le-Haut*, *Bâle-Ville*, *Appenzell Rh. Int.* et *Genève* n'ont fourni que des indications partielles ou incomplètes) s'élève à 4532 = 73 % ; 1667 = 27 % ne sont pas capables ou sont impropres à donner cette instruction. Jusqu'ici on a instruit 2867 instituteurs dans les écoles de recrues instituteurs.

h. Quant à la fréquentation de la gymnastique (tableau III), les indications manquent complètement pour *Uri*, *Appenzell Rh. Int.* et *Valais*, et elles sont incomplètes pour *Tessin* et *Genève*. Sur 127,454 élèves qui reçoivent cette instruction :

41,186 = 32,2 % (1883 = 30 %) la reçoivent toute l'année ;
67,717 = 53,2 % (1883 = 58 %) » » une partie de l'année ;
18,551 = 14,6 % (1883 = 12 %) ne la reçoivent pas encore.

Les cantons dans lesquels il y a encore plus de 20 % d'élèves qui ne reçoivent aucune instruction gymnastique sont :

St-Gall avec 24 % d'élèves (1883 = 38 %)
Glaris » 32 % » (1883 = 47 %)
Vaud » 37 % » (1883 = 22 ¾ %)
Lucerne » 42 % » (1883 = 42 %)
Unterwald-le-bas » 47 % » (1883 fait défaut).

A ces cantons, il faut encore ajouter ceux d'*Appenzell Rh. Int.* et *Tessin*.

Les préavis des cantons sur le projet d'ordonnance concernant

l'introduction de l'enseignement de la gymnastique préparatoire au service militaire pour les jeunes gens de 16 à 20 ans, ne nous étaient pas encore tous parvenus jusqu'à la fin de l'année. Ils seront renvoyés tout d'abord à l'examen de la commission de gymnastique.

Nous nous faisons un plaisir de mentionner ici l'initiative qui a été prise par la société des officiers de Zurich pour introduire à titre d'essai l'enseignement de la gymnastique préparatoire au service militaire, à Zurich et aux environs. Il nous a été présenté à cet effet un programme à teneur duquel les jeunes gens de 16 à 20 ans, qui se présenteraient volontairement, recevraient, dans deux classes distinctes, et suivant leur âge, l'instruction nécessaire sur la gymnastique, l'école de soldat, la connaissance du fusil, les exercices de tir avec l'arbalète et le fusil, y compris l'instruction théorique appropriée à leur âge. Comme l'article 81 de l'organisation militaire prévoit des exercices de tir organisés par la Confédération pour les jeunes gens des deux dernières années, appelés à suivre l'instruction préparatoire, nous avons cru bien faire d'encourager ces efforts, en mettant gratuitement à la disposition de la société des officiers, les fusils et la munition nécessaires, ainsi que les installations de tir de la place d'armes de Zurich. Il résulte d'un rapport du comité directeur que l'instruction a été commencée à la fin de juin 1884, avec une participation de 592 élèves, que jusqu'à la fin de l'année, ce chiffre s'est réduit à 433, que le programme d'instruction, avec 65 heures de leçons, pourra être complètement parcouru jusqu'à la fin d'avril 1885 et que 65 officiers, sous-officiers, instituteurs et moniteurs des sociétés de gymnastique de Zurich, se sont chargés de donner l'enseignement aux 21 classes formées dans ce but. Une inspection publique eut lieu en octobre et donna de très bons résultats. La discipline des élèves était très satisfaisante. Cette initiative prise par Zurich, avec un plein succès, a prouvé de la manière la plus évidente, que les difficultés qui paraissent encore s'opposer à l'introduction de l'enseignement préparatoire pour les jeunes gens sortis de l'école, sont faciles à surmonter, si l'on s'y met avec courage, avec pratique et activité, au moins dans les contrées populeuses du plateau suisse, et qu'il y a là un germe fécond pour l'avenir.

Sur les 20 établissements pédagogiques que la Suisse possède actuellement, 15 ont été inspectés par les membres de la commission de gymnastique. Les inspections qui n'ont pas encore pu avoir lieu, par suite d'empêchement de l'inspecteur désigné, concernent les séminaires de *Coire*, *Schiers*, *Locarno*, *Lausanne* et *Sion*, mais il y sera procédé dans le courant de l'année 1885.

Les rapports d'inspection mentionnent les résultats généraux ci-après :

a. L'enseignement de la gymnastique, dans les 15 établissements

inspectés, est placé sur un pied à peu près pareil à celui des autres branches d'enseignement.

b. A l'exception de ***Muristalden, Hauterive*** et ***Peseux,*** il est consacré un nombre d'heures suffisant à l'enseignement de la gymnastique.

c. Les installations de gymnastique sont pour la plupart conformes aux exigences réglementaires. Les dimensions et la construction des locaux de gymnastique fermés laissent encore à désirer dans divers établissements, notamment à ***Hitzkirch*** et à ***Hauterive. Peseux*** n'a point de local pour l'hiver. Les engins ont aussi besoin d'être améliorés et complétés dans quelques établissements seulement, en particulier à ***Hauterive.***

d. A l'exception de ***Hitzkirch,*** le personnel enseignant est en partie très capable, et en partie suffisamment qualifié et à la hauteur de sa tâche.

e. L'aptitude des élèves pour la gymnastique est en relation directe avec les capacités du maître qui la leur enseigne Si les résultats laissent encore ici et là à désirer, nous avons cependant la certitude qu'à l'exception d'***Hitzkirch,*** où il est absolument nécessaire de confier l'instruction de la gymnastique à un maître qualifié, ils s'amélioreront sous peu.

f. Ce qui laisse le plus à désirer dans la plupart des établissements pédagogiques, ce sont les aptitudes des élèves pour l'enseignement pratique de la gymnastique. Il est vrai, sans doute, que plusieurs de ces établissements ont été inspectés à une époque où les exercices de gymnastique venaient seulement de commencer. Il a cependant été constaté, d'autre part, que l'on consacrait trop peu de temps à cette partie de l'enseignement, et que l'on peut à peine y consacrer le temps voulu. Les instituteurs se formeront sans doute avec le temps à la pratique de cet enseignement et deviendront des maîtres de gymnastique à leur tour. Mais aussi longtemps qu'on n'aura pas réuni aux branches enseignées dans les séminaires l'instruction de la gymnastique, destinée à compléter l'enseignement donné aux élèves et à en faire des maîtres de gymnastique qualifiés, il est nécessaire encore de leur faire donner cette instruction dans les écoles de recrues ou en dehors de celles-ci.

Les rapports d'inspection ont été communiqués aux autorités cantonales respectives avec l'invitation de faire améliorer et compléter ce qui était signalé dans ces rapports comme ayant besoin de l'être, en se conformant à cet effet à notre ordonnance du 13 septembre 1878.

(A suivre.)

Société des Officiers de la Confédération suisse.

SOUS-SECTION DE CHAUX-DE-FONDS

Le rapport que nous avions à présenter l'année dernière sur la marche de notre sous-section de Chaux-de-Fonds constatait une activité qui n'a fait que se développer pendant l'hiver dernier.

Nous avons eu pendant la saison écoulée un nombre plus considérable de réunions ou conférences très intéressantes sur des sujets militaires concernant notre armée suisse. La participation aux conférences a été sensiblement plus forte que ces années dernières, ce qui est de bonne augure pour la marche de notre sous-section.

Les conférences suivantes ont été données :

Le 21 novembre, cours de la IVe brigade en 1884, par M. *L.-H. Courvoisier*, major.

Les 28 novembre et 12 décembre, manœuvres de la VIIIe division en 1884, par M. *Ed. Perrochet*, colonel brigadier.

Les 23 et 30 janvier 1885, le nouveau code pénal militaire fédéral, par M. *Louis Bourquin*, capitaine.

Le 13 février, manœuvres de la IVe brigade en 1884, par M. *H. Sacc*, colonel brigadier.

Le 27 février, Le fusil Rubin, par M. *Paul Perret*, capitaine-adjudant.

Les 13 mars et 10 avril, manœuvres de la IIIe brigade en 1884, par M. *David Perret*, major d'état-major.

Le 27 mars, le cheval, ses différentes races, et le recrutement de la cavalerie dans les armées européennes, par M. *P. Gillard*, capitaine vétérinaire.

Notre sous-section compte actuellement 60 membres, même effectif que l'année dernière.

Le comité est composé comme suit :

Président,	MM.	*Ed. Perrochet*, colonel brigadier.
Vice-président,		*L.-H. Courvoisier*, major.
Secrétaire,		*Paul Guillod*, 1er lieutenant.
Caissier,		*Edmond Picard*, capitaine.
		Aimé Challandes, lieut.-colonel.

Les conférences sont maintenant terminées, et avec les beaux dimanches de printemps, des tirs au revolver seront organisés, ainsi qu'une ou deux reconnaissances si possible.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Les nouvelles, fort belliqueuses il y a un mois, sont redevenues pacifiques.

La France est décidément en négociation officielle sérieuse avec la Chine sur les bases du traité de Tien-Tsin, accompagnées d'évacuations réciproques du Tonkin par les Chinois et de Formose par les Français, plus d'un bon traité de commerce. Le territoire des dernières luttes dans le Delta, y compris les environs de Lang-Son et de Tuyen-Quan, est réoccupé sans coup férir par les troupes du général Brière. Celui-ci et bon nombre d'officiers supérieurs quittent le Tonkin, où ils seront remplacés par l'état-major du corps d'armée du général de Courcy, qui va prendre le commandement suprême de la Cochinchine et de l'Annam.

Un autre avantage a été obtenu par la France en Egypte dans un conflit qui commençait aussi à sentir la poudre. Une imprimerie française ayant été violemment fermée par la police, au mépris des droits patents des capitulations, le ministère du Khédive a dû faire et a fait des excuses en règle au consul français.

Au Soudan, plein chômage et retraite tant sur le Nil que sur la Mer-Rouge ; ce qu'on attribue en partie aux trop grandes chaleurs, en partie à une révolte dans les rangs du Mahdi, et surtout à l'habile désinvolture avec laquelle les Anglais savent profiter d'un contre-temps pour remédier à un autre. De même que la mort de Gordon leur avait fourni l'occasion d'abandonner le projet de prise de Kartoum et l'installation de Korti, pour changer de base sur Souakim, de même ils viennent de commencer l'évacuation de ce point torride et malsain de la Mer-Rouge sous le prétexte de faire face aux complications de l'Afganistan.

Mais là aussi, après de grandes démonstrations d'hostilités de la part de la « baleine contre l'éléphant » et vice-versa sur tous leurs domaines, le conflit né à Pendjeh s'est apaisé, momentanément au moins. Ni à Londres, ni à St-Pétersbourg on n'était prêt pour une lutte aussi gigantesque et aussi soudaine.

Sans parler des alliances utiles, qui manquaient, les uns et les autres ont besoin de meilleurs réseaux de voies ferrées. Les Russes doivent amener au moins jusqu'à Merv leur chemin de fer transcaspien et ces jours-ci ils viennent de décider qu'il serait poussé vigoureusement de Kizilarwat par Askabad sur Kaschka, Merv, Burdalik et Amudasja. De leur côté les Anglais veulent que leur voie ferrée de Quettah arrive dans la vallée de Pishin ; tous travaux considérables de part et d'autre qui demanderont deux à trois ans.

En attendant, les jouteurs du Kursk ont été plus ou moins désa-

voués et un arbitre souverain, qui sera probablement le bon et sage roi de Danemark Christian IX, est chargé de trouver un compromis honorable.

Enregistrons encore dans le domaine des faits pacifiques le complet échec de diverses publications plus ou moins suisses, en allemand et en italien, qui paraissaient n'avoir d'autre but que de souffler la discorde entre la Suisse et l'Italie.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a fait les promotions suivantes :

En date du 16 avril, avec fonctions d'adjudant du bataillon de fusiliers de landwehr n° 3, M. le capitaine *Redard*, Victor, à Morges ;

En date du 28 avril :

1° Au grade de 1er lieutenant d'infanterie (fusiliers), M. le lieutenant *Perret*, Auguste, à Montreux ;

2° Au grade de capitaine d'artillerie de campagne, M. le 1er lieutenant *Morend*, Charles, à Neuchâtel ;

3° Désigné en qualité de commandant de la batterie n° 6 M. le 1er lieutenant *Dufour*, Vincent, à Brent-s/Vevey, commandant de la compagnie de position n° 8.

Valais. — Le Conseil d'Etat a promu, en sa séance du 17 courant, les lieutenants ci-après au grade de 1er lieutenant :

M. *Kuhn*, Jules, de Saint-Maurice, bataillon 12/2e, en date du 17 courant ;

M. *Chappex*, Ernest, de Sion, bataillon 12/4e, en date du 18 courant ;

M. *Abbet*, Maurice, de Vollèges, bataillon 12/1re, en date du 19 courant.

Tessin. — Nous sommes heureux de pouvoir, grâce à l'obligeance d'un de nos camarades du Tessin, donner ici quelques renseignements sur l'activité du *Circolo degli Ufficiali*, à Bellinzone, pendant les années 1883 et 1884. — Voici la liste des sujets qui ont été traités dans les séances du cercle durant ces deux années :

1883.

Février 24 et mars 17. — La tactique du combat pour un bataillon en ordre ouvert (major d'inf. Rusconi).

Mars 31. — La tactique des feux d'infanterie selon les derniers résultats (major Rusconi).

Octobre 5. — Notions sur le jeu de la guerre (Curti, major à l'état-major).

Novembre 10. — L'armée du général Bourbaki en Suisse (major Curti).

Décembre 1. — La neutralité de la Savoie (major Rusconi).

Décembre 14. — De l'utilisation des pionniers d'infanterie (major Curti).

Décembre 21. — Le service d'une compagnie d'administration (Stoffel Céleste, 1er lieutenant d'administration).

Décembre 28. — Le combat pour un bataillon d'infanterie (major Curti).

33 officiers faisaient partie du cercle à cette époque.

1884.

Janvier 4, 11 et 18, 15 février et 2 mars. — Géographie militaire ou l'échiquier stratégique : Oder-Bérésina-Duna (lieutenant-colonel Colombi).

Février 1 et 8. — La guerre au Tonkin (major Rusconi).

Mars 7. — Le nouveau fusil Rubin (Colombi, contrôleur d'armes).

Mars 15 et 22. — Le combat pour une division suisse (lieut.-col. Colombi).

Avril 5. — Géographie militaire de la Suisse (major Curti).

Novembre 22 et décembre 4. — L'armée prussienne avant la bataille de Jena-Auerstädt (lieut.-col. Colombi).

Décembre 13 et 20. — Le nouveau code pénal militaire (Gabuzzi, capitaine auditeur.)

Le cercle se composait en 1884 de 57 officiers. Il a été organisé chaque année deux exercices de tir au revolver.

France. — Le premier concours national de tir qui a eu lieu l'an dernier a réuni plus de 30,000 tireurs au polygone de Vincennes.

Ce beau début a engagé les organisateurs à poursuivre une œuvre éminemment patriotique, placée sous le haut patronage de MM. Victor Hugo et Ferdinand de Lesseps, présidents, et de Mme Juliette Adam, présidente.

Une souscription est ouverte pour couvrir les frais d'installation d'un deuxième concours en 1885. Adresser les offrandes, 23, boulevard Poissonnière, au trésorier du comité d'organisation.

— Sur la demande personnelle du président de la République, des opérations de grandes manœuvres s'effectueront cette année dans le département du Jura.

Une division du 7e corps d'armée, d'environ 15,000 hommes, occupera le pays compris entre Poligny et le Déchaux. Un combat sera livré à Tourmont.

M. Grévy, pendant son séjour à Mont-sous-Vaudrey, se proposerait d'assister à ces grandes manœuvres. (*Avenir militaire.)*

Italie. — Des renforts pour Massouah sont partis de Naples le 6 mai à bord du *Palestina*, ils se composent :

D'un détachement du génie, environ 50 hommes, fournis par le 2e régiment; d'un peloton de 30 hommes de cavalerie, fourni par le 17e régiment; d'un détachement d'artillerie de forteresse de 50 hommes, fourni par le 17e régiment; d'une escouade de 15 hommes du service des subsistances; d'un corps de musique d'environ 20 musiciens fourni par les divers régiments d'infanterie; en tout 170 hommes environ avec leurs officiers.

Le capitaine Boéelli, parti pour Assab, est chargé par le gouvernement d'acheter sur les côtes de la mer Rouge des chevaux, des mules et des chameaux pour le service des troupes d'Afrique.

Egypte. — *Souakim, 6 mai.* — Une force peu nombreuse, sous les ordres du général Graham, est partie d'ici à minuit pour Tackhal.

Ces troupes ont surpris un parti de 400 rebelles ; elles en ont tué 60 et fait 12 prisonniers. 150 têtes de bétail sont tombées en leur pouvoir.

Après avoir brûlé le village, les Anglais se sont retirés en combattant toujours jusqu'au delà de Hashin ; leurs pertes sont de 1 officier et 3 hommes blessés.

— Sur le projet de chemin de fer Souakim-Berber, on donne les renseignements ci-après :

La ligne entière a un développement d'environ 410 kilomètres.

Dans le premier tronçon de 130 kilomètres à partir de Souakim la ligne court constamment et avec une pente presque égale jusqu'à Wady-Haratri, situé à 860 mètres au dessus du niveau de la mer. La contrée parcourue est assez accidentée et légèrement boisée.

De Wady-Haratri jusqu'à Ariab, c'est-à-dire pendant les 70 kilomètres suivants, la ligne descend lentement au travers d'un pays complétement stérile parsemé çà et là de petites collines et de légères dépressions de terrain.

Pendant le reste du trajet jusqu'à Berber la campagne est à peu près plate et dénuée de toute trace de végétation. Berber est à 320 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le travail consiste simplement dans la pose et l'assemblage des traverses et des rails. Il n'y aura ni cours d'eau à traverser, ni par conséquent d'œuvres d'art dignes d'être mentionnées, à construire.

Le matériel nécessaire pour la construction de la ligne sera tout entier envoyé d'Angleterre. Il sera divisé en 40 parties égales et transporté sur autant de vapeurs, de façon que si l'un de ces navires venait à se perdre, le travail n'en subirait aucun retard, et il n'y aurait qu'à commander en Angleterre une nouveau chargement complet.

Le coût prévu de la ligne entière monte à environ 50 millions de francs.

Les travaux viennent d'être adjugés à MM. Lucas et Aird, célèbres entrepreneurs anglais, qui ont déjà embarqué sur le steamer Zurich la première partie du matériel. Ce vaisseau a aussi pris à bord une trentaine d'ouvriers et le personnel dirigeant composé d'un ingénieur-chef, de M. Lucas cadet et de quatre ingénieurs.

Pour les travaux de la terre on emploie de préférence des ouvriers indigènes ou des ouvriers qui viendraient des Indes.

Les ouvriers européens, qui résistent mal aux fatigues de ce climat torride, travailleront plutôt de nuit avec le secours de la lumière électrique.

PS. Le chemin de fer fonctionne maintenant jusqu'à une vingtaine de kilomètres au-delà de Handoub.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXe Année. N° 6. 15 Juin 1885

Du cheval de guerre et de la remonte des diverses cavaleries européennes[1].

(Suite.)

Les corps achetèrent directement leurs chevaux en 1790.

L'année suivante et jusqu'en 1794, le système des marchés généraux fut de nouveau adopté. A cette époque il fut établi des dépôts généraux pour la réception des chevaux présentés par les fournisseurs.

L'an IX vit supprimer ces dépôts et créer une masse de remonte, à l'aide de laquelle les conseils d'administration des régiments avaient la faculté de se procurer des chevaux par l'achat direct ou par marchés.

Ce système modifié en l'an XII fut abandonné en 1807 et de nouveaux marchés généraux furent passés.

C'est sous l'administration du maréchal Saint-Cyr que fut tenté le premier esssai du mode actuel de remonte; mais il n'est définitivement constitué par ordonnance que depuis 1831.

Les marchés généraux passés avec les fournisseurs étaient évidemment contraires à l'industrie chevaline, car presque tous les chevaux livrés par les marchands étaient tirés de l'étranger et venaient faire concurrence aux produits français.

La réunion dans de grands dépôts de chevaux achetés par marchés entraînait beaucoup de désordres, et d'un autre côté, cette agglomération d'un très grand nombre de jeunes chevaux occasionnait des pertes formidables.

L'achat des chevaux par les corps réunit aussi de nombreux inconvénients. Lorsque les régiments achetèrent eux-mêmes leurs chevaux, leurs remontes présentèrent des différences très marquées, suivant que les contrées où ils se trouvaient offraient plus ou moins de ressources. Ils se faisaient d'ailleurs une concurrence nuisible à la fois aux intérêts du Trésor et aux remontes elles-mêmes. Il leur était impossible enfin d'obtenir l'homogé-

[1] Conférence à la Société des officiers neuchâtelois, section de la Chaux-de-Fonds, par M. le capitaine Gillard, vétérinaire d'état-major, d'après le *Jura neuchâtelois*.

néité si essentielle sous le rapport de l'hygiène et surtout sous le rapport de la régularité des allures, régularité sans laquelle il ne peut exister d'ensemble dans les évolutions.

Aussi la composition des corps de troupes à cheval laissa-t-elle à désirer plus que jamais, quand ils se remontèrent par des marchés généraux ou par des achats directs au moyen de leur masse de remonte.

Convaincue de cette vérité, une commission, composée d'officiers généraux d'un mérite éminent, déclarait en 1818 qu'on devait proscrire sans retour l'achat direct par les corps; qu'il fallait revenir aux marchés généraux, malgré les vices inhérents à ce système.

Lorsque la paix permit enfin de donner aux intérêts de l'industrie chevaline une sérieuse attention, on comprit l'avantage de demander directement aux éleveurs du pays les chevaux nécessaires à l'armée. Des dépôts de remontes furent créés à Caen, en 1818, à Clermont-Ferrand, en 1819.

Conformément à l'avis d'une commission d'officiers généraux de cavalerie, auxquels était adjoint un inspecteur de haras, sept nouveaux dépôts furent établis en en 1825.

Une ordonnance du duc de Dalmatie, en date du 11 avril 1831, constitua enfin sur des bases larges et solides ce système national des remontes et lui donna presque tout le développement dont il est susceptible.

Les deux articles de cette ordonnance sont ainsi conçus :

Art. 1er. — La remonte des troupes de la cavalerie et de l'artillerie, la remonte des parcs d'artillerie et du génie, celle des équipages militaires, sont à l'avenir réunies sous la dénomination de *Service général des remontes.*

Art. 2. — Le service de la remonte comprendra :

1° L'achat des chevaux indigènes propres au service de la guerre; leur séjour dans des établissements appelés *Dépôts de remonte*; les soins à donner pour les faire passer progressivement et sans risque au régime militaire; la livraison et la conduite de ces chevaux aux divers corps auxquels ils sont destinés.

2° L'achat de poulains présumés propres au service militaire; leur éducation dans les dépôts de remonte jusqu'à l'âge où ils peuvent être mis à la disposition des corps.

On le voit, les dépôts de remonte ont surtout été institués en vue des éleveurs et pour offrir un débouché assuré aux chevaux indigènes de toutes espèces.

Les officiers attachés à ces dépôts appartiennent aux régiments de cavalerie et d'artillerie, un très petit nombre d'entre eux sont hors cadres. Les officiers de remonte parcourent et connaissent toutes les localités où ils doivent opérer leurs achats. Ils ont une statistique exacte et précise de chacune des écuries de leurs circonscriptions; ils achètent directement et en tout temps les chevaux qui ont l'âge et la taille voulue pour les différents services.

En 1860, le maréchal Randon adressa aux maréchaux de France commandant les corps d'armée une circulaire modifiant le service des remontes avec une instruction contenant les règles à suivre pour opérer les achats de chevaux nécessaires au service de l'armée.

Cette instruction, sauf quelques légères modifications, régit encore aujourd'hui les commissions d'achat.

Deux modifications essentielles ont été apportées par cette circulaire aux prescriptions qui étaient alors en vigueur.

1° L'extension aux marchands de la faculté réservée jusqu'alors aux éleveurs de livrer des chevaux pour l'armée; 2° la suppression de la déclaration par le vendeur qu'il possède depuis six mois au moins l'animal vendu à la remonte.

L'action des dépôts de remonte ne portait, en 1831, que sur 15 départements; elle s'étendait à 53 en 1840 et en 1842, suivant le rapport de la commission spéciale des remontes au maréchal duc de Dalmatie, 63 départements étaient explorés.

Si quelques localités sont restées en dehors de l'influence des dépôts, c'est à cause du peu de ressources qu'elles offrent.

Les établissements de remonte actuels sont au nombre de 20 opérant dans 68 départements y compris les 3 d'Algérie.

Dépôts	Circonscription
1er Caen 2e Saint-Lô 3e Alençon 4e Bec-Helloin 5e Paris	1re circonscription, chef-lieu Caen.
6e Fontenay 7e St-Jean d'Angély 8e Angers 9e Guingamp	2me circonscription, chef-lieu Fontenay-le-Comte.
10e Tarbes 11e Agen 12e Mérignac 13e Guéret 14e Aurillac	3me circonscription, chef-lieu Tarbes.

15e Mâcon
16e Sampigny
17e Taverney } 4me circonscription, chef-lieu Mâcon.
18e Blidah.
19e Mostaganem.
20e Constantine.

On veut pour l'armée des chevaux appropriés à la diversité de ses besoins, et jusqu'ici elle n'a peut-être pas été parfaitement définie. Il y a des conditions communes à tous les chevaux de guerre : un tempérament sobre, une constitution qui résiste à la fatigue et aux intempéries; mais chacune des armes spéciales exige des conditions particulières.

L'artillerie rentre dans un service analogue, sous beaucoup de rapports, à celui des messageries et des postes; c'est dans cette catégorie qu'il faudra lui chercher ses animaux.

Les trains demandent des animaux un peu plus forts et plus lourds que les précédents.

La cavalerie proprement dite se subdivise en trois armes, requérant toutes une qualité commune, la souplesse, qui rend les chevaux maniables et seule donne la confiance au cavalier isolé; mais à chacune il en faut d'autres bien distinctes.

La *réserve*, destinée à agir simultanément, produira son effet en multipliant la plus grosse masse possible par la plus grande vitesse; mais la vitesse ne peut être la même dans tous, et cet élément d'action ne peut être mis en œuvre qu'au risque d'éparpiller les hommes.

Il y a là un sacrifice à faire à la nécessité d'arriver sur l'ennemi en masse compacte et à celle, pour des hommes de haute stature, pesamment armés, d'avoir des chevaux de grande taille. Le poids et l'énergie seront donc préférables à la rapidité trop grande.

La *ligne*, au contraire, recherche légèreté, fond, vitesse et énergie comme compensation du poids.

Les bons chevaux de cette arme sont les plus difficiles à trouver à cause de la taille requise des hommes et des qualités voulues pour les chevaux.

La *légère* est destinée à éclairer la marche des armées, à épier l'ennemi dans tous ses mouvements, à l'ébranler par ses surprises, à le harceler dans la déroute, à se montrer à l'improviste sur les points éloignés, à le fatiguer par de constantes alertes, à le déconcerter enfin, non par une résistance opiniâtre, mais par

Après la Normandie, c'est la région de l'ouest ou les dépôts de Fontenay, de St-Jean d'Angely et d'Angers qui fournissent le plus de chevaux à la réserve.

Les régiments de grosse cavalerie reçoivent bon nombre de chevaux des dépôts de l'Est, Sampigny et Faverney.

Ces chevaux, bien que plus communs et moins propres à la selle que les normands, sont cependant vigoureux, très résistants et d'une excellente nature, leur développement est assez précoce.

Le dépôt de Mâcon fournit aux cuirassiers certains de ses produits. Ces chevaux ont généralement une bonne constitution, un bon tempérament et surtout une grande énergie ; mais qui, malheureusement, n'est pas toujours en rapport avec leur force musculaire. Ils sont pour la plupart le résultat du croisement des juments du pays avec l'anglo-normand.

La *cavalerie de ligne* tire ses chevaux de presque toutes les parties de la France, mais la Normandie est encore celle qui en fournit le plus aux dragons; presque tous les régiments possèdent dans leurs rangs des animaux de cette provenance.

Dans tous ces corps, cette race est très estimée à l'exception de quelques chevaux qui étant malheureusement trop impressionnables, sont difficiles à maintenir dans les rangs et promptement usés en raison des mouvements désordonnés auxquels ils ne cessent de se livrer.

A côté de ceux-là en existent d'autres qui laissent beaucoup à désirer sous le rapport de leur constitution, de leur tempérament, de leur énergie et qui obligent le cavalier à employer presque constamment les éperons pour les forcer à suivre leurs voisins, ce qu'ils ne font qu'avec peine et toujours aux dépens de leur santé, à chaque instant compromise par un service auquel leur conformation quelquefois vicieuse ne semble pas devoir les appeler.

Après les chevaux normands viennent ceux des dépôts de l'ouest, lesquels se distinguent, à l'époque de leur achat, par leur peu de vigueur et leur tempérament lymphatique qui les expose presque tous au moment où ils arrivent aux corps, par suite des changements brusques apportés dans leurs habitudes, à des maladies ordinairement d'une grande gravité.

Remis de cette crise qui fait toujours essuyer de grandes pertes, on voit, surtout si on leur a laissé grandement le temps de se rétablir, leur tempérament se modifier et ces animaux acquérir une énergie, une force de résistance qui leur permettent de faire un

bon service et de pouvoir être enfin considérés comme des chevaux très convenables à la cavalerie de ligne.

Ces corps reçoivent aussi un petit nombre de chevaux provenant de la Bretagne ; on se plaint généralement de leur petite taille; ils sont cependant assez estimés et la majeure partie de ces animaux sont regardés comme très aptes à faire un long et bon service.

Energiques, vigoureux et sobres, les chevaux bretons ont de bonnes allures et se font presque tous remarquer lorsqu'ils sont faits, par des qualités qui prouvent tout ce que l'on pourrait attendre de ce pays.

Les chevaux bretons sont donnés comme ceux de toute l'armée sur lesquels la mortalité frappe le moins.

Les dépôts du Midi et du Centre fournissent encore aux dragons quelques-uns de leurs produits. Tous ces chevaux qui, pour la plupart sont le résultat du croisement des juments du pays avec l'étalon anglais, sont généralement minces, décousus, étroits de poitrines et grêles de membres.

Enfin on trouve encore dans les régiments de cavalerie de ligne des animaux qui, provenant de l'Est de la France, sont achetés par les dépôts de Mâcon, de Faverney, de Sampigny.

La *cavalerie légere* reçoit ses chevaux de presque toutes les parties de la France; cependant c'est la troisième circonscription de remonte, celle de Tarbes, qui en fournit le plus.

Les chevaux du Midi sont considérés comme très propres au service des chasseurs et des hussards ; malheureusement leur tempérament nerveux et impressionnable, leur trop grande ardeur, peu en harmonie avec leurs forces musculaires, compromettent trop souvent leur santé.

Parmi ces animaux provenant des différents dépôts du midi de la France, il est facile d'établir des différences sous le rapport de leur conformation, de leurs qualités et de leur durée.

C'est ainsi que ceux de Tarbes, pour ne parler que de ceux-là, quoique de petite taille, sont les mieux faits de tous les animaux de cette contrée. Le cheval de Tarbes a les formes sveltes et gracieuses, la tête bien attachée, expressive, fine et sèche, l'œil vif, les oreilles bien plantées, l'encolure bien musclée, souvent renversée, le poitrail étroit, la poitrine haute, le garrot bien sorti, l'épaule un peu droite, l'avant-bras court, le tendon un peu failli, le paturon long, le sabot petit, le dos et les reins courts lorsqu'il est de race pure, longs et plongés quand il a du sang an-

glais, la côte arrondie, le flanc court, la croupe souvent tranchante, la queue bien attachée, le jarret large, souvent clos.

Si les extrémités du cheval de Tarbes sont grêles, en revanche les tissus sont denses et serrés, les muscles fermes, nettement dessinés et les éminences osseuses fortement accusées. Robustes, agiles et vigoureux, la plupart de ces animaux deviennent, quand on a su les ménager jusqu'à l'âge de six ans, de très bons chevaux de cavalerie légère et surtout des chevaux capables de résister aux fatigues et aux privations, et de rendre enfin de longs et bons services.

Les régiments de cavalerie légère reçoivent encore :

1° Un certain nombre de chevaux de Normandie, mais on les trouve généralement d'une taille trop forte pour pouvoir résister convenablement avec la ration allouée à cette arme, et d'un tempérament trop froid pour pouvoir, conjointement avec les chevaux du Midi, faire un bon service.

On conçoit en effet tout ce que présente de vicieux la réunion dans un même escadron, d'animaux si différents les uns des autres, et combien, soit sous le rapport des manœuvres, soit sous celui de l'hygiène et de la conservation des chevaux, un pareil ensemble doit être fâcheux.

2° Des chevaux bretons.

3° Des chevaux poitevins auxquels on reproche généralement d'avoir l'encolure courte, le garrot gras, les extrémités communes, des pieds plats et un tempérament lymphatique ; mais qui pourtant font encore d'assez bons services quand ils ont été modifiés par la nourriture, quand ils ont acquis tout leur développement.

4° La cavalerie légère tire encore d'Algérie un assez grand nombre de ses chevaux ; quelques régiments de France sont montés exclusivement en chevaux arabes et toute l'armée d'Afrique tire ses chevaux des dépôts de Blidah, de Mostaganem et de Constantine.

Artillerie. — Les *chevaux d'artillerie*, bien que tirés de la moitié septentrionale de la France, proviennent cependant en grande partie de la Normandie, de la Bretagne, de la Saintonge, des Ardennes et de la Franche-Comté, qui sont les sources auxquelles cette arme puise le plus ordinairement. En première ligne, comme cheval d'artillerie il faut placer le breton ; c'est le type bien choisi. Il fournit vitesse et force de traction, deux conditions indispensables.

La race ardennaise ou plutôt du nord-est de la France entre pour une forte part dans l'effectif de l'artillerie.

Tous ces chevaux achetés par le dépôt de remonte de Sampigny, font de bons attelages de derrière (timoniers).

Le dépôt de Faverney fournit aussi à l'artillerie une certaine partie de son contingent. Ces chevaux, achetés plus particulièrement dans le Doubs et dans la Haute-Saône, ne sont généralement pas beaux, mais sobres, pleins d'énergie et de vigueur; ils font de bons attelages et réunissent les conditions d'aptitude désirables. Ce sont des animaux courts de reins, robustes, agiles et très vigoureux; il ne laisseraient presque rien à désirer eu égard à leur aptitude au service de l'arme, s'ils ne péchaient pas par la brièveté de leur encolure.

Trains des équipages d'artillerie et génie. — Dans ces corps les meilleurs chevaux viennent du Perche, de la Bretagne et des Ardennes.

Le percheron, au corps court et ramassé, aux formes musculeuses fortement prononcées, semblable enfin à la plupart des chevaux qui sont censés venir de l'Orne, fait preuve d'une grande force et il est très apte au service dont il est question.

Le littoral du centre-ouest de la France envoie aussi des chevaux provenant en grande partie des prairies basses et humides qui s'étendent de l'embouchure de la Loire à celle de la Gironde; ces chevaux paraissent, en raison de leur tempérament éminemment lymphatique, leurs pieds plats et surtout leur prédisposition à contracter des maladies, ne pas être beaucoup appréciés par les corps.

Telle est l'appréciation sommaire des différentes races de chevaux que les dépôts de remonte français envoient dans les corps.

Il s'en faut beaucoup que chez tous ces chevaux les caractères typiques soient toujours bien marqués. Il arrive souvent au contraire que les individus de la même provenance n'ont entre eux aucune similitude. Tout le monde sait, en effet, que les nombreux croisements auxquels ils sont livrés, ont amené de la confusion dans les races; beaucoup de chevaux n'ont plus d'ensemble, soit qu'on les compare les uns aux autres, soit qu'on ne considère que la conformation individuelle. Dans ce premier cas on observe souvent que le devant n'est nullement en rapport avec le derrière d'un même individu; chez les uns l'avant-main a de la distinction, présente les caractères propres à la race améliòratrice, tandis que l'arrière-main est commune, « canaille »

comme l'on dit vulgairement, mais ces animaux manqués et non suivis ne sont heureusement que des exceptions.

Du mulet. — Dans l'armée française on occupe actuellement près de 10,000 mulets. Le train des équipages, l'artillerie de me montagne et le génie en occupent un très grand nombre, surtout en Algérie et au Tonkin. Ces animaux faisant les uns le service du bât, les autres celui du trait, sont de diverses provenances ; mais c'est le Poitou qui en fournit les meilleurs, les plus beaux et le plus grand nombre. On achète aussi beaucoup en Algérie.

Ces animaux sont sobres et forts, réclament peu de soins, sont rarement malades et se montrent toujours prêts à commencer une longue étape. Il portent de grosses charges ou traînent de lourds fardeaux.

Les mulets algériens offrent une plus grande résistance à la fatigue et à la misère que les mulets français ; malheureusement ils manquent un peu de taille et ne peuvent pas toujours remplir, malgré leur supériorité relative, les exigences du service de l'armée d'Afrique.

Les mulets du Poitou, quoique moins résistants et plus grands mangeurs, satisfont plus complètement, par leur taille et leurs fortes dimensions, à des besoins plus larges.

Tel est le mode actuel de remonte de la cavalerie et de l'artillerie françaises.

Disons maintenant qu'en temps de guerre, l'Etat pourrait, en cas de besoins, réquisitionner dans tout le territoire les chevaux des particuliers, propres au service de l'armée. Des commissions de classement opèrent chaque année, au mois de mai, une par arrondissement, pour classer les chevaux, juments, mules et mulets, suivant leurs aptitudes, dans diverses catégories. En cas de réquisition, il est remboursé au propriétaire une somme d'argent variable avec la catégorie.

L'Angleterre a beaucoup de ressources et peu de cavalerie, elle n'a pas d'établissement de remonte ; en temps ordinaire, l'industrie privée lui suffit largement ; la plupart de ses sujets sont tirés de l'Irlande ; néanmoins, dès qu'il s'agit d'une commande extraordinaire, on achète à l'étranger.

D'après les hommes de cheval, presque tous les grands marchés de l'Europe contribuent à les procurer. La Prusse, entre autres, passe pour fournir la moitié des équipages de Londres, et il serait difficile, dit-on, de les distinguer, à l'œil, de leurs ancêtres, bien que dans le fond ils leur soient très inférieurs.

Je ne parlerai des établissements hippiques fondés dans les Indes par le gouvernement anglais que pour les signaler, car la fondation de ces établissements est considérée, d'après l'expression de l'ancien commandant en chef, lord Sandhurst « comme un gigantesque fiasco » en ce sens qu'ils ne peuvent guère fournir annuellement que 5 ou 600 chevaux pour la remonte de l'armée du Bengale, et que le prix de chaque cheval ne revient pas à moins de 5,000 francs.

La statistique de la production chevaline des différents Etats de l'Europe place la *Russie* en première ligne. Cela tient à ses immenses plaines méridionales et à son voisinage des grandes races productrices de l'Orient, voisinage qui lui permet d'importer facilement l'excédant de cette production.

Le comte Potocki parle de 187,000 chevaux que les Kalmouks et les Tartares amenaient tous les ans, au commencement de ce siècle à la foire de Berdjigon.

Les chevaux asiatiques ainsi que les chevaux russes en général, sont, quoique très vigoureux, trop petits de taille pour servir comme chevaux de guerre ou de luxe. Aussi tous les grands propriétaires possèdent-ils un haras, pour améliorer la race originelle. La famille Orloff dirige ces efforts d'amélioration et il n'est personne qui n'ait entendu parler des fameux trotteurs du comte Alexis Orloff. Ce dernier, comme beaucoup d'éleveurs jaloux de leurs succès, ne consentait à vendre aucun de ses meilleurs étalons, et il en fit même à sa mort une clause testamentaire. L'interdit ne fut levé qu'en 1843. On calcule qu'il y a aujourd'hui, en Russie, 1,600 haras particuliers avec 6,000 étalons et plus de 5,000 juments, d'où sortent les trotteurs Orloff. Disons en passant que le père de cette race, fameuse entre toutes, est le célèbre barbe *Smetenska* dont le squelette est religieusement conservé dans le musée Orloff.

On a entendu parler de la vigueur, du fond et de la rapidité de ces coursiers; mais ils n'atteignent leur perfection, comme les trotteurs américains, que vers l'âge de 9 ans, ce qui semble prouver que le trot est pour le cheval une allure plus artificielle que le galop.

Outre ses trotteurs, la race Orloff compte encore des chevaux de selle célèbres, descendant également du fameux Smetenska et résultant de croisements avec des juments anglaises et anglo-arabes.

Mais l'armée russe tire principalement sa cavalerie de ses co-

lonies militaires, qui sont fort nombreuses et des haras de l'Etat. On peut juger de la variété de la production de ce pays d'après les nombreuses divisions admises pour classer les chevaux exposés chaque année dans les concours. On ne compte pas moins de 14 classes : 1° pur-sang anglais et arabe ; 2° chevaux de selle demi-sang ; 3° trotteurs Orloff; 4° chevaux d'équipages; 5° Carabaghs (chevaux de selle croisés) ; 6° Trouchmens (belle race de l'Asie centrale ressemblant à l'arabe) ; 7° chevaux du Don (chevaux des cosaques) ; 8° chevaux de trait ; 9° Bittugs ; 10° Finnois ; 11° Senonds ; 12° Baskirs ; 13° poneys ; 14° chevaux du Caucase.

Les cinq dernières catégories sont trop petites de taille pour être d'aucune importance nationale.

D'après le dénombrement fait en 1883 dans 58 des provinces de la Russie d'Europe, il existe dans ces provinces 19,674,723 chevaux, dont 5,600,000 dans le gouvernement de Kasan.

Pour en enrayer l'exportation croissante, laquelle n'est pourtant que de 30,000 annuellement, le journal *La Russie* proposait, il y a deux ans, une taxe de sortie de 50 roubles par cheval exporté.

Après la Russie vient en seconde ligne, comme quantité et peut-être en première comme qualité, l'empire *Austro-Hongrois*. La Hongrie prétend avoir des chevaux assez bons et en quantité suffisante pour monter à elle seule toute la cavalerie d'Europe.

(A suivre.)

Affaires de Chine et Tonkin.

Les derniers courriers du Tonkin ont apporté des documents importants, qui viennent d'être publiés in extenso au *Journal officiel* de la République française, dès le numéro du dimanche 10 mai. Ce sont d'abord le journal du siége de Tuyen-Quan, du 23 novembre 1884 au 3 mars 1885 signé par le commandant du poste E. Dominé, en date de Tuyen-Quan 4 mars ; puis les rapports sur la prise des Pescadores ; enfin les rapports et ordres du jour du général Brière de l'Isle, relatifs à l'expédition déplorable de Langson.

Le premier de ces ordres du jour, quoiqu'il soit de même date que la trop célèbre dépêche qui a amené le renversement

du ministère Ferry, est rédigé dans un tout autre esprit. On n'y trouve aucune trace de découragement :

ORDRE GÉNÉRAL N° 33

Après une série de combats contre des masses sans cesse croissantes, où nous avons eu à déplorer une blessure qui a obligé le général de Négrier à remettre son commandement, la 2e brigade a dû se replier sur les positions de Than-Moï et de Dong-Son, pour éviter le manque de munitions, que rendait imminent l'énorme difficulté du ravitaillement.

En diminuant ainsi la distance qui les séparait de leur base d'opérations, nos colonnes vont reprendre tous leurs moyens d'action, et l'incomparable bravoure de nos troupes, qui n'a jamais cédé devant le nombre, permettra d'attendre, pour reprendre la marche en avant, l'arrivée des moyens de transport déjà mis en route par la métropole.

Le commandement de la brigade a été remis, sur le terrain même, le 28 mars, à trois heures dix de l'après-midi, à M. le colonel Herbinger, du 3e régiment de marche.

Hanoï, le 29 mars 1885.

BRIÈRE DE L'ISLE.

On remarquera, avec la *République française*, que le général Brière de l'Isle attribue la retraite au « manque de munitions que rendait imminent l'énorme difficulté du ravitaillement ». Il faut ajouter qu'il ne peut encore que répéter les explications fournies par le rapport télégraphique du colonel Herbinger.

Le général part d'Hanoï le 3 avril et arrive à Chu le 5. Trois jours après, ayant reçu, sans aucun doute, des renseignements circonstanciés, il adressait à la 2e brigade l'ordre suivant :

Officiers, sous-officiers et soldats de la 2e brigade,

La série de vos victoires s'est arrêtée au 24 mars.

Le même ennemi que vous aviez si vaillamment mis en déroute sur son propre territoire un mois auparavant s'est présenté devant vous, décuplé en nombre et retranché dans de formidables positions.

Pour la première fois vous avez dû vous replier sur la ligne des retranchements que vous aviez enlevés la veille.

Le 28 mars, alors que l'ennemi, de plus en plus renforcé, osait vous disputer les positions de Ki-Lua, vous infligiez encore à ses masses profondes une défaite sanglante.

Mais, par une amère dérision du destin, au moment même où les colonnes chinoises précipitaient leur retraite sous l'effort de

votre contre-attaque, vous appreniez que votre vaillant chef, le général de Négrier, ce brave entre les braves, venait d'être grièvement blessé et emporté à l'ambulance.

Le commandement, du fait de ce malheur, tombait entre des mains insuffisamment préparées.

Au lieu de vous faire prendre la seule attitude qui convienne à des vainqueurs, à vous, héroïques soldats qui n'aviez jamais songé à compter en plein jour la nuée de vos ennemis, on vous a donné l'ordre de battre en retraite la nuit.

Vous êtes arrivés à Chu, épuisés par la fatigue, mais sans avoir subi de pertes. Les vaincus du 28 mars ne pouvaient, en effet, songer à vous poursuivre. A peine revenus de leur étonnement, ils montrent encore la plus grande circonspection.

Ils sentent que, s'ils osaient vous inquiéter dans vos positions, vous les décimeriez encore avec le même entrain, la même vigueur et le même succès que par le passé.

Aujourd'hui, vous êtes plus forts que jamais. Seize cents hommes de renfort ont complété vos effectifs. Je vous laisse, en outre, deux beaux escadrons de cavalerie, mille zouaves, une troisième batterie d'artillerie. Vous êtes appuyés à des positions qui seraient inexpugnables entre les mains de conscrits.

Soldats de la 2e brigade, souvenez-vous que depuis que le monde existe jamais une armée chinoise n'a pu forcer une position occupée par une troupe européenne.

Je compte sur vous. Comptez sur la valeur et l'expérience du colonel Borgnis-Desbordes que j'ai mis à votre tête en attendant la guérison prochaine du général de Négrier.

Au quartier général, à Chu, le 8 avril 1885.

BRIÈRE DE L'ISLE.

Cet ordre du jour rappelle les diverses observations ci-après, dit la *République française :*

« Ainsi, nous avouons ne pas comprendre le deuxième paragraphe; comment l'ennemi s'est-il « présenté devant nous » dans de « formidables retranchements » ? Une armée qui se renferme dans des retranchements est une armée qui se tient sur la défensive, tandis qu'une armée qui se présente devant une autre est une armée qui prend l'offensive.

» Le troisième paragraphe parle d'une ligne de retranchements sur laquelle nos soldats ont dû se replier « après les avoir enlevés la veille ». Il s'agit de la pointe du général de Négrier au delà de la frontière, sur la position de Bang-Bo, le 23 mars, et de sa retraite le lendemain 24; or, d'après les dépêches reçues

jusqu'ici, la retraite a eu lieu sur Dong-Dang, que nos troupes occupaient depuis des semaines.

» Le quatrième paragraphe est plus explicite que tous les télégrammes publiés au sujet de la journée du 28. Nous n'avions entendu parler que d'une « contre-attaque qui a réussi sans pertes sensibles pour nous ». Le général Brière de l'Isle nous apprend que dans cette affaire, à Ki-Lua, en avant de Lang-Son, de l'autre côté de la rivière, nos braves soldats ont infligé à l'ennemi une « défaite sanglante ».

» Ce qui suit est d'une extrême gravité. Le général Brière de l'Isle attribue maintenant la retraite, non plus du tout au manque imminent de munitions, mais à la blessure de Négrier, qui a fait « tomber le commandement entre des mains insuffisamment préparées ». Et le blâme continue sanglant : « Au lieu de vous faire prendre la seule attitude qui convienne à des vainqueurs,..... on vous a donné l'ordre de battre en retraite la nuit » !

» De deux choses l'une : ou ce blâme public d'un officier supérieur en présence des troupes qu'il vient de commander est mérité, et, en ce cas, le ministre de la guerre doit sévir avec rigueur; ou ce blâme est injuste, et alors il faut accorder à cet officier une réparation éclatante. Il s'agit de l'honneur d'un soldat français et il s'agit d'un acte qui a eu dans tout le pays un douloureux retentissement.

» Le reste de l'ordre du jour confirme ce que l'on savait de l'attitude des Chinois pendant la retraite. Profondément étonnés, ils n'ont pas songé à poursuivre nos soldats épuisés par une marche incroyablement rapide. »

Dans un troisième ordre du jour, du 13 avril, le général Brière de l'Isle annonce la nomination de son successeur :

Par télégramme du 12 avril, le ministre de la guerre annonce la concentration très prochaine au Tonkin d'un corps d'armée comprenant trois divisions sous le commandement de M. le général de division Roussel de Courcy.

M. le général de division Warnet est désigné pour remplir les fonctions de chef d'état-major général du corps d'armée.

Le ministre de la guerre ajoute :

« Le gouvernement fait appel à votre patriotisme et compte que » vous continuerez vos éminents services au Tonkin en y exerçant » sous les ordres de M. le général de Courcy, le commandement de » la première division. »

Il ne pouvait entrer dans ma pensée de me séparer volontairement de vous dans les circonstances actuelles ; je resterai donc au milieu de vous pour prendre part à vos nouveaux succès. »

La *République Française* ajoute :

« On s'est demandé, en France, pour quelles raisons le général de Négrier avait franchi la frontière de Chine et était allé attaquer l'ennemi à Bang-Bo. D'après l'*Avenir du Tonkin*, il s'agissait de conquérir Lang-Tcheou, préfecture chinoise située sur le Song-Ki-Cung, à une journée en aval de That-Ké. On peut y arriver par That-Ké, mais un chemin plus court y mène par la Porte de Chine.

» C'est samedi 28 mars, vers trois heures, que le général de Négrier a été blessé, au moment où, ayant repoussé les Chinois à Ki-Lua, il conduisait une contre-attaque. « Il a été frappé d'une balle au côté gauche de la poitrine, dit l'*Avenir du Tonkin ;* le projectile, qui devait le foudroyer, s'est amorti dans un carnet qu'il a traversé ; il a pénétré dans les chairs et, contournant la poitrine, est venu sortir sous le sein droit ». Arrivé à Hanoï le 1er avril à bord de l'*Alerte*, le général a été examiné par M. Rey, médecin principal de 1re classe de la marine, et par M. Jacquemin, médecin du même corps. Ces deux médecins ont libellé en ces termes leur diagnostic : « Coup de feu à la poitrine, formant séton, sur une largeur de 20 centimètres, au-devant de la région de l'estomac. La blessure est peu pénétrante. En somme, la vie n'est pas en danger. »

» On sait que le général de Négrier a été promptement rétabli et qu'il a pu prendre, dès la première quinzaine de mai, le commandement de la 2e division nouvellement organisée à Chu.

» Le général de Négrier est blessé à trois heures. Dès cinq heures on fait les préparatifs de la retraite. « Le commandant de Douvres, de l'artillerie de terre, dit le correspondant du *Temps*, fit enclouer, d'après les ordres supérieurs, une batterie de 4, que les hommes eussent dû emporter sur leur dos par suite du manque de mulets ; on jeta dans le Song-Ki-Cung six cent mille francs en piastres, que le payeur avait reçus trois jours auparavant ; des vivres furent distribués à qui voulait en prendre ».

D'autre part l'agence Havas communique la correspondance suivante, qui jette une nouvelle lumière sur le début des événements de Lang-Son, la dernière semaine de mars :

L'objectif du général de Négrier.

Hanoï, 15 avril.

Après la prise de Lang-Son et la destruction de Cua-Aï (Porte de Chine), le général de Négrier apprit que les Chinois réunissaient des munitions et des approvisionnements considérables à Lang-Tcheou, ville située à trois journées de la frontière. A Dong-Bo (le Bang-Bo des dépêches officielles), non loin de la porte de Chine que nous occupions et sur la route même de Lang-Tcheou, les Chinois élevaient de formidables retranchements. Cette première ligne n'était pas isolée, et on savait que les collines élevées situées en arrière se couvraient également de forts.

Gêné par le voisinage de l'ennemi, qui poussait souvent des reconnaissances, le général résolut, sans attendre de nouvelles troupes, d'essayer de déloger les Chinois de Dong-Bo. Il dut laisser quelques contingents à Lang-Son, Kilua, Dong-Dang, par crainte d'un mouvement tournant, et il ne put ainsi disposer que d'un millier d'hommes pour l'attaque qu'il projetait.

Journée du 23 mars.

Le 23, à neuf heures du matin, la batterie d'artillerie est mise en position et tire sur un des forts de la première ligne de retranchement. A midi les dispositions de combat étant terminées, le général de Négrier donne l'ordre au bataillon de la légion d'enlever la première ligne de retranchement.

Les Chinois que nous avons à combattre sont environ 5 à 6,000 fortement retranchés ; mais ce nombre n'arrête point les légionnaires qui marchent avec entrain à l'assaut des forts et en enlèvent un à la baïonnette. Comme pendant la marche sur Lang-Son, nous avons encore contre nous le brouillard qui couronne tous les sommets des mamelons. Soit le brouillard, soit des difficultés autres, l'artillerie ne peut se mettre en position pour battre la deuxième ligne des forts, distance de la première d'environ un kilomètre.

Le général de Négrier poursuit les Chinois avec les deux bataillons des 143e et 111e, forts chacun de 350 hommes.

Enfin, à 4 heures, nous étions maîtres de la position, et les Chinois se retiraient dans leur troisième ligne de retranchement.

Journée du 24 mars.

Le 24, malgré le brouillard très épais et qui dérobait les forts à notre vue, le général de Négrier fait commencer l'attaque à neuf heures.

Le mouvement, commencé vers la droite par ce qui reste du 143e, qui avait mis sac à terre, ne réussit qu'à moitié par suite des difficultés de marche au milieu des mamelons et des ravins. Malgré son

petit nombre, le 143e marche bravement de crête en crête, sous le feu des Chinois.

Devant les dificultés que rencontre le 143e sur la droite, le général ordonne au 111e d'attaquer la tranchée de front. Pour faciliter l'assaut de la tranchée, les hommes mettent sac à terre et marchent droit sur les Chinois, qui les attendent de pied ferme, et sous le feu des forts de droite et de gauche. Malgré cette vive fusillade qu'il reçoit de tous côtés, le 111e avance toujours sur la tranchée, qu'il enlève (il est dix heures et demie) quoique les Chinois cherchent à plusieurs reprises à reprendre le terrain perdu.

Pendant que le 111e prenait la tranchée et s'y maintenait, le 143e s'emparait des premier et deuxième forts chinois, malgré un feu très vif venant du troisième fort et de la lisière d'un bois dominant les positions conquises. Les Chinois, au lieu de fuir en déroute, se retirent derrière des crètes et des mamelons, d'où ils continuent leur feu. L'artillerie manquant de munitions tire faiblement. Enfin, il faut déloger les Chinois du troisième fort, le seul qui tienne encore; ce n'est pas chose facile : on doit escalader un mamelon qui a plus de 300 mètres de hauteur.

Nos braves soldats, qui jusqu'à ce jour avaient fait des merveilles de bravoure, n'hésitent pas un seul instant à donner ce dernier assaut. Dans une escalade des plus difficiles, où les hommes sont obligés de se cramponner à chaque touffe d'herhe, le 143e finit par arriver au sommet du mamelon. Des vingt-six premiers soldats arrivés au sommet du mamelon, dix-huit sont tués ou blessés. Nous n'étions que 150 contre une force beaucoup plus considérable et fortement retranchée.

Enfin, nos braves soldats pénètrent dans le fort et chassent les Chinois, quoique complètement exposés au feu du bois

La prise de ce fort nous avait coûté cher ; une bonne partie de l'effectif était hors de combat et nous avions à regretter la mort de plusieurs braves officiers. Enfin, nous pouvions nous considérer comme maîtres de la position de Dong-Bo.

Mais ce que nous avions fait ce jour-là était à recommencer le lendemain, car du sommet des mamelons, et dans la direction de la route mandarine, l'on apercevait le camp retranché des Chinois fortement défendu par des forts couronnant les mamelons environnants; et derrière le camp chinois une série de nouvelles lignes de retranchements que l'on suppose devoir défendre la route jusqu'à Lang-Tcheou, de telle sorte que, pour arriver à cette ville, nous aurions été obligés d'enlever chaque jour et dans un pays de plus en plus difficile une ligne de retranchements chinois.

Vers trois heures, de toutes parts les Chinois reprennent l'offensive : ils s'avancent en masses compactes sur nous. Malgré son infériorité numérique, le 111e cherche à tenir tête à cette avalanche

humaine. Grâce aux deux forts de gauche que les Chinois n'avaient point évacués, ils font un mouvement de flanc pour tâcher de nous tourner. Devant des forces toujours croissantes, le 111e, réduit à tout au plus 400 hommes *(sic)*, ne peut tenir. Nos braves soldats se battent à l'arme blanche contre les Chinois ; le mouvement de flanc des Célestes réussit et le 111e est en partie coupé de sa ligne de retraite; les hommes se massent et, baïonnette en avant, s'ouvrent une route au milieu des Chinois en emportant leurs blessés et en traînant leurs morts, pour ne point les laisser aux Chinois.

Sur la droite, les Chinois reprennent également l'offensive, et le 143e, craignant d'être tourné, évacue par échelon les positions que quelques heures auparavant il venait d'enlever. Comme au 111e, il sauve tous ses blessés et emporte une partie de ses morts. Le général de Négrier, comme un lion furieux, va de l'avant à l'arrière, donnant ses ordres pour la marche en retraite, et lui-même menacé de trop près par les Chinois, fait le coup de feu.

La retraite s'effectue par échelon et en bon ordre, malgré les masses chinoises qui ne cessent de nous harceler de leur feu.

Tout à fait à l'arrière-garde, et escorté par six soldats, le général de Négrier, son casque sous le bras et à pied, fermait la marche. Nos troupes en tenant tête constamment aux Chinois se replient jusqu'à la Porte de Chine. La nuit venant, les Chinois cessent leur poursuite.

Nos soldats, très fatigués en arrivant à la Porte de Chine et n'ayant rien mangé depuis la veille au soir, si ce n'est un peu de riz bouilli dans de l'eau, se couchent pêle-mêle de chaque côté de la route, n'ayant même pas la force de quitter leurs sacs ; quelques-uns se plaignent et murmurent, et le général de Négrier, entendant ces murmures, s'avance au milieu des soldats, et d'une voix sèche leur dit :

« Silence ! plus que jamais il faut de la discipline ; l'on ne doit en-
» tendre ici que la voix de vos officiers. Voici l'ordre de marche.
» Nous allons nous retirer sur Dong-Dang. »

Ces paroles produisirent un effet magique sur les hommes ; l'on n'entendait plus un seul mot, chacun semblait retenir sa respiration. Tout le monde se leva et, au milieu d'une nuit noire et d'un silence funèbre, on regagna Dong-Dang sans être inquiété. Ces journées des 23 et 24 mars nous avaient coûté, pour un effectif de 925 combattants, environ 100 tués et 250 blessés.

Journées des 25, 26, 27 et 28.

Le 25, nous abandonnions la position de Dong-Dang, et nous nous retirions sur Kilua et Lang-Son.

Le 26, les Chinois nous laissent tranquilles, ainsi que pendant toute la matinée et une partie de l'après-midi du 27.

Pendant ces deux journées, des renforts venant de France complètent l'effectif des bataillons. Les renforts étaient d'environ 1,700 hommes et portaient le total des troupes de la brigade Négrier à 3,500 combattants environ.

Le général profite de ces deux journées pour faire évacuer sur Chu tous les blessés et les malades.

Dans la soirée du 27, alerte ; ce sont les Chinois qui prennent contact avec nous et veulent nous attaquer le lendemain. Toute la nuit le général de Négrier est debout, inspectant les avant-postes, se rendant compte de tout et prenant ses dispositions pour le lendemain.

Nous occupions Kilua et les forts en avant, ainsi que des positions en arrière.

Les Chinois, dans la matinée du 28, débouchent par la route mandarine en même temps que d'autres troupes couronnent les mamelons à droite et à gauche de la route.

C'est dans la plaine que le général de Négrier attend les Chinois.

Ceux-ci essayent de nous repousser sur Lang-Son, mais ils sont arrêtés par le feu de nos troupes qui occupent les deux forts, ainsi que par le tir de l'artillerie.

Les Chinois, voyant qu'ils ne peuvent nous prendre de face, cherchent à faire un mouvement tournant par la droite et par la gauche, en profitant des mamelons pour se dérober ; le général de Négrier, se doutant d'un mouvement tournant, avait pris ses dispositions en conséquence ; aussi fait-il déployer ses troupes sur la droite et la gauche, cherchant non-seulement à repousser l'ennemi, mais aussi à le ramener lui-même sur la route mandarine.

Devant l'élan de nos troupes, les Chinois font une défense acharnée et se font tuer sur leurs positions.

L'artillerie qui a très peu de munitions, ne donne point tout ce qu'elle pourrait donner. Enfin, vers trois heures de l'après-midi, de toutes parts nous prenons l'offensive en faisant payer cher aux Chinois le succès du 24, lorsque, subitement, le bruit circule que le général de Négrier vient d'être blessé d'une balle. Pendant un moment nos braves troupes restent comme consternées, mais bientôt elles se remettent et jurent de faire payer aux Chinois la blessure de leur brave général.

Le général de Négrier se fait porter à l'ambulance, assis sur un brancard, et, malgré sa blessure par laquelle il perdait beaucoup de sang, il cherchait encore à rassurer les soldats.

A trois heures dix, le commandement est remis entre les mains du lieutenant-colonel Herbinger, commandant du régiment de marche.

Devant un nouvel élan de nos troupes, les Chinois reculent et sont rejetés sur la route mandarine : l'artillerie, grâce à un tir rapide et

au tir à mitraille, produit des effets désastreux au milieu des Chinois fortement poussés par nos troupes ; enfin, à cinq heures les Chinois sont en déroute complète et reconduits par notre artillerie, qui malheureusement ne peut tirer qu'à des intervalles de plus en plus éloignés, faute de munitions.

C'est à ce moment que le lieutenant-colonel Herbinger jugea prudent de battre en retraite. La conduite du colonel doit-elle être expliquée par le manque de munitions ? Les opinions sont très diverses. Les uns disent que les munitions et les vivres étaient suffisants pour résister cinq jours aux Chinois, les autres disent quinze. On fera la lumière sur ce point important.

Ajoutons que le général de Négrier ne fut pour rien dans la décision du colonel Herbinger. « Le général de Négrier, dit le correspondant, avait quitté Lang-Son une heure auparavant avec un convoi de blessés. »

Rapport du lieutenant-général Komaroff, chef du pays transcaspien, au commandant des troupes du rayon militaire du Caucase, sur l'affaire de Pendjeh [1].

Tach-Képri, le 30 mars.

Le 6 mars les troupes du détachement du Murgab ayant été rassemblées à Imam-Baba, j'en pris le commandement.

Le 7 et le 8 mars je fis passer le détachement à Aïmak-Djar avec les approvisionnements nécessaires ; on y installa des fours pour cuire le pain. A Imam-Baba j'avais laissé 25 hommes. Le 9 mars deux officiers de l'état-major furent envoyés de Aïmak-Djar pour reconnaître la disposition des troupes afghanes. Ils étaient accompagnés de quatre Cosaques ; ils s'avancèrent jusqu'à notre poste de miliciens à Kisil-li-Tépé, environ à deux kilomètres du camp des Afghans, dont ils observèrent les dispositions et firent leur rapport sur ce qu'ils avaient remarqué. Ce rapport confirmait les informations qu'on avait déjà reçues du chef du poste et des éclaireurs et disait que les troupes afghanes dépassaient trois mille hommes, que leur position était bonne, mais que le flanc gauche était un peu faible. Le 10 mars, sur la rive droite du Kuchk, près de Tach-Képri, on n'avait vu que des postes d'observation de quelques cavaliers et une cinquantaine de piétons qui creusaient des tranchées. Le 12 mars le détachement passa la nuit à Ourouch-Douchan, qu'il quitta le lendemain pour bivouaquer deux kilomètres en arrière de notre poste de Kisil-li-Tépé, c'est-à-dire à quatre ou cinq kilomètres du camp afghan. Je choisis cet endroit pour ne pas alarmer inutilement

[1] Traduit du *Messager du Gouvernement* (Journal officiel russe).

les Afghans et dans l'espoir d'exécuter l'ordre que j'avais reçu d'occuper paisiblement Tach-Képri, laissant les Afghans tranquilles dans leur camp, sur la rive droite du Kuchk.

Dès l'apparition des troupes russes dans la vallée au nord de Tach-Képri, les Afghans envoyèrent sur la rive gauche du Kuchk un fort détachement de cavalerie suivi de quelque infanterie et de deux canons. Je fus obligé dès lors de prendre les mesures nécessaires pour la sécurité de notre bivouac. Je fis garder tous les jours, jusqu'au 18 mars, nos avant-postes par un peloton de soldats et des Cosaques; mais durant tout ce temps aucun de nos postes ne dépassa le point occupé par nos miliciens depuis le 5 avril, c'est-à-dire en avant de Kisil-li-Tépé.

Le 14 mars, matin, on avait reçu une lettre du capitaine Yate, envoyé à Pendjeh par le général Lumsden, chef de la commission anglaise de délimitation des frontières. Dans cette lettre, adressée au commandant des troupes russes, le capitaine Yate disait que Naïb-Salar, le chef des troupes afghanes, lui avait fait part du désir qu'avait un des officiers supérieurs russes d'avoir une entrevue avec lui et que cette entrevue était indispensable pour régler nos positions respectives. D'après mon ordre le lieutenant-colonel de l'état-major Zakrgewsky, répondit qu'aucun des officiers russes n'avait demandé aucune entrevue ; mais que, si on le désirait, il se rendrait à cinq heures de l'après-midi à la rencontre de ces messieurs.

L'entrevue eut lieu à l'heure indiquée. Du côté des Anglais vinrent le capitaine Yate, le capitaine Lisset, le docteur Owen et deux Indiens. Après les présentations et les salutations d'usage, le lieutenant-colonel Zakrgewsky offrit une collation aux Anglais et expliqua qu'aucun des officiers russes n'avait demandé une entrevue, que probablement ces messieurs s'étaient trompés ou qu'il y avait eu un malentendu. Les Anglais répondirent que s'il y avait eu un malentendu ils ne le regrettaient pas, puisque cela leur avait procuré l'occasion de faire de si agréables connaissances ; ils ajoutèrent que, vu l'accord qui régnait entre les gouvernements de Russie et d'Angleterre, ils avouaient en toute franchise l'embarras de leur position, car ils avaient une tâche difficile à accomplir : maintenir le *statu quo* dans la population sarikque de Pendjeh et que cette tâche devenait de moment en moment plus difficile, surtout devant la possibilité d'une collision entre les Afghans et les Russes. Ils demandèrent avec insistance l'explication des derniers événements et quelles étaient nos intentions. Zakrgewsky répondit qu'il n'avait reçu de ses supérieurs aucune instruction à cet égard et que leurs intentions ne lui étaient pas connues, mais que, si ces messieurs le désiraient, il était prêt à dire son opinion personnelle sur les sujets qui pouvaient les intéresser et il ajouta que ce qui se passait dans le moment même pouvait leur donner la meilleure preuve que les

Russes n'avaient aucune intention d'attaquer les Afghans, cela était évident ; car s'ils avaient eu cette intention, rien ne les aurait empêchés de disperser les Afghans dès le premier quart-d'heure de leur arrivée à l'endroit où ils bivouaquaient ; toutefois il ne pouvait passer sous silence que les Afghans, sans aucune raison, commençaient à avancer leurs avant-postes sur leur front et leurs flancs et à creuser des fortifications. Les Anglais répondirent qu'ils n'avaient aucun doute sur la fin possible d'une collision et répétèrent que leur position était très difficile et qu'ils seraient bien obligés qu'on veuille les prévenir si des complications venaient à surgir. La réponse fut de satisfaire leurs désirs et de les tenir au fait des événements autant que le permettraient les devoirs d'un officier russe.

Le lendemain, 15 mars, le capitaine Yate envoya une seconde lettre adressée au lieutenant-colonel Zakrgewsky avec une copie de la dépêche télégraphique de lord Grandville au général Lumsden. Cette dépêche instruisait le général de l'accord survenu entre les cabinets anglais et russe. Zakrgewsky répondit, d'après mes instructions, que nous ne projetions aucun mouvement offensif contre les Afghans, mais justement pour prévenir une collision, il était indispensable de reculer les avant-postes afghans qu'on avait tant avancés ces derniers jours. A cette lettre, le capitaine Yate répondit par la demande d'une seconde entrevue pour régler cette question des avant-postes. Je dis au lieutenant-colonel Zakrgewsky de répondre qu'il se trouverait au rendez-vous à l'heure indiquée. Il était vraiment urgent de régler cette affaire.

Depuis le jour de l'arrivée de notre détachement du Murgab à Kisil-li-Tépé, les Afghans avaient commencé à avancer leurs avant-postes sur la rive gauche du Kuchk en face et sur les flancs du bivouac russe, ils avançaient des masses de cavalerie et s'efforçaient d'élever le plus de fortifications possible surtout sur la rive gauche du Kuchk. Cela m'obligea de mon côté à faire des reconnaissances ; le 14 j'envoyais sur la rive droite du Murgab le capitaine d'état-major Prossaloff, avec cinq djiguits, et le 15 le même officier avec un renfort d'un peloton de tireurs ; et sur la rive gauche du Kuchk dans la direction de Kola-i-Mor 100 Turkmens de la milice de Merv. Voyant cela, les Afghans envoyèrent deux pelotons pour renforcer leur poste du Murgab composé de 50 hommes ; ils s'approchèrent à 800 pas de notre peloton exigeant sa retraite immédiate et s'emparèrent d'un ouriadnik qui servait d'interprète qu'ils ne laissèrent partir qu'après l'avoir insulté et retenu près d'une heure, lui enjoignant de dire qu'ils étaient prêts à recevoir les Russes les armes à la main. Quand je fus informé de ce qui se passait sur la rive droite du Murgab j'envoyai à l'officier qui commandait la reconnaissance deux billets successifs avec l'ordre catégorique de revenir au bivouac ; dans le premier billet j'ajoutais que je ne désirais avoir aucun poste permanent

sur la rive droite du Murgab; ce billet fut intercepté par les Afghans et n'a pas été rendu jusqu'à ce jour; le djiguit qui en était chargé fut retenu pendant toute la nuit dans le camp afghan. Le peloton revint au bivouac le jour même avant le soir conformément à l'ordre que j'avais donné à tout le monde d'éviter tout engagement avec les Afghans, et même si ceux-ci ouvraient le feu de ne riposter sous aucun prétexte sans mon autorisation.

La milice de Merv, confiée au commandement du lieutenant-colonel Alihanoff, pour faire une reconnaissance du flanc gauche de l'armée afghane, fut suivie de plusieurs sotnias de cavalerie ennemie sous le commandement de Djarneil-Hoss-Eddin-Khan. De ce côté la rencontre se passa bien; le lieutenant-colonel Alihanoff eut un entretien amical avec Djarneil et marcha à son côté presque jusqu'à Tach-Képri, mais là Djarneil pria Alihanoff de s'éloigner, sans quoi il serait obligé de recourir aux armes.

La position des petits postes était la plus difficile; les Afghans, profitant de leur nombreuse cavalerie, augmentaient toujours le nombre de leurs avant-postes et en allongeaient la ligne, de manière que le 16 ils entourèrent sur les deux flancs, non seulement la ligne de nos avant-postes, mais le bivouac lui-même. L'impertinence et les bravades des Afghans grandissaient tous les jours, ils ne laissaient passer aucune occasion pour nous faire parvenir des messages provoquants : « partez d'ici, nous ne sommes pas des Merviens ni des Turkmens, nous sommes Afghans; nous avons battu les Anglais plus d'une fois et nous vous battrons aussi, si vous ne vous retirez pas. »

Le 16 une troupe d'Afghans, sûre de son impunité, s'approcha d'un petit bac sur le Murgab que j'avais fait arranger au moyen d'un radeau et de deux canots du pays, à quelques dizaines de pas de notre bivouac. On leur demanda ce qu'ils voulaient et on les engagea à partir. Ils répondirent qu'ils voulaient seulement voir comment nous traversions la rivière, puis ils s'éloignèrent de quelques pas et ne disparurent que plusieurs heures plus tard après plusieurs sommations de s'éloigner.

Voyant que l'esprit agressif des Afghans augmentait de jour en jour et que si cela continuait ainsi je serais bientôt attaqué moi-même, (prévisions dont j'eus plus tard des raisons d'apprécier la justesse), remarquant l'état d'excitation de tout le détachement et l'atteinte que tout cela portait au prestige du nom russe parmi les Khans turkmens qui m'entouraient, dignitaires et miliciens, je jugeai que cet état de choses ne devait plus se prolonger et je résolus de prendre des mesures extrêmes. Le 17 au matin j'envoyai le sotnik Kobzeff à la tête d'un détachement porter un message à Naïb-Salar-Timour-Chah, commandant en chef des troupes afghanes, avec l'exigence formelle de retirer dans le courant de la journée tous les postes afghans de la rive gauche du Kuchk et de la rive droite du Murgab

jusqu'à l'endroit où cette rivière se jette dans le Kuchk. La seule réponse que je reçus fut l'augmentation des troupes sur la rive gauche du Kuchk et une grande hâte dans les travaux de fortifications. Je ne perdis pourtant pas tout espoir de conciliation et j'ordonnai au lieutenant-colonel Zakrgewski de se rendre à l'heure indiquée au rendez-vous convenu avec les Anglais, tout en répétant à cet officier que ma résolution d'exiger que tous les postes afghans jusqu'au dernier soient retirés de la rive gauche du Kuchk était immuable.

Zakrgewsky exprimant son consentement à l'entrevue demandée, ajouta par mon ordre, dans sa lettre, que son opinion était qu'il serait opportun d'inviter un des commandants afghans à prendre part à l'entrevue. Arrivé à l'heure indiquée au rendez-vous, Zakrgewsky demanda au capitaine Yate si Naïb-Salar lui avait parlé de mon message et ayant reçu une réponse affirmative il demanda encore si eux, les Anglais, avaient fait part aux Afghans de sa demande d'inviter un des commandants afghans à prendre part à l'entrevue actuelle. Le capitaine Yate répondit qu'il s'était empressé de transmettre son message à Naïb-Salar et que celui-ci avait déclaré qu'il était impossible à personne des commandants afghans de quitter son poste en ce moment. Le lieut.-colonel Zakrgewsky ayant parlé de l'avancement provoquant des avant-postes afghans, le capitaine Yate dit qu'on pouvait changer la disposition de quelques-uns des avant-postes, mais que leur retrait complet derrière le Kuchk équivaudrait à un abandon de la position que les Afghans, conformément à l'entente des cabinets intéressés, avaient le droit d'occuper librement; il pria alors Zakrgewsky de répondre à la question suivante : quelle ligne les postes afghans occupaient-ils le jour de l'entente, c'est-à-dire le 5-17 mars ? Notre officier répondit qu'il convenait que des postes afghans étaient établis ce jour sur la rive gauche du Kuchk, mais que ces postes n'étaient composés que de quelques hommes, que les éclaireurs russes s'étaient aussi avancés jusqu'au Kuchk et jusqu'au pont de Tach-Képri, que maintenant que les forces russes étaient sur le bord du Kuchk, ils ne quitteraient pas la rive gauche qu'ils ont le droit d'occuper conformément à l'entente des cabinets dont parle la dépêche de lord Granville dont nous avions reçu la copie ; tandis que l'extension des avant-postes afghans était tout à fait contraire à cette même dépêche. Alors les Anglais demandèrent qu'on leur indiquât la ligne précise que les Russes prétendaient occuper sur la rive gauche du Kuchk ; Zakrgewsky répondit qu'il n'avait point d'instructions pour répondre à cette question, mais que le général Komaroff exigeait l'évacuation des points de la rive gauche du Kuchk qui se trouvent précisément vis-à-vis des avant-postes russes seulement à Tach-Képri, surtout dans le but d'éviter un conflit, car le fleuve formerait une barrière naturelle entre les deux positions ; mais qu'en exigeant cela il n'avait aucunement l'in-

tention d'anticiper sur les arrangements qui pourraient être pris postérieurement par la commission de délimitation.

Ayant reçu le rapport du lieutenant-colonel Zakrgewsky sur le résultat de l'entrevue et voyant que ni les pourparlers ni les sommations catégoriques n'avaient abouti, je vis qu'il était indispensable d'agir immédiatement. Donc le même jour, 17 mars, à 8 heures du soir, je convoquai les commandants des différentes parties du détachement, je les mis au fait de l'affaire et j'émis les ordres nécessaires dans un ordre du jour aux troupes. Ce ne fut qu'après dix heures du soir que je reçus la réponse de Naïb-Salar à ma sommation. Il me faisait savoir qu'ayant reçu l'ordre de Naïb-Ul-Gukumé de Hérat de prendre l'avis du capitaine Yate pour toutes les questions ayant rapport aux frontières, il avait exécuté cet ordre et, qu'avant tout, son devoir était de se conformer aux instructions de son émir. Désirant faire une dernière tentative pour terminer l'affaire sans en venir aux mains, j'écrivis à Naïb-Salar une lettre amicale demi-officielle lui disant que je ne pouvais retirer ma sommation, mais que la responsabilité des conséquences que pourrait avoir un combat, amené par de mauvais conseils, retomberait sur lui, car de mon côté j'avais fait tous mes efforts pour conserver des relations amicales. Le lendemain 18 mars, à 4 heures du matin, conformément aux ordres donnés la veille, les troupes quittèrent le bivouac, ne laissant que des sentinelles et quelques hommes qui ne prenaient pas part au combat, en tout une cinquantaine.

La colonne de droite, composée du 3e bataillon de ligne du Turkestan et de la demi-batterie de la 6e batterie de montagne de la 21e brigade d'artillerie de Son Altesse Impériale la grande-duchesse Olga Feodorowna (4 pièces), sous les ordres du commandant du dit bataillon, le lieutenant-colonel Kasantzeff, se dirigea, conformément au plan de bataille, sur les collines sablonneuses pour déboucher en même temps sur le flanc et les derrières de la partie la plus avancée de la position ennemie. La cavalerie, composée de la 1re, 2e et 3e sotnias du 1er régiment de cavalerie du Caucase, des Cosaques de l'armée du Kouban et d'une sotnia de la milice temporaire turkmène, accompagnée des khans turkmens, des principaux notables et leurs suites, et de 7 cavaliers akal-tekins qui composaient mon escorte personnelle, fut confiée au commandement du lieutenant-colonel Alihanoff, chef du rayon de Merv. Cette colonne prit sa direction plus à gauche qu'il n'était ordonné, ce qui fit qu'elle se trouva, au début du combat, au centre, position que je ne fis pas changer car, quand le combat fut engagé, je vis que ce changement ne nous était pas préjudiciable à cause de la disposition du terrain. La colonne de gauche, composée de la 2e et 3e compagnie du 3e bataillon des tireurs transcaspiens et des mêmes compagnies du 6e bataillon des tireurs transcaspiens, sous les ordres du commandant du 3e bataillon

de tireurs transcaspiens, le lieutenant-colonel Nikchitch, se mit en marche aussi à 4 h. du matin et fit halte, comme il était ordonné, derrière le mont de Kisi-li-Tépé.

Les Afghans étaient disposés de la manière suivante : le mont nommé Tach-Képri sur la rive gauche du Kuchk était le point le plus avancé de toute la position ; sur ce mont la cavalerie afghane, forte de 1200 chevaux et flanquée d'une compagnie d'infanterie, nous attendait toute prête ; il y avait aussi 4 canons protégés par des ouvrages en terre ; plus en arrière à droite, toujours sur la même rive, étaient rangées plusieurs compagnies d'infanterie régulière et trois pièces d'artillerie couvertes par des ouvrages en terre avec des embrasures pour les fusils et les canons. Les autres forces afghanes étaient massées en avant de leur camp sur la rive droite du Kuchk. La rive droite du Murgab fut occupée par 200 Afghans pendant toute la durée du combat. Les forces afghanes se montaient, en tout, à ce qu'on put calculer après le combat, à 4000 hommes à peu près et 8 canons. Les prisonniers racontèrent qu'à côté de cela Elautach-Khan de Djemchich protégeait avec une partie de la cavalerie les derrières du camp contre une attaque probable des Sariks.

Comme il a été dit plus haut, notre cavalerie avait pris un chemin plus direct qu'il n'avait été ordonné ; cela fit qu'elle dépassa les Turkestaniens et arriva sur le mont de Tach-Képri à 6 heures. Elle fit halte à 500 pas des Afghans, forma ses rangs et attendit les Turkestaniens qui étaient en arrière d'un kilomètre. Je donnai l'ordre à la demi-batterie de montagne de la rejoindre et j'envoyai au bataillon transcaspien de Tisil-li-Tépé l'ordre d'avancer pour soutenir la cavalerie ; le commandant du bataillon avait déjà prévenu cet ordre et avançait son bataillon par compagnies les rangs formés.

Jusqu'alors on n'avait pas tiré un seul coup de feu, les avant-postes des deux côtés avaient été retirés au petit jour et avaient regagné leurs places respectives. Notre flanc droit était surveillé par une troupe de djiguits et celui de gauche par un piquet de trois Cosaques à Jarim-Tépé. Un peu avant 6 heures, les Turkestaniens étant arrivés, je fis placer la batterie à côté d'eux. En ce moment apparut Naïb-Salar lui-même ; il s'approcha de la cavalerie massée en avant et salua ses hommes par les paroles suivantes : « Efforcez-vous dans la gloire de Dieu. » Les Afghans répondirent par un cri trois fois répété invoquant Allah et promettant de combattre au nom de Dieu. Le lieutenant-colonel Alihanoff, croyant qu'une attaque immédiate allait suivre ces cris, fit mettre pied à terre à ses trois sotnias de Cosaques ainsi qu'à une vingtaine de djiguits qui avaient des fusils. Les Afghans avaient visiblement de la peine à se décider et j'avais expressément défendu aux nôtres de commencer le feu. Ce ne fut que plusieurs minutes après le passage de Naïb-Salar que des coups de feu afghans retentirent. Quand on annonça au colonel Alihanoff

qu'un cheval cosaque avait été blessé, il ordonna aux trois sotnias qui avaient mis pied à terre de faire une décharge, puis il régla le feu par un nombre de cartouches déterminé pour un temps donné. Les Afghans ripostèrent sur toute la ligne avec fusils et canons; l'infanterie se mit à l'abri des tranchées, la cavalerie recula et se prépara visiblement pour l'attaque; un parti, fort de 300 chevaux, descendit le mont et arriva au galop sur les derrières de notre cavalerie. Alihanoff dirigea contre celui-ci une sotnia de miliciens de Merv et ordonna aux Konovodes de tirer sans mettre pied à terre. Pendant ce temps le lieutenant-colonel Nikchitch, cessant de riposter au feu dirigé sur sa colonne du centre ennemi, faisait trois décharges successives sur le gros de la cavalerie afghane. Je donnai alors l'ordre aux deux compagnies des Turkestaniens d'ouvrir le feu sur cette même cavalerie. Les Afghans ne purent supporter un pareil feu, ils se débandèrent et se sauvèrent vers le fleuve Kutchk, dégringolant en bas du talus et se pressant en masse vers le gué, tâchant de traverser le fleuve. Ici ils perdirent beaucoup de monde, car un feu bien nourri et à courte distance les poursuivit incessamment.

Les djiguits, envoyés par Alihanoff contre les Afghans qui avaient voulu nous attaquer par derrière, hésitèrent au premier moment; le lieutenant Baba-Hanoff, à la tête de quelques braves seulement, s'élança au milieu des Afghans au premier ordre; voyant cela, Alihanoff arriva au galop et cria aux djiguits: Que pas un Afghan n'échappe ou faites-vous tuer tous. Ces paroles produisirent leur effet et toute la sotnia s'élança le sabre au poing.

Pendant ce temps, les Turkestaniens, pour soutenir plus énergiquement les Konovodes, allongèrent leur flanc gauche et le reste des Afghans se mit en fuite vers le Kuchk, abandonnant le mont de Tach-Képri couvert de morts et laissant entre nos mains 4 canons et deux drapeaux. Alors le lieutenant-colonel Nikchitch donna l'ordre d'attaquer les tranchées de ce côté du fleuve; l'ennemi ne put soutenir le choc de nos bayonnettes et se sauva sur la rive droite, abandonnant 3 canons et 1 drapeau, et laissant la tranchée couverte de morts.

Les Afghans firent une dernière et faible tentative de nous tenir tête. Ils continuèrent leur feu depuis Ach-Tépé auquel répondait notre demi-batterie et reformant leurs rangs en avant et sur la droite de leur camp, sur la rive droite du Kuchk, ils essayèrent de soutenir le feu; mais la fusillade meurtrière des Turkestaniens et la prompte marche en avant de toutes nos forces qui avaient traversé le Kuchk, leur fit perdre tout espoir de pouvoir continuer le combat; tout se mit à fuir dans un désordre complet. Je défendis de poursuivre les fuyards, voulant prouver que mon seul but était l'évacuation de la rive gauche du Kuchk. Pour la même raison je pris des mesures pour empêcher non seulement tout mouvement en avant du côté de

Pendjeh, je ne passai même pas la nuit dans le camp afghan, et quelques heures après la fin du combat je fis passer les troupes sur la rive gauche du Kuchk où elles bivouaquèrent. Je ne laissai qu'un piquet de quelques hommes à Ach-Tépé pour sauvegarder le détachement de toute surprise possible. Cette mesure était d'autant plus nécessaire que plusieurs soldats afghans s'étant cachés dans des trous, sous des tentes et sous les arcades du pont, tiraient sur les nôtres et refusaient absolument de se rendre.

La victoire était complète, toute la position des Afghans, qui s'étendait sur plusieurs kilomètres carrés, leurs retranchements et leur batterie étaient couverts de morts, beaucoup de cadavres furent emportés par le rapide courant du Kuchk. D'après mon calcul, les Afghans ont perdu plus de cinq cents hommes ; j'ai entendu dire que Djaneil lui-même évaluait ses pertes à 1000 hommes, la moitié des fuyards étaient blessés, deux des chefs afghans furent tués et Naïb-Salar lui-même blessé, dit-on, par deux balles. Tout le camp afghan reste en notre pouvoir, toute l'artillerie (huit canons) avec les caissons et les munitions, le grand fountchuk de Djaneil, deux drapeaux d'infanterie, des tambours, des trompettes et tous les approvisionnements : farine et orge, une grande quantité de poudre et de plomb et un convoi de chameaux. Dans le camp on trouva dispersés une quantité d'habits, de linge et de menus objets.

Nous n'avons pas fait beaucoup de prisonniers, car on n'avait pas poursuivi les fuyards ; on n'a pris que ceux qui se sont rendus, 17 blessés et 7 non blessés. Un des non blessés était enchaîné par le cou et par les pieds. Les prisonniers donnèrent quelques informations sur leurs chefs, le moment précis où on avait commencé à bâtir des fortifications. Les appréciations sur le rôle qu'avaient joué les Anglais étaient fort différentes, mais tous s'accordaient à dire qu'on avait exigé des Sariks un secours de 1000 tireurs et que le 18, jour du combat, leur avait été assigné comme dernier terme à une réponse décisive.

Je ne puis attribuer une pareille victoire qu'à l'héroïque conduite de tout le détachement. Les chefs de colonnes ont montré un esprit d'à propos parfait, prévenant les ordres nécessaires quand il fallait se soutenir mutuellement pour atteindre un but général ; messieurs les officiers ont tous donné le meilleur exemple de bravoure et de discipline ; les soldats ont obéi au commandement sans hésitation, avec autant de précision et avec plus d'entrain qu'à la manœuvre ; pendant toute la durée du combat pas un ne recula d'une semelle ; les djiguits ont fait tous leurs efforts pour être dignes du nom de soldats de l'Empereur et ils ont conquis par leur sang versé le droit d'être les frères d'armes des troupes régulières.

J'ai fait des arrangements pour envoyer à Askabad les canons pris en attendant d'avoir reçu les ordres de Votre Excellence. Le

lieutenant-colonel Zakrgewsky portera les drapeaux à Votre Excellence. J'ai ordonné que les approvisionnements, sitôt qu'on en aurait pris connaissance, soient gardés comme propriété du gouvernement ainsi qu'une partie du convoi de chameaux, 70 têtes ; le reste sera donné aux Khans et aux miliciens de Merv pour faciliter la fourniture du bois et du fourrage. J'ai ordonné de couler la poudre et le plomb ; le matériel du bivouac afghan est distribué dans le détachement pour usage habituel.

Nos pertes sont, en morts : un officier de milice, Said-Nesar-Jus-Bachi, 7 soldats du bataillon de tireurs transcaspiens et un djiguit de la milice de Merv ; en blessés : le commandant de la 1re sotnia du 1er régiment des cosaques du Caucase, le sotnik Kobzeff et le sous-lieutenant du 6me bataillon des tireurs transcaspiens Kabaloff, 11 soldats du même bataillon, 2 du 3me turkestanien, 1 cosaque et 4 miliciens turkmens ; ont des contusions : un officier d'état-major et deux officiers supérieurs, le commandant du 3me bataillon de tireurs transcaspiens, le lieutenant-colonel Nikchitch, le sous-lieutenant Kosmine du même bataillon et le capitaine Kourotchkine du 6me bataillon des tireurs transcaspiens, 16 soldats et 2 cosaques.

Après le combat, vers le milieu du jour, le capitaine Yate envoya au lieutenant-colonel Zakrgewsky deux lettres l'une après l'autre ; dans la première il informait que le docteur Owen proposait de soigner nos blessés si nous en avions beaucoup ; on la laissa sans réponse. Dans la seconde il disait que les Anglais ne se croyaient pas en sûreté et demandaient la protection russe et une escorte. En réponse à celle-ci j'envoyai le lieutenant-colonel Zakrgewsky avec trois officiers et plusieurs djiguits à Pendjeh pour offrir au capitaine Yate en mon nom la protection demandée. Quand cet officier arriva à l'aoul où demeurait le capitaine Yate, celui-ci était déjà parti pensant que sa lettre n'avait pas été reçue ; il n'avait pas encore eu le temps de s'éloigner et lui et sa troupe étaient en vue ; le lieutenant-colonel Zakrgewsky envoya deux djiguits à sa poursuite pour lui dire qu'il était arrivé pour lui parler et pour lui être utile autant que cela lui serait possible ; les envoyés trouvèrent le capitaine Yate entouré de sa garde de hulans du Bengale et d'une troupe de fuyards afghans à cheval. Les Anglais reçurent le message, mais éludèrent de répondre.

Après le combat j'avais envoyé dans différentes directions des éclaireurs qui revinrent après plusieurs jours et rapportèrent que la masse des fuyards avait pris la direction de Bala-Murgab et quelques-uns seulement celle de Kala-i-Mor, qu'ils fuyaient en grande hâte, évitant les aouls des Sariks. Ils n'avaient fait leur première halte qu'à Bala-Murgab, mais comme les approvisionnements y étaient en très petite quantité, la fuite avait continué par Kala-u-Noü sur Hérat.

Ils racontèrent aussi que Naïb-Salar avait reçu en route une lettre de Naïb-Ul-Gukumé de Hérat qui lui disait de tenir ferme contre les Russes, que des renforts étaient envoyés ; Naïb-Salar poussa quelques exclamations populaires et s'écria : maintenant il n'y a plus besoin de rien, tout est perdu. A propos des Anglais j'appris qu'ils étaient fort mal vus non seulement par les Sariks mais par les Afghans eux-mêmes, que ceux-ci avaient brûlé leurs tentes et que les Sariks, loués pour porter leur bagage, l'avaient emporté dans leurs aouls et se l'étaient approprié.

J'appris aussi que le général Lumsden avec tous les membres de la commission était parti de Gournel pour Kussan.

Le 21 j'envoyai en reconnaissance à Kala-i-Mor le capitaine Prossaloff avec une sotnia de djiguits et le 22 le lieutenant-colonel Alihanoff avec 100 Cosaques au Mérouchak. Ces officiers revinrent après 24 heures et confirmèrent les rapports des éclaireurs ; les endroits qu'ils avaient parcourus étaient évacués par les Afghans et on disait qu'il n'y en avait plus un seul bien loin au-delà. Le lieutenant-colonel Alihanoff qui avait suivi la route qu'avaient prise les fuyards rapporta que cette route était semée de tombes fraîches, évidemment beaucoup de gens avaient péri à la suite de blessures, de faim, de froid, de fatigue et d'autres privations. A Tach-Képri aussi le temps est très peu propice : froid, pluies continuelles et parfois la neige. Nos troupes qui sont bien pourvues ont pourtant encore beaucoup à souffrir ; la position des Afghans manquant de tout doit être extrêmement pénible ; j'ai appris que le jour de leur fuite il faisait grand froid et neigeait très fort à Méruchak et Baba-Murgab.

La population sarik de Pendjeh, dès que le combat fut terminé, s'empressa de témoigner sa sympathie pour les Russes. Dès que les derniers coups de feu eurent cessé, je vis arriver les anciens des aouls voisins pour m'assurer de leur dévouement. A ma première réquisition ils envoyèrent immédiatement cent hommes pour enlever les morts afghans et le lendemain tous les cadavres étaient enterrés, quoique pas aussi soigneusement qu'on aurait pu le désirer.

Le jour après le combat, c'est-à-dire le 19, une députation des notables sariks de Pendjeh se présenta devant moi. Je tâchai de décliner toute assurance catégorique en notre faveur ; mais pour rétablir l'ordre à Pendjeh je leur prescrivis de choisir des chefs et un gouvernement provisoire.

Le même jour arriva comme délégué des Turkmens ersarins leur khan Heldi-Khan, porteur d'une supplique de sa tribu, qui demandait à reconnaître la souveraineté de la Russie. Je répondis à Heldi-Khan que ce n'était pas le moment de penser à cela, mais que je transmettrais la supplique des Ersarins aux autorités supérieures ; quant à eux, ils n'avaient qu'à se tenir tranquilles et cesser leurs alamans.

Le 26 j'envoyais une lettre à Naïb-Salar, où je lui disais que j'avais été forcé de lui faire le mal que j'avais fait, par son refus à ma juste demande ; mais que je n'avais pas du tout été poussé par le désir de commencer les hostilités et que je n'avais aucune haine contre les Afghans.

Le 27 je reçus la nouvelle de l'évacuation complète par les Afghans de Ak-Kabat et Zulficar.

Je pars aujourd'hui pour Sarachs en passant par Kala-i-Mor, Khan-Hus, Adam-Ellen et Pul-u-Hatoum.

Lieutenant-général KOMAROFF.

Acquisition de matériel de guerre en 1886.

Le budget du matériel de guerre du département militaire pour 1886, actuellement soumis aux Chambres donne les chiffres et indications ci-après, utiles à enregistrer :

Habillement : total, fr. 32,000 dont pour approvisionnements de souliers, fr. 21,000.

Ce chiffre est motivé par la nécessité pour la Confédération de faire quelque chose pour la chaussure de l'armée.

En conséquence, le département se propose, à titre d'essai, de faire acheter par ses organes un certain nombre de souliers et de les mettre à la disposition des troupes, au prix de revient, sans aucun supplément pour les frais, le contrôle et le transport. Comme les frais de première installation absorberont une certaine somme, et que, d'autre part, les prix d'achat seront assez élevés pour qu'il soit nécessaire de faire un léger rabais sur le prix de revient, jusqu'au moment où l'on aura trouvé le meilleur mode de procéder à ces acquisitions, il faut prévoir au budget une somme dont le montant ne peut pas être fixé exactement dans le moment actuel. On espère toutefois que la somme de 21,000 fr. environ par an suffira. Quant au capital d'exploitation proprement dit, rien ne s'oppose à ce qu'il soit fourni par la caisse fédérale, à titre d'avances, comme pour la régie fédérale des chevaux, puisque après la vente effectuée le capital rentrera à la caisse fédérale.

Armement et équipement . . . . total, fr. 1,013,450.

Armes à feu portatives neuves.

8500 fusils à répétition, y compris ceux destinés au remplacement des fusils détruits dans les incendies, à fr. 80. . . . . » 680,000

800 carabines à répétition, à fr. 90 . . . . » 72,000

totalement de caissons. Les fourgons de bataillon de la landwehr sont la plupart d'ancienne construction et ne peuvent plus guère servir de voitures de guerre. Il est dès lors nécessaire de faire de nouvelles acquisitions pour l'élite, afin de pouvoir remettre les voitures qui deviendront ainsi disponibles à la landwehr, et de disposer des voitures de la landwehr, qui sont encore en état de servir pour les colonnes de parc de la landwehr et pour les parcs de dépôts.

Pour cela le budget porte une somme à peu près équivalente à celle qui a été consacrée à l'acquisition, maintenant terminée, d'ustensiles de cuisine, et à celle d'essieux et de roues. La nécessité du renouvellement des essieux et des roues continue sans doute d'exister, mais l'acquisition peut être combinée avec celle des nouvelles voitures qui, quoique de construction récente, ont cependant conservé l'ancien système de roues et d'essieux.

L'équipement actuel des caisses de tailleur et de cordonnier des bataillons, est en partie vieilli et a besoin d'être renouvelé, suivant un état d'équipement approuvé, dans le courant de l'année dernière, par le Conseil fédéral.

Les autres crédits ont été motivés l'année dernière, sauf une augmentation de fr. 1500 destinée à l'acquisition de matériel d'escrime, qui devait jusqu'à présent être emprunté aux autres armes, ainsi que pour se procurer quelques câbles portatifs de lignes télégraphiques desservant des places de tir d'infanterie.

Cavalerie, total fr. 10,320.

1 cuisine de campagne de cavalerie, servant en même temps de forge de campagne, comme modèle d'essai, fr. 2000.

Cette voiture est destinée à servir de cuisine et de forge de campagne aux escadrons de dragons.

L'espérience a démontré que la forge de campagne actuelle de la cavalerie, de construction ancienne, même lorsqu'elle est attelée de 4 chevaux, ne parvient pas à suivre l'escadron. La cuisine attelée actuelle est de même trop lourde pour un cheval, en cas de marches prolongées, ensorte que dans ces circonstances il faudrait au moins 6 chevaux pour la forge et la cuisine de campagne de la cavalerie. L'emploi tactique actuel de cette arme exige que le train des escadrons soit réduit autant que possible. C'est pour ces motifs que la nouvelle voiture a été combinée ; attelée de 2 chevaux, elle doit pouvoir suivre l'escadron partout.

Cette affaire a une telle importance, que le département estime nécessaire de proposer l'acquisiton d'une de ces voitures au moins, pour la soumettre à des essais dans les écoles et dans les cours.

Matériel d'instruction et de remonte, fr. 8320, dont pour 20 selles d'école, avec housses, brides et mors, fr. 3300. Effets et outifs divers, fr. 2000, etc.

Artillerie.

Equipement de corps.

1. 28 canons frettés, de 8,4 cm., y compris la munition, à fr. 5220 . . .	Fr. 146,160	
2. Roues de rechanges pour voitures d'artillerie	» 10,000	
3. Selles et harnais à compléter . . .	» 75,000	
4. Acquisition de matériel cantonal surnuméraire	» 2,000	
		Fr. 233,160

Matériel d'instruction.

1. 6 canons frettés, 8,4 cm., sans munition, comme pièces d'instruction, à fr. 4200	Fr. 25,200	
2. Remplacement de selles, de harnais et de selles de bât	» 15,000	
3. 100 colliers à coulisse pour les trois places d'armes, à fr. 50	» 5,000	
4. Matériel et accessoires de cibles, blockhaus, cibles en carton . . .	» 2,500	
5. Planches, dessins, etc., à compléter .	» 600	
6. Préparations anatomiques pour les places d'armes	» 500	
7. 50 habits de travail pour artillerie de position, à fr. 15	» 750	
		» 49,550

Collection de modèles.

Même crédit que les années précédentes	» 2,500
Total artillerie	Fr. 285,210

Observations. — 1. La somme prévue est la quote-part annuelle du crédit alloué pour l'acquisition, dans le délai de 1885 à 1888, de canons frettés du nouvel équipement de 8,4 cm., destiné aux batteries de l'élite.

Ad a, 2 et 4. Renvoi au message de l'année dernière, motivant la nécessité de ces crédits.

Ad a, 3. Le crédit proposé a pour but de continuer les achats de harnachements pour les chevaux de trait des batteries et colonnes de parc de la landwehr, et de compléter aussi l'équipement de corps des batteries de l'élite, en les dotant de colliers à coulisse suivant le modèle de Stralsund qui a été essayé pendant plusieurs années. Ces acquisitions complémentaires sont d'autant plus urgentes que,

dans le moment actuel, il n'y a plus qu'un petit nombre d'arsenaux en possession d'une réserve de colliers, surnuméraire au chiffre réglementaire de leurs corps, et de laquelle on puisse disposer pour les échanges qui doivent avoir lieu. Il est également nécessaire de remettre aux arsenaux un certain nombre de faux-colliers.

Ad b, 1. L'acquisition, commencée l'année dernière, de pièces frettées comme matériel d'école pour les 3 places d'armes, doit être continuée en 1886.

Ad b, 2 et 3. Mêmes motifs que ceux exposés dans le dernier message. Pour améliorer des harnachements des places d'armes, nous proposons une nouvelle acquisition de 100 colliers à coulisse de Stralsund.

Ad b, 4. Ce crédit est destiné à compléter le matériel et les accessoires de cibles, ainsi que pour construire de petits blockhaus, ou abris blindés, pour mettre la troupe en sûreté pendant le tir.

Ad b, 5 et 6. De nouvelles acquisitions de dessins, de planches, etc., pour les places d'armes, sont aussi nécessaires que celles de préparations anatomiques pour l'instruction à donner sur la connaissance du cheval.

Ad b, 7. Pour remplacer les vêtements usés, il est nécessaire d'acquérir les 50 habits de travail demandés.

Génie.

Equipement de corps.				
1. 11 voitures, à fr. 3000	Fr.	33,000		
2. Matériel de pont à compléter. . .	»	9,000		
3. Approvisionnements de bois . . .	»	2,000		
4. Frais d'équarrissage des bois en provision	»	3,000		
			Fr.	47,000
Matériel d'école.				
1. Modèles et instruments	Fr.	1,000		
2. 100 habits de travail pour le génie .	»	1,500		
3. Achat de tentes pour la place d'armes de Liestal	»	1,000		
			»	3,500
		Total génie	Fr.	50,500

Ad a, 1 à 4. Les crédits demandés représentent, comme l'année dernière, la quote-part annuelle des nouvelles acquisitions de matériel du génie encore manquant, répartie sur un délai de 7 ans qui prendra fin en 1887.

Ad b, 1 et 2. Ces crédits sont les mêmes que ceux alloués l'année dernière.

Ad b, 3. Il avait été nécessaire jusqu'ici de louer chaque année des tentes pour les écoles du génie sur la place d'armes de Liestal, et de payer à cet effet des sommes assez importantes à l'administration de l'arsenal du canton. Pour éviter cette dépense à l'avenir, ainsi que les inconvénients qui en résultaient, on a déjà exprimé dans le temps le désir d'acheter les tentes nécessaires pour le service d'instruction de la place d'armes du génie à Liestal, et c'est pourquoi on propose un crédit pour cela dans le budget de 1886.

Service sanitaire.

Equipement de corps	Fr.	25,000
Matériel d'hôpital à compléter	»	200
Matériel d'instruction	»	1,200
Total sanitaire	Fr.	26,400

Administration.

Matériel de corps.

8 unités de subsistance à deux voitures chacune = 16 voitures pour les compagnies d'administration d'élite de 2 divisions, à fr. 6600 par unité	Fr.	52,800

Matériel d'instruction.

Modèles, préparations, bibliothèque comme l'année dernière.	»	300
Total administration	Fr.	53,100

Obs. — Jusqu'ici, les 4 garnitures à 16 fours, système Peyer, à Vienne, dont la compagnie d'administration d'une division est dotée, devaient être transportées sur des chars ordinaires. Le chargement et le déchargement de ce matériel présentent de grandes difficultés; de plus, les outils et accessoires nécessaires devaient être transportés sur deux chariots à ustensiles. Les chariots à l'ordonnance actuelle ne contiennent en outre pas tous les ustensiles nécessaires pour assurer la subsistance normale d'une division.

Pour éviter les inconvénients qui en résultaient, on avait inscrit au budget de 1884 un crédit pour l'acquisition de 2 chariots à ustensiles, comme modèles, pour le transport d'une unité de subsistance.

Ces modèles de chariots ont été soumis à de nombreux essais pratiques dans le courant de l'année dernière, essais qui ont donné de très bons résultats. En conséquence, l'ordonnance de cette nouvelle voiture d'administration a été récemment fixée, et il s'agit maintenant de l'introduire dans les compagnies d'administration de l'élite.

un crédit équivalent pour le nouvel armement de notre artillerie de position mobile, et cela afin qu'il n'y ait pas une interruption de trop longue durée dans cette acquisition. En agissant ainsi, le Département n'a nullement l'intention d'empiéter sur les décisions des Chambres, puisque les divergences d'opinions n'existent pas sur le genre de pièces, mais uniquement sur l'importance des acquisitions ; d'autre part, le nouveau crédit qu'il demande, avec ceux qui ont déjà été accordés jusqu'ici dans le même but, ne font pas tout à fait le quart de celui qui sera nécessaire, d'après le projet complet pour l'exécution complète du nouvel armement dont il s'agit.

Il a été nécessaire de porter le crédit à fr. 500,000, parce que les canons qui seront achetés en 1886 doivent être pourvus d'affûts neufs, tandis que pour les acquisitions qui ont été faites jusqu'ici on a pu se servir en grande partie d'affûts existants.

Afin que, malgré cette augmentation, et le crédit qui figure pour la première fois au budget pour la chaussure, le budget du matériel ne soit pas considérablement plus élevé que celui de l'année dernière, on a réduit autant que possible les crédits demandés pour d'autres rubriques du budget.

En s'en référant aux communications contenues dans son dernier rapport de gestion sur la question de la fortification du pays, le Département croit « devoir ajouter que le strict nécessaire sera fait » successivement, afin que les dépenses soient proportionnées à » notre situation financière. En conséquence, nous soumettrons sous » peu aux Chambres fédérales des propositions précises à cet égard, » par la voie du budget, parce qu'en raison de la nature même de la » chose, la forme habituelle des messages ne nous paraît pas être » celle qu'il faut employer pour cela [1]; nous n'en fournirons pas » moins aux Chambres et à leurs commissions tous les renseigne- » ments et toutes les explications nécessaires. »

Ad 7. Suivant les calculs du vétérinaire en chef, les crédits alloués jusqu'ici pour compléter le matériel des caisses de vétérinaires, ne suffisent pas entièrement pour cela, c'est pourquoi on demande de nouveau un crédit semblable à celui de l'année dernière.

Amélioration du matériel existant.

Même chiffre et mêmes motifs que l'année dernière fr. 10,000

[1] Nous prendrons la liberté d'exprimer un avis tout opposé. Il nous semble que pour une affaire aussi importante que celle d'un réseau de fortifications à introduire en Suisse et devant entraîner une dépense d'au moins cent millions de francs, la forme habituelle d'un message, avec projet précis et complet, est absolument indiquée. En procédant par la voie détournée du budget « du matériel » on s'expose à des mécomptes. *Rédaction.*

Gestion militaire fédérale en 1884.

(*Suite.*)

Etat-major général.

Il y a eu cette année trois cours pour les officiers de l'état-major général et un cours pour les secrétaires d'état-major.

Le premier cours d'état-major général, soit l'école d'état-major général II, prescrite par la loi, a duré six semaines et a été suivie par les capitaines et les majors de l'état-major général qui avaient pris part avec succès au premier cours, ainsi que par des officiers de même grade des autres armes. Le nombre des élèves s'est élevé à 10 officiers de l'état-major général, plus 1 officier d'infanterie, 1 de cavalerie, 1 d'artillerie et 1 du génie.

Le second cours a duré 1 mois, dont 1 semaine consacrée à un cours préparatoire théorique et les 3 autres à un voyage d'état-major destiné à des travaux d'état-major et de tactique, sur la base de suppositions stratégiques.

Ce cours a été suivi par 2 lieutenants-colonels, 7 majors et 4 capitaines de l'état-major général. 1 officier d'administration et 1 vétérinaire ont été attachés à ce voyage d'état-major.

Le troisième cours a duré 4 semaines. Il avait pour but de perfectionner les officiers supérieurs de l'état-major général et les instructeurs d'infanterie et d'artillerie appartenant à ce corps, dans l'histoire de la guerre, la mobilisation, les concentrations et les opérations de l'armée. Il a été suivi par 2 colonels, 2 lieutenants-colonels, 5 majors et 1 capitaine de l'état-major général et par 1 lieutenant-colonel d'artillerie.

Le cours des secrétaires d'état-major a duré 3 semaines et il a été suivi par 1 secrétaire d'état-major et par 14 sous-officiers et soldats de différentes armes, qui désiraient entrer dans le corps. A la clôture du cours, 11 élèves ont été proposés pour la nomination et 2 l'ont été dans le courant de l'année, après avoir subi un nouvel examen.

Travaux de subdivision.

Ces travaux prévus à l'article 75 de l'organisation militaire ont été suivis, pendant un temps plus ou moins prolongé, pas 11 officiers de l'état-major général, 7 de la section des chemins de fer et 1 officier d'administration.

Six officiers ont fait leur service dans les cours de répétition des divisions et des brigades auxquelles ils appartiennent en vertu de la répartition de l'armée. 16 officiers ont suivi ces manœuvres avec des missions spéciales.

Cinq officiers ont pris part à des cours de répétition d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie et du génie, et 7 ont été employés comme instructeurs dans les écoles de différentes armes.

Dans ces chiffres ne sont pas compris les 8 officiers de l'état-major général qui appartiennent au corps d'instruction de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie.

Infanterie.

Ainsi que cela résulte du message sur le budget de 1884, le transfert des écoles de tir centralisées pour sous-officiers, dans les arrondissements de division, a fait réduire à deux le nombre des écoles de recrues par division. Cette mesure n'a pas pu être exécutée cette année dans la VIIIme division, ensorte que, comme précédemment, il y a eu 2 écoles à Coire et 1 à Bellinzone. Les recrues instituteurs ont pris part à la seconde école de recrues de Lucerne, où, avec un effectif de 192 hommes, ils formaient une seule compagnie. L'école des recrues armuriers a eu lieu à Zofingue.

Il a été instruit 64 hommes de plus qu'en 1883. 740 hommes ont été transférés dans les carabiniers, 2,085 hommes (1883 = 2,348) ont reçu des cartes distinctives de bons tireurs, et 1,085 recrues de fusiliers (1883 = 997) ont reçu la marque distinctive de bons tireurs.

L'école complémentaire a été suivie par 417 hommes = environ 4 % (1883 = 4,2 %), la plupart dans la IIme division (8,1 %) et dans la VIIIme division (7,1 %), le moins dans la Ire division (1,4 %) et dans la VIme (1,7 %).

L'effectif considérable des écoles de recrues fit craindre un moment que, par suite de la formation de classes d'instruction trop fortes, l'instruction individuelle de l'homme en souffrirait. Cette crainte n'était pas sans fondement, car les instructeurs ont dû mettre tous leurs soins et toute leur activité à contribution pour obtenir, au moins approximativement, la même précision dans les exercices que celle à laquelle on parvenait précédemment dans les écoles de recrues à effectif plus réduit. Il résulte néanmoins de tous les rapports que l'instruction a été notablement secondée par les sous-officiers qui avaient pris part aux écoles de sous-officiers, et que l'on pourra compter encore davantage sur leur concours à l'avenir. Les rapports sont unanimes pour reconnaître l'avantage particulier qui en résultera, lorsque les unités possèderont tous les éléments nécessaires pour contribuer au développement tactique des cadres et des recrues.

Le grand nombre de recrues dans une école, et l'expérience qui avait été faite précédemment que le programme du tir à conditions, tel qu'il est exigé par l'instruction du tir, ne puisse pas être parcouru à fond, ou ne puisse l'être qu'au préjudice des autres branches d'instruction du service de campagne, ont engagé notre département militaire à faire exécuter, à titre d'essai, les exercices de tir, dans une école de recrues de chacun des arrondissements de division,

suivant un programme qui réduisait d'une part les exercices du tir à conditions, et qui permettait d'autre part à toutes les recrues de se perfectionner au tir individuel dans les exercices du service de campagne.

La comparaison qui a été faite entre les résultats de tir obtenus dans les deux écoles a démontré que, dans les écoles où les exercices de tir avaient eu lieu suivant l'ancien programme de l'instruction de tir, les résultats étaient non seulement restés les mêmes, mais étaient encore meilleurs dans divers exercices, tandis que dans le tir à conditions, avec réduction des exercices, les résultats avaient été inférieurs, dans quelques exercices, à ceux que l'on obtenait précédemment. Le temps que l'on gagnait et que l'on pouvait ainsi employer à augmenter l'instruction du service de campagne, et l'avantage que l'on retirait de pouvoir faire tirer toutes les recrues à toutes les cibles prescrites, ne s'obtenaient ainsi qu'au préjudice de la précision dans le tir à conditions. Si un premier essai ne suffit naturellement pas pour se former un jugement définitif, il était cependant facile de voir que la progression des exercices était trop difficile et trop peu facilitée avec ce programme d'essai. On a profité de cette expérience dans l'établissement du programme de tir qui doit être mis à exécution, à titre d'essai, dans les deux écoles de l'année 1885, et ce n'est que lorsque les résultats de l'instruction, pendant l'année prochaine, seront connus, que l'on pourra juger s'il y a lieu de revenir à l'ancien programme de l'instruction de tir ou quels changements il sera nécessaire de faire subir au programme d'essai actuel. *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIE

Les *Théories dans les chambres*, deuxième volume. Education militaire. 2e édition. Prix : 1 fr. 25 relié toile anglaise.

Le deuxième volume des *Théories dans les Chambres*, dont nous avions annoncé la publication il y a quelque temps, a trouvé auprès du public militaire le bon accueil qui lui était dû, et la deuxième édition que la librairie Henri Charles-Lavauzelle met aujourd'hui en vente, prouve d'une façon péremptoire la valeur et le succès de ce livre appelé à rendre de grands services dans l'armée. Rappelons, en effet, que l'auteur, le capitaine Heumann, a consacré ce deuxième volume à l'*instruction militaire* du soldat et que la *progression des théories*, qu'il a su faire d'une façon judicieuse et intelligente, constitue une innovation que tous les officiers ont pu apprécier à sa juste valeur.

La *Société de Londres*, par le comte Paul Vasili (1 volume grand in-8, prix 6 francs). — Bureaux de la *Nouvelle Revue*, 23, boulevard Poissonnière, Paris.

Le comte Paul Vasili, qui avait commencé l'étude de la société

des grandes capitales de l'Europe par la *Société de Berlin* et par la *Société de Vienne*, la continue aujourd'hui par la *Société de Londres*.

Ces nouvelles lettres n'ont toutefois rien d'analogue ni de commun avec les lettres sur Berlin et sur Vienne. Le Royaume-Uni est différent d'origine, de mœurs, d'idées, des pays qui l'avoisinent et dont il est séparé bien plus par des développements distincts que par la mer. La société de Londres est faite de contrastes ; elle est un mélange incompréhensible d'idées modernes et de préjugés indéracinables, d'audaces d'esprit et de coutumes d'un autre âge.

L'auteur comptait ne publier ces lettres qu'à l'automne prochain ; mais les circonstances qui se précipitent en Angleterre lui ont fait craindre que l'aspect des choses et la physionomie des hommes ne changeassent tout à coup à la suite des événements. Il s'est donc hâté, pour prendre date et fixer dans le présent ses observations passées.

On y lit de piquantes pages.

La seconde livraison de la *Revue de cavalerie* de mai 1885 contient les articles ci-après :

I. L'instruction de la cavalerie. — II. La cavalerie aux manœuvres des 4e et 17e corps *(suite)*. — III. La division de cavalerie dans la bataille (*suite*). — IV. La situation militaire dans l'Asie centrale (avec une carte). — V. Nouvelles et renseignements divers. — Nécrologie (avec un portrait). — VI. Bibliographie. — VII. Sport militaire. — PARTIE OFFICIELLE. — I. Renseignements extraits du *Journal militaire officiel*. — II. Promotions, mutations et radiations.

On s'abonne chez Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts. Un an : France, 30 fr. ; Union postale, 33 fr.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Genève. — Le programme des courses de chevaux, qui auront lieu les 25, 26 et 28 juin, comprend entr'autres les courses ci-après :

Troisième jour, dimanche 28 juin, à 2 heures.

I. *Prix des remises. — 800 francs.* — Course au trot attelé pour tous chevaux nés en Suisse et dans la zone douanière de France, ou introduits avant le 1er mai 1885. Voitures à volonté. Entrée, 20 fr. moitié forfait.

Sur le prix : au premier, 500 fr. ; au second, 200 fr.; au troisième, 100 fr.

Distance, 3000 mètres environ.

II. *Prix Winkelried. — 1000 francs.* — Course plate au galop pour sous-officiers et soldats de l'armée suisse montant leur cheval de service. Entrée, 10 fr., moitié forfait. Poids, 75 kilos.

Sur le prix : au premier, 600 fr.; au deuxième, 200 fr.; au troisième, 150 fr.; au quatrième 50 francs.

Distance, 1800 mètres environ.

III. *Prix du Conseil administratif. — 1000 francs.* — Course plate au galop (gentlemen) pour tous chevaux dont les propriétaires résident en Suisse ou dans la zone douanière de France. Entrée, 20 fr., moitié forfait. Poids, 70 kilos.

Sur le prix : au premier un chronomètre de 530 fr. offert par le Conseil administratif de la Ville de Genève, plus 300 fr.; au second, 200 fr.

Distance, 2400 mètres environ.

IV. *Prix du Conseil d'Etat. — 900 francs.* — Course au trot monté pour tous chevaux nés en Suisse ou dans la zone douanière de France. Entrée, 10 fr., moitié forfait. Poids : quatre ans, 70 kilos ; cinq ans, 75 kilos ; six ans, et au-dessus, 80 kilos.

Sur le prix : au premier, 600 fr.; au deuxième, 200 fr.; au troisième, 100 francs.

Distance, 2400 mètres environ.

V. *Prix des dames. — 1000 francs.* — Courses de haies pour officiers de l'armée suisse montant leur cheval ou celui d'un autre officier. Haies, 1 mètre. Entrée, 20 fr., moitié forfait. Poids, 70 kilos. Tout cheval de pur sang portera 6 kilos de surcharge. Tout cheval ayant gagné une course militaire en Suisse en 1884, portera 2 kilos de surcharge.

Sur le prix : au premier, 800 fr.; au deuxième, 200 francs.

Distance, 2400 mètres environ.

Engagements jusqu'au lundi 22 juin, à 6 heures du soir, au secrétariat des courses, hôtel Beau-Rivage, à Genève. Des certificats d'origine devront accompagner les lettres d'engagement pour les courses au trot. Toute lettre d'engagement ne sera valable que si elle est accompagnée du montant de l'entrée.

En cas de contestation, la décision des commissaires ou de leurs remplaçants sera souveraine et sans appel.

Les commissaires : MM. SARASIN, Edmond ;
TRONCHIN, Henry ; DE GINGINS, Albert.

Neuchâtel. — La première réunion cantonale de la Société neuchâteloise de géographie a eu lieu le 17 mai au Locle. Elle comptait une cinquantaine de membres.

Après acceptation du procès-verbal de la séance d'organisation de Neuchâtel et d'un règlement en 9 articles, le comité a été définitivement constitué comme suit : Président, M. le Dr A. Roulet ; vice-président, M. J. Mairet ; secrétaire, M. J. Clerc ; caissier, M. J.-F.-U. Jurgensen ; archiviste-bibliothécaire, M. C. Knapp ; assesseurs, MM. L. Favre et F. Porchat.

Ensuite l'assemblée décide d'avoir une prochaine séance en juillet prochain à la Chaux-de-Fonds, et de s'affilier à l'union suisse des sociétés de géographie, dont Genève est actuellement le vorort.

M. Ch. Faure, membre du dit vorort, et rédacteur de l'*Afrique explorée*, donne l'assurance que cette demande recevra un sympathique accueil.

M. Metchnilhoff, professeur de géographie comparée à l'académie de Neuchâtel et collaborateur de M. Elisée Reclus, fait ressortir l'importance des sociétés de géographie. A notre époque, dit-il, cette

science se transforme sous diverses influences. Son champ d'activité s'agrandit de jour en jour et embrasse un nombre de branches toujours plus considérable. Aussi l'enseignement de cette science doit être revu à tous les degrés, les vieilles méthodes abandonnées. C'est là une première direction dans laquelle doivent travailler les sociétés de géographie. En second lieu, elles doivent devenir des offices de renseignements utiles à l'industrie, au commerce et à l'émigration. Proportionnellement à la population, la Suisse est un des pays d'Europe qui fournissent le plus d'émigrants. Il faut arriver à empêcher dans la mesure du possible, l'indigne exploitation à laquelle ces gens-là sont si souvent exposés, en les éclairant sur les conditions de la vie dans les pays d'outre-mer.

M. *Ch. Faure* entretient l'assistance de l'exploration du Limpopo par le capitaine anglais Shadok. Ce fleuve de l'Afrique méridionale a une grande importance en ce qu'il est navigable sur un parcours d'au moins 1000 kilomètres, et permet ainsi de pénétrer facilement dans les régions nord du Transwaal, fort peu accessibles jusqu'à présent. La route de terre est longue et fatigante. Les transports se font au moyen de lourds chariots attelés de 20 à 30 bœufs.

Toute une petite colonie de missionnaires suisses (vaudois et neuchâtelois) est fixée dans cette contrée.

M. Faure termine en espérant que jamais les Suisses ne contribueront à abrutir les noirs en leur envoyant des spiritueux et spécialement de l'absinthe. Ce serait la ruine ce ces peuples qu'il faut, au contraire, régénérer. Ce travail est également très applaudi.

Avec la communication de M. Faure, la partie officielle de la fête est terminée.

A 1 heure, un banquet fort bien servi réunit les membres de la Société de géographie au Cercle de l'Union républicaine, où des toasts intéressants et nombreux ont été portés.

Vaud. — Dans sa séance du 26 courant le Conseil d'Etat a promu au grade de lieutenant d'infanterie dans la landwehr :

MM. Junod, Jules, Ste-Croix ; Meylan, Henri, au Chenit ; Besson, Louis, Chevroux ; Gallay, Emile, Nyon ; Aubert, Charles, au Chenit ; Buffat, Jules, Vuarrens ; Rochat, Constant, au Chenit ; Fischer, Frédéric, Yverdon ; Hoffer, Constant, Donatyre ; Leresche, Emile, Ballaigues ; Pidoux, Eloë, Lausanne ; Burdet, Sylvain, Ursins ; Joseph, Henri, Bursinel ; Walther, Louis, Yverdon ; Dupuis, Henri, au Chenit.

France. — Le réseau de nos fortifications de la frontière des Alpes va être augmenté d'un nouveau fort qui, par sa position stratégique et son importance, ne le cédera en rien aux autres.

C'est au sud-est de Saint-Michel de Maurienne, sur la montagne dite du Télégraphe, que sera construit le fort portant ce nom ; les touristes connaissent tous cette position, la plus belle de la Maurienne, à l'extrémité de la vallée des Valloires, à une altitude de 1,636 mètres.

La construction de ce fort, qui sera commencé incessamment, coûtera près d'un million. (*La France* du 5 juin.)

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXe Année. N° 7. 15 Juillet 1885

Réseaux ferrés et fortifications.

III[1]

Dans quelques numéros antérieurs nous avons essayé de rappeler quel était l'état actuel de la question dite des fortifications soit en France, où la solution est acquise depuis 10 ans, soit en Suisse où elle est toujours en suspens, fort heureusement à notre avis.

Nous avons vu qu'en France le nouveau réseau est censé achevé, mais que, malgré ses proportions gigantesques, les « compléments indispensables » menacent de n'avoir jamais de fin. Hier c'était la chaîne du Jura qu'il s'agissait de perfectionner, de Bellegarde à Montbéliard, par cinq ou six grands ouvrages et maints petits, au prix d'une trentaine de millions de francs; c'était le saillant de Givet, à la frontière belge, représenté comme perdu si l'on n'y faisait une ceinture de fortins; aujourd'hui c'est un grand fort sur le mont Télégraphe en Savoie, qui sera suivi avant peu de ses « compléments indispensables » tant par suite de l'augmentation des portées de l'artillerie que par les découvertes que fera sur le terrain quelque nouveau chef du génie. Bien d'autres projets de ce genre restent encore voilés aux profanes.

Ce qu'on sait déjà d'une manière certaine, c'est qu'une vive réaction se produit en France contre cet excès de murailles défensives, dévorant les ressources militaires du pays, en argent, en matériel et en personnel — car les murailles ne se défendent pas toutes seules, — et l'on peut prévoir que cette réaction ne fera que s'accroître et tournera peut-être au tragique quand une mobilisation générale viendra démontrer à tous que l'armée a été réellement affaiblie et enchaînée à une tâche impossible par tous les parapets dont on a cru la renforcer.

Une coalition qui forcerait la France à surveiller toutes ses frontières de terre et de mer, la mettrait en face d'un dilemme redoutable. Elle devrait : ou tenir garnison de guerre dans son trop riche amas de places et postes fortifiés, et la moitié de son

[1] Voir nos numéros de juillet et décembre 1884.

effectif de campagne, en sus de la territoriale, n'y suffirait pas, cela en présence d'armées coalisées supérieures en nombre ; ou abandonner d'entrée la moitié au moins de ces places si coûteusement construites et armées, dont plusieurs seraient immédiatement et triomphalement occupées par l'ennemi, qui aurait ainsi à bon marché de beaux succès d'effet moral. Et l'on sait par les contrecoups de Sedan et de Langson jusqu'où l'impressionnabilité française peut laisser aller ces succès-là !

Pour le moins l'on verrait faire le procès sommaire des ministres, orateurs et ingénieurs qui, en mars 1874, imposèrent à la France le déplorable dispositif actuel, malgré les protestations les plus sages et les plus chaleureuses d'hommes tels que les généraux Changarnier, d'Aurelle de Paladines, Frébault, Valazé, Saussier, Billot, Denfert-Rochereau, amiral Pothuau et surtout de M. Thiers, le plus compétent et le plus expert de tous en cette matière.[1]

Nous disons que M. Thiers était le plus compétent, parce qu'en de tels problèmes il ne s'agit point de se préoccuper tout d'abord des solutions techniques et spéciales, relevant de MM. les ingénieurs et artilleurs, mais bien de poser correctement et nettement la question générale du but et de l'emploi des ressources possibles, puis les grands traits des plans d'opérations dans les diverses hypothèses ; ce qui déterminera les zones des points décisifs et précieux pour ces opérations tant en offensive qu'en défensive, points que MM. les spécialistes seront ensuite chargés de fixer plus exactement et de retrancher en tenant compte des propriétés du terrain, de l'armement, des forces disponibles, etc., etc.

Mais cette activité des techniciens, si importante qu'elle soit, doit être précédée des questions générales sus-indiquées, préliminaires obligés de toute mesure rationnelle de guerre, affaires à la fois de politique et de stratégie, ressortissant en première ligne aux gouvernements et aux hommes d'Etat, lesquels ne méritent ce nom, dans les puissances belligérantes au moins, qu'autant qu'ils sont familiers avec les problèmes d'opérations militaires.

Cela étant, la France était certes bien favorisée d'avoir le bé-

[1] Leur antagoniste le plus marquant, le savant général du génie Chabaud-Latour, rapporteur de la commission de 1874 à la Chambre des députés, vient de mourir, et dans les éloges nécrologiques, très mérités assurément, que la presse lui a consacrés, nous n'avons pas vu qu'on ait osé faire retentir bien haut ses prétendus triomphes dans la question des fortifications de 1874.

néfice, en mars 1874, de la haute expérience de M. Thiers, homme d'état dans l'acception complète du mot, rompu à toutes les affaires politiques et administratives autant que doué d'un sens stratégique naturel, consciencieusement éclairé à l'école de Napoléon et de Jomini.

Malgré cela les avis de l'ancien Président de la République française, par des motifs en grande partie étrangers à l'objet du débat, furent systématiquement repoussés et dédaignés. La discussion aboutit à faire mettre la charrue avant les bœufs, à subordonner les principes fondamentaux aux questions techniques accessoires, à donner le pas aux calculs des ingénieurs et des entrepreneurs sur les vues des hommes d'état et des généraux d'armée, ainsi que sur le simple bon sens se manifestant dépouillé d'x et d'y.

Les ouvrages de Paris, malgré leur admirable défense de 1870-71, furent condamnés, mis au rebut comme surannés, pour avoir laissé arriver des obus prussiens dans l'intérieur de la ville. On a voulu, on veut aujourd'hui des places de guerre qui ne voient ni n'entendent plus les projectiles ennemis.

Ce beau rêve est maintenant réalisé par les trois colosses de camps retranchés dont on a flanqué la grande capitale. Elle ne pourrait plus être bloquée ni bombardée; mais qui croira qu'elle ait acquis ainsi l'invulnérabilité ? Sans trop de recherches, le talon d'Achille s'y découvrirait encore, et en attendant, sa nouvelle cuirasse a englouti une centaine de millions de francs et immobilisera 250 mille hommes au détriment de meilleurs usages ! Puisse M. Thiers, plusieurs fois prophète trop sinistre sous l'Empire, ne l'avoir pas été encore quand il qualifiait, en mars 1874, ce projet de « désastreux » en même temps que Changarnier, Saussier, Billot l'appelaient « détestable » [1]. Qu'en

[1] Voici entr'autres dans quels termes élevés s'est exprimé le général Changarnier : « Le système restreint me semble mauvais; le système étendu, dé- » testable. Je le déteste. — Ce système a bien mérité son adjectif: après les » murailles de la Chine, c'est certainement l'enceinte fortifiée la plus vaste » dont on ait jamais entendu parler. Elle aura 40 lieues de circonférence et » pourrait contenir toutes les armées de l'Europe. Plus réservé que le rap- » port, dont la discrétion n'est pas le mérite principal, je ne vous indiquerai » pas les points faibles de votre système étendu. Hélas ! d'autres le trouveront » sans moi.... Mais au nom du ciel, ne commencez pas par enseigner à vos » troupes qu'elles ne peuvent combattre que derrière des retranchements.... » Messieurs, je vous en supplie, sans entrer dans des détails, croyez-moi, » cette enceinte est trop vaste et trop dispendieuse. L'argent, l'intérêt de l'ar- » gent qu'on vous demande, employez-le à relever l'effectif de nos troupes si » misérablement réduit. Inspirez la confiance à l'armée, qui est encore digne

dirait-il aujourd'hui, alors qu'il a été fort amplifié et que ses amplifications ont servi de modèle et d'excuse pour toutes celles de la frontière de l'Est, y compris celles de notre Jura ?

* * *

Quant à la Suisse, la question des fortifications y est à peu près intacte, et c'est un des rares avantages militaires qu'elle possède encore sur ses divers voisins, qui l'ont aujourd'hui dépassée en effectifs obligatoires, en fusils à répétition et de précision, en troupes de montagne, etc.

Jadis elle eut bien aussi sa large part de fortins et de tourelles de tous genres, autant de châteaux-forts ou d'enceintes que de seigneuries et de bannières. C'était la méthode féodale. On se rassemblait et l'on se battait autour de ces petites places de guerre, dont plusieurs devinrent ensuite, à l'imitation des pays voisins, de grandes places fortes : Bâle, Genève, Soleure entr'autres, cette dernière perfectionnée par Vauban lui-même. Mais ces temps sont bien passés. Les murailles qui nous en restent témoignent de leurs fières prétentions et de leurs anciennes gloires autant que de leur superbe inutilité présente et de leur éclatante absurdité dans le système de guerre moderne. Toute notre armée actuelle, élite et landwehr, ne suffirait pas à mettre simplement garnison dans toutes les places que nous avions le bonheur de posséder il y a deux siècles et que les besoins de la paix ont fait heureusement disparaître.

Plus tard, quand la Suisse fut déclarée neutre et dut former, au noyau central de l'Europe, une sorte de large barricade entre les belligérants de France, d'Allemagne et d'Italie, on compléta cette barricade par les prétendus « forts d'arrêt » de St-Maurice, de Luziensteig et de Bellinzone, censés barrer les trois passages alpestres du Simplon, du Lukmanier, du Gothard, et par quelques redoutes çà et là.

Aujourd'hui ces divers ouvrages, sauf peut-être ceux de Bellinzone sur la route centrale du Gothard, ne barrent plus rien du tout et sont de la plus complète inutilité. Pour en tirer quelque parti on devrait au moins les doubler, ce qui serait une autre

» de la France. Longtemps après que mon cœur aura cessé de battre, vous
» aurez encore, soyez-en sûrs, des généraux vaillants et désintéressés de tout,
» sauf de la patrie et de la gloire, qui feront passer leur âme dans l'âme de
» leurs soldats et ne seront pas obligés de se cacher dans vos vastes retran-
» chements. »

monstruosité sur des points aussi excentriques. Le premier pas à faire dans la solution de notre problème général des fortifications serait donc, en généralisant les sages mesures de 1862 qu ont fait démolir les ouvrages de Bâle et d'Eglisau, de les appliquer tout d'abord à ceux de St-Maurice et du Luziensteig, de rendre leurs terrains à l'agriculture, leurs matériaux à l'industrie et de supprimer tous frais d'entretien et de garde. On y a déjà pensé, dit-on ; espérons qu'on y pense encore et qu'on passera bientôt à l'exécution. Non-seulement l'économie réalisée trouverait facilement un autre et meilleur emploi, mais l'armée, en temps de mobilisation, serait dispensée de se morceler à la tâche onéreuse autant que stérile de garder de simples fantômes pour que l'ennemi n'en fasse pas d'imposants trophées.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons méconnaître que le courant de l'opinion publique semble s'être accentué, ces dernières années, plutôt en sens inverse. Le contre-coup des décisions françaises de 1874 nous avait atteints, et en voyant nos voisins de l'ouest, alors présidés par un illustre maréchal, perfectionner d'une façon si grandiose et si ardente toutes leurs fortifications, même celles qui s'étaient fait honneur en 1870-71, comme Paris et Belfort, et pousser ces perfectionnements jusqu'à nos portes dans tout le Jura, bon nombre de nos officiers et patriotes suisses ont pu se demander pourquoi nous n'en faisions pas autant de notre côté. Quoi, disaient-ils, nous avons, à l'image de l'Allemagne, imitée elle-même par la France et par l'Italie, réformé complétement notre système militaire, transformé nos contingents cantonaux en une armée suisse enrégimentée par circonscriptions territoriales indépendantes des cantons, adopté en grande partie l'armement, l'équipement, les formations tactiques, les bataillons à 4 compagnies, les dénominations de grade et de corps des armées limitrophes, et nous ne savons plus suivre leurs bons exemples quand il s'agit de faire quelques sacrifices pour assurer la défense de la patrie par des fortifications, même réduites aux minimes proportions de nos ressources restreintes !

Ce raisonnement, bien que spécieux, n'était pas aisé à contredire. Doublé d'excellents sentiments patriotiques, précieux à enregistrer en tout temps, il s'appuyait en outre de l'irrésistible attrait des modes de Paris, plus puissantes que tous les raisonnements possibles.

Ce n'est pas ici le lieu de rompre des lances contre la suprématie que Paris fait sentir au monde entier et particulièrement

à la Suisse en tout ce qui concerne la toilette, les arts, les lettres, la librairie, l'ameublement, etc., puis les nouveautés en général. Le fait est qu'en dépit de tous les esprits forts de la province ou des capitales européennes rivales, cette suprématie prospère sans cesse et tend, grâce à quelques progrès incontestables qu'elle réalise en matière de goût et de civilisation, à accaparer tous les domaines, même celui de notre langue nationale romande, qui s'enrichit chaque jour un peu plus d'argot parisien[1]. Si nous ne l'avons pas encore subie en fait de fortifications, c'est moins par vertu que par effroi de la carte à payer.

En effet, au taux de Paris, dont la splendeur a déjà entraîné nos confrères en neutralité de Belgique[2], le devis du dispositif suisse le plus sérieux, c'est-à-dire réduit à une base d'opérations et à trois ouvrages secondaires couvrant ses abords, monterait à environ 165 millions de francs. Avec les « forts d'arrêt » de la frontière, on dépasserait les 200 millions de francs, sans jamais savoir où serait la limite.

Or, de tels chiffres sont bien de nature à faire réfléchir nos économistes suisses qui croient faire de grands sacrifices en vouant annuellement une vingtaine de millions de francs à leurs forces militaires et en s'accordant, à ce prix, une armée de 200 mille hommes, soit 100 francs par homme, tandis que d'autres pays européens doivent y consacrer de 900 à 1500 fr. par homme.

Mais comme notre caisse fédérale vient d'entrer, grâce à de nouveaux tarifs douaniers et à une administration très sage, du reste, dans une période d'années grasses et de doux bonis, il y a gros à parier que la contagion des modes de Paris, au moins celle relativement bénigne des « forts d'arrêt », ne tardera pas à nous saisir. Déjà s'en montrent çà et là, dans quelques documents officiels, des symptômes caractéristiques et divers ballons d'essai.

[1] Quand le célèbre Ste-Beuve, et plus tard Mary-Lafon, professant à Lausanne, il y a quelque 40 ans, disaient « soixante-dix » ou « quatre-vingts » ou « quatre-vingt-dix », un sourire général régnait dans l'auditoire et l'on excusait le savant professeur par le fait qu'il venait de Paris et que les Parisiens, avait dit un de ses collègues, ne savaient compter que sur leurs dix doigts. Aujourd'hui, dans les mêmes antiques salles, celui qui dit « septante, huitante, nonante», conformément aux meilleures règles de l'arithmétique, de l'étymologie, de l'analogie avec toutes les langues vivantes et notamment avec les deux autres langues nationales suisses et tous nos dialectes, celui-là se rend ridicule. — Bien d'autres cas analogues de triomphe des modes de Paris sur nos usages nationaux seraient à citer et pourraient faire un piquant volume.

[2] Les frais de la place d'Anvers montent actuellement à environ 180 millions de francs.

On ne peut plus motiver les créations projetées sur l'urgence menaçante d'une agression de la France contre l'Allemagne à travers la Suisse, comme on le faisait il y a quatre ans. Cet argument, usé par le temps aussi bien que par la cordiale entente établie depuis lors entre ces deux pays au moyen de la politique coloniale, est remplacé par la nécessité de couvrir la mobilisation de notre armée contre les pointes ennemies qui voudraient l'entraver.

Ce nouveau point de vue est certainement beaucoup plus rationnel que l'autre. Néanmoins nous désirons l'examiner aujourd'hui, avec l'intention de montrer que pour faciliter et assurer notre mobilisation, il y a bien autre chose à faire que des « forts d'arrêt » et que l'argent qui serait mis à ces créations coûteuses et fécondes en « compléments indispensables, » serait plus efficacement employé à des constructions moins spéciales et plus urgentes.

* * *

Nous n'entendons naturellement pas discuter ici la dernière « Ordonnance fédérale, du 18 novembre 1884, sur la mobilisation de l'armée suisse » car bien qu'elle ait donné lieu à de nombreux arrêtés cantonaux d'exécution, dont un pour le canton de Vaud, du 12 mars 1885, avec tableaux détaillés des prestations des communes, l'ordonnance fédérale elle-même n'a été émise qu'à titre confidentiel, et cela se comprend. Mais en admettant que l'ordonnance et ses tabelles conservent toute leur autorité, sans contretemps ni déception provenant de l'extérieur, il n'en reste pas moins que notre mobilisation, ainsi que les premiers jours d'opérations, seraient, dans certains cas ou hypothèses qui n'ont rien d'extraordinaire, fortement entravés par des causes exclusivement intérieures, de notre seul fait, de notre propre imprévoyance ou apathie.

Que veut-on, en effet, par un bon mode de mobilisation?... On veut pouvoir concentrer rapidement nos divisions et brigades de toutes armes sur quelques points propres à diriger, de là, des masses combattantes sur le ou sur les points menacés par les forces mobiles de l'ennemi et de manière à ce que ces masses aient toujours à leur portée, immédiatement sur leurs derrières, les approvisionnements voulus.

Ces diverses exigences imposent trois catégories de mouvements principaux :

un, essentiellement d'individus, d'unités tactiques, de matériel

et d'approvisionnements, pour la concentration des brigades et des divisions, c'est-à-dire dans tous les sens;

un, essentiellement de masses, des points de concentration vers la ou les frontiéres menacées, c'est-à-dire de mouvements perpendiculaires;

un troisième, pour reporter ces masses d'un point menacé sur un autre qui l'est davantage ou les relier entr'eux, c'est-à-dire de mouvements latéraux.

Notre réseau de bonnes voies de communications, routes carrossables et chemins de fer, satisfait-il à ces exigences? Avons-nous pour toutes nos frontières les perpendiculaires et les transversales non-seulement désirables, mais strictement nécessaires?

Un simple coup d'œil sur la dernière carte postale de la Suisse[1] suffit pour conclure à la négative, pour se persuader que notre réseau de routes et de voies ferrées offre de graves lacunes tant au point de vue militaire de la mobilisation et des opérations qu'à celui d'importants intérêts civils.

Nous n'avons ni les douze ou quinze perpendiculaires, trois ou quatre sur chaque front, qui devraient aller directement du centre sur la circonférence.

Nous n'avons pas les deux ou trois cercles de transversales qui relieraient entr'eux, par les lignes intérieures, soit les cordes, les points importants de ces perpendiculaires.

En deux mots nous n'avons pas un réseau suisse de voies de communications militaires, mais un réseau purement civil, régional, morcelé, échevelé, surabondant en quelques régions et nul sur d'autres, ultra-local par ci, ultra-technique par là, mosaïque fort originale et remarquable dans son ensemble, en tous cas d'une valeur totale immense. Or il serait facile, avec quelques sacrifices, de compléter et corriger ce réseau désordonné, de manière à en faire un bon réseau militaire suisse, sans nuire à ses fonctions civiles.

C'est ce qu'ont fait nos voisins d'Allemagne et de France, et cela tout près de nos frontières, soit au moyen des chemins de fer de l'Etat soudés à ceux des compagnies, soit par des subsides aux compagnies de chemins de fer, accompagnés de diverses conditions et prestations militaires. Et ils ont eu raison, car, par notre temps de grandes masses et de gros matériel mobile, des

[1]Par C. v. Hoven, sous la direction du Bureau topographique. Berne 1884. Charmante et excellente carte au $^1/_{250000}$, avec indication des chemins de fer et bureaux télégraphiques.

chemins de fer bien outillés de voitures, ainsi que de gares d'embarquement et d'évitement, et de doubles voies, deviennent des engins de guerre de premier ordre. Et comme ils peuvent être aussi utiles en temps de paix qu'en temps de guerre, et qu'ils constituent ainsi des engins tout spécialement miliciens, correspondant au caractère même de notre armée suisse, il vaudrait la peine de leur donner le pas, comme simple moyen d'assurer la mobilisation, sur les fortifications; car celles ci, qu'on ne l'oublie pas, toujours ruineuses en temps de paix, ne sont utiles en temps de guerre qu'à la condition d'être très prudemment instituées, ce qui ne semble guère devoir être notre cas, sinon elles deviennent nuisibles et, comme dit Jomini, un vrai fléau pour les Etats obligés de les entretenir et de les garder.

* * *

Reportant nos regards sur la carte de la Suisse, voyons quelles sont, à notre point de vue, les plus regrettables lacunes en fait de voies de communications.

Pour ne parler que de la région de la Suisse romande, qui nous intéresse plus spécialement, on peut affirmer que son réseau déchiqueté et en zigs-zags, manque à la fois de plusieurs perpendiculaires et de plusieurs transversales de la plus haute utilité en cas de mobilisation, et qu'il serait facile d'y ajouter.

En supposant dans la région Berne-Lucerne notre zone centrale, celle où devrait être créée la base d'opérations qui nous manque toujours — et qu'on croit suppléer par des forts d'arrêt! — nous voyons qu'on peut aller directement par voie ferrée sur Bienne et le Jura-Bernois, Bâle ou Porrentruy, ce qui est fort bien, mais pas sur Neuchâtel. Or, rien ne serait plus simple que de construire ce rayon direct, au moins entre St-Blaise et Chiètres.

Ce serait moins cher et plus efficace que les fortins qu'on veut élever sur le Jolimont, où en 24 heures, grâce au raccordement du chemin de fer sus-mentionné, on pourrait réunir et opposer tous les moyens de défense convenables, à la grande surprise de l'ennemi.

Plus au Sud on a la voie du lac de Neuchâtel et de la Thièle; mais les embarcadères et les moyens de transports réguliers font défaut. La communication entre l'arsenal de Colombier et Estavayer ou Chevroux devrait être constamment assurée, comme celle de tous nos arsenaux et dépôts de matériel avec la gare la plus voisine. Jointe au chemin de fer direct de Berne à Neuchâ-

Assurément si nous avons des millions à dépenser pour les exigences de la mobilisation, c'est par ces voies de communication qu'il faut commencer. Le reste pourra toujours venir plus tard ; et s'il faut absolument suivre à cet égard les modes de Paris, sachons au moins prendre la peine de distinguer entre ce qu'elles peuvent avoir de bon, en principe sinon en mesure, une base centrale avec un réseau ajusté de communications, et ce qui est du domaine d'extravagances reconnues, c'est-à-dire cette triple ceinture de « forts d'arrêt » qui n'a jamais arrêté que ses défenseurs au moment où leur présence ailleurs eût rendu de grands services, et ces vastes places frontières qui ont été le gouffre de tant d'armées.

Une vingtaine de millions de francs, répartis, sous conditions, aux Cantons et aux compagnies de chemins de fer, pour les travaux de grande voirie susmentionnés, ainsi que pour des *préparatifs* d'une solide base et d'ouvrages de campagne à faire sortir de terre et des chemins de fer, au moment voulu, feront plus pour la défense de la Suisse, et du même coup pour sa prospérité, que les cent et quelques millions qu'il faudrait affecter si stérilement au beau système de « forts d'arrêt » dont on nous montre de temps en temps un bout d'oreille.

Répétons d'ailleurs, pour terminer, qu'un dispositif quelconque de « forts d'arrêt » aboutirait forcément, en dépit des meilleures intentions du début, à couvrir la Suisse de parapets destinés à se protéger les uns les autres, et qu'ainsi l'on irait à l'encontre de tous les progrès que la Suisse a voulu faire et a faits depuis 40 ans dans ses institutions militaires.

Avant 1848, nous avions les armées cantonales, l'armée bernoise, l'armée vaudoise, etc., fournissant des *contingents*, parfois doublés ou triplés, à une armée fédérale aussi disparate que morcelée et n'ayant presque pas de moyens de transport.

En 1850 on a formé une armée *fédérale* proprement dite, mais restée longtemps mal armée, mal outillée et de mobilisation lente et difficile, à grands renforts de charrois civils.

En 1874 on a réalisé enfin l'armée *suisse* actuelle, et l'on a fait de grands sacrifices pour la mettre sur le pied de toutes les armées de l'Europe au point de vue de la mobilité surtout. On a augmenté et amélioré sa cavalerie et pour cela acheté ses montures à l'étranger. On a créé des parcs, du train, de nouveaux chars et harnais, de nombreuses prestations des cantons et des communes en fait de charrois et de fourniture de chevaux, des

troupes d'administration avec officiers montés, un luxueux corps sanitaire en personnel et en équipages, des cuisines de campagne marchantes, et bien d'autres choses encore, toutes en vue d'avoir UNE *armée suisse* aussi homogène, aussi uniforme et aussi mobile que possible. Et c'est au moment où ce but est à peu près atteint, où nous possédons une armée réelle de huit divisions d'élite et seize brigades de landwehr, à laquelle il ne manque plus que sa base d'opérations pour être au niveau de quelque armée européenne que ce soit, au moins en ce qui concerne la défense du sol suisse, qu'on voudrait la ramener à un système de dissémination en une vingtaine de petits paquets enchaînés à des murailles et à des casemates, avoir l'armée du Luziensteig, l'armée de Porrentruy, l'armée des Verrières, l'armée de Ballaigues, l'armée du Marchairuz, l'armée de Pomy, l'armée d'Aclens, l'armée de Chillon, l'armée de Saint-Maurice, sans compter les armées plus raisonnables du Jolimont, d'Arberg, de Berne, d'Olten, de Zurich et le reste !

Alors mieux aurait valu garder nos armées cantonales d'il y a 40 ans et nous dispenser de tant d'efforts et de frais pour assurer leur concentration et la mobilité des masses concentrées.

On ne fera certainement pas ce recul d'un demi-siècle.

Du cheval de guerre et de la remonte des diverses cavaleries européennes[1].

(Suite.)

Ici l'Etat et les riches particuliers rivalisent pour la propagation de l'espèce ; mais c'est dans les haras militaires et par la production directe, que se remonte la cavalerie autrichienne. Le principal haras de l'Etat en Autriche est situé à Lipitza ; il est entièrement consacré à la production d'une race de pur-sang espagnol et d'une race de métis arabes et espagnols. Le haras particulier de l'empereur en Bohême (à Kladrup) est consacré à la production du pur-sang anglais. Il l'emporte sur tous les autres établissements de ce genre par la magnificence qui a présidé à son installation et par l'excellence de ses produits.

[1] Conférence à la Société des officiers neuchâtelois, section de la Chaux-de-Fonds, par M. le capitaine Gillard, vétérinaire d'état-major, d'après le *Jura neuchâtelois*.

Mais c'est surtout de Hongrie que le gouvernement tire ses chevaux de guerre ; c'est là que se trouvent les meilleurs établissements pour la production du cheval de remonte parmi lesquels je citerai surtout ceux de Mezohegyes et de Kislar. Le premier occupe un immense domaine de 18,000 hectares et nourrit plus de 2,500 chevaux et parmi eux un grand nombre d'étalons pur-sang arabes, trotteurs Norfolks, normands et autres chevaux de choix. Ce chiffre de chevaux entretenus à Mezohegyes était autrefois bien plus considérable, car il a compté jusqu'à 7,500 animaux vers 1820.

Mais aujourd'hui, là comme ailleurs, le renchérissement de la viande a fait sentir son influence et on entend dire en Hongrie aussi qu'il est plus profitable d'élever un mouton ou un bœuf qu'un cheval.

Le haras de Kislar, consacré exclusivement au pur-sang ou demi-sang anglais, contient 600 animaux, tous bien choisis au point de vue de la résistance et de la rapidité. Le troisième grand haras impérial en Hongrie est à Babolna ; il est destiné entièrement à faire des arabes et compte aujourd'hui 650 chevaux. Mais pour des raisons qu'on n'apprécie pas encore bien la race arabe s'y est détériorée ; elle est aujourd'hui peu remarquable.

En *Allemagne*, les effectifs outrés et toujours croissants des armées européennes, conséquence inévitable du système actuel de l'art de la guerre, ont amené les Etats à s'occuper sérieusement de la question chevaline, afin de la mettre en rapport avec leurs besoins en chevaux en temps de guerre.

C'est que, en temps de paix, il est incontestablement nécessaire de préparer un certain nombre de chevaux disponibles en vue d'une guerre toujours imminente ; mais il n'est pas au pouvoir de l'administration de prévoir dans quelles limites les cadres et les corps de troupes devront dès le début être pourvus.

La question à résoudre est donc celle-ci : préparer et développer en temps de paix, les ressources en chevaux du pays de manière qu'en cas de mobilisation instantanée on ne soit forcé de recourir à l'étranger, si cela est nécessaire, que dans la plus faible proportion possible. Jusqu'à présent cette question n'a été traitée d'une façon aussi judicieuse qu'en Prusse, car dans cette contrée non seulement le nombre, mais la qualité des chevaux se rattachent intimement à leur service en campagne. Ne nous étonnons donc pas si aujourd'hui presque tous les Etats, imitant cette puissance, s'appliquent à résoudre cette question, en la subordon-

nant toutefois à leurs institutions et à leur richesse hippique.

L'Autriche et l'Italie sont entrées les premières dans cette voie. Le secret de cette excellente organisation repose sur ce principe : que l'éducation du cheval a toujours été faite en vue des besoins de l'armée. Tout l'honneur en revient à la haute initiative du gouvernement, qui a su ménager, dans l'achat, sur les marchés, des chevaux de remonte qui lui étaient nécessaires, les intérêts des éleveurs, tout en entretenant des dépôts d'étalons.

Le propriétaire ou éleveur, voyant en perspective la possibilité de vendre à l'Etat ses chevaux à un âge moyen de trois ans et demi, ce qui diminue notablement les pertes et les dépenses, s'est ainsi trouvé encouragé et beaucoup plus intéressé à l'élevage que s'il avait eu à les conserver jusqu'à l'âge de cinq ans ; à cet âge il s'empresserait de les livrer au commerce et non plus aux remontes. Les petits propriétaires qui pour la plupart font pouliner dans le but unique de vendre leurs produits le plus tôt possible et avant qu'ils soient complètement faits, se trouvent ainsi désintéressés.

L'Etat de son côté est à même de faire un choix utile parmi les jeunes chevaux les plus sains et les place ensuite dans les treize dépôts de remonte qui existent, où leur éducation est continuée selon les exigences. De ce qui précède on peut conclure que la propagation du cheval de guerre dépend de la protection que l'on donnera aux ressources chevalines du pays, en vue des besoins excessifs de la guerre.

La Prusse possède donc un système de remonte mixte ; elle achète dans le commerce un certain nombre de ses chevaux ; mais la plus grande quantité lui vient de ses haras. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, la Prusse tirait la moitié des chevaux de sa cavalerie de la Pologne, du Mecklembourg et du Hanovre ; aussi la crainte de se voir privée de chevaux, lors d'une déclaration de guerre, a-t-elle toujours préoccupé, plus qu'ailleurs, les hommes d'Etat de ce pays. C'est au roi Frédéric-Guillaume II que la Prusse est redevable de sa cavalerie actuelle.

Ayant vu en 1792 périr son armée dans les plaines de la Champagne, parce que sa cavalerie, alors la plus mal montée de l'Europe, l'avait affamée au lieu de la nourrir, le roi Frédéric-Guillaume II, victime et témoin de ces désastres, obligé de fuir, sentit que pour avoir une armée disponible, il fallait de toute nécessité avoir une bonne cavalerie pour l'éclairer, la nourrir et la protéger ; aussi dès ce moment, abjura-t-il le système de

l'économie en chevaux ; il créa des haras et leur consacra des sommes énormes, à tel point qu'après sa mort on cria beaucoup contre sa prodigalité : on dit qu'il avait dissipé tous les trésors laissés par Frédéric le Grand. Aujourd'hui on bénit la mémoire de ce prince hardi et prévoyant. Les Prussiens conviennent que, ayant commencé les guerres de la Révolution avec des chevaux détestables, ils doivent à la prévoyance de Frédéric-Guillaume de les avoir terminées avec une excellente cavalerie qui, de nos jours, rivalise avec la cavalerie anglaise et qui est appelée à la dépasser un jour prochain car la source en est établie sur de bien meilleurs principes, puisqu'ils ne dépendent ni de la mode et du caprice, ni de la volonté des particuliers. La cavalerie prussienne tire tous ses chevaux du territoire national, ce qui lui est du reste facile, car la Prusse, au point de vue militaire, a encore ce grand avantage, c'est que tous les chevaux employés en agriculture ont assez de légèreté pour servir au besoin l'armée.

Comme complément, jetons un coup d'œil sur les ressources de la production chevaline que présente la Prusse, soit comme race, soit comme nombre.

Le dernier recensement a eu lieu le 10 janvier 1883. Il en résulte qu'à cette époque la Prusse comptait :

137.142 chevaux âgés d'au moins 1 an,
138,790 » » de 1 à 2 ans,
124,421 » » de 2 à 3 ans,
1,514,168 » d'agriculture,
66,712 » militaires,

et 426,791 autres, ceux de ces trois dernières catégories tous âgés de 3 ans et plus ; en somme :

2,016,775 chevaux âgés de 3 ans et au-delà.

En tout 2,417,138 chevaux dont 103,935 nés en 1882.

592 mulets.

6446 ânes.

D'après le recensement de 1873, l'Allemagne entière comptait 3,352,000 chevaux.

L'ancienne province de Prusse marche en tête pour la production chevaline. Après cette province vient immédiatement la Silésie, où une intelligente direction donnée aux haras, jointe aux efforts et au bon vouloir des grands propriétaires, a établi une excellente reproduction, mais moins forte qu'en Prusse.

Après la Silésie vient le Brandebourg, dont la production che-

valine depuis 1864, malgré les maigres prairies et le peu de fourrages que produit cette province a pris une notable extension.

Dans la province de Posen l'élevage des chevaux a trouvé une grande valeur parmi la population polonaise, mais plus particulièrement le cheval de selle, et cette branche a subi un développement considérable. La Poméranie vient en seconde ligne ; quoique depuis longtemps il existe, dans cette province, des haras qui ont contribué à la propagation et à l'amélioration de sa propre race de trait et de selle, celle-ci est toujours restée fort en arrière des précédentes, et cependant, la structure et la conformation des animaux poméraniens sont plus fortes que chez le cheval prussien. La production chevaline de la Saxe est restée un peu en arrière, cependant son cheval de trait est bon.

L'extérieur des animaux rappelle la race du Brandebourg. Dans les pays du Rhin, le morcellement de la propriété, la trop grande diversité des intérêts et la densité de la population sont de grands obstacles à une production chevaline rationnelle. Le cheval de gros trait seul y prospère.

Parmi les nouvelles provinces prussiennes, le Hanovre tient la première place dans la production et l'élevage. Le profit que les éleveurs en retirent et le concours que leur prêtent les haras sont les meilleures garanties de la reproduction. Les haras ont contribué essentiellement à l'amélioration de la race de cette contrée. Le cheval hanovrien est grand, robuste, superbe à l'œil et possède une conformation régulière et bien proportionnée.

En voulant trop s'attacher à la pureté du sang, a-t-on peut-être porté un léger préjudice à la reproduction de cette race ; mais comme valeur elle n'a pas périclité. Les chevaux du Schleswig-Holstein, du Mecklembourg et de l'Oldenbourg sont un peu moins prisés.

Les provinces les plus riches en chevaux sont donc celles où l'économie rurale est le mieux coordonnée en vue du service militaire ; mais nulle part on ne l'a mieux compris que dans la Prusse orientale, le Hanovre et la province de Posen.

Outre treize dépôts contenant plus de 1500 étalons, la Prusse possède encore trois grands établissements de production situés à Graditz, à Trakehnen et à Neustadt.

Trakehnen situé près de la frontière russe, sur un sol sabloneux peu fertile, contient une population chevaline de 1200 animaux, composée de barbes, de lithuaniens, d'allemands, d'anglais, de normands ; mais la race de Trakehnen dégénère et la race

anglo-normande lui est préférée pour la remonte des écuries de l'empereur.

Graditz contient 500 animaux dont un grand nombre d'étalons et de juments pur-sang anglais.

A Neustadt, on fait surtout beaucoup de croisements du pays avec l'anglo-normand.

La cavalerie wurtembergeoise tirait, au commencement de ce siècle, presque tous ses chevaux de l'étranger ; aujourd'hui, grâce aux nombreux sacrifices faits par le précédent roi pour l'établissement du haras de Stuttgard, fondé en 1810, les ressources nationales leur suffisent largement et au-delà, car ce petit pays exporte tous les ans 7 à 800 chevaux de grand prix. De 1817 à à 1864 on y fit tous les sacrifices nécessaires pour se procurer le meilleur sang de toutes les parties de l'Orient. En Wurtemberg comme en Saxe les chevaux nécessaires aux besoins de l'armée sont directement achetés à des fournisseurs.

En Bavière, l'achat des chevaux se fait d'après les mêmes principes qu'en Prusse ; les jeunes chevaux sont placés dans quatre dépôts de remonte où l'on termine leur éducation. Dans le grand-duché de Bade on suit la même méthode.

Les besoins annuels de l'armée allemande sont, pour les 95 régiments (environ) de cavalerie de 63 chevaux par régiment et d'une moyenne de 35 ou 36 chevaux par régiment d'artillerie. Pour l'année 1884, à l'exception de la Bavière, du douzième corps d'armée saxon et du treizième wurtembergeois, ils se sont élevés au chiffre de 6,450 chevaux de remonte.

Je ne peux terminer cet exposé de la remonte en Allemagne sans citer la pensée d'un auteur anglais relative à la qualité des chevaux du pays qui nous occupe dans ce moment : « Par rapport à la maigreur de leur sol, ce n'est qu'à force de soins et de croisements méthodiques que les Prussiens peuvent entretenir leurs races au degré d'amélioration où ils les ont amenées.

« Les races du meilleur sang paraissent se détériorer et l'infusion constante de nouvelles doses de sang des haras anglais et normands montre clairement que les éleveurs prussiens ne font pas fonds sur leurs propres stocks pour perpétuer leurs races. »

Voilà qui nous indique clairement, à nous Suisses, que nous avons encore de grands sacrifices à faire avant d'avoir amélioré nos chevaux, d'autant plus que nos croisements et l'élevage ne se pratiquent pas chez nous avec méthode.

La Belgique se préoccupe vivement aussi d'assurer en toute

circonstance la mise sur pied de guerre de ses régiments montés. L'artillerie de campagne, les batteries à cheval et les compagnies du train peuvent se remonter en tout temps sur le sol belge. Si l'on objecte que les bons produits de la Haute-Ardenne et du Condroz sont achetés par les puissances voisines ou acquis pour les services publics accélérés des sociétés d'omnibus et de tramways des principales villes du pays, le gouvernement peut y obvier en élevant ses prix d'achat.

La cavalerie est loin de se trouver dans des conditions aussi favorables. Les acquisitions qu'elle peut faire sur le territoire national sont insignifiantes. Depuis 1860, le chiffre maximum des chevaux achetés sur le sol belge n'a pas dépassé le tiers du contingent de remonte et il est souvent descendu à une fraction très minime.

L'effectif des chevaux de selle est de 11,000 environ et le contingent de remonte équivaut à peu près au huitième de la masse, soit 1375 chevaux qui doivent être importés annuellement de l'étranger.

Lors des discussions qui ont eu lieu au Conseil supérieur d'agriculture, l'on a proposé, pour favoriser l'élève du cheval d'armes, de demander au ministère de la guerre de faire les remontes par *cinquième* de l'effectif règlementaire. « Cette mesure assurerait aux fermiers, d'après l'auteur de la proposition, un plus grand débouché, et aurait cet avantage, qu'en cas de guerre, le cinquième à réformer pourrait en grande partie servir de réserve. »

Cette demande venait à l'appui de l'emploi du reproducteur norfolk avec les juments indigènes.

Comme de cet accouplement il ne naîtra jamais un cheval de cavalerie, le département militaire, en forçant le chiffre d'achat des chevaux de remonte, ne favoriserait nullement les éleveurs belges. La conséquence logique de l'adoption d'une pareille mesure eût été une surcharge de dépenses qui n'aurait aucune raison d'être.

Depuis une quinzaine d'années bientôt, les chevaux irlandais ont été introduits dans la cavalerie et les batteries d'artillerie à cheval. Les véritables irlandais (car l'on a, paraît-il, présenté aux commissions de remonte, sous cette dénomination, beaucoup de chevaux qui n'étaient rien moins qu'irlandais), sont durs, résistants à la fatigue, rapides à la course et bons sauteurs ; ce sont d'excellents chevaux d'armes.

Le prix fixé par le département de la guerre, comme maximum pour les chevaux de remonte étant sensiblement le même que dans la Grande-Bretagne, la Belgique se trouve forcément dans un état d'infériorité très manifeste, par suite des frais de transports, des dépenses de voyage, des bénéfices que doit prélever le marchand-fournisseur, tous frais qui augmentent considérablement le prix de revient des chevaux de remonte ; fixons le tout au chiffre minimum de deux cents francs par tête et l'on pourra se faire une idée des conditions défavorables, onéreuses, dans lesquelles ce pays se trouve relativement à l'Angleterre. Aussi ne doit-on pas s'étonner du peu de qualités que présente un certain nombre de chevaux de la cavalerie belge.

Il ne nous reste maintenant plus qu'à nous occuper de notre cavalerie suisse dont l'organisation s'est trouvée complètement modifiée lors de la dernière transformation que l'armée fédérale a subie, principalement sous l'empire des événements de 1870-1871.[1] « C'est ainsi que, mettant entièrement entre les mains de la Confédération la remonte de la cavalerie, la logique du nouveau système a abouti, comme elle devait le faire fatalement, à concentrer entre les mains de cette autorité tous les services qui en découlent et notamment à l'amener à centraliser complètement et étroitement sous sa main tout ce qui touche à l'instruction, au dressage, à l'entretien et à la conservation d'un matériel dont elle devenait désormais co-propriétaire. Il est dans notre armée une arme particulièrement malheureuse, et cette arme est la cavalerie, qui souffre du manque de la connaissance approfondie et réelle des différentes armes entre elles. Arme d'une importance capitale, rideau sans cesse en mouvement, derrière lequel l'armée manœuvre ou se repose en sécurité, contact permanent avec l'ennemi dont elle surprend les secrets, dérange le repos, inquiète les convois, lien des différents corps d'armée que la stratégie nouvelle tient considérablement éloignés les uns des autres, la cavalerie est malheureusement loin d'être appréciée chez nous comme elle devrait l'être. Considérée comme une arme de luxe, presque comme une concession nécessaire à une opinion répandue, tenue en tout cas pour une arme non savante dont l'emploi est plus difficile à définir qu'à mettre en pratique, cette malheureuse cavalerie fédérale subit invinciblement la fata-

[1] Voir F. d'Albis, capitaine, chef d'escadron : La remonte de la cavalerie en Suisse. Lausanne. Imprimerie Lucien Vincent. 1883.

Un écart de 1 °/₀₀ seulement dans la hausse abaisssera ce pour cent à 7 à peu près.

Suivant les circonstances du but, et si l'on néglige certaines corrections, toujours petites, l'on peut changer la certitude d'atteindre le but en la quasi-certitude de le manquer.

Il est donc de toute nécessité que la batterie soit convenablement outillée pour obtenir le maximum de rendement de ces canons.

Pour cela les instruments indispensables sont:

1° Des quarts de cercle donnant $^1/_{16}$.

2° Un théodolite.

3° Une bonne lunette d'approche.

4° (Dans une autre ordre d'idées) un porte-voix tubulaire.

Nous allons examiner successivement ces divers appareils et démontrer leur utilité.

Quart de cercle.

Comme nous l'avons vu ci-dessus, les nouvelles pièces répondent à 1 °/₀₀ de hausse. Les quarts de cercle que nous possédons pour l'usage des canons de 12 cm. anciens, donnent seulement $^1/_8$. Il est impossible d'apprécier le $^1/_{16}$. Un capitaine faisant usage de ces instruments, et observant 9 coups courts sur dix, ne pourrait pas règler son tir. La correction la plus voisine lui donnant alors 1 coup court sur 10, le pour cent des atteintes restera le même, c'est-à-dire 7 au lieu de 18 qu'il devrait obtenir.

Je laisse à penser les angoisses qu'éprouverait cet officier ne pouvant toucher l'ennemi que par 7 obus sur cent, alors que ses hommes seraient atteints 18 fois.

Il sera donc très utile d'agrandir le rayon du quart de cercle ou de faire un vernier. L'emploi d'un vernier n'est pas si compliqué qu'il faille en prohiber l'usage.

La lunette d'approche.

M. le major Hoffbauer, dans ses relations des grandes luttes d'artillerie sous Metz en 70, a suffisamment démontré la nécessité d'une lunette d'approche. Les batailles de Vionville et Noisseville donnent plusieurs exemples où le règlage du tir et l'observation des buts étaient impossibles à simple vue. Les officiers commandant certains régiments d'artillerie déploraient l'absence d'une lunette puissante. Du reste cet instrument est règlementaire pour les batteries françaises.

Il est à souhaiter que nos compagnies de position en soient soient aussi pourvues.

Le théodolite.

Nous touchons ici à un point délicat de la tactique de notre arme.

L'artillerie de position fédérale n'est pas une artillerie de siège, c'est-à-dire qu'elle n'est pas normalement destinée à tirer des heures entières sur un BUT FIXE. Non ; elle doit aussi jouir de cette propriété de l'artillerie de campagne, qui est la *variabilité* des hausses et directions.

Le système est mixte ; il faut répondre aux deux exigences

Le profil de la batterie règlementaire pour affûts exhaussés, de même que l'établissement des pièces derrière des masques puissants, ne permettent pas le pointage direct.

En conséquence :

Les positions tactiques occupées par des canons, et les travaux de fortification nécessaires pour la protection des hommes et du matériel, exigent d'une manière impérieuse que le tir indirect soit la règle.

Les méthodes usitées actuellement pour le repérage initial des pièces sur un but non visible par le pointeur, sont rudimentaires et insuffisantes.

L'on ne peut prétendre à *aucune* précision dans des mesures faites à l'aide de ficelles et de piquets grossiers. Le pointage au fil à plomb date de l'artillerie à âme lisse.

Le repérage du guidon de la pièce par les procédés ordinaires est pour ainsi dire impossible une fois le canon enfermé entre ses deux traverses. Il est désirable d'employer un procédé permettant d'obtenir au premier coup *un minimum* d'erreur en portée et direction.

Pour résoudre ce problème, l'on a beaucoup préconisé le *point de mire auxiliaire.*

La solution est simple mais *inapplicable*, pour les motifs suivants.

1° En plaine rase le but est aussi difficile à voir que le point de mire auxiliaire. Et le fait de trouver un point convenable dans le voisinage du but est fort problématique.

2° Dans la majorité des cas les canons seront sur une éminence et alors, à moins de supprimer entièrement le parapet de la batterie, le pointeur ne verra que le ciel.

3° Lors d'un changement de but, alors qu'amis et ennemis

sont enveloppés de nuages de fumée, il est impossible de chercher un point de mire convenable et apprécier avec un peu d'exactitude les corrections de dérive nécessaires.

Ensuite l'on perd du temps à donner des indications aux pointeurs.

Les mêmes objections se présentent pour l'emploi de la *hausse auxiliaire* qui n'est qu'un fil à plomb fixe.

Sans nier l'utilité dans certains cas de ces deux procédés nous allons montrer par quel moyen rigoureux toutes les conditions du problème sont résolues.

EMPLOI DU THÉODOLITE.

Cet instrument servira :

1° à mesurer les distances ;

2° à repérer les pièces dans un plan initial ;

3° à prescrire les dérives nécessaires dans les changements de but.

Une personne quelque peu initiée aux travaux de géodésie verra d'emblée avec quel degré d'exactitude et de rapidité ces divers travaux s'exécutent. Néanmoins nous dirons quelques mots à cet égard pour faire ressortir la valeur de la méthode. Nous ferons auparavant observer que : même dans les circonstances les plus défavorables l'officier chargé de construire une batterie jouira d'un temps suffisant pour étudier son champ de tir et faire rapidement ces travaux, préparés de longue main par les artilleries de places et de côtes.

Mesurer les distances.

Dans le champ de tir on pointera l'angle de site et la distance d'un certain nombre de lieux remarquables, ruisseaux, maisons, arbres isolés, lignes de haies, positions probables d'artillerie, etc.

L'on s'arrangera à avoir l'angle droit du triangle sur la batterie ou bien 50 mètres en arrière, suivant qu'on découvrira mieux le terrain. Une table, déjà dressée, donne de minute en minute la valeur des distances pour une base de 100 mètres.

Repérer les pièces.

Pendant l'opération précédente l'on aura placé 2 ou 3 jalons donnant la trace d'un plan de tir initial passant par la batterie. Opération rapide grâce au retournement à 180° de la lunette du théodolite.

En se plaçant ensuite derrière chaque pièce on amènera le guidon et la hausse à dérive 0 dans un plan parallèle à ce plan initial.

Il suffit pour cela de se déplacer sur une ligne perpendiculaire à ce même plan initial.

Toutes les pièces étant parallèles on les centre ensuite sur le but au moyen de la dérive.

Notons que ces travaux se font pendant que les hommes creusent et arment la batterie.

Usage du théodolite pendant le tir, changement de but.

C'est une question qui m'a souvent préoccupé plus que celle du changement de but pendant le combat.

Alors que tout est plein de fumée, que l'officier voit à peine le but sur lequel il va tirer, que ses commandements sont difficilement entendus et interprétés, comment faire pour diriger ses pièces convenablement ? Ne l'oublions pas le tir est indirect. — Eh bien ! Du poste de l'officier chargé de la dérive il suffira de voir l'ancien et le nouveau but et à l'aide du théodolite le problème est résolu.

En effet.

Il faut et il suffit : *d'un point situé dans l'ancien plan de tir mesurer l'écart angulaire que fait le nouveau but avec l'ancien.*

Cette valeur d'angle traduite en °°/₀₀ de dérive centrera la pièce sur le nouvel adversaire.

Si d'après la nouvelle hausse ordonnée l'officier juge que les deux buts sont sensiblement à la même distance une seule mesure d'angle suffira, sinon il en faudra deux. Car la correction n'est plus égale pour les différentes pièces. Les mesures se feront : l'une derrière la 1re pièce, l'autre derrière la n^e.

Les pièces intermédiaires auront des corrections données par la formule connue

$$C_1 \pm (n-1)\frac{\triangle}{I}$$

dans laquelle

C_1 est la correction pour la première pièce.

n le numéro d'ordre de la pièce intermédiaire.

$\triangle$ la différence des corrections entre la 1re et la n^e pièce.

I le nombre des intervalles des pièces.

Exemple :

Batterie de 4 pièces 3 intervalles.

	Ecart angulaire	Correction
1re pièce	2° 30	43,7 ‰ $\Delta = 8,7$.
4e »	2° —	35,
Pour la 2e		40,8 presque 41
» 3e		37,9 » 38

Il n'y a pas à s'inquiéter de la distance.

Dans un tir PRÉCIS, on ne négligera pas la petite correction résultant du fait que probablement le poste de l'officier qui fait la mesure sera à 50 mètres en arrière de la batterie. Cette petite erreur peut s'élever à 1 ‰. On fera le calcul d'avance pendant les travaux préparatoires.

Considérons maintenant les avantages de la méthode :

Cette difficulté très grande, ce souci des officiers, *la désignation du but aux pointeurs*, se trouve *supprimée*. Cette cause de retards et d'erreurs, nous ne les avons pas. C'est l'officier seul qui, sachant ce qu'il voit, dirige ses canons. Il importe peu au canonnier de savoir contre quoi il tire. Il lui suffit de faire un rigoureux service de pièce. Ensuite c'est un gain de temps. Je suis certain que si le but est peu visible, flottant dans la fumée, l'artilleur de campagne mettra plus de temps à désigner le but aux pointeurs et faire contrôler le pointage par les officiers, que le lieutenant de position muni de son théodolite à faire ses mesures et ses petits calculs.



Passons maintenant à un autre ordre d'idées. Le capitaine est l'âme de sa batterie; en d'autres termes, une lutte d'artillerie n'est qu'un duel de capitaines.

Les ordres doivent être clairs, brefs, puissamment articulés. C'est fort bien sur le champ de manœuvres, mais au combat, c'est autre chose.

Le major Hoffbauer, déjà cité, déclare qu'au bout d'un certain temps, les canonniers sont sourds, les commandements ne s'entendent plus. Il préconise l'emploi de sifflets stridents.

Ce moyen pour nous serait encore illusoire.

Le poste du capitaine est assez éloigné de la batterie. S'il n'est pas entendu, il devra se rapprocher et perdra le bénéfice de l'observation latérale des coups.

Un porte-voix tubulaire évite ces inconvénients.

On l'établira avec des tubes en fer-blanc de 30 millimètres environ de diamètre ajustés bouts à bouts. Des petits tuyaux de con-

duite à gaz pourront remplir le même office. Ce porte-voix, pour être à l'abri des coups, pourra s'enterrer dans un petit fossé de quelques centimètres carrés de section.

A 200 mètres, l'on peut communiquer sans élever la voix outre mesure. On a parlé du téléphone pour cet usage, mais outre l'appareillage à transporter, les décharges puissantes de l'artillerie à proximité de la batterie détérioreraient rapidement la plaque vibrante.

Le porte-voix serait certainement accepté par officiers et soldats comme une innovation précieuse, surtout par l'officier de batterie, pas toujours au net sur le chiffre de la hausse recommandée.

Dans cette notice nous avons parlé d'instruments depuis longtemps en usage dans les artilleries de places fortes, et tous nos vœux sont pour que bientôt notre armée soit dotée d'appareils lui permettant d'utiliser en entier la superbe puissance de ses bouches à feu.

Pour finir, quelques mots sur les dépenses qu'occasionneraient l'achat de lunettes, quarts de cercle et théodolites. Quant au porte-voix, je n'en parle pas, son prix étant dérisoire.

Le commerce livre pour 45 francs une lunette d'approche suffisante permettant de voir un homme à 4000 mètres; une lunette par compagnie suffit. Un théodolite de campagne, commodément placé dans une caisse se portant sur le dos au moyen d'un petit sac de cuir, coûte 350 francs; il faudrait au moins un théodolite par batterie armée. Les frais de l'adjonction d'un vernier aux quarts de cercle existants, ne seraient pas grands non plus.

En résumé, la dépense est minime, excessivement minime, si l'on songe à la valeur du matériel en jeu et aux intérêts puissants qui reposent sur une bonne défense d'une position par les pièces lourdes.

A. Brun, 1er lieut-adj.

Télémètre.

Le télémètre Ehrenberg-Montandon. — En 1875, le premier-lieutenant d'artillerie badois von Ehrenberg, à Carlsruhe, avait fait exécuter à un horloger un instrument destiné à mesurer les distances au moyen de la vitesse du son. Cet instrument, assez primitif, affectait la forme d'un réveille-matin. Il était muni d'une aiguille sautant de 83 en 83 mètres et d'un mouvement qui obligeait l'obser-

pilles fixes. Elle est suffisante actuellement dans tous les ports de France, mais pas dans les colonies.

Quant à la défense *mobile*, son élément principal est fourni par les torpilleurs chargés d'attaquer et d'inquiéter l'ennemi ; elle ne compte que 75 de ces bâtiments, qui pourraient être distribués comme suit dans les 5 ports de guerre français :

Toulon, 20 ;
Cherbourg, 20 ;
Brest, 15 ;
Rochefort, 10 ;
Lorient, 10.

Cependant ce n'est qu'en doublant ces chiffres qu'on arriverait à constituer sérieusement la défense mobile de ces ports.

Dans les colonies et dans les ports de commerce la défense mobile n'existe pas.

En conséquence, on propose de commander 375 torpilleurs, se répartissant de la manière suivante :

100 pour la défense des ports de commerce ;
100 pour la défense des ports des colonies ;
100 pour organiser des croisières et participer aux opérations des escadres ;
75 pour compléter la défense des ports de guerre.

Le prix total serait de 75 millions, qui seraient payés par 30 millions pris sur les derniers crédits du Tonkin et par un amortissement annuel de 10 millions.

On demande en outre : qu'on constitue dans les colonies ainsi protégées les dépôts de charbon et de munitions nécessaires aux escadres ; qu'on réforme les cadres du personnel et de l'état-major en se basant sur les effectifs nécessaires à l'armement des navires et à la défense des ports ; qu'on intéresse l'industrie à s'outiller pour la construction du matériel maritime ; enfin qu'on élève Saïgon au rang de sixième port militaire français, pour avoir un appui solide dans l'extrême Orient.

A ce prix la marine française deviendrait la plus redoutable du monde.

Fleur de canons.

Laissez-moi, dit humoristiquement la *France*, sous le titre » Fleur de canons », vous présenter les canons à la mode. Ce sont les jouets du jour.

Le canon-monstre inventé par le général *Rosset* fut le *clou*, le gros clou de l'exposition de Turin. Le projectile de ce canon sort avec une vitesse initiale de 443 mètres, c'est-à-dire que pendant la première seconde, il parcourt 110 mètres de plus que le son. Au

moyen d'un mécanisme ingénieux, un homme est introduit dans l'âme du canon, afin d'en explorer l'intérieur, une pompe à air y rend la respiration facile.

La canon *Miffin*, un Américain sérieux, lance cinquante livres de dynamite à une distance d'environ 2,600 mètres.

Les terribles batteries sous-marines sont chères au génie allemand.

Les Américains ont adopté le canon à gélatine, se chargeant par la culasse et lançant un obus qui contient 6 kilogrammes de gélatine explosible, soit environ 5 kilogrammes et demi de nitro-glycérine pure.

Dans une récente expérience, on a tiré avec ce canon sur un rocher énorme, placé à une distance de 900 mètres Qu'est-il arrivé? L'obus a fait au centre même du rocher une ouverture de 7 mètres de diamètre et 2 mètres de profondeur.

Des fragments de roche ont été projetés à plus de 3000 mètres de distance et toutes les vitres des fenêtres ont été brisées à plus de 600 mètres de la cible ou du rocher.

C'est un savant français, M. *Berthelot*, qui, le premier, a proposé d'introduire la gélatine dans nos projectiles de guerre. A chacun sa gloire. J'aimerais autant avoir inventé la moissonneuse de Léonard ou même les ortolans à la Cambacérès.

On sait que notre canon de *Bange*, actuellement à l'exposition d'Anvers, pèse 37 tonnes et lance un projectile de 400 kilos avec une charge de 180 kilos, à la vitesse de 600 mètres.

Avec le canon de Bange, l'artillerie semblait avoir dit son dernier mot — mot terrible s'il en fut jamais. — Mais voici que l'Angleterre fait construire à *Elswick* une pièce géante de 13 mètres 30 centimètres de long et de 405 millimètres de calibre ; son poids est de 1200 tonnes, et l'affût, à lui seul, en pèse 91...

La mode est aux canons. Il y a des concours de canons comme il y a des concours de rosières et toutes les puissances font leur provision d'airain, comme s'il s'agissait de faire sauter les pôles et de réduire la terre en miettes. La guerre a encore des cadavres sur la planche.

Savez-vous maintenant ce que coûte un seul coup de canon sur les navires italiens, le *Duilio* et le *Nepanto ?* 1400 francs si le boulet est ordinaire, 2500 francs si le projectile est en acier.

2500 francs ! les appointements de toute une année avec lesquels un brave employé nourrit sa famille, élève ses enfants.

2500 francs ! quelle jolie maisonnette on achèterait dans mon village avec un frais jardin et de beaux arbres où viendraient bavarder les fauvettes et les pinsons !

Trois morts illustres.

La mort ne se lasse pas de frapper le monde militaire de France et d'Allemagne.

En France, après Chanzy c'est Courbet.

En Allemagne, c'est le prince Fréderic-Charles et le maréchal Manteuffel, les deux plus grands capitaines de l'Empire.

* * *

Le vice-amiral *Courbet* a succombé le 11 juin dans les mers de la Chine, à Maxung, à bord du *Bayard*, à une maladie dont le télégraphe n'avait jusqu'ici que vaguement parlé.

Le vice-amiral Courbet avait dans la marine une grande autorité. Tous les rapports du Tonkin, qui fourmillent de plaintes contre tant d'autres officiers, surtout de l'armée de terre, étaient unanimes à proclamer que le vaillant chef de la flotte française était adoré de tous ses équipages et de tous ses subordonnés.

Ses exploits avaient été salués avec enthousiasme en France. Ils étaient marqués au coin d'une hardiesse et d'une prudence rares. Le passage des passes de Fou-Tcheou au milieu des forts chinois, armés de canons Krupp de gros calibre, la destruction en quelques minutes de la flotte céleste, les cuirassés ennemis coulés chez eux au milieu de la nuit dans la rade de Sheipoo, par les torpilleurs français, tous ces faits de guerre avaient parlé aux imaginations et flatté délicieusement la fibre nationale.

« La France, dit un journal de Paris, a été si abaissée au point de vue militaire en 1870 et 1871, que ces exploits lointains, dénotant chez ses enfants tant d'esprit de sacrifice, tant de bravoure et tant de science de la guerre devaient faire une impression immense et élever immédiatement un piédestal à l'homme qui y avait présidé. L'amiral Courbet avait promptement acquis un grand prestige. Sa photographie était à toutes les vitrines. Son nom venait sur toutes les lèvres quand on parlait de l'avenir et des espérances auxquels bien peu de Français ont renoncé. »

Le vice-amiral Courbet était né le 28 juin 1827, à Abbeville.

En 1847 il entrait à l'Ecole polytechnique et deux ans après il en sortait comme aspirant de marine. Il fut nommé enseigne de vaisseau le 1er décembre 1852 ; puis lieutenant, le 29 novembre 1856.

En cette qualité il resta trois ans, de 1859 à 1861, sur le vaisseau-école *le Montebello*, où l'on faisait des expériences comparatives sur les différents canons en usage dans la marine. Il fut nommé, en 1860, rapporteur de la commission d'artillerie établie sur ce vaisseau.

Quelque temps après, il passa à la division du Levant. C'est à cette époque que le contre-amiral de Dompierre d'Hornoy eut l'occasion de l'apprécier. La connaissance se fit à l'île de Rhodes ; le bâtiment où Courbet se trouvait avait été jeté à la côte par un ouragan. Il fit preuve, dans ces circonstances, d'un tel sang-froid et d'une telle énergie, que le commandant en chef de la station du Levant le distingua et ne l'oublia plus. Il le fit proposer pour capitaine de frégate, et Courbet fut promu le 14 août 1865 ; il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 22 octobre 1857.

Lorsque le contre-amiral d'Hornoy fut chargé du commandement d'une division navale cuirassée, réunie à Cherbourg, il prit immédiatement le commandant Courbet en qualité de chef d'état-major.

Promu le 30 décembre 1868 officier de la Légion d'honneur, Courbet resta aux Antilles pendant la durée de la campagne 1870-1871, à laquelle il demanda vainement à prendre part.

Le premier soin de l'amiral d'Hornoy en arrivant au ministère, fut de nommer capitaine de vaisseau son ancien chef d'état-major (11 août 1873). Celui-ci rentra aussitôt en France, arriva à Paris et reçut, peu de temps après, le commandement du cuirassé de premier ordre, la *Savoie*.

L'amiral Cloué, auprès duquel il avait fait, en 1877, une campagne dans l'escadre d'évolutions, demanda pour lui la cravate de commandeur, que Courbet obtint le 23 juillet 1879 ; puis il le fit porter au tableau d'avancement.

Le commandant était, à ce moment, en route pour la Nouvelle-Calédonie, dont il venait d'être nommé gouverneur ; il était à peine débarqué à Nouméa que son brevet de contre-amiral lui arrivait le 18 septembre 1880.

En 1883, Courbet commandait la division d'expériences qui fut constituée pour étudier les nouveaux types de bâtiments. Bientôt il était appelé au commandement de la division navale du Tonkin.

Dans les premiers jours de juillet il arrivait au Tonkin. Il prépara aussitôt une action contre Hué, et le 15 août il enlevait les forts de Thuan-An.

Quelques temps après il prit le commandement des forces du Tonkin et s'empara de Son-Tay, victoire qui lui valut la plaque de grand officier.

Il remit ses pouvoirs, au mois de février 1884, au général Millot, prenant à bord du *Bayard* le commandement de toutes les forces navales avec le grade de vice-amiral, auquel il fut promu le 1er mars.

Au mois d'août suivant, il détruisait la flotte chinoise dans la rivière du Min, ainsi que l'arsenal de Fou-Tcheou ; puis, ensuite, il fut chargé du blocus de l'île Formose.

Enfin deux jours avant la signature des préliminaires de paix, il s'empara des îles Pescadores.

L'amiral Courbet était grand officier de la Légion d'honneur, médaillé militaire et officier de l'Instruction publique.

Ajoutons, pour être impartial, que d'après des lettres critiques de l'amiral Courbet, qui viennent d'être publiées, son esprit de discipline laissait beaucoup à désirer.



Le même jour l'Allemagne apprenait aussi la perte de l'un de ses plus illustres hommes de guerre, le prince *Frédéric-Charles*, mort subitement dans un rendez-vous de chasse à la suite d'une attaque d'apoplexie.

Il était né en 1828 et avait fait ses premières armes en 1848 contre le Danemarck et en 1849 contre les républicains badois.

La campagne de 1864 le trouva général. Il commanda le corps d'armée prussien sous les ordres supérieurs du maréchal Wrangel. Il se distingua au passage du Schlei et à Duppel, ainsi que par de pompeuses proclamations, dont celle du « canonier de Missunde », restée célèbre, et fut nommé généralissime des forces austro-prussiennes contre le Danemarck.

L'inique guerre dans laquelle ce petit pays fut écrasé par deux des plus grandes puissances de l'Europe se termina sous ses ordres.

En 1866 il commandait de nouveau une armée, la première, composée de trois corps d'armée et prit une part décisive à la bataille de Sadowa, perdue par le général Benédek pour s'être trop confié dans l'appui des places de Josephstadt et de Königgrätz.

En 1870 sa réputation d'homme de guerre était faite. Il fut mis à la tête de la deuxième armée forte de 150,000 hommes, pénétra en France entre Sierk et Thionville, et opérant de concert avec Steinmetz, il gagna contre Bazaine les grandes batailles de Borny (14 août), Mars-la-Tour (16 août) et Gravelotte (18 août), à la suite desquelles la principale armée française fut bloquée dans Metz.

Le prince Fréderic-Charles reçut l'ordre de maintenir les cinq corps de Bazaine dans cette situation, tandis que les armées du prince de Saxe et du prince royal marchaient contre l'armée formée à Châlons par Mac-Mahon.

Pendant qu'avait lieu la bataille de Sedan, Bazaine tenta de rompre les lignes allemandes le 31 août et le 1er septembre ; il fut repoussé par Fréderic-Charles qui avait réuni à son commandement celui de Steinmetz, tombé en disgrâce.

Le 27 octobre, après un investissement de soixante-dix jours, Bazaine capitulait avec 163,000 hommes, les meilleurs soldats de la France, rendait Metz qui jamais auparavant n'avait été prise, et livrait aux vainqueurs un immense matériel de guerre.

Le roi de Prusse à la nouvelle de cette capitulation sans précédents dans l'histoire, éleva son neveu à la dignité de maréchal.

L'armée de Fréderic-Charles, devenue disponible, allait livrer de nouveaux combats. Près d'Orléans, le général Aurelle de Palladines venait de rappeler la victoire sous les drapeaux français. A Coulmiers, il avait battu le général von der Tann et menaçait l'armée allemande, qui faisait le siège de Paris.

Fréderic-Charles se dirigea à travers la France à marche forcée contre l'armée de la Loire avec 200,000 hommes, battit Aurelle de Palladines à Neuville, à Patay, à Beaune-la-Rolande et à Orléans, reprit cette ville et coupa en deux tronçons l'armée de la Loire.

Puis il combattit Chanzy, reculant pied à pied par Vendôme et Beaugency, et finit par battre le valeureux général à la grande bataille du Mans, le 11 janvier 1871.

Ce sont là, certes, de glorieux états de services. Il n'est pas exagéré de dire qu'avec Fréderic-Charles de Hohenzollern disparaît un des plus grands capitaines de ce temps. Lui et Manteuffel, après Vogel de Falkenstein en 1866, sont les seuls généraux prussiens qui aient su sortir de la routine des offensives enveloppantes, mises à la mode par les succès de M. de Moltke, mais si bien châtiées à Austerlitz et à Rivoli par Napoléon Ier. C'est que le prince Frédéric-Charles était non-seulement un brave et vaillant hussard, mais aussi un érudit, un bon « tacticien de cabinet ». Il laisse plusieurs opuscules qui ont de la valeur, notamment une brochure sur « l'art de combattre l'armée française » publiée en 1859-60, en allemand et en français, qui aurait dû être mieux méditée par nos voisins de l'Ouest.

* * *

Le *maréchal Manteuffel*, un des plus habiles stratéges allemands, est décédé le 17 juin à Carlsbad d'une congestion pulmonaire. Il était né en 1809.

Jusqu'en 1866 sa carrière militaire ne présente rien de saillant. Cette année-là il commanda une division du 7e corps d'armée prussien qui, sous les ordres du général Vogel de Falkenstein, occupa une partie du Hanovre, et il coopéra aux manœuvres qui eurent pour résultat le cernement et le désarmement des troupes hanovriennes.

Quand le général Vogel de Falkenstein fut nommé gouverneur prussien en Bohême, Manteuffel prit le commandement en chef de l'armée du Mein, et il opéra très habilement et victorieusement contre les troupes des Etats du Sud de l'Allemagne, avec le concours de la 2e armée de réserve sous les ordres du grand-duc de Mecklembourg-Schwerin. Il sut garder les lignes intérieures et profiter de leurs propriétés contre ses deux adversaires séparés, comme le fit Bonaparte en 1796 et en 1814.

Lorsqu'éclata la guerre de 1870, il fut nommé général commandant le 1er corps d'armée. Placé dans la première armée sous les ordres de Steinmetz, il la rejoignit devant Metz le 14 août ; pendant le blocus de Metz, il couvrit les abords de cette forteresse à l'Est, et il repoussa la sortie de Bazaine, à Noisseville, sans trop de peine d'ailleurs, vu les étranges dispositions prises, pour cette affaire, par l'état-major français.

Après la capitulation de Metz, il commanda en chef la première armée, avec laquelle il marcha par Reims sur Compiègne, de là sur Amiens, et rejeta les troupes françaises au-delà de la Somme, sur Arras.

Le 5 décembre il occupait Rouen, le 23 et le 24, il repoussait le général Faidherbe, puis il le battait le 2 et le 3 janvier à Bapaume d'une manière décisive.

Nommé alors commandant en chef de l'armée allemande du Sud, il traversa avec 45,000 hommes, à la hâte, la Côte-d'Or et le Jura couvert de neige, coupa à l'armée du général Bourbaki toutes ses lignes de retraite sur Lyon et, après un combat à Pontarlier, la rejeta en grande partie sur notre territoire, la place de Besançon, pas plus que les forts de Montbéliard et de Jougne, n'ayant réussi à sauver cette armée du mauvais pas où elle s'était placée par une ligne d'opérations archi-vicieuse, c'est-à-dire aussi extérieure que possible et longeant la frontière. De même que Mac-Mahon s'était laissé enchaîner aux murailles de Mézières-Sedan et acculer à la frontière belge, pour délivrer une autre place frontière, Metz, plus fatale à la France que six armées ennemies, ainsi Bourbaki, pour aller délivrer le célèbre « fort d'arrêt » de Belfort, se jette dans une nasse inévitable, d'où ses débris ne purent sortir qu'en subissant la loi du vainqueur.

Manteuffel sut habilement profiter de cette faute de ses adversaires, et en a recueilli une gloire méritée.

Il fut décoré de la grande croix de la Croix de fer, et commanda, à partir du 21 juin 1871, toutes les troupes allemandes restées sur le territoire français, avec quartier-général à Nancy.

Il fut promu en 1873 au grade de maréchal.

Investi par la confiance de l'empereur des difficiles et délicates fonctions de gouverneur de l'Alsace-Loraine, constituée en province de l'empire, il avait signalé les débuts de son administration par une politique conciliante, à laquelle il se vit plus tard dans l'obligation de renoncer en présence de l'attitude de la majorité des habitants de ces contrées, que le sort des batailles avait fait tomber entre les mains de l'Allemagne.

Gestion militaire fédérale en 1884.

(*Suite.*)

Cours de répétition.

C'est à la fin de cette année que le premier tour de rôle, à teneur duquel les unités de troupes d'une division ont été appelées à des manœuvres combinées, sera terminé. Pour donner suite à un vœu exprimé par les Chambres fédérales, à l'occasion de l'examen de la gestion en 1883, on a étudié la question de savoir si, pour la future période, il y avait lieu de conserver l'ancien tour de rôle ou de le modifier. Après une étude approfondie de cette question par les chefs de l'armée, nous avons approuvé, le 7 octobre, le projet de nouveau tour de rôle qui nous avait été soumis par le département militaire. Tout en ménageant le plus possible les finances de la Confédération (voir le message sur le budget de 1885) ce nouveau tour de rôle permettra d'opposer à la division de l'armée qui sera mise entièrement sur pied, une autre division, soit entière ou partielle, pour les manœuvres du service de campagne. L'adoption de ce tour de rôle, pour les cours de répétition de l'élite, a été la cause d'une modification à celui de la landwehr, mais sans occasionner un surcroît de frais.

Les cours ont eu lieu en 1884 dans l'ordre fixé pour les unités, savoir :

VIme division : par bataillons.
IIIme » » régiments.
IIme » » brigades.
VIIIme » » division.

Cours par bataillons.

Huit à Zurich, quatre à Winterthour et un à Schaffhouse.

L'épidémie de typhus qui avait éclaté à Zurich, au printemps, nous a obligé à transférer les bataillons n°s 64 et 72 qui se trouvaient à Zurich, le premier à Kloten et le second à Einsiedeln, et à ajourner en automne trois autres cours.

Les bataillons sont généralement placés sous une bonne direction, et les résultats obtenus dans les cours sont déclarés satisfaisants et bons. Ils sont moins favorables pour le bataillon de carabiniers. Les dispositions et l'exécution des manœuvres de campagne et de combat laissent néanmoins à désirer dans divers bataillons de fusiliers. On s'est également plaint de la surveillance souvent défectueuse du service intérieur et du service de garde, ce qui doit essentiellement être attribué au fait que les bataillons comptaient un grand nombre de lieutenants qui n'avaient pas encore suivi

d'école de recrues. Ces officiers manquaient en conséquence de la pratique nécessaire pour conduire et diriger avec assurance leurs subdivisions, soit dans le service intérieur, soit pendant la marche et dans les manœuvres du service de campagne. Nous chercherons à remédier à cet inconvénient, qui a réellement surpris, en envoyant une partie des officiers de la VIme division faire leur école de recrues dans d'autres arrondissements de division ayant moins d'officiers en retard avec cette école. Si cela ne peut pas se faire dans une mesure suffisante, il faudra appeler en 1886 un effectif de cadres plus fort, soit en organisant trois écoles ou en formant deux bataillons dans la même école.

Comme les années précédentes, 2 sous-officiers d'armement, 34 armuriers d'infanterie et 1 du génie ont été envoyés à la fabrique d'armes, où ils ont reçu leur instruction technique complémentaire.

Cours par régiments.

Les régiments n°s 9 et 12 ont fait simultanément leur cours de répétition au printemps, le premier à Berne, le dernier à Thoune. Les manœuvres de campagne ont été exécutées par ces deux régiments, opposés l'un à l'autre, avec l'adjonction d'armes spéciales. Le 10me régiment a manœuvré à la fin de son cours de répétition contre la IIIme brigade d'infanterie qui se trouvait à Fribourg. Le 11me régiment a fait son cours de répétition simultanément avec le bataillon de carabiniers n° 3.

La conduite des régiments et des bataillons était, à peu d'exceptions près, satisfaisante et même très bonne ; en revanche, il a été dit de quelques adjudants de bataillon que, dans les exercices des bataillons en ordre serré, ils ne comprenaient pas suffisamment leur service. Les progrès qui ont été faits dans le développement tactique des officiers sont visibles, quoique l'on se plaigne également du manque d'initiative des jeunes officiers. Quant aux sous-officiers, on a fait remarquer, comme dans les autres divisions, que les bons effets des écoles de sous-officiers, nouvellement introduites, se font déjà sentir. Les troupes se sont distinguées, pendant et en dehors du service, par le calme et le bon ordre, et elles sont à la hauteur de tout ce que l'on exige d'elles. Tous les bataillons ont fait l'impression de troupes bien instruites, jusque dans les plus petits détails, quoique l'application des formes réglementaires ait laissé fréquemment à désirer dans les grandes manœuvres tactiques.

Cours par brigades.

La IIIme brigade d'infanterie a eu son cours de répétition dans le canton de Fribourg, savoir le 5me régiment à Bulle et le 6me à Fribourg. C'est entre ces deux endroits que les manœuvres de régi-

ment ont eu lieu ; la brigade réunie, notablement renforcée d'armes spéciales, a, comme nous l'avons déjà dit, manœuvré contre le 10me régiment venant de Berne. La IVme brigade d'infanterie a été cantonnée pendant le cours de répétition, le 7me régiment à Porrentruy, le 8me à Delémont et environs. Le bataillon de carabiniers nº 2, qui lui avait été adjoint, a fait son cours préparatoire à Colombier. Les manœuvres réciproques, avec adjonction d'armes spéciales, ont eu lieu entre Delémont et Porrentruy.

Les louanges et le blâme à l'adresse des deux brigades et de leurs bataillons varient fréquemment dans les rapports. Dans la IVme brigade, dont les manœuvres ont été contrariées par le mauvais temps, on loue la bonne tenue, le zèle et les qualités militaires des divers corps de troupes. En revanche, au commencement des cours préparatoires, la discipline et le service des cantonnements et de garde ont laissé beaucoup à désirer dans plusieurs bataillons. Le service intérieur a été rendu très difficile dans le 7me régiment, à Porrentruy, où le cantonnement était serré et défectueux ; divers bataillons n'avaient pas un nombre suffisant d'officiers et de sous-officiers, ce qui était un inconvénient de plus ; mais on s'est plaint en général de la manière dont le service de surveillance a été fait par un grand nombre de jeunes officiers et l'on fait, en outre, remarquer que la valeur de ces officiers ne varie pas seulement entre chacun d'eux, mais aussi de bataillon à bataillon.

Les manœuvres sur les places d'exercice étaient pour la plupart satisfaisantes, tandis que dans les manœuvres de campagne proprement dites, les principes de tactique élémentaire ont été souvent méconnus. L'indécision et le manque d'initiative ont été constatés parmi quelques chefs supérieurs et commandants de bataillon ; leurs ordres et leurs dispositions ont souvent laissé à désirer, soit au point de vue des formes, soit au point de vue matériel. Les manœuvres de la IVme brigade dépendaient par trop des conditions de ses cantonnements, c'est pourquoi elles ont été moins instructives que si les dislocations avaient pu être fixées suivant la marche des manœuvres.

Dans la IIIe brigade, le premier jour de manœuvres n'a donné aucun résultat, parce qu'il s'est produit des complications et des malentendus qui devaient nécessairement compromettre ce résultat ; les manœuvres ont mieux réussi le second jour, mais elles ont néanmoins souffert d'une trop grande étendue de front et, ici et là, de l'absence d'une action mutuelle bien comprise des unités. Toutefois, les manœuvres du service de campagne ne sont pas restées sans succès appréciable pour les chefs et pour les troupes.

Manœuvres de division.

Le tour de rôle fixé en 1876, pour les cours de répétition dans les

8 arrondissements de division, a pris fin en 1884, avec les manœuvres de la VIIIme division. La base de ces manœuvres a été en général la même que celles des années précédentes. La première moitié du service a été consacrée aux cours préparatoires de toutes les unités (du 2 au 10 septembre), après quoi ont suivi progressivement les manœuvres du service de campagnes par les corps de troupes combinés. Elles ont été terminées par l'inspection de la division réunie, le 18 septembre, jour où la plus grande partie des troupes ont dû reprendre le chemin de leurs foyers pour pouvoir être licenciées encore avant le Jeûne fédéral.

Le terrain de manœuvres avait été choisi dans la partie nord-ouest du canton des Grisons, tandis que les cours préparatoires de l'infanterie ont eu lieu en partie dans ce canton, en partie dans celui du Tessin, et ceux des armes spéciales sur les places d'armes permanentes situées à proximité.

Les travaux préliminaires ont été les mêmes qu'antérieurement, les troupes de cette division, à territoire très étendu, ont été rassemblées sans difficultés, mais non sans des frais considérables ; il y a, en outre, été consacré beaucoup de temps, et pour le 32e régiment, ce temps a dû être pris en partie sur son cours préparatoire, mais il n'était pas possible de faire autrement.

Le programme des cours préparatoires à été semblable à celui des années précédentes. Le cours du régiment d'artillerie de montagne, non endivisionné, a eu lieu parallèlement au rassemblement de division, afin de fournir à ce corps l'occasion de prendre part aux manœuvres de campagne de la VIIIe division. Dans le but de laisser les troupes entièrement entre les mains de leurs chefs, l'ennemi a été représenté, pendant quatre jours, par deux écoles de recrues de la VIme et VIIme division et par le bataillon de carabiniers n° 8, placés à cet effet sous un commandement spécial. Enfin, il a été pourvu à la subsistance d'une partie de ces troupes par les soins de la 6me compagnie d'administration qui faisait son cours de répétition habituel.

Le temps a été favorable pendant toute la durée des manœuvres, et c'est bien à cette circonstance qu'il faut attribuer le bon état de santé des troupes et l'exécution complète du programme d'instruction.

Les manœuvres de régiment et de brigade ont eu lieu à l'est de Coire, où les troupes étaient en cantonnement serré ; après un jour de repos et la célébration du service religieux, on a suivi par les manœuvres de combat de la division, qui se sont terminées par l'inspection de celle-ci.

Il résulte des rapports que l'effectif des régiments d'infanterie était inférieur à celui des régiments qui ont pris part aux manœuvres de 1882 et de 1880, car il ne s'élevait pas à un chiffre dépassant

de beaucoup 1300 à 1350 hommes par régiment. Le 32me régiment ne manquait rien moins que de 800 hommes, le 29me environ 300, le 31me et le 30me 180 à 200 hommes seulement. La division entière comptait environ 8000 hommes présents, avec un peu plus de 1700 chevaux ; les troupes non endivisionnées comptaient environ 1950 hommes, avec 175 chevaux.

Le personnel de cette division se compose d'éléments fort divers, notamment au point de vue du caractère, du tempérament, de la manière de vivre, de la langue, des mœurs et des habitudes ; ce personnel est, en revanche, très vigoureux, et il est bien moins sensible aux fatigues que les habitants de la plaine. La VIIIme division possède un corps d'officiers animé, en général, du meilleur esprit, et l'on rencontre, depuis le grade le plus élevé jusqu'aux grades inférieurs, une subordination dont l'influence salutaire se fait sentir jusque dans les rangs des soldats. La bonne volonté et le zèle remplacent dans le corps des sous-officiers les lacunes d'une autre nature ; il en est de même de la troupe qui mérite, en général, les titres de « troupe de bonne volonté, disciplinée, physiquement et intellectuellement apte au service, et sur laquelle on peut compter ».

Les rapports ne contiennent aucune plainte sur l'armement et l'équipement. L'habillement était, en revanche, fort usé, et l'on a été surpris que la dernière classe d'âge, qui n'avait pas eu à partager les logements plus que primitifs assignés aux troupes qui avaient pris part aux dernières manœuvres de brigade et de régiment, ne se soit pas présentée dans un état plus convenable ; ce fait nous obligera à vouer encore plus d'attention à la question de l'habillement pendant et en dehors du service.

Malgré les prescriptions sur le genre et les qualités de la chaussure, en vigueur depuis bientôt 10 ans, on ne rencontrait plus la botte que dans une petite partie des troupes à pied, mais bien le soulier, dans lequel le soldat se trouve mieux, ainsi que les renseignements pris l'ont démontré.

On ne peut dire que du bien de la qualité des chevaux de cavalerie ; ceux de la troupe se distinguaient aussi avantageusement. Les attelages des batteries remplissaient de même les conditions voulues, tandis que ceux du parc de division, du bataillon du train et surtout du train de ligne, ont laissé fréquemment à désirer. Il s'y trouvait, en effet, des chevaux vicieux, méchants et dangereux, mordant et frappant, et qui n'ont ainsi rendu que des services limités, tandis qu'ils ont donné lieu à de fortes diminutions et à de fortes dépréciations. Cet état de choses doit être attribué au grand nombre de chevaux dont on avait besoin cette année, à ce qu'on n'a pu en louer que très peu à l'époque des manœuvres et à ce que les estimations n'ont pas toujours été faites par les experts désignés par le vétérinaire en chef.

Les équipements de chevaux étaient bons et n'ont donné lieu à aucune observation spéciale ; on peut en dire autant de tout le matériel de corps.

Le logement d'un grand nombre de troupes dans une contrée peu peuplée rencontre de fréquentes difficultés ; on a dû souvent envoyer des troupes dans des localités éloignées et leur imposer ainsi des marches extraordinaires auxquelles quelques corps ont cru devoir se soustraire en recourant à l'emploi de petits bivouacs.

Il n'entre pas dans les attributions de ce rapport de se prononcer sur les manœuvres qui ont eu lieu du 15 au 17 septembre, ni sur la base de ces manœuvres et sur leur exécution ; il suffit de mentionner ici que le terrain de manœuvres, situé entre Coire et Sargans, était bien choisi si l'on tient compte de toutes les circonstances, que les travaux préparatoires avaient été bien combinés, sous tous les rapports, et qu'ils ont été exécutés en connaissance de cause. Les rapports avec le commandant de l'ennemi se sont bornés à une entente générale.

La direction supérieure des manœuvres était entre des mains fermes, et la volonté du commandant s'est fait sentir partout. Les ordres et les instructions étaient courts et précis, appropriés à la situation particulière de chaque combat et reposant sur des principes de tactique bien comprise et bien entendue. La tenacité avec laquelle les suppositions arrêtées ont été maintenues et l'infatigabilité avec laquelle les officiers supérieurs, les officiers de l'état-major général et les chefs subalternes ont aidé à leur exécution, méritent d'être signalées à la reconnaissance générale, car leurs bons effets se sont fait sentir sur toute la troupe.

Les dispositions de combat de l'ennemi correspondaient à celles de son adversaire, et si le premier s'est plutôt tenu sur la défensive, cela s'explique par l'effectif réduit du détachement et l'étendue de la zone de territoire qu'il avait à défendre.

Les manœuvres ont fréquemment présenté de beaux simulacres de combat ; si l'on a remarqué les progrès qui ont été faits d'un côté, dans l'exécution des ordres donnés, et plus de précision dans les formations de rendez-vous et des colonnes de marche, dans le déploiement de front, proportionné à l'effectif du corps, dans le concours mutuel des différentes armes, dans le maintien du contact nécessaire entre les corps dont l'action était commune et dans l'observation des distances réglementaires ; si, enfin, le passage en formation de combat s'est effectué sans trop d'encombrement et avec assez de calme, il ne faut cependant pas perdre de vue que nous sommes encore bien loin d'être arrivés au résultat que l'on peut atteindre, et que c'est toujours à l'instruction qu'incombe la tâche de chercher d'une manière encore plus intense, à faire disparaître les différentes lacunes constatées dans l'instruction de nos troupes. Le

service des signaux laisse en particulier fort à désirer ; la discipline de marche n'existe pas encore d'une manière suffisante dans tous les corps, les chefs ne s'efforcent pas encore assez de maintenir leurs corps aux distances réglementaires, afin d'éviter des colonnes de marche pas trop allongées ; le service des corvées n'est pas suffisamment contrôlé, ce qui a pour conséquence d'affaiblir l'effectif des troupes de combat ; enfin, on ne cherche pas encore assez à habituer les troupes à la discipline de feu, à faire observer aussi dans les exercices de combat les formations prescrites par le règlement et à ne faire manœuvrer la troupe en ordre dispersé que pendant le temps où les circonstances l'exigent.

Passant à l'appréciation des différentes armes et à leurs qualités militaires, on a pu constater ce qui suit :

a) L'instruction de l'infanterie fait constamment des progrès, ce qui a surtout été remarqué dans les deux bataillons d'école attachés à ces manœuvres ; les progrès seront encore plus frappants lorsque le corps des sous-officiers recevra, dans un s rvice spécial, une instruction plus intensive sur les attributions de ces divers grades. Malgré le service pénible de la journée, le service de garde et d'avant-postes n'a pas été négligé ; seul, le train de combat n'est pas encore traité suivant son importance.

b) La cavalerie, en particulier les dragons, se sont efforcés autant que possible d'être à la hauteur de leur tâche, tandis que le service des guides n'a été que partiellement satisfaisant. Si le terrain de manœuvres n'était pas absolument approprié au service de la cavalerie, et si elle n'a dès lors pas pu être employée très avantageusement au service d'éclaireurs et au service de sûreté, elle mérite cependant que l'on signale ici, comme une bonne opération, le fait d'avoir exécuté, par un chemin long et difficile et sans que les chevaux en aient souffert, un mouvement tournant par le col de Kunkel, et d'avoir atteint le but qu'elle se proposait, de surprendre une batterie ennemie au-dessus de Pfäffers.

c) Les difficultés du terrain ont également obligé l'artillerie à limiter son activité dans le fond de la vallée, ensorte qu'elle n'a pu être employée que dans une mesure restreinte. Elle s'est efforcée néanmoins de faire face à toutes les exigences, même dans les circonstances les plus difficiles. Le service des pièces s'est fait avec calme, la direction du feu, l'emploi des divers genres de projectiles, les objectifs choisis et les positions occupées, à quelques exceptions près, n'ont rien laissé à désirer ; en revanche, la ligne de feu a souvent été transférée à de trop grandes distances et, dans certains cas, il y avait trop peu de distance entre les pièces, ce qui, ici et là, était rendu nécessaire par la configuration du terrain.

Les attelages sont restés intacts pendant les jours de manœuvres, ce qui prouve que le service des chevaux était bon.

Le parc de division s'est tenu à la distance prescrite ; il a été employé conformément à sa destination et a été constamment occupé.

Les divisions des bataillons du train sont restées réunies, afin d'être toujours prêtes pour la marche, mais elles ont de nouveau été surchargées d'hommes.

d) Les troupes du génie ont été employées conformément à leur destination et ont bien fait leur service. Pendant que les pionniers d'infanterie étaient occupés à l'amélioration de routes, à l'établissement de chemins d'accès et de petits abris, les pontonniers construisaient un pont de bateaux sur le Rhin, dans un endroit où le courant était très fort et les rives très hautes, en sorte que l'on a dû recourir à la construction d'un pont à étage. Ce pont a servi au passage d'une brigade entière, avec l'artillerie et le lazaret de campagne. Le télégraphe établi de Ragatz à Mayenfeld et à Zizers a bien fonctionné, et le détachement de troupes, détaché pour le service des signaux optiques, était à la hauteur de sa mission.

e) Si les troupes sanitaires n'ont pas été mises fortement à contribution, par suite de l'état de santé favorable des troupes, les chefs se sont cependant efforcés de profiter de toutes les occasions qui se présentaient pour rendre leurs hommes à la hauteur de leur tâche, dans des cas sérieux.

f) En raison du faible effectif des corps, le service des subsistances a été fait par les troupes d'administration, sans adjonction de troupes auxiliaires à titre d'aides ; ce service a été satisfaisant.

Il n'y a eu aucun cas à déférer au tribunal militaire.

L'inspection des troupes de la VIIIme division a eu lieu le 18 septembre, de bonne heure, près de Malans, et, pour les motifs déjà indiqués, elle a été terminée rapidement.

Le résultat de l'inspection a été satisfaisant, si l'on tient compte des fatigues qui l'ont précédée, du peu de temps qui restait aux troupes pour s'y préparer, et de la distance qu'elles avaient à parcourir, sur des routes pleines de poussière, pour se rendre sur la place de rassemblement.

L'infanterie a défilé en colonnes de peloton, la cavalerie de même, l'artillerie en batteries de front.

L'alignement était généralement bon ; en revanche, les distances étaient inégales entre les bataillons, et le port d'armes négligé dans quelques subdivisions de troupes ; il était généralement meilleur dans une partie des troupes du génie. Les musiques des divers régiments ont de nouveau exercé ici leur influence préjudiciable, par la mesure inégale de leurs morceaux et par la confusion de leurs mélodies, ce que l'on constatait par le peu de régularité dans l'allure des troupes. Cet inconvénient était moins sensible dans la XVme que dans la XVIme brigade, où il a réellement entravé le défilé. Les

corps montés ont défilé au trot, en observant exactement l'alignement, l'allure et les distances.

L'impression générale laissée par ce rassemblement de division peut être qualifiée de favorable ; on ne peut que louer la tenue, l'esprit et la bonne volonté des officiers et des troupes ; ces qualités font honneur aux corps et à leur instruction, et placent la VIIIme division de l'armée sur le même pied que toutes les autres, au point de vue de ses aptitudes pour le service de campagne.

En terminant, nous croyons devoir encore mentionner ici le bon accueil que toutes les troupes ont rencontré dans les cantons des Grisons et de St-Gall, et cela sans exception, de la part des autorités et des populations.

Exercices de tir des cours de répétition.

Les résultats moyens du feu individuel dans les bataillons de fusiliers de la IIme, VIme et VIIIme division ne diffèrent pas beaucoup de ceux obtenus il y a 2 ans. Dans la IIIme division, ils sont en partie meilleurs, et en partie les mêmes, mais ils sont toujours supérieurs à ceux des trois autres divisions. Le 6me bataillon de carabiniers est le seul dont les résultats soient meilleurs ; dans le 2me ils sont meilleurs pour une moitié, et moindres pour l'autre ; les bataillons 3 et 8 ont plus ou moins reculé dans leurs résultats.

Les données nécessaires nous manquent pour faire une comparaison du feu de salves.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Etudes sur les lois de la perforation des plaques en fer forgé par les projectiles de l'artillerie, par M. le lieutenant-colonel en retraite MARTIN DE BRETTES, publié par le *Spectateur militaire*. — Brochure in-8°. En vente dans les bureaux du dit journal, 39, rue de Grenelle-Saint-Germain.

L'auteur reproduit, d'abord, les principales formules en usage pour évaluer le travail mécanique nécessaire à un projectile pour perforer une plaque en fer d'une épaisseur donnée, et il faut remarquer qu'elles sont, toutes, indépendantes du diamètre du projectile dont l'observation a montré l'influence.

Le colonel établit ensuite une formule générale qui, non seulement, contient le diamètre, mais encore peut se transformer en équations particulières relatives aux cas où le diamètre, l'épaisseur de la plaque ou le rapport du diamètre à l'épaisseur, reste constant. Cette transformation est nécessaire, car l'observation des faits a conduit l'auteur à reconnaître que la valeur du travail mécanique suivait, dans ces divers cas, des lois très différentes qu'il a formulées.

La comparaison de nombreux résultats théoriques et pratiques, inscrits en regard dans des tableaux, montre que ces formules donnent aussi exactement que possible les valeurs du travail mécanique nécessaire à la perforation des plaques.

La discussion des rapports des valeurs du travail mécanique des projectiles de divers calibres (chap. VI), conduit à une règle pratique importante, savoir que, à vitesses égales, deux projectiles semblables, ainsi que deux projectiles dont les poids seraient proportionnels aux cubes des diamètres, percent des plaques dont les épaisseurs sont proportionnelles aux diamètres.

La détermination des limites entre lesquelles doivent être comprises, pour être admissibles, les valeurs des données et des résultats, dans les questions relatives à la perforation des plaques, amène l'auteur à considérer le calibre de 50 cm. comme un maximum pour les canons capables de lancer, avec la plus grande vitesse actuelle 544 m., des obus longs de 3 ½ calibres et d'une densité moyenne de 6,9 comme celui de 30 cm. Il en résulterait, en effet, que l'obus de 50 cm. qui aurait une longueur de 1,75, pèserait 2,000 kil., et que le canon qui aurait 35 calibres ou 17 m. de longueur, pèserait 216,000 kil. C'est un poids énorme qu'il serait presque impossible de transporter, et qu'aucun canon pratique n'atteindra très probablement jamais.

Dictionnaire des Connaissances générales utiles à la Gendarmerie, par MM. Amade et Corsin, chez Henri Charles-Lavauzelle, éditeur militaire, à Paris et Limoges.

Cet ouvrage, par la diversité des documents qu'il contient, n'intéresse pas seulement la gendarmerie, mais bien aussi les militaires de toutes armes et les magistrats ou fonctionnaires qui, de près ou de loin, ont des rapports avec la gendarmerie.

Le ***Dictionnaire des Connaissances générales utiles à la Gendarmerie*** renferme en effet les lois, décrets, règlements, circulaires, décisions en vigueur en France, etc., qui intéressent la gendarmerie, et par suite, les magistrats et tous les fonctionnaires publics ; il donne la définition de tous les faits qualifiés, crimes, délits ou contraventions, et, en regard, l'article de la loi française qui régit la matière et formule la peine applicable ; les questions si multiples et si variées qui se présentent dans les rapports de la gendarmerie avec les autorités ont trouvé dans cet ouvrage leur développement ; enfin, l'ordre alphabétique adopté constitue un avantage fort appréciable, parce qu'il dispense de recherches qui seraient pénibles et difficiles dans 800 pages de texte renfermant environ 2,000 mots.

Le prix de l'ouvrage est de 5 francs non relié et 6 francs relié, plus 0 fr. 85 de transport pour les demandes isolées. Les commandes de 3 exemplaires au minimum parviennent *franco*.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Les 19 et 20 juin a eu lieu à Berne et Münsingen une réunion militaire fort intéressante. Les anciens officiers suisses au service de Naples, jadis à l'effectif de 450, réduit aujourd'hui à 150 survivants, avaient désiré se revoir à l'occasion d'un anniversaire. Ils se sont rencontrés au nombre de 80 et ont eu, sous la présidence de leur doyen d'âge et de grade, le général Wittembach, un beau banquet au Casino à Berne, et un autre le lendemain à Münsingen. De chaleureux et spirituels toasts y ont été prononcés, entr'autres, par M. le colonel de Grenus, commissaire des guerres en chef, et par M. le général Schumacher. On s'est promis un nouvel appel dans 5 ans.

Berne. — Par les dernières listes de dons d'honneur pour le Tir fédéral, qui s'ouvre le 19 courant à Berne, le total s'élève à 165 mille francs répartis aux cinq bonnes cibles ***Patrie***, ***Jungfrau***, ***Eiger***, ***Mönch*** à 300 mètres, ***Berna*** à 400 mètres et ***militaire*** à 300 mètres. Il y aura en tout 150 cibles, dont 20 à 400 mètres.

Sauf la cible ***militaire***, qui est divisée en 50 points, les bonnes cibles sont à carton de 50 centimèt., avec 3 et 5 cercles extérieurs pour points. On ne tire que 2 coups à chaque bonne cible et 5 coups à ***militaire***, à cette dernière avec arme d'ordonnance et bonification du 10 % de simple détente. Il y a des prix de nombre de cartons aux bonnes cibles, et, aux tournantes, des primes de série, quotidiennes et hebdomadaires. Le carton tournante (40 et 50 centimèt.) vaudra 50 centimes, tant de prime que de répartition, outre les prix de mouches de 5 centimètres, ce qui est fort avantageux à la moyenne des tireurs ainsi qu'à la simplicité et à la clarté de la comptabilité. En somme le plan du tir est fort bien conçu à tous égards, sauf en ce qui concerne le tir de sections qui, en fixant un chiffre ***obligatoire*** beaucoup trop élevé de participants (50 % des membres actifs) empêche l'inscription des sociétés les plus importantes de la Suisse, celles de Lausanne et de Genève par exemple, qui n'auraient pu concourir qu'en se présentant avec un chiffre de 75 à 100 membres.

Le coût de la passe aux bonnes cibles est de 28 fr. y compris une carte de banquet de 3 fr. En outre la passe ***militaire*** est de 5 fr. ; le jeton aux tournantes : 25 cent. simple ou 50 cent. double.

— Le prince royal d'Italie, accompagné de son gouverneur M. le colonel Osio et de quelques personnes de sa suite, est arrivé le 29 juin à Thoune où il a visité l'école d'artillerie. Le général Herzog, qui s'y trouvait en inspection, a passé une revue en l'honneur du jeune prince, qui s'est montré très sensible à cette attention, dit l'***Italia militare***.

Thurgovie — Un terrible accident s'est produit le 2 juillet sur la place d'armes de Frauenfeld pendant un tir de la 37e batterie, 7e brigade d'artillerie, en cours de répétition. Un obus, pourvu d'une ancienne goupille, a éclaté sous la pression du refouloir. Deux canonniers, le chargeur et l'aide-pointeur, ont été tués sur le coup. Deux autres ont été blessés, l'appointé Knecht (de Zurich) assez grièvement.

Argovie. — Samedi 6 juin, M. le général Herzog a célébré le 25e anniversaire de ses fonctions comme chef d'arme de l'artillerie.

A cette occasion, les huit brigades d'artillerie au service ont envoyé à Aarau des délégations d'officiers, de sous-officiers et de soldats pour rendre hommage aux services éminents que le général Herzog a rendus à l'artillerie. M. le colonel Bluntschli a pris la parole au nom de ses frères d'armes. Un bouquet à été offert à Mme Herzog. Le général a été très touché de cette manifestation.

Neuchâtel. — Dans sa séance du 3 juillet, le conseil d'Etat a nommé :

a) au grade de capitaine, le 1er lieutenant de carabiniers Bourquin, Charles-Alfred, à Neuchâtel ;

b) au grade de capitaine de landwehr, le 1er lieutenant Calame, Numa, à la Chaux-de-Fonds ;

c) au grade de 1er lieutenant d'élite, le lieutenant Duvanel, Paul-Arnold, à Neuchâtel.

Vaud. — L'école centrale no 3 pour officiers supérieurs de toutes armes, qui a commencé à Genève le 18 mai, sous le commandement de M. le colonel Rudolf, instructeur en chef de l'infanterie, a été licenciée le 16 juin à Rolle.

Elle a été favorisée du plus beau temps, spécialement pendant la reconnaissance qui a porté sur le terrain compris entre Genève, Cossonay et Rolle.

Trente-quatre majors ont pris part à cette école, qui a été inspectée par M. le colonel-divisionnaire Ceresole.

— Le futur roi d'Italie, après avoir passé quelques jours à Lausanne, d'où il a fait plusieurs excursions dans les environs, est reparti le 8 juillet au matin pour l'Italie, par St-Maurice et le Simplon. Il laisse ici les meilleurs souvenirs ; sa franche et sympathique figure, son affabilité avec ses alentours lui gagnaient tous les cœurs. La population lui a montré beaucoup d'égards et les lui aurait manifestés d'une manière plus éclatante sans la crainte d'être importune. Pendant tout le temps de son séjour à Beau-Rivage, le jeune prince était régulièrement debout à 5 heures du matin.

France. — L'inauguration du monument élevé en l'honneur de l'armée de la Loire et du général Chanzy se fera au Mans, les 15 et 16 août. Le 15, aura lieu un grand carrousel militaire ; le 16, il y aura concours de gymnastique et festival.

Le général Thomassin, commandant le 4e corps, passera une grande revue après laquelle aura lieu un banquet offert aux anciens officiers de la Défense nationale et aux autorités civiles et militaires de la région.

— Une grave échauffourée a eu lieu à Hué dans la nuit du 4 au 5 juillet entre l'escorte du général de Courcy allant présenter ses lettres de créance au souverain de l'Annam, et les troupes annamites occupant la citadelle. Il y aurait 60 tués et blessés du côté des Français et 1200 à 1500 du côté des Annamites, qui auraient attaqué traitreusement le camp français au nombre d'une trentaine de mille hommes.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXe Année. N° 8. 15 Août 1885

Du cheval de guerre et de la remonte des diverses cavaleries européennes[1].

(Suite et fin.)

« Ce combat d'influences s'est terminé à l'avantage exclusif d'un corps d'instruction nouveau. Dès lors le cadre de la cavalerie, systématiquement éloigné de ce que nous pouvons appeler la formation de l'arme, le cadre qui, vivant dans l'intimité de la troupe, la suivant dans la vie civile et la menant sur le terrain, doit connaître ainsi mieux que quiconque ces tendances et son esprit, le cadre s'est trouvé petit à petit un corps accessoire et parallèle, sorte de « Deus ex machina » en sous-ordre surgissant en obscur comparse au moment de l'apothéose, après avoir assisté impuissant à une série d'expériences auxquelles il n'a point participé. Cette doctrine renfermait en elle-même le germe d'un grave danger au point de vue plus général et plus élevé qui intéresse l'ensemble de la nation au fonctionnement de notre armée de soldats-citoyens.

» Il était à craindre en effet que, remise entre les mains d'un nombre restreint de spécialistes dont le point de vue se devait forcément concentrer dans le cercle étroit des préoccupations purement professionnelles, la question ne sortît des grandes lignes de l'intérêt général et de l'économie politique et que, le pays dans son ensemble ne participant plus autant que par le passé à la constitution de notre cavalerie, cette arme ne se trouvât de plus en plus reléguée dans une situation isolée et à part. C'est là d'ailleurs ce qui est arrivé.

» L'industrie nationale, sèchement dédaignée dès le lendemain de la loi de 1874 et ne trouvant plus qu'un débouché illusoire, sinon nul, dans ce qu'elle était fondée à saluer comme une aurore nouvelle et bienfaisante, a dû aller chercher à l'étranger l'argent du pays exporté annuellement sur une échelle relativement considérable. La cavalerie s'est vue ainsi de plus en plus

[1] Conférence à la Société des officiers neuchâtelois, section de la Chaux-de-Fonds, par M. le capitaine Gillard, vétérinaire d'état-major, d'après le *Jura neuchâtelois*.

étrangère dans son pays qui la considère comme hostile. L'armée fédérale, enfin, tout étonnée de doctrines aussi neuves, a vu sa cavalerie gagner considérablement en coup d'œil, cela est incontestable, mais nullement en tactique, et devenir en tout cas d'une certaine timidité quant à l'emploi de ce précieux matériel galopant qu'elle est impuissante à connaître et incapable d'approprier à ses besoins.

» Avant 1874, notre cavalerie se remontait elle-même, c'est-à-dire que le cavalier achetait lui-même et où bon lui semblait, sa monture; il la présentait ensuite à une commission qui prononçait, cas échéant, son acceptation et l'amenait avec lui, *sous lui* pourrions-nous dire, à sa première école de recrue. Là le cheval était taxé, inscrit sur un registre où figuraient, entre autres, chaque tare ou défaut et devenait alors momentanément propriété de la Confédération (comme cela se pratique du reste encore pour les chevaux d'artillerie). L'homme et le cheval étaient dressés simultanément pendant une école de six semaines.

» L'école de recrue terminée, le cheval était déprécié, c'est-à-dire soumis à l'examen d'une commission qui notait chaque tare, blessure, etc., contractées pendant ce service et y affectait une somme quelconque, représentant la dépréciation subie de ce fait par le cheval. Cette somme était payée directement au cavalier par le commissariat. Des délais prévus par un règlement complétaient ce système de dépréciation et donnaient au cavalier le droit de recourir en cas de non guérison ou d'apparition de certaines maladies soigneusement déterminées par le règlement en question. Puis le cavalier, redevenu seul propriétaire de son cheval, rentrait chez lui et jusqu'à un prochain service n'était soumis à aucune inspection ni à aucune prestation relativement à son cheval, qu'il pouvait même vendre à son gré. En revanche, il était censé être toujours en possession d'un cheval apte au service de la cavalerie, du moins tant que durait son inscription sur les rôles de l'élite et de la réserve fédérale. S'il n'en agissait point ainsi, c'est-à-dire s'il se présentait démonté ou monté d'une manière insuffisante, le cavalier devait se fournir d'un cheval acceptable et se voyait astreint à faire avec cette nouvelle monture un cours supplémentaire dit « école de remonte » où l'on s'occupait spécialement et presque exclusivement d'équitation.

» Ces estimations et ces dépréciations se renouvelaient à chaque entrée et à chaque sortie de tout nouveau service, que le cheval fût ou non le même qu'à l'école de recrues.

» Ce mode de procéder avait des inconvénients et des avantages, mais il était en tout cas susceptible d'améliorations qui lui eussent fait rendre tous les services qu'il pouvait et devait rendre.

» Un inconvénient se révélait surtout dans la diversité de types et de valeur des chevaux ainsi que dans leur renouvellement trop fréquent bien que, dans la majorité des compagnies, le type ordinaire de ces chevaux fût ce qu'on nomme le cheval du pays procédant de l'Erlenbach. Il en résultait fatalement une certaine incohérence d'allures dans les unités tactiques chez lesquelles se voyaient le bidet du pays côte à côte avec des chevaux normands, tarbes, anglais même, etc.

» Les avantages étaient moins nombreux et moins apparents, mais cependant très sérieux.

» Le cavalier étant le propriétaire de son cheval avait pour lui une affection, un intérêt de tous les instants et que n'effaçait point la fiction de la propriété momentanée de l'Etat pendant les services militaires. Aussi la surveillance était-elle facile à cet égard pendant le service et nulle le reste de l'année, l'intérêt personnel du cavalier, comme aussi son amour-propre, étant la meilleure des garanties, sauf dans les cas, toujours fort rares heureusement, d'une spéculation tentée par celui-ci sur la Confédération. Mais si ce point n'était pas d'une importance capitale en somme et ne devait pas suffire à faire grâce au système, ce qui l'était beaucoup plus c'est que la grande majorité de nos chevaux d'alors étaient parfaitement acclimatés. Habitués à nos fourrages et à la nourriture en usage dans le pays et faits aux divers travaux de la vie civile pour lesquels leurs propriétaires les avaient acquis avant tout, ces chevaux étaient robustes et résistants et, loin d'être signalés pour leur maigreur à leur entrée au service, il fallait au contraire que l'entraînement naturel du service et le changement de régime leur fissent perdre leur graisse au préalable.

» Ce système avait donc pour lui un avantage immense, incontestable et qui n'avait pu être méconnu que grâce à une légèreté extraordinaire et à la contagion d'exemples pris dans des cavaleries placées dans des circonstances tout autres que la nôtre. C'est que cette remonte d'une cavalerie de milices s'il en fût, était basée sur l'intérêt personnel de chaque cavalier, sur son amour-propre et sur ce zèle individuel qui forme l'assise essentielle du milicien et du soldat suisse, enfin sur les ressources mêmes du pays dans lequel cette arme se développait. Tel qu'il

était enfin, ce système était susceptible de grands et importants perfectionnements et ce n'est pas faute d'avoir été demandés et indiqués que ces perfectionnements n'ont pas même été tentés par une école doctrinaire et pressée d'arriver à un de ces résultats dont l'œil est ébloui, mais que la raison désapprouve et condamne.

» Quoiqu'il en soit, à l'époque dont nous parlons, c'est-à-dire dans la décade qui a précédé la guerre franco-allemande, la cavalerie fédérale jouissait d'une réputation peu flatteuse pour ceux qui en faisaient partie. C'était un tort et cela provenait de ce qu'elle n'était pas suffisamment connue ; en tout cas, la cavalerie suisse se révélait alors à petit bruit et prenait tout doucement sa place à côté de ses sœurs de l'armée fédérale. Les événements de 1870-1871, l'occupation des frontières et l'internement furent une sorte de révélation qui, brusquement, vint apprendre au pays que la cavalerie fédérale existait bel et bien et même qu'elle rendait de véritables services à l'armée.

» Il semblait donc que le branle était donné et que l'impulsion étant bonne, il fallait poursuivre dans la même direction, en appliquant au système qui avait ainsi fait ses preuves, tous les perfectionnements, toutes les améliorations désirables et possibles.

» Cette voie fut recommandée par M. le capitaine d'Albis, ainsi que par la majorité des officiers romands. Mais les uhlans avaient déjà troublé trop de cervelles et, faible imitation de Nancy prise par quatre de ces militaires, la Suisse rêvait une défaite analogue et la réalisation d'un espoir que beaucoup caressaient déjà dans le silence. »

Posons maintenant la question telle qu'elle se présente actuellement.

Depuis 1875 la Confédération fournit à notre cavalerie, guides et dragons, les chevaux de selle. Elle les leur livre dressés et les leur revend sur la base de la moitié du prix d'estimation. Dans ce but, la Confédération achète ces chevaux et les garde quatre mois dans ses dépôts de remonte où on les acclimate et les dresse à la selle et aussi quelque peu à la voiture.

Ces chevaux devant, une fois versés dans les escadrons de l'élite, y accomplir une période de dix années, sont achetés dans la règle et généralement à quatre ans. A l'époque du passage à la landwehr, ces chevaux ont donc au moins quatorze ans, et une forte proportion d'entre eux est plus âgée encore par le fait soit de l'âge plus avancé qu'ils avaient au moment de leur achat, soit

aussi des dispenses de service de leurs cavaliers. On sait en effet que chaque année de service manquée et non compensée par le paiement de l'impôt militaire est reportée sur une année supplémentaire, de sorte que des cavaliers de la classe de 1860 par exemple, ayant passé leur école de recrue en 1880, peuvent encore se trouver, eux et leur cheval, sur les rôles de l'élite en 1882. Ces cas ne sont pas rares.

Les cavaliers sont recrutés non montés avec la garantie toutefois qu'ils sont en situation, financièrement et matériellement, de garder chez eux et d'entretenir convenablement un cheval. Ils arrivent démontés sur la place où doit avoir lieu leur première école militaire. Les chevaux peuvent toutefois être vendus à des tierces personnes offrant les mêmes garanties; mais elles sont tenues de les remettre au cavalier sur la production d'un ordre de marche. Le jour qui précède la remise des chevaux, les cavaliers-recrues et leurs parents ou ayants-droit sont admis à visiter et à examiner les chevaux que les écuyers ou les palefreniers de la remonte leur présentent.

Suivant le nombre de cavaliers à pourvoir et de chevaux à livrer, on organise deux ou plusieurs bureaux, la troupe étant divisée, ainsi que les chevaux eux-mêmes, en deux catégories, grande taille et taille moyenne, ou petite. On lit à la troupe assemblée un règlement établissant les conditions de la vente et où l'on remarque particulièrement que le surplus du prix d'estimation constitue une surenchère payée intégralement et sans remboursement par l'acquéreur.

Puis on procède à l'opération de la remise des chevaux. Devant chaque bureau, chaque cheval est amené séparément par un palefrenier ou par un écuyer de la remonte et on lit à haute voix l'énoncé de son âge, sexe, robe, taille, nom et numéro matricule, tares et défauts, ainsi que son prix d'estimation. S'il n'y a pas de surenchère, l'échute est prononcée au prix d'estimation, le cheval est inscrit au nom du cavalier qui vient de l'acquérir et celui-ci verse immédiatement la moitié du prix d'estimation; l'autre moitié est divisée en dix annuités de 1/10 (correspondant aux dix années de service effectif dues par le cheval), dont chacune est payée au cavalier à la fin de chaque année au fur et à mesure des services accomplis. Si donc un cheval a été payé, par exemple, 1500 francs, le cavalier qui l'a acheté verse d'abord 750 francs et reçoit, pendant les dix années subséquentes, 75 francs par an, ce qui, au bout de dix ans, lui fait revenir ce cheval à rien.

Le maximum du prix d'estimation est de 1800 francs; le minimum est fixé de telle sorte que la Confédération rentre au moins dans ses frais d'achat et de transport.

L'estimation est faite par une commission composée du chef de l'arme, de l'instructeur en chef et du vétérinaire en chef ou d'un remplaçant; on y procède à la clôture du cours de remonte.

Au début, la surenchère faisait parfois arriver les chevaux à des prix exorbitants; on en a vu se vendre 1200 francs de plus que le maximum de l'estimation. Un règlement en date du 29 mars 1881 limite maintenant la surenchère à fr. 500. En effet, dans les cas où les offres dépasseraient cette somme, il est procédé à un tirage au sort. On n'admet toutefois à ce dernier que trois, au plus, des enchérisseurs qui ont fait les dernières offres.

A cet effet, on place dans une urne autant de bulletins qu'il y a d'enchérisseurs désirant participer au tirage au sort. Un de ces bulletins porte le numéro du cheval. Le dernier enchérisseur est le premier en droit de commencer le tirage et c'est dans cet ordre qu'il devra être organisé. Celui qui tire le bulletin portant le numéro du cheval en devient le propriétaire. Après l'adjudication, soit le tirage au sort, le propriétaire du cheval remet son livret de service pour y faire les inscriptions relatives à son cheval, et il verse entre les mains de l'officier d'administration la moitié du prix d'estimation du cheval, ainsi que le surplus du montant de l'enchère.

Les chevaux de service adjugés par les enchères ou par le tirage au sort peuvent être échangés dans les 14 premiers jours de l'école de recrues, ensuite d'une entente réciproque et avec l'assentiment du commandant de l'école. A l'expiration de ce délai, ce dernier a seul le droit d'autoriser un échange de chevaux entre les cavaliers ou avec un autre cheval du dépôt, dans le cas où l'on ne constaterait que plus tard une disproportion évidente entre les qualités de l'homme et de son cheval.

Mais revenons-en maintenant aux achats de la remonte dans le pays et à l'étranger et voyons comment ils se pratiquent.

Ainsi que nous l'apprennent les chiffres officiels des exercices précédents, l'industrie nationale ne fournit qu'un appoint qui est du 1/6 des chevaux nécessaires à notre remonte annuelle.

La Suisse pourrait sans doute fournir une plus forte proportion de chevaux, mais les commissions doivent probablement opérer sur une base très restreinte et sont conséquemment obligées d'être d'une extrême sévérité dans leurs achats faits au pays.

Ces commissions donc acceptent ça et là un cheval, en fixent le prix, puis le remettent aux mains du vendeur. Celui-ci doit ramener l'animal chez lui, le garder pendant un laps de temps dont la durée moyenne est d'environ quatre à six semaines, en demeurer entièrement responsable et l'entretenir par conséquent pendant tout ce temps, puis enfin il doit l'amener à ses frais, à l'époque convenue, à l'un des dépôts de remonte.

C'est alors seulement que le vendeur suisse est payé et encore le cheval primitivement *promis-vendu* est-il alors soumis à une expertise et exposé à voir déduite de son prix d'achat la valeur des tares survenues pendant cet intervalle.

La Suisse fournit à la remonte de 50 à 100 chevaux par an; l'Allemagne du nord de 350 à 400 environ. Les commissions d'achat à l'étranger ont été jusqu'à maintenant composées d'un président, souvent étranger à l'arme de la cavalerie, d'un vétérinaire et d'un comptable, ordinairement officier de cavalerie.

Le plus souvent elles se dirigent vers le nord du Hanovre, soit dans la Frise orientale et le Land Kehdingen, les deux pays où la Suisse, depuis 10 ans, opère la plus grande partie des achats en vue de la remonte de sa cavalerie.

Il existe dans ces contrées plusieurs sociétés ou compagnies composées d'éleveurs et de marchands, qui connaissent maintenant exactement les exigences de notre remonte et qui se chargent de tenir chacune à la disposition de la commission suisse pour le jour de son arrivée, arrêté d'avance, de 30 à 50 chevaux âgés généralement de 4 ans, parmi lesquels les experts fixent leurs choix après deux inspections minutieuses de tous les animaux exposés en vente.

Les chevaux choisis étant indiqués aux vendeurs, ceux-ci établissent le prix moyen qu'ils vont exiger de chaque cheval et le marché n'est le plus souvent conclu qu'après d'assez longs débats entre eux et le président de la commission. Le lendemain, les chevaux sont numérotés au sabot, puis expédiés en Suisse sous la surveillance de domestiques hanovriens, tous très habitués à diriger des transports de ce genre sur les voies ferrées. Un wagon renferme d'habitude 10 chevaux que l'on débarque tous les soirs dans des gares à proximité desquelles se trouvent des écuries convenables pour leur faire passer la nuit. De cette façon, un convoi met quatre jours à franchir l'espace qu'il y a de la Basse-Allemagne en Suisse. L'hygiène commande cette manière de procéder dans le but d'éviter des fatigues excessives qui provoque-

l'alegane avec leurs diverses nuances, pourvues ou non de marques blanches à la tête et aux membres.

La plupart des poulains naissent dans les villages du Geest, où presque chaque paysan possède une ou plusieurs juments poulinières. La plupart des jeunes animaux sont vendus immédiatement après le sevrage sur les nombreuses foires d'automne qui ont lieu dans la *Marche*, contrée favorable à leur développement, grâce aux plantureux herbages qu'ils y paissent dans les prairies et aux rations supplémentaires de nourriture intensive (avoine, fèves) qui leur sont régulièrement distribuées.

C'est à l'âge de trois ans que le cheval commence d'être habitué à un léger travail, mais on l'emploie plutôt au trait qu'à la selle. Le plus grand orgueil du paysan des Marches frisonnes, c'est d'arriver au marché ou de faire visite à ses amis avec un carrosse attelé de deux superbes chevaux ; le paysan du Geest aime à *faire flèche* aussi, mais ses chevaux fringants traînent une voiture à panier en joncs ou un chariot à ridelles vertes. Les concours d'étalons qui existent déjà dans la Frise depuis 1754 sont d'une grande importance pour encourager l'élevage du cheval ; ils ont lieu toutes les années à Aurich, ville dont il a déjà été question.

Somme toute donc, le cheval du nord, si nous pouvions le conserver dans nos escadrons tel qu'il est dans son pays d'origine, ferait certainement bien l'affaire de la Suisse pour la remonte de sa cavalerie. Mais l'expérience a surabondamment prouvé que le changement de climat, de nourriture, de logement, de travail, des soins hygiéniques différents modifient profondément les organismes et souvent les prédisposent à certaines affections. Les animaux à tempérament lymphatique, dont l'organisation est inachevée et qui n'ont ainsi pas encore acquis toute leur force de résistance, tels que le sont les chevaux exposés en vente en Hanovre, sont d'ailleurs plus sensibles aux causes qui engendrent les maladies, sont plus fréquemment atteints que les adultes et les vieux des affections déterminées par les migrations et l'acclimatement. De nombreuses observations ont prouvé en outre que les chevaux, qui viennent du nord vers le midi, sont les plus impressionnables aux effets de l'acclimatement ; les chevaux allant du midi vers le nord supportent bien mieux les changements d'habitudes qu'on leur impose. Les exemples nombreux d'acclimatation des races chevalines de l'Asie et de l'Afrique dans l'Europe moyenne en sont une preuve incontestable.

On amoindrirait cependant les maladies inséparables du changement de conditions des chevaux de remonte, si, avec notre organisation militaire, il y avait possibilité de mieux ménager les transitions tant en ce qui concerne les soins que le travail.

Mais quand on pense que dans leur propre pays les chevaux de remonte allemands sont préparés au service pendant 12 à 18 mois et qu'ensuite ils ne sont plus soumis aux changements de nourriture, de travail, d'habitation comme ils le sont en Suisse, comment peut-on raisonnablement exiger d'eux qu'ils se conservent dans des conditions normales, alors que nous ne leur accordons que 5 à 6 mois pour l'acclimatement, le dressage et l'école de recrues, après quoi ils sont encore emmenés par leurs cavaliers et soumis derechef à de nouveaux changements d'habitation, de nourriture et de travail. — Si le cavalier est zélé et a quelque temps à consacrer à l'équitation dans sa vie civile, son cheval sera, en moyenne, monté 30 ou 40 fois pendant l'année, c'est-à-dire environ une centaine d'heures. Tout le reste de l'année, soit donc environ 330 jours, le cheval est employé aux divers travaux de la campagne, travaux qui, même pratiqués avec toute la modération et toute l'intelligence possibles, exigent de la force (surtout dans notre pays où la terre est beaucoup moins légère que dans le nord de l'Allemagne), de la froideur dans le tempérament, de la résistance, enfin une certaine pesanteur. Heureux encore quand le malheureux animal ne va pas élire domicile dans le massif des hautes Alpes, serviteur de quelque guide alpin et compagnon de voyage de quelque clubiste insulaire!

Habitués à vivre au grand air dans les plaines du nord, il est évident que les écuries basses, mal aérées, insuffisamment éclairées, que beaucoup de nos dragons et de nos guides possèdent, jointes à une nourriture qui comporte beaucoup trop de foin et pas assez d'avoine, contribue pour une large part au développement de la pousse que nous rencontrons trop fréquemment chez nos chevaux de cavalerie importés depuis quelques années d'Allemagne.

Dans les armées permanentes, les jeunes chevaux, bien qu'étant dans leur pays d'origine, sont, à leur arrivée au régiment, placés à la remonte du corps pour y recevoir les soins qui leur sont nécessaires pendant la période d'acclimatation. Leur travail se borne alors à une simple promenade hygiénique journalière d'au moins une heure. Ce n'est que quand ils ont atteint l'âge de 5

ans qu'ils sont versés dans les escadrons actifs; alors seulement commence leur instruction.

Les premières leçons données avec douceur, avec patience, avec suite et jusqu'à ce que les chevaux les aient bien comprises, n'ont aucune influence fâcheuse sur leur santé.

Chez nous le dressage doit se faire pendant un délai de 90 à 100 jours; il est donc nécessairement une cause d'altération de la santé des chevaux, car on ne peut pas en suivre la gradation selon la force et la disposition de chacun des animaux qui le subissent, puisque le temps que l'on y consacre est trop court et que les jeunes chevaux, pendant cette période qui commence un mois déjà après leur arrivée en Suisse, souffrent encore beaucoup de l'acclimatation.

Les chevaux nés et élevés dans notre pays, quoique moins fringants au début, résisteraient évidemment mieux, non seulement aux fatigues inhérentes à tout service militaire, mais encore au fâcheux régime qu'ils devront encore longtemps suivre en dehors du service.

Nous l'avons déjà dit, la crainte de se voir privé de chevaux, lors d'une déclaration de guerre, a toujours préoccupé les hommes d'Etat dans la plupart des pays. La Suisse, suivant cet exemple, devrait faire de plus grands sacrifices et de plus grands efforts, afin d'être de moins en moins tributaire de l'étranger. Et pour cela, les cantons et la Confédération, d'un commun accord, devraient subventionner des sociétés hippiques et pourvoir à l'emploi rationnel des étalons importés. Car si les juments restent les mêmes et si elles sont admises indistinctement à la saillie des anglo-normands, nous n'obtiendrons jamais une race de bonne qualité, vigoureuse, répondant aux besoins de l'agriculture et de l'armée. Nous estimons donc qu'en édictant des dispositions sévères, les cantons auraient à pourvoir à ce que les étalons importés ne saillissent que des juments désignées dans ce but par des commissions d'experts. De plus, les autorités fédérales et cantonales devraient chercher à conserver au pays les juments choisies et leur descendance propre à la reproduction, en délivrant des primes plus fortes encore que celles accordées depuis quelques années.

Enfin, on ne saurait assez le répéter, le meilleur de tous les encouragements que la Confédération puisse donner, c'est d'offrir un bon débouché aux éleveurs en leur achetant des remontes.

L'excellence de l'idée de nous remonter autant que possible chez nous est d'ailleurs indiscutable au point de vue économique; son application nous dispenserait de payer bon an mal an 500,000 francs à l'étranger pour nos achats de chevaux. Au point de vue militaire, cette manière de procéder ne serait pas sans présenter de nombreux avantages dont le moindre n'est pas celui qui résulterait pour nous de la certitude que nous aurions que l'on ne pourrait pas nous empêcher toute remonte en nous fermant le marché, comme ne manquerait pas de le faire l'Allemagne, en cas de difficultés.

Le général Grant.

Le général Grant a succombé le 23 juillet à l'affection cancéreuse de l'arrière-bouche et de la gorge (mal des fumeurs) dont il souffrait depuis plusieurs mois. Né le 27 avril 1822 à Point-Pleasant (Etat de l'Ohio), il entra à dix-sept ans à l'école militaire fédérale de West-Point, d'où il sortit sous-lieutenant dans l'infanterie en 1843.

L'expédition du Mexique, entreprise en 1847 pour l'annexion du Texas et l'extension des Etats à esclaves, lui fournit l'occasion de faire ses premières armes. Il s'y distingua par son courage, fut trois fois cité à l'ordre du jour de l'armée pour actes de valeur et obtint le grade de capitaine. Rentré dans la vie civile, il s'occupa d'agriculture. La guerre de sécession le trouva dans l'Etat d'Illinois, en pleine maturité, simple fermier et tanneur.

Jusque-là ses opinions ne l'avaient point porté à prendre rang parmi les chauds *républicains*, partisans de la souveraineté du pouvoir fédéral et de la subordination des Etats, et adversaires, sinon du maintien, du moins de l'extension de l'esclavage; néanmoins il n'hésita pas à mettre son épée au service de l'Union dès le premier jour, avec le grade de colonel. Brigadier général des volontaires, puis nommé major-général après la prise du fort Donelson, il reçut, en février 1862, le commandement de l'armée dite du Tennessee de l'Ouest. Il se distingua coup sur coup à la bataille de Pittsburg-Landing, au siège de Corinthe, où il commandait en second sous le général Halleck, et, en décembre, après l'échec de Sherman sous Vicksburg, le président Lincoln le nomma à la place de cet officier

général. Il mena avec une rare persévérance le siège de cette ville, interrompu par de fréquents et sanglants combats, et s'en rendit enfin maître en juillet, par une capitulation qui lui mit entre les mains 18,000 hommes.

La série glorieuse de combats connue collectivement sous le nom de bataille de Chattanooga mit le sceau à sa renommée militaire, et il fut promu en octobre 1863, en remplacement du général Rosencranz, commandant en chef des armées de l'Ouest, c'est-à-dire des armées de l'Ohio, du Cumberland et du Tennessee.

Quelques mois plus tard, soit le 2 mars 1864, Grant devenait général et en chef de toutes les armées de l'Union et commençait sans retard sa formidable campagne de Virginie.

A la tête de l'armée du Potomac réorganisée, le général Grant se donna pour objectif Richmond, la capitale des Confédérés. Cinq jours de combat sans relâche dans le Wilderness, huit sanglantes journées sur la rivière James, sur le Rapidan et le Pô, l'amenèrent simplement jusqu'à Petersburg, pendant que Lee poussait à plusieurs reprises des pointes audacieuses jusque dans les environs immédiats de Washington, le siège du gouvernement fédéral.

Malgré des pertes immenses, malgré des échecs graves, Grant persista à marcher sur Richmond. Sa froide persévérance, son indomptable énergie, furent enfin couronnées de succès. Après une nouvelle bataille gigantesque de cinq sanglantes journées, Richmond tomba le 2 avril 1865, et peu après le général Lee, coupé de ses bases par la marche audacieuse de Sherman sur le littoral, rendait sa vaillante épée au général en chef de l'Union.

Ici se termine le rôle militaire proprement dit de Grant. Il avait fait preuve dans cette guerre mémorable de qualités tout américaines, d'un sang-froid, d'une obstination invincible, d'une fermeté d'âme à toute épreuve, d'un rare génie stratégique à la moderne, d'un calme mépris pour les sacrifices presque illimités en hommes et en argent rendus nécessaires par les conditions nouvelles de la guerre. Son système de guerre, que Chanzy a en partie reproduit dans sa belle campagne de la Loire, consistait à se replier, en cas d'insuccès, non en arrière, mais sur les flancs de l'adversaire et à reprendre au plus tôt la partie restée douteuse.

Son rôle ne fut pas moins important et fut plus difficile dans les années qui suivirent. Chargé de gouverner avec l'état de siège les Etats confédérés et de présider à leur réorganisation, Grant, en qualité de général en chef, fut appelé à prendre une part indirecte aux luttes de la majorité républicaine du Congrès contre la réaction démocratique à peine déguisée à laquelle se livrait tout entier le vice-président Johnson que l'assassinat de Lincoln avait fait président. La popularité du général grandit dans l'exercice de ses pénibles fonctions, et, en 1868, le suffrage de ses concitoyens le portait, par 206 voix sur 297, au fauteuil présidentiel, mandat qui lui fut renouvelé pour quatre ans en 1872.

Confessons que Grant ne brilla point dans ses hautes fonctions politiques et que sa popularité y reçut quelques taches, que nous n'avons pas à énumérer ici. Pur lui-même de tout tripotage, il se laissa, par esprit de parti, par camaraderie militaire, entourer d'intrigants de toute espèce. Le ministre de la guerre de Grant, un de ses compagnons d'armes favori, fut traduit en justice et condamné pour concussion. Le vice-président M. Colfax fut accusé de corruption. Bref, les mesures utiles du gouvernement et la sagesse de son administration disparurent derrière les scandales du monde présidentiel.

Le général Grant fut heureux de s'abriter derrière la tradition de Washington, de Jefferson, de Madison, de Monroë, des pères de la Constitution, et de refuser une réélection qui ne se fût pas faite sans difficultés, sous le prétexte de ne pas créer une sorte de césarisme électif. Le résultat de l'élection de 1876 démontra le tort fait à la cause républicaine par huit ans du régime grantien. M. Hayes, le candidat républicain, réellement en minorité, ne fut proclamé que par fraude au détriment du démocrate M. Tilden, réellement élu, assure-t-on.

Les premières années de ses loisirs furent employées par le général Grant à voyager. On sait l'accueil presque royal qui lui fut fait en Europe et jusqu'en Asie. Rentré dans sa patrie en 1879, une fraction du parti républicain reprit sa candidature aux élections présidentielles de 1880, et le général Garfield ne l'emporta dans le choix des délégués à la Convention du parti qu'après trois jours de scrutins. Malheureusement pour lui, le général Grant s'occupa depuis lors d'affaires financières. La faillite de la maison de banque de son fils, dans laquelle il était intéressé, amenée par les fraudes d'un associé, ne le ruina pas seulement :

elle porta une atteinte irréparable à son prestige. Il refusa avec dignité le renouvellement d'une souscription nationale dont le désastre de son fils avait englouti les fruits et se contenta d'être réintégré par un vote du Congrès dans les cadres de l'armée avec un traitement d'inactivité de 15,000 dollars (75,000 francs).

Déjà frappé de la maladie terrible qui l'a enlevé, il a consacré avec une indomptable énergie ses derniers jours à mettre la dernière main à ses souvenirs militaires, qui sont achevés. Lorsque nous les aurons en mains, nous serons charmés de revenir sur la carrière militaire du grand capitaine américain et de les comparer avec le livre de son éminent émule, le général Sherman.

On a dit que Grant laisse sa famille dans une situation assez précaire. Mais, d'après les dépêches de New-York les plus récentes, on a déjà souscrit à plus de 200,000 exemplaires de ses mémoires, et cette souscription assurerait déjà à ses héritiers une somme de plus de 500,000 dollars.

Artillerie suisse.

Etudes et expériences faites en 1884 par la Commission d'artillerie.

I. Discussions de la commission.

Nous croyons devoir donner ici un extrait du dernier rapport de l'instructeur de tir, renfermant des données intéressantes sur les travaux de la Commission d'artillerie en 1884. Ce bref compte-rendu intéressera sans aucun doute ceux de nos lecteurs qui suivent avec attention les progrès incessants de notre artillerie.

La commission d'artillerie a tenu deux sessions durant l'année 1884.

La *première session* fut principalement consacrée à des essais de tir avec les obus-fougasses de Gruson, à Backau. Fondée sur les résultats de ces essais, la commission décida de renoncer provisoirement à les continuer et, par contre, de suivre attentivement les essais qui auront lieu dans d'autres pays avec ces projectiles.

On fit aussi des expériences avec des fusées à double effet et à étages pour shrapnels de 12 cm. et avec des charges d'éclate-

ment pour obus de 12 cm., formées de poudre sans soufre (poudre de salpêtre et charbon.)

Enfin, il fut encore décidé dans cette session de loger le matériel des colonnes de parc de landwehr dans les endroits où sont emmagasinés les dépôts du parc et de placer immédiatement ceux-ci, en cas de mobilisation, sous le commandement de la direction du parc.

Les opérations suivantes occupèrent la Commission durant sa *seconde session*, qui eut lieu en octobre 1884 :

Essais de tir avec des pièces frettées en acier de 12 cm. montées sur des plate-formes transportables, en employant le nouveau système d'inflammation par percussion.

Essais de tir avec le mortier de 12 cm., muni d'un appareil de pointage amélioré ; on utilisa aussi pour ce tir l'inflammation par percussion et la plate-forme transportable.

Un essai de tir avec une mitrailleuse Gatling comprenant 10 canons de fusil Gras. Les résultats de cet essai engagèrent la Commission à proposer l'acquisition d'une mitrailleuse de ce genre, formée de 6 canons seulement, pour notre munition de fusil d'ordonnance.

En ce qui concerne le matériel des pièces frettées en acier de 12 cm., on adopta le nouveau système d'inflammation par percussion, ainsi que quelques modifications de détail à l'affût et à l'avant-train. On décida en outre que chaque pièce serait pourvue de deux sabots devant être considérés en première ligne comme enrayoirs de route, mais disposés, au moyen d'un supplément de chaînes, de façon à ce qu'ils puissent, en cas de nécessité, être employés pour empêcher le recul.

La Commission demanda en outre qu'il fût procédé à des essais sur la construction de quarts de cercle répondant mieux aux exigences actuelles, ainsi qu'à des essais avec des anneaux obturateurs en cuivre et des plates-formes transportables.

Pour la munition du canon fretté de 12 cm. et du mortier de 12 cm., on adopta définitivement l'ordonnance sur la fusée de l'obus et du shrapnel, et le poids des balles de chargement fut fixé à 12,5 gr., ensorte que le sraphnel contient de 475 à 480 balles en plomb durci.

Enfin un nouveau modèle de porte-obus fut arrêté.

On adopta, pour le mortier de 12 cm., le système d'inflammation par percussion, on fixa le modèle de l'affût et de l'appareil

La cause de ces éclatements devait dès lors être recherchée dans l'action prématurée de l'appareil percutant d'inflammation. Au mois de juin, on fit de nouveaux essais de tir avec des shrapnels dont la fusée avait reçu l'adjonction d'un petit disque en plomb durci sous le percuteur, dans le but d'empêcher celui-ci de rebondir en avant. Ce moyen ne réussissant pas, on plaça encore un ressort à boudin sur le percuteur. Mais de nouveaux éclatements dans l'âme s'étant produits, on dut chercher un autre système. Pour empêcher l'appareil de percussion d'agir trop tôt, le percuteur fut raccourci ; on plaça un disque de plomb durci au-dessus et un autre au-dessous du percuteur, puis on modifia la ceinture de cuivre du shrapnel de façon à diminuer la résistance des parois de l'âme au départ du projectile.

Ces modifications aboutirent enfin au résultat désiré ; sur 120 shrapnels tirés, aucun éclatement dans l'âme ne se produisit.

Dans toutes ces expériences, les appareils fusant et percutant des fusées fonctionnèrent d'une manière parfaitement normale (à part les éclatements dans l'âme), et la transmission du feu du disque supérieur au disque inférieur se fit très régulièrement.

Ces différents essais servirent naturellement aussi à constater les effets des shrapnels, lesquels dépendent essentiellement du nombre des balles qui les remplissent. On employa à cet effet des balles de calibres différents, savoir :

a) des balles en plomb durci du poids de 15 gr., soit 395 à 400 par projectile ;

b) des balles en plomb durci de 12,5 gr., soit 475 à 480 par projectile.

On constata dès le commencement que les shrapnels chargés de balles de petit calibre (12,5 gr.), tirés à la distance de 3000 mètres, donnèrent dans le même intervalle un résultat de coups touchés supérieur d'environ $^1/_4$ à celui des shrapnels chargés avec des balles de 15 gr. ; le nombre de files atteintes par le tir des shrapnels à balles de 12,5 gr. fut aussi légèrement supérieur à celui des autres. La force de pénétration des balles de petit calibre fut d'ailleurs, à la même distance de 3000 mètres, aussi bonne que celle des grosses balles, de sorte que leur emploi fut démontré par les essais comme étant le plus avantageux.

Après avoir ainsi arrêté l'ordonnance du shrapnel pour le canon de 12 cm., on agita la question de savoir si ce projectile ou plutôt le corps du shrapnel, qui, jusqu'ici, était tiré de la fabrique Krupp, à Essen, pouvait être fabriqué dans notre pays.

A l'effet de résoudre ce problème, on procéda, au mois d'octobre, à des essais d'éclatements comparatifs avec des shrapnels de 12 cm,, en acier Krupp, et avec des mêmes projectiles en fer forgé aciéreux fabriqués dans le pays. Les corps de ces derniers furent un peu déformés et leurs ogives restèrent entières, tandis que dans le shrapnel Krupp, le corps ne subit aucune déformation et que l'ogive fut toujours brisée.

De nouvelles expériences eurent lieu en décembre, avec des corps de shrapnels fabriqués en Suisse. Ils se comportèrent assez bien dans l'âme de la pièce et durant le trajet, mais ils se déformèrent passablement lors de l'éclatement ; un certain nombre d'entr'eux se brisèrent en morceaux tandis que les ogives demeurèrent intactes.

Il résulte de ce qui précède que les corps de shrapnels de fabrication nationale ne peuvent pas encore être considérés comme entièrement satisfaisants, mais il n'est pas douteux qu'on ne parvienne peu à peu à obtenir dans le pays des corps d'une très bonne qualité. *(A suivre.)*

Gestion militaire fédérale en 1884.

(Suite et fin.)

Landwehr.

Les cours de répétition ont eu lieu suivant le tour de rôle ci-après :

Ire division, brigade nº II,
IVme » » nº VIII,
Vme » » nº X,
VIIme » » nº XIV, et le bataillon de carabiniers nº 7,
ensemble 24 bataillons de fusiliers et 1 bataillon de carabiniers.

On ne peut en général que répéter les observations faites dans les deux derniers rapports, c'est pourquoi nous nous y référons pour abréger. Nous ajoutons cependant qu'il y a progrès dans l'instruction, en ce sens que les résultats moyens des exercices de tir sont légèrement supérieurs à ceux des années précédentes.

Ecoles préparatoires d'officiers.

Le nombre des officiers brevetés est de 63 inférieur à celui de l'année dernière, et cela par la simple raison qu'on n'admettra à l'avenir aux écoles préparatoires d'officiers que les élèves qui auront tout d'abord pris part avec succès à l'école de tir des sous-offi-

ciers. Sur les 192 officiers nouvellement brevetés, 105 ont déjà fait cette dernière école.

Ecoles préparatoires extraordinaires d'officiers.

Des écoles de ce genre, pour compléter le corps des officiers de la landwehr, n'ont eu lieu en 1884 que dans les IIIme, IVme, Vme et VIIIme divisions.

L'effectif et le résultat des écoles étaient les suivants :

Ecoles préparatoires d'officiers.	Recommandés pour le brevet.	Non recommandés pour le brevet.	Total.
IIIme division . . .	26	—	26
IVme » . . .	9	—	9
Vme » . . .	9	—	9
VIIIme » . . .	17	1	18
Total 1884	61	1	62
» 1883	108	1	109

Ecoles de tir.

Officiers.

Les 5 écoles de tir pour officiers qui ont eu lieu à Wallenstadt ont été suivies par 230 officiers d'infanterie, 3 d'artillerie et 2 du génie.

Le nombre des exercices du tir à conditions et du feu individuel a été diminué au bénéfice du tir de combat, pour rendre les officiers plus aptes que précédemment à diriger le feu de leurs subdivisions de troupes. Cette réduction du nombre des exercices n'a pas été nuisible au tir de précision. Si les résultats de quelques exercices sont un peu inférieurs à ceux obtenus en 1883, dans d'autres exercices, en revanche, ils sont meilleurs ou semblables.

Dans tous les exercices du feu individuel, qui ont pu être comparés entre eux, à l'exception d'un seul, les résultats des écoles de tir d'officiers sont supérieurs à ceux des écoles de tir de sous-officiers ; dans les feux de salves, en revanche, c'est le contraire qui a eu lieu.

Sous-officiers.

Les écoles de tir de sous-officiers ont eu lieu à Fribourg pour la IIme division, à Frauenfeld pour la VIIme et au Luziensteig pour la VIIIme ; dans les autres divisions, elles ont eu lieu sur la place d'armes principale de chaque division. L'effectif de ces écoles a été le suivant :

Arrondissements de division.	Caporaux.	Soldats.	Total.	Proposés pour l'école préparatoire d'officiers.
Ire division	145	7	152	24
IIme »	88	54	142	10
IIIme »	67	69	136	10
IVme »	151	—	151	6
Vme »	151	—	151	9
VIme »	147	5	152	10
VIIme »	152	—	152	18
VIIIme »	65	116	181	39
Total	966	251	1217	126

Nous avons déjà signalé la bonne influence des écoles de sous-officiers sur l'instruction des recrues et sur les services rendus dans les cours de répétition. Les rapports d'inspection sont unanimes pour reconnaître que les bons effets que l'on attendait de ces écoles se sont réalisés. Dans toutes les divisions, les services rendus par les sous-officiers sont qualifiés de très satisfaisants pour la plupart, ce qui doit être attribué essentiellement au fait que l'instruction est restée complètement entre les mains des instructeurs.

Exercices de tir obligatoires.

Suivant les tabelles de tir, ces exercices ont été fréquentés par le personnel ci-après :

Division.	Elite.	Landwehr.	Total.
Ire	1156	255	1411
IIme	334	872	1206
IIIme	116	398	514
IVme	448	121	569
Vme	584	219	803
VIme	196	806	1002
VIIme	430	73	503
VIIIme	164	406	570
Total 1884	3428	3150	6578
» 1883	4812	4061	8873

La participation a diminué dans toutes les divisions, et surtout dans la IIme, VIme et VIIIme.

Les résultats de tir ne sont supérieurs à ceux de l'année dernière que pour les fusiliers de la landwehr ; ils sont inférieurs pour la plupart, dans les autres subdivisions de troupes. Les résultats de la landwehr diffèrent peu de ceux de l'élite.

Sociétés volontaires de tir.

	1884	1883
Nombre des sociétés qui ont réclamé le subside fédéral	2,540	2,400
Nombre des membres ayant droit : a) au subside de fr. 3. — b) » » » » 1. 80	84,177	78,696
Subside fédéral payé aux sociétés .	fr. 219,785 40	fr. 205,892

Le nombre des sociétés s'est augmenté de 140 depuis l'année dernière, et le nombre de leurs membres s'est élevé de 107,180 à 113,953, soit de 6773. L'augmentation des sociétés de tir et de leurs membres est une preuve que l'esprit militaire ne diminue pas dans le pays, et que si le tir volontaire se développe, c'est à une émulation véritablement patriotique qu'il faut l'attribuer.

Ecoles centrales.

Il y a eu 3 écoles centrales. L'école centrale I a eu lieu à Thoune avec un effectif de 78 officiers subalternes (58 d'infanterie, 5 de cavalerie, 11 d'artillerie et 4 du génie, ou 59 officiers de troupe et 19 adjudants). Pour la première fois cette année, il a été possible de fournir un cheval à presque tous les officiers de cette école, et de faire une excursion de plusieurs jours à cheval vers la fin du service. L'école centrale II a de même eu lieu à Thoune et a été suivie par 32 capitaines d'infanterie. L'école centrale IV a eu lieu à Zurich ; elle a été terminée par un voyage de sept jours de durée, le long de la frontière du canton de Vaud. L'école a été suivie par 19 lieutenants-colonels d'infanterie, 1 lieutenant-colonel et 4 majors de cavalerie, 4 lieutenants-colonels d'artillerie et 1 lieutenant-colonel et un major du génie. Les résultats des 3 écoles peuvent être désignés comme ayant été entièrement satisfaisants.

Missions à l'étranger.

Les manœuvres d'automne des armées étrangères ont été suivies par les officiers ci-après :

Allemagne : MM. le colonel Gessner et le lieutenant-colonel Muller.

France : MM. le lieutenant-colonel Rigaud et le major Götz.

Autriche : MM. le colonel Berlinger et les lieutenants-colonels Epp et Wille.

Des missions spéciales ont, en outre, été confiées à MM. les colonels Rudolf et Vigier, les lieutenants-colonels de la Rive, Ziegler, Socin et Veillon, et le major Wassmer.

Nous avons obtenu l'autorisation d'envoyer 1 officier d'infanterie,

2 de cavalerie et 1 d'artillerie, faire un stage temporaire dans des armées étrangères.

Instruction au polytechnicum.

Les cours ont été suivis par les élèves et les auditeurs ci-après :

a) Semestre d'hiver 1883/84 :

Organisation de l'armée	24 hommes.
Balistique intérieure	14 »
Théorie de tir	16 »
Connaissance des armes	20 »
Fortifications	20 »

b) Semestre d'été 1884 :

Tactique	14 hommes.
Balistique extérieure	8 »
Exercices de tir	68 »
Fabrication de bouches à feu et de fusils	27 »

c) Semestre d'hiver 1884/85 :

Organisation de l'armée	29 hommes.
Balistique intérieure	18 »
Théorie de tir	19 »
Connaissance des armes	25 »
Fortifications	20 »
Exercices de tir	65 »

Les examens ont été subis :

1. à la fin du semestre d'hiver 1883/84, par 12 élèves
2. » » d'été 1884, » 5 »

Les notes générales ont été délivrées à 6 élèves, savoir :

Note I à 2 élèves.
» I 1/2 » 2 »
» II » 2 »

Le second professeur nouvellement nommé, M. le major d'artillerie Affolter, est entré en fonctions pour le semestre d'hiver.

Afin de faire connaître l'utilité des travaux de la section des sciences militaires au polytechnicum, le chef de la section, M. le colonel Rothpletz, s'est décidé à publier ses cours sur la tactique et sur l'organisation de l'armée, et à les destiner au corps des officiers.

Ont paru jusqu'ici :

1. Les feux de l'infanterie ;
2. La connaissance du terrain.

CAVALERIE.

A propos de *l'achat des chevaux de cavalerie,* le rapport du Conseil fédéral rappelle que, de 1875 à 1883, on a acheté :

		dans le pays		à l'étranger
		482,		4259
et cette année	»	87,	»	347
Total	»	569,	»	4606

Le nombre des chevaux achetés dans le pays est de 53 supérieur à celui de l'année dernière, ce qui ne provient pas de ce que les produits indigènes se soient améliorés cette année, mais bien d'un choix plus judicieux des places d'achat, dans les contrées ou l'on s'occupe spécialement de l'élevage des chevaux.

Les chevaux achetés dans le pays appartiennent aux races et aux croisements les plus divers, aussi ne doit-on point être surpris que la plupart de ces chevaux soient de beaucoup inférieurs à ceux importés de l'Allemagne du nord, aussi bien au point de vue de l'extérieur qu'à celui des allures, et surtout des allures rapides, ce qui nuit à la mobilité de l'arme. Le criterium le plus certain de la force et des qualités du cheval militaire, est un galop prolongé avec la charge sur le dos, et, sous ce rapport, les remontes du pays sont bien loin de valoir celles de l'étranger. Au point de vue de l'arme qui, dans une armée de milices, est en lutte continuelle avec des difficultés bien plus grandes que toutes les autres armes, les achats dans le pays devraient plutôt être restreints, jusqu'à ce que les produits se soient améliorés. Si l'administration militaire n'a pas cru devoir s'y résoudre, c'est parce qu'elle a voulu montrer qu'elle était disposée à appuyer et à seconder les efforts des sociétés d'agriculture pour relever l'élevage du cheval. Non seulement on a acheté des produits dont une petite partie remplissait les conditions voulues, mais on a payé des prix relativement élevés pour les meilleurs de ces produits. L'administration croit donc pouvoir demander que les sociétés intéressées fassent tout ce qui dépend d'elles pour que, de leur côté, les éleveurs tiennent davantage compte des besoins de l'arme, qu'ils s'efforcent toujours plus d'élever des chevaux dont elle puisse se servir, et qu'ils les ménagent surtout davantage dans la période de leur jeunesse. Cela est d'autant plus dans leur intérêt que le type d'un bon cheval militaire fera non seulement restreindre les achats à l'étranger, mais contribuera encore à relever et à augmenter l'exportation de chevaux semblables.

Il est toujours plus difficile de trouver des chevaux qualifiés et d'un âge mûr, dans les achats qui se font en Suisse et à l'étranger, c'est pourquoi on est obligé d'en acheter de plus jeunes, mais c'est au préjudice de l'arme et à ses dépens, car ces jeunes chevaux ne supportent pas les fatigues qui leur sont imposées dans les cours de remonte et dans les écoles de recrues qui les suivent ; on se trouve dès lors en présence de cette alternative, ou bien de ménager constamment ces chevaux, au préjudice de l'instruction, ou de remettre à la troupe un grand nombre de chevaux dont le dressage n'est pas

complet, et de vouer à celui des remontes moins de soins que cela n'aurait lieu avec des chevaux d'un âge mûr.

Une prolongation de la durée du dressage des jeunes chevaux, serait sans doute le meilleur moyen de prévenir cet inconvénient. Mais une mesure semblable ne pourrait être prise que lorsqu'on posséderait des données précises à cet égard ; elles font défaut en ce moment, notamment au point de vue financier.

Les premiers chevaux de cavalerie achetés depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation militaire, sont devenus, à la fin de cette année, la propriété des cavaliers qui, après avoir fait dix ans de service effectif dans l'élite, ont été transférés dans la landwehr. Ces cavaliers se divisent en deux catégories, l'une dont les hommes possédaient encore leurs chevaux de recrues, l'autre, en possession d'un second cheval, soit d'un cheval de rechange. L'administration décida de ne reprendre que les jeunes chevaux de rechange, pour les remettre aux dragons et guides astreints à se remonter, et de céder les autres chevaux à leurs propriétaires, aux conditions stipulées par notre ordonnance du 25 novembre 1884.

Les prescriptions de cette ordonnance ont été édictées en tenant compte des intérêts de l'arme et de l'armée en général.

Il est un fait connu, c'est que nous manquons de chevaux de selle en Suisse, et que nous ne pourrions en trouver qu'avec les plus grandes difficultés pour le ravitaillement des corps de cavalerie et pour les officiers d'infanterie en particulier, lors d'une mobilisation sérieuse de l'armée. En cédant le plus de chevaux de rechange possible aux cavaliers qui ont achevé leur temps de service, nous obtiendrons successivement un grand nombre de chevaux de selle disponibles, en sorte que d'ici à quelques années, nous en aurons approximativement le nombre voulu pour satisfaire aux besoins d'une mobilisation, sans avoir recours à ceux de l'étranger où, du reste, en temps de guerre, il serait à peine possible de s'en procurer en nombre suffisant.

Outre ces chevaux de rechange, il est encore transféré chaque année dans la landwehr un grand nombre de chevaux de la Confédération, avec leurs cavaliers, et ce sont précisément ces anciens chevaux dressés que l'on pourrait remettre aux officiers d'infanterie, en cas de mobilisation. Les jeunes chevaux resteraient disponibles, soit pour compléter les unités de troupes de la cavalerie, soit pour les recrues.

Cet effectif de chevaux permettra aux officiers de s'en procurer facilement pendant le service d'instruction, mais bien entendu, aux conditions stipulées pour les chevaux de louage en général.

Il a été disposé comme suit des 184 chevaux de cavalerie dont les cavaliers ont passé à la landwehr à la fin de l'année :

99 chevaux, à teneur de l'article 196 de l'organisation militaire ;
46 » ont été cédés à leurs cavaliers, à teneur de l'ordonnance précitée.

Total 145 chevaux devenus la propriété de leurs cavaliers ; en outre,
20 » repris immédiatement.
9 » en observation, à reprendre éventuellement plus tard, et
10 » à réformer.

184 chevaux.

Les dépôts et les cours de remonte n'ont subi aucun changement. 5 chevaux ont péri pendant les cours, dont 2 à la suite de refroidissement pendant le transport.

Le résultat du dressage peut être qualifié de satisfaisant, si l'on tient compte des circonstances mentionnées ci-dessus ; on a cependant constaté une certaine différence dans le degré de dressage obtenu, ce qui est le fait évident de l'âge, soit de la vigueur des chevaux.

Le nombre des hommes présents et absents, officiers, sous-officiers et soldats, aux inspections de la *landwehr* de cavalerie, a été le suivant :

	présents	absents
Berne	386	23
Lucerne	129	8
Soleure	66	2
Bâle-Ville	36	—
Bâle-Campagne	38	5
Schaffhouse	108	5
St-Gall	155	13
Grisons	29	1
Thurgovie	100	9
Vaud	455	29
	1502	95

Artillerie.

L'instruction des recrues des batteries attelées et des colonnes de parc leur a été donnée dans 6 écoles de recrues d'artillerie de campagne ; celle des recrues des compagnies de position, dans une école de recrues d'artillerie de position, celle des recrues artificiers, dans une école de recrues d'artificiers et celle des recrues du train d'armée, dans 3 écoles de recrues de train d'armée, soit en tout dans 11 écoles, sur lesquelles celles des artificiers et de l'artillerie de position avaient été réunies sous un *seul* commandement. L'école des recrues d'artillerie de position comprenait les recrues de langue fran-

çaise de deux années, attendu qu'en 1883 il n'y a pas eu d'école pour les recrues de cette langue. Il n'y a pas eu d'école non plus pour les recrues des batteries de montagne, afin de réunir les recrues d'artillerie de montagne de deux années en 1885.

L'organisation des écoles, la marche suivie et l'instruction donnée, sont restées à peu près semblables à ce qu'elles étaient antérieurement.

On a commencé à introduire dans deux écoles d'artillerie de campagne les nouvelles pièces de 8,4 cm., et à donner l'instruction y relative aux recrues ; à cet effet, une batterie d'école a été pourvue de ce matériel dans chacune des deux écoles, et les recrues des batteries légères de la IVe et VIe brigade d'artillerie, qui recevront les nouvelles pièces pour leur prochain cours de répétition, ont été instruites avec ce nouveau matériel.

Les nouveaux canons et mortiers de 12 cm. ont aussi été introduits à l'école de recrues d'artillerie de position pour l'instruction de ces recrues.

L'école des recrues du train d'armée, de langue française, a été transférée à Genève, où le personnel se trouve fort bien logé.

Comme d'habitude, les officiers d'artillerie de campagne, appelés à une école de recrues du train d'armée, pour se perfectionner dans le service du train, ont été répartis, suivant leur langue, entre les deux écoles de train d'armée de Frauenfeld et de Genève.

Les cours spéciaux, institués dans quelques écoles pour les ouvriers, se sont bornés à 5 cours de maréchaux-ferrants dans 4 écoles de recrues d'artillerie de campagne et dans 1 école de train d'armée, et à 2 cours de serruriers dans 1 école de recrues d'artillerie de campagne et dans 1 école de recrues d'artillerie de position. Les recrues selliers et charrons ont reçu leur instruction spéciale dans les ateliers militaires des places d'armes.

Le système de répartir les instructeurs de IIe classe, non plus en instructeurs de canonniers et en instructeurs du train, mais suivant les unités d'écoles, et de placer à la tête de chacune de ces dernières un instructeur-chef, responsable de toute l'instruction, a donné de bons résultats et a ainsi été reconnu très utile.

Les recrues qui ont achevé leur instruction dans les différentes écoles, se chiffrent au total de 1546 de tout genre.

Le nombre des recrues entrées dans les écoles était de 1713 hommes ; sur ce chiffre, on a dû en licencier 67, en partie à l'ouverture, en partie pendant la durée des écoles, la plupart pour cause de maladie et d'infirmités. Dans le chiffre ci-dessus des recrues exercées, figurent, en revanche, 27 retardataires provenant d'écoles antérieures.

La nouvelle pièce de 8 cm. a paru pour la première fois dans les cours de répétition, parce qu'elle avait été remise aux batteries de

la VI[e] brigade ; cette pièce est excellente, ainsi que les nouvelles pièces de position qui ont été mises en grand nombre à la disposition des cours de l'artillerie de position. Quant aux attelages, ils étaient satisfaisants pour la plupart, mais à l'époque des manœuvres de division et des cours de répétition qui avaient lieu simultanément au mois de septembre, ils étaient si défectueux dans quelques corps de troupes qu'ils ont donné lieu à des plaintes justifiées. Dans plusieurs autres cours, ils avaient aussi été surmenés de telle sorte qu'il sera nécessaire de vouer beaucoup plus de soins au service des chevaux, et d'insister pour qu'ils soient traités avec plus de ménagements et dans les limites de leurs forces.

Il a été fait quelques progrès dans la direction des cours, dans la marche du service et dans la manière dont l'instruction a été donnée : les lacunes signalées dans les derniers rapports de gestion sont à la veille de disparaître entièrement. L'amélioration de l'instruction de la troupe est de plus en plus visible, les officiers supérieurs continuent de se perfectionner, et le système introduit depuis 2 ans, d'adjoindre à chaque cours un officier d'instruction supérieur et qualifié, a été reconnu très avantageux. Les rapports d'école et d'inspection s'expriment de même favorablemant en général sur l'instruction et l'aptitude des troupes.

Quelque nécessaires que soient pour le développement de l'artillerie les exercices tactiques avec d'autres armes, exercices que l'artillerie elle-même désire, on a cependant de nouveau constaté cette année que le mieux est l'ennemi du bien, et que l'arme ne peut qu'en souffrir au point de vue de son instruction, lorsque sur les 4 cours d'une année, les batteries prennent part, dans trois cours successifs, aux manœuvres d'armes combinées.

Le nouveau tour de rôle qui entrera en vigueur en 1885, et à teneur duquel les batteries n'assisteront plus à des manœuvres d'armes combinées que dans le 2[e] et le 4[e] cours du tour de rôle de 8 ans, doit être considéré comme une heureuse innovation. Nous ne désirons plus qu'une chose, c'est que l'artillerie de position prenne part aussi régulièrement à des manœuvres de campagne, comme l'artillerie de campagne elle-même. Il s'agirait moins ici de manœuvres d'armes combinées, que de manœuvres de campagne proprement dites, en dehors des places d'exercices, et, éventuellement, dans les contrées ou localités où l'emploi de l'artillerie de position a déjà été prévu pour la défense du pays.

Génie.

Il y a eu aussi 4 écoles de recrues l'année dernière, savoir :

2 écoles de sapeurs,
1 école de pontonniers et
1 » » pionniers.

Ces écoles ont été suivies par 42 officiers,
178 sous-officiers et soldats et
669 recrues.

Total 889 hommes.

On avait recruté en totalité pour 1884	773 hommes,
Manquants ou licenciés à l'ouverture des écoles	147 »
On a ainsi instruit et incorporé dans les corps	626 hommes.
D'années antérieures, il s'était présenté	43 »
ensorte qu'en totalité on a pu incorporer	669 hommes

dans les corps, ou le 10,5 % de l'effectif de contrôle.

Sur les recrues tambours de l'infanterie, il en a, en outre, été transféré 15 dans le génie.

Toutes les écoles ont eu une marche régulière. Les qualités physiques et intellectuelles des recrues n'étaient pas au-dessous de la moyenne requise ; les cadres ont satisfait, mais il faut reconnaître que le service spécial qui précède les écoles ne suffit pas encore pour les rendre sûrs d'eux-mêmes et leur donner l'autorité voulue vis-à-vis des recrues.

Quant à l'instruction, on s'est déjà souvent plaint que les plans d'instruction étaient surchargés, notamment pour les écoles de pionniers. En conséquence, et à titre d'essai, on a formé, pour certaines branches spéciales, telles que la construction des mines, le service des signaux, etc., de petites subdivisions de recrues qualifiées pour ces services, dans lesquels elles ont été instruites, pendant que l'on poursuivait avec le reste de la troupe, le service technique général.

On a procédé de la même manière à l'égard des recrues de pontonniers. Cette innovation a été reconnue excellente, et elle sera maintenue pour l'avenir.

La discipline a été très bonne dans toutes les écoles, et il ne s'est produit aucun cas justiciable des tribunaux militaires.

L'instruction des sapeurs et des pionniers n'a pas été modifiée ; en revanche, quelques innovations ont été introduites dans celle des pontonniers. Pour simplifier la construction de ponts d'ordonnance, on s'est servi d'un nouvel équipement de pontons, dont l'utilité avait déjà été reconnue à l'école de recrues. Les compagnies de pontonniers 6 et 8, cette dernière pendant le rassemblement de division, ont construit sur le Rhin des ponts à étage, sorte de construction à laquelle on ne s'était pas encore exercé jusqu'ici. Cette instruction deviendra nécessaire parce que, par suite des corrections de rivières, nos cours d'eau sont fréquemment enclavés entre des rives très élevées, surtout lorsque les eaux sont basses, ensorte qu'elles nécessitent des moyens extraordinaires pour le pontage. La

construction de ponts à étage restera donc comprise dans les exercices du service de pontonniers.

Equipement de corps. Matériel des corps de troupes combinés.

Des experts qualifiés ont commencé cette année la visite régulière de la munition d'artillerie déposée dans les magasins, et cela de manière à ce que le contenu de chaque dépôt soit révisé à fond dans un délai déterminé. Il a été remédié sur place aux inconvénients constatés.

L'augmentation de la munition d'infanterie, décrétée par arrêté fédéral du 27 juin 1884, a été effectuée pour la moitié, et le sera entièrement dans les premiers mois de l'année 1885.

Les essais qui ont eu lieu avec succès pendant plusieurs années nous ont engagés à prescrire à l'avenir l'emploi de la graisse minérale (vaséline) pour le graissage de toute la munition des armes à feu portatives, au lieu de l'ancienne graisse d'ordonnance. Cette graisse minérale se conserve plusieurs années sans s'altérer, elle ne durcit que peu, par une température très basse, et la charge s'effectue dès lors avec moins d'inconvénients.

On a continué, en général, d'améliorer l'équipement de corps, dont quelques parties ont dû être remplacées par du matériel neuf; les troupes de la landwehr continuent aussi d'être dotées successivement des approvisionnements de matériel dont elles ont besoin.

Les innovations introduites dans le matériel de corps des différentes armes, sont les suivantes :

Etats-majors. Le matériel de bureau et de campagne de l'état-major de l'armée a été complété par l'acquisition de 10 caisses de bureau équipées. Les essais qui ont été faits avec un système de télégraphe optique, ont été continués cette année sur une plus grande échelle et l'on s'est procuré quelques appareils à cet effet.

Infanterie. Le nouveau modèle d'ustensiles de cuisine a pu être remis aux bataillons de 5 divisions ; ceux qui leur ont été retirés sont encore en parfait état, et ont été remis aux bataillons de la landwehr.

On a voué une attention toute spéciale à l'état des voitures à munition de l'infanterie, car une inspection approfondie de ce matériel a démontré qu'un grand nombre de ces voitures, et principalement une partie des demi-caissons remis par les cantons aux parcs de division et dépôt, ainsi que les caissons Gribeauval affectés aux bataillons de la landwehr de quelques cantons, sont actuellement dans un état qui ne permet pas de s'en servir en campagne. Les essieux en bois et les roues à éclisses ont surtout besoin d'être changés. Ce travail a été poussé assez loin cette année, mais il sera néanmoins nécessaire d'acquérir sous peu un grand nombre de voitures à mu-

nition, parce que les parcs de dépôt ne contiennent pas de matériel que l'on puisse affecter à cet usage.

Cavalerie. L'équipement des escadrons et des compagnies de l'élite est au complet. Les approvisionnements des unités de la landwehr se forment successivement au moyen des équipements de chevaux retirés aux cavaliers qui passent dans la landwehr.

Artillerie. 10 batteries de campagne ont reçu les nouveaux canons frettés, ensorte que 5 brigades sont actuellement pourvues du nouveau matériel.

On se procure en ce moment les caisses de vétérinaire, avec l'équipement, qui font encore défaut aux colonnes de parc et aux bataillons du train de l'élite. Les acquisitions de roues de rechange pour les voitures d'artillerie et des équipements de chevaux de selle et de trait pour les colonnes de parc de la landwehr ont été continuées.

Le matériel d'école de l'artillerie de montagne a été complété, ensorte que deux batteries de montagne de landwehr, n°s 61 et 62, peuvent être pourvues de 4 pièces chacune.

Le matériel d'instruction a été complété par l'acquisition de 27 avant-trains pour affûts d'école de conduite et d'un chariot d'artificiers, plus d'équipements et de harnachements de chevaux.

Génie. On a livré 8 fourgons de bataillon et l'on s'est procuré les appareils électriques pour l'inflammation des mines, les galvanomètres, etc., nécessaires pour les bataillons du génie ; on a de même commandé 20 haquets à poutrelles et 10 haquets à chevalets pour la réserve du génie. Les pontons du matériel de pont ont été préparés pour le nouvel équipement du train de pontons des compagnies n°s 1, 2, 5 et 6, dont nous avons déjà parlé au chapitre « Instruction » ; en outre, le matériel a été complété, les acquisitions de bois ont été faites comme à l'ordinaire, et les bois en dépôt ont été équarris et préparés. La transformation du matériel destiné aux trains de pontons des compagnies n°s 3, 4, 7 et 8 aura lieu en 1885.

Matériel sanitaire. On a continué d'améliorer les approvisionnements de l'élite et de compléter l'équipement de corps de la landwehr.

Les *troupes d'administration* ont de nouveau été pourvues de 8 fours de campagne, en fer, ensorte que 6 divisions possèdent actuellement chacune 4 garnitures de ces fours.

On s'est procuré 2 chariots à ustensiles comme modèles de voitures pour le transport d'une unité de subsistance.

Le nombre des bâches pour les chars de réquisition a été complété et porté au chiffre nécessaire pour les unités de l'élite.

Essais destinés à améliorer le matériel de guerre et l'équipement.

La commission d'artillerie s'est réunie trois fois cette année pour s'occuper, en plusieurs jours de séances, d'essais de différente nature et de la liquidation d'un grand nombre d'affaires. En outre, l'officier de tir de la place d'armes de Thoune a procédé personnellement à de nombreux essais de tir.

Des obus et des shrapnels ayant éclaté dans le canon, lors des essais de tir qui ont eu lieu avec les pièces frettées de 12 cm., et avec les mortiers rayés de 12 cm., il a été nécessaire de modifier la fusée et le profil de la ceinture de forcement du projectile, modifications qui ont été reconnues excellentes.

Afin de s'assurer si l'emploi de matières explosibles, comme charge d'éclatement des obus de 12 cm., en remplacement de la poudre ordinaire, offrirait de sérieux avantages, on a fait des essais avec « les obus miniers de Gruson. » Quoique ces essais aient donné des résultats satisfaisants, l'effet n'est cependant pas de nature à compenser la différence considérable qui existe entre le prix des obus et celui des obus à charge de poudre ordinaire. Nous croyons toutefois que l'on réussira à simplifier la construction des obus Gruson.

L'essai d'une « mitrailleuse Gatling » avec des canons de fusil, du système Gras, et de la munition française, a donné des résultats qui dépassent tous ceux obtenus avec les canons-revolvers essayés jusqu'ici. La munition française a été reconnue d'excellente qualité, car aucune cartouche n'a raté, et aucune fissure ne s'est produite. Avec trois servants, on peut tirer 1200 balles à la minute. L'effet laisse cependant à désirer aux grandes distances et contre des buts mobiles, ainsi que dans l'emploi du feu plongeant contre un but caché. De nouveaux essais seront faits avec des canons de fusils au calibre suisse.

La question des canons-mortiers, avec leurs affûts, leur équipement et les charges à employer, doit être considérée comme réglée. Le modèle de chariot avec caisses à munition, pour la munition des canons frettés et des mortiers de 12 cm., a été trouvé pratique.

Le placement d'un tube intérieur en bronze dans les anciens canons de 15 cm. en bronze n'a pas donné de résultats satisfaisants, ensorte qu'on sera obligé de remettre ces canons à la refonte pour pouvoir s'en servir de nouveau.

A différentes reprises, l'officier de tir et le contrôleur de la munition ont soumis à des essais différentes sortes de poudre siliceuse pour pièces de position, y compris la poudre octaédrique ; cette dernière paraît être plus régulière dans ses effets que la poudre à gros grains de $^{16}/_{19}$ mm. à l'ordonnance actuelle.

Les selles de bât, au système en usage dans l'île de Java, ont été

employées aux manœuvres de la VIIIe division et ont été reconnues très utiles.

Dans le *génie*, on a fait des essais pour introduire une préparation électrique destinée à mettre le feu aux mines ; la question de l'introduction d'une matière explosible pour l'armée a été mise à l'étude, et l'on a fixé provisoirement l'équipement du nouveau chariot à munition.

Afin de limiter au minimum le ravitaillement en munition de *l'infanterie* pendant le combat et d'éviter l'inconvénient d'avoir recours à la munition de réserve contenue dans le sac, on a fait l'essai de placer 4 à 6 paquets de cartouches dans la jupe de la tunique et de la capote. Des essais sur une plus grande échelle auront lieu en 1885 pour régler définitivement cette question.

Les essais avec un grand nombre de fusils Rubin, de 8 et de $7,_5$ mm., ont été continués. Ceux qui ont eu lieu avec ces fusils, à une école de tir d'officiers à Wallenstadt, ont été suivis par quelques officiers faisant partie des Chambres fédérales, et qui ont présenté, sur leurs observations, un rapport détaillé qui est à la disposition de ceux qui voudraient le consulter.

Ces essais ont de nouveau établi la supériorité du petit calibre, avec sa munition, sur notre arme à répétition et sur notre munition d'ordonnance ; il a surtout été constaté que la trajectoire était plus rasante et que les projectiles avaient une plus grande efficacité. L'arme s'est très bien comportée entre les mains de la troupe. Le recul est, il est vrai, un peu plus fort qu'avec le fusil d'ordonnance, mais il n'est pas incommodant ou insupportable. Le nettoyage du fusil de $7,_5$ mm. ne présente aucune difficulté. La forte charge et la forme des cartouches employées ont passablement maltraité les fusils d'essai, mais il faut dire que ces fusils étaient des armes d'ordonnance transformées, de médiocre qualité, et dont les boîtes de culasse en fer avaient déjà souffert antérieurement. Ces particularités n'exerceront aucune influence sur la construction d'un nouveau fusil, mais bien sur la question de transformation des fusils à répétition actuels.

Outre les essais destinés à obtenir des trajectoires plus rasantes, il y aura lieu d'en faire en même temps pour établir le système à répétition à employer. Quoique le système Vetterli n'ait, en quelque sorte, pas été surpassé jusqu'ici, il devrait cependant être susceptible d'amélioration, et c'est pourquoi il sera nécessaire de rechercher si, en adoptant un calibre plus petit, on ne pourrait pas introduire en même temps le meilleur système à répétition. Ainsi, par exemple, il devrait être possible de charger le magasin rapidement, ou de l'échanger contre un magasin rempli, et, si le magasin reste fixé au fusil, on devrait pouvoir l'enlever. On devrait, en outre, chercher à améliorer l'appareil de la hausse et à diminuer le poids du fusil.

Les essais auxquels on avait soumis le nouveau modèle de chariot ont été achevés à l'école de recrues des troupes d'administration.

Le rapport de gestion se termine par les données habituelles sur la topographie du pays et les établissements militaires.

BIBLIOGRAPHIE

Elementare Karten u. Terrainlehre nebst einer Anleitung zum feldmässigen Croquiren u. einer kurzen Militärgeographie der Schweiz, von Oberstlieutenant *Hungerbühler*. — St-Gall, Huber & Cie, 1885. — 2e éd. 1 vol. avec 64 figures.

Ce petit manuel, dont la 1re édition a paru il y a deux ans, ne fait double emploi ni avec le manuel officiel de 1875-76, sur la connaissance du terrain et la lecture des cartes de M. le colonel Burnier, ni avec le récent livre « Terrainkunde » de M. le colonel Rothpletz, ni enfin avec la « Géographie militaire de la Suisse » de MM. les colonels Bollinger et de Crousaz. Il est plus élémentaire et çà et là plus pratique, tel qu'il en faut au plus grand nombre de nos jeunes officiers et sous-officiers, qui n'ont pas tous passé par des grades académiques.

M. le lieutenant-colonel Hungerbühler, un de nos excellents instructeurs et professeurs militaires, a été à même de constater qu'on ne saurait trop fournir aux élèves de nos écoles militaires, même aux meilleurs, de moyens de s'approprier ou de se remérorer rapidement les notions essentielles de leur bagage scientifique règlementaire. Il a raison cent fois, et nos miliciens, qui ont si peu de temps pour de longues lectures, lui en sauront gré. Puisse cet utile petit livre être bientôt publié aussi en français ! Puisse sa concision trouver des imitateurs !

Anleitung zur Kenntniss u. Gesundheitspflege des Pferdes, im Auftrage des Schweiz. Militärdepartement, von *E. Zschokke*, Vet. Hauptmann. — Zurich, Orell Fussli & Cie, 1885. — 1 vol.

Excellente publication technique et d'une incontestable utilité que cette instruction de M. le capitaine Zschokke, sur les soins à donner aux chevaux soit en état de santé, soit dans les cas de maladie. Peut-être ce livre est-il de ceux à qui l'on reprochera un peu trop d'ampleur et de préliminaires scientifiques ; plus résumé, il serait mieux à la portée de tout le monde, mais tel qu'il est, précis et savant, il prouve l'esprit consciencieux qui a présidé à son élaboration. Merci à l'autorité qui a ordonné ce travail et à l'auteur qui l'a mené à si bonne fin.

Qu'une traduction française vienne bientôt agrandir le cercle de ses lecteurs !

La Fortification de l'Avenir. — Innovations dans l'Art de la fortification, basées sur l'emploi du fer, avec application à un fort de positions — ou d'arrêt — pris pour type, de M. le Colonel d'Etat-major A. L. Cambrelin. — 1 vol. in-8 avec planches. 1885. — Berger-Levrault & Cie, Rue des Beaux-Arts, 5, Paris. Ad. Hoste, Rue des Champs, 49, Gand.

Nous nous bornons à annoncer aujourd'hui le beau et important volume de M. le colonel Cambrelin, sur lequel nous reviendrons prochainement.

Péchés de garnison, par M. E. T., 1 vol. in-12, de 300 pages, 3 francs, chez H. Ch. Lavauzelle, à Paris et Limoges.

Le volume que vient de publier l'éditeur Charles Lavauzelle ne méritera pas le reproche de manquer de couleur et de la note vraie. On voit bien qu'il est l'œuvre d'un officier. D'un autre côté, s'il offre à la critique certains côtés vulnérables, on voudra bien reconnaître qu'il est écrit avec le culte passionné de l'art et de la poésie, et que l'auteur est animé surtout d'un ardent amour pour son pays.

On trouve de tout dans ce volume : prose, vers, récits gais, saynètes sentimentales, aventures de garnison, souvenirs de guerre.

Anciens tirs des Suisses et tactique militaire de nos ancêtres, 1 vol. in-16 de 72 pages, par Cornaz-Vulliet, journaliste à Berne. En vente chez MM. Nydegger et Baumgart, libraires à Berne, et chez l'auteur.

Par cet intéressant volume, nos grandes fêtes nationales, les tirs fédéraux, ont trouvé leur historien en M. Cornaz, un écrivain doublé d'un patriote. Il prend les *Freischiessen* à leur origine, dans le milieu du XVe siècle, puis passe à nos fêtes actuelles. Il relève quelques extraits des anciens journaux de tir, poésies ou fragments de discours, et quelques-unes des devises qui pavoisaient les diverses rues. Ce récit est semé d'observations originales et d'une réelle actualité.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Avec ce numéro, nous expédions la carte du terrain des manœuvres du rassemblement de troupes de cette année, qui auront lieu du 11 au 18 septembre, avec inspection le 17 septembre. On sait qu'y prendront part : la Ve division, colonel-divisionnaire Zollikofer, et les brigades, avec armes spéciales, de la IIIe division, col.-div. Meyer.

Les cantonnements des divers corps de ces deux divisions, dès le 3 septembre, ont été donnés dans le tableau des écoles qui accompagnait notre no 2, février 1885.

On nous dit que la sous-section lausannoise de la société fédérale des officiers a décidé de se charger de recevoir la section cantonale de cette société à l'occasion de sa prochaine assemblée générale annuelle, qui aurait lieu les samedi 29 et dimanche 30 août courant.

Le programme comprendrait : pour le samedi, un tir à la Ponthaise, organisé exactement sur les mêmes bases que celui qui eut lieu lors de l'assemblée de la section vaudoise à Morges en 1881, tir qui serait suivi d'une soirée familière ; pour le dimanche, assemblée générale, distribution des prix et banquet.

Si cette fête a lieu avec le programme que nous venons d'indiquer, elle réunira certainement à Lausanne bon nombre d'officiers vaudois, d'autant plus que la date choisie coïnciderait avec le licenciement des cadres du 1er régiment d'infanterie et l'entrée au service de ceux du 2e régiment, et qu'elle permettrait à tous les officiers d'y prendre part.

Le Conseil fédéral a désigné comme suit les officiers délégués aux grandes manœuvres d'automne des armées étrangères :

Allemagne : 14e corps d'armée, MM. Feiss, colonel et chef d'arme d'infanterie, à Berne, et le lieutenant-colonel Wille, instructeur-chef de cavalerie.

France : MM. le colonel divisionnaire Bleuler, à Zurich, instructeur-chef d'artillerie, et le major d'artillerie Dufour, chef du Département militaire du canton de Genève.

Autriche-Hongrie : MM. ? ?

Italie : MM. le colonel-divisionnaire Pfyffer, chef du bureau d'état-major, et le major Pagan, instructeur d'artillerie.

En date du 31 juillet dernier, le Conseil fédéral a fait les promotions suivantes dans le corps des officiers d'administration. (Nous indiquons seulement les promotions intéressant la Suisse romande.)

Au grade de capitaine :

MM. Lugon, Victor, Martigny. — Rochat, Lucien, Lausanne. — Huguenin, Arnold, à la Chaux-de-Fonds. — de Palézieux, Gérard, à Vevey. — Foudral, Marc, à Genève. — Cornaz, Eugène, à Neuchâtel. — de Torrenté, Charles, à Sion.

Au grade de premier-lieutenant :

MM. Bidlingmeyer, Jules, à Chexbres. — Renaud, Ulysse, au Locle. — Badan, Charles, à Cossonay. — Dériaz, Gustave, à Lausanne. — Joannot, James, à Morat. — Kramer, Paul, à Neuchâtel. — Aguet, Louis-Jules, à Echallens.

Vaud. — Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 28 juillet dernier, a promu M. le 1er lieutenant Ernest Decollogny au grade de capitaine d'infanterie. Cet officier a en outre été désigné, en date du 30 du même mois, en qualité d'adjudant du 2e bataillon de fusiliers d'élite.

France. — Les obsèques de l'amiral Courbet ont eu lieu le 13 juin à bord du *Bayard*, où le corps a été placé dans une chapelle ardente. L'amiral Lespès a tenu à donner une grande solennité à cette cérémonie, à laquelle assistaient les états-majors des bâtiments de l'escadre de l'extrême Orient et du corps d'occupation des Pescadores, des détachements de marins de tous les navires et des divers corps de troupes.

— Le ministre de la guerre a reçu une longue dépêche du général de Courcy. La plus grande partie est relative à un projet général de réorganisation de l'administration de l'Annam et du Tonkin.

Le général fait savoir, en outre, que le ministre des finances et le ministre des travaux publics, ayant abandonné Thu-Yet et s'étant cachés dans le Quang-Tri, ont été faits prisonniers par un détachement annamite.

Le général de Courcy a fait connaître au ministre de la guerre que le conseil d'enquête, chargé d'examiner la conduite du lieutenant-colonel Herbinger, après l'échec de Dong-Dang et pendant la retraite sur Lang-Son, devait se réunir le 4 août à Hanoï.

Le commandant en chef n'a voulu appeler à composer ce tribunal militaire que des officiers étrangers aux derniers événements de la campagne.

Le président est le général de division Warnet, chef d'état-major du corps expéditionnaire, qui s'était embarqué avec le général de Courcy.

Les autres membres sont : le général de brigade Jamais, le colonel Duchesne, les lieutenants-colonels Tessandier, du génie, et Callet, du 2e zouaves.

Comme il y avait lieu à dépouillement et vérification de nombreuses dépêches et d'ordres de mouvement, le colonel Herbinger ne devait guère être invité à comparaître et à s'expliquer avant le 9 ou le 16 août.

On a retrouvé le carnet des minutes du télégraphe de campagne que l'on croyait perdu. Ces minutes établissent, paraît-il, que le général Brière de l'Isle avait recommandé d'éviter tout engagement aventureux, recommandation dont le général de Nègrier n'a point tenu compte.

L'incohérence des ordres qui ont suivi la mise hors de combat de ce dernier, et qui a eu pour résultat la perte volontaire d'un important numéraire de solde et l'enclouement des canons français, engagerait particulièrement la responsabilité du colonel Herbinger.

— *Tir de Paris.* Le comité d'organisation du deuxième concours national de tir qui aura lieu à Paris du 20 août au 7 septembre, sous le patronage de la Ligue des patriotes et la présidence d'honneur du

ministre de la guerre, général Campenon, nous demande de publier l'appel suivant :

Aux tireurs belges et aux tireurs suisses.

Le comité-directeur de la Ligue des patriotes et le comité d'organisation du deuxième concours national de tir, ont l'honneur de vous inviter à prendre part au deuxième concours national français.

Si nous avons tenu l'an dernier à ne convoquer aucun étranger à notre premier concours, c'est, qu'incertains alors de sa réussite, nous voulions ne tenter qu'entre nous l'essai de cette première organisation.

Aujourd'hui l'épreuve est faite, et nous croyons pouvoir présenter aux tireurs amis un champ de tir qui ne soit pas trop indigne de les attirer et de les recevoir.

C'est pourquoi, sans adopter en rien les doctrines d'un cosmopolitisme banal, qui ouvre au premier peuple venu l'enceinte de nos réunions françaises, et en répudiant même cette fraternité universelle qui ne sait même pas distinguer la nation qui nous a nui d'avec les nations qui nous ont servis, notre première pensée a été d'attester hautement notre gratitude à la Belgique et à la Suisse qui ont véritablement été l'une et l'autre les sœurs de charité de la France pendant les jours douloureux et inoubliables de 1870-1871.

Nous appelens donc cordialement nos frères belges et suisses à prendre part avec leurs frères français à notre deuxième concours national de tir qui doit avoir lieu à Paris, au polygone de Vincennes, du 20 août au 7 septembre 1885.

Que ces peuples amis soient les bienvenus !

Le commissaire-général du concours, M. Paul Deroulède, nous adresse en outre un certain nombre d'exemplaires du programme et du règlement du tir, ainsi que des feuilles de route donnant droit à la faveur du voyage à demi-tarif. Nous les tenons à la disposition du public dans les bureaux de notre administration.

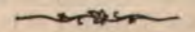
St-Gall. — L'école de tir nº IV à Wallenstadt vient de faire une perte cruelle par la mort de M. le lieutenant Arnold Caflisch, né en 1864, incorporé au bataillon 93.

Cet officier, plein d'espérance et de vigueur, a perdu la vie le 10 courant, à 8 ½ heures du soir, en se baignant dans le lac par une nuit obscure. Il a perdu pied près du bord et toutes les tentatives pour le sauver ont échoué.

En mon nom personnel, comme en celui de tout le personnel de l'école, nous venons vous prier de témoigner dans vos colonnes de nos profonds regrets et de l'estime que nous avions pour ce jeune officier.

Puisse ce témoignage adoucir la profonde douleur dans laquelle est plongée la famille de notre regretté camarade.

Au nom de l'école de tir nº IV : *L'Instructeur du tir de l'infanterie :* L. Veillon, lieut.-colonel.



REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXe Année. N° 9. 15 Septembre 1885

Artillerie suisse.

Etudes et expériences faites en 1884 par la Commission d'artillerie.

(Suite.)

b) *Essais d'obus-fougasses de Gruson.*

En vue d'augmenter l'effet du tir à obus avec le canon fretté de 12 cm. contre des buts résistants et de compenser par ce moyen le désavantage résultant du calibre relativement petit de cette pièce, on procéda au mois de juin à des essais d'*obus-fougasses*, construits par H. Gruson, à Buckau près Magdeburg.

La comparaison établie entre nos obus règlementaires chargés de poudre ordinaire et les obus-fougasses démontra que ceux-ci n'offraient pas d'avantages notables pour notre artillerie de position. La préparation de ces projectiles pour le tir paraît d'ailleurs un peu compliquée et exige passablement de temps.

c) *Essais d'obus de 12 cm. au point de vue de leur excentricité.*

Pour être à même de constater quelle influence exerce sur la précision du tir une excentricité plus ou moins prononcée des obus (distance entre l'axe de la surface extérieure du projectile et l'axe du vide intérieur) et d'obtenir un moyen de fixer le maximum de tolérance admissible pour cette excentricité, on fit, au mois d'octobre, des expériences avec des obus ayant une excentricité de 2 mm.

Ces expériences démontrèrent qu'une pareille excentricité des obus exerce visiblement une influence défavorable sur la justesse du tir et qu'elle ne peut dès lors être tolérée.

d) *Essais de poudres.*

On essaya, en avril et mai, une poudre à grains de 16-18 mm. destinée au canon fretté de 12 cm. Cette poudre put être acceptée, mais on dut, en l'employant, réduire la charge à 4,25 kilog., la pression des gaz ayant été reconnue un peu forte.

On désirait toutefois obtenir pour le canon fretté du 12 cm. une poudre dont l'action fût plus régulière que celle dont nous venons de parler. A cet effet, on expérimenta, au mois d'octobre, divers échantillons provenant de l'administration des poudres, savoir : de la poudre de bois, de la poudre octaédrique et de la poudre pentaédrique. La poudre octaédrique donna les meilleurs résultats ; ceux-ci furent réellement supérieurs à ceux obtenus avec la poudre employée jusqu'alors (16-18 mm.). — Les essais avec cette poudre octaédrique seront en conséquence poursuivis.

On mit également à l'épreuve, à la même époque, un échantillon de poudre qui ne se distinguait de la poudre ordinaire que par l'augmentation des limites de la grosseur des grains, qui variait de 15 à 19 mm. Eu égard à la facilité de fabrication, cette augmentation était toute indiquée. L'expérience démontra que la poudre 15-19 mm. pouvait être admise sans difficulté aucune.

Un arrangement fut pris avec l'administration des poudres, aux termes duquel celle-ci peut faire, à volonté et à ses frais, des essais pendant la fabrication de la poudre afin de pouvoir être fixé sur les qualités de cette poudre, non pas seulement avant sa livraison, mais au moment de sa fabrication. On évite par ce moyen de fabriquer de grandes quantités de poudre ne remplissant pas les conditions requises et des frais assez considérables sont ainsi épargnés.

Plusieurs essais de ce genre eurent lieu pour la fabrication de la poudre destinée au canon de 12 cm.

e) *Essais de cartouches d'inflammation.*

Dans le cours des précédentes expériences faites, on éprouva, avec deux pièces frettées de 12 cm., une cartouche d'inflammation construite comme celle déjà utilisée pour le canon fretté de 8,4 cm. Cette cartouche se comporta parfaitement bien.

f) *Essais d'une plate-forme transportable.*

M. le lieutenant-colonel Gressly ayant fait construire une plate-forme transportable pour le canon fretté de 12 cm., l'essai en eut lieu au mois d'octobre pour la première fois. Comme on put le constater, cet engin promettait beaucoup d'avantages ; on continua donc les expériences en décembre avec une nouvelle plate-forme quelque peu modifiée.

Ces diverses épreuves démontrèrent que la plate-forme trans-

portable devait être adoptée définitivement. Il y a tout lieu de croire, d'après les résultats obtenus, que son introduction réalisera un véritable progrès dans le matériel de l'artillerie de position.

2. ESSAIS AVEC LE MORTIER DE 12 CM.

Déjà dans le courant de l'année 1883, on avait raccourci de 0,50 cm. une pièce d'ordonnance en acier fretté de 10,5 cm., on en avait agrandi l'âme au calibre de 12 cm., en lui donnant les rayures correspondantes, on l'avait pourvue de nouveaux tourillons et disposée pour l'inflammation par percussion. On avait en même temps transformé un affût de campagne de 10,5 cm. pour le tir sous les grands angles du nouveau mortier.

A la suite d'expériences préliminaires tentées en 1883, on procéda à un essai au mois de janvier, pendant lequel ce mortier se comporta très bien.

Toutefois, quelques modifications dans l'appareil de pointage parurent désirables.

On fit ces modifications, puis, au mois de mai, on essaya de nouveau le mortier, en utilisant une plate-forme transportable construite par le lieutenant-colonel Gressly. Le mortier fonctionna cette fois d'une manière entièrement satisfaisante, de même que la plate-forme. Le tout obtint l'approbation de tous les membres de la commission d'artillerie, devant laquelle une répétion de cet essai eut lieu au mois d'octobre.

Pendant la marche d'une subdivision d'artillerie de position, on éprouva le mortier avec sa plate-forme transportable, même sur un terrain marécageux ; cette dernière subit très bien l'épreuve.

3. ESSAIS AVEC LE CANON DE 15 CM. EN BRONZE MANDRINÉ.

On avait primitivement en vue, pour le canon de 15 cm., en bronze mandriné, une poudre à grains de 10-15 mm. de grosseur. Mais comme il n'est pas à prévoir qu'on se procure, pour le moment du moins, d'autres pièces de ce modèle, il ne parut pas utile d'avoir une poudre spéciale pour le seul canon de ce genre qui existe chez nous.

C'est pourquoi on essaya si la poudre de 16-18 mm., adoptée pour le canon fretté de 12 cm., ne pouvait pas aussi, sans grand désavantage, être employée pour le canon de 15 cm. en bronze mandriné. Cet essai accusa une perte de vitesse initiale d'environ

4 m. sur celle obtenue avec la poudre de 10-15 mm., d'où il résulte que la poudre de 16-18 mm. peut sans inconvénient notable être utilisée pour le canon de 15 cm.

4. ESSAIS AVEC LE CANON DE 15 CM. COURT, EN BRONZE, TUBÉ.

Les canons de 15 cm. courts, en bronze, étaient fort usés et ne pouvaient plus être utilisés dans l'état où ils se trouvaient. On essaya de les rendre de nouveau propres au service au moyen d'un tubage.

A cet effet, un des canons en question fut pourvu d'un tube en bronze, comprimé et disposé pour l'usage de projectiles à ceinture de cuivre, puis, au mois de juillet, on procéda à un tir pour lequel on avait remplacé la chemise de plomb des obus par des ceintures de cuivre. Au commencement, le tube tint bon; mais peu à peu il sortit légèrement de la bouche du canon et se sépara intérieurement du corps de la pièce. Pour parer à ce défaut, on vissa un bourrelet en bronze sur la bouche du canon. — Dans un nouveau tir d'essai auquel on procéda en octobre avec cette pièce ainsi modifiée, en employant aussi des obus à ceintures de cuivre, on ne constata aucune détérioration au tube; par contre, dans la continuation des essais qui eut lieu en décembre, il se produisit, malgré le bourrelet, un nouveau déplacement du tube, rendu possible par l'allongement du canon lui-même.

La possibilité de rendre, au moyen d'un tubage, les canons courts de de 15 cm., en bronze, en état de servir ne peut dès lors pas être considérée comme étant acquise pour le moment.

5. ESSAIS AVEC UNE MITRAILLEUSE GATLING.

On essaya, au mois de décembre, une mitrailleuse Gatling composée de 10 canons de fusils Gras, français.

Le mécanisme se comporta parfaitement bien durant ces expériences. On obtint en employant 3 hommes pour le service de la pièce une vitesse de tir allant jusqu'à 1200 coups par minute et une excellente précision dans le tir à distances connues; par contre, la justesse fut faible dans le tir aux distances inconnues, particulièrement aux grandes distances, ainsi que dans le tir contre des buts mouvants.

Les examinateurs estimèrent que la mitrailleuse éprouvée est un des meilleurs de ces sortes d'engins connus jusqu'ici.

6. ESSAIS DE POUDRE BINAIRE ET DE COMPOSITION D'ÉCLATEMENT.

En vue d'obtenir une poudre pour charge d'éclatement qui s'enflammât moins facilement par le frottement contre les parois du projectile que la poudre ordinairement utilisée et qui occasionnât par conséquent moins d'éclatements dans l'âme de la pièce, on éprouva, au mois de juin, avec des obus de 12 cm., des charges d'éclatement composées les unes de poudre sans soufre (formée seulement de salpêtre et de charbon), en deux échantillons différents, d'autres de composition spéciale fournie par l'administration des poudres, d'autres enfin de poudre d'ordonnance n° 5.

Les deux échantillons de poudre binaire, dont l'un était composé de 87 parties de salpêtre et 13 de charbon et l'autre de 80 parties de salpêtre et 20 de charbon, ainsi que la composition d'éclatement de l'administration fédérale, donnèrent beaucoup moins d'éclats que la poudre d'ordonnance n° 5.

Par contre, dans un essai qui eut lieu au mois de décembre sur la vitesse initiale et la pression des gaz, la poudre binaire donna moins de vitesse, mais aussi une pression de gaz bien plus faible que la poudre d'ordonnance n° 5.

7. LIVRAISON DE POUDRES POUR L'ARTILLERIE DE CAMPAGNE.

Plusieurs essais de poudre de différentes espèces destinée à l'artillerie de campagne eurent lieu en mars, en avril et en octobre. Toutes les livraisons faites purent être acceptées.

---

† Le général Castella.

Le 3 septembre, au soir, est mort subitement à Bulle, frappé d'apoplexie, le général Castella. Triste nouvelle pour les nombreux amis que cet homme aimable et distingué comptait dans le canton de Fribourg et en Suisse.

Le général Castella, comme son compatriote le colonel Perrier, qui l'a devancé de deux ans dans la tombe, a eu une vie très mouvementée.

Il était fort jeune encore, quand il prit part aux mouvements insurrectionnels qui agitèrent le canton de Fribourg après le Sonderbund dispersé. Il fut fait prisonnier dans une de ces journées d'insurrection et enfermé dans la prison de Bulle. Il y fut

traité comme les autres détenus avec rigueur, mais il put s'évader à temps. Comme il n'avait pas de fortune, il traversa le canton de Fribourg et celui de Vaud pour se rendre à Divonne où se trouvait alors Mgr l'évêque Marilley, banni de son diocèse, puis à Rome afin d'y prendre du service dans les troupes pontificales. L'évêque lui donna sa bénédiction et un mot de recommandation pour le secrétaire du pape Pie IX.

En route pour Rome, Castella passa par Genève. « Il y était signalé, dit la *Gazette de Lausanne*, par la police fribourgeoise; un de ses amis l'avertit. Avec cette hardiesse d'allures qui était dans son caractère, le jeune homme n'hésita pas, monta à l'Hôtel-de-Ville et demanda une audience à James Fazy, alors tout puissant à Genève. Il lui exposa son cas en toute franchise. Soit qu'il tint à donner un témoignage d'amitié aux catholiques genevois qui s'intéressaient au sort du jeune prisonnier évadé de Bulle, soit que la franchise de son interlocuteur, qui s'était remis à sa générosité, lui eût gagné le cœur, Fazy promit à Castella de ne pas l'inquiéter, à la condition qu'il ne fît pas parler de lui à Genève et passât la frontière sans s'attarder. Castella ne se le fit pas dire deux fois et partit aussitôt pour Rome. »

Admis dans les troupes pontificales, il y fit un bon service jusqu'en 1870, date à laquelle l'occupation de Rome par les troupes italiennes mit fin au pouvoir temporel du Saint-Siège. Il a pris part à tous les combats auxquels les troupes du pape furent mêlées et monta en grade jusqu'à celui de lieutenant-colonel.

Au mois de septembre 1870, en quittant Rome, Castella se rendit en France avec la plupart de ses compagnons d'armes et alla offrir ses services au gouvernement de la Défense nationale qui lui donna un brevet de général au titre étranger. C'est en cette qualité que le général Castella prit part aux opérations de l'armée de l'Est, sous le commandement du général Bourbaki et, à la fin de janvier 1871, fut interné en Suisse.

Dès qu'une occasion s'offrit au général de mettre son épée au service d'une cause catholique, il reprit l'uniforme. Don Carlos venait de se placer à la tête de ses partisans et de tenter la conquête du trône d'Espagne; le général de Castella lui offrit son concours et fit toute la campagne carliste jusqu'à complète dispersion de l'armée insurrectionnelle.

Dès lors, le général a vécu à Bulle, s'absentant souvent pour de longs voyages. C'est ainsi que pendant ces dernières années

il visita tour à tour l'Orient, la Suède et le Canada. Il se préparait à repartir on ne sait pour quelle destination, quand la mort est venue le frapper en pleine action.

Le défunt était un type de brave soldat. Pour avoir servi à l'étranger, il n'en aimait pas moins passionnément son pays et s'intéressait vivement soit à la politique, soit surtout à notre organisation militaire. Il a publié sur nos rassemblements de troupes et sur les intérêts militaires de la Suisse plusieurs brochures, dont les conclusions sont discutables, mais qui dénotent chez celui qui les a écrites un chaleureux patriotisme et un esprit militaire du meilleur aloi.

Le dernier écrit de l'honorable défunt, qu'on pourrait appeler un acte de dernière volonté, est une « Lettre sur l'armée fédérale » parue au printemps 1885, où nous remarquons entr'autres les extraits suivants, à propos d'une ridicule brochure neuchâteloise demandant la suppression de l'armée suisse :

La brochure a un mérite littéraire incontestable et une force de raisonnement qui fixe l'attention, mais je ne puis admettre ses conclusions.

Je ne crois pas que la Suisse, étant donné ses traditions militaires et les circonstances actuelles, puisse se contenter d'un simple corps de gendarmerie pour la police intérieure.

La scène des Verrières suisses, le 1 février 1871, qui a démontré la nécessité de bataillons mobilisés, peut se présenter encore.

Je crois encore moins à la possibilité de résister au torrent du militarisme à outrance qui emporte beaucoup de têtes en Suisse et que j'ai vu se manifester chez quelques officiers sous des formes vraiment puériles.

Le militarisme a pris de telles proportions que l'on ne veut pas même discuter. On va de l'avant avec l'obstination du parti pris, sans regarder ni à droite ni à gauche, et encore moins derrière soi. Toute opinion qui s'écarte de la voie que l'on parcourt est rejetée sans examen, lorsqu'elle n'est pas incriminée de lèse patrie.

Notre armée, malgré ses progrès marquants en instruction et en discipline, et malgré la bravoure traditionnelle qu'elle ne manquera pas de déployer à l'occasion, est une armée jeune et non aguerrie, appelée à se mesurer contre un ennemi supérieur en nombre et en expérience. Ferait-elle des prodiges, l'armée suisse ne peut espérer un rôle simplement utile, qu'à la condition de s'appuyer sur des *points fortifiés*.

Dans tous les Etats, grands ou petits, l'organisation de la défense du pays, autrement dit de l'armée, se confond avec l'établissement de points fortifiés, ou places fortes, ou forts d'arrêt, ou redoutes, ou

camps retranchés, ou simples tranchées, etc., etc. Ces ouvrages servent de bases d'opération, de points d'appui, de magasins, à abriter le gouvernement, à économiser des hommes et, au besoin, à couvrir une retraite pour l'empêcher de devenir désastre.

Moins que tout autre pays, la Suisse ne peut échapper à cette loi. Notre maître à tous, le général Dufour, l'a dit : « La fortification c'est l'arme des faibles.....

Il me resterait à déterminer le genre, l'étendue et la place de « ces fortifications » pour qu'elles ne dépassent pas la mesure de nos faibles ressources, tout en restant efficaces.

Comme vous le pensez, cette définition telle que je la conçois depuis bien des années, me mènerait trop loin et dépasserait le cadre d'une lettre...

..... La prudence la plus élémentaire impose de tracer, dès à présent nos principales lignes de défense, au nord et à l'ouest. Maîtres du versant méridional des Alpes, nous pouvons être plus tranquilles du côté de l'Italie, à part une précaution essentielle à prendre sur le plateau du Simplon, dès que le premier point noir se montrera à l'horizon.

Une fois ces lignes de défense fixées et le terrain jalonné, sinon remué, on pourrait y faire manœuvrer nos troupes avec moins de frais qu'on ne le fait maintenant et avec des hypothèses stratégiques plus rationnelles.

De cette manière, on nous éviterait le spectacle d'invraisemblances militaires qui ont parfois un côté burlesque et les soldats verraient enfin des faits de guerre dépouillés de ces *finasseries* qui leur ôtent leur simplicité pratique.

Mais si je suis partisan d'une armée (non telle qu'elle existe) et de l'avis de tenter dignement le sort des armes, comme il convient à des hommes libres, je suis loin de partager l'admiration de nos *chauvins* suisses, sur la façon luxueuse dont l'affaire est menée.

Nous sommes un petit pays vivant au jour le jour, et à voir avec quelle désinvolture l'administration militaire taille dans le velours, on serait tenté de croire à l'existence de quelque trésor caché et inépuisable.

On sent le sans-gêne de la dépense partout, l'économie nulle part.

Si l'ampleur du budget de la guerre ne peut être réduite parce qu'elle découle virtuellement de l'organisation, eh ! bien, que l'on retouche celle-ci. Je ne pense pas que notre loi militaire soit une arche sainte à laquelle on ne puisse toucher ; elle est susceptible de perfectionnement comme tant d'autres lois.

Mais, m'objectera-t-on, la critique est facile. Que mettrez-vous à la place de qui existe et fonctionne régulièrement ?

Je ne prétends pas être qualifié pour créer quelque chose de neuf,

mais j'ai le droit, comme tout citoyen suisse, d'émettre mon opinion sur les affaires du pays.

Il m'a toujours semblé que 50,000 hommes de troupes régulières avec une solide organisation, par district, de francs-tireurs bien exercés au tir, seraient, pour le moins, aussi efficaces que le système actuel. En tout cas ce serait moins coûteux et moins gênant pour les carrières des jeunes gens.....

Mais admettons la continuation de ce que nous avons, c'est-à-dire l'organisation actuelle. Je suis persuadé que, tout en obtenant le même résultat d'instruction et sans toucher sensiblement soit au matériel soit à l'effectif de la troupe, on pourrait économiser, chaque année, de belles centaines de mille francs, si ce n'est des millions.

On pourrait employer l'argent économisé aux travaux de défense de première urgence, que l'on n'aura guère le temps d'exécuter au dernier moment.

Il va sans dire que nous n'entendons point être solidaires de toutes les opinions émises ci-dessus par l'honorable et chaleureux général défunt ; plusieurs d'entr'elles nous paraissent au contraire très contestables.

Il faudrait encore chercher à populariser le tir à la cible dans les campagnes, où l'on ne tire presque plus, réactiver les anciens stands que l'introduction des nouvelles armes, le changement des distances et surtout la cherté des munitions ont fait fermer, réduire le nombre des grandes fêtes de tir dont le but est beaucoup plus vaniteux et spéculatif que patriotique et en abolir le luxe extravagant qui jure avec la simplicité helvétique tant prônée du haut des tribunes.

Lorsqu'on aura rendu le tir à la cible accessible à toutes les bourses, lorsque chaque campagnard aura sa carabine et pourra s'en servir, on aura fait un grand pas pour la défense de la patrie. Rien de redoutable pour une armée qui envahit un pays, comme de rencontrer derrière chaque buisson un franc-tireur exercé qui se bat pour son foyer et l'honneur du drapeau.

Que la Suisse dépense beaucoup d'argent pour la chose militaire, en ayant en mains les atouts nécessaires pour affronter ce terrible jeu de la guerre, soit. Certes, si la prodigalité est permise c'est quand il s'agit de conserver sa nationalité.

Mais brûler la chandelle des deux bouts pour aboutir à un échec certain, au jour décisif, c'est ce que pour mon compte, je ne saurais admettre. Car on ne peut assez le répéter, sans fortifications, l'armée fédérale ne pourra pas tenir.....

Puis, il faut tout prévoir. Le gouvernement de la Suisse peut se trouver contraint de quitter Berne et de s'abriter avec l'armée en retraite ou en déroute, dans nos vallées. Que deviendra-t-il, où sié-

gera-t-il, comment pourra-t-il gouverner, pourvoir à la subsistance de l'armée, battre monnaie au besoin ?

A-t-on songé à tout cela ? Si on y a songé, pourquoi n'a-t-on pas déjà travaillé à parer à cette éventualité ?

Que fait donc ce nombreux et brillant état-major fédéral auquel on ne refuse rien ?....

Alors, de toute cette situation, une seule chose surnagera ; le pays dévasté et ruiné, sans gouvernement et peut-être en anarchie, subissant le bon plaisir de l'envahisseur et nos destinées politiques horriblement compromises. Car il ne faut pas perdre de vue que la présence d'une armée étrangère chez nous y attirera infailliblement sa rivale et la Suisse servirait, selon l'expression vulgaire, de salle de bal aux belligérants.....

Je ne récrimine pas ; je ne surcharge nullement la couleur du tableau. Je dis tout haut ce que beaucoup d'hommes de bon sens pensent tout bas.

Où est le remède ? Quant à moi, je ne le vois que dans les fortifications. Je serais heureux qu'on en découvrît un autre.

Je vois poindre l'objection : Vous prêchez, me dira-t-on, l'économie et vous demandez précisément ce qui coûte le plus cher, des fortifications.

Voici ma réponse ; elle sera ma conclusion ;

D'abord il y a fortifications et fortifications. Il existe tel genre de travaux de défense qui pourraient nous suffire et qui seraient dans les prix abordables pour notre bourse.

Quel est l'homme ayant fait la nouvelle guerre, c'est-à-dire avec les armes nouvelles, osera présager à l'armée fédérale, qui n'a jamais vu le feu, des chances favorables contre une armée allemande ou française, si celle-là n'est pas abritée par des travaux ajoutés à nos défenses naturelles ?

Or, si l'inefficacité du rôle de l'armée, dans les conditions actuelles, nous est démontrée, nous n'avons qu'une chose à faire, ou la licencier ou la mettre en mesure de remplir sa tâche en plaçant quelques chances de son côté.

Société des Officiers de la Confédération suisse.

Assemblée générale de la section vaudoise en 1885.

Ainsi que nous l'avions annoncé en quelques lignes dans notre dernier numéro, la section vaudoise de la Société fédérale des officiers s'est réunie à Lausanne, les samedi 29 et dimanche 30 août dernier.

On se souvient que, dans la réunion des délégués de la section

qui eut lieu, à Lausanne, le 28 février de cette année, une discussion fort nourrie s'était engagée à l'occasion de la destination à donner à la somme de 500 fr. portée au budget pour les frais de l'assemblée générale de 1885. On avait proposé, comme travail militaire, des essais de télégraphie optique, une manœuvre de division simulée sur le terrain et une combinaison de ces deux propositions (voir numéro d'avril 1885 de la *Revue militaire suisse*). Le Comité, chargé par l'assemblée de trancher la question, a jugé, ainsi qu'il l'annonçait dans la circulaire qu'il a adressée aux membres de la section, que pour varier, dans la mesure du possible, le programme de ses réunions, il convenait de choisir pour cette année un autre genre d'exercice et il a, à cet effet, organisé un exercice de tir avec armes et munitions d'ordonnance. — Cette idée a, croyons-nous, été bien accueillie.

Samedi 29 août.

Le plan du tir admettait comme armes : la carabine, le fusil, le mousqueton et les deux revolvers d'ordonnance. — Voici d'ailleurs, en résumé, les dispositions prises quant aux distances et aux cibles, ainsi qu'aux conditions du tir.

Tir à la carabine, au fusil et au mousqueton. 7 cibles. Distance 300 mètres. *Bonnes cibles F et G.* Cible militaire n° I de 1.8 sur 1.8, divisée en 20 points. Le carton de 50 cm. divisé en 10 points. *Cibles N et O.* Tir de vitesse. Mannequin n° V de 1.8 sur 0.54, divisé en 4 points. Figure découpée d'un soldat debout. La cible restera visible pendant trente secondes. *Cibles tournantes H, I et J.* Même division que les bonnes cibles.

Tir au revolver d'ordonnance. 4 cibles. Distance 50 mètres. *Bonnes cibles A et B.* Même division que les bonnes cibles au fusil. *Cibles tournantes C et D.* Même division que les précédentes.

Règlement général. « A la distance de 300 mètres, les armes d'ordonnance seulement (carabines, fusils, mousquetons) seront admises aux mêmes conditions.

A la distance de 50 mètres, les deux revolvers d'ordonnance seront seuls admis, l'emploi de l'étui-crosse n'est pas autorisé.

Il sera prélevé pour les frais le vingt pour cent sur la recette totale du tir.

Les tireurs devront se conformer au règlement du tir, affiché au stand. Toute contestation sera réglée définitivement par le Comité du tir.

Les munitions seront vendues au prix de revient.

Des armes, ainsi que des capotes de soldat seront tenues à la disposition des tireurs.

Le tir sera interrompu de midi à 1 heure. »

Le tir était placé sous la direction de M. le capitaine-adjudant Ch. Vuagniaux.

Des prix en argenterie avaient été offerts par l'Etat de Vaud, par les sous-sections de Morges et de Vevey, par la société de tir au revolver du Vallon et par M. le lieutenant-colonel Gaulis. — De son côté, la société avait acquis des prix pour une somme totale de 713 francs.

Le Département militaire vaudois avait obligeamment mis à la disposition de la société les armes et le matériel de tir nécessaires, ainsi que des vareuses.

96 officiers ont participé au tir. — Il leur a été vendu :

349 passes pour les cibles tournantes ;
150 » » le tir de vitesse ;
351 » » le tir au revolver.

La carte de fête donnait droit à une passe de cinq coups aux bonnes cibles F et G et de six coups aux bonnes cibles A et B.

Voici la liste des premiers prix obtenus :

Fusil : 1. Léderrey, 1er lieutenant, au Tronchet. — 2. Pinard, capitaine, Echallens. — 3. Brélaz, 1er lieutenant, à Morges. — 4. Bron, capitaine, au Dézaley. — 5. Chenaux, 1er lieutenant, à Gollion.

Revolver : 1. L'Eplatenier, lieutenant, Lausanne. — 2. Guillemin, lieutenant-colonel, Lausanne. — 3. Perrin, capitaine, Ouchy. — 4. Mercier, Ad., 1er lieutenant, Lausanne. — 5. Chessex, E., lieutenant, Montreux.

Tir de vitesse : 1. Mercier, A., 1er lieutenant, Lausanne. — 2. Kræmer, capitaine, Morges. — 3. Koch, 1er lieutenant, Lausanne. — 4. Rossier, 1er lieutenant, id. — 5. Vetterli, lieutenant, idem.

Prime pour le plus grand nombre de points.

Fusil : 1. Puenzieux, major, à Clarens. — 2. Duc, 1er lieutenant, à Granges. — 3. Kohler, J., lieutenant, à Lausanne. — 4. Jaccottet, P., capitaine, id.

Revolver : 1. Vautier, David, lieutenant, Grandson. — 2. Bonnard, Ed., lieutenant, Lausanne. — 3. Faillettaz, H., lieutenant, idem.

Après le tir, une soirée familière réunit MM. les officiers par-

ticipant à la fête au cercle de Beau-Séjour, où un concert offert par l'*Union instrumentale* obtint un légitime succès. Il est seulement à regretter que la pluie ait empêché d'illuminer le jardin, ainsi qu'on se proposait de le faire.

Dimanche 30 *août.*

A 9 1/2 heures du matin, s'ouvrait à l'Hôtel-de-Ville, dans la salle du Conseil communal, l'assemblée générale de la section vaudoise, dont le Comité est actuellement composé de :

MM. A. Colomb, major d'infanterie, président ;
Favey, lieutenant-colonel à l'état-major ;
Ch. Vuagniaux, capitaine-adjudant ;
Vuichoud, capitaine d'artillerie ;
Virieux, capitaine d'administration.

M. le major Colomb présidait l'assemblée, composée de cinquante officiers.

Voici l'ordre du jour adopté :

1. Rapport du Comité sur la marche de la section.
2. Rapport du jury sur les travaux présentés au concours.
3. Eventuellement, étude d'une question militaire.
4. Désignation du lieu de réunion pour 1886.
5. Propositions individuelles.

Après adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 août 1884, M. le président a donné lecture du rapport du Comité sur la marche de la section vaudoise pendant le dernier exercice. Ce rapport a été adopté sans modification. Nous en donnons plus loin le texte. — A l'occasion de la discussion de ce rapport, M. le colonel-divisionnaire Ceresole a fait observer que la commission chargée de l'étude de la décoration des casernes de la Pontaise, n'a pas compris qu'elle dût aussi faire exécuter les travaux y relatifs. En présentant son projet, cette commission a pensé que sa mission était terminée.

M. le major Secretan a donné lecture du rapport de la commission chargée de l'étude de cette question. Il a fourni des renseignements sur le projet de décoration intérieure des casernes et annoncé que le Département militaire vaudois a donné son approbation à ce projet. La commission espère que les travaux, dont le coût est évalué à 4000 francs, pourront être prochainement entrepris. — L'assemblée a chargé la commission de pourvoir à l'exécution des travaux, le Comité cantonal devant au préalable procurer les fonds nécessaires.

M. le colonel Lochmann, chef de l'arme du génie, a présenté ensuite le rapport du jury chargé d'apprécier les travaux de concours. Un seul travail a été présenté. Il a pour auteur M. le capitaine d'artillerie G. Rochat, à Lausanne, et est intitulé : *La question de l'aérostation militaire*. Ce mémoire a obtenu les éloges du jury, qui désire d'ailleurs le voir publier et engage la société à suivre la question traitée par M. le capitaine Rochat. Un prix de 60 francs a été décerné à ce travail. — Le jury ajoute que la faible participation au concours est regrettable. Il fait des vœux pour que les officiers qui auront à remplir la même tâche l'année prochaine soient beaucoup plus chargés de travail et que la société, après un repos bien mérité du reste, reprenne l'activité si productive qui, pendant longtemps, l'a fait remarquer d'une manière spéciale et parfois même fort brillante.

Après avoir décidé de laisser à la prochaine assemblée des délégués le soin de fixer l'époque et le lieu de la réunion générale de 1886, l'assemblée a levé la séance à 10 1/2 heures.

La fête s'est terminée par un banquet au Casino-Théâtre, auquel assistaient environ 120 officiers. Les salles du premier étage avaient été à cet effet décorées de drapeaux, de trophées et d'écussons. MM. les colonels-divisionnaires Lecomte et Ceresole assistaient au banquet, ainsi que M. le syndic de Lausanne. M. le chef du Département militaire vaudois s'était fait excuser. — MM. L. Favre, major d'infanterie, Viollier, capitaine, et Bastard, 1er lieutenant, représentaient la section de Genève.

D'excellents discours ont été prononcés. Nous citerons ceux de M. le major Colomb, président de la section vaudoise, qui a porté le toast à la patrie ; de MM. les colonels-divisionnaires Ceresole et Lecomte, de M. le syndic Cuénoud, de MM. le colonel Lochmann, les majors Favre, de Genève, Secretan et Grenier, le capitaine Colombi, qui a parlé en italien, le lieutenant-colonel Métraux. M. le capitaine-adjudant de Meuron fonctionnait comme major de table.

Un excellent vin d'honneur, offert au dessert par M. le syndic au nom de la Municipalité de Lausanne, reçut le meilleur accueil et contribua à maintenir l'entrain. Le banquet ne se termina que vers cinq heures. Les officiers n'habitant pas Lausanne partirent par les trains du soir.

En résumé, la fête de 1885 de la section vaudoise a bien réussi et on ne peut que remercier le Comité qui l'a organisée pour le soin avec lequel il a rempli sa tâche. — Espérons que

l'année prochaine verra une réunion encore plus nombreuse des officiers vaudois et de leurs camarades des cantons voisins et que le ciel daignera abandonner à cette occasion le manteau gris qu'il avait cru devoir revêtir pour la fête de cette année.

Rapport du Comité sur la marche de la section vaudoise de l'exercice de 1884-85.

Messieurs et chers camarades,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de votre Comité sur la marche de la société depuis la dernière assemblée générale à Ste-Croix en 1884.

Votre Comité, qui a eu de nombreuses séances pour liquider les affaires courantes de la section, a eu le regret de constater la démission de MM. les capitaines de Cérenville et Rochat. En acceptant leur démission, nous avons tenu à exprimer à ces officiers notre reconnaissance pour le concours dévoué dont ils ont fait preuve pendant leur passage dans le Comité. Ils ont été remplacés par MM. Virieux, capitaine d'administration, et Vuichoud, capitaine d'artillerie.

L'année dernière, la société comptait 436 membres. Ce chiffre s'élevait au mois de février 1885 à 447. Nous espérons que le nombre des membres ira en augmentant.

D'après les comptes de 1884, admis par la dernière assemblée des délégués, le solde actif est de 884 fr. 12 c. La dite assemblée a fixé la contribution annuelle à 3 fr. 50.

Votre Comité avait été chargé par les délégués des districts et des sous-sections d'organiser cette année une manœuvre de division simulée sur le terrain, ainsi que l'ont fait en 1884 les officiers de la VIII[e] division, cette manœuvre devant coïncider avec l'assemblée générale. Nous en avons conféré avec les officiers auxquels auraient incombé le commandement. Ensuite de cet entretien et malgré tout notre désir d'encourager de semblables manœuvres, nous avons dû y renoncer pour cette année. Afin de varier le programme de nos réunions, nous avons décidé, d'accord avec la sous-section de Lausanne, l'organisation d'un tir avec armes et munitions d'ordonnance, tir semblable à celui qui a eu lieu à Morges en 1881 et qui a laissé d'excellents souvenirs. Nous savions d'avance que nos camarades de Lausanne nous réserveraient un accueil cordial et nous sommes certains que vous ne regretterez pas le changement apporté par votre Comité.

Les six sous-sections ont présenté des rapports écrits à l'assemblée des délégués sur leur activité pendant l'année écoulée. Dans la plupart des sous-sections, des conférences militaires ont été faites et des sujets divers ont été étudiés.

Suivant l'usage, nous avons soumis aux sous-sections, pour étude, 11 sujets de concours. Un seul mémoire nous est parvenu et a été remis à un jury composé de MM. le colonel Lochmann, chef de l'arme du génie, le lieutenant-colonel Delarageaz et le major Guiguer de Prangins. Le travail soumis à leur examen est celui sur « l'aérostation militaire ». Dans le cours de cette séance, il vous sera donné connaissance du rapport du jury.

Nous regrettons cette tendance qui se manifeste de plus en plus dans quelques sous-sections, de ne pas mettre à l'étude ces sujets. Le travail des commissions ou individuel a ce grand avantage d'obliger les officiers chargés de traiter une question, de l'étudier, d'en rechercher les avantages, de signaler ses points défectueux, d'en faire en quelque sorte une étude approfondie. Or, ces rapports provoquant généralement une discussion au sein des sous-sections, contribuent à favoriser le développement des connaissances militaires chez les officiers. Cette espèce d'instruction mutuelle devrait être beaucoup plus pratiquée par les sous-sections.

Nous remercions les officiers dévoués qui, pendant l'année écoulée, ont bien voulu donner des conférences dans différentes sous-sections.

Votre Comité tient à rappeler que le but de notre société est de contribuer à faire progresser ses membres dans les connaissances militaires et que c'est pour y parvenir que, chaque année, des sujets militaires sont mis au concours, que les mémoires présentés sont publiés par la *Revue militaire* ou distribués à chacun de vous, que des reconnaissances sont organisées et qu'aujourd'hui même un tir et une assemblée générale nous réunit. Les moyens de stimuler le zèle et l'activité militaire dans certaines parties du canton ont fait l'objet d'une discussion intéressante à la dernière assemblée des délégués[1]. Votre Comité s'occupe activement de cette question.

En dehors des questions mises à l'étude par nous, il est bon de rappeler que le Comité central a mis trois questions au concours et que le délai pour la remise des travaux expire le 1er mars 1886. Les mémoires devront être transmis au Comité cantonal avant le 20 février.

Une réunion des délégués des sociétés cantonales et divisionnaires a eu lieu le 18 janvier 1885, à Lucerne. La section vaudoise qui devait envoyer 9 délégués a été représentée par 7 de ses membres. Nous tenons à faire remarquer en passant que la désignation de ces délégués donne un travail considérable au Comité par suite des refus nombreux et de la correspondance qui en est la conséquence.

Cette réunion était motivée par la fixation du budget pour 1885 et

[1] Voir numéro d'avril 1885 de la *Revue militaire suisse*.

1886 et par des questions mises à l'étude. D'après le budget établi par le Comité central, la fortune de la société, qui était en 1883 de fr. 45,941 devait descendre en 1886 à fr. 37,368. Nous avons cru devoir attirer l'attention du Comité central fédéral sur ce fait anormal et sur l'avantage qu'il y avait à conserver intact ce capital amassé dès la fondation de la société. Nous avons constaté avec plaisir que cette opinion était aussi celle de la plupart des officiers présents à l'assemblée de Lucerne, aussi a-t-elle été adoptée.

Différentes questions ont été traitées et admises par cette assemblée. Le procès-verbal dépose sur le bureau à la disposition de chacun de vous [1].

La commission spéciale que nous avions chargée d'étudier, de concert avec les autorités militaires de Vaud, Genève et Valais, un projet de décoration intérieure des casernes de Lausanne, décoration destinée à rappeler des faits glorieux et des maximes empruntées aux grands écrivains militaires, a terminé son travail et l'a fait parvenir à notre comité dans le courant de l'hiver dernier. Le devis s'élève à fr. 4300. Le Comité s'occupera incessament de recueillir ces fonds et il a laissé à la commission sus-désignée le soin de cette décoration intérieure. Une communication vous sera faite dans un instant à ce sujet.

Nous ne voulons pas terminer ce rapport sans rappeler l'aimable réception de nos camarades de Ste-Croix l'année dernière. Nous les remercions de leur accueil cordial et sympathique, qui a laissé le meilleur souvenir à tous ceux qui ont assisté à cette fête.

Tonkin.

ÉCHAUFFOURÉE DE HUÉ.

Voici le rapport du commandant en chef du corps du Tonkin sur l'échauffourée de la nuit du 4 au 5 juillet et la prise de la citadelle de Hué.

Le général en chef avec une escorte d'honneur (un bataillon de zouaves et une compagnie chasseurs à pied) débarquait à onze heures du matin, le 2 juillet, à Thuan-An ; il y était reçu par notre chargé d'affaires et deux ministres du roi d'Annam. A trois heures, le même jour, il entrait à Hué, où son arrivée était annoncée par le canon français et le canon annamite. Les pourparlers pour la remise en audience solennelle des lettres de créances dont il était porteur avaient été engagés immédiatement. Mais les négocia-

[1] Ce procès-verbal a été publié dans le numéro de février 1885 de la *Revue militaire suisse*.

tions compliquées de questions d'étiquette, étaient laborieuses et n'aboutissaient point.

Les principales difficultés étaient dues au mauvais vouloir évident de deux ministres, celui des rites et celui de la guerre, Thou-Tal-Thuyet, qui, sous prétexte de maladie, évitaient toute relation avec nous et restaient invisibles.

Le général en chef prit, le 3, le parti d'attendre le résultat des délibérations de la cour et continua l'installation, dans la concession française, des troupes nouvellement débarquées.

La garnison française de Hué, dit le rapport du général en chef, comprenait alors :

La 27e compagnie du 1er régiment d'infanterie de marine, qui occupait la partie de la citadelle concédée à la France. Effectif : 4 officiers, 185 hommes.

Les 27e et 30e compagnies du 4e régiment d'infanterie de marine casernées près de la légation française. Effectif : 27e compagnie : 3 officiers, 47 hommes ; 30e compagnie : 3 officiers, 103 hommes.

La 22e batterie d'artillerie de marine, dans la concession. Effectif : 2 officiers, 28 hommes, 6 pièces de quatre de montagne ; 6 pièces de douze, 3 canons-revolvers et 2 mitrailleuses.

Soit en tout, pour la garnison de Hué : 12 officiers et 363 hommes.

Les troupes amenées par le général en chef, comme escorte d'honneur, se composait de :

1 bataillon du 3e zouaves : 16 officiers, 870 hommes.

Compagnie du 11e chasseurs : 3 officiers, 154 hommes installés dans la concession.

Le total des troupes françaises à Hué était donc, à la date du 3 juillet, de

31 officiers,
1,387 hommes,
17 pièces d'artillerie.

En outre, la canonnière *Javeline* était mouillée dans la rivière à peu de distance de l'angle de la citadelle occupé par les troupes françaises. Son armement est de : un canon de 16 c., 1 obusier de 4 de montagne, 2 canons-revolver.

Le 4 juillet au soir, le général en chef reçoit, à la légation, les officiers de la garnison ; cette réunion avait surtout pour but de se rendre compte des besoins de la troupe, et de traiter différentes questions de détail relatives à l'installation.

A dix heures, les officiers regagnent leurs cantonnements. Tout est calme et rien ne peut faire supposer que l'armée annamite se prépare, dans ce moment même, à nous attaquer traitreusement pendant la nuit.

A une heure du matin, au signal donné par un coup de canon,

l'attaque commence simultanément contre la légation et contre la concession.

Des bandes d'Annamites, munis d'engins incendiaires, bousculent les sentinelles, se ruent sur les paillotes où dorment les soldats, et y mettent le feu. De tous côtés des incendies s'allument avant même que l'éveil ait pu être donné. Les hommes se lèvent, prennent leurs fusils et leurs cartouches, et après un moment d'effarement bien naturel, se groupent autour de leurs officiers qui prennent les dispositions nécessaires pour repousser l'attaque.

A la citadelle, les Annamites se glissant par le canal avaient réussi à pénétrer dans l'intérieur de la concession ; mais bientôt les zouaves les repoussent à la baïonnette avant qu'ils aient pu achever leur œuvre incendiaire, qu'ils essayent, d'ailleurs, de continuer du dehors en lançant des fusées.

Dès que les incendiaires sont rejetés en dehors de la concession les dispositions suivantes sont prises pour la défense :

La 3e et la 4e compagnies du bataillon de zouaves sont réparties aux postes et sur les cavaliers de niveau avec le parquet de la citadelle face au sud.

La 1re compagnie garnit le mur entre les deux canaux, à droite et à gauche de la caponnière.

La 2e compagnie reste en réserve.

Les chasseurs à pied, se plaçant à droite de la 1re compagnie de zouaves, occupent le mur crénelé faisant face à l'ouest.

La compagnie d'infanterie de marine garde la porte du Mang-cu et occupe le parapet au-dessus de cette porte.

L'artillerie ouvre son feu, d'abord avec 3 pièces de 4 de montagne, le canon-revolver et les deux mitrailleuses de la canonnière. Bientôt les 6 pièces de 12 entrent en action.

La canonnière Javeline dirige son feu sur la face N.-E. de la citadelle.

Les attaques d'infanterie ennemie sont fréquentes, mais décousues et mal dirigées. Par contre le bombardement continue avec fureur ; le tir, mal dirigé d'abord, semble se rectifier, et bientôt les deux faces du mur d'enceinte de la concession se trouvent enfilées.

La situation ne pouvant, sans inconvénient, se prolonger ainsi, un peu avant le jour, deux colonnes d'attaque sont organisées en arrière des portes. La 2e compagnie de zouaves forme la colonne de gauche, les chasseurs à pied celle de droite. Un petit détachement d'infanterie de marine sert de guide à chaque colonne, les zouaves et les chasseurs ne connaissant pas la ville.

La 3e compagnie de zouaves soutient l'attaque de gauche ; la 4e celle de droite. La 1re compagnie reste provisoirement en réserve entre les deux colonnes d'attaque.

La compagnie d'infanterie de marine est employée, partie comme auxiliaires d'artillerie, l'effectif de la batterie étant très faible, partie comme guides pour les colonnes d'attaque, et partie en réserve dans la concession.

L'artillerie allonge son tir.

A 4, h. 45 les colonnes d'attaque sortent de la citadelle.

La colonne de gauche suit la ligne des remparts de la face est, s'arrête un instant au canal, puis vient prendre possession à l'angle des deux faces est et sud, où elle arrive vers 6 h. 45.

Deux pièces de 4 suivent cette colonne jusqu'au canal où elles se mettent en batterie à 6 h. 15.

La colonne de droite suit la face nord : elle enlève le 2e mirador, puis, changeant brusquement de direction, elle se dirige vers le sud ; à ce moment elle est renforcée d'une section de la 4e compagnie et d'un peloton de la 3e compagnie du bataillon de zouaves.

L'autre peloton de la 3e compagnie de zouaves, laissé d'abord à la garde du canal, le franchit vers 6 heures 30 et se dirige sur le quartier des ministères dont il s'empare après une vive résistance et un retour offensif de l'ennemi. A 7 h. 15 ce peloton arrive à la porte est du palais.

La 4e compagnie de zouaves, qui suivait l'attaque de droite, laisse les chasseurs opérer leur changement de direction et continue sa marche en tenant toujours la ligne des remparts. Elle arrive à 7 h. 30 au canal et s'y arrête. A 8 heures, apercevant une grande quantité de fuyards, elle se porte en avant pour leur couper la retraite ; elle réussit à en arrêter un grand nombre et poursuit les autres à coups de fusil du haut des remparts.

La 1re compagnie de zouaves, sortie par la brèche du canal vers 5 h. 15, forme un échelon en arrière à droite de la 2e, passe à 6 h. le pont de pierres, arrêtée au débouché par des explosions, elle repasse le pont qu'elle ne parvient à franchir définitivement qu'à 6 h. 45. Elle suit alors la grande artère qui mène à la porte est du palais du roi, où elle rallie le peloton de la 3e et quelques hommes de l'infanterie de marine. Toute cette troupe attaque alors la porte du palais qu'aucun effort ne peut ébranler. On finit par trouver une issue qui permet de déboucher sur la vaste place d'armes en avant du palais. L'ennemi a complètement évacué la place ; les derniers groupes de fuyards disparaissent dans la direction de l'ouest.

Il est 7 h. 40. La cidatelle est entièrement en notre pouvoir. Le pavillon annamite est amené et remplacé par le drapeau français.

Du côté de la légation, l'attaque des Annamites, commencée exactement à la même heure, avait été conduite de la même manière. Repoussés, après avoir mis le feu aux casernements, les soldats ennemis cherchent à incendier l'hôtel de la légation en lançant des fusées, mais ils ne réussissent qu'à brûler les dépendances.

L'hôtel de la légation est organisé en réduit ; nos tireurs sont placés aux fenêtres ; un poste occupe le télégraphe qui, fort heureusement, n'a pas été coupé. Le reste du détachement d'infanterie de marine est employé à la défense extérieure et opère de vigoureux retours offensifs. Au point du jour, deux pièces d'artillerie sont amenées par l'ennemi et mises en batterie à une faible distance de la légation et ouvrent le feu sur la face ouest du bâtiment. Mais elles sont bientôt prises à revers par une section d'infanterie de marine qui parvient à s'en emparer.

A ce moment l'ennemi se retire et la fusillade cesse, mais en même temps les pièces d'artillerie de la face sud de la citadelle ouvrent un feu vif et bien dirigé sur l'hôtel de la légation qui est bientôt criblé de boulets. Ce bombardement, qui a duré environ deux heures, prend fin au moment où les zouaves, avançant dans la citadelle, prennent à revers les pièces de la face sud.

On peut estimer à 22,000 le nombre des Annamites qui nous ont attaqués, soit 15,000 à la citadelle et 7,000 à la légation.

De notre côté, nous avions 1237 hommes à la citadelle et 150 à la légation.

La marche en avant de nos troupes dans la citadelle a commencé à 4 h. 45 du matin et à 7 h. 40, c'est-à-dire moins de 3 heures après, le succès était complet.

Les pertes de l'ennemi sont considérables ; 1200 à 1500 cadavres ont été enterrés par nos soins.

De notre côté, nous avons eu 2 officiers et 9 hommes tués ; 5 officiers et 71 hommes blessés.

La consommation des munitions a été de :

1° 18,400 cartouches d'infanterie, dont 4,401 à la légation et le reste à la citadelle.

2° Par l'artillerie :

207 obus de 12.

133 obus de 4 de montagne.

530 coups de canon-revolver.

500 coups de mitrailleuse.

A Hué, le 6 juillet 1885. Général DE COURCY.

Rassemblement de troupes des IIIe et V^e divisions [1].

Pour la première fois nous voyons en Suisse un rassemblement de troupes comprenant deux divisions d'armée, soit un effectif total de près de vingt mille hommes, déduction faite des classes

[1] Voir la carte du terrain des manœuvres jointe à notre numéro d'août dernier.

d'âge dispensées d'assister à ce service. Tous les officiers suisses, et en particulier ceux des Ire et IIe divisions, qui seront appelés à un même service en 1886, suivront sans doute avec intérêt les manœuvres des IIIe et Ve divisions et tiendront à connaître les dispositions générales prises à cet effet. — Nous en donnerons donc un compte-rendu un peu détaillé.

Voici les ordres généraux donnés par le commandant de la Ve division.

Ordre général.

ORDRE DE BATAILLE DE LA Ve DIVISION

Etat-major de la division. Commandant : Colonel-divisionnaire **Zollikofer,** Louis.

Chef d'état-major : lieut.-colonel Fahrländer, Eug.

Officier d'état-major général : capitaine Walther, Henri ; 1er adjudant de division : capitaine Denz, Théodore ; 2e adjudant de division : 1er lieutenant v. Wattenwyl, R.; secrétaires d'état-major : adj.-s.-officiers Wetzler, Ad., Nabholz, Oscar, Strebel, Auguste.

Ingénieur de division : lieutenant-colonel Schmidlin, Wilhelm ; adjudant : 1er lieutenant v. Reding, Franz.

Commissaire des guerres de division : lieut.-colonel Rohr, Emile ; son remplaçant : major Suter, Hermann ; ses adjudants : capitaines Welti, Gottfried, Eng, Alfred, Biehly, Hermann.

Médecin de division : lieut.-colonel Massini, Rodolphe ; son adjudant : capitaine Bovet, Victor ; secrétaire d'état-major : adj.-s.-off. Reisse, Franz.

Vétérinaire de division : major Felder, Xavier ; son adjudant : capitaine Müller, Th.

Compagnie de guides n° 5 : commandant : 1er lieutenant Sonntag.

Brigade d'infanterie IX. Commandant : colonel-brigadier Bischoff, Wilhelm ; officier d'état-major général : capitaine Köchlin, Charles ; adjudant de brigade : capitaine Jent, Hermann ; médecin de brigade : capitaine Burkhardt, Ed.; officier du train : 1er lieutenant Imbach, Franz ; secrétaire : adj.-s.-officier Brodtbeck, Théodore.

Régiment 17 : commandant : lieut.-colonel Heutschi, Urs ; adjudant : 1er lieutenant Häfelin, Otto ; quartier-maître : capitaineRudolf, Rob.; officier de pionniers : 1er lieutenant Felber, Peter.

Bataillon 49, major Jent, A.; bat. 50, major Vigier, Charles ; bat. 51, major Niggli, Leo.

Régiment 18 : commandant : lieut.-colonel Oberer, J.-J.; adjudant : lieutenant Burkhardt, K.; quartier-maître : capitaine Georg, Wilh.; officier de pionniers : 1er lieutenant Stohler, Mart.

Bataillon 52, major Lüdin ; bat. 53, major Spinnler ; bat. 54, major Bischoff.

Brigade d'infanterie X. Commandant : colonel-brigadier Marti,

Franz ; officier d'état-major général : major Gutzwyler, Stephan ; adjudant de brigade : 1er lieutenant Brentano, Gustave ; médecin de brigade : capitaine Füglistaller, Emile ; officier du train : 1er lieutenant Habicht, Henri ; secrétaire : adj.-s.-officier Gänslen, Charles.

Régiment 19 : commandant : lieut.-colonel Ringier, Arnold ; adjudant : 1er lieutenant Schwarz, Wern. ; quartier-maître : capitaine Merz, Reinhard ; officier de pionniers : 1er lieutenant Wagner, Charles.

Bataillon 55, major Siegfried ; bat. 56, major Schnider ; bat. 57, major Hintermann.

Régiment 20 : commandant : lieut.-colonel Kurz, Erwin ; adjudant : 1er lieutenant Amsler, Otto ; quartier-maître : capitaine Liechti, Fr. ; officier de pionniers : lieutenant Autran, Georges.

Bataillon 58, major Sauerländer ; bat. 59, major Staubli ; bat. 60, major Bertschinger.

Bataillon de carabiniers n° 5 : major von Arx, Rodolphe.

Régiment de dragons n° 5 : commandant : major Lack, Julien ; adjudant : lieutenant Köchlin, Albert ; quartier-maître : capitaine Hauser, Henri ; médecin : capitaine Reinert, Georges.

Escadron 13, 1er lieutenant Schmid ; escadron 14, capitaine Andres ; escadron 15, capitaine Stutz.

Brigade d'artillerie n° V. Commandant : colonel-brigadier Perrochet, Ed. ; chef d'état-major : lieut.-colonel Roth, Alfred ; 1er adjudant : capitaine Frey, Jules ; 2e adjudant : 1er lieutenant Iselin, Charles ; quartier-maître : capitaine Schneider, Gottfried ; secrétaire : adj.-s.-officier Fassnacht, Fritz.

Régiment 1 : commandant : major Erismann, Max ; adjudant : lieutenant Geissberger (batt. 24).

Batterie 10 cm. 25, capitaine Zweifel ; batterie 10 cm. 28, capitaine Simonius.

Régiment 2 : commandant : lieut.-colonel Scheurmann, Ferd. ; adjudant : 1er lieutenant Holinger, Ed.

Batterie 8 cm. 26, capitaine Roth, Fr. ; batterie 8 cm. 27, capitaine Buser.

Régiment 3 : commandant : major Brosi, Urs ; adjudant : 1er lieutenant Wahl, Fritz.

Batterie 8 cm. 29, capitaine Glutz ; batterie 8 cm. 30, capitaine Brüstlein.

Parc de division n° V. Commandant : major Bader, Gottlieb ; adjudant : 1er lieutenant Schulthess, Diethelm ; quartier-maître : lieutenant Imbach, Ferdinand ; secrétaire : adj.-s.-officier Waldmeyer, Adolphe.

Colonne de parc 9, capitaine Häring ; colonne de parc 10, capitaine Oelhafen.

Bataillon du génie n° V. Commandant : major Gysin, J.-J. ; adju-

dant : capitaine Miescher, Paul ; quartier-maître : 1er lieutenant Gysin, Rodolphe.

Compagnie de sapeurs, capitaine Lindenmann ; compagnie de pontonniers, capitaine Diethelm ; compagnie de pionniers, capitaine Bürgin.

Lazareth n° V. Chef : major Bircher, Henri ; quartier-maître : 1er lieutenant Hopf, Jacob ; pharmacien : 1er lieutenant Itten, Robert.

Ambulance 22 : chef : capitaine Burckhardt, Emile ; ambulance 23 : chef : capitaine Müller ; ambulance 24 : chef : capitaine Teck ; ambulance 25 : chef : capitaine Oeri.

Compagnie d'administration n° V. Chef : major Sieber, Jacob.

1re subdivision, lieutenant Roesly. 2e subdivision, capitaine Oelhafen.

Bataillon du train n° V. Commandant : major Tschopp, Ed.

1re subdivision (génie), capitaine Fürholz. 2e subdivision : détachements *a)* administration, *b)* troupes sanitaires, capiaine Huber.

EMPLOI DU TEMPS ET ENTRÉE EN LIGNE

9 septembre : Exercices de combat de l'infanterie, régiment contre régiment.

10 septembre : Manœuvres de régiment de l'infanterie et concentration de la division.

11 et 12 septembre : Manœuvres de brigade.

13 septembre : Service divin et jour de repos.

14, 15 et 16 septembre : Manœuvres de division.

17 septembre : Inspection.

L'entrée en ligne aura lieu d'après un ordre de marche spécial du commandant de la division.

RASSEMBLEMENTS ET ENTRÉE AU COURS PRÉPARATOIRE

Etat-major de la division, entrée au cours le 30 août, à Olten.

Compagnie de guides 5, entrée à Olten le 1er septembre.

INFANTERIE

Etat-major de la *IXe brigade d'infanterie,* entrée à Liestal le 31 août.

Etat-major du 17e régiment, entrée à Bâle le 1er septembre.

Détachement de pionniers, bataillons 49, 50 et 51, rassemblement à Soleure le 31 août, entrée au cours à Bâle le 1er septembre.

Etat-major du 18e régiment, entrée au cours à Liestal le 1er septembre. Détachement de pionniers, réunion à Bâle et Liestal, le 1er septembre, entrée au cours à Olten le même jour. Bataillons 52 et 53 rassemblement et entrée au cours à Liestal le 1er septembre ; le bataillon 54 se réunit à Bâle et se rend de là à Liestal le dit jour.

Etat-major de la *Xe brigade d'infanterie,* entrée au cours le 31 août à Aarau.

Etat-major du 19e régiment, entrée au cours à Zofingue le 1er septembre. Le détachement de pionniers se réunit à Aarau et entre au cours à Olten le même jour. Les bataillons 55, 56 et 57 se rassemblent à Zofingue et y restent.

Etat-major du 20e régiment, entrée au cours à Aarau le 1er septembre, ainsi que le détachement de pionniers, qui se rend immédiatement à Olten. Les bataillons 58, 59 et 60 se rassemblent à Aarau et y restent.

Bataillon de carabiniers n° 5, entrée au cours le 1er septembre à Olten ; les 1re et 2e compagnies se rassemblent à Aarau, la 3e à Soleure et la 4e à Liestal.

CAVALERIE

Etat-major du Ve *régiment de cavalerie*, entrée au cours à Aarau le 6 septembre. Les escadrons 13 et 14 se rassemblent le 6 septembre, le 13 à Langenthal, le 14 à Soleure ; ils se rendent à Aarau par la route, l'escadron 14 marchant le 6 septembre jusqu'à Niederbipp, et le 7 jusqu'à destination. L'escadron 15 se réunit et reste à Aarau.

ARTILLERIE

Etat-major de la Ve *brigade d'artillerie*, entrée au cours à Thoune le 29 août.

Etat-major du 1er régiment, entrée au cours à Thoune le 29 août. La batterie 25 se rassemble à Aarau le 29 août, sauf 1 officier vétérinaire et 20 soldats du train qui arrivent le 27 ; la batterie 28 se réunit à Bâle le 29 août. Entrée au cours des deux batteries le 30 août à Thoune.

Etat-major du 2e régiment, entrée au cours à Thoune le 29 août. Batterie 26, rassemblement à Aarau le 28 août pour les officiers et le personnel du train, et le 29 pour les canonniers ; batterie 27, le 29 août à Aarau. Les deux batteries se rendent à Thoune le 30.

Etat-major du 3e régiment d'artillerie, entrée au cours à Thoune, le 29 août. Les batteries 29 et 30 se rassemblent à Soleure le 29 août sauf 1 officier vétérinaire et 12 soldats du train de la batterie 29, qui arrivent le 27, puis elles se rendent à Thoune le 30 août.

Etat-major du *parc de division*, entrée au cours le 1er septembre à Aarau. Les colonnes de parc 9 et 10 se rassemblent le 2 septembre à Aarau, Liestal, Bâle et Soleure, puis sont dirigées, par chemin de fer, sur Aarau. Elles entrent au cours à Lenzbourg le 4 septembre (marche de route depuis Aarau). Le parc de division reçoit ses chevaux et son matériel le 3 septembre à Aarau.

GÉNIE

Le *bataillon du génie V* tout entier se rassemble le 1er septembre à Wangen, où il reste pour le cours préparatoire. Les détachements cantonaux se réunissent dans les chefs-lieux, sauf celui de Soleure

qui s'en va directement à Wangen, et se rendent par chemin de fer à cette localité.

TROUPES SANITAIRES

L'état-major du *lazareth V* et les ambulances 22, 23, 24 et 25 se rassemblent le 3 septembre à Soleure où elles restent.

TROUPES D'ADMINISTRATION

Compagnie d'administration V, rassemblement et entrée au cours le 29 août à Olten.

TRAIN

Etat-major du *bataillon du train V*, entrée au cours le 30 août à Olten. 1re subdivision (génie), rassemblement à Aarau le 3 septembre, entrée au cours le même jour à Soleure. La 2e subdivision (troupes d'administration et troupes sanitaires), se réunit à Bâle, Liestal et Soleure, se rend de là à Aarau le 3 septembre, et entre au cours le 5 septembre à Olten. Cette subdivision reçoit ses chevaux et son matériel le 3 septembre à Aarau.

PIONNIERS D'INFANTERIE

Les pionniers d'infanterie sont, aussi bien pendant le cours préparatoire que pendant les manœuvres de campagne, réunis en un détachement par régiment, lequel, placé sous le commandement de l'officier de pionniers du régiment, tient une comptabilité et fait un ordinaire spéciaux.

S'il y a des fourriers surnuméraires dans un régiment d'infanterie, ils doivent être attachés le jour d'entrée au détachement de pionniers.

Dans la formation de rassemblement et en marche, le détachement de pionniers, qui reste sous les ordres directs du chef de régiment, se place dans la règle à l'aile droite, respectivement en tête.

ETAT DES TRAINS

Le manque de place nous oblige à supprimer un tableau qui indique en détail le nombre des voitures et des chevaux de selle et de trait nécessaires à chaque arme. (*Réd.*)

Les bataillons d'infanterie doivent recevoir au cours préparatoire le matériel prévu pour tous les bataillons de la IIIe division par la circulaire du chef d'arme de l'infanterie aux autorités militaires cantonales no 15/15 du 26 janvier 1885.

Le bataillon de carabiniers et les bataillons 49, 52 et 58, prennent seuls le fourgon attelé pendant les manœuvres de campagne ; ils auront donc toujours emploi des 3 harnais. Les autres bataillons doivent rendre le fourgon aux administrations des arsenaux à la fin du cours préparatoire.

COMMANDEMENT

Le cours préparatoire de l'infanterie est placé sous le commandement du divisionnaire. Les cours préparatoires des armes spéciales sont commandés par des officiers supérieurs de ces armes.

Les commandants de brigade fonctionnent en qualité de directeurs pendant les manœuvres de régiment.

Le divisionnaire prendra la direction des manœuvres de brigade. Il sera assisté du commandant de la brigade d'artillerie avec fonctions de juge de camp et de l'instructeur d'arrondissement comme remplaçant.

Dès le 13 jusqu'au 16 septembre inclusivement, M. le *général Herzog* prendra la direction supérieure des manœuvres de campagne combinées de la Ve division d'armée et des corps en service de la IIIe division.

Le Département militaire fédéral a adjoint au directeur des manœuvres de division :

MM. le lieut.-colonel d'artillerie Hebbel ;
le major à l'état-major Sprecher ;
le capitaine d'artillerie Huber, Walter.

Le même Département a désigné comme juges de camp pour les manœuvres de division :

MM. le colonel-divisionnaire Lecomte ;
le colonel-divisionnaire Ceresole ;
le colonel Stocker ;
le colonel Falkner ;
le colonel Rudolf ;
le colonel Zürcher ;
le colonel Bühler ;
l'instructeur en chef colonel Blaser.

ADMINISTRATION

Le commissaire des guerres de division rédigera une instruction spéciale sur le service d'administration, pour autant que celui-ci ne sera pas déterminé par le règlement d'administration. Cette instruction sera approuvée par le divisionnaire.

Le Département militaire fédéral a désigné en qualité de commissaire de camp de la Ve division (§ 182 du règlement d'administration) M. le conseiller cantonal Studer, à Gunzgen. — Ont été désignés en qualité de commissaires civils :

a) Pour le territoire du canton de Berne : M. le conseiller d'Etat Rohr, à Berne ;

b) Pour le territoire du canton de Soleure : M. le conseiller cantonal A. Jecker, à Dorneck.

Par ordre du Département militaire fédéral, l'emploi de lampes à

pétrole ou à ligroïne dans les locaux et écuries des étapes et cantonnements est interdit.

Les domestiques d'officiers qui, aux termes du § 320 du règlement d'administration, sont placés sous la juridiction militaire, doivent porter un brassard rouge.

RAPPORTS

Il est ici renvoyé à ce sujet au règlement de service et en particulier à ses articles 145, 146 et 148.

Le premier rapport de l'état-major de la division aura lieu, en même temps que la visite de corps au commandant de la division, le 30 août, à midi, au bureau de la division à Olten.

Le premier rapport de division, auquel les commandants de brigade et de régiment de l'infanterie devront assister personnellement, aura lieu à Olten le 2 septembre, à 4 heures après midi.

La fixation de la date des rapports suivants demeure réservée.

SERVICE SANITAIRE (MÉDICAL)

En dérogation aux dispositions existantes, le Département militaire fédéral a décidé, en date du 14 août, à titre d'essai et en vue d'obtenir une meilleure organisation du service sanitaire, que, dans chaque régiment d'infanterie, un médecin de bataillon fonctionnerait comme médecin de régiment, tout en remplissant ses obligations réglementaires, et qu'un officier de troupes sanitaires serait adjoint à chaque brigade d'infanterie.

Les hôpitaux de bourgeois de Soleure et de Bâle, l'infirmerie d'Aarau et les hôpitaux cantonaux d'Olten, de Liestal et de Königsfelden ont été désignés comme hôpitaux militaires.

SERVICE VÉTÉRINAIRE

Il sera aménagé, dans les écuries militaires d'Aarau, un local pour recevoir les chevaux malades de la Ve division. Cet aménagement aura lieu le jour où les troupes abandonneront les cantonnements du cours préparatoire, ce qui aura lieu : pour la brigade d'infanterie IX, le 9 septembre ; pour la brigade d'infanterie X et le bataillon de carabiniers, ainsi que pour le régiment de cavalerie et la brigade d'artillerie, le 10 septembre.

MUNITIONS

Les troupes recevront en munitions d'exercice pour le cours préparatoire et les manœuvres de campagne :

1. Infanterie, 100 cartouches }
2. Dragons, 50 » } par homme portant fusil,
3. Troupes du génie, 40 » }

plus 10 % de munition de réserve.

4. Artillerie, 480 charges par batterie, plus 10 % de munition de réserve.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

Un auditeur est appelé pour le 1er septembre afin d'organiser ce service ; il sera licencié après avoir terminé cette organisation.

SERVICE DE POSTE DE CAMPAGNE

Le service de poste de campagne sera organisé le 8 septembre, à Olten, sous la direction de M. le chef de bureau Heimers, de Bâle.

Dès le 9 septembre inclusivement, tous les envois postaux aux troupes de la Ve division sont à diriger sur Olten, au bureau de poste de campagne et, dès le 10, ces envois seront, au moyen d'un fourgon de poste, conduits aux corps respectifs, qui en prendront livraison.

OFFICIERS SUISSES

Quelques officiers de l'état-major général, dont les noms seront communiqués aux troupes par un ordre du jour, ont été commandés aux manœuvres de campagne, avec une mission spéciale. Il devra leur être donné tous les renseignements désirés. Ces officiers se distingueront de ceux de la division par le port de la casquette.

Les officiers qui veulent suivre les manœuvres de campagne ne peuvent pas être autorisés à porter l'uniforme. Ils sont invités à s'annoncer à l'officier d'état-major général de la division ou aux états-majors de brigades et ils recevront dans ce cas une carte permettant d'aller partout.

OFFICIERS ÉTRANGERS [1]

Un ordre du jour fera connaître aux troupes MM. les officiers étrangers qui assisteront aux manœuvres. On devra leur communiquer avec prévenance tous renseignements relatifs aux manœuvres.

DISLOCATION AVANT LE LICENCIEMENT

du 16/17 septembre.

Etat-major de la division,	Olten.
Compagnie de guides,	»
Etat-major de la brigade d'infanterie IX,	»
» du régiment 17,	Soleure.
Détachement de pionniers,	»
Bataillons 49, 50 et 51,	»
Etat-major du régiment 18,	Waldenburg.
Détachement de pionniers,	»
Bataillon 52,	»
» 53,	»
» 54,	Bâle.

[1] Voir ordre de division n° 2.

de la patrie soient augmentées d'une manière durable, et que vous donniez à vos concitoyens un bon exemple de civisme et d'ordre.

Dans la confiance que la Ve division est animée d'un esprit véritablement patriotique et que cet esprit s'y affermira et développera, je vous souhaite à tous, camarades, cordialement la bienvenue.

Le commandant de la Ve division d'armée.

Ve Division d'armée.

Olten, le 8 septembre 1885.

ORDRE DE DIVISION N° 2.

Il est porté à la connaissance des troupes (voir ordre général page 10) que les officiers suivants de l'état-major général ont été commandés pour le 10 jusqu'au 16 septembre, spécialement en vue des manœuvres de campagne.

M. le lieutenant-colonel Keller, de Berne.
» le major Wasmer, de Thun.
» le major Hartmann, de St-Gall.
» le capitaine Blanc, d'Avenches.
» le capitaine Brüderlin, de Bâle.

MM. les officiers étrangers (voir ordre général, p. 10) qui se sont annoncés jusqu'ici pour assister aux manœuvres, sont :

DU DANEMARK : Capitaine d'infanterie *Emile Eric Baron Schaffalitzky*, de Munkadell. — Capitaine d'artillerie *Georg-Fréd. Krogh-Harhoff.*

D'ALLEMAGNE : Colonel *de Tchirschnitz*, commandant du régiment royal saxon d'infanterie prince Frédéric-Auguste, n° 104. — Major au grand état-major baron *de Rheinbaben*, attaché à l'ambassade de l'empire d'Allemagne à Berne. — Major *de Reichenau*, du régiment d'artillerie badois, n° 14. — Capitaine de *Hoepfner*, du 1er régiment d'infanterie de la garde.

DE FRANCE : Commandant d'*Heilly*, du 14e bataillon de chasseurs à pied. — Commandant *Seever*, attaché militaire. — Capitaine d'artillerie *Sylvestre*, détaché à l'état-major.

D'ITALIE : Le Chevalier *Giov. Batt. Michel*, lieutenant-colonel dans le 4me régiment d'infanterie.

PRESCRIPTIONS POUR LES MANŒUVRES DE CAMPAGNE LES 10, 11 ET 12 SEPTEMBRE.

Idée générale.

« Un corps du Nord se trouve près de Sissach et a ordre d'occuper Olten. Un corps du Sud couvre Olten. »

Signe distinctif.

Comme signe distinctif, les troupes du corps du Sud portent au bord supérieur du képi une bande de toile blanche d'environ 3 cm. de largeur.

A l'exception du régiment d'infanterie n° 20, des régiments d'artillerie 1 et 3, du bataillon du génie et des ambulances n°s 22, 23 et 24, toutes les troupes doivent se pourvoir avant le 10 septembre de ce signe distinctif, pour le cas de besoin.

Signaux.

Outre les signaux réglementaires (Instruction sur le service, chapitre VII, chiffre 25), les signaux suivants sont prescrits : l'artillerie plante un drapeau rouge lorsqu'elle fait feu sur l'infanterie et un drapeau blanc lorsqu'elle tire sur la cavalerie. Elle tire sur l'artillerie sans signal.

Règles spéciales pour le combat.

Dans le combat, les sections faisant feu doivent cesser le tir aussitôt qu'elles ne sont plus qu'à 100 mètres de l'adversaire. Dans les attaques à la baïonnette, il n'est pas permis de s'approcher à plus de 20 mètres. Le commandant en chef ou les juges de camp, lesquels doivent être avisés aussitôt, décident dans les cas où il s'agit d'officiers isolés ou de sections entières à faire prisonniers.

Il est interdit d'entrer dans les jardins et les cultures doivent être ménagées le plus possible.

Autant que cela pourra se faire, les combats dans les cours et dans les villages devront être évités.

Il est interdit de se procurer des renseignements sur l'adversaire par le moyen de personnes privées, ou d'en recevoir d'elles, parce que, lorsqu'il s'agit de manœuvres, cela n'est pas conciliable avec les devoirs de la camaraderie.

Entretien, logements et trains.

1. Les troupes doivent recevoir de l'ordinaire un déjeûner chaque matin, avant de quitter leurs cantonnements.

2. En outre, les troupes doivent se munir, pour l'exercice, de provisions de bouche dans le sac à pain et dans la gourde. Ce qui vaut le mieux, c'est que cela leur soit fourni aux frais de l'ordinaire. Ces provisions doivent être épargnées jusqu'au moment du grand repos qui est accordé à tous les corps pendant la critique des opérations.

3. Le repas principal (ration de viande) ne sera préparé qu'après la rentrée des troupes dans leurs cantonnements, dans l'après-midi ou le soir ; on leur servira aussi à ce moment-là la ration de pain

(les 11, 12, 14, 15 et 16 septembre), et la ration exceptionnelle (4 décilitres de vin.)

4. Immédiatement après la critique, les nouveaux cantonnements sont indiqués aux commandants de corps.

5. Les états-majors et les unités envoient aussitôt en avant un officier monté (pour les bataillons, de préférence l'adjudant), dans l'endroit indiqué pour y prendre quartier et recevoir ensuite le corps à l'entrée de la localité.

6. Si plusieurs corps sont cantonnés dans la même localité, le plus ancien commandant doit prendre les fonctions de commandant du cantonnement, et c'est à son adjudant à distribuer les logements aux divers états majors et unités, suivant les principes tactiques et ceux du service, et en ayant aussi égard aux exigences de la bonne camaraderie.

7. Quand les manœuvres sont terminées, les corps se mettent en route pour les cantonnements qui leur ont été indiqués, mais ils n'entrent dans les localités que lorsque la répartition des logements peut leur être communiquée. En attendant, ils demeurent en dehors des localités, en position de repos.

8. Chaque matin, les chars d'approvisionnements, sous la conduite du quartier-maître et accompagnés du fourrier et de leurs hommes d'escorte, seront rassemblés autant que possible par régiments : une fois réunis, ils se mettront en marche, sous les ordres du plus ancien quartier-maître, vers la place de rassemblement et de là au rendez-vous des colonnes d'approvisionnements.

9. Les chars de bagages et de couvertures, ainsi que les fourgons d'état-major, doivent être également, au départ des cantonnements, rassemblés par régiment et être amenés, sous la conduite d'un sous-officier monté (dans l'infanterie l'adjudant du train du régiment), au rendez-vous des colonnes d'approvisionnements.

10. Le commandant du bataillon du train prend le commandement des colonnes d'approvisionnement.

11. Aussitôt après que la nouvelle dislocation est connue, elle est portée à la connaissance des colonnes d'approvisionnements par les soins du commissaire des guerres de la division. Les chars de bagages des états-majors et des unités se mettent alors aussitôt en marche, par le plus court chemin carrossable, aussi rapidement que possible, pour se rendre dans les quartiers.

12. Lorsque les corps quittent leurs cantonnements, ils sont immédiatement suivis par les voitures qui appartiennent au train de combat, cela jusqu'au lieu de rassemblement ; là, sous la conduite du chef des caissons, elles sont réunies par régiment, ou sous celle du lieutenant du train, par brigade.

Après les manœuvres, pour se rendre aux nouveaux cantonnements, ces voitures rejoignent leurs corps respectifs.

Tenue.

Pendant les manœuvres, tenue de service et équipement complet.

Poste de campagne.

Dès le 11 septembre, le fourgon de poste amènera chaque jour sur la place de rassemblement et remettra aux fourriers les effets de poste, comme aussi il recevra des mains des fourriers les effets de poste à expédier pour la troupe.

Je renvoie pour le reste aux dispositions de l'Instruction pour le service.

Le commandant de la Ve division d'armée,
ZOLLIKOFER.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Napoléon comme capitaine, par le comte York v. Wartenburg, capitaine attaché à l'état-major général. — 1re partie. Berlin 1885.

Cet excellent ouvrage est un beau témoignage de l'activité d'esprit et de l'objectivité scientifique de l'auteur, un petit-fils du célèbre maréchal d'York, aujourd'hui attaché militaire à l'ambassade allemande à St-Pétersbourg.

C'est un sujet très opportun que l'officier allemand a choisi : dépeindre le plus grand génie militaire du siècle comme stratège et nous le montrer en même temps dans son développement d'esprit personnel.

Les grands succès militaires de l'armée allemande de notre temps peuvent faire oublier à beaucoup que le plus élevé et le meilleur de ce qui est aujourd'hui reconnu et accompli dans le monde militaire doit être ramené aux créations et aux exploits de Napoléon et que celui-ci reste, après comme avant, un modèle non encore atteint et peut-être inaccessible pour l'avenir.

Dans cette première partie l'auteur décrit comme introduction la jeunesse et les débuts de Napoléon, puis ses campagnes de 1796 à 1807, en utilisant très habilement les sources dont il dispose, et en considérant particulièrement les sentences de Napoléon, comme elles se montrent dans sa correspondance, dans ses dictées, et dans la masse des mémoires contemporains.

On ne peut qu'admirer l'habileté avec laquelle les vastes matériaux sont utilisés pour placer la citation au bon endroit et avec une brièveté frappante, ensorte qu'au double point de vue militaire et

psychologique, on a une image nette et fidèle de l'activité d'esprit de Napoléon et de toute sa personnalité.

Les deux époques de campagnes de 1796 et 1805 attirent tout particulièrement; dans la première Bonaparte apparaît pour la première fois comme général commandant une armée; dans la dernière comme tête de l'Etat et chef des forces françaises réunies, accomplissant dans toutes deux du premier coup l'idéal le plus élevé, le plus digne d'être imité.

Nous trouvons aussi en dehors du but du livre d'autres mentions très bien venues; ainsi l'appréciation de Jomini, notre illustre compatriote payernois, non seulement comme le meilleur peintre et commentateur scientifique des guerres et de la stratégie de Napoléon, mais aussi pratiquement comme le premier parmi tous les classiques connus qui traitent l'art de la guerre. A bon droit il est le plus instructif de ces classiques, car ce qu'on peut apprendre théoriquement, en stratégie, est expliqué mieux et plus clairement chez lui que chez tout autre.

H. Dietrich v. Bülow, oublié à tort, y trouve aussi des considérations méritées et un juste hommage.

Un autre point spécialement important pour nous, Suisses, se trouve dans les opinions de Napoléon sur la fortification du pays. Elles reviennent à ceci, qu'on ne devrait jamais construire de forteresses dans lesquelles l'armée pourrait être acculée excentriquement et par conséquent enfermée et détruite, mais les fortifications devraient bien plutôt servir à assurer au gros de l'armée en campagne la liberté d'opérations nécessaire, tandis que des forces moins importantes suffiraient à tenir certaines lignes ou places fortifiées. — Nous croyons ne pas nous tromper en disant que cette manière de voir a décidément la haute main dans les cercles influents de notre armée.

Ainsi l'ouvrage de M. le capitaine York v. Wartemburg, en raison de ses diverses branches, offre autant d'intérêt que de riche instruction et le tout sous une forme aussi brève que correcte.

Puisse l'auteur nous faire don avant longtemps de la seconde partie de son ouvrage!

Allgem. Schw. Milit. Zeitg. A. SCHWEIZER.

Souvenirs de Saint-Cyr, *1re année*, par A. Teller, 1 vol. in-8. Prix 3 francs. Paris et Limoges, chez H.-Ch. Lavauzelle.

Dans cet ouvrage, l'auteur donne une idée exacte de ce qu'était il y a vingt ans l'école militaire de Saint-Cyr et de la vie qu'on y menait. Les ***brimades***, mauvais tours joués par les anciens aux ***melons*** ou recrues, l'***astique***, qui occupait un bon quart de la journée, y sont décrites avec beaucoup d'esprit et de verve, ainsi que les habitudes

et l'organisation de l'Ecole. Le tout est agrémenté de quelques épisodes racontés d'une manière spirituelle et humoristique. Les sorties forment un chapitre intéressant surtout les ***sorties-galettes***, auxquelles tout le monde prenait part et où l'on accomplissait des exploits sans nombre ; ainsi une fois les Saint-Cyriens mécontents mirent en pièces les wagons qui les ramenaient chez eux.

L'ouvrage renferme en outre un tableau caractéristique de l'argot de Saint-Cyr et deux poésies de St-Cyriens sur l'existence des recrues à l'Ecole.

On espère que l'auteur donnera prochainement une 2e année et en attendant nous engageons nos lecteurs à lire la première.

Formations des races supérieures de chevaux, 34 feuilles imprimées en couleurs, avec texte explicatif ; 4e édition ; première livraison. Stuttgart, Ed. Schickard et Ebner. Prix par livraison 1 fr. 35.

La première livraison des « Formations des races supérieures de chevaux, » dessinée par Emile Volkers avec texte de G. Schwarznecker, directeur du haras de Marienwerder et W. Zipperlen, professeur à Hohenhein, vient de paraître. Elle recommande à tous les amateurs et connaisseurs de chevaux cet intéressant ouvrage qui aura 16-17 livraisons. On y trouve le dessin très réussi du cheval égyptien et berbère, ainsi que la description par les auteurs renommés, du cheval oriental. L'histoire de celui-ci, et en particulier l'histoire du cheval arabe, de son éducation, de son traitement, de son utilité est décrite d'une manière fort attrayante et instructive.

Parmi les proverbes arabes qu'il renferme, les suivants pourraient être mieux appliqués chez nous qu'ils ne le sont :

« Le fourrage du matin sort par la cheminée, mais celui du soir va de travers.»

« N'abreuve pas ton cheval aussitôt après une forte course ; il serait tué par l'eau. »

« N'abreuve jamais ton cheval aussitôt après qu'il a mangé de l'avoine, tu le tuerais.»

« Celui qui, quand cela se peut, n'arrête pas son cheval pour le laisser aller à son gré, commet un péché.»

« As-tu une longue course à faire, marche de temps en temps au pas pour laisser respirer ton cheval. — Laisse le devenir trois fois mouillé, puis se sécher, puis desserre lui la sangle, laisse-le aller à son gré, puis fais ce que tu veux il ne t'abandonnera pas dans le besoin. »

D'après le prospectus et ce spécimen, cet ouvrage doit être fort remarquable et le prix de 1 fr. 35 par livraison semble relativement très modéré.

A l'ouvrage de M. le colonel Cambrelin, de l'armée belge, ***La fortification de l'avenir***, dont nous avons accusé réception dans notre dernier numéro, nous devons ajouter celui de M. le lieut-général du génie Brialmont ***La fortification du temps présent***, en deux tomes et un bel atlas grand in-folio. Nous parlerons de ces deux publications dans un numéro prochain.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Vaud. — Dans sa séance du 22 août dernier, le Conseil d'Etat a promu :

Au grade de ***capitaine de cavalerie :*** M. le 1er lieutenant ***de Palézieux***, Maurice, à Vevey, escadron 3.

Au grade de ***1er lieutenant d'infanterie :*** M. le lieutenant ***Walther***, Alfred, à Grandson, bat. fus. 4, comp. nº 2.

Au grade de ***1er lieutenant d'artillerie de campagne :*** MM. les lieutenants ***Chabloz***, Arthur, à Morges, batterie 3 ; ***Curtin***, Alphonse, à Territet, batterie 6 ; ***Ceresole***, Maurice, à Lausanne, batterie 4 ; ***Van Berchem***, Paul, à Crans, batterie 5 ; ***Diodati***, Charles, à Dullit, batterie 3, adj. Ire brigade.

Au grade de ***1er lieutenant d'artillerie de position :*** MM. les lieutenants ***Fornerod***, Gérard, à Avenches, compagnie 8 ; ***Cornaz***, Philippe, à Faoug, compagnie 9.

Le Conseil fédéral a promu, en date du 21 août, M. le lieutenant ***Gavillet***, Adolphe, à Lausanne, au grade de 1er lieutenant d'artillerie de campagne (colonne de parc).

France. — L'intérêt tout particlier qui s'attache aux manœuvres des 1er et 2e corps suivies par les officiers étrangers, nous engage a donner le thème de ces manœuvres pendant les journées des 10, 11, 11, 12, 13 et 14 septembre :

1er corps, général Billot. — ***Manœuvres de division.***

Idée générale. — Une armée ennemie, après avoir pénétré en France par Courtray-Tournay, a investi Lille.

Une de ses divisions (la 2e division d'infanterie), qui a été détachée à Béthune dans le but d'observer les rassemblements français en formation dans les places maritimes et derrière la Somme, se dirige sur Saint-Pol pour s'opposer à leur concentration. Une division française (la 1re division d'infanterie), qui avait pris position derrière la Scarpe, entre Arras et Douay, marche à la rencontre de la division ennemie, pour arrêter son mouvement sur Saint-Pol et rallie ensuite, vers Frévent, une autre division venue d'Amiens.

10 septembre. — La 2e division attaque la 1re division, qui a pris position sur le plateau entre la Scarpe et la Canche.

11 septembre. — La 1re division s'est retirée sur Frévent, nœud de communication vers lequel se dirigent les renforts venant d'Amiens. La 2e division attaque la 1re division, qui a pris position sur la rive gauche de la Canche.

L'arrivée d'une division française détermine l'ennemi à battre en retraite.

Manœuvre du corps d'armée contre un ennemi figuré.

Idée générale. — Le 1er corps français, concentré vers Frévent, se porte à l'attaque des forces ennemies qui, sur ces entrefaites, se sont réunies autour d'Arras.

12 septembre. — Le 1er corps se porte dans la direction d'Arras. La cavalerie reconnaît la position que l'ennemi a prise aux environs d'Avesne-le-Comte.

13 septembre. — Le 1er corps attaque l'ennemi, le rejette sur la rive gauche de la Scarpe.

14 septembre. — Le 1er corps attaque l'ennemi qui s'est retranché au mont Saint-Eloy, sur la rive gauche de la Scarpe, et le rejette définitivement dans la direction de Lens.

15 septembre. — Revue des troupes auprès d'Arras.

Les missions militaires d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie, de Belgique, du Japon, de Suède et de Turquie, comprenant vingt-cinq officiers, assisteront aux manœuvres du 1er corps. Le général allemand d'Alvensleben, commandant la 10e division d'infanterie à Posen, étant le plus élevé en grade, les dirigera.

2e corps, général Vilmette.

Il recevra pendant les manœuvres 22 officiers composant les missions d'Autriche, de Russie, d'Espagne, de Hollande, de Grèce, de Portugal, de Serbie et de Suisse. M. le général major de Bechtolsheim, commandant la 5e brigade de la cavalerie austro-hongroise, est placé à la tête des missions attachées au 2e corps.

Thème des manœuvres : Une armée du Nord fait le siège de Lille et d'Arras ; elle a détaché un corps d'armée vers Saint-Pol, pour couvrir ses opérations au sud-ouest.

Une armée du Sud se concentre dans la position retranchée de Laon, la Fère ; elle est couverte à l'ouest par un corps d'armée qui a pour mission de garder la vallée de la Somme entre Amiens et Péronne.

Le général Vilmette passera le 15 septembre, la revue des 3e et 4e divisions d'infanterie massées au nord d'Amiens.

— Le concours de tir de Vincennes a été clos le 7 septembre, à six heures.

Le coup de canon qui annonçait la clôture, a surpris bien des tireurs le fusil en mains.

Somme toute, le concours peut se résumer ainsi :

Il a été tiré plus de six cent mille coups de fusil ; il est venu près de 32,000 tireurs et la moyenne du tir a augmenté de 1 à 9. C'est un grand pas de fait. Mais il en reste bien d'autres à faire pour que ces ces tirs parisiens soient à la hauteur de ceux de Lyon, de Thonon et de maints autres tirs français ainsi que de nos tirs suisses.

Surchargés de difficultés, ils sont encore à l'ancien système de la cible à points, sans aucun prix à la belle balle. Il fallait tirer, aux

bonnes cibles, 10 balles et même vingt balles *consécutives* dans un cercle de 50 centimètres, sans aucun écart, pour prétendre à un rang passable, système en somme peu amusant et tout au profit de quelques forts spécialistes et amateurs de profession. En outre, on ne connaît la valeur exacte de ses coups, visuel (carton) excepté, que le lendemain ; à la meilleure cible les tireurs non français n'étaient pas admis, et aux trois quarts des autres cibles les fusils Gras étaient seuls tolérés.

Il n'est donc pas étonnant qu'avec un tel programme peu de Suisses aient participé au tir de Vincennes et que la plupart en soient revenus désenchantés, malgré l'accueil extrêmement courtois, d'ailleurs, dont ils ont été l'objet. Nous avons remarqué, dans les journaux, les noms de MM. Knecht, de St-Gall, Hubert, de Genève, Boillot, de la Chaux-de-Fonds, Descombaz et Bourquin, de Lausanne, tous avec de bons points ou des coupes.

Le vainqueur du prix de 3000 francs, proclamé champion de France, est M. Lebrun, de la société de Vire (Calvados). Les invités étrangers n'y pouvaient concourir !

Russie. — Non contente d'avoir restauré son ancien arsenal maritime de Sébastopol, où elle a maintenant des cuirassés en construction, la Russie vient de créer une nouvelle station navale à Novo-Rossisck. Ce port est à environ 250 milles de Batoum et se trouve relié au chemin de fer du Causase. Il est spacieux, peut recevoir les bâtiments du plus grand tirant d'eau et est facile à défendre à cause de son entrée étroite.

Au point de vue commercial, le port de Novo-Rossisck est appelé à prendre aussi une grande importance à cause de l'exportation du pétrole venant du bord de la mer Caspienne. Quand la ligne de Vladikav Ras à Pétrovsk, sur la mer Caspienne, sera construite, la Russie aura deux voies ferrées courant parallèlement au Caucase et reliant la mer Caspienne à la mer Noire : celle de Novo-Rossisck à Pétrovsk, au nord, et celle de Batoum à Baka au sud. Le pétrole vient déjà à Batoum par ce chemin de fer, depuis son inauguration, en si grande quantité qu'on croit nécessaire d'agrandir ce port.

La production des puits de Bakou qui était de 320,C00 tonnes en 1878, est montée à 800,000 tonnes en 1883, et le pétrole y est d'un bon marché étonnant. Déjà tous les bateaux à vapeur de la mer Caspienne sont chauffés avec cette huile minérale, dont l'usage va se généraliser aussi dans la mer Noire, en attendant qu'on l'introduise dans la Méditerranée. Comme combustible, une tonne de pétrole en vaut trois de charbon.

Espagne. — Un grave conflit s'est élevé entre ce pays et l'Allemagne à la suite de la prise de possession par un navire de guerre de cette dernière puissance, en présence de navires espagnols, de l'île de Yap, faisant partie du groupe des Carolines, que l'Espagne considère comme une de ses possessions coloniales. — L'indignation qui s'était emparée du peuple espagnol à l'arrivée de la nouvelle de l'occupation allemande et qui s'était traduite par la destruction de drapeaux et d'écussons allemands paraît se calmer. Il y a lieu d'espérer que le conflit se règlera par voie diplomatique et qu'une guerre entre les deux puissances sera évitée.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXᵉ Année. N° 10. 15 Octobre 1885

† Le colonel Hess.

Le colonel Rodolphe de Hess, autrefois célèbre dans nos cercles militaires, est mort le 30 juillet à Dissentis, canton des Grisons, où il vivait depuis plusieurs années dans une paisible retraite ; il y a été enterré le 1er août.

Le colonel de Hess naquit en 1827 au château de Regensberg. C'est à Zurich, où son père occupait la place de juge criminel, qu'il passa sa première jeunesse et fit ses premières études. Plus tard, il vint à Lausanne pour se préparer à suivre l'enseignement supérieur. Après avoir subi avec succès l'examen de maturité, Hess se rendit, au printemps de 1846, à l'université de Bâle pour y étudier le droit. Mais bientôt son goût pour le service militaire le fit entrer dans les troupes suisses de Rome. Il s'engagea comme cadet dans le régiment de Salis et fut nommé officier au commencement de 1847.

Bientôt l'occasion de faire preuve de son courage guerrier s'offrit à lui. Le pape Pie IX, alors zélé défenseur de l'indépendance italienne, envoya en 1848 les troupes suisses à Vicence pour combattre les Autrichiens. Là ils eurent à soutenir, sous les ordres du général Durando, un combat contre le corps autrichien du général comte Nugent ; plus tard, Vicence fut attaquée par l'armée du feld-maréchal comte Radetzky ; après une courageuse résistance sur les hauteurs environnantes, en particulier sur le Monte Derico et la Madona del Monte, le général Durando fut forcé de capituler. Mais la victoire avait été chèrement achetée par les Autrichiens. La bravoure des Suisses avait longtemps fait pencher la balance de leur côté. L'ennemi lui-même honora le courage des deux régiments suisses. Le lieutenant de Hess se fit remarquer parmi les plus braves. Pour sa vaillante conduite, il reçut sa première décoration.

Après le retour des régiments suisses dans l'Etat de l'Eglise, le pape se détacha du mouvement national et peu après, ensuite des événements politiques, ces corps d'élite furent dissous. Le lieutenant Hess rentra à Zurich pour quelque temps. En 1851, il alla à Naples et là, grâce à de bonnes recommandations, il fut

admis comme 1[er] lieutenant dans le 3e bataillon de chasseurs, qui se recrutait de Suisses. En 1858, Hess fut nommé capitaine et employé comme aide-major.

Pendant un long congé, il avait auparavant parcouru la France, l'Autriche et l'Allemagne et enrichi ses connaissances militaires par l'étude des diverses armées.

Lorsqu'en 1859, les troupes suisses de Naples furent licenciées, Hess passa au 13e bataillon de chasseurs, alors commandé par le colonel de Mechel, plus tard général.

C'est alors qu'à deux reprises il fut envoyé à Vienne avec des propositions du gouvernement napolitain.

Avec le 13e bataillon de chasseurs, il prit part, en 1860, aux combats contre Garibaldi et plus tard contre les Piémontais. Avec ce bataillon, Hess combattit à Montereale, à Palerme, à Ducento, à Ponte Della Valle, sur le Garigliano et au môle de Gaëte. Pendant ce dernier combat, le major Migy étant tombé, il fut envoyé, avec 4 compagnies, au village de Maranola, à l'aile gauche. Dans des circonstances difficiles, séparé du gros repoussé, il fit sa retraite sur Gaëte, à travers des montagnes impraticables.

A la première sortie de Gaëte, Hess commandait 4 compagnies ; le passage à l'ennemi d'un bataillon napolitain placé près de lui le mit dans une position difficile. Il se trouvait justement avec la compagnie la plus avancée le long de la mer, lorsque les Piémontais pénétrèrent dans l'espace laissé libre et fusillèrent la compagnie de flanc et de dos. Celle-ci fut poussée à la mer et après une vigoureuse résistance, Hess tomba entre les mains de l'ennemi avec beaucoup de ses hommes. Il fut conduit à la forteresse d'Alexandrie et relâché après la prise de Gaëte, à la condition de ne pas combattre d'un an contre l'Italie.

De retour en Suisse, Hess fut nommé major à l'état-major général et, peu après, employé à l'instruction des troupes du canton de Zurich.

Ses connaissances militaires trouvèrent une approbation universelle, ainsi que l'exactitude avec laquelle il remplissait ses devoirs. Un instructeur a rarement su agir d'une manière plus vive sur ses subordonnés. Il a éveillé chez plus d'un jeune homme le goût de l'éducation scientifique-militaire. La confiance absolue de ses subordonnés et des autorités militaires fut sa récompense.

En 1866, à l'école d'application de Thoune, dirigée par le

colonel Schwarz, il commanda, comme lieutenant-colonel, le bataillon de carabiniers. Peu après, il fut nommé colonel fédéral et instructeur en chef de l'infanterie du canton de Zurich. Mais en dehors des grades militaires, la confiance de ses concitoyens l'honora en le choisissant comme « Kantonsrath ». Il fut proposé de même, quoique sans succès, au Conseil d'Etat et au Conseil national.

Lors de l'occupation des frontières en 1870, le colonel de Hess occupa la place de chef d'état-major de la IX[e] division (Schädler). Lorsque les internés français étaient en Suisse en 1871, Hess était commandant de place à Zurich.

A l'occasion des fêtes de victoire que les Allemands habitant la Suisse célébrèrent à la Tonhalle de Zurich, avec la permission du gouvernement, il y eut du désordre. Les internés français brisèrent les vitres de la Tonhalle et cherchèrent à s'emparer du bâtiment. Dans la suite, cette partie de la population qui joue toujours un rôle dans le tumulte, prit part au mouvement. On a reproché plus tard à Hess, et à tort à notre avis, de n'avoir pas agi de suite avec énergie et employé la force des armes pour le rétablissement de l'ordre. Il ne faut pas oublier que les troubles n'avaient été causés que par hasard ; il ne s'agissait d'aucun soulèvement préparé d'avance. Des milliers de spectateurs curieux, même des femmes et des enfants, assistaient au « scandale de la Tonhalle. »

Le colonel Hess a exposé dans un mémoire de justification la cause de sa conduite.

En aucun Etat, un officier ne se trouve dans une situation plus difficile que chez nous lorsqu'il s'agit d'employer les armes. Il n'existe pas de prescription sur la conduite à tenir dans les troubles, personne ne veut donner d'ordre précis ni porter la responsabilité. Dans le cas précédent, le gouvernement ne voulait pas non plus donner d'ordre pour une action énergique.

Le colonel Hess fut une victime de ces circonstances. Sa carrière militaire et ses aspirations politiques échouèrent le même jour.

Les années suivantes, jusqu'en 1875, il fut encore fréquemment employé dans les écoles d'officiers et les écoles centrales, où il agit en professeur militaire distingué.

Cependant Hess n'avait pas déployé une utile activité rien que sur le domaine purement militaire.

Une biographie de la *Gazetta Romanscha* nous apprend que,

en 1867, lors de l'épidémie de choléra à Zurich, le colonel Hess fit preuve d'une grande énergie en soignant les malades et les mourants ; de même dans ses fonctions de commissaire fédéral, lorsqu'il fut envoyé au Tessin pour distribuer les secours aux inondés de 1868.

Le colonel Hess eut toujours de la préférence pour les carabiniers (dans lesquels il avait servi à Naples). Le fondateur des carabiniers en Suisse, Salomon Landolt, lui paraissait l'idéal à suivre. Infatigable, il travailla sans cesse à élever les carabiniers. En vérité, il réussit à éveiller, chez les carabiniers zuricois, l'esprit qui doit toujours animer ce corps et qui, aujourd'hui, peut seul justifier son existence.

Hess lui-même était un tireur zélé et distingué. Lorsque, en 1866, après les expériences de la guerre de Bohême, il s'agit d'adopter une arme à tir rapide pour l'infanterie suisse, Hess se prononça pour le fusil à magasin. Il fit venir d'Amérique un fusil Henry à répétition et démontra aux carabiniers zuricois les avantages de cette arme sur le territoire communal de Wollishof[1]. Du fusil Henry sont nés le Winchester et notre fusil d'ordonnance.

En tous cas, Hess a du mérite dans l'introduction des armes à répétition.

Nous ne comprenons pas pourquoi le colonel Hess, connu comme instructeur distingué et officier instruit, ne trouva pas d'emploi lors de l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation militaire.

Il figura encore quelques années comme commandant d'une brigade de landwehr dans la répartition de l'armée, puis il sortit de l'armée à laquelle il avait rendu de grands services et à laquelle il servait d'ornement. Il lui a cependant laissé un héritage : un bon nombre d'officiers distingués qui doivent à son impulsion et à ses efforts leur éducation militaire.

Le colonel de Hess s'était marié deux fois : la première en 1873 avec Mlle Clara Pfander, de Berne, qui mourut déjà en 1876 d'une maladie de poumon. En 1878, il se remaria avec Mlle Camélia de Castelberg, à Dissentis. De ce dernier mariage est né un fils.

[1] Pour rendre à chacun ce qui lui est dû, il est bon de dire que le Département militaire suisse possédait déjà alors plusieurs fusils à répétition américains, notamment deux Henry-Winchester, qu'il avait fait venir des Etats-Unis et expérimenter en Suisse dès l'automne 1865. — *Réd.*

Lors de son second mariage, le colonel Hess quitta Zurich pour Dissentis. Retiré du monde, il ne vécut plus que pour sa famille, ses livres et ses études.

Un correspondant des Grisons s'exprime ainsi sur Hess dans le n° 226 de la *Nouvelle Gazette de Zurich :* « Après avoir fait sa connaissance personnelle dans sa bibliothèque, qui était en même temps son cabinet de travail et de réception, nous avons appris à l'apprécier. Son assiduité dans les recherches historiques, sa ponctualité et son exactitude au travail, son empressement à rendre service à chacun au moyen du riche trésor de ses collections, son amabilité et sa franchise devaient lui gagner tout le monde. Il ne s'est pas mêlé de politique à notre connaissance ; il vivait dans la plus grande retraite avec sa famille et vouait son temps à ses travaux scientifiques. Sa spécialité était la héraldique. Au moment de la révision, il se mit au-dessus du combat personnel souvent si passionné, il se montra complètement neutre . . . . Le colonel Hess est mort trop tôt. Les résultats de ses études n'ont pas été assez connus. Il pensait bien à les publier, mais il lui manquait soit l'occasion soit le temps. Il serait à désirer que ses matériaux riches et bien ordonnés passassent dans des mains capables de les retravailler. »

Nous nous permettrons d'ajouter : Hess était un bel homme, d'une tournure élégante ; c'était un bon cavalier, très habile dans tous les exercices corporels. Gentleman accompli d'apparence, il tenait aux formes convenables et détestait tout ce qui était grossier et commun.

Le colonel Rodolphe de Hess avait été décoré pour sa conduite devant l'ennemi de beaucoup d'ordres pontificaux et siciliens, dont quelques-uns ne s'accordaient qu'à un mérite transcendant.

Le colonel Hess a aussi enrichi la littérature militaire ; il a publié entr'autres une brochure sur le « Service d'officier d'état-major » ; il a de même beaucoup travaillé dans l'*Allgem.-Schweiz.-Militärzeitung*. Son dernier article était une « Histoire des carabiniers suisses », parue en 1882, pages 289-318.

Nous terminons ici cette courte esquisse de la vie et des actes du colonel Rodolphe de Hess. Ses nombreux amis pleurent sur sa tombe. Puissent ses restes mortels reposer en paix dans la belle vallée de Tavetsch !

(Traduit de l'*Allgem.-Schw.-Milit.-Zeitung*).



La question de l'aérostation militaire[1].

Par M. le capitaine d'artillerie G. Rochat.
Travail primé par la Section vaudoise de la Société fédérale des officiers.

Le 19 janvier 1784, à Lyon, en présence d'une foule immense, Joseph Montgolfier exécutait, avec Pilâtre de Roziers, sa première ascension aérostatique. Les deux aéronautes montaient un ballon libre, d'environ cent pieds de diamètre, gonflé au moyen de l'air chaud.

Le 9 août 1884, à quatre heures du soir, un aérostat de forme allongée, muni d'une hélice et d'un gouvernail, s'élevait des ateliers militaires de Meudon, près Paris. Après un parcours d'environ huit kilomètres, effectué en une vingtaine de minutes, le ballon revenait atterrir à son point de départ, après avoir exécuté une série de manœuvres avec une précision comparable à celle d'un navire évoluant sur l'eau. Il était monté par MM. Renard, capitaine du génie, et Krebs, capitaine d'infanterie, ses inventeurs et constructeurs.

Un siècle sépare ces deux dates, aussi importantes l'une que l'autre dans l'histoire de la navigation aérienne. Notre intention est de retracer brièvement ce qui s'est fait pendant ce siècle, en nous attachant non point à l'ensemble de la question, mais à une seule de ses faces : l'emploi des ballons à la guerre.

I

L'idée première d'employer les ballons à la guerre doit être attribuée au lieutenant-général Meusnier[2]. Du moins est-ce lui qui, dans un mémoire présenté à l'Académie des sciences l'année même où les frères Montgolfier faisaient leur découverte, montra le premier le parti qu'on pourrait tirer de ces engins dans les opérations militaires.

[1] Un grand nombre de revues et de journaux ont été mis à contribution par le rédacteur de ce mémoire. Il est impossible de les énumérer tous, mais on doit une mention spéciale au *Bulletin de la réunion des officiers*, qui, dans une série d'articles excellents, publiés en janvier et février, a apporté des renseignements très complets sur le rôle des ballons à la guerre. On a fait à ces articles de nombreux emprunts.

[2] Meusnier (Jean-Baptiste-Marie), général de division, géomètre, physicien et mécanicien, né à Paris en 1754 et mort à Cassel le 13 juin 1793. Il entra de bonne heure dans le génie militaire, se fit remarquer par ses talents, ses inventions ingénieuses; il fut appelé, n'étant alors que lieutenant, à faire partie de l'Académie des sciences (1784). Il avait atteint le grade de lieutenant-colonel du génie au moment de la Révolution. Il fut chargé, en 1790, d'établir des lignes de signaux sur les côtes et les frontières de la France et contribua, sous le ministère de Servan, en 1792, à l'organisation des armées républicaines. Nommé général de division en 1792, il se fit remarquer en 1793 par sa belle défense du fort Kœnigstein contre une armée prussienne. Il fut fait prisonnier et échangé presque aussitôt; la même année il fut chargé de défendre Cassel. Il eut, pendant une attaque, la cuisse emportée par un boulet de canon et mourut des suites de sa terrible blessure.

Néanmoins, ce n'est que dix ans plus tard qu'on put enregistrer le premier essai pratique.

C'était au siège de Condé[1] par les Autrichiens. Le commandant de la place chercha par le moyen d'un aérostat, — d'une montgolfière, comme on disait alors, — à communiquer avec l'extérieur. Malheureusement le ballon alla tomber dans le camp ennemi, où l'on apprit ainsi l'état de la forteresse. Ce résultat, qui allait à l'encontre du but qu'on se proposait, constituait un début peu encourageant.

Cependant les essais ne furent point abandonnés. Le Comité de salut public avait institué une commission pour appliquer aux intérêts de l'Etat les découvertes récentes de la science. Un membre de cette commission, le chimiste Guyton de Morveau, familier avec les questions d'aérostation, proposa d'employer des ballons captifs comme moyen d'observation dans les armées. Cette proposition fut adoptée par le Comité de salut public, mais on enjoignit aux expérimentateurs de ne pas employer d'acide sulfurique pour la préparation de l'hydrogène, vu l'extrême rareté du soufre en France, à ce moment.

Guyton de Morveau s'adjoignit le physicien Coutelle[2], qui réussit à produire de l'hydrogène en grand, en faisant passer de la vapeur d'eau sur des rognures de fer portées au rouge. Coutelle fut alors nommé directeur des expériences aérostatiques et on mit à sa disposition le jardin du petit château de Meudon pour continuer et étendre ses expériences. Il prit lui-même comme collaborateur le physicien Jaques Conté, homme extrêmement remarquable qui fut tour à tour peintre, mécanicien, chimiste, et excella dans tous les genres[3].

[1] Condé-sur-Escaut, ville de France (Nord), au confluent de la Hayne et de l'Escaut. — En 1793, après une résistance désespérée, elle dut se rendre aux Autrichiens. Les Français la reprirent après la bataille de Fleurus. — En 1815, elle fut de nouveau assiégée par les Alliés et héroïquement défendue par le général Bonnaire.

[2] Coutelle (Jean-Marie-Joseph), ingénieur français, né au Mans en 1748, mort dans la même ville en 1835. Il se livra de bonne heure à l'étude de la physique et de l'électricité, plaça sur la maison de son père le premier paratonnerre qui ait été établi au Mans, puis se voua entièrement à la découverte de Montgolfier et à la locomotion aérostatique.

[3] Conté (Nicolas-Jacques), chimiste et mécanicien français, né à Saint-Cernery (Orne), en 1755, mort en 1805. Il fut élevé par charité à l'Hôtel-Dieu de Séez et peignit, fort jeune encore et sans avoir reçu de leçons, des tableaux que l'on conserve dans cet établissement. Il se rendit de bonne heure à Paris, entra en relation avec un grand nombre de savants et d'artistes et montra un génie inventif d'une fécondité extraordinaire.

La création du Conservatoire des Arts-et-Métiers est due à son initiative. — Invité par le Comité de salut public à chercher les moyens de remplacer la plombagine, qui faisait défaut pour la fabrication des crayons depuis que la France était en hostilité avec les Anglais, il résolut le problème en quelques jours et établit une manufacture dont les produits sont connus sous le nom de

Après avoir étudié les conditions les plus pratiques, tant pour rendre l'étoffe du ballon imperméable que pour fabriquer l'hydrogène, et après diverses expériences pour régler les conditions des manœuvres, des moyens d'observation et de transmission des avis, on créa, le 2 avril 1794, une compagnie d'aérostiers militaires, dont Coutelle fut nommé capitaine et Lhomond lieutenant.

Un mois après, la compagnie d'aérostiers était envoyée à Maubeuge [1], où l'armée de Sambre-et-Meuse était sur le point d'être assiégée par les Autrichiens. Une fois le siège commencé, un ballon captif, qui pouvait s'élever jusqu'à 500 mètres, faisait tous les jours des reconnaissances pour observer les dispositions de l'ennemi. Les signaux consistaient en drapeaux de différentes couleurs, manœuvrés suivant certaines conventions. Les assiégeants essayèrent en vain, à plusieurs reprises, de détruire le ballon, au moment où il s'élevait derrière le rempart.

Les services rendus à Maubeuge par cet aérostat engagèrent le général Jourdan à l'utiliser pour l'investissement de Charleroi. Comme on ne disposait que d'un ballon et qu'on n'avait pas le temps de le dégonfler à Maubeuge pour le gonfler de nouveau sous les murs de Charleroi, Coutelle fit voyager son ballon tout gonflé pendant les douze lieues qui séparent ces deux villes. Dès son arrivée, le 23 juin, on fit une reconnaissance, et le lendemain Coutelle demeura en observation huit heures de suite avec le général Morlot qui put se rendre un compte très exact de la place. Celle-ci capitula le jour suivant.

Mais ce fut surtout à la bataille de Fleurus [2], qui suivit de près (le 26 juin 1794), que le ballon de Coutelle rendit d'importants services. Il resta en observation pendant toute la durée de l'affaire et put donner de précieux renseignements sur les mouvements des Autri-

crayons Conté. Il fit partie de l'expédition d'Egypte, pour laquelle il fut une véritable providence, la plupart des instruments rassemblés pour les besoins du service ayant été engloutis dans le désastreux combat naval d'Aboukir. Télégraphes, moulins à farine, machines à filer la laine et à fabriquer le drap, arsenaux, matériel pour la monnaie et l'imprimerie, instruments de chirurgie, etc., il sut pourvoir à tout. A son retour en France, il eut la direction de la gravure des planches du grand ouvrage de l'expédition.

Ce savant qui, selon l'expression de Monge, « avait toutes les sciences dans la tête et tous les arts dans la main », était de la modestie la plus rare et joignait à une grande noblesse de caractère une simplicité de mœurs antique.

[1] Maubeuge, ville de France (Nord), ayant aujourd'hui environ 13,000 habitants. Elle occupe une très forte position sur la Sambre et eut de ce fait beaucoup à souffrir des guerres de la Révolution et de l'Empire.

[2] Fleurus, petite ville de Belgique, province de Hainaut, à 10 kilomètres au nord-est de Charleroi (environ 4000 habitants). Elle fut le théâtre de quatre batailles mémorables : 1° En 1622, entre les Allemands et les Espagnols ; 2° En 1690, entre le maréchal de Luxembourg et le prince de Waldeck ; 3° En 1794, entre le général Jourdan et les Autrichiens ; 4° En 1815, entre Napoléon I[er] et les alliés.

chiens. On doit certainement lui attribuer une part du succès de la journée, grâce surtout à l'influence qu'il exerça sur le moral des combattants.

Après la bataille de Fleurus, les aérostiers suivirent l'armée française dans son mouvement en avant et continuèrent presque chaque jour leurs reconnaissances aériennes. Ils arrivèrent ainsi à Aix-la-Chapelle, après avoir subi deux accidents sérieux qui furent réparés assez difficilement. Sur ces entrefaites, Coutelle fut rappelé à Paris, où sous le titre de commandant le corps des aérostiers militaires, il fut chargé de procéder à l'organisation définitive des deux compagnies.

En effet, peu après le départ de la première compagnie pour Maubeuge, la Convention avait décrété, le 23 juin 1794, la formation d'une seconde compagnie. Chaque compagnie comptait 4 officiers, 3 sous-officiers, 3 caporaux, 44 aérostiers et 1 tambour.

La première compagnie conserva sa position à l'armée de Sambre-et-Meuse, sous la direction de Lhomond, promu capitaine. Elle fit plusieurs reconnaissances en divers endroits, mais elle ne trouva plus l'occasion de rendre, comme à Fleurus, des services importants. Elle fut prise à Wurzbourg avec tout son matériel et après quelques mois de captivité elle vint se réorganiser à Meudon. Peu après on la dirigea sur l'Egypte. Les hommes débarquèrent heureusement, mais il n'en fut pas de même du matériel, qui, laissé provisoirement sur un navire, fut pris et coulé avec ce dernier à Aboukir. Privée de ses moyens d'action et ne pouvant les reconstituer dans ce pays, la compagnie d'aérostiers fut répartie provisoirement dans divers régiments. L'aérostation militaire ne joua donc aucun rôle en Egypte. Tout se borna à lancer quelques montgolfières les jours de réjouissances publiques.

La seconde compagnie fut dirigée vers l'Allemagne, sous la conduite du commandant Coutelle et du capitaine Delaunay. L'aérostat devait servir à éclairer le siège de Mayence, qui durait déjà depuis onze mois. Aussitôt arrivé, les ascensions commencèrent et se continuèrent chaque jour, non sans danger. Au bout de quelque temps, l'aérostat, sans abri et fatigué par les intempéries, avait grand besoin de sérieuses réparations. La compagnie fut envoyée à Francenthal pour y passer l'hiver et pour remettre son matériel en état. A la reprise des hostilités, au printemps, un accident causé par une balle ennemie fit diriger l'aérostat sur Strasbourg pour y être réparé.

Peu après, la compagnie pénétra en Allemagne, à la suite de l'armée de Moreau, et son aérostat fit entre autres à Donawert une ascension pour reconnaître les principales forces de l'ennemi qui garnissaient la rive opposée du Danube. Bref, après quelques autres reconnaissances, la deuxième compagnie dut rentrer en France, à la

suite de l'armée de Moreau, obligée de battre en retraite. Son ballon était resté gonflé pendant trois mois, faute de moyens de renouveler le gaz.

Le rôle de cette compagnie était terminé. On la laissa trois ans dans l'inaction, bien qu'elle fût en mesure de rendre d'excellents services, car elle était composée d'hommes aguerris et expérimentés, sous les ordres d'officiers braves et intelligents. On savait si peu apprécier leur utilité que Hoche alla même jusqu'à demander le licenciement du corps, qui ne fut pas accordé. Néanmoins, malgré les réclamations des officiers, cette compagnie ne sortit plus de son inaction [1].

« L'aérostation militaire, reprise et encouragée, aurait certainement rendu des services pendant nos grandes guerres, dit M. Louis Figuier. L'école aérostatique de Meudon était toujours ouverte ; Coutelle et Conté, ses directeurs, étaient encore pleins de zèle pour l'institution due à la République. Malheureusement, Bonaparte ne l'aimait pas. Dès son retour d'Egypte, il licencia les compagnies d'aérostiers, donna à Coutelle et aux officiers des grades équivalents dans d'autres armes, fit fermer l'école aérostatique de Meudon et vendre tous les ustensiles et autres appareils qui restaient dans l'établissement. »

Ce fut, pour longtemps, la fin des tentatives d'aérostation militaire.

Pendant près d'un demi-siècle, la question sembla enterrée, mais en 1849 on vit de nouveau les ballons figurer au siège de Venise par les Autrichiens, et cela dans des circonstances très particulières. Cet essai, sur lequel nous reviendrons plus loin, échoua du reste pitoyablement.

Dans la guerre d'Italie de 1859, un ballon figurait dans le matériel de l'armée française. On le vit pendant quelques jours en observation devant Peschiera, au moment où l'on songeait à mettre le siège devant les places du fameux quadrilatère, mais dès lors on n'en entendit plus parler.

En Amérique, pendant la guerre de sécession, le service aérostatique fut organisé sur une assez grande échelle. On forma des compagnies composées chacune d'un capitaine et de 50 sous-officiers et soldats ; leur matériel, comprenant deux enveloppes, les tentes et les moyens de produire le gaz, était transporté sur trois voitures, et trois heures après l'ordre reçu, on avait un ballon gonflé et prêt à faire des observations. Divers aéronautes firent un grand nombre de reconnaissances, qui rendirent de réels services, en 1861 sur le Potomac, en 1862 devant Richemond, et sur le Mississipi contre le fort

[1] *Bulletin de la réunion des officiers.*

n° 10, où le tir de l'artillerie fédérale fut rectifié par des observations aérostatiques.

De plus les Américains firent faire à l'aérostation militaire un progrès réel en reliant la nacelle à la terre par un fil télégraphique et en faisant servir la photographie instantanée à la reconnaissance du terrain.

Ce fut surtout le général Mac-Clellan qui sut le mieux tirer parti des ballons comme moyen d'observation; une compagnie d'aérostiers faisait partie de son état-major, et ses observations contribuèrent entre autres à faire lever le siège de Yorktown et furent précieuses au combat de Fair-Oaks. Mais, après la retraite de ce général, l'aérostation cessa d'être employée d'une manière suivie et intelligente, et les résultats obtenus ne conduisirent nullement les Etats-Unis à étudier l'organisation de l'aérostation militaire.

La guerre de 1870 remit brusquement la question à l'ordre du jour.

A Metz d'abord, on essaya d'organiser un service de ballons libres sans aéronautes. Un paquet de dépêches était attaché à l'aréostat et on y joignait un mandat d'une certaine valeur que pouvait toucher dans un bureau de poste français la personne qui y apportait les dépêches recueillies. Ces essais réussirent mal. Neuf fois sur dix, les ballons se perdaient ou tombaient aux mains des assiégeants.

A Paris, on put faire mieux. Après quelques expériences avec des ballons libres, on se persuada bientôt que seul un ballon monté avait chance d'atterrir dans un endroit convenable. Le gouvernement chargea l'aéronaute Godard de la fabrication de ces ballons, dont le départ devait avoir lieu tous les deux jours. Soixante-quatre ballons jaugeant chacun de mille à deux mille mètres cubes, quittèrent la capitale du 23 septembre au 28 janvier. Ils avaient emporté, outre les aéronautes, 91 passagers (dont Gambetta), 363 pigeons voyageurs et près de trois millions de lettres. Sur ces soixante-quatre ballons, deux périrent en mer, sept tombèrent entièrement au pouvoir des Allemands, douze furent pris, mais les aéronautes purent s'échapper avec leurs dépêches; les autres atterrirent heureusement. La traversée la plus remarquable fut celle du ballon *la Ville d'Orléans*, monté par un franc-tireur. Parti de Paris le 24 novembre, à 11 heures du soir, il tomba en mer aux environs de Christiania, mais fut sauvé; il avait parcouru 900 kilomètres en moins de quinze heures.

A l'armée de la Loire, le général Chanzy chercha à organiser un service d'aérostats, avec le concours de MM. Tessandier, qui s'étaient obligeamment mis à sa disposition. On fit plusieurs ascensions aux environs d'Orléans, mais rien n'avait été préparé, et dans les guerres de notre époque il ne faut pas songer à improviser, au moment du danger, un service qui exige un personnel et un matériel préparé et organisé de longue main.

Du côté des Allemands, il y a peu de chose à enregistrer. Tous leurs essais échouèrent.

Au mois d'août 1870, ils avaient formé à Cologne deux détachements d'aérostiers, composés de 20 hommes chacun, choisis parmi des chimistes et des physiciens, auxquels on donna l'instruction spéciale qui leur était indispensable. L'aéronaute anglais Coxwell avait été chargé de fournir le matériel nécessaire. Quelques essais furent faits, du 31 août au 5 septembre, puis les deux détachements furent dirigés sur Strasbourg dont on faisait le siège.

Faute de gaz d'éclairage, on fut obligé de gonfler un ballon avec de l'hydrogène produit par le procédé primitif du zinc et de l'acide sulfurique. Après des difficultés sans nombre, on réussit au bout de quatre jours à gonfler imparfaitement le ballon qui ne put, dans ces conditions, enlever qu'une seule personne dans la nacelle. Le 25 septembre, par un vent violent, on tenta l'ascension. Le ballon, fixé à un câble de 350 mètres de longueur, s'éleva à une hauteur de 115 mètres, où il fut poussé vers la place et soumis à de si brusques oscillations qu'il était absolument impossible de tirer un résultat pratique d'une pareille reconnaissance. L'observateur put simplement constater l'état général de la citadelle qui n'était plus qu'un monceau de ruines. La descente s'effectua non sans difficultés.

Deux tentatives faites le même jour n'eurent pas plus de succès. On voulut alors conserver le ballon gonflé, mais toutes les ancres et tous les moyens employés pour le retenir demeurèrent insuffisants et l'enveloppe fut déchirée à la suite des chocs produits par le vent. Après avoir réparé cet accroc, on se préparait à un nouveau gonflement quand Strasbourg capitula.

Les détachements furent alors envoyés devant Paris avec leur matériel et placés à Versailles, mais on ne trouve nulle part trace de leur emploi.

Dans les années qui suivirent immédiatement la guerre franco-allemande, on ne voit pas qu'une attention bien grande ait été vouée au sujet qui nous occupe. L'intérêt ne s'est réveillé que sept ou huit ans plus tard et tout d'abord en Angleterre. Dans ce pays, les études ont été poussées très avant, grâce surtout aux préoccupations que faisaient naître les campagnes contre les Afghans et contre les Zoulous. Nous donnerons plus loin quelques détails sur les expériences faites. Notons seulement qu'à l'heure présente l'Angleterre possède une véritable flotte aérienne, comptant tout au moins cinq ballons de grandes dimensions et quelques-uns de plus petit volume. Certains officiers anglais, parmi lesquels les capitaines Templer et Elsdale, se sont fait une spécialité de l'aérostation militaire, et si l'on en croit les compte-rendus des journaux d'outre-Manche, ils seraient arrivés à des résultats tout à fait surprenants.

En Allemagne la recherche de la direction des aérostats avait été

laissée presque complètement de côté, en raison des résultats malheureux auxquels avaient conduit certaines expéditions plus ou moins aventurées, mais dans ces dernières années, à la suite des progrès inattendus réalisés dans la construction des machines permettant la transformation des forces, on a estimé que la solution du problème rentrait dans le domaine des choses possibles. Une société s'est constituée à Berlin, en 1881, dans le but de favoriser les progrès de la navigation aérienne ; elle s'attache à faire des expériences aussi complètes que possible pour mettre à l'épreuve les nombreuses inventions qui se sont produites en ces derniers temps, et elle consacre ses ressources à soutenir celles de ces inventions qui lui semblent présenter le plus de chances de succès.

D'autre part, une station d'essais pour l'aérostation militaire vient d'être établie à Berlin dans la gare de l'Est, qui n'est plus guère utilisée depuis la construction du grand métropolitain; cette station est dirigée par un officier du régiment des chemins de fer.

« En France, aussitôt après la guerre de 1870-71, le gouvernement organisa de nouveau une école d'aérostation militaire au Petit-Meudon, comme sous la première république. Cette école a pour objet, non seulement de former le personnel nécessaire pour le service des ballons, mais encore de confectionner tout le matériel se rapportant à ce service et d'étudier toutes les questions y ayant trait. L'entrée de l'établissement est rigoureusement interdite, même aux Français, de sorte que l'on ne connaît ce qui s'y passe que par les communications qu'on veut bien faire aux journaux.

» Le colonel du génie Laussedat fut d'abord nommé chef de cet établissement. On lui adjoignit les capitaines du génie Delambre et Renard (Charles) tous deux fort au courant de la question et ayant le génie de l'invention. Le capitaine Delambre a été depuis remplacé par le capitaine d'infanterie de la Haye, remplacé à son tour par le capitaine Krebs[1].»

Les études faites à Meudon ont embrassé les ballons captifs, les ballons libres et les ballons dirigeables. Nous y reviendrons plus loin.

Notons encore, à propos de la France, qu'une association pour l'étude de la navigation aérienne y a été fondée en 1868 et qu'en dehors des essais faits par le génie militaire à Meudon, de nombreux aéronautes, parmi lesquels il faut citer en première ligne les frères Tissandier ont cherché la solution du problème de la direction des aérostats.

[1] *Bulletin de la réunion des officiers.*

les services immenses que peuvent rendre les aérostats comme moyen de communication entre une place assiégée et l'extérieur. Les souvenirs du siège de Paris sont encore dans toutes les mémoires, et ce que nous en avons rapporté plus haut suffit à montrer le rôle considérable que peuvent jouer les ballons dans de telles occasions. — A défaut de ballons libres franchissant les lignes d'investissement, on pourrait utiliser, dans des limites bien plus restreintes, il est vrai, des ballons captifs munis d'un système de télégraphie optique.

Transport de projectiles explosifs. — Bombardement aérien. Nous avons à citer, pour finir cette énumération, un des emplois les plus curieux des ballons en temps de guerre. C'est celui qui consiste à s'en servir pour envoyer d'une hauteur inaccessible sur des troupes ennemies, ou plus particulièrement sur une place assiégée, des bombes ou d'autres engins explosifs.

D'après Ségur, la première proposition de cette nature a été faite en 1812 par un Allemand au gouvernement russe. Cet inventeur s'engageait à anéantir Napoléon avec tout son état-major par un bombardement aérien, qu'il devait exécuter à l'aide d'un ballon de grandes dimensions. Une proclamation du comte Rostopchine signala aux Russes le but de cette grande entreprise; il fallut toutefois y renoncer à la suite de l'insuccès des expériences faites à Moscou avec de petits ballons.

Les Autrichiens firent une tentative du même genre, en 1849, devant Venise. Comme la nature du terrain qui entoure cette ville ne permettait pas d'y établir des batteries pour la bombarder à bonne portée, on essaya d'arriver au même résultat au moyen de ballons. Le 22 juin, on lança du pont de bateaux en face du Lido 200 petits ballons qui se dirigèrent sur la ville, emportant chacun un projectile explosif de 24 à 30 livres. L'opération ne réussit pas; toutes les bombes tombèrent dans les lagunes, à l'exception d'une seule qui fit explosion dans le fort St-André, sans d'ailleurs causer aucun dommage [1].

L'idée des Autrichiens vient d'être reprise par un M. Rodeck, de Charlottenbourg, près Berlin, lequel substitue tout simplement une torpille à la bombe. Cet engin est suspendu à un ballon captif, et au moment où celui-ci plane au-dessus d'une forteresse assiégée, par exemple, on décroche la torpille. Le ballon poursuit sa course pendant que la dynamite va porter l'épouvante dans la place. Le décrochement s'opérait d'abord au moyen de l'électricité, mais l'inventeur a recours aujourd'hui à un ressort actionné par le câble qui retient le ballon.

[1] *Revue militaire de l'étranger.*

Rassemblement de troupes des IIIe et Ve divisions.

(Suite.)

Voici la composition de la IIIe division telle que celle-ci est entrée en ligne :

IIIe DIVISION D'ARMÉE.

Etat-major de division. Commandant : Colonel-divisionnaire **Meyer,** Jean.

Chef d'état-major : colonel Walther, Albert ;

Officier d'état-major général : capitaine Fisch, Charles ; 1er adjudant de division : major Schwab, Fréd. ; 2e adjudant de division : capitaine Küpfer, Charles ; secrétaires : lieutenants Bangerter, Gottfried ; Faller, Charles.

Ingénieur de division : Vacat ; adjudant : Vacat.

Commissaire des guerres de division: lieutenant-colonel Peter, Bendicht ; remplaçant : major Walker, Emmanuel ; adjudants : capitaines Krebs, Paul ; Aebi, Alfred ; Bächler, Ch.

Médecin de division : lieut.-colonel Ris, Fréderic ; adjudant : Vacat ; secrétaire : Vacat.

Grand Juge : major Weber, Leo.

Vétérinaire de division : major Gräub, Gottfried ; adjudant : capitaine Gillard, Auguste.

Brigade d'infanterie V. Commandant : colonel-brigadier Wirth, Théodore ; officier d'état-major : major von Tscharner, Albert ; adjudant de brigade : Vacat ; auditeur : capitaine Reichel, Alexandre ; lieutenant du train : Vacat ; secrétaire : Reichen, Alfred.

Régiment 9 : commandant : lieut.-colonel Müller, Edouard ; adjudant : capitaine Reichel, Ernest ; quartier-maître : capitaine Rieder, Fritz ; aumônier : Kistler, Herm ; officier de pionniers : 1er lieut. Schott, Robert.

Bataillon 25, major Weber ; bat. 26, major Will, Ed. ; bat. 27, major Lenz.

Régiment 10 : commandant : lieut.-colonel Scherz, Alfred ; adjudant : 1er lieut .Hofer, Paul ; quartier-maître : capitaine Sahli, Fréd. ; aumônier : Ris, Gottl ; officier de pionniers : capitaine Kuhn, Wilhelm.

Bataillon 28, major Schmid ; bat. 29, major Grieb, Eugène ; bat. 30, major Lauber.

Brigade d'infanterie VI. Commandant : colonel-brigadier Vigier, Wilhelm ; officier d'état-major : major von Wattenwyl, Edouard ; adjudant de brigade : capitaine Lambelet, Georges ; auditeur : Harnisch, Ferdinand ; lieutenant du train : Vacat ; secrétaire : Dubuis, Roger.

Régiment 11 : commandant : lieut.-colonel Siegerist, Ch. ; adjudant : 1er lieut. Brönnimann, Nicolas ; quartier-maître : capitaine

Giger, Jos ; aumônier : Schaffroth, Gottl. ; officier de pionniers : 1er lieut. Gerber, Fréd.

Bataillon 31, major Kerner ; bat. 32, Vacat ; bat. 33, major Bühler.

Régiment 12 : commandant : lieut.-colonel Zurbuchen, Math. ; adjudant : capitaine Ryser, Edouard ; quartier-maître : capitaine Berger, Robert ; aumônier : Strasser, Gottfr. ; officier de pionniers : capitaine Gerster, Fréd.

Bataillon 34, major Bigler ; bat. 35, major Gribi ; bat. 36, major Strübin, J.

Bataillon de carabiniers nº 3. Major Schneider.

Régiment de dragons nº 3. Commandant : major Blösch, Julius ; adjudant : 1er lieutenant Steffen, Edouard ; quartier-maître : 1er lieutenant Frey, Auguste ; médecin : capitaine Stooss, Max.

Escadron 7, capitaine Kaiser : escadron 8, capitaine v. Wurstemberger ; escadron 9, 1er lieut. Wildbolz.

Brigade d'artillerie nº III. Commandant : colonel-brigadier Kuhn, Charles ; chef d'état-major : lieutenant-colonel Socin, Christophe ; 1er adjudant : capitaine Müller, Armin ; 2e adjudant : Vacat ; quartier-maître : major Lindt, Rodolphe ; secrétaire : lieutenant Kern, Edmond.

Régiment 1 : commandant : major Schüpbach, Rud. ; adjudant : Vacat.

Batterie 10 cm. 13, capitaine Haag ; batterie 10 cm. 14, capitaine Egger.

Régiment 2 : commandant : major Frêne, Adolphe ; adjudant : 1er lieut. Dähler, Rodolphe.

Batterie 8 cm. 15, capitaine Fankhauser ; batterie 8 cm. 16, capitaine Neuhaus.

Régiment 3 : commandant : lieutenant-colonel Lohner, Albert ; adjudant : 1er lieut. Müller, Arnold.

Batterie 8 cm. 17, capitaine Kemmen ; batt. 8 cm. 18, Vacat.

Compagnie d'administration nº 3. Chef : major Tritten, Ernest. Ire subdivision : capitaine Lüdi ; IIe subdivision : capit. Lehmann.

Un détachement de la seconde subdivision du *bataillon du train* nº III pour le service des ambulances nº 11 et 15 et de la compagnie d'administration nº 3.

Nous donnons ci-après la traduction des ordres de corps et des ordres de division pour les manœuvres d'ensemble :

ORDRE DU JOUR Nº 1.

Officiers, sous-officiers et soldats des IIIe et Ve divisions d'armée.

L'honneur m'est dévolu d'être désigné en qualité de directeur des manœuvres des IIIe et Ve divisions réunies.

Il m'a été adjoint à cet effet :

MM. le lieutenant-colonel d'artillerie Otto Hebbel comme chef d'état-major ;
le major à l'état-major général Théodore Sprecher von Bernegg comme officier d'état-major général ;
le capitaine d'artillerie Walther Huber comme adjudant.

(Suit la désignation des juges de camp, déjà donnée à page 403 de notre numéro de septembre. — *Réd.*)

Pour la première fois, deux divisions sont réunies pour manœuvrer l'une contre l'autre et vienne l'essai à échouer, nous n'aurons plus les moyens de faire à l'avenir de pareilles grandes manœuvres, quelque besoin que nous en ayons.

Que chacun, depuis l'officier le plus élevé en grade jusqu'au soldat, s'efforce d'apporter du sien pour la réussite des manœuvres et supporte volontiers les efforts et les fatigues qui y sont inhérentes ; qu'on laisse de côté toute rivalité mal comprise, ne pouvant conduire qu'à des collisions réciproques, qui porteraient préjudice aux manœuvres et ne tourneraient pas à l'honneur des troupes. Que la meilleure manière de remplir consciencieusement ses devoirs soit le but que chacun cherche à atteindre.

Dans l'espérance que ce but sera celui auquel aspirera chacun de vous, je vous présente mon salut amical.

Herzogenbuchsee, 12 septembre 1885.

Hans Herzog,
Directeur du rassemblement de troupes des IIIe et Ve divisions.

ORDRE DU JOUR N° 2.

Cet ordre, daté de Herzogenbuchsee le 12 septembre, communique aux troupes les noms et qualités de Messieurs les officiers étrangers qui assistent aux manœuvres, désignation déjà donnée dans l'ordre n° 2 de la Ve division. (Voir page 408 de notre numéro de septembre.) Il ajoute qu'il va de soi que les militaires suisses de tout grade auront à leur témoigner le plus grand respect et à leur donner avec prévenance tous éclaircissements demandés.

ORDRE DU JOUR N° 3.

Il est porté à la connaissance des troupes que les officiers de l'état-major général ci-après nommés ont été chargés de remplir les fonctions de section historique aux manœuvres de cette année :

MM. le lieutenant-colonel A. Keller, de Berne ;
le major H. Hartmann, de St-Gall ;
le major G. Wassmer, d'Aarau ;
le capitaine F. Blanc, d'Avenches ;
le capitaine R. Brüderlin, de Bâle.

Ces officiers portent le sabre avec tunique et casquette. Tout renseignement demandé devra leur être fourni avec empressement.

(Suit la désignation des commissaires de camp, déjà donné à page 403 de notre *Revue*. — Un second commissaire de camp a été nommé en la personne de M. le capitaine Bronnimann, im Sand, canton de Berne.)

Tout militaire devra également être prévenant envers ces Messieurs et les renseigner.

Herzogenbuchsee, le 12 septembre 1885.

Le Directeur
des manœuvres des IIIe et Ve divisions d'armée.

IDÉE GÉNÉRALE

pour les manœuvres des IIIe et Ve divisions
les 14 et 15 septembre 1885.

Une armée ennemie (corps du Nord), est entrée à Porrentruy et à Bâle et s'efforce aussi bien de gagner Bienne et Soleure par les passages du Jura que l'Aar et Berne par le haut et le bas Hauenstein. L'armée opposée (corps du Sud) est en position avec le gros de ses forces derrière l'Aar, entre l'embouchure de la Saane et celle de l'Emme, et a réparti de plus petits corps de troupes dans les passages du Jura, afin d'arrêter, autant que possible, la marche en avant de l'ennemi.

Apprenant que le corps du Nord a dirigé une division (détachement du Nord) sur le bas Hauenstein, pour couvrir son flanc gauche, avec le but d'atteindre Olten, le commandant de l'armée opposée envoie à sa rencontre une division (détachement du Sud) avec mission de chercher la division ennemie, de l'attaquer et de la repousser.

Herzogenbuchsee, 12 septembre 1885.

Le Directeur
des manœuvres des IIIe et Ve divisions d'armée.

(*A suivre.*)

Révolution en Roumélie.

Des événements graves et inattendus viennent d'attirer de nouveau l'attention de l'Europe sur la Turquie et sur les petits Etats qui l'avoisinent. La Roumélie orientale a déposé le gouverneur qui l'administrait au nom du sultan et a proclamé sa réunion à la Bulgarie. Le prince Alexandre de Battenberg, acclamé comme souverain de la Bulgarie et de la Roumélie réunies, a accepté la situation faite et s'est rendu à Philippopoli où il a installé le gouvernement.

Toutes les troupes bulgares et rouméliotes ont été mises sur pied et dirigées sur la frontière pour résister à l'entrée éventuelle des troupes turques sur le territoire de la Roumélie. — D'un autre côté, la Serbie et la Grèce ne veulent pas reconnaître l'extension de la Bulgarie, qui modifie l'équilibre établi par le traité de Berlin, sans obtenir une compensation de territoire; ces deux pays font de grands préparatifs militaires pour être prêts à appuyer leur réclamation par les armes. L'armée serbe est mobilisée et le roi Milan en a pris le commandement en chef. Les Serbes faisant partie de l'armée active ou de la seconde classe et qui se trouvent à l'étranger ont été rappelés. — Le gouvernement grec concentre des troupes sur les frontières d'Epire et de Thessalie ; il a décidé l'appel d'une partie des réserves et l'armement de la flotte. — Quent à la Turquie, elle a pris les mesures que comporte la situation et a également mobilisé une partie de son armée.

Une conférence d'ambassadeurs des puissances a eu lieu à Constantinople, mais on ne sait pas encore si, comme cela est à désirer, il sera possible de régler pacifiquement les difficultés soulevées par les événements de Roumélie. Quoiqu'il en soit, il est intéressant de connaitre, au moins d'une manière générale, l'organisation et l'effectif des forces militaires des pays qui peuvent, cas échéant, se trouver engagés dans un conflit armé. Voici quelques données à ce sujet :

SERBIE. — Sur le pied de guerre, l'armée serbe peut se diviser en armée active (armée permanente et réserve), armée de réserve et troupe du 3e ban.

Armée active. L'armée active mobilisée comprend 5 divisions fortes chacune de 3 régiments d'infanterie à 4 bataillons de 4 compagnies, 1 régiment de cavalerie à 4 quatre escadrons, 1 régiment d'artillerie à 8 batteries de 6 pièces, 1 compagnie de pionniers, un équipage de pont et des services auxiliaires.

En dehors des 5 divisions on trouve encore certaines troupes spéciales placées sous l'autorité directe du commandant en chef de l'armée, savoir : un escadron de cavalerie de la garde, un régiment d'artillerie de montagne à 6 batteries de 4 pièces, 1 bataillon d'artillerie de forteresse, 1 compagnie de mineurs, 1 équipage de pont d'armée, 1 détachement de troupes de chemin de fer, etc., etc. On peut faire rentrer aussi dans cette catégorie le régiment d'infanterie de la garde de 5 nouveaux bataillons créé au mois de mars dernier.

Enfin les diverses fractions de l'armée active forment au moment de la mobilisation des troupes de dépôt, dans la proportion suivante : 1 bataillon de dépôt par régiment d'infanterie ; 1 escadron de dépôt par régiment de cavalerie ; 1 batterie de dépôt par régiment d'artillerie ; 1 section de dépôt par compagnie de pionniers, etc.

L'effectif total de l'armée active, y compris les troupes de dépôt, doit atteindre réglementairement plus de 100,000 hommes et 264 pièces d'artillerie.

L'infanterie est armée du fusil Mauser-Koka ; la cavalerie a le sabre et carabine.

L'artillerie ne possède pas d'armement homogène ; elle a encore d'anciennes pièces de fabrication serbe, se chargeant par la bouche, et quelques batteries de canons se chargeant par la culasse, de diverses provenances. Le système de Bange a été adopté dernièrement pour toute l'artillerie serbe, mais ce nouveau matériel n'est pas encore en usage.

Armée de réserve. L'armée de réserve se compose des troupes du 2e ban. Elle doit, comme l'armée active, être répartie en 5 divisions comprenant chacune 3 régiments d'infanterie à 4 bataillons, 2 escadrons de cavalerie, 1 régiment d'artillerie à 4 batteries, 1 compagnie de pionniers et les services auxiliaires.

L'effectif des forces du 2e ban est évalué à 55 ou 60,000 hommes.

Enfin les troupes du 3e ban, au nombre de 50,000 hommes, environ ne sont pas encore organisées ; elles devront former également 5 divisions à 12 bataillons chacune.

D'après ce qui précède, la Serbie pourrait mettre sur pied, en cas de besoin, plus de 150,000 hommes, et même 200,000, si l'on tient compte des levées du 3e ban. Sur ce chiffre, 60 à 70,000 hommes peuvent être considérés comme troupes de campagne.

BULGARIE. — Chaque Bulgare doit le service pendant 12 ans, sans distinction de religion ; 2 ans dans l'armée active, 6 ans dans la réserve, 4 ans dans la landwehr. Les hommes valides sont ensuite incorporés dans la milice (opoltchenié).

L'effectif de paix de la principauté est de 16,000 hommes ; en cas de guerre, il y aurait 80,000 hommes disponibles dans l'armée et la réserve.

ROUMÉLIE. — La milice de la Roumélie orientale, qui fait, ou plutôt qui faisait partie de l'armée ottomane, a une organisation spéciale.

Le service est obligatoire pour les Rouméliotes ; sa durée est de 12 ans, dont 4 dans le premier ban de la milice, 4 dans le second et 4 dans la réserve.

Le territoire est divisé en 12 districts, correspondant chacun à un bataillon de chaque ban.

Chacune des 6 divisions administratives de la province est partagée en deux districts de recrutement ; le district doit fournir en temps de guerre : un bataillon *(droujina)* du 1er ban et 1 bataillon du 2e ban avec dépôt commun aux deux bataillons, et éventuellement un bataillon de réserve. Les bataillons sont à 4 compagnies

d'environ 250 hommes pour le 1er et le 2e ban ; aucun effectif n'a été fixé d'avance pour la réserve.

En temps de paix il n'y a règlementairement sous les drapeaux, par district, que l'état-major et une compagnie, dite présente, du bataillon du 1er ban. C'est cette compagnie qui reçoit les recrues et les instruit ; les hommes se succèdent par séries et ne servent que deux mois. En réalité 3 districts avaient conservé jusqu'ici 3 compagnies présentes au lieu d'une, en raison de la situation troublée du pays, ce qui donnait 18 compagnies présentes au lieu de 12 pour toute la milice.

Indépendamment des troupes qui viennent d'être mentionnées, la Roumélie possède un bataillon d'instruction composé de 2 compagnies d'infanterie, 1 escadron de cavalerie, $^1/_2$ batterie d'artillerie et 1 compagnie d'ouvriers. Ce bataillon est destiné à assurer l'instruction des cadres et à fournir le noyau des troupes techniques en cas de mobilisation.

En résumé, la milice rouméliote doit comprendre sur le pied de guerre 12 bataillons d'infanterie du 1er ban, 12 du 2e ban, 12 de réserve ; il y a 12 compagnies de dépôt pour les 24 bataillons du 1er et du 2e ban. L'escadron peut être dédoublé ainsi que la compagnie d'ouvriers ; la demi-batterie reste telle quelle.

L'effectif des hommes inscrits sur les contrôles de la milice dépasse 60,000. On posséderait donc largement tout le personnel nécessaire pour compléter les unités réglementaires, mais la pénurie des cadres est considérable et ne permet guère de constituer régulièrement que les troupes du 1er et du 2e bans, soit environ 25 à 28 mille hommes.

Sous le rapport de la nationalité, 76 pour 100 des miliciens sont Bulgares, 15 pour 100 Turcs, 5 pour 100 Grecs ; le reste se compose d'Arméniens, de juifs, etc.

Parmi les ressources militaires dont dispose encore la Roumélie, il convient de citer la gendarmerie, qui compte environ 1400 hommes.

Enfin la durée du service étant relativement limitée, on est en droit de supposer qu'un certain nombre d'hommes libérés de leurs obligations militaires viendraient, en cas de danger national, se ranger sous les drapeaux. Il y aurait surtout à compter, dans ce cas, sur les anciens membres des sociétés de gymnastique dissoutes en 1879 par Aleko-Pacha. Ces sociétés patriotiques ne comptaient pas alors moins de 35,000 adhérents.

L'armement de la milice rouméliote est loin d'être homogène ; il existe en effet dans la principauté : 5000 fusils et 800 carabines Berdan no 2, servant aux troupes actives ; 6 à 7000 fusils Martini et 70 à 80,000 fusils Krnka ; cette dernière arme est très inférieure aux précédentes.

L'artillerie a pour matériel des pièces de 9 centimètres en bronze se chargeant par la culasse.

MONTENEGRO. — Dans le Montenegro, il n'y a pas d'armée permanente ; mais, en cas de guerre, tous les Monténégrins sont soldats.

Le pays est organisé militairement et divisé en cinq circonscriptions ; il pourrait mettre sur pied une force de 30,000 hommes. Les garçons reçoivent des armes dès leur dixième année ; les femmes mêmes sont requises en temps de guerre pour les travaux de fortifications et pour le transport des vivres et munitions. Il n'y a pas de cavalerie organisée ; au besoin, les villages de la Zeta peuvent fournir 3000 chevaux. — En cas de danger, on met sur pied tous les habitants mâles de 14 à 60 ans.

TURQUIE. — L'organisation de l'armée ottomane date du mois de mai 1880.

Les forces militaires de la Turquie comprennent :

L'armée active (nizam) ;

La réserve de l'armée active (ichtjat) ;

Les deux bans de la landwehr (redif) ;

Le landsturm (moustahfiz) ;

Les irréguliers (bachi-bouzouks).

La *Géographie militaire* du commandant du génie A. Marga, à qui sont empruntés ces renseignements, dit que l'empire ne pourrait guère compter pour sa défense sur les contingents de la Roumélie orientale. Les événements qui viennent de se passer à Philippopoli ont donné raison au savant écrivain.

En Turquie, la durée du service est de 20 ans, dont 6 dans l'armée active et la réserve (le passage dans la réserve a lieu au bout de 3 ans pour l'infanterie, de 4 pour la cavalerie), 4 ans dans chacun des bans du redif et 6 dans les moustahfiz. Le remplacement est permis.

L'empire est divisé en *six grandes circonscriptions militaires* ou *ordous*, plus une sepkemé, l'Yémen (Arabie), qui n'a que des troupes locales.

Chaque circonscription fournit :

Un corps d'armée du nizam ;

Un second du 1er ban du redif ;

Un troisième du 2e ban du redif.

Les moustahfiz ne sont appelés qu'en cas de nécessité.

Dans le cas où la Turquie se déciderait à intervenir par les armes, elle aurait immédiatement sous la main les troupes de l'armée active (*nizam*) qui occupent, dans la Turquie d'Europe, le territoire des 1er, 2e et 3e *ordous* (circonscription de corps d'armée), et qui pourraient être assez promptement renforcées par leurs réservistes (*ichtyats*). Ces troupes comprennent le 1er corps d'armée (Constantinople), le

2e corps (Andrinople), le 3e corps (Monastir), et la moitié du 5e corps (Damas).

Les fractions du 5e corps sont toutes détachées dans le 3e *ordou*, et y contribuent, avec le 3e corps et des détachements des 1er et 2e corps, à former les divisions actives qui gardent l'Albanie et la Macédoine. Le 1er et le 2e corps occupent, avec la majeure partie de leurs forces, les *ordous* dont ils portent le numéro.

En supposant que la Turquie immobilise les forces stationnées dans le 3e *ordou*, soit environ 30,000 hommes, pour faire face aux mouvements insurrectionnels qui viennent de se produire en Albanie et pour observer l'attitude de la Serbie, elle dispose, pour agir en Roumélie, des 1er et 2e corps qui, mis sur le pied de guerre, pourraient être portés à 30,000 hommes chacun.

On sait que les régiments d'infanterie turque sont, en temps de paix, à 4 bataillons, et les régiments de cavalerie à 5 escadrons. En cas de guerre, le 4e bataillon et le 5e escadron ne font pas partie du corps d'armée mobile et jouent le rôle de troupes de dépôt ou de garnison. Cette disposition permettrait au besoin de réunir les 1er et 2e corps au complet, malgré les détachements qu'ils fournissent au 3e corps.

Comme troupes de 2e ligne, chaque *ordou* doit former en cas de mobilisation un corps d'armée de rédifs du 1er ban et un corps d'armée de rédifs du 2e ban, organisés sur le même pied que les corps de l'armée active. En réalité cette organisation n'est pas encore terminée, et l'on ne pourrait guère mettre en campagne que l'infanterie des rédifs du 1er ban, et peut-être une partie de l'artillerie si l'on parvient à lui donner du matériel. Les 1er, 2e et 3e *ordous* fourniraient ainsi chacun une vingtaine de mille hommes.

Il peut être intéressant de rappeler ici quelle est la composition normale du corps d'armée turc mobilisé.

Le corps d'armée doit comprendre : 2 divisions d'infanterie, composées chacune d'un bataillon de chasseurs et de deux brigades d'infanterie à 2 régiments de 3 bataillons, soit au total 26,000 hommes ; 1 division de cavalerie à 3 brigades de 2 régiments, chaque régiment comprenant 4 escadrons, soit un total de 3600 sabres ; 1 régiment d'artillerie comprenant 4 bataillons de 3 batteries à 6 pièces, plus une *division* de 2 batteries de montagne, également à 6 pièces. Le 1er bataillon est formé d'artillerie à cheval. Le total donne pour le corps d'armée 84 bouches à feu.

Il y a également 1 bataillon de pionniers, à 4 compagnies ; 1 bataillon du train des équipages, à 3 compagnies ; 1 bataillon du train d'artillerie, à 3 compagnies, 1 détachement sanitaire et 1 détachement d'administration. Toutefois, le bataillon de pionniers et les services auxiliaires ne sont complétement organisés dans aucun corps d'armée.

† Le colonel divisionnaire Meyer.

M. le colonel Meyer, chef de la IIIe division, est mort à Berne, dimanche matin, 18 octobre, après une maladie de quelques jours. Officier distingué, patriote, homme d'action, il n'était âgé que de 66 ans et paraissait devoir jouir pendant de longues années encore d'une santé excellente. Ses obsèques, qui ont eu lieu mardi 20 octobre, ont réuni, malgré le mauvais temps, une foule considérable de militaires et de civils. A l'église, le colonel Walther et le général Herzog ont retracé les états de service du regretté défunt et lui ont adressé, en termes émus, les derniers adieux.

Rappelons, d'après ces discours et d'après une notice du *Bund*, les principaux traits de cette carrière si honorable et si utilement remplie :

En 1836, Meyer entra dans le 3e bataillon d'élite bernoise en qualité de musicien et de maître de chapelle. Huit ans plus tard seulement, c'est-à-dire en 1844, il passait une école d'aspirant officier, à la suite de laquelle il reçut un brevet de second sous-lieutenant, suivi tôt après de celui de premier sous-lieutenant. En mai 1847, nous le retrouvons premier lieutenant, et au mois de novembre de la même année, capitaine dans un des bataillons qui firent la campagne du Sonderbund.

Commandant d'arrondissement en 1848, Meyer, le 28 juin de cette année-là, fut promu au grade de major, et en 1854 à celui de commandant de bataillon. En cette qualité il fit la campagne de Neuchâtel (1856 à 1857) et l'occupation de la frontière grisonne et tessinoise (1859). En 1860, il entrait à l'état-major général avec le grade de lieutenant-colonel, et recevait en 1862 la présidence de la commission fédérale de musique. Le 10 avril 1863 enfin, il reçut le brevet de colonel fédéral. Il fit le rassemblement de troupes de Winterthur, en septembre 1865, comme chef de brigade ; celui d'Hœchstetten, en 1866, en qualité de chef des troupes bernoises. La même année, il fut nommé membre de la commission du fonds Winkelried.

En 1870 et 1871, nous le retrouvons sur les bords du Rhin puis à Lausanne comme commandant de la Ve division.

Depuis ce moment, les autorités fédérales lui confièrent diverses missions en pays étranger, notamment en Danemark et en Suède, où il alla étudier le fonctionnement des institutions militaires. Appelé en 1875 au commandement de la IIIe division, il en dirigea les

manœuvres en 1880 et, dernièrement encore, en septembre 1885 : il y a un mois à peine qu'il prenait congé de sa division sur la plaine de Kirchberg.

Les troupes bernoises ont eu rarement un officier qui fût plus populaire et dans lequel elles missent une confiance plus grande.

Quoique éloigné dans une certaine mesure de la politique active, il fut nommé à diverses reprises membre du Grand Conseil. Jadis vice-président de la Banque Cantonale, il fit partie également de la direction du Jura-Berne — c'était avant l'acquisition de la ligne par le canton de Berne — et fut directeur des douanes fédérales de 1864 à 1872, fonctions dont il n'avait cessé de s'acquitter avec le plus grand zèle, et avec une aptitude spéciale qu'il devait à ses longs services dans l'administration des péages.

La patrie perd en lui un bon citoyen et un brave officier. Mais son souvenir demeurera et restera comme un précieux modèle pour tous les officiers.

Simple question.

Un fait qu'on ne saurait contester, c'est qu'un grand nombre d'officiers de notre armée, pour ne pas dire la plus grande partie d'entr'eux, connaissent peu l'escrime ou ne la connaissent pas du tout, et que le port ou le maniement du sabre n'est pas toujours correct chez eux. On nous accordera que c'est là une lacune dans l'instruction des officiers, qu'il y aurait lieu, croyons-nous, de combler, dans la mesure du possible, pendant la durée des diverses écoles auxquelles ils sont appelés à prendre part. Il convient en effet que l'officier connaisse au moins l'escrime au sabre et manie correctement cette arme ; or, les leçons données pendant l'école préparatoire sont loin d'être suffisantes pour arriver à ce résultat.

Ne pourrait-on pas aménager dans chaque caserne une salle d'armes et consacrer, dans le cours des écoles, quelques heures au maniement du sabre et à des leçons d'escrime, données par un professeur ?

C'est une question qui nous paraît mériter d'être étudiée et que nous soumettons à l'appréciation de qui de droit.

BIBLIOGRAPHIE

La *République Française* publie, sous le titre de *Livres*, l'article ci-après, qui, à côté d'éloges un peu soutenus, renferme d'intéressants renseignements :

« On s'est plu souvent à représenter le mouvement de rénovation comme s'étant ralenti dans notre armée. Les travaux de nos officiers les plus marquants paraissent peut-être à d'assez longs intervalles ; leur publication témoigne cependant qu'il n'y a pas de temps d'arrêt dans l'œuvre laborieuse à laquelle la jeune génération militaire s'est vouée.

» Il y a quelques mois paraissaient les ***Formations de guerre de l'armée allemande***, par le commandant Rivière ; la ***Géographie militaire***, du lieutenant Niox ; les ***Méthodes de guerre***, de M. le général Pierron. Son successeur comme directeur des études et commandant en second à l'Ecole supérieure, nous donne aujourd'hui la ***Guerre moderne***.

» Cette œuvre magistrale prend rang parmi les travaux qui peuvent le mieux faire connaître que les officiers de notre armée mûrissent les grands problèmes dont ils auraient, en campagne, à poursuivre l'application devant l'ennemi. A cet égard, le livre de M. le colonel Derrécagaix constitue un cours de stratégie et d'histoire nationale qui, à l'aide d'exemples empruntés aux campagnes modernes les mieux conduites, peuvent servir de codex aux officiers.

» Les principes que l'auteur émet s'appuient sur des incidents de guerre empruntés pour la plupart aux événements de 1866, de 1870 et de 1876. Chaque règle de stratégie se trouve expliquée par des faits dont les grandes lignes sont connues, mais que le colonel Derrécagaix a tenu à exposer, après vérification, pour leur donner en quelque sorte la sanction du jugement de l'histoire.

» Dès le lendemain de nos désastres cet officier s'était signalé par quelques pages qui firent grand bruit ; sa brochure, celle du colonel d'Andlau, le livre du lieutenant-colonel Fay, nommé ces jours-ci général de division, furent les premiers cris d'accusation formulés publiquement par l'ancien corps d'état-major contre l'imprévoyance militaire du second empire et, à Metz, contre les coupables agissements de Bazaine. Mais le colonel Derrécagaix n'est pas seulement un érudit ; l'ouvrage considérable qu'il nous donne reflète l'esprit libéral réformateur qui inspirait son travail de 1871. On aime à trouver dans les écrits sur l'armée une pensée dirigeante qui dénote que l'auteur est homme de son temps, qu'il sent qu'en organisation comme en politique tout se tient, et qu'une armée démocratique ne peut être constituée et dirigée absolument comme celle d'une monarchie.

» M. le colonel Derrécagaix se garde d'être un thuriféraire de l'Allemagne ; il est attaché militaire ; or, il connaît par le menu l'organisation de nos voisins. Dans ses chapitres sur la mobilisation et la concentration d'une armée il montre évidemment notre infériorité en 1870 ; mais, à côté, il indique par des faits que tout ne fut pas parfait dans la direction du grand état-major de Berlin. Il est bon de

former le jugement des jeunes officiers, celui de toutes les personnes qui, sans appartenir à l'armée, s'initient par patriotisme à ses moindres détails, en leur montrant que nous pouvons rester honorablement nous-mêmes sans endosser la tunique d'un fusilier poméranien. L'idéal de l'officier allemand a séduit pas mal de monde ; un livre comme celui que nous venons de parcourir est fait pour restreindre l'admiration du voisin.

» Sous forme d'exemples de tactique et de stratégie l'auteur malmène assez vivement les fautes que l'état-major allemand commit dans les opérations contre l'armée de la Loire. Les circonstances ne nous ont pas toujours servis, soit ; mais nos troupes furent maintes fais conduites avec une supériorité qu'il est bon de faire connaître. Malheureusement, en dehors d'un petit cercle de chercheurs, la vérité est loin d'être connue sur cette période si mouvementée qui va de novembre 1870 à janvier 1871. Le gouvernement du 24 Mai a refusé de préparer un historique de la guerre de 1870. Pendant son ministère, M. le général Billot fit commencer cependant à en réunir les éléments. L'œuvre est restée sur le chantier. Si nous ne nous trompons, M. le colonel Derrécagaix, qui rentrait alors d'une mission à l'étranger, fut attaché à ce service avant d'être chargé du cours de stratégie à l'Ecole supérieure. C'est dans son passage au dépôt de la guerre qu'il fut frappé par la lecture des pièces établissant que bien des opérations avaient été admirablement conçues, dirigées et exécutées par les jeunes chefs des armées de la Défense nationale. L'étude du terrain des combats de la guerre est faite tous les ans par les divers groupes d'officiers élèves à l'Ecole supérieure. C'est à leur tête que leur maître a pu fixer bien des points demeurés dans l'ombre, pour Coulmiers, pour le Mans, pour des affaires de second ordre, toutes bien ordonnées, bien préparées, où rien ne fut laissé à l'imprévu et pour lesquelles, de la comparaison des ordres donnés du côté allemand et du côté français, il ressort que nous avons pu ne pas avoir la victoire finale, mais que nous nous sommes souvent montrés supérieurs à nos adversaires par l'application judicieuse des principes de tactique.

» Enseigner l'art militaire, préparer des générations d'officiers instruits en s'appuyant sur l'histoire des efforts faits par la Défense nationale est une œuvre méritoire. Les fautes du gouvernement impérial et l'imprévoyance de ses généraux n'auraient certes pas à gagner à voir le jour. Ne serait-il pas fortifiant, au contraire, d'établir pièces en main ce qu'ont su et pu faire des chefs nommés de la veille par la Délégation de Tours pour lutter contre l'envahisseur et ne lui abandonner que pied à pied le sol national ? L'historique complet de la seconde partie de la guerre de 1870, dont nous ne connaissons aujourd'hui que quelques anecdotes toutes à l'honneur de nos troupes, donnerait de plus en plus confiance dans l'avenir.

Chacun verrait par l'étude des faits que les résultats obtenus par des éléments improvisés doivent pouvoir se réaliser sur le grand échiquier stratégique avec une armée instruite et prête pour la guerre, comme celle que nous commençons à posséder. »

Précis de géographie militaire rédigé d'après les programmes officiels, à l'usage des candidats aux écoles militaires et de MM. les officiers, par Vermeil de Conchard, capitaine d'infanterie breveté, ex-professeur à l'Ecole militaire d'infanterie, 1 vol. in-18 de 224 pages. Paris, Charles-Levauzelle, éditeur, 1885 ; prix, 3 francs.

Cet ouvrage est divisé en deux parties : la première, qui traite de la France, comprend 90 pages. L'auteur considère ce pays comme une vaste forteresse dont chaque côté extérieur serait une frontière et dont le réduit serait le massif central. De là six fronts d'opérations dont un maritime, le front nord-ouest, que l'auteur examine successivement en détail au point de vue de l'hydrographie, de l'orographie et de l'organisation défensive.

La deuxième partie contient une description sommaire des moyens de défense des puissances européennes, une étude plus détaillée sur l'Allemagne et quelques pages sur les Alpes plus particulièrement intéressantes pour nous suisses, comme aussi une dizaine de pages de la première partie consacrées au front de l'Est.

Un chapitre sur les autres continents termine ce volume, qui, nous n'en doutons pas, trouvera bon accueil à l'étranger aussi bien qu'en France.

L'Armée italienne, son organisation, sa mobilisation, 1 vol. de 128 pages in-32 de la *Petite Bibliothèque de l'Armée française*. Paris. Charles Lavauzelle, éditeur. 1885. — Prix : broché, 0 fr. 35 ; relié toile anglaise : 0 fr. 60, *franco*.

Encore un volume dont *la Petite Bibliothèque de l'Armée française* vient de s'enrichir.

On a déjà les armées anglaise, allemande, russe, belge et suisse dont le succès a été réel. Aujourd'hui paraît une notice sur l'armée italienne, qui nous montre dans tous ses détails cette belle et jeune armée, qui a été l'objet de tous les soins du gouvernement italien depuis 25 ans.

On y lit une étude complète de la mobilisation italienne rendue si délicate par la forme allongée de la péninsule, des détails sur l'organisation des régiments alpins, sur le corps d'élite des bersagliers, enfin une description détaillée des cuirassés de la flotte italienne, création gigantesque.

En somme cet excellent petit livre est au courant des dernières modifications apportées à l'armée italienne.

Manuel d'infanterie, conforme au programme du 19 novembre 1884. — 2 volumes avec plus de 250 figures intercalées dans le texte. Editeur, Henri Charles-Lavauzelle, 11, place Saint-André-des-Arts, à Paris. — Prix du 1er volume, 2 fr.; du 2e, 1 fr. 50.

Tout ce que doivent connaître et savoir enseigner les sous-officiers français, tout ce que doivent étudier les élèves du peloton d'instruction a trouvé place dans ces deux volumes du Manuel d'infanterie, savoir : 1° Education morale du soldat. Discipline militaire. 2° Ecole du soldat. 3° Extrait du manuel de tir. 4° Extrait du manuel de gymnastique. 5° Extrait du règlement sur le service intérieur. 6° dans les places et les villes de garnison. 7° Ecole des guides. 8° Manœuvre du canon. 9° Manœuvre de la pompe à incendie. 10° Obligations des réservistes et territoriaux. 11° Etude de la loi du 23 juillet 1881. 12° Travaux de campagne. 13° Topographie et lecture des cartes. 14° Instruction pratique sur le service en campagne. 15° Extrait de l'instruction du 30 août 1884 concernant la théorie du chargement et du déchargement des caisses de munitions et des caisses blanches, ainsi que la manière d'encaisser les armes en service dans l'infanterie.

C'est, comme on le voit, une véritable encyclopédie de poche tenant lieu, avec avantage, d'une volumineuse, encombrante et coûteuse bibliothèque.

En résumé, une excellente publication qui se recommande autant par son bon marché que par l'importance des services qu'elle est appelée à rendre.

Algérie et Tunisie. — Esquisse géographique, par A. Laplaiche, commissaire de surveillance administrative des chemins de fer ; 1 vol. de 106 pages. Paris, Charles Lavauzelle, éditeur, 1885. Prix : 2 fr., franco par la poste.

Ce petit ouvrage, tout d'actualité, aura un légitime succès. Tout en faisant une œuvre à la fois exacte et consciencieuse, l'auteur a su en rendre la lecture attrayante et présenter tous les chiffres intéressants de la statistique officielle sans leur aridité. Il promène ses lecteurs de la Méditerranée au Sahara, à travers les riches campagnes du Tell et les chotts des Hauts-Plateaux, sans leur faire éprouver la moindre fatigue. Il montre les progrès lents, mais constants de la colonisation, et il fait entrevoir le brillant avenir qui est réservé à cette belle colonie française. Après une courte description de la régence de Tunis, l'ouvrage se termine par un chapitre des plus intéressants sur le projet de mer intérieure, mis en avant par le regretté colonel Roudaire et repris depuis par M. de Lesseps. Ceux qui ne connaissent pas l'Algérie liront ce petit livre avec intérêt ; ceux qui la connaissent déjà, voudront le posséder, car ils y trouveront, dit justement *Le Progrès*, comme un reflet de leurs jeunes années.

Carnet-guide du gendarme, revu, augmenté et mis à jour jusqu'en septembre 1885, recouvert en toile à voile souple, avec coulisseau caoutchouc et poche, 1 fr. 25, chez H. Charles Lavauzelle, éditeur, Paris et Limoges.

Les gens compétents représentent le Carnet-Guide du gendarme comme un petit chef-d'œuvre de précision, renfermant sous les minces apparences d'un carnet de poche les connaissances aussi nombreuses que variées qui doivent être sans cesse à portée des yeux du gendarme soucieux de s'acquitter consciencieusement de ses devoirs à toute heure et en tout lieu, et de ceux intéressés à contrôler ce service ou à le subir.

Qui peut se vanter, en effet, d'avoir la mémoire assez heureuse ou une expérience assez profonde pour ne rien oublier dans telle circonstance qui se présente d'avoir affaire avec un procès-verbal ?

Le Carnet-Guide du gendarme rend un grand service aux militaires de la gendarmerie non seulement de France, mais de tous les pays limitrophes, comme la Suisse et notamment notre Suisse romande.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Zurich. — Pendant une manœuvre de cavalerie sur l'Allmend de Wollishofen, deux détachements de guides se sont si violemment heurtés, au moment d'une contre-marche du détachement de première ligne, que plusieurs officiers et soldats ont été blessés. Un cheval a dû être immédiatement abattu.

Deux soldats ont dû être conduits à l'hôpital ; l'un d'eux est dans un état désespéré. Le lieutenant Reiner, de Winterthour, est grièvement blessé.

Neuchâtel. — On écrit à la *Gazette de Lausanne*, de Colombier, le 24 septembre :

Aujourd'hui, une trentaine d'officiers supérieurs d'infanterie de la IIe division, auxquels s'étaient joints plusieurs officiers appartenant aux états-majors et quelques anciens commandants de bataillon du canton de Neuchâtel, se sont réunis au collège de Colombier pour faire leurs adieux à M. le colonel de Salis qui, démissionnaire de ses fonctions d'instructeur d'arrondissement, se propose de quitter la place d'armes de Colombier pour rentrer dans les Grisons.

En l'absence de M. le colonel-divisionnaire Lecomte, retenu à Lausanne, M. le colonel-brigadier Sacc a remercié M. le colonel de Salis des grands services qu'il a rendus à la IIe division et à l'armée fédérale pendant sa longue et belle carrière de soldat. Il a exprimé à M. le colonel de Salis les sentiments de reconnaissance des officiers de la division, qui presque tous ont été ses élèves et qui tous ont trouvé en lui un chef bienveillant et dévoué, ainsi que les regrets qu'ils éprouvent de le voir quitter un poste qu'il a occupé si dignement pendant un grand nombre d'années.

M. le colonel Sacc a prié ensuite M. le colonel de Salis d'accepter, à titre de souvenir et de témoignage d'amitié de ses anciens subordonnés, une coupe en vermeil qui lui a été offerte séance tenante.

M. le colonel de Salis a remercié en termes émus les officiers présents de ce témoignage, précieux pour lui, d'attachement et

d'affection. Il a dit toutes les satisfactions que lui ont procurées, pendant sa carrière militaire, les bonnes relations qu'il n'a cessé d'entretenir avec les officiers de la IIe division dont il a été successivement le chef et le premier instructeur. Puis il a exposé les motifs pour lesquels il estimait le moment venu pour lui de se retirer et se tournant vers M. le colonel de Crousaz qui assistait à la réunion, il a ajouté que cette retraite lui était beaucoup facilitée par la certitude qu'il avait de laisser l'instruction de la IIe division entre des mains fermes et capables de la faire progresser pour le bien général de l'armée. M. le colonel de Salis a, enfin, exprimé à ceux qui l'écoutaient l'espoir qu'ils garderaient toujours de leur ancien chef et instructeur un sympathique souvenir.

Les officiers présents ont ensuite suivi M. le colonel de Salis à la cantine de la caserne. Dans la conversation qui s'est engagée, le vœu a été exprimé à plusieurs reprises que des réunions fussent plus fréquentes entre officiers de la IIe division, dispersés sur les territoires de six cantons et auxquels les services militaires et les manœuvres ne fournissent que trop rarement l'occasion de se rencontrer.

M. le colonel de Salis quittera Colombier la semaine prochaine. L'école d'aspirants officiers qui a commencé il y a quelques jours est sous les ordres de M. le colonel de Crousaz.

Vaud. — Dans sa séance du 15 septembre courant, le Conseil d'Etat a promu :

Au grade de *capitaine d'infanterie de landwehr*, MM. les premiers lieutenants ci-après nommés :

a) CARABINIERS.

Brun, Eugène, à Lausanne, bat. 1, comp. 1.
Reymond, Adrien, à Aclens, bat. 1, comp. 1.

b) FUSILIERS.

Gay, Sigismond, à Lausanne, bat. 9, comp. 3.
Séchaud, Ch.-H., à Paudex, bat. 9, comp. 4.
De Meuron, Paul, à Vevey, bat. 9, comp. 1.
Martinoni, Georges, à Rolle, bat. 3, comp. 3.
Vautier, Ernest, à Grandson, bat. 4, comp. 3.
Maget, Victor, à Lausanne, bat. 9, comp. 3.

— Il y aura, en décembre prochain, une grande Ste-Barbe, à Lausanne. On annonce que le comité d'organisation, constitué l'été dernier à cet effet, a appelé M. le colonel-divisionnaire Ceresole à la présidence honoraire de la fête.

Le tir sera commandé par M. le capitaine G. Rochat ; les travaux du génie seront dirigés par M. le lieutenant Guillemin.

France. — A la fin des récentes manœuvres d'automne, le général Billot a adressé aux troupes du 1er corps d'armée l'ordre du jour suivant, dont quelques remarques trouveraient leur application en dehors des manœuvres françaises :

Officiers, sous-officiers et soldats du 1er corps d'armée,

Les manœuvres d'automne sont terminées, les divers corps de

troupes ont rejoint leurs garnisons ; demain, les réservistes rentreront dans leurs foyers.

Depuis le premier jour jusqu'au dernier, j'ai partagé vos travaux et dirigé vos opérations.

J'ai cherché dans nos manœuvres à faire en toutes circonstances ce que nous aurions à faire à la guerre : je vous ai demandé les mêmes efforts.

Vous avez marché, combattu, cantonné, bivouaqué comme en campagne, et partout, malgré la longueur des marches, malgré le mauvais temps et les nuits passées aux avant-postes, j'ai remarqué votre bonne tenue, votre excellente discipline, un ordre absolu.

Chaque jour m'a permis de constater un progrès nouveau, et le 15 septembre, après seize jours de fatigues supportées avec l'entrain et la bonne humeur qui distinguent les meilleures troupes, vous vous êtes présentés à la grande revue d'Arras dans une attitude superbe.

Je vous en témoigne toute ma satisfaction.

Dans la critique qui a suivi chaque manœuvre, j'ai relevé les fautes commises et indiqué les mesures à prendre pour les rectifier.

Des ordres de détail vous feront connaître les perfectionnements à apporter à l'instruction pour éviter les erreurs signalées ; mais je tiens dès aujourd'hui à constater les résultats obtenus.

L'infanterie que j'avais trouvée très belle aux manœuvres de 1884, a fait encore d'incontestables progrès.

Les marches, bien réglées, s'effectuent dans un ordre parfait. Les cantonnements, les bivouacs, les avant-postes ne donnent lieu à aucune observation.

Les nouvelles méthodes de déploiement et de combat sont généralement bien comprises et appliquées avec intelligence. Toutefois, les réserves ont été souvent trop éloignées des soutiens, et leur entrée en action un peu tardive n'a pas toujours permis de donner à l'attaque, au moment décisif de l'assaut, la cohésion, l'élan et l'audace qui doivent aujourd'hui, comme autrefois, caractériser l'infanterie française.

La cavalerie a su prendre le contact de l'ennemi et le conserver. Elle a fait avec intelligence le service d'exploration et de sûreté.

Pendant le combat, tout en renseignant le commandement sur les diverses péripéties de l'action, elle a trouvé l'occasion de charges heureuses contre la cavalerie et l'artillerie.

Une diversion audacieuse tentée sur les derrières de l'ennemi par la brigade de cavalerie et l'artillerie à cheval a montré les résultats que l'on doit attendre de cette arme lorsqu'elle est menée avec habileté et vigueur.

L'artillerie a su par le choix judicieux de ses positions successives, par la concentration opportune de ses feux sur les points essentiels, entamer le combat, préparer et soutenir les attaques de l'infanterie, appuyer les mouvements offensifs ou la retraite.

Le 3e régiment du génie, qui a figuré l'ennemi pendant les derniers jours de manœuvres, a su mettre en état de défense les positions habilement choisies par son colonel. Si, par méprise, il a parfois trop vite abandonné des points très forts, il a généralement occupé et défendu ses positions avec intelligence et solidité. Dans

l'accomplissement d'un rôle difficile et ingrat, il a montré les qualités militaires qui distinguent une troupe d'élite.

Les services administratifs, le service de santé, le service du trésor et des postes, le service télégraphique et la prévôté ont fait preuve de zèle et de dévouement.

La tâche la plus complexe et la plus délicate incombait au service d'état-major. Chargé, sous l'autorité et la direction du commandement, des études relatives à la préparation des manœuvres et à la rédaction des ordres divers, ce service, par la nature même de ses attributions, est, après le commandement, celui qui peut faire le plus de bien par sa capacité ou de mal par son insuffisance.

Composés en proportions à peu près égales d'officiers provenant de l'ancien corps d'état-major et d'officiers brevetés des différentes armes, les états-majors du corps d'armée, des divisions, des brigades, renforcés par les élèves de l'Ecole de guerre, se sont multipliés de nuit et de jour et se sont montrés à la hauteur de leur mission.

Ils ont compris qu'une activité incessante, une abnégation absolue, un dévouement sans bornes sont indispensables pour éviter les erreurs, prévenir les oublis, réparer les omissions, renseigner en temps utile le commandement, assurer la transmission nette et précise de ses ordres et parvenir enfin à obtenir les plus puissants effets tout en ménageant les forces des troupes.

Les réservistes ont rivalisé de zèle, d'entrain et de dévouement avec leurs camarades de l'armée active, et nos patriotiques populations du Nord et du Pas-de-Calais ont fait à tous un accueil fraternel.

En résumé les manœuvres d'automne ont mis en relief les solides qualités militaires qui distinguent le 1er corps d'armée.

Je suis fier d'être à la tête de pareilles troupes et le gouvernement de la République, qui, depuis 14 ans, n'a reculé devant aucun sacrifice pour donner au pays une armée nationale, peut compter que vous serez en toutes circonstances dignes de la France et de ses destinées.

Au quartier général de Lille, le 20 septembre 1885.

Le général commandant le 1er corps d'armée :
BILLOT.

Angleterre. — *L'expédition dans le pays des Betchouanas.* — On sait qu'à la fin de l'année dernière une expédition avait été entreprise par l'Angleterre dans le pays des Betchouanas. Il s'agissait de rétablir l'ordre dans les territoires encore mal définis situés à l'ouest du Transvaal, et de régler les différends qui s'y étaient élevés au sujet de la possession des terres. Le caractère belliqueux des Boërs et l'état profondément troublé du pays rendaient la tâche particulièrement délicate. Le général Warren, qui avait été chargé de cette mission, s'en est acquitté sans coup férir. Non seulement il a réuni, d'une manière définitive aux possessions anglaises, les républiques du Stellaland et du pays de Goschen, que le Transvaal cherchait à gagner à son influence, mais il a étendu le protectorat britannique dans le pays des Bamangwatos, jusqu'au 22° de latitude sud.

Nous empruntons à la ***Revue militaire de l'étranger*** quelques détails sur la campagne du général Warren. Le corps expéditionnaire

comprenait en fait de troupes régulières 1 bataillon d'infanterie (1er des Royal Scots) ayant une compagnie montée, 3 escadrons du 6e dragons, 1 batterie de 4 pièces de campagne, 1 batterie de 4 mitrailleuses Gardner, 1 compagnie du génie, 1 section du bataillon des télégraphes, 1 détachement d'aérostiers, 1 compagnie du train et les services accessoires. Les forces auxiliaires se composaient de 4 corps volontaires d'infanterie montée, recrutés partie en Angleterre et partie au Cap ; 1 bataillon de pionniers (volontaires) ; 1 batterie de pièces de 7 livres (volontaires), et enfin, 3 compagnies indigènes. Le 9 décembre 1884 le général Warren prit le commandement de ces troupes dont il fallut armer, habiller, équiper et instruire la plus grande partie sur place.

Le corps expéditionnaire fut transporté en chemin de fer de Capetown jusqu'au fleuve Orange. Ce trajet, d'environ 800 kilomètres, ne put se faire que par petites fractions en raison du manque de matériel ; mais, dès que des forces suffisantes eurent été réunies sur le fleuve Orange, on commença à marcher de l'avant sans attendre la fin de la concentration. Le général Warren gagna d'abord Taungs, près de la frontière du Transwaal ; il se rendit ensuite, avec le gros de ses forces, à Vryburg, la capitale du Stellaland et à Mafeking, la capitale du chef Montsioa ; enfin, aprè avoir réglé les affaires du Stellaland et du pays de Goschen, il poussa jusqu'à Chochong, capitale du pays des Bamangwatos, où il arriva le 12 mai 1885, et proclama le protectorat de l'Angleterre sur le territoire. Toutes ces opérations purent se faire sans effusion du sang.

Pour assurer les communications des troupes anglaises, des postes fortifiés avec magasins et ambulances avaient été établis de 25 en 25 kilomètres dans les régions hostiles. On avait foré de nouveaux puits ou amélioré ceux qui existaient, de façon que l'eau se trouve actuellement en abondance sur un parcours où les convois étaient autrefois obligés de marcher souvent pendant 48 heures sans pouvoir abreuver les animaux. Un service postal régulier a été inauguré ; enfin la ligne télégraphique, continuée d'abord jusqu'à Mafeking, a été construite ensuite jusqu'à Molopolole, atteignant ainsi une longueur de près de 650 kilomètres.

Egypte. — *La chute de Khartoum.* — Le colonel Kitchener, chef du service des renseignements à l'armée anglaise du Soudan, vient de publier un rapport sur les événements qui ont précédé la prise de Khartoum. Nous en extrayons le passage suivant, d'après l'*Avenir militaire :*

Les travaux des assiégeants se rapprochant de plus en plus du front sud de la ville, Gordon tenta le 18 une sortie et fit beaucoup de mal à l'ennemi, mais sans pouvoir le déloger de ses positions. La famine devenait épouvantable : les ânes, les chiens, les chats et les rats avaient été mangés ; les troupes égyptiennes ne recevaient plus qu'une ration de *gomme* et du pain fait avec de la sciure de palmier. En dépit de tant de souffrances, Gordon arrivait à soutenir le moral de ses troupes ; il sentait que l'armée anglaise ne pouvait être loin, il la montrait aux Egyptiens, arrivant pour les délivrer, avait l'œil à tout, déployait une activité dévorante. Tous les témoignages s'accordent à déclarer que, dans cette période suprême des quinze derniers jours, il n'a pas dû dormir deux heures de suite.

Le 20 janvier, la nouvelle de l'affaire d'Abou-Klea vient jeter la consternation au camp du Madhi, qui se décida le 22, en apprenant l'arrivée des Anglais sur le Nil, à tenter l'assaut de Khartoum. Sans doute il fit d'abord écrire à Ferig-Pacha pour lui proposer de livrer la ville ou de négocier la capitulation. Ce qui paraît certain, c'est que le général égyptien fit part à Gordon de ces propositions et les appuya avec quelque chaleur, car il y eut entre eux, le 23, une scène des plus vives, et l'on assure que Gordon se laissa aller à lever la main sur son lieutenant. Toujours est-il que celui-ci sortit furieux du palais, et, dans la soirée, repoussa toutes les tentatives que firent ses collègues pour le réconcilier avec son chef. Le lendemain, il y eut conseil des notables, pour discuter les propositions du Madhi. Gordon déclara que les notables pouvaient prendre telle décision qui leur conviendrait, mais que pour son compte il ne capitulerait pas.

Le lendemain 25 était un dimanche. Gordon, très fatigué, se montra peu ce jour-là ; mais il eut des entrevues nombreuses avec plusieurs des habitants les plus influents. Sans doute, il essaya vainement de relever leur courage. Tout le monde comprenait que la fin arrivait. Le soir, la détresse était si générale qu'un grand nombre de soldats, pressés par la faim, quittèrent les remparts pour se répandre dans la ville en quête de quelque nourriture. Cette circonstance inquiéta avec raison les habitants notables, dont un grand nombre, prenant les armes, se porta aussitôt aux avant-postes pour remplacer les soldats. La chose s'était déjà produite plusieurs fois, au cours du siège, mais jamais avec une telle unanimité.

Le lundi 26, vers trois heures et demie du matin, l'armée du Madhi se porta avec une grande vigueur à l'assaut du front sud. Ses deux objectifs principaux étaient la porte de Bouri, à l'extrémité orientale de la ligne de défense du Nil Bleu, et la porte Mesalamieh, à l'ouest sur le Nil Blanc. Le premier de ces deux points résista à l'attaque ; mais, à la porte de Mesalamieh, les madhistes, commandés par leur émir Oued-en-Nejoumi, parvinrent à franchir le fossé qu'ils avaient rempli de paille, de fagots et de matelas. Aussitôt, les défenseurs de la porte de Bouri, menacés d'être pris à revers par l'ennemi, dans l'intérieur même de l'enceinte, lâchèrent pied et la ville se trouva à la merci des Arabes. Gordon n'avait été informé ni de l'attaque ni de l'entrée de l'ennemi : une part de responsabilité pèse incontestablement, de ce chef, sur Ferig-Pacha. Mais il est juste de dire que les accusations directes de trahison portées contre cet officier sont repoussées par tous les témoins, échappés au désastre, notamment par une trentaine de soldats égyptiens arrivés à Dongola dans ces derniers temps, et par Abdallah-ben-Ismaïl, un de leurs chefs de bataillon. Il faut ajouter que le commandant du poste de Mesalamieh, Hassen-Bey-Balmasaoui, défendit plus que mollement la position, ne fit nullement avertir Gordon du danger où elle se trouvait et plus tard prit du service sous le Madhi. Mais, dans l'opinion du colonel Kitchener, la chute de Khartoum n'en a pas moins été amenée par cet assaut soudain, survenant au moment précis où la garnison, épuisée,n'était plus capable d'une résistance sérieuse.

Les Arabes se répandirent aussitôt dans la ville, massacrant tout ce qu'ils trouvaient devant eux. Comment Gordon fut-il tué ? C'est ce qui n'est pas encore parfaitement élucidé. Il paraît seule-

ment certain que ce fut près du palais, où son cadavre a été vu par plusieurs témoins. Le seul qui affirme avoir assisté à sa mort est un esclave égyptien, dont le récit se résume ainsi :

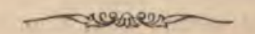
« Entendant les cris et le tumulte dans la ville, je réveillai mon maître, je sellai son âne et je le suivis dans la direction du palais : nous rencontrâmes Gordon-Pacha qui en sortait, en compagnie de Mohamed-Bey-Moustapha, d'Ibrahim-Bey-Ruchdi et d'une vingtaine de *cavasses* (gendarmes). Nous le suivîmes alors dans la direction du consulat d'Autriche. Près de l'église, nous rencontrâmes une troupe de rebelles qui débouchait sur la place. Ils tirèrent aussitôt sur notre troupe. Gordon était en tête : il tomba avec un des cavasses et les deux officiers. Le reste prit la fuite. »

Un autre témoin dit avoir vu trancher la tête de Gordon devant la la porte du palais.

Le massacre dura six heures. Plus de quatre mille victimes jonchèrent les rues. Tous les bachi-bouzoucks et les soldats de race blanche, tous les réguliers chaygaï, un grand nombre d'habitants et d'esclaves furent passés par les armes. Le consul d'Autriche, M. Hansel, le consul d'Italie, M. Nicola, un médecin européen, le secrétaire de Gordon et beaucoup d'autres restèrent parmi les morts. Seules, les troupes noires furent épargnées. Vers dix heures du matin, le Mahdi envoya l'ordre d'arrêter le massacre. Les Arabes se mirent alors à piller la ville et à faire des paquets de tout ce qu'ils pouvaient emporter.

Les survivants durent se rendre à Omdurman, où on les dépouilla de tout ; les femmes furent distribuées aux Arabes et les hommes, après deux ou trois jours de surveillance, furent laissés libres de se tirer d'affaire comme ils pourraient. Ferig-Pacha, sommé de dire où se trouvait caché le trésor de Gordon, ne put naturellement pas l'indiquer, attendu que le trésor n'existait pas, et fut égorgé sur le marché d'Omdurman. La plupart des notables furent mis à la question pour le même objet. Le Mahdi avait promis à ses partisans qu'ils trouveraient d'immenses richesses à Khartoum ; aussi leur désappointement se fit-il jour sous les formes les plus brutales quand ils virent à quel mince résultat aboutissaient leurs efforts. Les Baggara, notamment, désertèrent la cause du Mahdi et sont maintenant au nombre des dissidents qui tiennent le Kordofan.

Il est malaisé d'évaluer exactement le chiffre des prisonniers blancs qui se trouvent encore aux mains des Arabes ; au moment de la chute de Khartoum, il semble que ce chiffre se composait de 42 Grecs, de 5 Grecques, de 1 juive, de 6 religieuses européennes et de 2 prêtres catholiques. Le siège a duré en tout 317 jours : jamais peut-être une place n'est tombée dans des circonstances aussi dramatiques et au moment même où elle allait être abordée par une armée de secours. Le Mahdi paraît avoir feint une grande irritation de la mort de Gordon. Le colonel Kitchener ne croit pas à la sincérité de cette indignation : Gordon aurait incontestablement été un prisonnier des plus embarrassants et sa mort impliquait à peu près sûrement la retraite immédiate des troupes anglaises.



REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXe Année. N° 11. 15 Novembre 1885

Le général Mac Clellan.

Un nouveau vide vient de se faire dans le monde des illustrations militaires des Etats-Unis. Après le général Grant, dont nous annoncions naguère les pompeuses funérailles, c'est un autre général en chef, Mac Clellan, qui appelle aujourd'hui la grande République à un subit et immense deuil. L'émotion a été vive et universelle quand, le 29 octobre écoulé, les fils télégraphiques ont porté à tous les coins du pays cette lugubre dépêche : « Mac Clellan, le général en chef des grandes armées de 1862, est mort à Orange (N. Jersey) de la maladie du cœur dont il souffrait depuis quelque temps. »

Nous nous joindrons aussi au deuil des soldats-citoyens américains, et l'on nous permettra de rappeler les traits saillants de la carrière si remarquable et si bien remplie de cet éminent homme de guerre intimement mêlée aux plus grands événements de notre temps. Son activité dans la tâche ardue qui lui incomba comme créateur et chef de vastes armées de miliciens, au milieu des conflagrations d'une vaste confédération d'Etats républicains, peut fournir à des officiers suisses de riches enseignements ainsi que divers points d'études comparatives plus instructifs à beaucoup d'égards que les carrières plus ou moins brillantes de maintes célébrités des armées permanentes de l'Europe.

Pour cela nous devrons descendre dans quelques particularités de la vie militaire du général américain et la suivre dans ses principaux échelons dès l'académie de West-Point au grade suprême ; mais là encore nous osons croire que nos lecteurs trouveront quelque profit, car la plupart des organes de la haute presse européenne ne s'est pas mise en grands frais de biographie à propos de l'illustre défunt, ou n'a pas su saisir les traits essentiels de cette figure si caractéristique et si lumineuse.

C'est tant mieux pour nous, qui aurons ainsi l'avantage, comme il y a déjà quelque vingt ans, d'être des premiers à faire connaître à l'Europe sous leur vrai jour maintes choses et personnalités marquantes de l'Amérique.

Rivière Rouge[1] et chargé de reconnaître les sources des rivières Trinity, Brazos, Colorado et de la branche canadienne de l'Arkansas.

Tout l'été de 1852 se passa dans ces régions pittoresques et encore inexplorées du centre des Etats-Unis et des territoires indiens. Marcy en a laissé un récit, en forme de journal, qui aurait fait les délices d'un Mayne-Reid ou d'un Gustave Aymard par ses dramatiques scènes de voyage, d'histoire naturelle, de chasse, de guerre indienne même parfois. Dans ces attrayantes pages, il est beaucoup question et en termes des plus élogieux, du capitaine Mac Clellan. On y voit que c'est lui qui détermina le point où le méridien du 100e degré de longitude ouest coupe la Rivière Rouge et où l'on plaça une borne entre le Texas et les Choctas. Il précisa aussi plusieurs autres points géographiques et géodésiques d'une réelle valeur pour établir la carte de la contrée. En son honneur Marcy donna le nom de « Mac Clellan's creek » à un charmant ruisseau aux bords duquel l'expédition campa quelques jours dès le 20 juin.

Dans l'automne de la même année 1852 Mac Clellan fut commandé pour le service topographique des côtes et des ports du Texas. Son rapport, qu'il rendit en avril 1853 et qui a été publié en son temps avec plans et croquis dans la belle collection officielle, embrasse les côtes du Texas depuis Paso Cavallo jusqu'aux bouches du Rio Grande, comprenant entr'autres les ports de Brazos, Santiago, Corpus Christi, Aransas, Paso Cavallo et quelques autres plus secondaires.

A cette même époque, c'est-à-dire en avril 1853, il fut détaché sous un climat bien différent, dans le territoire de Washington, la partie la plus septentrionale des Etats-Unis sur l'Océan pacifique, aux frontières de la Colombie britannique.

Il s'agissait d'explorer les montagnes de la Cascade, du côté de l'ouest, dès le bassin de la Colombie jusqu'au 49e degré de latitude nord et d'y trouver le meilleur point de passage soit d'une route militaire pour les émigrants habituels, soit de la grande ligne ferrée du Pacifique par le nord (North-Pacific-R. W.) projetée alors, et qu'une autre section topographique, dite de l'Est, reconnaissait à travers les Montagnes-Rocheuses.

Le capitaine Mac Clellan, ayant sous ses ordres une dizaine d'officiers, sous-officiers et d'employés techniques, plus une cin-

[1] Il y a plusieurs « Rivières Rouges » en Amérique. Celle dont il est ici question est le grand affluent de la rive droite du Bas-Mississipi.

quantaine de soldats du 4ᵉ infanterie, à détacher des garnisons de l'Orégon et du territoire Washington, avec quelques guides et chasseurs indiens, prit ses premiers arrangements à San Francisco, en mai et juin, ensuite d'un ordre du 9 mai 1853 du ministre de la guerre, alors M. Jefferson Davis, devenu plus tard président de la Confédération des Etats sécessionnistes.

En juin, Mac Clellan rassembla une partie de son monde et de son matériel à Astoria, port à l'embouchure de la Colombie, puis remonta ce fleuve jusqu'à fort Vancouver, où il rallia le reste de son corps. Le 24 juillet, l'expédition, comprenant un effectif total de 68 personnes et de 173 chevaux et mulets, se mit en route pour remonter la vallée de la Colombie. Marchant par Catalapotl, Chequos, Atanam, elle arriva le 17 août à un point favorable de la vallée de Venas, où elle établit un camp et dépôt, sous le commandement du lieutenant Mowry, tandis que quatre colonnes mobiles se lançaient à la découverte des divers cols et passages à reconnaître. Le capitaine Mac Clellan prit pour sa part le col de Nahchess, le plus pénible, et il dut constater, après maints efforts, que s'il se prêtait à la construction d'une route militaire, il était tout à fait impropre à une voie ferrée ordinaire.

Le 3 septembre le camp de dépôt fut porté en avant à Ketetas sur la rivière Yakima, un peu plus tard dans la plaine de Spokane, puis à Colville, d'où partirent d'autres hardies explorations jusqu'au 49°, 76, de latitude nord. Le 28 septembre l'expédition se rencontra, sur la rivière Spokane, avec la section de l'Est venant des Montagnes-Rocheuses. Grande fut la joie, comme elle eût été en plein club alpin.

Ce qui était moins gai, c'était l'approche de l'hiver. Il fallut prendre les dispositions en conséquence. Le corps de Mac Clellan se replia en partie sur Vancouver, en partie dans les stations intermédiaires, tandis que les officiers et les employés se rendirent à Olympia pour compléter leurs rapports. A cet effet plusieurs autres reconnaissances durent être reprises au milieu de janvier sur la neige. En février 1854 seulement, Mac Clellan put arrêter ses conclusions concernant le tracé de la voie ferrée et annoncer son rapport officiel. Les cols de Colombia et de Yakima étaient indiqués comme les plus favorables; pour tête de ligne sur le Pacifique il désignait Seattle sur la baie Elliott.

Le récit détaillé de cette remarquable exploration scientifique a été publié dans la collection des rapports officiels de 1854. Remplissant un fort volume in-4 avec annexes, cartes et plans, il

soin d'une main ferme et habile pour conjurer les désastres qui le menaçaient.

Il était à peine à l'œuvre, à Cincinnati, quand le grand orage politique qui allait ravager le pays le ramena à sa première carrière.

Le 15 avril 1861 le gouvernement fédéral avait appelé le nord aux armes contre la Sécession, soit 75 mille hommes en 94 régiments de volontaires de 3 mois. L'Etat d'Ohio n'avait pas été le dernier à répondre à cet appel. Treize régiments lui étaient attribués pour la première levée, et déjà deux jours après la proclamation du président Lincoln du 15 avril, le 1er et le 2e régiments Ohio partaient pour Washington. Le 23 avril un acte législatif de cet Etat avait autorisé le gouverneur Dennison à créer les états-majors nécessaires et à nommer entr'autres trois brigadiers généraux et un major-général soit divisionnaire des volontaires. Sur une centaine de prétendants, Mac Clellan fut nommé major-général et chargé d'organiser les troupes de l'Etat, puis de commander le premier corps disponible. Celui-ci se joindrait aux corps voisins de la Pensylvanie, de l'Illinois, de l'Indiana, pour entrer dans la Virginie occidentale, où des partisans nombreux du nord avaient réuni une convention à Wheeling.

Vers le milieu de mai, les 13 régiments de Ohio étaient prêts au camp de Colombus. Neuf autres organisés comme réserve, avec des volontaires de 3 ans, furent mobilisés sous les ordres de Mac Clellan pour la campagne de la Virginie occidentale qui s'ouvrit le 27 mai 1861.

Cette offensive se combinait d'ailleurs avec d'autres organisées à Washington, ayant toutes le même objectif principal, Richmond, capitale de la Virginie et en même temps de la Sécession esclavagiste.

D'après un plan du vieux général en chef Scott, le centre de la Virginie devait être enserré par 4 corps : un au Sud par le Fort-Monroë et la presqu'île d'Yorktown sous le général Butler ; un sur le front de Washington par Manassas, sous le général Mac Dowell ; un plus à droite par la vallée de la Shenandoah sous le général Patterson ; enfin un plus à droite encore par la Virginie occidentale sous notre général Mac Clellan.

Disons vite que nous ne parlerons pas ici des trois premiers. Quant au quatrième sa réussite retentit d'autant plus qu'elle fut le seul succès de cette quadruple offensive.

Le 27 mai, comme nous l'avons vu plus haut, Mac Clellan s'é-

tait mis en mouvement. Son corps d'armée fournissait deux colonnes principales. Une division à gauche, sous le général Morris, des réguliers, marcha de Wheeling sur Grafton et Romney. Une autre à droite, la division de Rosencranz, aussi régulier, franchit l'Ohio à Marietta et occupa la ville de Parkersburg. La marche avait été précédée de deux proclamations énergiques, aux Virginiens et aux soldats, portant qu'on combattrait à outrance les rebelles et les traîtres en armes, mais que toutes les propriétés, particulièrement les esclaves, seraient religieusement respectés.

Le général Morris s'avança sans coup férir jusqu'à Grafton ; puis jusqu'à Philippi. Là les sécessionnistes du colonel Porterfield avaient un camp d'environ deux mille hommes. Morris le fit attaquer le 3 juin au soir, et le mit totalement en déroute après quelques coups de fusil. Les fuyards laissèrent sur place une quinzaine de morts, une cinquantaine de chevaux, environ 500 fusils, 1200 pistolets, des tentes et des objets d'équipement en grand nombre. Les fédéraux eurent peu de perte ; mais un de leurs plus vaillants officiers, le colonel Kelly, fut grièvement blessé dans la poursuite. Les uns et les autres se rapprochèrent ensuite du chemin de fer ; les fédéraux restèrent autour de Grafton, et les confédérés se retranchèrent à Romney et à Piedmont. Des deux côtés des partis battaient la campagne et eurent quelques escarmouches insignifiantes.

Les confédérés reçurent des renforts amenés par un nouveau commandant, le général Garnett, précédemment major de l'armée régulière. Il s'arrangea, dans les montagnes du Haut-Cheat, une forte position retranchée, pour 5 à 6 mille hommes, avec des avant-postes s'étendant au loin. Dès la fin de juin, Rosencranz, s'avançant de Buckanon, et Morris de Philippi, refoulèrent ces avant-postes jusque sur leur position centrale. Celle-ci, appelée Laurel-Hill, était à environ 6 milles au nord de Bewerley, sur la route de Philippi. Elle était couverte sur sa gauche par une autre position fortifiée, vers la route de Bewerley à Buckanon, à un col appelé Rich-Mountain. Il s'y trouvait environ 1500 hommes sous le colonel Pegram. Les deux positions confédérées étaient distantes de 7 à 8 milles l'une de l'autre. Les 7, 8, 9 et 10 juillet, le général Mac Clellan fit manœuvrer ses diverses brigades de manière à menacer de près les sécessionnistes de front et de flanc. Le 11 après midi, le général Rosencranz, qui avait tourné Rich-Mountain par la droite, s'en empara après 2 heures de combat et, le 13, un succès semblable fut obteuu, à Bewerley, contre le

corps confédéré du colonel Pegram. Ainsi 800 hommes et 4 canons furent capturés en quelques jours.

Pendant ce temps, le général Garnett, aussi serré de près, n'avait pu, le 11, secourir son lieutenant. Le 12, il chercha à le rejoindre ; il abandonna Laurel-Hill pour se retirer sur Bewerley. Mais là il se heurte aux soldats de Rosencranz. Il fait volte-face pour redescendre la vallée du Cheat par des chemins de montagne jusqu'à la grande route de Clarkesburg à Romney. Mac Clellan le fit aussitôt suivre par Morris. L'avant-garde de celui-ci, habilement dirigée par le capitaine du génie Benham, qui avait fait précédemment le levé topographique de la contrée, talonna sans cesse la colonne du général Garnett, et enfin la joignit, le 13 après midi, au passage d'un petit affluent du Cheat, le Carrick's-Ford. Là, un vif combat s'engagea, qui se termina par une sévère défaite pour les confédérés. Un peu plus loin, à un autre gué, le général Garnett voulut encore opposer résistance. Il rassembla bravement quelques hommes, qu'il excitait lui-même à l'action ; mais à peine celle-ci était-elle commencée, qu'il reçut une balle qui le tua. Sa troupe se débanda, et un grand nombre de fuyards furent recueillis par le général Hill, du corps de Morris, qui avait reçu l'ordre de s'avancer à cet effet de Rowlesburg, où il avait été laissé pour veiller au chemin de fer.

Les combats de Rich-Mountain et de Carrick's-Ford terminèrent cette première campagne de la Virginie occidentale, et acquirent complètement à l'Union toute la portion de l'Etat à l'ouest des Alleghanis. Johnston, qui s'était d'abord, de son camp de Winchester, apprêté à secourir le général Garnett, et avait déjà envoyé du renfort vers Romney, avait dû y renoncer. Son attention venait d'être appelée du côté opposé, sur l'importante zone en avant de Richmond où des événements décisifs s'étaient passés.

Là le corps de Mac Dowell avait été complètement mis en déroute à la bataille de Manassas ou du Bull-Run le 21 juillet. Ses troupes s'étaient débandées et il avait fallu faire appel à une nouvelle levée, cette fois de 500 mille hommes pour 3 ans, et à de nouveaux chefs.

Par télégramme du président Lincoln, reçu à Bewerley le 22 au soir, Mac Clellan fut appelé au commandement de l'armée du Potomac à la place de Mac Dowell. Laissant le commandement de la Virginie occidentale à Rosencranz, il se rendit à Washington, où il prit ses nouvelles fonctions le 27 juillet, ayant carte blanche pour parer aux dangers de la situation.

A ce moment commence pour lui sa vraie carrière, la période brillante de ses services. Il aura la tâche herculéenne d'organiser, comme à la vapeur, une armée d'un quart de million d'hommes, chose tout à fait nouvelle pour ce pays, qui d'ailleurs ne se laisse point arrêter par les dimensions de ses entreprises. Il devra résoudre cette tâche en satisfaisant aux exigences à la fois les plus contradictoires et les plus impérieuses : les exigences d'art militaire, à lui trop connues, contre un ennemi victorieux et bien posté, et les vœux déchaînés d'un peuple impatient d'action et de revanche.

Cette tâche complexe il l'accomplit en somme et à souhait selon les experts équitables, quoique moins rapidement que beaucoup l'eussent désiré. En cinq à six mois une force de 230,000 hommes, en 16 divisions et 48 brigades, avec assez bonnes proportions de cavalerie, meilleures d'artillerie et de services spéciaux, ainsi que de parcs et de matériel de tout genre, y compris 30,000 chevaux et mulets d'attelage, sortit de ses mains comme par enchantement.

Une vingtaine de brigades, formées et exercées aux avant-postes mêmes, surtout en avant du Potomac, rompues déjà au service de campagne, aux campements et bivouacs de circonstance, aux marches à travers bois, marais et rivières, aux reconnaissances sur terre et sur eau, aux constructions d'ouvrages de fortification passagère et de routes militaires, équipées et armées d'après les derniers perfectionnements, imités depuis lors de toute l'Europe, n'auraient craint la comparaison, au point de vue des aptitudes de guerre sinon de l'éclat de la tenue, avec aucune troupe d'élite des meilleures armées européennes.

Nous disons une vingtaine de brigades, parce qu'en-dessus de cette unité, l'improvisation avait généralement donné des résultats moindres. Et cela se comprend.

Si l'on peut à la rigueur, et facilement même aux Etats-Unis, se procurer, avec suffisamment d'argent, un excellent matériel et un personnel convenable de soldats et de cadres jusqu'au régiment et à la brigade, au moyen d'intelligents volontaires et des cadres de l'armée régulière, il n'en est plus de même des états-majors des corps combinés. Ceux-ci ne s'improvisent ni ne s'achètent. Les officiers qui ont les connaissances désirables n'ont pas toujours le savoir-faire pratique et le sang-froid que donne l'expérience; ceux qui ont l'expérience et le calme voulu en situation critique n'ont pas toujours les ressources intellectuelles pour s'en tirer à temps.

Les états-majors étaient donc le point faible de cette grande armée, et l'on peut croire que ce n'était ni par l'avancement que procurait à quelques-uns le diplôme ultra-technique de West-Point, si complété qu'il pût être par des explorations topographiques ou par des échauffourées en territoire indien, ni à l'aide de quelques rares officiers venus d'Europe en amateurs, qu'il était possible de parer à toutes les lacunes qui se manifestaient dans cette branche supérieure d'un service de grande guerre.

Aussi le pauvre général Mac Clellan, dans son lourd travail d'organisation, à mener de front avec celui des reconnaissances et des renseignements sur l'ennemi à proximité et au loin, en était réduit à un nombre fort restreint d'auxiliaires réels [1].

La besogne matérielle reposait en majeure partie sur ses propres épaules, d'autant plus que dans le nombre des officiers ou personnages ayant accès auprès de lui, les capables n'étaient pas tous très sûrs et les sûrs pas tous capables. Pour se prémunir contre l'espionnage, facile à Washington, il était obligé de tenir sous clef, dans divers tiroirs de meubles, ses cartes géographiques et topographiques, ainsi que ses états de situation, de répartition, de dislocation, etc.

C'est donc à lui personnellement que revient le principal mérite d'avoir eu en mains, à l'ouverture de la campagne en février 1862, la belle armée d'environ 220 mille combattants et 500 pièces de canon répandue alors, en partie le long du Potomac, en partie dans le vaste camp retranché dont la capitale avait été entourée.

Pendant tout l'hiver le gouvernement et les clubs républicains du Nord avaient demandé à grands cris la reprise de l'offensive et « l'écrasement des rebelles » au moyen de la « grande armée. » Désirant être mieux prêt encore sur terre et sur eau et laisser passer aussi la saison des boues prodigieuses de la Virginie en hiver, il avait insisté pour rester libre de choisir lui-même son heure au lieu d'être précipité à quelque nouveau Bull Run.

En dépit de la pression de l'opinion publique, le gouvernement s'efforça longtemps d'acquiescer à ce juste désir de son gé-

[1] Il n'est que juste de dire qu'au premier rang de ceux-ci se trouvèrent aussi quelques volontaires étrangers, notamment le comte de Paris et le duc de Chartres, comme capitaines d'état-major, accompagnés de leur oncle, le prince de Joinville, du capitaine Morhain, du Dr Leclair, qui tous, à des titres divers, eurent maintes occasions de rendre d'excellents services.

néralissime, et le président Lincoln entr'autres, qui voulait sincèrement seconder ses efforts, le lui prouva de toutes façons. Il fit activer l'armement des nombreux forts élevés autour de Washington, l'armement et l'organisation des volontaires, la composition des états-majors et des cadres supérieurs. Le 1er novembre il nomma Mac Clellan au poste suprême de commandant en chef des forces des Etats-Unis, que le vieux général Scott venait de quitter ; ce qui confirmait Mac Clellan dans son grade de major-général, mais de réguliers, et lui donnait, croyons-nous, le rang de lieutenant général, beau saut assurément depuis sa capitainerie de 1857.

Après cela le gouvernement se crut en droit de parler plus haut et d'exiger que l'armée ne tardât pas à s'ébranler contre les sécessionnistes de Manassas et Centreville ainsi qu'à débloquer le bas Potomac. Mais les pluies et les neiges s'en mêlèrent et amenèrent de nouveaux retards, dont le pays ne se rendait pas compte. A ce propos une correspondance officielle aigre-douce s'ouvrit entre le secrétaire de la guerre [1] et l'état-major du commandant en chef, à laquelle le gouvernement mit fin en décrètant lui-même, par une proclamation solennelle du 27 janvier 1862, la reprise de la campagne sur tous les fronts pour le 22 février, jour très fêté aux Etats-Unis comme anniversaire du général Washington !

Il va de soi que cet ordre sonore ne put être exécuté. Il fut à la fois déjoué par l'ennemi, qui avait pu prendre ses mesures en conséquence, et ajourné par Mac Clellan, après dûe autorisation supérieure ensuite de ses respectueuses observations.

D'autres divergences de même genre creusèrent peu à peu le fossé entre la Maison-blanche et le quartier-général, d'autant plus que le parti abolitionniste, qui devenait de plus en plus influent sur l'autorité civile, voyait avec déplaisir les tendances de Mac Clellan à faire une guerre aussi régulière et aussi peu révolutionnaire que possible.

Le plan du général Mac Clellan, qu'il redoutait de laisser transpirer, dut enfin être soumis à qui de droit, car il avait besoin du concours de la marine. Il consistait, on le sait, à transporter par eau le gros de ses forces sur un point de la baie de Chesapeake, où il pourrait tourner la droite du front ennemi. Il avait d'abord été question pour cela de Urbana ; mais ce projet ayant été éventé Mac Clellan avait dû chercher un point plus éloigné de débarquement et il l'avait choisi dans la péninsule d'Yorktown, sous le

[1] Un nouveau secrétaire, M. Stanton, venait de remplacer M. Cameron.

contre Washington et avaient infligé des échecs répétés aux divers successeurs et remplaçants du général Mac Clellan sur le front direct de la capitale fédérale. Le gouvernement effrayé et sans doute attristé d'avoir été en grande partie la cause de ce double désastre, s'empressa de rappeler l'armée du James sur le Potomac et de rendre à son chef le commandement qu'on lui avait enlevé à son départ.

Mac Clellan reçut ce retour de fortune comme il avait reçu le coup inverse. Ni dépit, ni orgueil ne pouvaient triompher de son calme dévouement au devoir immédiat. Dans le cas particulier il eut le bonheur de pouvoir concentrer à temps ses forces, de contrecarrer l'offensive ennemie contre Washington, de la suivre de flanc dans sa pointe en Maryland et finalement de l'arrêter dans la sanglante et tenace bataille d'Antietam le 17 septembre, qui eût été plus décisive encore sans un moment d'hésitation du brave 9e corps commandé par le général Burnside.

Le statu quo ante fut peu à peu repris sur le Potomac et de nouveau les masses principales ennemies se mesurèrent du regard et de formidables apprêts sur le front connu de Manassas.

Mais — triste et monotone histoire du jeu des passions politiques — les mêmes tiraillements qui s'étaient produits l'automne et l'hiver précédents se renouvelèrent de plus en plus vifs, avec toutes les récriminations que pouvaient justement occasionner les échecs relatifs des deux campagnes principales de 1862.

Une nouvelle levée de 500 mille hommes avait été ordonnée par le gouvernement fédéral en août, et Mac Clellan, dont l'armée avait été désorganisée par les pertes des batailles d'Antietam et de South-Mountains, aurait voulu attendre le bénéfice des nouveaux renforts avant de reprendre l'offensive. Il ne le put pas. On lui ordonna, le 7 octobre, de rouvrir les hostilités. Il démontra l'impossibilité matérielle de suivre ponctuellement à cet ordre par manque de divers effets de premier habillement et équipement, y compris des milliers de chaussures.

Il paraît que ces effets avaient été en majeure partie expédiés de Washington, mais que par suite d'encombrements du chemin de fer, ils n'étaient pas et ne pouvaient pas être encore parvenus à destination. Le gouvernement néanmoins insista pour l'exécution de son ordre ; le général Mac Clellan insista pour qu'on attendît les envois annoncés, et une nouvelle polémique télégraphique, dans le genre de celle que nous avons déjà vue, se

poursuivit assidûment pendant plusieurs jours entre les deux états-majors de Washington et du quartier-général [1].

Nous reconnaîtrons sans peine que dans cette controverse le gouvernement a en apparence le beau rôle ; il était l'autorité supérieure, donc il avait le droit de commander ; ensuite il avait réellement l'appui de l'immense majorité du pays, anxieuse enfin de voir s'avancer la guerre.

Mais le rôle des chefs de l'Etat doit-il être imposé par la fièvre de masses aveuglées ? Un sage gouvernement doit bien plutôt savoir y résister à l'occasion. Qui, dans le cas particulier, pouvait mieux juger des besoins réels et des aptitudes de l'armée que le général qui l'avait lui-même formée, qui la dirigeait depuis une année, qui l'avait commandée déjà dans vingt combats et batailles, et à la gloire de laquelle sa propre gloire était liée si intimement ? Qui pouvait mieux connaître les circonstances de l'ennemi que celui qui venait de combattre contre lui ? Le général Mac Clellan demandait qu'on attendît les renforts annoncés. On aurait dû suivre ses avis. Ce n'était pas manquer d'activité que de travailler à l'organisation d'une nouvelle armée, sur la base de l'ancienne. Ce n'était pas non plus arrêter les progrès de la guerre que d'attendre des renforts dont on avait urgemment besoin ; c'était éviter au contraire de nouvelles déceptions, de nouveaux retards, que l'événement ne justifia que trop, et qu'on pouvait alors prédire sans être prophète.

En quelques semaines on pouvait avoir, non-seulement tout le matériel et les effets désirables, mais encore les hommes des nouvelles levées par la conscription. En plaçant ces hommes dans les cadres des anciens régiments, au lieu de faire des régiments nouveaux, on se procurait un bon personnel au bout de quelques jours de service seulement, tout en réalisant de notables économies. Ainsi l'on aurait eu une armée à la fois aguerrie et rajeunie, avec ses unités au grand complet. Sous un chef comme Mac Clellan, qui, cette fois sans doute, aurait été secondé au lieu d'être entravé par la haute administration, cette armée, après un ou deux mois seulement de service de campagne, eût été capable des plus grandes choses, et aurait vu se briser contre elle toute la vaillance des troupes peu disciplinées de Lee et de Jackson.

En résumé celui des deux belligérants qui aurait disposé, à ce

[1] Pour le détail de cette curieuse mais instructive controverse, voir le volume : *Campagnes de Virginie et Maryland en 1862*, par le lieut.-colonel fédéral *Lecomte*. Paris, Tanera, édit. 1864.

moment-là, d'une armée de 60 à 70 mille hommes seulement, mais régulière, bien maniable, aurait infailliblement battu son adversaire; et la meilleure stratégie, à notre avis, consistait à se procurer le plus vite et le premier une telle armée. Le nord, sous ce rapport, avait tout l'avantage. Par ses immenses ressources en argent, en personnel, en matériel, en moyens de transports ; par l'excitation politique que les derniers événements y avait produite ; par l'existence de grands centres de population et d'industrie, à proximité du front, le nord pouvait se créer une meilleure et plus forte armée que le sud et en beaucoup moins de temps.

Mais pour cela il aurait fallu d'abord que la nation même sût ce qu'était réellement *une armée*, connût la différence entre une armée apte au combat, apte à la manœuvre et à la marche, et des bandes de braves gens bien habillés, bien armés, très dévoués, intelligents, mais mal exercés, mal disciplinés et encombrés d'impedimentas de toutes sortes. Ni le gouvernement ni le pays ne le savaient alors, ne voulaient le savoir ; ils ne le surent que plus tard, et après de douloureuses expériences. Nous ne leur en faisons pas un crime. Où l'auraient-ils appris, car ce n'est pas dans les livres que les peuples s'instruisent ?

Même en Europe, où l'on peut savoir pourtant ce qu'est la grande guerre, ce qu'est une armée, il ne manque pas de gens, même parmi les militaires, qui croient à la puissance des cohues dites nationales, plus qu'à celle des troupes manœuvrières et disciplinées. L'Amérique, qui depuis les guerres de l'indépendance, n'avait pas eu l'occasion d'apprécier les mérites d'armées régulières, qui alors n'eut pas même lieu d'en penser grand bien, et qui, depuis lors, n'a eu affaire qu'à des ennemis lointains et placés dans des conditions exceptionnelles, l'Amérique, disons-nous, n'avait pas encore senti le besoin d'élever ses forces militaires à leur maximum par l'organisation. Se présente-t-il un besoin pressant, on va au plus simple ; on sonne l'alarme, on augmente les effectifs précipitamment et sans règle posée d'avance ; de nouvelles levées, si les choses ne vont pas, s'efforcent de rallier les précédentes, et, sans arriver jamais à additionner exactement les forces disponibles, elles contribuent au moins à maintenir à peu près dans le même état les premiers corps mobilisés, et à abuser le public sur l'*activité* déployée par ses chefs politiques et militaires.

Telle est la notion qu'avait, en automne 1862, le gouverne-

ment des Etats-Unis sur sa tâche militaire en général. Il était en progrès sur 1861, où il avait pensé qu'en ordonnant seulement la guerre, il verrait se dissiper l'ennemi. Il était en progrès sur le printemps 1862, où, faisant un pas de plus, il avait créé une grande armée, mais en croyant qu'il suffisait de cela pour avoir la victoire. Il avait pourtant dû comprendre qu'une grande armée peut n'être pas suffisante et qu'elle doit être sans cesse repourvue ; il lui restait à apprendre qu'en fait d'armée une *bonne* vaut mieux qu'une *grande*, dans les limites de certains chiffres, d'une centaine de mille hommes suivant nous ; puis qu'*une* armée, avec des dépôts pour l'alimenter, et des réserves pour la seconder, vaut mieux que *deux*, *trois* ou *quatre* armées de circonstance, sans dépôts ni réserves organisés, qui se courent les unes après les autres tant bien que mal. Et enfin, ce que des Américains surtout auraient dû savoir, que ce dernier mode est de beaucoup le plus coûteux.

Toutes ces choses, Mac Clellan les connaissait mieux que personne. Il n'osa pas toutefois heurter le sentiment public au point de demander formellement au gouvernement d'attendre l'arrivée des nouvelles levées, ce qui aurait pu retarder la reprise de l'offensive jusqu'en décembre, et alors, par le mauvais état des routes, jusqu'au printemps. Il se borna au strict nécessaire, à réclamer le matériel et les effets indispensables à une campagne d'hiver, la rentrée des convalescents et l'arrivée des premières remontes. Après cela il voulait se mettre en route soit par la Shenandoah, soit sur une ligne plus rapprochée de Washington.

Enfin, et un peu forcé par l'initiative des confédérés, y compris un splendide raid de la cavalerie Stuart, Mac Clellan commença son mouvement le 25 octobre, en se dirigeant d'abord sur Warrenton par le versant oriental des Montagnes-Bleues, d'où il se porterait sur Richmond.

Il allait se masser sur le Haut-Rappahannock quand il reçut à son quartier-général de Rectortown, le 7 novembre au soir, un ordre spécial du gouvernement qui le révoquait de son commandement, à remettre au général Burnside, et l'envoyait en exil à Trenton dans le New-Jersey, d'où il ferait rapport par télégramme pour ordres ultérieurs.

Cette révocation avait été instamment demandée par une réunion de gouverneurs et de sommités politiques du parti républicain, et tout le cabinet, sauf M. Seward, avait adhéré à la démarche. Le président Lincoln n'avait pu s'y refuser et il avait mo-

moment-là, d'une armée de 60 à 70 mille hommes seulement, mais régulière, bien maniable, aurait infailliblement battu son adversaire; et la meilleure stratégie, à notre avis, consistait à se procurer le plus vite et le premier une telle armée. Le nord, sous ce rapport, avait tout l'avantage. Par ses immenses ressources en argent, en personnel, en matériel, en moyens de transports; par l'excitation politique que les derniers événements y avait produite; par l'existence de grands centres de population et d'industrie, à proximité du front, le nord pouvait se créer une meilleure et plus forte armée que le sud et en beaucoup moins de temps.

Mais pour cela il aurait fallu d'abord que la nation même sût ce qu'était réellement *une armée*, connût la différence entre une armée apte au combat, apte à la manœuvre et à la marche, et des bandes de braves gens bien habillés, bien armés, très dévoués, intelligents, mais mal exercés, mal disciplinés et encombrés d'impedimentas de toutes sortes. Ni le gouvernement ni le pays ne le savaient alors, ne voulaient le savoir; ils ne le surent que plus tard, et après de douloureuses expériences. Nous ne leur en faisons pas un crime. Où l'auraient-ils appris, car ce n'est pas dans les livres que les peuples s'instruisent?

Même en Europe, où l'on peut savoir pourtant ce qu'est la grande guerre, ce qu'est une armée, il ne manque pas de gens, même parmi les militaires, qui croient à la puissance des cohues dites nationales, plus qu'à celle des troupes manœuvrières et disciplinées. L'Amérique, qui depuis les guerres de l'indépendance, n'avait pas eu l'occasion d'apprécier les mérites d'armées régulières, qui alors n'eut pas même lieu d'en penser grand bien, et qui, depuis lors, n'a eu affaire qu'à des ennemis lointains et placés dans des conditions exceptionnelles, l'Amérique, disons-nous, n'avait pas encore senti le besoin d'élever ses forces militaires à leur maximum par l'organisation. Se présente-t-il un besoin pressant, on va au plus simple; on sonne l'alarme, on augmente les effectifs précipitamment et sans règle posée d'avance; de nouvelles levées, si les choses ne vont pas, s'efforcent de rallier les précédentes, et, sans arriver jamais à additionner exactement les forces disponibles, elles contribuent au moins à maintenir à peu près dans le même état les premiers corps mobilisés, et à abuser le public sur l'*activité* déployée par ses chefs politiques et militaires.

Telle est la notion qu'avait, en automne 1862, le gouverne-

ment des Etats-Unis sur sa tâche militaire en général. Il était en progrès sur 1861, où il avait pensé qu'en ordonnant seulement la guerre, il verrait se dissiper l'ennemi. Il était en progrès sur le printemps 1862, où, faisant un pas de plus, il avait créé une grande armée, mais en croyant qu'il suffisait de cela pour avoir la victoire. Il avait pourtant dû comprendre qu'une grande armée peut n'être pas suffisante et qu'elle doit être sans cesse repourvue ; il lui restait à apprendre qu'en fait d'armée une *bonne* vaut mieux qu'une *grande*, dans les limites de certains chiffres, d'une centaine de mille hommes suivant nous ; puis qu'*une* armée, avec des dépôts pour l'alimenter, et des réserves pour la seconder, vaut mieux que *deux*, *trois* ou *quatre* armées de circonstance, sans dépôts ni réserves organisés, qui se courent les unes après les autres tant bien que mal. Et enfin, ce que des Américains surtout auraient dû savoir, que ce dernier mode est de beaucoup le plus coûteux.

Toutes ces choses, Mac Clellan les connaissait mieux que personne. Il n'osa pas toutefois heurter le sentiment public au point de demander formellement au gouvernement d'attendre l'arrivée des nouvelles levées, ce qui aurait pu retarder la reprise de l'offensive jusqu'en décembre, et alors, par le mauvais état des routes, jusqu'au printemps. Il se borna au strict nécessaire, à réclamer le matériel et les effets indispensables à une campagne d'hiver, la rentrée des convalescents et l'arrivée des premières remontes. Après cela il voulait se mettre en route soit par la Shenandoah, soit sur une ligne plus rapprochée de Washington.

Enfin, et un peu forcé par l'initiative des confédérés, y compris un splendide raid de la cavalerie Stuart, Mac Clellan commença son mouvement le 25 octobre, en se dirigeant d'abord sur Warrenton par le versant oriental des Montagnes-Bleues, d'où il se porterait sur Richmond.

Il allait se masser sur le Haut-Rappahannock quand il reçut à son quartier-général de Rectortown, le 7 novembre au soir, un ordre spécial du gouvernement qui le révoquait de son commandement, à remettre au général Burnside, et l'envoyait en exil à Trenton dans le New-Jersey, d'où il ferait rapport par télégramme pour ordres ultérieurs.

Cette révocation avait été instamment demandée par une réunion de gouverneurs et de sommités politiques du parti républicain, et tout le cabinet, sauf M. Seward, avait adhéré à la démarche. Le président Lincoln n'avait pu s'y refuser et il avait mo-

moment-là, d'une armée de 60 à 70 mille hommes seulement, mais régulière, bien maniable, aurait infailliblement battu son adversaire; et la meilleure stratégie, à notre avis, consistait à se procurer le plus vite et le premier une telle armée. Le nord, sous ce rapport, avait tout l'avantage. Par ses immenses ressources en argent, en personnel, en matériel, en moyens de transports; par l'excitation politique que les derniers événements y avait produite; par l'existence de grands centres de population et d'industrie, à proximité du front, le nord pouvait se créer une meilleure et plus forte armée que le sud et en beaucoup moins de temps.

Mais pour cela il aurait fallu d'abord que la nation même sût ce qu'était réellement *une armée*, connût la différence entre une armée apte au combat, apte à la manœuvre et à la marche, et des bandes de braves gens bien habillés, bien armés, très dévoués, intelligents, mais mal exercés, mal disciplinés et encombrés d'impedimentas de toutes sortes. Ni le gouvernement ni le pays ne le savaient alors, ne voulaient le savoir; ils ne le surent que plus tard, et après de douloureuses expériences. Nous ne leur en faisons pas un crime. Où l'auraient-ils appris, car ce n'est pas dans les livres que les peuples s'instruisent?

Même en Europe, où l'on peut savoir pourtant ce qu'est la grande guerre, ce qu'est une armée, il ne manque pas de gens, même parmi les militaires, qui croient à la puissance des cohues dites nationales, plus qu'à celle des troupes manœuvrières et disciplinées. L'Amérique, qui depuis les guerres de l'indépendance, n'avait pas eu l'occasion d'apprécier les mérites d'armées régulières, qui alors n'eut pas même lieu d'en penser grand bien, et qui, depuis lors, n'a eu affaire qu'à des ennemis lointains et placés dans des conditions exceptionnelles, l'Amérique, disons-nous, n'avait pas encore senti le besoin d'élever ses forces militaires à leur maximum par l'organisation. Se présente-t-il un besoin pressant, on va au plus simple; on sonne l'alarme, on augmente les effectifs précipitamment et sans règle posée d'avance; de nouvelles levées, si les choses ne vont pas, s'efforcent de rallier les précédentes, et, sans arriver jamais à additionner exactement les forces disponibles, elles contribuent au moins à maintenir à peu près dans le même état les premiers corps mobilisés, et à abuser le public sur l'*activité* déployée par ses chefs politiques et militaires.

Telle est la notion qu'avait, en automne 1862, le gouverne-

ment des Etats-Unis sur sa tâche militaire en général. Il était en progrès sur 1861, où il avait pensé qu'en ordonnant seulement la guerre, il verrait se dissiper l'ennemi. Il était en progrès sur le printemps 1862, où, faisant un pas de plus, il avait créé une grande armée, mais en croyant qu'il suffisait de cela pour avoir la victoire. Il avait pourtant dû comprendre qu'une grande armée peut n'être pas suffisante et qu'elle doit être sans cesse repourvue ; il lui restait à apprendre qu'en fait d'armée une *bonne* vaut mieux qu'une *grande*, dans les limites de certains chiffres, d'une centaine de mille hommes suivant nous ; puis qu'*une* armée, avec des dépôts pour l'alimenter, et des réserves pour la seconder, vaut mieux que *deux*, *trois* ou *quatre* armées de circonstance, sans dépôts ni réserves organisés, qui se courent les unes après les autres tant bien que mal. Et enfin, ce que des Américains surtout auraient dû savoir, que ce dernier mode est de beaucoup le plus coûteux.

Toutes ces choses, Mac Clellan les connaissait mieux que personne. Il n'osa pas toutefois heurter le sentiment public au point de demander formellement au gouvernement d'attendre l'arrivée des nouvelles levées, ce qui aurait pu retarder la reprise de l'offensive jusqu'en décembre, et alors, par le mauvais état des routes, jusqu'au printemps. Il se borna au strict nécessaire, à réclamer le matériel et les effets indispensables à une campagne d'hiver, la rentrée des convalescents et l'arrivée des premières remontes. Après cela il voulait se mettre en route soit par la Shenandoah, soit sur une ligne plus rapprochée de Washington.

Enfin, et un peu forcé par l'initiative des confédérés, y compris un splendide raid de la cavalerie Stuart, Mac Clellan commença son mouvement le 25 octobre, en se dirigeant d'abord sur Warrenton par le versant oriental des Montagnes-Bleues, d'où il se porterait sur Richmond.

Il allait se masser sur le Haut-Rappahannock quand il reçut à son quartier-général de Rectortown, le 7 novembre au soir, un ordre spécial du gouvernement qui le révoquait de son commandement, à remettre au général Burnside, et l'envoyait en exil à Trenton dans le New-Jersey, d'où il ferait rapport par télégramme pour ordres ultérieurs.

Cette révocation avait été instamment demandée par une réunion de gouverneurs et de sommités politiques du parti républicain, et tout le cabinet, sauf M. Seward, avait adhéré à la démarche. Le président Lincoln n'avait pu s'y refuser et il avait mo-

moment-là, d'une armée de 60 à 70 mille hommes seulement, mais régulière, bien maniable, aurait infailliblement battu son adversaire; et la meilleure stratégie, à notre avis, consistait à se procurer le plus vite et le premier une telle armée. Le nord, sous ce rapport, avait tout l'avantage. Par ses immenses ressources en argent, en personnel, en matériel, en moyens de transports; par l'excitation politique que les derniers événements y avait produite; par l'existence de grands centres de population et d'industrie, à proximité du front, le nord pouvait se créer une meilleure et plus forte armée que le sud et en beaucoup moins de temps.

Mais pour cela il aurait fallu d'abord que la nation même sût ce qu'était réellement *une armée*, connût la différence entre une armée apte au combat, apte à la manœuvre et à la marche, et des bandes de braves gens bien habillés, bien armés, très dévoués, intelligents, mais mal exercés, mal disciplinés et encombrés d'impedimentas de toutes sortes. Ni le gouvernement ni le pays ne le savaient alors, ne voulaient le savoir; ils ne le surent que plus tard, et après de douloureuses expériences. Nous ne leur en faisons pas un crime. Où l'auraient-ils appris, car ce n'est pas dans les livres que les peuples s'instruisent?

Même en Europe, où l'on peut savoir pourtant ce qu'est la grande guerre, ce qu'est une armée, il ne manque pas de gens, même parmi les militaires, qui croient à la puissance des cohues dites nationales, plus qu'à celle des troupes manœuvrières et disciplinées. L'Amérique, qui depuis les guerres de l'indépendance, n'avait pas eu l'occasion d'apprécier les mérites d'armées régulières, qui alors n'eut pas même lieu d'en penser grand bien, et qui, depuis lors, n'a eu affaire qu'à des ennemis lointains et placés dans des conditions exceptionnelles, l'Amérique, disons-nous, n'avait pas encore senti le besoin d'élever ses forces militaires à leur maximum par l'organisation. Se présente-t-il un besoin pressant, on va au plus simple; on sonne l'alarme, on augmente les effectifs précipitamment et sans règle posée d'avance; de nouvelles levées, si les choses ne vont pas, s'efforcent de rallier les précédentes, et, sans arriver jamais à additionner exactement les forces disponibles, elles contribuent au moins à maintenir à peu près dans le même état les premiers corps mobilisés, et à abuser le public sur l'*activité* déployée par ses chefs politiques et militaires.

Telle est la notion qu'avait, en automne 1862, le gouverne-

ment des Etats-Unis sur sa tâche militaire en général. Il était en progrès sur 1861, où il avait pensé qu'en ordonnant seulement la guerre, il verrait se dissiper l'ennemi. Il était en progrès sur le printemps 1862, où, faisant un pas de plus, il avait créé une grande armée, mais en croyant qu'il suffisait de cela pour avoir la victoire. Il avait pourtant dû comprendre qu'une grande armée peut n'être pas suffisante et qu'elle doit être sans cesse repourvue ; il lui restait à apprendre qu'en fait d'armée une *bonne* vaut mieux qu'une *grande*, dans les limites de certains chiffres, d'une centaine de mille hommes suivant nous ; puis qu'*une* armée, avec des dépôts pour l'alimenter, et des réserves pour la seconder, vaut mieux que *deux*, *trois* ou *quatre* armées de circonstance, sans dépôts ni réserves organisés, qui se courent les unes après les autres tant bien que mal. Et enfin, ce que des Américains surtout auraient dû savoir, que ce dernier mode est de beaucoup le plus coûteux.

Toutes ces choses, Mac Clellan les connaissait mieux que personne. Il n'osa pas toutefois heurter le sentiment public au point de demander formellement au gouvernement d'attendre l'arrivée des nouvelles levées, ce qui aurait pu retarder la reprise de l'offensive jusqu'en décembre, et alors, par le mauvais état des routes, jusqu'au printemps. Il se borna au strict nécessaire, à réclamer le matériel et les effets indispensables à une campagne d'hiver, la rentrée des convalescents et l'arrivée des premières remontes. Après cela il voulait se mettre en route soit par la Shenandoah, soit sur une ligne plus rapprochée de Washington.

Enfin, et un peu forcé par l'initiative des confédérés, y compris un splendide raid de la cavalerie Stuart, Mac Clellan commença son mouvement le 25 octobre, en se dirigeant d'abord sur Warrenton par le versant oriental des Montagnes-Bleues, d'où il se porterait sur Richmond.

Il allait se masser sur le Haut-Rappahannock quand il reçut à son quartier-général de Rectortown, le 7 novembre au soir, un ordre spécial du gouvernement qui le révoquait de son commandement, à remettre au général Burnside, et l'envoyait en exil à Trenton dans le New-Jersey, d'où il ferait rapport par télégramme pour ordres ultérieurs.

Cette révocation avait été instamment demandée par une réunion de gouverneurs et de sommités politiques du parti républicain, et tout le cabinet, sauf M. Seward, avait adhéré à la démarche. Le président Lincoln n'avait pu s'y refuser et il avait mo-

tivé la révocation sur les retards apportés à l'exécution de l'ordre d'offensive du 7 octobre.

Le général Mac Clellan prit aussitôt ses dispositions pour la plus prompte exécution de la mesure qui le frappait. Il fit ses adieux à l'armée par un ordre du jour de quelques lignes, aussi modeste que touchant, à lire à la première *dressparade*; puis il transféra le commandement à son successeur, avec lequel il était du reste dans les meilleurs termes militaires et politiques. A la demande de celui-ci il consentit à rester encore deux ou trois jours au quartier-général pour mettre Burnside bien au courant de la situation et de tous ses plans et projets. Pendant ces deux jours, entre les conférences particulières d'office, il eut encore le temps de recevoir de nombreuses visites des divers corps d'officiers et de passer une dernière revue du gros des troupes, accompagné du général Burnside, dans laquelle les acclamations et les protestations les plus vives lui furent prodiguées de toutes parts. Le grand maréchal-prévot lui-même, général Patrick, commandant de la gendarmerie du quartier-général, conduisit les *cheers* des états-majors en faveur du chef révoqué.

Quant à celui-ci, la rigueur, bien imméritée à ce moment-là, déployée contre lui, ne lui arracha aucune plainte. Il fut le premier à recommander aux officiers et aux soldats le dévouement à tous leurs devoirs et à tous leurs supérieurs, ainsi que la confiance dans leur nouveau chef. Il en donna lui-même le bon exemple, et il ne sortit de son impassibilité habituelle que pour échanger de vives poignées de main avec Burnside et tout son état-major. Sans autre bruit il prit le chemin de fer, le 11 au matin, avec son état-major personnel, pour se retirer dans son lieu d'exil. Sur toute la route, et particulièrement aux gares de Manassas, de Washington, de Baltimore, de Philadelphie, les troupes et les habitants accouraient le saluer au passage et lui faire des ovations. Il mit une grande énergie à s'y soustraire et il se refusa constamment à prononcer le discours que les foules lui demandaient par des *cheers* répétés et en l'appelant à tue-tête de son sobriquet militaire, Little Mac ! Little Mac !

A Trenton toutefois la démonstration ayant été sérieusement organisée, il ne put froisser les usages au point de s'abstenir de dire quelques mots en public. Après avoir été introduit du balcon de son hôtel à une immense foule par M. Dutcher, ancien président de la chambre de l'Etat, il prononça d'une voix vibrante le speech suivant :

« *Mes amis* — car je sens qu'ici vous êtes tous mes amis — je ne me présente pas à vous comme un faiseur de discours, ni comme un politicien, mais comme un soldat. Venu au milieu de vous pour y chercher le repos et la tranquillité, je n'ai rencontré, depuis l'instant de mon arrivée, que des marques de votre bonté. Quoiqu'il y pût paraître, je ne suis pas pour vous un étranger. Je ne puis pas être indifférent à votre histoire. Les braves soldats du New-Jersey ont été constamment avec moi dans toutes les actions depuis le siège d'Yorktown jusqu'à la bataille d'Antietam, et je puis ici donner hautement témoignage de leur dévouement à la cause pour laquelle nous combattons.

« Je n'oublierai jamais non plus le ferme et fidèle Taylor, l'audacieux et intrépide Kearney, qui ont donné leur vie pour le maintien de notre gouvernement.

« Et avant de vous souhaiter une bonne nuit, je vous donnerai cet avis : pendant que l'armée combat, vous, comme citoyens, veillez à ce que la guerre se fasse pour le maintien de l'Union et de la Constitution, pour le maintien de votre nationalité et de vos droits de citoyens. »

Ce discours sobre et habile eut un immense retentissement. Sa finale surtout, gracieuse au parti démocratique, lui fit faire son chemin, car elle dévoilait dans le jeune général des vues et une fermeté politiques qu'on ne lui supposait pas. On s'était attendu à une proclamation de revue, ou à des récriminations de bivouacs ; on avait un programme d'homme d'état. Aussi dès ce moment l'opposition au gouvernement de Lincoln avait trouvé son futur candidat à la présidence, pour l'élection de 1864.

Ses amis militaires et du parti démocratique organisèrent d'autres ovations en sa faveur, et lui firent, par souscriptions patriotiques, de très riches cadeaux, en témoignage de la reconnaissance du pays. On lui offrit entr'autres un magnifique hôtel splendidement meublé et fourni, avec son parc.

Le général se retira dans la vie privée, attendant la suite des événements. *(A suivre.)*

La question de l'aérostation militaire.

Par M. le capitaine d'artillerie G. Rochat.
Travail primé par la Section vaudoise de la Société fédérale des officiers.

(Suite.)

III

On a longtemps parlé de la direction des ballons comme de la pierre philosophale ou de la quadrature du cercle, c'est-à-dire

dessus de la terre. Vainement, il avait cherché à perfectionner sa voiture aérienne, lorsque Montgolfier inventa son ballon. Le moteur tant cherché par Blanchard était enfin trouvé. Il ajouta à l'appareil de Montgolfier des ailes, dans l'espoir qu'elles produiraient sur l'air la même action que les vannes sur l'eau. Le 2 mars 1784, il fit au Champ-de-Mars une ascension qui échoua piteusement.

Le 12 juin de la même année on fit à Dijon le premier essai d'un appareil dirigeable construit sous les auspices de Guyton de Morveau, un physicien dont nous avons déjà rencontré le nom. Son ballon portait deux grandes palettes, un gouvernail et deux rames destinées à battre l'air comme les ailes d'un oiseau. Ces divers organes étaient manœuvrés à l'aide de cordes par les aéronautes eux-mêmes. Le résultat ne répondit pas à l'attente de l'inventeur. C'est tout au plus si l'on réussit à donner au ballon une direction légèrement oblique par rapport à celle du vent.

Vers la même époque, le général Meusnier fit de cette question une étude théorique très complète. Il proposait un ballon de forme allongée, muni de deux enveloppes. L'espace compris entre les deux enveloppes, formant le 75 °/₀ du cube total, était rempli par l'hydrogène. Le ballonnet intérieur était une espèce de poche à air, où quatre double soufflets pouvaient à volonté comprimer de l'air. Par ce moyen on pouvait augmenter ou diminuer la force ascensionnelle du ballon sans perdre du gaz et sans jeter de lest.

Le ballon était en outre muni d'un gouvernail et de trois hélices qui devaient être manœuvrées par des hommes.

Le projet de Meusnier ne fut jamais mis à exécution, cependant quelques unes des idées qui étaient à sa base n'ont pas été perdues. Le procédé du ballonnet intérieur a été utilisé beaucoup plus tard par M. Dupuy de Lôme, mais spécialement dans le but de tenir l'étoffe du ballon constamment tendue.

Dans les années 1784 et 1785, et plus tard encore, de nombreuses tentatives furent faites, mais aucune ne put réussir parce que le moteur humain employé était absolument insuffisant et les organes de propulsion trop imparfaits.

Nous laissons de côté tous ces systèmes et nous arrivons à l'époque moderne où l'invention de la vapeur et de l'électricité vint apporter des éléments nouveaux aux recherches.

En 1845, M. Marey-Monge proposa de faire progresser des ballons allongés munis d'une hélice et d'un gouvernail, à l'aide de machines à vapeur. Mais, à cette époque, les machines atteignaient un tel poids par force de cheval qu'il aurait fallu des aérostats colossaux pour pouvoir les enlever.

Peu d'années après, on obtint des machines beaucoup moins lourdes. En 1852, un jeune ingénieur, M. Henri Giffard, parvint, avec le concours de M. Flaud, à construire une petite machine à va-

peur de la force de trois chevaux et ne pesant que 45 kilogrammes. Il l'appliqua comme moteur à un aérostat dirigeable de sa construction.

Ce ballon avait 44 mètres de longueur et 12 mètres de diamètre maximum ; il cubait 2500 mètres. Il était entouré d'un filet dont les extrémités se réunissaient à une traverse rigide en bois. A l'extrémité de cette traverse, une voile triangulaire mobile servait de gouvernail et de quille. La machine à vapeur, montée sur un brancard en bois, était suspendue à 6 mètres au-dessous de la traverse. Le propulseur, formé [de deux grandes palettes pleines, faisait 110 tours à la minute.

L'expérience eut lieu le 24 septembre 1852. Comme le vent était très fort ce jour-là, elle ne put donner des résultats bien probants. Cependant l'aéronaute put exécuter des mouvements circulaires et de déviation latérale.

Une seconde tentative fut faite par M. Giffard en 1855. On put obtenir la déviation latérale du navire aérien, mais non pas la direction proprement dite parce que la vitesse du vent dépassait encore la vitesse propre de l'aérostat. [1]

M. Dupuy de Lôme, l'éminent ingénieur français qui vient de mourir, avait été chargé, pendant le siège de Paris, de construire un ballon à hélice pour essayer de sortir de la capitale et d'y rentrer ensuite, en profitant d'un vent favorable. Il ne put mener ses travaux à bonne fin que dans les derniers mois de 1871 et il n'expérimenta son système que le 2 février 1872.

Son ballon, de forme allongée, cubait 3500 mètres et était rempli d'hydrogène pur. Pour maintenir la permanence de la forme, il y avait un ballonnet intérieur dans lequel un ventilateur, manœuvré de la nacelle, permettait d'introduire de l'air au fur et à mesure de la déperdition du gaz. L'hélice à deux branches, de 6 mètres de diamètre, était mise en mouvement par 8 hommes qui pouvaient imprimer à l'appareil une vitesse relative de 8 kilomètres à l'heure. La nacelle était suspendue au ballon au moyen de deux filets disposés d'une manière très ingénieuse et de façon à assurer la stabilité parfaite du système.

L'essai eut lieu par un vent très violent, de sorte qu'on ne put obtenir une force motrice suffisante pour permettre une déviation sensible. En revanche l'expérience donna les meilleurs résultats quant aux questions d'obéissance au gouvernail, de stabilité, de suspension de la nacelle et de facilité d'atterrissage. La seule partie

[1] A peu près à la même époque, un officier du génie suisse, M. Secretan, ancien professeur de mathématiques à l'académie de Lausanne, qui s'est acquis depuis une grande réputation à Paris comme opticien, s'était livré à des expériences analogues à celles de Giffard. Nous n'avons pu retrouver des détails bien précis sur ces expériences. Ce qu'il y a de certain c'est qu'elles ne furent pas couronnées de succès.

du problème restant à trouver était un moteur mécanique ne présentant pas de danger d'incendie et pouvant procurer une vitesse suffisante.

Ce moteur ne pouvait être que l'électricité. Les frères Tissandier ont eu l'honneur d'en faire la première application.

Le 8 octobre 1883, M. Gaston Tissandier fit une ascension avec un aérostat dont le moteur était une machine dynamo-électrique Siemens actionnée par une pile au bichromate de potasse. Il y avait un gouvernail et une hélice, placés tous deux à l'arrière.

L'ascension eut lieu par un temps convenable, avec un vent presque nul à la surface du sol, mais augmentant de vitesse avec l'altitude.

M. Tissandier ne parvint pas à diriger entièrement son ballon, mais il put dévier de la ligne du vent avec facilité et même tenir tête pendant quelques minutes à un vent de 3 mètres à la seconde. C'était un grand point de gagné. — M. Tissandier travaillait à perfectionner son aérostat et son moteur lorsqu'eut lieu, le 9 août 1884, l'ascension des capitaines Renard et Krebs, la première qui ait eu une réussite complète en ce sens que les aéronautes revinrent atterrir à leur point de départ.

Nous donnons ici, à peu près in-extenso, la note communiquée à ce sujet à l'académie des sciences ; nous n'en retranchons que les détails purement techniques :

« Le 9 août 1884, à 4 heures du soir, un aérostat de forme allongée, muni d'une hélice et d'un gouvernail, s'est élevé en ascension libre, monté par MM. le capitaine du génie Renard, directeur de l'établissement militaire de Chalais, et le capitaine d'infanterie Krebs, son collaborateur depuis six ans.

» Après un parcours total de 7,6 kilomètres, effectué en 23 minutes, le ballon est venu atterrir à son point de départ, après avoir exécuté une série de manœuvres avec une précision comparable à celle d'un navire à hélice évoluant sur l'eau.

» La solution de ce problème, tentée déjà en 1855, en employant la vapeur, par M. Henri Giffard ; en 1872 par M. Dupuy de Lôme, qui utilisa la force musculaire des hommes, et enfin l'année dernière par M. Tissandier, qui le premier a appliqué l'électricité à la pro pulsion des ballons, n'avait été, jusqu'à ce jour, que très imparfaite, puisque, dans aucun cas, l'aérostat n'était revenu à son point de départ.

» Nous avons été guidés dans nos travaux par les études de M. Dupuy de Lôme, relatives à la construction de son ballon de 1870-72, et, de plus, nous nous sommes attachés à remplir les conditions suivantes :

» Stabilité de route obtenue par la forme du ballon et la disposition du gouvernail.

» Diminution des résistances à la marche par le choix des dimensions.

» Rapprochement des centres de traction et de résistance pour diminuer le moment perturbateur de stabilité verticale.

» Enfin, obtention d'une vitesse capable de résister aux vents régnant les trois quarts du temps dans notre pays.

» L'exécution de ce programme et les études qu'il comporte ont été faites par nous en collaboration ; toutefois il importe de faire ressortir la part prise plus spécialement par chacun de nous dans certaines parties de ce travail.

» L'étude de la disposition particulière de la chemise de suspension, la détermination du volume du ballonnet, les dispositions ayant pour but d'assurer la stabilité longitudinale du ballon, le calcul des dimensions à donner aux pièces de la nacelle, et enfin l'invention et la construction d'une pile nouvelle, d'une puissance et d'une légèreté exceptionnelles, ce qui constitue une des parties essentielles du système, sont l'œuvre personnelle de M. le capitaine Renard.

» Les divers détails de construction du ballon, son mode de réunion avec la chemise, le système de construction de l'hélice et du gouvernail, l'étude du moteur électrique calculé d'après une méthode nouvelle basée sur des expériences préliminaires, permettant de déterminer tous ses éléments pour une force donnée, sont l'œuvre de M. Krebs, qui, grâce à des dispositions spéciales, est parvenu à établir cet appareil dans des conditions de légèreté inusitées.

» Les dimensions principales du ballon sont les suivantes : longueur $50^{m},42$; diamètre $8^{m},40$; volume 1864 mètres.

» La machine motrice a été construite de manière à pouvoir développer sur l'arbre 8,5 chevaux, représentant, pour le courant aux bornes d'entrée, 12 chevaux.

» Elle transmet son mouvement à l'arbre de l'hélice par l'intermédiaire d'un pignon engrenant avec une grande roue.

» La pile est divisée en 4 sections pouvant être groupées en surface ou en tension de trois manières différentes. Son poids, par cheval-heure, est de 19 kil. 350.

» Quelques expériences ont été faites pour mesurer la traction au point fixe, qui a atteint le chiffre de 60 kilogrammes pour un travail électrique développé de 840 kilogrammètres et de 46 tours d'hélice par minute.

» Deux sorties préliminaires, dans lesquelles le ballon était équilibré et maintenu à une cinquantaine de mètres au-dessus du sol ont permis de connaître la puissance de giration de l'appareil.

» Enfin, le 9 août, les poids enlevés étaient les suivants (force ascensionnelle totale environ 2000 kilog.).

Ballon et ballonnet . . .	369	kilog.
Chemise et filet	127	»
Nacelle complète . . .	452	»
Gouvernail	46	»
Hélice	41	»
Machine	98	»
Bâtis et engrenages. . .	47	»
Arbre moteur	30,5	»
Pile, appareils divers . .	435,5	»
Aéronautes	140	»
Lest	214	»
Total	2000	kilog.

» A 4 heures du soir, par un temps presque calme, l'aérostat laissé libre et possédant une très faible force ascensionnelle, s'élevait lentement jusqu'à hauteur des plateaux environnants. La machine fut mise en mouvement et bientôt, sous son impulsion, l'aérostat accélérait sa marche, obéissant fidèlement à la moindre indication du gouvernail.

» La route fut d'abord tenue nord-sud, se dirigeant sur le plateau de Châtillon et de Verrières, à la hauteur de la route de Choisy à Versailles, et pour ne pas s'engager au-dessus des arbres, la direction fut changée et l'avant du ballon dirigé sur Versailles.

» Au-dessus de Villacoublay, nous trouvant éloignés de Chalais d'environ 4 kilomètres et entièrement satisfaits de la manière dont le ballon se comportait en route, nous décidions de revenir sur nos pas et de tenter de descendre sur Chalais même, malgré le peu d'espace découvert laissé par les arbres. Le ballon exécuta son demi-tour sur la droite avec un angle très faible donné au gouvernail (environ 11°). Le diamètre du cercle décrit fut d'environ 300 mètres.

» Le dôme des Invalides, pris comme point de direction, laissait alors Chalais un peu à gauche de la route.

» Arrivé à la hauteur de ce point, le ballon exécuta, avec autant de facilité que précédemment, un changement de direction sur sa gauche et bientôt il venait planer à 300 mètres au-dessus de son point de départ La tendance à descendre que possédait le ballon à ce moment fut accusée davantage par une manœuvre de la soupape. Pendant ce temps, il fallut, à plusieurs reprises, faire machine en arrière et en avant, afin de ramener le ballon au-dessus du point choisi pour l'atterrissage. A 80 mètres au-dessus du sol, une corde larguée du ballon fut saisie par des hommes et l'aérostat fut ramené dans la prairie même d'où il était parti. »

Nous ajouterons encore à cette note les lignes suivantes, extraites d'un article de M. Camille Flammarion :

« Le ballon dirigeable de MM. Renard et Krebs est un véritable bijou.

» C'est un poisson aérien créé par l'homme. La vessie natatoire est remplacée par un ballonnet intérieur dans lequel on insuffle de l'air destiné à maintenir la rigidité du ballon. Ce poisson aérien est plus gros à l'avant qu'à l'arrière. La soie qui forme son épiderme, le filet auquel la nacelle est suspendue, l'hélice, le moteur, les piles, le gouvernail, etc., tout a été combiné de manière à obtenir la plus grande légèreté possible, en même temps que la plus grande résistance et la plus permanente stabilité. L'hélice est un chef-d'œuvre de légèreté, et pourtant c'est la même que celle des navires. Le moteur électrique obéit à la pression du doigt par toutes les vitesses et instantanément.

» Le gouvernail se manie avec plus de docilité que celui d'un canot ; rigide et léger, il incline sans effort le poisson aérien vers le but à atteindre, exactement comme les mouvements de queue du poisson dans l'eau ; la longue nacelle est soutenue par des bambous et revêtue de soie de Chine, tendue sur ses parois et facilitant son glissement dans l'océan aérien. Placés au centre, les aéronautes sont maîtres de leur navire ; la soupape, dont la forme est toute modifiée, est d'une sensibilité surprenante, les fils de fer employés pour les suspensions sont des cordes de piano ; chaque maille du filet est une petite merveille ; bois comme fer, tout est évidé, creusé, allégé au maximum, et, comme résultat définitif, on a obtenu un navire aérien muni de tous ses agrès, mesurant 50 mètres de long sur 8 mètres de large et cubant 1864 mètres, dont le poids total n'est que de 1646 kilogrammes. Dans ce poids, la machine compte pour 98 kilogrammes, la pile et ses appareils pour 435 kilogrammes. »

Le 12 septembre, le ballon de Meudon a exécuté une seconde ascension qui n'a pas eu le même résultat que la première. Le vent avait une vitesse d'environ 6 mètres par seconde. Les aéronautes n'ont pas pu revenir à leur point de départ.

Selon eux, cette non-réussite est due à un accident survenu à leur machine, mais on est en droit de se demander si elle ne provient pas plutôt de ce que la vitesse du vent était supérieure à la vitesse propre de l'aérostat.

Une troisième ascension, faite il y a quelques semaines, a, en revanche, parfaitement réussi, mais nous n'avons pas pu nous en procurer une relation authentique.

Les expériences des capitaines Renard et Krebs ont eu un retentissement énorme. La presse de tous pays s'en est occupée et en a donné les appréciations les plus contradictoires. Enthousiasme délirant chez les uns, scepticisme chez les autres, dénigrement violent par-ci par-là, toutes les opinions se sont fait jour.

Maintenant que l'effervescence de la première heure est passée, on peut envisager les choses d'un œil plus calme et se rendre compte de la portée du nouveau progrès accompli dans le problème de la navigation aérienne.

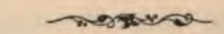
Il faut d'abord rappeler que l'invention n'a pas été l'œuvre d'un seul jour, ni d'un seul individu. Elle n'est pas sortie, comme Minerve, tout armée du cerveau de Jupiter. « Elle consiste surtout, dit M. » Camille Flammarion, en une combinaison ingénieuse d'appareils » déjà appliqués au même but, et c'est dans cette combinaison que » réside le secret de la réussite. Rien n'est nouveau dans l'invention » de MM. Renard et Krebs, et pourtant tout est nouveau. Pendant » six années consécutives, ils ont analysé dans leurs moindres » détails tous les appareils de l'aérostation, essayé leur rendement, » modifié les formes et les structures, calculé les poids, les densités, » les résistances et les vitesses. » Ils ont profité de toutes les expériences faites avant eux ; aussi, en rendant hommage à leur grand mérite, ne doit-on pas oublier ceux qui les ont précédé en leur facilitant la tâche.

Il ne faut pas se hâter non plus de proclamer que le problème de la navigation aérienne est entièrement résolu et qu'il n'y a plus rien à faire. Tout ce que l'on peut dire aujourd'hui, c'est que le problème est résolu *en principe* et que l'on peut agir *par un temps calme*. Affirmer qu'on peut marcher par tous les temps, ce serait s'exposer à de grandes désillusions.

Pour s'aventurer dans les airs et annoncer son retour au point de départ, deux conditions indispensables sont actuellement requises ; il faut d'abord qu'il n'y ait pas de vent, ou du moins que le vent soit très faible, et ensuite que le voyage à entreprendre ne soit pas long (quelques heures à peine).

S'il est bon de voir les choses telles qu'elles sont et de ne pas exagérer les résultats acquis, cela ne veut pas dire qu'il faille perdre confiance. Un immense progrès a été réalisé, cela est certain, et l'on peut en attendre d'autres. Seulement, — et c'est encore à M. Flammarion que nous empruntons ce dernier mot, — ne soyons pas trop pressés et ne nous imaginons pas que les enfants ne doivent plus grandir.

23 février 1885.



Société fédérale de Sous-Officiers.

Le comité central de la société fédérale des sous-officiers nous a tranmis plusieurs documents qui nous permettent de publier quelques renseignements sur l'organisation, la marche et les travaux de cette société. — C'est avec plaisir que nous profitons de cette occasion pour consacrer quelques-unes de nos colonnes aux sous-offi-

ciers de notre armée, qui peuvent revendiquer une bonne part aux progrès réalisés dans l'instruction de nos soldats et dont les travaux méritent l'encouragement de tous.

Disons d'abord que la société se compose de vingt-cinq sections, dont voici la désignation, avec indication de l'année de fondation et du nombre actuel des membres de chacune d'elles :

Section		Fondation	Membres	
Aarau	fondée en	1877	44	membres.
Aigle	»	1871	19	»
Amrisweil	»	1874	14	»
Berne	»	1860	94	»
Bischofszell	»	1880	18	»
Frauenfeld	»	1871	28	»
Fribourg	»	1864	66	»
Genève	»	1858	94	»
Granges	»	1871	40	»
Hérisau	»	1866	41	»
Lausanne	»	1859	107	»
Lucerne	»	1850	49	»
Montreux	»	1871	37	»
Neuchâtel	»	1881	45	»
Niedwalden	»	1868	80	»
Payerne-Avenches	»	1877	12	»
St-Gall	»	1865	65	»
Soleure	»	1866	54	»
Winterthour	»	1871	55	»
Yverdon	»	1873	61	»
Zurich	»	1839	78	»
Sion	»	1883	38	»
Morges St-Imier Vevey	Ces trois sections n'ont pas fourni de rapport pour le dernier exercice.			
		Total	1189	membres.

Ce chiffre était en 1884 de 1293.

Voici la répartition des sociétaires par armes :

	1885	1884
Infanterie	764	776
Cavalerie	50	67
Artillerie	237	225
Génie	50	43
Divers	41	42
Etat-major	17	13

Le rapport du comité sur l'exercice de 1884-85, duquel sont extraites les données qui précèdent, contient un résumé des rapports des sections. Il résulte de ceux-ci que si, par suite de circonstances

diverses, l'activité laisse à désirer dans quelques sections, la grande majorité d'entr'elles travaille sérieusement. Le tir, en particulier, est très pratiqué ; des exercices de combat ont été exécutés dans plusieurs sections. Soixante-deux questions diverses ont été traitées par des conférenciers officiers ou sous-officiers ; le choix de ces questions est excellent et nombre d'entr'elles pourraient faire l'objet de travaux écrits d'un réel intérêt. — Ajoutons que la plupart des sections sont en outre abonnées à des journaux militaires.

Les sections d'Aarau, de Bischofszell, de Fribourg, de Granges (Soleure), de Hérisau, de Lausanne, de Lucerne, de Niedwalden, de St-Gall et de Winterthour ont fait durant le cours de l'année des excursions militaires accompagnées d'exercices spéciaux.

Le comité central a cherché à augmenter le nombre des sections de la société. Voici ce qu'il dit, à ce sujet, dans son rapport :

« Pendant ce dernier exercice, nous avons voué une attention spéciale aux projets de formation de nouvelles sections. A cet effet, nous avons, à plusieurs reprises, envoyé des circulaires aux chefs de section des localités les plus importantes où il n'existait pas encore de sociétés de sous-officiers. Nous avons le plaisir de vous annoncer que nos démarches ne sont pas restées infructueuses. Deux sections, Sion et Chaux-de-Fonds, sont déjà, grâce à l'activité et au patriotisme de leurs comités, entrées dans le giron fédéral ; trois autres sections, Buchs, Bulle et Wædensweil nous ont annoncé leur constitution. Nous avons tout lieu d'espérer que la prochaine assemblée des délégués acclamera l'entrée de ces nouveaux membres dans notre patriotique famille. »

Le samedi 18 juillet dernier a eu lieu à Fribourg l'assemblée des délégués des sections, suivie d'une assemblée générale le lendemain. 46 sous-officiers représentaient les vingt-cinq sections à l'assemblée des délégués. Il ne nous est pas possible d'entrer dans les questions essentiellement administratives qui ont été traitées dans ces deux réunions. Disons seulement que l'assemblée générale a renvoyé pour étude au prochain comité central la motion suivante présentée par le comité actuel : « Dans l'intérêt de la réussite de nos fêtes, n'y aurait-il pas lieu de rechercher à l'avenir des moyens d'alterner avec les tirs fédéraux ? »

L'assemblée générale s'est terminée par la lecture du rapport du jury chargé de juger le concours de travaux écrits ouvert à l'occasion de la réunion générale de Fribourg. Ce rapport contient les appréciations fort intéressantes des officiers supérieurs qui composaient le jury sur diverses questions générales relatives à l'organisation de nos forces militaires ; aussi croyons-nous devoir le publier *in-extenso*. — En voici le texte :

« Les sections de la société fédérale des sous-officiers s'étant, pour la plus grande partie, abstenues de proposer des sujets pour le

concours des travaux écrits, le comité central, d'accord avec les membres du jury, a choisi les thèmes suivants :

1. *Question générale.*

De l'utilité et de l'emploi, en cas de guerre, des hommes qui ne font pas partie de l'armée.

Quelles seraient, en particulier, les mesures d'organisation et de répartition qui pourraient être prises à cet égard, déjà en temps de paix.

2. *Question d'infanterie.*

But, programme et exécution des exercices des bataillons de landwehr. Analogies et différences avec les exercices similaires de l'élite.

3. *Question d'artillerie.*

Emploi en dehors de la manœuvre et des prescriptions règlementaires :

a) De l'adjudant sous-officier d'artillerie en campagne ;

b) Du sous-officier du matériel.

Leur position ainsi que leur mode de recrutement et l'instruction préparatoire actuels correspondent-ils avec leur véritable rôle ?

4. *Question de cavalerie.*

De l'activité et des devoirs du sous-officier de dragons, tant à l'égard des hommes que des chevaux, dans le service intérieur et d'écurie, soit en temps de paix, soit en campagne.

Les travaux soumis à l'examen du jury ont été au nombre de 15 ; sur ce nombre :

12 concernent le thème général,
1 le thème d'infanterie,
2 le thème d'artillerie.

Le thème concernant la question de cavalerie n'a pas été discuté.

Le thème général, malgré la difficulté qu'il présentait, a eu un certain attrait, paraît-il, car les trois quarts des participants au concours s'en sont occupés. Cette question, très importante, intéresse au plus haut degré notre population toute entière. C'est celle de savoir quels sont les moyens qui peuvent augmenter les forces militaires du pays. Depuis un certain nombre d'années, non seulement nos autorités, mais le peuple tout entier s'y est intéressé. En effet, lorsqu'il s'agit du maintien de l'indépendance d'un pays, de la conservation du sol natal, chacun doit y apporter toutes ses forces physiques et intellectuelles. La question des fortifications et celle de l'artillerie sont à l'étude, la landwehr est organisée et a ses cours de répétition.

Les travaux exécutés sur le thème donné par le comité central aideront à compléter cette œuvre.

Tous les Etats étudient actuellement l'organisation de ce que les Allemands nomment la « Landsturm », cette force qui peut jouer un rôle important dans la dernière défense d'un pays.

L'histoire militaire fournit maint exemple de cette lutte à outrance (la Suisse, le Tyrol, l'Espagne) contre l'agresseur, dans laquelle hommes, femmes, enfants, vieillards se sont réunis pour défendre ce qui leur est le plus cher, le pays, la patrie.

Mais souvent, par le manque d'une organisation solide, d'une action d'ensemble bien combinée, par le défaut surtout d'une discipline exacte, tout cet héroïsme a été rendu inutile ; la guerre a dégénéré en lâches agressions, en trahisons, en véritables assassinats, qui ont appelé sur le pays de véritabres représailles.

Voyant le danger d'une pareille guerre, les représentants de presque tous les pays d'Europe se sont réunis à Bruxelles, peu après la guerre franco-allemande, pour fixer les conditions dans lesquelles les hommes non incorporés dans l'armée pourraient participer à la défense du sol. Les petits Etats, la Suisse entre autres, ont protesté à ce moment-là contre ces conditions ; ce qui ne veut pas dire que nous ayions l'intention, à un moment donné, de faire la guerre au couteau, ni d'assassiner lâchement l'ennemi.

Non, cette idée d'une guerre de sauvages, nous la repoussons comme contraire à l'honneur et au salut de notre pays ; nous la repoussons comme officiers et comme citoyens. Mais nous avons par contre la confiance qu'une bonne organisation militaire de nos forces restées disponibles après la mise sur pied de l'élite et de la landwehr, la subordination de ces corps sous la volonté du commandant en chef, serait notre meilleure défense et que c'est de ce point de vue là que doit partir la solution du thème qui nous occupe.

Le premier prix qui a été accordé au meilleur travail concernant cette question, ne lui a été concédé que sous toute réserve des idées qui y sont exposées, le jury maintenant le point de vue que j'ai eu l'honneur de vous indiquer par ces quelques mots.

Quant à la critique de détail, je prends la liberté de vous la donner comme elle a été faite par les rapporteurs désignés pour chaque question. »

Voici maintenant le rapport proprement dit du jury :

« Malgré la difficulté du sujet et les récriminations qui se sont fait jour là-dessus, dans quelques-uns des travaux soumis à l'appréciation du jury, le comité central de la société des sous-officiers a été, à notre avis, bien inspiré en ne reculant pas devant la position de ce problème à ses camarades.

D'abord, parce que, intéressant à un haut degré la masse de la population, — les classes ouvrières étant les plus prises à partie, — il

faut qu'elle se familiarise avec son étude même, en restant dans une sphère forcément restreinte et incomplète ; ensuite, par le motif de l'application des mesures réglant et développant le droit de faire concourir toutes les ressources disponibles à la défense du pays, mesures qui sont le complément forcé du plan de mobilisation ; enfin, parce que, en pareille matière, il faut consulter ou entendre, avant de mettre la main à la pâte, le plus de gens possible, et non seulement faire œuvre de bonne et saine démocratie, mais éviter de durs mécomptes, dont les dix dernières années ne nous ont pas ménagé des exemples dans tous les domaines, et le reproche de manquer de contact et d'unitarisme.

La preuve, du reste, que, pour être ardu à des sous-officiers, le problème n'en n'est pas moins venu à son heure et intéresse vivement un nombreux public, c'est que 12 travaux sur 15 ont été soumis à l'appréciation du jury. Ce dernier ne s'attendait certainement pas ni à ce nombre, ni surtout à la valeur relative de plusieurs d'entre eux. Et si quelques-uns manquent des qualités nécessaires pour être primés, on ne doit pas moins rendre hommage aux sentiments qui les ont dictés et à l'effort fait pour s'élever au-dessus du niveau habituel à ces sortes de concours. Cette impression nous paraît fidèlement reproduite dans un des travaux les plus faibles. « Puisque, dit-il, la question est posée aux sous-officiers, nous y voyons une preuve de confiance envers eux, de leur demander autant de lumière là-dessus qu'ils peuvent en posséder, et nous y répondons de notre mieux. »

Deux faits ont particulièremement frappé le jury dans l'examen des travaux.

En premier lieu, la tendance à vouloir armer tout le monde et à tout envoyer au feu, au mépris de l'axiome bien connu de Napoléon, axiome cité même dans l'un des travaux qui arrive cependant à des conclusions contraires. « Au moment du péril un pays ne manque jamais d'hommes, mais bien de soldats. » Aucun souci de la cohue de populations désorganisées et affolées qui laisserait derrière soi une levée en masse. Personne ne s'inquiète de la façon dont les vivres, approvisionnements et remplacements de toute nature, sans lesquels une armée ne tiendrait pas 24 heures en ligne, seraient fournis et acheminés. Enfin, tous négligent le rôle le plus essentiel et le seul vraiment utile et pratique en cas d'invasion, des deux tiers de la population suisse valide, composée surtout d'agriculteurs et de manœuvres, la formation, dès le temps de paix, de détachements territoriaux de pionniers solidement organisés et mobiles. A ces détachements ou escouades, pourvus par voie de réquisition d'outils et d'engins de terrassiers que chaque paysan emploie tous les jours, incomberait non seulement la tâche importante d'élever ou de compléter des obstacles ou dispositions fortifiées, mais de maintenir ou

d'établir même la viabilité et la sécurité des voies de communication et terrains nécessaires aux opérations de l'armée.

En second lieu, l'on est surpris des récriminations contre les nombreuses réformes prononcées par les commissions sanitaires.

Cela prouve, une fois de plus, l'ignorance absolue ou les préjugés qui ont cours dans la grande majorité du pays sur les conditions d'aptitudes requises pour supporter les fatigues du service et la façon dont la visite sanitaire procède. Il y a, en tous cas, une contradiction flagrante entre ces doléances, partant surtout de la Suisse romande, sur le peu d'hommes admis au service, et le reproche sans cesse renouvelé par les mêmes personnes, de militarisme et de trop grandes dépenses dans ce but. On est, paraît-il, encore dans certains milieu à la légende de la réforme définitive pour insuffisance du thorax (bien que chacun puisse savoir que cette insuffisance n'est jamais qu'une cause d'ajournement et non de renvoi), et l'on paraît se laisser prendre aux « bourdes » des gens réformés fort intéressés à tous égards à diminuer où à nier la gravité de leur cas. Cette crédulité en arrive au point d'avancer dans un travail, qui n'est cependant pas le moindre à d'autres égards, l'étonnante assertion suivante : « Combien ne voit-on pas de jeunes gens reconnus impropres au service par les médecins, ***pour des causes souvent très futiles***, telles que défaut de thorax, ***goîtres, hernies, pieds plats, vue basse***, etc., ***pour lesquels on n'exempte pas du tout dans quelques armées permanentes***, sauf des cas exceptionnels, ***d'après le dire d'un médecin de division.*** »

Ab uno disce omnes !

Il ressort cependant de ce concert de plaintes exagérées ou mal fondées deux enseignements dont l'autorité devrait tenir compte, à notre avis :

1° Eclairer le public sur les conditions indispensables pour supporter sans inconvénient les fatigues et les privations d'un service de campagne, ainsi que sur les inconvénients qui résulteraient pour la santé générale de l'admission de gens faibles ou insuffisamment développés ; l'édifier sur le règlement de visite sanitaire et le travail des commissions.

2° Classer, au moment même du recrutement, aux inscriptions dans le livret de service, les réformés et ajournés en deux catégories :

a) Aptes aux services auxiliaires (bedingt diensttauglich).

b) Impropres à tout service (ganz untauglich).

DÉCISIONS DU JURY CONCERNANT LES PRIX A DÉCERNER

1er Motto : ***Es ist besser ohne Taktik singen, als mit derselben unterliegen.*** Comme forme et comme fond, ce travail est sans doute le plus remarquable des travaux, bien qu'inspiré par Rüstow.

Si l'on veut admettre que la guerre de partisan par tous les moyens possibles, avec le fusil caché dans le sillon, frappant par derrière l'ennemi que l'on vient de recevoir avec une apparente soumission, soit possible en Suisse et ne compromette, en cas de défaite, ni le caractère, ni l'existence même du pays ; si l'on pense que les rangs de tête isolés, sans contrôle ni direction supérieure, entrepris en dehors ou contre le gré du commandant en chef et des autorités responsables, n'entravent pas la mobilisation, la concentration et les opérations de l'armée régulière, le travail en question mérite, haut la main, la première place. En accordant un premier prix à ce travail, le jury fait des réserves formelles sur la tendance générale qui lui paraît de nature à entretenir de dangereuses illusions, mais il tient, d'un autre côté, à récompenser l'étude consciencieuse et le travail sérieux de l'auteur.

Il serait désirable de publier ce travail comme article de *polémique*, sur ce sujet important, dans un de nos journaux militaires.

2me Motto : *An's Vaterland, an's Theure, schliess dich an.* Ce travail, pour être l'œuvre d'un esprit moins maître de son sujet et de son style que l'auteur du précédent, n'est pas moins frappé au coin du bon sens et dégagé de toute idée spéculative ou doctrinaire.

C'est là ce que nous attendions, sans trop oser l'espérer de la plume d'un sous-officier pratique et positif. N'étaient l'infériorité de l'exposition et sa forme moins entraînante, ainsi que le manque de développement de quelques passages importants, il y aurait lieu de lui décerner la première note.

Nous lui donnons dès lors le second rang.

3me Motto : *Un pour tous, tous pour un.* Bon comme style et assez complet. Le travail est basé sur le recrutement et les textes de loi ; quoique juste au fond, sa digression sur l'organisation française de 1869 et les francs-tireurs de 1870-71 sort un peu du sujet. L'auteur voit justement la meilleure solution de la question dans l'instruction préparatoire sérieuse des jeunes gens de 16 à 20 ans ; il repousse la désorganisation des services publics, sous prétexte d'augmenter le nombre d'hommes en ligne. Il voudrait répartir dans chaque unité un certain nombre de non combattants, impropres à d'autres fonctions, pour assurer les services de corvées (cuisines, estafettes, plantons), sans affaiblir le rang. Malheureusement, il manque un résumé clair et précis des idées émises. Trop de phrases à effet.

Si ce n'était l'absence fâcheuse de conclusions, ce travail mériterait d'être mieux classé.

Nous lui décernons un troisième prix.

4me Motto : *Alle Mann auf Deck.* Travail très consciencieux et intéressant à plus d'un titre ; sobre de phrases à effet.

Il reçoit un troisième prix.

5me Motto : *Pour être forts, soyons unis.* — Beaucoup de fond propre. Style sobre, dénotant un esprit pratique et observateur. L'idée de n'envoyer au feu que des volontaires, groupés en compagnies, s'instruisant et s'équipant à leurs frais dès le temps de paix, est heureuse. L'auteur a dû voir ces formations en Angleterre ou en Amérique. La création d'escouades de guides en montagne et sur les frontières, ainsi que leur mode d'instruction au moyen d'un carnet questionnaire, sont à étudier.

Nous proposons une mention honorable et un prix d'encouragement.

6me Motto : *Si vis pacem, para bellum.* Le travail débute bien, lors même que l'on ne pourrait être d'accord avec plusieurs de ses aphorismes ; mais ce début ne se soutient pas, et la partie la plus importante « organisation et répartition » est à la fois la plus courte et la plus faible.

Il n'admet pas plus la formation de corps spéciaux au dernier moment que l'incorporation dans les troupes d'individus non instruits. Il propose de former un Landsturm avec les classes sortant de la landwehr et ceux des hommes ayant déjà servi et dont les infirmités — cause de réforme anticipée — ne sont pas trop graves.

Le travail ne conclut par aucune proposition ferme, mais néanmoins nous demandons aussi que le comité lui accorde une mention honorable avec prix d'encouragement.

Question d'infanterie.

Le travail intitulé *Persévérance* a certainement pour auteur un sous-officier consciencieux et dévoué, qui s'est donné de la peine pour traiter son sujet d'une manière correcte et complète.

Le reproche que l'on peut faire à ce travail est d'être seulement une paraphrase du plan actuel des cours de landwehr et de ne renfermer que fort peu d'idées neuves ou de propositions utiles.

Nous estimons qu'il doit être récompensé.

Voici les observations de détail que nous croyons devoir présenter au sujet de ce manuscrit.

Tout ce que dit l'auteur dans le chapitre « but et utilité », relativement à l'ancien ordre de choses et à l'état déplorable dans lequel se trouvait la landwehr, est parfaitement juste et le tableau est loin d'être exagéré.

Il a raison de faire ressortir l'avantage des cours de répétition de landwehr, au point de vue de l'équipement, de l'habillement et de l'armement de cette troupe. Nous eussions cependant aimé le voir signaler encore les illusions singulières que se font actuellement beaucoup de gens à cet égard. Il est prouvé qu'une foule d'hommes de la landwehr arrivent actuellement aux cours de répétition avec des équipements et des habits empruntés à d'autres militaires de la

landwehr et même à des soldats de l'élite. C'est contre ce dangereux abus qu'il faudrait trouver un remède efficace.

Nous estimons également que l'auteur a raison lorsqu'il propose d'éliminer de la landwehr toutes les non-valeurs constatées et de ne conserver sur les rôles que les hommes qui pourraient réellement faire campagne.

Avant d'aller plus loin, nous demandons pourquoi il n'a pas fait ressortir le tort immense que fait à la landwehr, aussi bien qu'à l'élite, la dispense de cours de répétition que l'on accorde aux dernières classes d'âge. Il y a pour un grand nombre d'hommes, entre leur dernier cours d'élite et leur premier cours de landwehr, un long sommeil léthargique essentiellement pernicieux.

Dans le chapitre « programme et exécution » nous ne trouvons qu'une simple narration de ce qui s'est fait au cours de répétition auquel assistait l'auteur ; il termine en souhaitant que la durée de ces cours soit prolongée. Nous manifesterions nous-mêmes ce désir, si nous ne pensions qu'il serait encore préférable de faire assister aux cours d'élite toutes les classes d'âge sans exception.

Dans la rubrique « analogies et différences avec les cours similaires de l'élite », l'auteur parle d'or, lorsqu'il fait ressortir l'incontestable utilité de l'organisation préalable des cadres, soit pour la landwehr, soit pour l'élite. C'est là un point capital sous le rapport de la discipline, une entrée en masse des cadres et des simples soldats est tout ce qu'il y a de plus pernicieux sous tous les rapports, et ce serait un véritable bienfait si tous les cadres étaient mis sur pied 24 heures seulement avant la troupe.

Nous croyons avoir suffisamment analysé ce travail qui nous a été soumis. C'est avec plaisir que nous l'avons lu, bien qu'il renferme quelques légères imperfections de style qu'il serait oiseux de relever ici.

Le travail *Persévérance* obtient une mention honorable avec prix d'encouragement.

Question d'artillerie.

Deux travaux ont été présentés.

Les membres du jury sont unanimes à constater la minime valeur intrinsèque de ces travaux.

Si le travail portant le motto : *Si vis pacem, para bellum* est plus étudié de forme et de fond, il contient beaucoup trop de phrases étrangères au sujet et ses passages principaux ne sont que la copie *textuelle*, sans citation de source, d'un article de la *Revue militaire suisse*, de mars 1882, sur la position et les devoirs du sous-officier.

Les rapporteurs sur cette question proposent pour le travail susmentionné une mention honorable avec prix d'encouragement.

Membres du jury.

M. le colonel de Grenus, pour le thème général ;
M. le colonel Coutau, pour le thème de l'infanterie ;
M. le colonel de Crousaz, pour le thème de l'infanterie ;
M. le lieutenant-colonel de Techtermann, pour le thème général et le thème d'artillerie.
M. le lieut.-colonel Wille, pour le thème d'artillerie.

Colombier, le 11 juillet 1885.

Pour le jury :
de Crousaz, colonel.

Voici, pour terminer, l'indication des prix décernés, donnée par le comité central :

Question générale.

1er prix couronné fr. 150. Devise : Es ist besser ohne Taktik siegen als mit derselben unterliegen. Auteur : M. Fotsch, Albert, caporal d'infanterie. Section de Winterthour.

2me prix couronné fr. 100. Devise : An's Vaterland, an's Theure, schliess dich an ! Auteur : M. Keller, Jakob, sergent-major. Section d'Amrisweil.

3me prix couronné fr. 50. Devise : Un pour tous, tous pour un. Auteur : M. Jules Bize, adjudant d'artillerie. Lausanne.

4me prix couronné fr. 50. Devise : Alle Mann auf Deck. Auteur : M. Brullmann, J.-J., sergent-major d'infanterie. Winterthour.

Mention honorable avec prix de fr. 25. Devise : Pour être forts, soyons unis. Auteur : John Monnier, sergent, et Henri Lagotala. Section de Genève.

Mention honorable avec prix de fr. 25. Devise : Si vis pacem para bellum. Auteur : Section de Lausanne.

Question d'infanterie.

Mention honorable avec prix de fr. 25. Devise : Persévérance. Auteurs : M. John Monnier, sergent, et Henri Lagotala, caporal. Section de Genève.

Question d'artillerie.

Mention honorable avec prix de fr. 25. Devise : Si vis pacem para bellum. Auteur : Gicot, Paul, fourrier d'artillerie. Neuchâtel.

Les ouvrages suivants ont obtenu un diplôme simple :

Question générale.

Devise : 1° Frieden und Krieg, 2° Honneur et patrie, 3° Auf für's Vaterland, 4° Hôtel des Abeilles, 5° Cætera desiderentur, 6° Hilf Dir selbst.

Question d'artillerie.

Devise : Sich selbst bekæmpfen ist der schwerste Krieg, Sich selbst besiegen ist der schœnster Sieg.

Fribourg, le 22 juillet 1885.

Au nom du comité central :

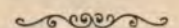
Le président,

C. Brunisholz, fourrier d'infanterie.

Le 1er secrétaire,

Paul Cosandey, sergent-major d'artillerie.

Nous espérons pouvoir publier très prochainement la traduction française du travail sur la *question générale* qui a obtenu le premier prix couronné.



BIBLIOGRAPHIE

La librairie militaire Henri Charles-Lavauzelle, 11, place Saint-André-des-Arts, vient de faire paraître plusieurs petites brochures qui, à des titres divers, méritent d'attirer l'attention et sont appelées à rendre de réels services :

1° Guide des candidats aux emplois de commissaires de surveillance administrative des chemins de fer, conforme aux dernières instructions ministérielles ; brochure in-32 ; prix, 50 centimes.

2° Guide des candidats aux emplois de commissaires de police et d'inspecteur spécial de la police des chemins de fer, conforme aux dernières instructions ministérielle ; brochure in-32 ; prix, 50 centimes.

3° Instruction du 22 mai 1885 pour l'administration à l'Ecole supérieure de guerre en 1880 ; brochure in-18 ; prix, 50 centimes.

4° Programme du 15 mars 1883 sur les connaissances exigées des sous-lieutenants, lieutenants et capitaines proposés pour l'avancement ; brochure in-32 ; prix, 50 centimes.

5° Instruction du 31 janvier 1884, sur les exercices de cadres de la brigade d'infanterie ; brochure in-32 ; prix, 50 centimes.

6° Règlement sur l'instruction du tir des troupes de cavalerie, approuvé par le ministre de la guerre, le 17 août 1884 ; volume in-32 cartonné ; prix, 1 franc.

7° Instruction provisoire pour la préparation des troupes d'artillerie à l'exécution du tir indirect dans les places, approuvée par le ministre de la guerre, le 24 janvier 1885 ; un volume in-32 cartonné ; prix, 50 centimes.

Encore quatre nouvelles brochures fort intéressantes publiées par la librairie militaire de C. Muquard, à Bruxelles.

Ce sont : 1° Les forts d'arrêts, par E. Millard, sous-lieutenant du génie.

2° Mémoire historique sur le développement progressif des connaissances géographiques relatives à la Belgique, par C. E. Pilloy, capitaine d'état-major.

3° Etude sur la théorie du tir, par J. Mangon, lieutenant d'artillerie.

4° Du droit pénal de la guerre, par Libbrecht, capitaine d'état-major.

Nous ne pouvons qu'en recommander la lecture attentive à nos officiers et l'achat par nos bibliothèques militaires.

Album der Divisions-Manœver vom September 1885, par A. v. Escher.

L'auteur bien connu du charmant album de l'armée suisse paru dernièrement, a entrepris la publication d'une série de croquis sur les manœuvres de cette année dans les environs de Herzogenbuchsee. L'ouvrage comprendra douze phototypies exécutées par la maison Brunner, à Winterthur ; il paraîtra en deux livraisons, l'une vers la fin de ce mois, l'autre dans le courant du mois prochain.

Les deux spécimens que nous avons reçus, représentant l'un l'attaque de Wanzwyl, le 15 septembre, l'autre la brigade Wirth quittant Thunstetten le 13, sont d'une grande vérité et d'une précision presque excessive dans les détails. Cet ouvrage sera un fort joli souvenir pour tous ceux qui ont pris part aux manœuvres. Il se recommande par la modicité de son prix (6 fr. 80 avec une élégante couverture).

Nous en reparlerons après sa publication, et en attendant nous le signalons à l'attention de nos lecteurs.

Puisque nous parlons du rassemblement de 1885, n'oublions pas de citer une autre charmante publication qu'il a inspirée à M. Ulrich Farner, rédacteur des « Schw. Soldatenblätter » et dont nous venons de recevoir les deux premiers cahiers. Ce recueil, intitulé « Die III u. V Division im Felde » accompagné de dessins et de cartes, comprendra une douzaine de cahiers qui seront terminés à point pour former un joli cadeau d'étrennes. Les deux premiers cahiers comprennent entr'autres de jolis dessins d'Arbourg, du commissariat à Olten, de Burgdorf et du combat de Möttchwyl.

Die Recrutirung und Ausmusterung der schweizerischen Armée, von Major Dr H. Bircher chef des V Feldlazareths, brochure in-4 avec 9 cartes. Aarau. Sauerlander.

Précieux document de statistique pour tout ce qui concerne le re-

crutement et la classification des divers éléments de l'armée suisse que cet ouvrage marqué au coin d'une grande érudition.

L'auteur y expose premièrement les résultats du recrutement et de la nouvelle organisation sur les effectifs de l'armée, en prenant pour base les chiffres des dix dernières années.

Il examine ensuite les motifs de dispense, c'est-à-dire les maladies entraînant l'exclusion du service. Les motifs les plus fréquents sont parmi les recrues : le développement insuffisant (80 °/₀₀), le goître (72 °/₀₀), les hernies (33,5 °/₀₀), la vue trop courte (32 °/₀₀) ; parmi les incorporés le goître et les maladies des organes respiratoires (2 °/₀₀).

Les neuf cartes nuancées et un grand nombre de planches et de représentations graphiques facilitent la compréhension du texte, ainsi que les tables de recrutement, de réforme et de contrôle qui forment la seconde partie du volume.

L'Afghanistan : *Les Russes aux portes de l'Inde*, un volume in-18, broché, orné d'une carte de l'Afghanistan. — Prix : **3** fr. **50** (H. Lecène et H. Oudin, éditeurs, rue Bonaparte, 17, Paris).

Ce volume, orné d'une carte de l'Afghanistan, donne les indications les plus précises sur les origines et les progrès de la rivalité des Russes et des Anglais dans l'Asie centrale. Conçu sans esprit de parti, mais avec une égale sévérité d'appréciation pour les deux gouvernements en présence ou en lutte, cet écrit est une œuvre sérieuse d'actualité en même temps qu'un bon récit d'histoire contemporaine.

Il se divise en quatre parties : Les ***Clefs de l'Inde*** — l'***Intrigue russe*** — l'***Intrigue anglaise*** — le ***Conflit anglo-russe***.

Le siège de Thuyen-Quan, rapport du lieutenant-colonel Dominé ; 1 vol. in-32 de 102 pages, avec un plan de la forteresse. Paris, Henri-Charles Lavauzelle, éditeur. — Prix : 0 fr. 35.

Quand le *Journal officiel* de Paris a publié le *Journal du siège de Thuyen-Quan,* où s'est immortalisé le lieutenant-colonel Dominé, un frisson d'orgueil a passé sur l'armée française, dit avec raison l'*Avenir militaire*.

L'éditeur de la *Petite Bibliothèque de l'armée française* aurait cru manquer à ses devoirs de patriotisme en ne réunissant pas ces pages éparses dans le *Journal officiel* en un petit volume qui sera un monument éternel de l'audace, de la bravoure, de la ténacité dont sont capables des soldats français bien commandés. Il a pu se procurer un croquis de Thuyen-Quan fait par le lieutenant-colonel Dominé lui-même, et il l'a ajouté au journal du siège.

La marine anglaise, par A. Garçon. — Un vol. in-32 de la Petite Bibliothèque de l'Armée française. Prix : 0 fr. 35 ; 0 fr. 60 relié. Paris, chez Henri-Charles Lavauzelle, éditeur.

Le petit livre : l'*Armée anglaise*, qui a eu tant de succès, a son complément dans celui-ci.

L'Angleterre et la Russie se mesurent de l'œil, remettant à l'avenir une guerre inévitable. Le principal facteur de la puissance britannique est indispensable à connaître.

Etats-majors, cadres inférieurs, services secondaires, matériel, armement, torpilles et mitrailleuses, M. Garçon n'a rien oublié. La composition de la flotte anglaise actuelle s'y trouve en détail, et même elle est comparée aux marines étrangères.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Par arrêté du Conseil fédéral du 6 novembre courant et circulaire du département du 7, les militaires ci-après sont libérés du service ou transférés dans la landwehr à partir du 31 décembre prochain :

I. Libération du service.

ETAT-MAJOR GÉNÉRAL. Lieutenant-colonel Georges Thormann, Berne, et de la *section des chemins de fer*, lieutenant-colonel Gaspard Arbenz, Zurich ; majors Jean Meyer, Lausanne ; Henri Hidber, St-Gall.

INFANTERIE. Colonels Samuel Bachofen, Bâle ; Emile Bonnard, Lausanne ; Rodolphe von Erlach, Munsingen ; Emile Bärlocher, St-Gall ; lieutenants-colonels Cosmus Jenny, Ennenda ; François Viquerat, Lausanne ; Albert Yersin, Berne.

CAVALERIE. Major Victor Tschann, Berne ; capitaines Michel Hœsli, Zurich ; Adolphe Brodbeck, Liestal ; Giov. Bonzanigo, Bellinzone ; Jean Alexander, Fideris ; Ferd. Dupasquier, Neuchâtel ; Charles Vischer, Bâle ; P.-A. Melly, Vivy près Guin ; premier lieutenant Léon Glatz, St-Imier.

ARTILLERIE. Lieutenant-colonel Rodolphe Frey, Bâle ; majors Rodolphe Nicollier, Vevey ; Henri de Constant, Lausanne ; capitaines Emile Tièche, Reconvillier ; Robert Meyer, Hérisau ; lieutenant Auguste Mounoud, Montreux.

GÉNIE. Capitaine Guillaume Bachofen, Bâle ; 1ers lieutenants Gustave Cuénod, Berne ; Salomon Pestalozzi, Zurich ; Henri Reutlinger, Oberstrass ; Albert Frey, Baden ; Théophile Usteri, Zurich ; Théodore Furrer, Winterthour ; lieutenant François Délimoges, Genève.

TROUPES SANITAIRES. *Médecins*. Capitaines Pierre Pozzi, Poschiavo ; Adolphe Weibel, Königsfelden ; François Lusser, Altorf ; Emile Dupont, Lausanne ; Joseph Stupnicky, Berthoud ; Pierre Schupbach, Oberdiessbach ; Gottl. Gruber, Chaux-de-Fonds ; François Riedi, Ilanz ; Bernard Giesker, Riesbach ; Adolphe Muller, Su-

miswald; Arnold Ott, Lucerne; Adolphe Grubenmann, Saint-Gall; Albert Bider, Bâle; Auguste Garin, Yverdon; Frédéric Buhler, Lucerne; Raymond Hauser, Näfels; Camille Redard, Genève; Dominique Maggi, Mendrisio: L.-Henri Colladon, Genève; Albert Hugelshofer, Bâle; Giuseppe Pongelli, Rivera; Théodore Challand, asile de Cery; Giac. Spinelli, Sagno; 1er lieutenant Gabriel Durst, Bözen; lieutenant Auguste Freuler, Gersau.

Vétérinaires. 1er lieutenant Bendicht v. Dänikon, Kestenholz; lieutenant Hermann Frey, Weiningen.

TROUPES D'ADMINISTRATION. Capitaines François Schmid, Altorf; Charles Sulzberger, Frauenfeld; Aug. Burkhardt, Bâle; Charles Ott, Winterthour; Louis Deluz, Romanel; Godefroi Kindler, Berne; Léopold Moser, Hitzkirch; Charles Reichlin, Schwytz; Séverin Motta, Altorf; Paul Troxler, Munster; Auguste Meylan, Berne; Emile Schalch, Schaffhouse; Auguste Hirt, Soleure; Jules Carey, Genève; Emile Altherr, Speicher; 1ers lieutenants Henri Ziegler, Elgg; Charles Strikler, Zurich; Em. Bauler, Neuchâtel.

JUSTICE MILITAIRE. Capitaine Henri de Cocatrix, St-Maurice.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT-MAJOR. Adjudants-sous-officiers Christian Gasser, Thoune; Robert La Roche, Bâle; Jean Lehmann, Ober-Entfelden.

II. **Transferts en landwehr.**

CAVALERIE. Capitaine Alex. de Budé, St-Légier, à la compagnie de guides 4 L.

ARTILLERIE. Capitaines Jean Walther, Schermenmuhle près Berne; Frédéric Grob, Degersheim; Emile Rusca, Locarno.

GÉNIE. Capitaines Frédéric Gerster, Berne, au régiment d'infanterie 12 L.; Hans Ziegler, Zurich, à la compagnie de sapeurs 6 L.; 1ers lieutenants Charles Hunerwadel, Lenzburg, à la compagnie de sapeurs 5 L.; Alex. Sulzer, Saint-Gall, à la compagnie de sapeurs 7 L.; Hans Studer, Berne, à la compagnie de sapeurs 3 L.

TROUPES SANITAIRES, *Médecins.* Capitaines Frédéric Waldvogel, Benken (Zurich); Othon Porta, Schuls; Meinrad Gyr, Einsiedeln; Robert Ganz, Wädensweil; Henri Jeanneret, St-Blaise; Henri Keller, Œrlikon; Oswald Heer, Lausanne; Rodolphe Œri, Bâle; Rodolphe Gerster, Weinstegen; Edouard Wunderli, Wetzikon; Jb. Allemann, Zweisimmen; Léonard Juvalta, Zuz; Nicolas Luthold, Auw; Victor Mercanton, Lausanne; Charles David, Versoix; John Murisier, La Sarraz; Robert Binswanger, Kreuzlingen; Georges Reinert, Soleure; Burkhard Nietlisbach, Muri; Edouard Staffelbach, Buron; Robert Studer, Berne; Simon Maritz, Ruthi (St-Gall); Joseph Pasquier, Cully.

Pharmaciens. 1ers lieutenants Adolphe Wartenweiler, St-Gall; Charles Dupertuis, Rolle; Charles Peter, Aubonne; Hans Schulthess, Zurich.

Vétérinaires. Capitaines Hans Probst, Koppingen, à l'escadron 10 L.; Auguste Stuky, Pfäffikon, à la colonne de parc 6 L.; Albert Weber, Uster, à l'escadron 17 L.; 1ers lieutenants Joseph Hubscher, Hochdorf, à la colonne de parc 4 L.; Adolphe Strebel, Tour-de-

des vestibules, des cantines et des corridors ; des trophées d'armes et de drapeaux compléteront la décoration. Dans le vestibule principal, deux pièces de canon, données par l'Etat et provenant de l'ancien matériel des cadets de Lausanne.

« Les frais seront couverts en partie par la société des officiers, qui a pris l'initiative de la décoration de la caserne et qui exécute les travaux, et en partie par des subsides des cantons qui fournissent des troupes à la Ire division d'armée. Le gouvernement du Valais a déjà envoyé sa quote-part. Indépendamment d'une contribution financière, l'Etat de Vaud fournit les armes nécessaires aux trophées. Le département militaire fédéral a également encouragé par un subside l'initiative prise par la société des officiers. »

Turquie. — Le pronunciamiento du prince Battenberg pour l'union de la Roumélie à la Bulgarie, comme jadis celle des Principautés danubiennes, vient d'amener la guerre, non contre les Turcs, mais contre les Serbes, désireux d'étendre leurs frontières à tout prix.

Le 14 novembre ils ont envahi le territoire bulgare sur trois points à la fois :

A droite par la division de Morava sous le colonel Sopalewitch par Trin contre Bresnick et Sofia ;

Au centre sous le roi Milan et le général Miloukine le gros de l'armée, dite du Danube, par Pirot et Czaribrod contre Dragoman, Slivnitza et Sofia ; avec la division de Choumadia, colonel Beniki, en flanqueurs de droite ;

A gauche la division du Timok sous le général Leschianine, de Koula sur Widdin.

Les Bulgares, pris un peu au dépourvu par cette agression des *amis* Serbes, au lieu de l'appui qu'ils en avaient d'abord espéré contre l'ennemi traditionnel de Constantinople, ont été partout battus sur la frontière, du 14 au 18 novembre. Aux dernières nouvelles ils étaient parvenus à se concentrer vers Slivnitza, où l'on s'attend à une bataille décisive.

Pour le moment, les Turcs se bornent à l'expectative, ainsi que les Autrichiens et les Russes, tous prêts d'ailleurs, assure-t-on, à intervenir militairement au moment opportun.

Etats-Unis. — La Société des frères d'armes allemands du Wisconsin (Verein Deutscher Waffengenossen) vient de conférer à l'éminente présidente de la Croix-Rouge américaine Miss Clara Bartot, à l'occasion de sa rentrée aux Etats-Unis après sa mission à Genève et en Allemagne, un diplôme d'honneur sur parchemin doré avec une inscription rappelant ses hauts services pendant la guerre franco-allemande de 1870-71. Le *Dansville Advertiser* publie les lettres très touchantes échangées à cette occasion ; Miss Barton y dit entr'autres que ce diplôme aura la place d'honneur dans sa bibliothèque, à côté de la Croix de Fer que l'empereur Guillaume a daigné lui décerner.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXe Année. N° 12. 15 Décembre 1885

Le général Mac Clellan.

(Suite.)

Dans sa retraite de Trenton, point trop désagréable d'ailleurs, Mac Clellan ne tarda pas à être suivi de graves nouvelles.

Des échecs répétés et trop prévus, hélas ! frappaient les troupes fédérales. Ils eussent procuré de hautes satisfactions personnelles au général révoqué, si son patriotisme n'en eût bien plus souffert que son amour-propre militaire n'en pouvait être flatté.

A la tête de l'armée du Potomac, le général Burnside, obligé de suivre, avant l'hiver, à l'offensive ordonnée par le gouvernement, dut en outre subir une nouvelle répartition de son armée en quatre « grandes divisions », de 2 à 3 corps d'armée chacune, lesquelles recevaient des ordres directs de Washington. Après cela revenant à un des plans antérieurement proposés par Mac Clellan, c'est-à-dire à un mouvement général par la gauche, il alla chercher la base d'Aquia-Creek sur le Potomac avec nouvelle ligne d'opérations par la voie ferrée de Fredericksburg sur le Rappahannock. Sur cette zone, coupée de nombreux et larges cours d'eau, beaucoup de pontons et de bateaux étaient nécessaires et devaient être fournis par les soins du quartier-général de Washington. Tout cela manqua au rendez-vous; le mouvement à gauche fut éventé ; le général Burnside y perdit la grande bataille de Fredericksburg le 13 décembre 1862. Naturellement ce revers lui couta son commandement, qui passa à l'un de ses « grands divisionnaires » le général Hooker, le vaillant « Fighton Joe » comme l'appelaient ses soldats.

Celui-ci ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs. Après tout un hiver de préparatifs sur le Rappahannock et nouvelle répartition de l'armée en corps d'armée, soit 7 corps et une réserve, il ouvrit la campagne à la fin d'avril 1863 par un bon mouvement à droite, qui le ramenait à peu près à la dernière ligne d'opérations de Mac Clellan. Puis il réussit, non moins bien, à franchir le Rappahannock et à atteindre Chancellorsville; mais là, par le fait du morcellement de son offensive sur trois champs de bataille trop distants les uns des autres, avec trop longue inac-

tion du gros, joint aux habiles dispositions de ses adversaires Lee et Stonwall Jackson, il perdit la grande bataille de Chancellorsville le 2-3 mai 1863, qui fut très meurtrière de part et d'autre.

Repliés sur la gauche du Rappahannock, les fédéraux se virent bientôt débordés par leur droite, puis refoulés, enfin tournés par Harpers-Ferry. Le Maryland et la Pensylvanie furent de nouveau envahis, la capitale fédérale menacée, et, naturellement, Hooker révoqué.

Il fut remplacé par le commandant du 6e corps d'armée, le général Meade, et celui-ci eut le bonheur de gagner l'importante bataille de Gettysburg, le 4 juillet 1863, dont nous avons naguère donné un récit détaillé d'après l'ouvrage du comte de Paris. [1]

Il avait été un moment question, avant cette terrible bataille, de rappeler le général Mac Clellan au commandement en chef. Mais la vivacité des passions politiques aux prises dans tous les Etats du Nord ne le permit pas. Le parti républicain, dont l'énergie redoublait avec ses désastres, était résolu à suivre son programme jusqu'au bout, à avoir raison à tout prix de ses adversaires esclavagistes, à pousser la lutte à outrance, à proclamer la guerre insurrectionnelle, l'émancipation immédiate des noirs par mesure militaire. Le général Mac Clellan n'aurait pu, on le comprend, admettre ce nouveau mode de guerre ; son temps de commandement en chef se trouvait virtuellement passé.

Il ne sortit de sa retraite du New-Jersey que pour visiter ses amis de Boston, qui lui firent de belles ovations et lui offrirent une épée d'honneur avec cette inscription « pro rege sæpe, pro patria semper. » L'été suivant, en juin 1864, il accepta de présider à l'inauguration du monument funéraire élevé, à West-Point, à la mémoire des officiers fédéraux de l'armée régulière tombés pendant la guerre. Là, devant une imposante assemblée d'élite, le jeune major-général prononça un remarquable discours, qui retentit dans tout le pays et dont nous traduirons quelques passages, essentiellement militaires, se rapportant aux événements mêmes qui font partie intégrante de cette biographie :

... Mais il est temps, dit l'orateur après une saisissante introduction, de nous rapprocher du présent. Pendant la guerre qui ébranle aujourd'hui la patrie jusque dans ses fondements, l'armée régulière a eu un rôle des plus honorables. Trop peu nombreuse

[1] Voir *Revue militaire suisse* des mois d'octobre, novembre et décembre 1884, avec plan.

pour agir seule, elle a participé à toutes les grandes batailles à l'est des Alleganies et à bon nombre de celles de l'ouest. Ses immenses pertes prouvent qu'elle a toujours été au fort du combat, et les rapports de ses chefs montrent qu'elle a maintenu haut le bon renom de ses devanciers. Ses vigoureuses charges gagnèrent plus d'une journée, et dans la défaite, plus d'une fois aussi elle sauva l'armée de destruction ou de terribles épreuves. Elle peut être fière de la part qu'elle a prise aux batailles du Mexique, comme aussi à celles de Manassas, de Gaines-Mill, Malver-Hill, Antietam, Shiloh, Stone-River, Gettysburg, et aux grandes batailles qui viennent d'être livrées du Rapidan au Chickahominy. Elle peut être aussi fière des officiers sortis de ses rangs et qui sont noblement morts pour le pays, que de ceux qui vivent encore et dont les noms sont dans toutes les bouches. Ceux-ci sont trop nombreux pour que je les mentionne ici, car je ne voudrais pas m'exposer à en oublier un seul. Mais le plus bel épisode de l'histoire de l'armée régulière est le touchant exemple de fidélité que fournirent les sous-officiers et soldats traîtreusement faits prisonniers au Texas, au début de cette guerre, et qui résistèrent à toutes les séductions exercées contre eux pour les engager à violer leur serment et à abandonner leur drapeau. De l'argent, des terres, des grades leur furent offerts par les rebelles ; ils dédaignèrent tout ; ils se résignèrent à leur triste sort, et quand enfin ils furent échangés, ils vinrent aussitôt se ranger sur nos champs de bataille pour venger l'insulte faite à leur intégrité. L'histoire n'offre pas de plus brillant exemple d'honneur et de fidélité que celui de ces braves, tentés en vain, je regrette de devoir le dire, par leurs anciens officiers, par des chefs qu'ils avaient souvent suivis au combat, qu'ils étaient habitués à aimer et à respecter, mais qu'ils ne connaissaient plus depuis que ces officiers avaient trahi leur drapeau.

Telle est l'armée régulière, telle est son histoire, tels sont ses officiers et soldats ! Nous n'avons pas besoin d'emboucher la trompette pour faire son éloge. Nous n'avons qu'à en appeler aux nombreux champs de bataille arrosés de son sang, des tropiques aux rives glacées du Saint-Laurent, de l'Atlantique au Pacifique. Laissons ses ossements parler pour elle ; ils sont plus éloquents que mes lèvres.

Pourquoi sommes-nous réunis ici en ce jour ? Ce n'est pas pour les funérailles d'un de ces braves ; ce n'est pas pour gémir sur les pertes d'une de nos batailles. Non, c'est pour les obsèques des meilleurs et des plus courageux des enfants du pays, tombés dans des combats presque innombrables, dont plusieurs furent des plus sanglants qu'ait enregistrés l'histoire. Ces hommes, dont nous voulons garder les noms et perpétuer la mémoire en leur rendant aujourd'hui les plus grands honneurs faits aux guerriers, sont tombés

partout où la rebellion armée a montré la tête, au fond du Nouveau-Mexique, dans la grande vallée du Mississipi, dans les plaines du Kentucky, dans les montagnes du Tennessee, au milieu des marais de la Caroline, dans les champs fertiles du Maryland et dans les épaisses forêts de la Virginie. Ils étaient de tous âges, de tous grades et de toutes conditions. Il n'est pas nécessaire, il ne serait pas possible de donner ici cette longue liste funèbre. Je ne puis essayer de nommer tous ceux qui le méritent. Je mentionnerai seulement quelques-uns d'entre eux, bien dignes de représenter tous les autres.

Parmi les premiers en honneur et en renommée, je vois le héros de vingt batailles, John Sedgwick, aimable et doux comme une femme, brave comme un lion, toujours honnête homme, sincère et à la hauteur de sa tâche. Il fut un modèle que tous devront s'efforcer d'imiter, que peu pourront égaler. Dans les rudes batailles qui précédèrent sa mort, il eut l'occasion de déployer les qualités les plus élevées d'un général et d'un soldat ; c'est après avoir échappé miraculeusement à la mort qui ravageait tout autour de lui, qu'il succomba dans un moment relativement calme, sous la balle d'un carabinier. Il mourut comme un soldat peut le désirer, la confiance dans le cœur et un calme sourire sur la face. Hélas ! notre grande nation ne posséde que peu de fils semblables à John Sedgwick !

Comme lui aussi, à la tête de son corps, nous fut enlevé le vénérable Mansfied, après une vie illustrée entre autres par son habileté et son sang-froid à Fort-Brown, à Monterey, à Buenavista.

F. Reynolds et Reno, tous deux dans la vigueur de leurs ans ! Ils avaient montré leur capacité et leur courage au Mexique et dans cette guerre civile ; vaillants officiers de qui la patrie espérait beaucoup, mais qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui !

Lyon tomba au printemps de son âge, conduisant sa petite armée contre un ennemi très supérieur en nombre, ayant donné dans sa trop courte vie un brillant exemple de patriotisme et d'habileté.

L'impétueux Kearney et autres généraux comme Richardson, Williams, Terril, Stevens, Weed, Saunders, Strong et Hayes terminèrent leurs jours au milieu d'une carrière déjà bien remplie. Le jeune Bayard, de même que l'ancien chevalier sans peur et sans reproche, fut moissonné trop tôt pour son pays.

Nul régiment n'eut de plus brave et de plus dévoué commandant que le furent Russel, Davis, Gorre, Simons, Bailey, Putnam et Kingsbury, tous tombés au fort de la bataille, les uns vétérans, d'autres jeunes de service, tous honnêtes gens et vivement regrettés.

Nos batteries aussi payèrent une forte dette à la destinée dans la personne des commandants Gibbs, la première victime de la guerre,

Benson, Haggard, Smead, Lee, Hart, Hazlett, et des vaillants jeunes gens qui avaient nom Kirby, Woodruffe, Dimick, Cushing; tandis que le génie déplore la mort des braves Wagner et Cross. Sur les champs de bataille restèrent aussi les corps des héroïques Mac Rea, Reed, Bescorn, Stone, Sweet et autres officiers de compagnie.

Tout à côté viennent ces vétérans sous-officiers et soldats, anciens compagnons de Scott au Mexique et témoins de cents combats contre les Indiens de l'ouest ou de la Floride, encadrant des jeunes gens pleins de courage et faisant du tout une troupe aussi vaillante que solide, quoique sans grand espoir de gloire personnelle. Dans leur humble sphère ces hommes servirent leur pays avec autant de fidélité et d'honneur que les généraux les plus renommés. Leurs noms n'arriveront peut-être pas à la postérité ; mais leur courage et leur loyauté resteront en bon exemple. Longtemps leurs régiments en seront fiers, car plus d'un aurait mérité une distinction pareille à celle du « premier grenadier de France, » ou de ce soldat russe donnant sa vie pour ses camarades.

Il y a encore une autre catégorie de militaires sortis de ce monde depuis le commencement de la guerre, et qui, sans avoir eu la chance de mourir sur le champ de bataille, n'en sont pas moins dignes d'être mentionnés ici. Il y eut Sumner, brave, honnête et chevaleresque vétéran de plus d'un demi-siècle de service, qui avait montré maintes fois avec sérénité ses cheveux blancs au plus fort de la bataille, qui m'avait souvent dit que la mort qu'il désirait serait celle du combat ; il succomba chez lui par suite de maladie.

Smith, C.-F., cet excellent et élégant soldat, que beaucoup d'entre nous se rappellent avoir vu souvent sur cette place, échappa aux balles et aux boulets pour mourir chez lui du mal qui a tant enlevé de bons soldats à l'armée.

John Budford, calme et intrépide ; Mitchell, si éminent dans la science ; Plummer, Palmer et beaucoup d'autres moururent des maladies contractées au service.

Mais je ne pourrais clore cette longue liste de martyrs sans payer une dette sacrée de devoir officiel et d'affection personnelle. Un d'eux est mort qui avait des titres tout particuliers à mon amitié et à ma reconnaissance. C'était à la fois un ardent patriote, un caractère élevé, un vrai soldat, le beau idéal d'un officier d'état-major, mon aide-de-camp le colonel Colburn !

Il y aurait une leçon à tirer pour la nation de ces morts et de ces glorieux services ? C'est que de nos jours la guerre est une science et il peut être maintenant clair à l'esprit le plus prévenu que pour l'organisation et la conduite des armées, pour les hautes combinaisons de la stratégie et pour leur exécution, il faut posséder un certain degré de connaissances théoriques diverses qui constituent la

incomba par testament d'un vaillant patriote, et quelques présidences de sociétés militaires, il s'occupa d'entreprises industrielles, entre autres d'une exploitation de mines de cuivre, qui furent pour lui d'un bon rapport.

Il fut aussi gouverneur de l'Etat de New-Jersey en 1877-1880, période de gouvernement qui se signala par une marche exemplaire de l'administration et par d'intéressants progrès, ainsi que par des habitudes d'affabilité et de prévoyance de la part des employés de l'Etat, dont il fut le premier à donner l'impulsion.

Ses obsèques, qui eurent lieu le 2 décembre, furent simples et sans faste, comme il l'avait désiré, bien que de toutes parts les offres d'escorte et de manifestations de sympathie s'amoncelassent, avec les télégrammes de condoléances, sur le domicile mortuaire.

La, élégant et charmant cottage au pied des collines verdoyantes d'Orange, restent en pleurs sa veuve avec un fils et une fille, entourés du respect et de l'affection de tous, décorés d'un nom impérissable.

Ce nom marquera, dans l'histoire des Etats-Unis et de l'art militaire, une ère caractéristique, celle de la création d'une grande et vraie armée, dotée de tous les engins de l'avenir, copiés ensuite par l'Europe.

En effet, à l'organisation de l'armée du Potomac en 1862 remontent entr'autres :

Les fusils à répétition ou à chargement rapide par la culasse avec cartouches métalliques, introduits depuis lors dans toutes les armées européennes à l'imitation des modèles américains Spencer, Remington, Millbank, Berdan, Peabody, Sharp, Henry, Winchester, etc.

— Les télégraphes volants installés entre tous les états-majors en campagne.

— Les corps de signaux optiques et observatoires de campagne.

— Les ballons-reconnaissance, avec appareils télégraphiques et typographiques pour transmission prompte des ordres et rapports.

— Dans la marine les *monitors* et les torpilles.

— Dans l'administration, les conserves de toute espèce, qui aujourd'hui comptent pour une si large part dans l'approvisionnement des armées et des forteresses européennes.

A lui aussi et à ses chefs de cavalerie Stoneman et Pleasanton remontent ces *raids*, dont il a été tant parlé, et dont les célèbres houlans prussiens de 1870-71 ne furent que de pâles imitateurs.

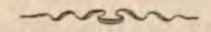
Sans doute ce n'est pas Mac Clellan qui a inventé tout cela. Mais il a fait bon accueil aux inventeurs, il les a encouragés et admis à faire l'expérience pratique de leurs inventions. C'est ainsi qu'entre autres le fusil Berdan s'est créé sous ses yeux par la nomination de cet artiste mécanicien au grade de chef d'un régiment de carabiniers (dont faisait partie une compagnie suisse), fusil qui du système primitif de revolver devint peu à peu le parfait engin d'infanterie dont la Russie est aujourd'hui armée.

D'autres généraux, ses successeurs, continuèrent, il est vrai, cette œuvre de progrès; mais c'est lui qui eut l'initiative de sa première acclimatation dans de fortes unités de troupes. Il créa en 1861-62 la première grande armée des Etats-Unis, et c'est dans cette armée que ces perfectionnements reçurent la sanction de l'autorité et de l'expérience; c'est aux batailles de la Péninsule et surtout à celles postérieures des environs du Potomac et d'Antietam, qu'ils reçurent la consécration qui permit de les développer sur une échelle plus grande encore.

Si à tous ces titres on ajoute ceux de laborieux et savant ingénieur, doué en même temps — chose rare en tous pays — d'un bon jugement stratégique, on peut comprendre aisément la grande et juste renommée qui s'est attachée au nom du général Mac Clellan.

D'autres généraux américains ont gagné plus de batailles que lui ou mené des opérations couronnées de plus de succès que les siennes; mais aucun d'eux n'eut à surmonter les mêmes difficultés qui l'entravèrent, et l'on peut dire que ce sont ses propres épreuves, partagées finalement par le gouvernement lui-même, qui assurèrent les bonnes conditions dans lesquelles Grant, Sherman, Sheridan et autres habiles et heureux vainqueurs purent conduire à souhait leurs glorienses entreprises. Ils remportèrent de belles victoires, mais Mac Clellan contribua pour une bonne part à leur frayer la voie, surtout à Grant dans son énergique et brillante campagne de de 1864 contre Richmond.

La postérité ne les séparera pas. F. L.



La question des fortifications en France.

Sous le titre « *La place de la Fère* » *l'Avenir militaire* du 26 novembre dernier publie les appréciations ci-après, bonnes à mé-

diter en Suisse, surtout par MM. les membres de l'assemblée fédérale :

« L'incendie qui vient de dévorer une partie de l'arsenal de La Fère a appelé l'attention sur les conditions générales d'établissement de cette place forte et plusieurs organes importants de la presse se sont demandés si elle avait été bien heureusement choisie pour servir de dépôt au matériel de mobilisation du deuxième corps d'armée. Ici comme sur tant d'autres points (et à un plus haut degré), n'a-t-on pas été victime de cette profonde erreur qui a poussé les réorganisateurs de notre défense à multiplier les ouvrages de fortification, à les disséminer outre mesure, constituant ainsi des positions qui absorberont des forces énormes, sans proportion avec les avantages qu'elles peuvent procurer ?

» On a voulu faire de la région Laon-La-Fère-Tergnier un vaste camp retranché barrant la vallée de l'Oise, et pouvant servir à la fois d'appui et de base d'approvisionnement à une armée opérant dans le voisinage. Ce rôle multiple du temps de guerre étant admis, il était naturel de faire de ce point, dès le temps de paix, le centre principal des ressources matérielles du deuxième corps. Il convient donc d'examiner quelle serait la valeur défensive de cette position et quelle protection serait assurée contre une attaque ennemie aux approvisionnements de tout genre qui y seraient contenus.

» Constatons tout d'abord l'immense étendue de la ligne à défendre qui, indépendamment du front principal Tergnier-Laon, se replie ensuite pour rejoindre l'Aisne un peu en amont de Soissons. L'ensemble a près de cinquante kilomètres de développement., et peut être assimilé à un gigantesque redan, couvrant l'angle formé par l'Oise et l'Aisne. A première vue, ne semble-t-il pas plus logique d'assurer la défense des deux vallées plus à proximité de leur point de jonction, c'est-à-dire entre Noyon et Compiègne, quitte à maîtriser par un fort d'arrêt le chemin de fer de Soissons ? Cette extension du front de défense est d'autant moins justifiée que le massif boisé de Saint-Gobain, qui se trouve ainsi englobé dans la position, y rend la circulation fort difficile et n'ajoute aucun nouvel élément de force ; laissé en dehors, il eût au contraire joué le rôle d'un immense poste avancé, où une défense mobile, intelligemment conduite, aurait pu rendre de grands services.

» Mais le plus grand reproche qu'on puisse adresser à cette

ligne, c'est qu'elle est trop longue pour offrir une solidité suffisante. Le côté de Laon à l'Aisne présente bien des lacunes; quant à celui de Laon à Tergnier, il est absolument ouvert. On ne peut en effet, attribuer une valeur sérieuse aux trois forts construits au nord de la Fère. Non seulement ils ne sont soutenus et reliés par rien, non seulement la nature du terrain, constitué par une série d'ondulations presque identiques, les empêche d'avoir des vues convenables, mais surtout ils laissent à l'Est et à l'Ouest deux larges trouées par lesquelles ils pourront être tournés sans aucune difficulté. Toute la région comprise au sud de la Serre, région desservie par la route de Vervins et par un chemin de fer, reste accessible à l'ennemi, qui pourrait sans aucune difficulté, ou se diriger sur Condren et Chauny, ou venir impunément établir ses batteries à quinze cents mètres de La Fère, sur les hauteurs de Danisy ou d'Andelain. Pour faire, en quelque sorte, pendant à cette lacune de quatre à cinq lieues entre Laon et La Fère, tout le terrain à l'ouest du Canal Crosat et du chemin de fer de Paris à Bruxelles reste sans défense, et comme il est sillonné par d'excellentes routes, tout un corps d'armée pourrait marcher de Saint-Quentin sur Chauny, sans recevoir un coup de canon : il aurait même une distance un peu moindre à parcourir que s'il passait par la Fère.

» Quant à la ville, entourée d'un simple mur en briques qui date du dix-septième siècle, elle est dominée de tous côtés et incapable de se défendre même une demi-journée. On l'a bien vu en 1870, où les Prussiens ont installé quelques batteries de campagne sur les hauteurs de Danisy et n'ont guère eu de peine à incendier presque tous les bâtiments militaires; les troupes de la garnison n'ont même pas pu essayer de repousser cette attaque et la capitulation a dû suivre immédiatement le bombardement. Aujourd'hui, la situation serait encore identique. Grâce à l'Oise, dont deux bras l'enveloppent, grâce aux inondations faciles à étendre, La Fère a jadis été une place de grande valeur et devant laquelle les travaux ordinaires de siège étaient impossibles. Mais avec l'augmentation de portée des pièces, avec la possibilité d'écraser pour ainsi dire la ville sous une pluie de projectiles, l'ancien avantage est devenu illusoire. Peu importe désormais de pénétrer à l'intérieur de l'enceinte, si l'on peut impunément anéantir tout ce qui s'y rencontre! En une heure, deux batteries montées, arrivées par Versigny ou par Chauny, et ouvrant le feu à l'improviste, ne laisseront pas une pierre debout ni de l'arsenal ni des magasins, ni des quartiers.

» On voit ainsi que si la valeur de La Fère comme réduit central de la position est nulle, elle ne peut non plus offrir aucune protection aux approvisionnements qu'on y avait accumulés à grands frais. L'ennemi ne s'en rendra peut-être pas maître, mais il les détruira. N'est-il pas évident que ces conditions sont aussi déplorables que possible et que, pour constituer la base éventuelle d'approvisionnement d'une armée, une ville ouverte est cent fois préférable à une semblable place forte ? Dans le premier cas, en effet, on assurera les moyens nécessaires pour évacuer au besoin la majeure partie du matériel ainsi préparé ; dans le second, on se fiera aussi à une force mensongère, on se leurrera de l'espoir d'une résistance qui n'existera pas et l'on sera surpris par un irrémédiable désastre. A la guerre, qu'on ne l'oublie pas ! les déceptions sont ce qu'il y a de plus fatal.

» Après la guerre de 1870, le service de l'artillerie était donc bien inspiré en proposant d'abandonner une ville qui avait fait son temps et d'établir à Compiègne les magasins du 2e corps. La Compagnie des glaces de Saint-Gobain offrait, à des conditions fort avantageuses, d'acheter les anciens bâtiments de l'arsenal pour y établir un certain nombre de ses ateliers et utiliser la force motrice de l'Oise. Avec le prix ainsi réalisé, on eût facilement construit à Compiègne, dans les meilleures conditions, un nouvel arsenal et les hangars nécessaires pour le matériel de mobilisation ; on y eût trouvé des quartiers magnifiques pour l'artillerie, et l'on eût ainsi réalisé, presque sans frais, une organisation de premier ordre.

» Au lieu d'admettre cette sage proposition, le génie a persisté dans l'intention de constituer autour de La Fère un camp retranché de seconde ligne, et cet avis ayant prévalu, La Fère étant ainsi désignée comme le dépôt du matériel du 2e corps, on a entrepris la construction et l'aménagement des locaux nécessaires. Mais on s'est heurté à l'Oise, qui entoure la ville, aux fortifications qui en réduisent encore le périmètre et auxquelles il était interdit de toucher, et l'on a dû entasser les bâtiments dans un espace ridiculement restreint ; tandis que les Docks de Satory, par exemple, présentent de vastes dégagements qui permettent de sortir le matériel de tous les côtés sans risque d'encombrement, tandis que les diverses constructions sont séparées par de larges avenues, empêchant l'incendie de se communiquer de l'une à l'autre ; à La Fère, au contraire, nous voyons les hangars au matériel presque acculés à la rivière, n'offrir, pour tout dégagement, qu'un

étroit terre-plein, ou une batterie complète peut à peine être attelée ; nous voyons les magasins au harnachement confiner aux salles d'armes, aux dépôts de bois, même à une poudrière ! Aussi dans l'incendie de l'autre soir, a-t-il été très difficile d'empêcher la propagation du feu, et sans le courageux dévouement des troupes, sans l'habile impulsion du directeur, l'éminent colonel Brunet, un irréparable désastre eût-il été imminent.

» Ajoutons que l'humidité des lieux est très défavorable à la conservation des objets de harnachement et des bois. La peinture des caissons se détériore vite et dans les coffres, nouveau modèle, les pièces si délicatement agencées des tiroirs éprouvent, en un hiver, un jeu qui rend leur fonctionnement presque impossible. Toutes les précautions ne peuvent remédier à cet inconvénient ; la ville n'est pas impunément traversée par une demi-douzaine de bras de la rivière et son niveau n'est qu'à $1^{m}50$ au-dessus de celui de l'eau ; dans ces conditions empirées encore par la demi-imperméabilité du sol, on ne peut ni se garantir contre l'humidité, ni assurer l'écoulement convenable des eaux. On se trouve au milieu d'une atmosphère toujours saturée de vapeur, dans un véritable brouillard perpétuel; et les objets en magasin éprouvent de ce fait des altérations très considérables.

» Nous croyons qu'il est urgent d'aviser et de revenir — il en est temps encore — sur les fautes commises. La position de Laon-La Fère ne peut acquérir la moindre valeur réelle que si on y construit douze à quinze nouveaux forts bouchant les trouées dangereuses que nous avons signalées. Mais alors sa défense n'exigera sans doute pas moins de soixante-quinze mille hommes (un homme et demi par mètre de front) et, sans parler des approvisionnements à réunir, c'est au bas mot une dépense de trente millions pour construire et armer les nouveaux forts.

» Y a-t-il vraiment lieu d'entreprendre une œuvre pareille ? La France n'a-t-elle pas déjà construit assez de fortifications, ne sera-t-elle pas forcée d'immobiliser assez de monde pour leur défense sans qu'il faille se lancer dans cette nouvelle et si coûteuse expérience ? N'est-il pas préférable de revenir au plan qu'on a eu le tort de ne pas adopter il y a douze ans ? L'exécution en serait, aujourd'hui comme alors, simple et peu onéreuse. On conserverait, puisqu'ils existent, les trois forts construits au nord de La Fère et qui serviraient toujours à barrer les routes du bord de l'Oise et le canal. Quant à la ville elle serait déclassée et la démolition de ses vieilles murailles qui faciliterait son dévelop-

pement ultérieur, serait fort bien accueillie des habitants. Enfin, l'arsenal serait évacué; ceux des bâtiments qui ont été épargnés par le feu et surtout la chute de l'Oise seraient certainement cédés pour un bon prix soit à la compagnie de Saint-Gobain soit à toute autre industrie.

» Comme garnison, on conserverait seulement à La Fère les deux batteries du 3e bataillon de forteresse et les deux batteries à cheval du 29e régiment. On pourrait y ajouter pour compléter la défense des trois forts actuels, une partie du 45e régiment d'infanterie, lequel est installé à Laon dans de mauvaises conditions hygiéniques, comme le prouve le chiffre très élevé de ses malades et de ses morts (il en compte trois fois plus que les autres régiments de sa division).

» Compiègne devient, dans cette hypothèse, le siège de la brigade d'artillerie et des magasins du 2e corps, rôle que sa situation lui permet parfaitement de jouer.

» Cette ville est en effet le point de croisement de six voies serrées se dirigeant sur Paris, Beauvais, Roye, Saint-Quentin, Soissons, Villers-Cotterets, et permettant, par conséquent, les mouvements stratégiques les plus variés. On y trouve de splendides emplacements pour construire un nouvel arsenal réunissant les meilleures conditions; quant aux quartiers nécessaires pour le 17e régiment d'artillerie (dont la présence pour le service de l'arsenal est indispensable) ils existent et vont être laissés vacants par le prochain départ du 13e dragons appelé à remplacer à Senlis le 5e cuirassiers, dont les quartiers sur la Meuse sont aujourd'hui terminés. Notons encore à ce sujet un dernier avantage: l'on s'est plaint depuis longtemps de l'état du polygone de La Fère, constamment rendu impraticable par la pluie, coupé de ravines profondes et si petit que quatre batteries n'y peuvent manœuvrer; l'achat d'un terrain plus vaste et moins inégal s'impose d'une façon absolue. C'est là une dépense considérable que le transfert du 17e à Compiègne permet d'éviter.

» Nous osons espérer que le ministre de la guerre n'hésitera pas à résoudre cette question du camp retranché de Laon-La Fère avec la fermeté qui lui est habituelle.

» Quand des fautes ont été commises, mieux vaut les avouer et les réparer à temps que les aggraver sous prétexte de ne pas se déjuger. Sans doute il est fâcheux qu'on ait dépensé huit millions à construire autour de La Fère des forts qui ne défendent rien. Est-ce une raison pour en dépenser trente de plus et aboutir en

fin de compte, à un mauvais résultat? La solution que nous avons essayé de développer et que nous avons empruntée à des personnalités d'une haute compétence, nous semble avoir le mérite de couper court à une expérience malheureuse; elle n'entraîne aucune charge pour le Trésor, fait cesser une illusion fâcheuse, et assure de bien meilleures conditions à la mobilisation, c'est-à-dire à la partie capitale de l'organisation militaire.

Rassemblement de troupes des IIIe et Ve divisions.

(Suite.)

L'*Idée générale*, donnée par M. le général Herzog pour les journées des 14 et 15 septembre (voir notre avant-dernier numéro) fut suivie des *Idées spéciales* expédiées, les soirs du 13 et du 14, aux corps du *Nord* (Ve division) et du *Sud* (IIIe division) pour les journées du lendemain.

Voici le texte de ces pièces, lesquelles donnèrent lieu, à leur tour, aux *ordres* ou *dispositions* de détail de chacun des divisionnaires :

Idée spéciale pour le 14 septembre, au corps du Nord.

Herzogenbuchsee, 13 septembre.

Après avoir forcé les défilés du Hauenstein le détachement du Nord a occupé la contrée d'Olten à Wolfwyl-Niederbuchsiten, trouvé le pont de Murgenthal inoccupé et jeté un fort détachement de flanqueurs sur la rive droite de l'Aar, par Aarburg jusqu'à Roggwyl et Vor dem Wald, dans la journée du 13 septembre.

Il reçoit l'ordre de jeter pendant la nuit un pont de pontons sur l'Aar et de reprendre le 14 de bon matin sa marche sur Berne par la rive droite, en repoussant l'adversaire, qui doit être en marche d'Herzogenbuchsee.

Le directeur des manœuvres,
H. Herzog.

NB. Lignes de démarcation pour le 14 septembre. Au nord l'Aar de Wolfwyl à Wangen ; au sud le terrain au sud de la route St-Urban-Langenthal-Lotzwyl.

Idée spéciale pour le 14 septembre, au corps du Sud.

Herzogenbuchsee, 13 septembre.

Le détachement du Sud s'est avancé le 13 septembre dans les environs de Herzogenbuchsee-Seeberg et a établi ses avant-postes sur la ligne Meiniswyl-Bützberg-Thunstetten-Lotzwyl.

D'après les renseignements reçus l'ennemi doit s'être emparé du passage de l'Aar à Murgenthal et avoir jeté des troupes sur la rive droite.

Le détachemeut du Sud reçoit l'ordre de se mettre le 14 septembre de bonne heure à la recherche de l'ennemi et de le repousser partout où ce sera possible.

Le directeur des manœuvres,
H. Herzog.

NB. Lignes de démarcation, comme ci-dessus.

CORPS DU NORD

Ve division. Neuendorf, 13 septembre 1885.

Ordre de division n° 4.

Notre avant-garde est arrivée hier près de Murgenthal sur l'Aar et a placé les avant-postes vers Ober-Wynau, Kaltenherberge, Langetenbach.

La Ve division a été chargée de jeter un pont de pontons sur l'Aar dans la nuit du 13 au 14 septembre et de poursuivre la marche en avant sur la rive droite de l'Aar le 14 au matin.

L'adversaire s'avance depuis Herzogenbuchsee.

La tête d'avant-garde passera le pont de Murgenthal à 7 heures.
Le gros passera le pont de pontons à construire, à 8 heures.

Le bataillon du génie construira un pont de pontons près de Murgenthal, à un endroit restant à fixer.

L'avant-garde d'hier doit se joindre au gros.

Les ordres de rassemblement et de marche doivent être pris ce soir à 7 heures au quartier-général de la division, à Neuendorf.

Le 14 septembre, à 6 h. 45 m. du matin, je me trouverai près du pont de Murgenthal, sur la rive gauche, où je donnerai les ordres ultérieurs.

Avant-garde.
Commandant : col.-brigadier Marti.
Troupes :
Régiment de dragons V.
Détachement de pionniers.
Bataillon 55.
Régiment d'artillerie 3.
Bataillon 56.
» 57.
Ambulance 23.

Gros.
Troupes ,
Détachement de pionniers.
Bataillons 58 et 59.
Régiment d'artillerie 2.
» » 1.
Bataillon 60.
Brigade d'infanterie IX.
Régiment supposé 1 (3 batteries).
» » 2 »
Lazareth de campagne.

Détachement de flanqueurs.
Bataillon de carabiniers 5.

Le commandant des avant-postes et le commandant de l'avant-garde auront à se rencontrer au même endroit à l'heure susindiquée.

Le commandant de la Ve division,
ZOLLIKOFER.

IIIe division. Quartier-général de la division,

Herzogenbuchsee, 13 sept. 1885 matin.

Ordre de marche.

Il résulte de rapports reçus que l'adversaire doit s'être emparé du passage de l'Aar près de Murgenthal et avoir jeté des troupes sur la rive droite de l'Aar.

La IIIe division reçoit l'ordre de rechercher l'adversaire le 14 septembre au matin et, si possible, de le repousser.

La division se rassemblera comme suit à 8 h. 30 m. précises du matin :

Ve brigade d'infanterie, 1er et 2e régiments d'artillerie et ambulance 11 sur la hauteur entre Thunstetten et Forst.

VIe brigade d'infanterie, bataillon de carabiniers, 3e régiment d'artillerie et ambulance 15 près de Bützberg. Le régiment de dragons se réunira en même temps près de Schoren. Le train de combat, y compris les chariots d'équipement de pionniers, se rassemblera derrière l'Oenz entre Ober et Nied. Oenz, où il restera jusqu'à nouvel ordre.

Les pionniers d'infanterie seront munis des outils nécessaires.

Il y aura lieu d'attendre des ordres verbaux pour ce qui concerne les chars d'approvisionnements.

La marche en avant de la division commencera à 9 heures précises et cela sur deux colonnes. La colonne de droite avancera de Thunstetten sur Schoren, Langenthal, Roggwyl, Glashütte, jusque contre Ryken ; la colonne de gauche de Bützberg sur Kaltenherberger, Aegerten et Murgenthal.

Troupes.

Colonne de droite.

Avant-garde.

Commandant :
Colonel-brigadier Wirth.
Régiment d'infanterie 9.
Escadrons 7 et 8.
Régiment d'artillerie 2.
Pionniers de la Ve brigade d'infanterie.

Gros.

Régiment d'infanterie 10.
» d'artillerie 1.
Ambulance 11.

Colonne de gauche.

Commandant :
Colonel-brigadier Vigier.

Avant-garde.

Commandant :
Lieut.-colonel Roth.
Bataillon de carabiniers.
Escadron 9.
Pionniers de la VIe brigade d'infanterie.

Gros.

Régiment d'infanterie 12.
» d'artillerie 3.
Ambulance 15.

Réserve.

Régiment d'infanterie 11.

En prévision d'un choc prochain avec l'adversaire, le 11e régiment d'infanterie suivra comme réserve sur la route de Bützberg à Murgenthal.

L'avant-garde de la colonne de droite explorera le terrain à droite jusque contre Pfaffnau et maintiendra la communication avec les troupes éclairant la colonne de gauche. L'avant-garde de celle-ci aura à étendre son service de sûreté jusqu'à l'Aar et à observer le passage d'Aarwangen.

L'adversaire, où qu'il se trouve, devra être attaqué et repoussé avec énergie. La colonne de gauche cherchera, en occupant solidement les hauteurs Aarwangen-Wynau, à l'attaquer plutôt de front et à l'empêcher de passer l'Aar. La colonne de droite, par contre, en occupant les hauteurs Roggwyl-Glashütte-Ryken, menacera le flanc gauche de l'adversaire et cherchera à couper sa jonction avec Aarbourg. Les deux colonnes se tiendront continuellement en contact; elles devront se soutenir suivant les besoins.

Tous ordres ultérieurs seront donnés sur place. Réunion des brigadiers près de Bad à 8 heures du matin pour recevoir les communications nécessaires.

Je me trouverai avec le gros de la colonne de droite.

Pour le commandant de la IIIe division,
A. WALTHER, colonel.

Idée spéciale pour le 15 septembre, au corps du Nord.

Herzogenbuchsee, 14 septembre.

Après qu'on a réussi le 14 septembre à chasser l'ennemi de la position de Thunstetten, on doit le poursuivre le 15 et s'efforcer de le séparer de l'armée principale en le rejetant vers le sud.

D'après les nouvelles parvenues ici l'ennemi paraît montrer des dispositions à offrir une nouvelle résistance à l'ouest de Herzogenbuchsee et doit avoir reçu quelques renforts.

Le directeur des manœuvres,
H. HERZOG.

N.-B. Lignes de démarcation, au nord l'Aar; au sud la route Seeberg-Oberœnz-Herzogenbuchsee-Forst-Thunstetten-Langenthal.

Idée spéciale pour le 15 septembre, au corps du Sud.

Herzogenbuchsee, 14 septembre.

Après l'issue défavorable du combat du 14 septembre la IIIe division s'est rassemblée dans les environs de Seeberg et y a reçu six bataillons de renfort La division reçoit l'ordre d'offrir de nouveau de la résistance au corps ennemi dans une position favorable et de le repousser en employant toutes ses forces.

Le directeur des manœuvres.
H. HERZOG.

Lignes de démarcation. Comme ci-dessus.

CORPS DU NORD

Ve division. Langenthal, 14 septembre, 6 h. du soir.

Disposition pour le 15 septembre.

Le plateau de Thunstetten a été pris aujourd'hui par nos troupes et l'adversaire repoussé sur Herzogenbuchsee.

La Ve division le poursuivra demain.

J'ordonne à cet effet ce qui suit :

L'avant-garde se réunira à 8 h. 45 m. du matin près de la station de Bützberg en formation de marche et franchira la ligne des avant-postes, en s'avançant dans la direction Weissenried-Wanzwyl-Aeschi.

Le gros de la division se rassemblera à 9 heures près de l'entrée orientale de Bützberg (entre la route et la voie ferrée.)

Devront se rencontrer à 8 h. 15 près de la station de Bützberg pour recevoir les ordres :

Avant-garde.

Commandant :
Colonel-brigadier Bischoff.
Troupes :
Régiment d'infanterie 18.
» de cavalerie V.
» d'artillerie 2.
Ambulance 24.

Gros.

Toutes les autres troupes de la division à l'exception :
du bataillon du génie :
du parc de division ;
du train d'approvisionnement.
(Ambulance 23 à l'hôpital d'Aarwangen.)

Le commandant de l'avant-garde ;
» de la Xe brigade d'infanterie ;
» de la brigade d'artillerie ;
» du régiment de dragons ;
» du bataillon de carabiniers ;
L'ingénieur de division pour le bataillon du génie ;
Le médecin de division pour le lazareth de campagne.

Les pionniers d'infanterie ont à se préparer pour l'établissement de ponts sur l'Oenz.

Le commandant de la Ve division,
ZOLLIKOFER.

NOTE. — Le bataillon du génie sera disloqué le 15 septembre sur Walliswyl et y établira un pont sur l'Aar.

CORPS DU SUD

IIIe division. Quartier-général de la division,

Kriegsttetten, 14 septembre 1885, soir.

Ordre de division.

La IIIe division a dû se retirer aujourd'hui derrière l'Oenz.

J'ai l'intention de résister derrière l'Oenz à une nouvelle marche en avant de l'adversaire.

Devront se rassembler à 8 $^1/_2$ heures du matin :

a) La VIe brigade d'infanterie, le bataillon de carabiniers 3 et les régiments d'artillerie 1 et 3 sur la route entre Oberoenz et Aeschi;

b) La Ve brigade d'infanterie et le régiment d'artillerie 2 aux environs de Röthenbach;

c) La brigade supposée à Etziken;

d) Le régiment de dragons entre la route Herzogenbuchsee-Seeberg et le lac de Burgäschi.

TROUPES

Aile droite.

Commandant de l'infanterie, colonel-brigadier Vigier.
Commandant de l'artillerie : colonel-brigadier Kuhn.
VIe brigade d'infanterie.
Bataillon de carabiniers n° 3.
Régiments d'artillerie 1 et 3.

Aile gauche.

Commandant :
Colonel-brigadier Wirth.
V^e brigade d'infanterie.
Régiment d'artillerie 2.

Réserve.

Brigade supposée.
Régiment de dragons 3.

Il est prescrit et attribué ce qui suit pour la défense :

a) A la VIe brigade d'infanterie et aux troupes qui y sont jointes, la ligne de l'Oenz dès Obönz jusqu'au passage du chemin de fer à Wanzwyl, y compris la position d'Aeschi;

b) A la Ve brigade et au 2e régiment d'artillerie, la section Wanzwyl-Aar. L'aile droite de la ligne de défense sera fortifiée avant 8 heures et demie du matin par les pionniers de la VIe brigade d'infanterie et par l'artillerie, ainsi que la ligne de l'Oenz Wanzwyl-Aar par les pionniers de la Ve brigade d'infanterie et le 2e régiment d'artillerie.

La brigade supposée et le régiment de dragons resteront à ma disposition immédiate. Le centre de gravité de la défense est situé à l'aile droite, sur la hauteur d'Aeschi ; en cas de poursuite éventuelle de l'adversaire sur l'aile gauche : ligne Gratwald-Tannwald-Haldimoos-Aarwangen.

Le train de combat de la VIe brigade d'infanterie et du bataillon de carabiniers se rassembleront en arrière d'Etziken, celui de la Ve brigade d'infanterie en arrière d'Inkwyl.

Je me trouverai sur la hauteur d'Aeschi.

Le commandant de la IIIe division,
MEYER.

Manœuvres des IIIe et V^e divisions réunies.

ORDRE DE CORPS

Une partie de l'armée de l'Ouest, qui s'est avancée par les passages du Jura sur Bienne et Soleure, a réussi à s'emparer de Soleure.

Après avoir reçu divers rapports, ce corps de troupes se décide à chercher à passer sur la rive droite de l'Aar et à prendre l'offensive contre le corps de l'Est.

Celui-ci s'est avancé sur Aarwangen et Langenthal et a atteint la ligne de l'Oenz.

J'ai l'intention de m'opposer à la marche en avant du corps de l'Ouest et de le repousser.

J'ordonne ce qui suit pour la marche en avant :

1. L'avant-garde de la IIIe division partira à 9 heures du matin, de la formation de rassemblement à l'ouest d'Herzogenbuchsee, sur la route allant à Æschi-Etziken.

2. La IIIe division, moins l'avant-garde, partira de la formation de rendez-vous, à l'ouest d'Herzogenbuchsee, à 9 h. 30, sur la même route que l'avant-garde.

3. La Ve division prendra sa formation de rendez-vous près de Röthenbach et marchera sur deux colonnes ayant chacune une avant-garde, comme suit :

L'avant-garde de la 9e brigade d'infanterie partira de la formation de rendez-vous à 9 heures du matin, marchera sur Wangenried, près de la cote 497, en appuyant à l'ouest par la forêt de Rolliberg contre Deitigen. — Le gros suivra à 9 h. 30 m.

L'avant-garde de la 10e brigade d'infanterie partira également à 9 heures sur Inkwyl par la forêt contre Subigen. — Le gros suivra à 9 h. 30 m.

La 10e brigade d'infanterie détachera un bataillon comme flanqueur de gauche et pour établir la communication avec la IIIe division le long de la lisière sud de la forêt, dans la direction de Subigen.

La cavalerie pourvoira au service d'exploration et de sûreté, l'escadron n° 7 précédant l'avant-garde de la IIIe division, l'escadron n° 8 couvrant la gauche et avançant en même temps sur Seeberg, Hellsau, Winisdorf, Heinrichswyl et Hersiwyl, Halten et Œckingen. Les escadrons se mettront en marche à 8 heures et demie.

Dans la Ve division, l'escadron 13 fera le service de sûreté avec deux pelotons devant la 10e brigade et avec un peloton devant la 9e ;

DISPOSITION

Avant-garde.

Commandant.

Colonel-brigadier Wirth.

Troupes.

Escadron de dragons 7.
Régiment d'infanterie 9.
» d'artillerie 2.
Détachement de pionniers des régiments 9 et 10.
Ambulance 11.

IIIe division.

Escadron de dragons 8.
2 bataillons du régiment 10.
Régiments d'artillerie 1 et 3/III.
6e brigade d'infanterie. Colonel-brigadier Vigier.
Régiments 11 et 12.
Ambulance 15.
Echelons de munitions.

1re colonne.

Colonel-brigadier Bischoff.
Régiment d'infanterie 17.
» » 18.
» d'artillerie 2/V.
1/2 compagnie de sapeurs avec matériel de ponts.
Ambulances 22 et 23.
Echelons de munitions.

2e colonne.

Colonel-brigadier Marti.
Régiment d'infanterie 19.
» » 20.
» d'artillerie 1/V.
» » 3/V.
1/2 compagnie de sapeurs avec matériel de ponts.
Ambulances 24 et 25.
Echelons de munitions.

les deux escadrons 14 et 15 s'avanceront sur Wangenried, contre le chemin de fer, et assureront le flanc droit de la division. Départ à 8 heures et demie.

Si les deux brigades rencontrent l'ennemi dans le bois, elles le repousseront et, arrivées à la lisière ouest, elles chercheront à se déployer avec l'appui de l'artillerie, qui occupera les collines avoisinantes.

Les ordres ultérieurs seront donnés sur place, suivant les circonstances.

En cas de rencontre des troupes ennemies, l'avant-garde de la 5e brigade les repoussera également, puis, parvenue près d'Etziken, elle appuyera sur Hüniken-Hersiwyl, se déployera en formation de combat sous la protection des batteries et s'emparera du petit bois situé près de l'Œsch. Le reste de la 5e brigade et la 1re brigade suivront la grande route Æschi-Subigen et seront employées suivant les besoins.

Je me trouverai d'abord près de la IIIe division, sur la hauteur près de Kreuzfeld (entre Hüniken et Höriswyl), et plus tard sur la hauteur en arrière de Subigen (cote 468).

La colonne A de la division de parc suivra dès Bützberg la grande route contre Æschi.

La colonne B restera parquée en arrière de Herzogenbuchsee, à côté de la grande route. Les trains de combat, premier échelon, suivront les brigades respectives.

Les seconds échelons des deux divisions parqueront : ceux de la IIIe division près de la route Herzogenbuchsee-Seeberg, ceux de la Ve division près de la route Herzogenbuchsee-Wanzwyl, afin de pouvoir, après la fin des manœuvres, précéder les troupes dans les nouveaux cantonnements. Dans ce but, les chevaux recevront la ration de fourrage avant midi.

Herzogenbuchsee, 15 septembre 1885.

H. HERZOG,
directeur des manœuvres.

Lignes de démarcation. Au nord, la ligne de chemin de fer de Luterbach à Wangen.

Au sud-ouest et au sud, la route de Derendingen à Kriegstetten, Halten jusqu'à Hersiwyl, respectivement le terrain situé à l'ouest et au sud de cette route.

ORDRE DU JOUR N° 4.

Officiers, sous-officiers et soldats des troisième et cinquième divisions d'armée.

Nos courtes manœuvres sont terminées.

Je me sens pressé de vous exprimer, avant votre retour dans vos

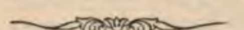
foyers, ma plus entière reconnaissance et mes chaleureux remerciements aussi bien pour la persévérance que vous avez montrée, malgré un temps quelquefois très mauvais, que pour le maintien d'une bonne discipline et pour le zèle avec lequel chacun a travaillé.

Le rassemblement de troupes qui vient de finir a de nouveau montré combien de semblables grandes manœuvres sont nécessaires à notre armée, car il reste encore beaucoup à désirer et il est nécessaire que tous nous nous efforcions avec un nouveau zèle de nous perfectionner dans le métier des armes.

Je souhaite à tous les participants aux manœuvres un bon retour auprès des leurs.

Salut cordial.

Hans HERZOG,
directeur des manœuvres des IIIe et Ve divisions réunies.



Utilité et emploi en temps de guerre des hommes qui ne sont pas incorporés dans l'armée Organisation et répartition à arrêter déjà en temps de paix [1].

Considérations générales.

Si nous comprenons bien la question, il s'agit de l'organisation d'un landsturm suisse qui aurait pour mission de faire énergiquement et habilement ce qu'on appelle la petite guerre contre l'armée envahissante d'un de nos Etats voisins. L'histoire des guerres engagées par de petits peuples pour leur indépendance nous apprend que la petite guerre n'est vraiment utile au peuple qui y recourt pour sa défense qu'à la condition d'être intermittente et locale. Ce qui la rend efficace, c'est qu'elle éclate subitement sur un point et peut apparaître tout aussi à l'improviste dans un autre lieu. Comme un spectre, elle doit poursuivre l'ennemi, l'inquiéter, le tourmenter, ne lui donner aucun repos, ne lui laisser aucune sécurité; elle doit affaiblir moralement l'ennemi sans lui infliger de pertes matérielles ; elle doit être et cependant n'offrir aucune prise à l'ennemi ; le paysan qui aujourd'hui manie le fusil, demain tiendra tranquillement les cornes de sa charrue, la carabine qui se fait entendre aujourd'hui reposera demain enfouie sous le sillon. La conséquence est que, pour être efficace, une telle guerre doit être faite, non point par des troupes, mais par un peuple organisé. Ce dernier doit même, pendant la guerre, conserver son caractère éminemment civil, l'opposer à l'ennemi dès qu'il a quitté les armes. Il ne peut donc pas se multi-

[1] Travail couronné à la fête fédérale des sous-officiers, à Fribourg, en 1885. Par Albert Fotsch, caporal d'infanterie, à Winterthour.

plier par des opérations éloignées, ni mener la vie nomade d'une armée active, il reste attaché à son village, confiné dans son district, c'est dans ce district qu'il est fort, car c'est de lui qu'il tire sa force. Plus la circonscription qui fournit un nombre déterminé de citoyens soldats est petite, mieux cela vaut ; il sera d'autant plus facile à cette troupe de se réunir dans la nuit, de frapper un coup et de disparaître au matin sans laisser de traces. Plus il y a d'hommes capables de porter les armes, plus l'on peut restreindre le champ d'action d'une troupe de citoyens soldats et le service général obligatoire fournit le maximum des hommes aptes au service.

Les batailles livrées pour conquérir, conserver ou recouvrer la liberté sont les actions guerrières, dans lesquelles tous les moyens, toutes les forces physiques et morales que cette liberté réveille et anime parviennent à leur plus grand développement. La confiance en Dieu, la bravoure d'un petit nombre en présence d'un nombre supérieur, le courage, le mépris de la mort, l'esprit de sacrifice et de solidarité exprimé dans cette devise « Un pour tous, tous pour un », y atteignent leur plus haut degré d'intensité. ***Vires agminis unus habet***. Un homme vaut une armée, c'est la devise gravée sur la médaille commémorative que le Conseil de Neuchâtel remit à Jacques Baillod pour avoir, à lui seul, défendu victorieusement, dans les guerres de Bourgogne, le pont de la Thièle contre les troupes du comte de Romont arrivant de Morat.

C'est aussi là que le peuple montre le plus de sagesse et d'habileté à tirer parti des diverses circonstances de lieu, de pays, de saison et autres, le plus d'esprit militaire, soit qu'il exécute ses propres résolutions, soit qu'il obéisse à plusieurs ou à un seul chef. Ce sont là les causes des résultats merveilleux obtenus, des victoires décisives remportées par un petit nombre d'hommes peu exercés, mal armés, sur les troupes nombreuses, habituées à la guerre, parfaitement équipées de l'oppresseur ou du conquérant.

L'histoire l'enseigne clairement à chacune de ses pages, un peuple efféminé et relâché, adonné à l'égoïsme, à la recherche des jouissances et des biens matériels devient une proie facile pour un voisin violent et avide.

Par contre, cette même histoire nous prouve et c'est le cas de la nation suisse, qu'un peuple, fût-il petit par le nombre, est grand, s'il est fort par lui-même et toujours prêt à combattre pour son existence.

Dès qu'il s'agit de la conservation de l'Etat, il faut préparer d'avance tous les moyens propres à assurer son existence pour pouvoir y recourir au moment du danger ; il doit en être ainsi de la guerre, dès qu'elle est un moyen d'atteindre ce but ; on commettrait une grave erreur en lui laissant le soin de s'organiser elle-même. Les lois, par lesquelles les pouvoirs publics déterminent les

obligations militaires doivent en tenir grand compte. Elle ne sera possible que si, en temps de paix, on entretient l'esprit militaire de la nation et si cet esprit s'est profondément enraciné dans le peuple.

La guerre d'indépendance est éminemment une guerre de résistance prolongée, mais elle doit aussi être organisée en vue de batailles décisives mettant si possible un terme à la lutte, en vue de combats exigeant un déploiement de forces relativement grandes, ce doit même être, dans la plupart des cas, le but auquel il faut tendre. Il est rare qu'une lutte prolongée ait seule assuré la liberté, comme ce fut le cas pour les Vaudois du Piémont ; souvent elle se termine au détriment du peuple ; il en a été ainsi pour les Polonais en 1864.

Les victoires par lesquelles les peuples ont conquis leur liberté n'ont pas toujours eu pour théâtre, comme quelques-uns l'enseignent, des endroits particulièrement protégés, des montagnes, des marais, des forêts, des défilés ; les anciens Grecs, les Confédérés ont combattu souvent en rase campagne, il est vrai sur un terrain que le peuple connaissait mieux et dont, quoique d'une manière inconsciente, il savait mieux tirer parti que l'armée des oppresseurs. Même dans la plaine qui paraît la plus unie, il se trouve de légères ondulations, des fossés, des digues, des constructions, des moissons, des champs dont l'habile emploi de la part de la population peut donner à la guerre un caractère tout particulier. Même dans la plaine la plus parfaite, le peuple libre a sur l'armée conquérante cet immense avantage matériel et moral que *de tous côtés* il peut lui arriver des secours, des auxiliaires ; cela s'est vu dans beaucoup de combats et d'une manière tout à fait imprévue. Il peut espérer l'appui général de tous, il lui est plus facile de cerner l'ennemi (en langage militaire scientifique, forme circulaire de la base de la défensive active. Circularforum der Defensiv-Offensiv-Basis), il voit mieux les côtés forts de sa position, les points faibles de celle de l'ennemi, les chances favorables d'une attaque de front avec toutes ses variantes (débordement des ailes, mouvement tournant, etc.) ou d'une rupture du centre de la position. L'eau trouve toutes les petites fentes par lesquelles elle peut pénétrer dans la pierre qu'elle entoure, il en est de même du peuple poussé par l'amour de la vraie liberté.

Rien ne paralyse autant cette impulsion, rien ne brise aussi sûrement l'élan de la liberté dans la lutte que cette froide organisation empruntée aux armées permanentes qui fait tout reposer sur une seule tête et qui aboutit à cette unité de direction prétendue indispensable. Là où le peuple n'est habitué à aller au combat que sur l'ordre d'en haut, il ne faut pas attendre de secours *arrivant de tous côtés*, car il est impossible à l'ordre venu d'en haut de pénétrer partout. Là où l'on ne va au combat que sur commandement, il manquera un des principaux éléments du courage, celui qui l'élève

au plus haut degré, la libre volonté. Là où le peuple ne compte que sur un seul, toute son activité sera paralysée par la chute de ce seul homme. Lorsque chacun combat pour tous et tous pour un, tous continuent à combattre jusqu'à ce qu'il n'en reste plus un seul...

Une organisation militaire vraiment libre, inspirée par la ferme volonté de tous de défendre leur indépendance, qui comprenne tous les citoyens, ayant des formes aussi libres que possible et compatibles avec l'état de paix est celle qui convient le mieux à la guerre du peuple combattant pour sa liberté et donne les résultats les plus remarquables. Partant du combattant isolé, de l'homme libre, du citoyen pour arriver, en tenant compte des caractères particuliers de chaque peuple et de chaque pays, par une succession de communes militaires ou corps de troupes toujours plus considérables au peuple ou à l'armée, cette organisation engendre une seule volonté et par conséquent une action commune ; elle permet d'utiliser au moment propice et décisif d'une manière aussi rapide, aussi prudente et aussi précise, oui, même plus rapide, plus prudente et plus précise que les études générales, toute la force d'un peuple, toute la puissance de la liberté, pour remporter la victoire. Les peuples libres doivent donc, pour gagner leurs batailles, non seulement renoncer à toute imitation des conquérants et de leurs armées au point de vue intellectuel, de la direction, mais encore la repousser comme une source de défaites, comme un premier pas dans la voie de la soumission sans résistance à une domination étrangère. Ils doivent chercher les bases d'une action énergique et commune dans les institutions de leur vie civile et leurs modèles dans l'histoire des guerres que les autres petits peuples ont soutenues contre de grandes armées pour conquérir leur liberté.

Combien il y a plus d'élévation dans cette réponse des paysans tyroliens victorieux à Prutz : « Nous n'en avons point » (chef), que dans les proclamations ronflantes et contradictoires de l'un ou l'autre dictateur ou général polonais, avant et après la bataille de la Nidda. Les troupes ne sont désignées par leurs numéros d'unité tactique dans aucune de ces victoires du peuple en armes, mais nous les distinguons par le nom particulier de cette portion du peuple, à laquelle appartiennent les hommes de cette troupe, par leur armement, par leur mission dans la bataille.

Nous sentons involontairement que ce ne sont point les chiffres, les organes privés de vie qui donnent la victoire, mais bien l'âme des peuples unis par la liberté.

Le peuple remporta en Tyrol, seul et sans l'aide des troupes permanentes autrichiennes, des victoires plus considérables et plus complètes que lorsqu'il combattait avec l'armée. On nous décrit ainsi sa manière de faire la guerre :

« Lorsqu'au moment du danger, le tocsin se faisait entendre, gentilhomme, bourgeois, paysan, tous se levaient sans distinction et avec le même empressement. Sur un signe du commandant, la troupe était à la porte du capitaine, elle se mettait en marche avec tambour, fifres et cris de joie, par le plus mauvais temps ; aucun poste ne leur paraissait trop dangereux, aucune marche trop longue, aucune fatigue trop dure. On ne s'inquiétait que d'une chose : « Où est l'ennemi ? » leur seule demande était : « Pourrons-nous bientôt nous battre ? » leur cri de guerre : « Pour Dieu, la Vierge Marie, le prince et la patrie. » Tous les amis du pays versaient des larmes à la vue de ces guerriers animés d'un zèle si dévoué.

» Les compagnies fortes de 150 à 200 hommes, étaient divisées en escouades de 15 hommes. Le service se faisait d'après les besoins locaux et suivant cette division, ils utilisaient le terrain avec beaucoup d'intelligence pour les besoins du service et les communications avec d'autres postes et s'en acquittaient avec une grande exactitude. Bien que tous ne sussent pas lire et écrire, leurs communications étaient souvent d'une précision surprenante et d'une grande clarté. Plusieurs de leurs chefs auraient pu sous ce rapport entrer immédiatement comme officiers dans les troupes de ligne et abstraction faite du bienheureux et infaillible règlement, n'auraient pas été des derniers. Leur service de patrouille était organisé comme une chasse, ordinairement ils s'avançaient épars, le fusil armé au bras droit. Tous les 25 ou 40 pas, selon la proximité de l'ennemi, ils s'arrêtaient écoutant et explorant de leur vue perçante tout le terrain environnant. Ils ne se chargeaient pas de beaucoup de munitions et enfouissaient souvent leur réserve avec plus de soin que s'il s'était agi d'or ou d'argent ; ils allaient même jusqu'à mettre en action le conte du maître avare qui volait l'avoine de ses propres chevaux. Ils ne se prêtaient à des attaques nocturnes que s'il y avait réellement une bonne prise à faire et redoutaient le passage des cours d'eau. Il fallait user de contrainte pour obtenir d'eux quelque service les jours de fête et on avait de la peine à les faire rester aux avant-postes. Bien que chaque compagnie eut un aumônier, ils voulaient cependant se rendre à l'église ou bien aussi à l'auberge. Mais le lendemain d'un de ces jours de fête, l'ennemi pouvait s'attendre à un lundi bleu sanglant. Ils travaillaient avec une activité étonnante et une rapidité surprenante aux abatis et retranchements qu'ils jugeaient utiles à leur sûreté ; si un ingénieur dirigeait ces constructions, ils y mettaient moins d'empressement et exigeaient une solde. »

Les plans et les actions de Speckbacher, utilisant les avantages topographiques sur le flanc et dans le dos de l'ennemi eurent toujours un caractère particulier, libre et volontaire, mystérieux même. A cette époque agitée, dans ce pays de montagnes, cette méthode

jointe à une présence d'esprit extraordinaire, à une grande énergie et à une froide résolution amena des résultats supérieurs à ceux qu'auraient obtenus des plans tactiques longuement étudiés et d'ennuyeux calculs mathématiques ; sachant profiter de l'occasion, il mettait en pratique ce vieux dicton guerrier tyrolien :

« Il vaut mieux vaincre sans tactique.
« Que succomber avec elle. »

Il en fut autrement des anciens Confédérés. Les guerres qu'ils soutinrent pendant deux siècles pour leur indépendance, la Confédération plus de cinq fois séculaire et si florissante aujourd'hui qui en a été le résultat peuvent servir de modèles, leurs batailles répondent aux règles prescrites pour la conduite d'une armée dans la guerre savante. Leur bon sens dicta sûrement aux anciens Confédérés, dans la première (Morgarten) comme dans la dernière (guerre de Souabe) des guerres de l'indépendance, la marche à suivre pour tirer parti de leur position au milieu des diverses attaques simultanées dirigées contre eux ; ils surent anéantir rapidement les troupes engagées dans l'attaque principale, pour reporter ensuite toutes leurs forces, par les chemins les plus courts (ce qu'on appelle les lignes intérieures) sur les attaques secondaires. La science militaire inspira à Frédéric II de Prusse et à Napoléon le même système de défense.

Après ces quelques considérations sur le côté historique de notre sujet, nous exposerons nos vues sur :

L'utilité et l'emploi du landsturm.

Il n'est naturellement pas indifférent que les hommes du landsturm aient ou n'aient pas reçu une instruction militaire. Un système de milices reposant sur le service militaire obligatoire permet seul d'exercer tous les hommes valides d'un pays au métier des armes. Cela n'est possible avec aucun autre système sans s'exposer à des dépenses, auxquelles on ne peut faire face. Dans la plupart des systèmes, il faut se borner à exercer au métier des armes le nombre d'hommes nécessaires à l'armée active ; il en sort, il est vrai, chaque année un certain nombre d'hommes qui passent dans le landsturm, mais la très grande majorité de ceux qui le composent n'ont reçu absolument aucune instruction militaire et l'organisation du landsturm n'existe la plupart du temps que sur le papier.

On peut dans les pays où là culture industrielle est restée ce qu'elle doit être et n'a pas corrompu le corps et l'âme des jeunes générations, évaluer le nombre des hommes en âge de servir, valides et suffisamment forts pour pouvoir porter un fusil, au 20 % de la population entière. Chez les peuples simples et encore parfaitement sains, on peut compter le 25 %. Il y a encore en Europe

quelques petits pays où cela se trouve, mais cette proportion ne se rencontre dans aucun des grands Etats et il faut s'en tenir au 20 %.

La Suisse est le pays qui incorpore dans son armée active la plus forte proportion de la population, soit 4 ½ % ; jusqu'à ce qu'on ait démontré la possibilité d'une proportion plus forte, il faut envisager celle-ci comme un maximum : il reste donc pour le landsturm au moins 15 ½ % de la population si l'on compte les troupes qui restent dans les dépôts ; si l'on en fait abstraction, il reste de 14 ½ à 15 %. Si ces hommes demeurent tous dans leurs foyers durant la guerre, ils sont suffisamment nombreux pour suffire aux besoins de la circulation, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture limités par la guerre elle-même ; il n'y aurait manque de bras que si celle-ci venait à se prolonger.

Faut-il maintenant armer toute cette masse, ces 15 % ? Faut-il les laisser en armes dans leurs communes pour y faire la petite guerre ? Faut-il en réunir une partie en corps formés pour toute la durée de la guerre ? En vue d'une guerre défensive, il est très à désirer que tous les hommes valides soient armés. Si ensuite chaque homme possesseur d'une arme a une bonne cachette, dans laquelle lui seul et aucun autre sache retrouver cette arme, nous avons déjà la moitié de l'organisation d'une guerre telle que les peuples sains devraient la faire pour la défense de leur indépendance. Les hommes d'un village seraient en état de se défendre eux-mêmes contre de petites troupes ennemies et plus ils agiront avec énergie et prudence, plus ils auront de chances d'échapper à la vengeance que voudraient exercer sur eux des corps de troupes plus considérables. Mais l'on ne peut pas conseiller dans toutes les circonstances de recourir à de pareils moyens et il faut y renoncer chaque fois que le danger d'être découvert est évident.

La participation du landsturm à la guerre active est tout particulièrement utile sur le terrain où les deux armées ennemies se rencontrent ou des divisions considérables de ces deux armées opèrent ; partout où l'ennemi domine et ne se trouve en présence d'aucune de nos troupes régulières, l'entrée en action du landsturm est moins utile parce qu'elle l'expose lui-même à beaucoup plus de dangers. Là où combattent des troupes rangées des deux partis, il y aura toujours du mouvement, aucun des partis ne pourra séjourner longtemps dans la même localité et l'ennemi qui voudra se venger sur le peuple de la participation du landsturm à la guerre n'en aura souvent pas le temps ; s'il n'a pas à faire avec le landsturm seul, il ne pourra jamais non plus se rendre exactement compte de la part que celui-ci a prise au combat.

(*A suivre.*)

Société des Officiers de la Confédération suisse.

Le Comité central de la Société des officiers de la Confédération suisse aux sections :

Messieurs,

Le procès-verbal publié, en mai, de la dernière assemblée des délégués[1] vous ayant déjà donné connaissance des résolutions prises à cette occasion, nous croyons aujourd'hui de notre devoir de vous faire un rapport sommaire sur l'activité que nous avons déployée depuis lors, en tant du moins qu'il s'agit du mandat reçu par votre Comité central de la dite assemblée.

Par la résolution III de la dernière assemblée (page 8 du protocole), nous avons été invités à nommer une Commission spéciale chargée d'examiner la question de savoir « s'il ne serait pas dans l'intérêt des troupes d'abolir le système appliqué jusqu'ici pour les achats de légumes, de sel et de bois de cuisine, et de remettre la nourriture de l'armée entièrement à la charge de la Confédération ». Au cours de la discussion, on avait fait remarquer que, si l'assemblée même ne prenait séance tenante aucune décision sur la question soulevée, les vœux éventuellement formulés à ce sujet par la Société des officiers ne pourraient plus prévaloir à cause de l'imminence de l'application définitive du nouveau règlement administratif consacrant le mode actuel d'entretien et du peu de probabilité qu'il y avait de voir modifier le dit règlement aussitôt après sa mise en vigueur. L'événement a démontré que les craintes manifestées contre l'ajournement de la question n'étaient point dénués de fondement, car avant que la Commission, dont la nomination a été retardée par plusieurs refus, eût pu se constituer, le projet de règlement administratif avait acquis force de loi, d'où il résulte que pour le moment la question demeure sans but aucun.

Quant à la résolution (résol. IV, page 9) adoptée par la proposition de la Section de Zurich, savoir :

« que notre Société ait à s'employer auprès du h. Département militaire pour

« que la *Feuille militaire fédérale* soit envoyée gratuitement aux officiers supérieurs de la troupe :

« que la dite Feuille soit complétée, à chaque fin d'année, par une table de matières dressée de manière à répondre au but proposé »,

quant à cette résolution, disons-nous, nous l'avons mise à exécution en ce sens que nous avons fait au h. Département militaire fédéral

[1] Voir numéro d'avril de la *Revue militaire suisse*, page 173.

les propositions s'y rattachant, en le priant de bien vouloir en tenir compte.

En exécution de la résolution VII, nous avons invité le h. Conseil fédéral à bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour que la loi projetée sur la création d'une Fondation fédérale de Winkelried entre en vigueur à l'époque de la célébration du 500me anniversaire de la bataille de Sempach. Nous croyons devoir vous communiquer textuellement la réponse que la Chancellerie fédérale nous a adressée par ordre du Conseil fédéral et qui montre que, bien que des obstacles assez sérieux s'opposent encore à la réalisation de cette idée patriotique, les autorités compétentes accordent néanmoins à cette affaire une attention très soutenue qui nous est un garant de la réussite finale de notre plan.

Voici la teneur (traduction) de cette lettre :

Berne, le 7 juillet 1885.

La Chancellerie fédérale au Comité central de la Société des officiers de la Confédération suisse à Lucerne.

Messieurs,

« Dans une pétition adressée au Département militaire fédéral, vous demandez la création d'une Fondation fédérale de Winkelried sur la base du projet de loi élaboré par votre Société et annexé à la dite pétition. A l'appui de votre requête vous faites valoir que les ressources actuelles seraient, en cas de guerre, tout-à-fait insuffisantes pour servir les pensions auxquelles auraient droit nos soldats et leurs familles. Aux fins d'accroître le fonds de retraite, vous proposez que les cantons y versent annuellement cinquante centimes par tête de leur contingent et qu'en outre la Confédération y contribue pour une somme égale.

« Nous sommes chargé de vous répondre que le h. Conseil fédéral ne méconnaît nullement le patriotisme dont est inspirée votre proposition et que personne ne désire plus que les autorités fédérales l'augmentation rapide et abondante des ressources destinées au service des pensions militaires ; mais qu'il est permis de douter que les Chambres fédérales adoptent, dans les circonstances présentes, une loi astreignant les cantons, dont les finances sont généralement dans une situation peu favorable, à une prestation annuelle d'environ 100,000 francs.

« Comme vous le savez, la Confédération alloue dans le même but et depuis quatre ans déjà un subside annuel de 100,000 francs et dans le compte d'état de 1884 on a introduit, en raison de l'excédant considérable de recettes, une somme extraordinaire de 1,100,000 fr., grâce à laquelle le fonds des invalides est porté d'un coup à deux

millions de francs, situation qui permettra dorénavant de capitaliser une grande partie des intérêts.

En outre il sera prochainement versé à ce fonds une somme se montant selon les circonstances à 1 million de francs ou davantage et que les banques d'émission ont, conformément à la loi, à déposer comme équivalant des anciens billets dont le retrait n'a pas été opéré.

« Il en est de même du fonds Grenus dont le capital s'élevait fin 1884 à fr. 4,175,000 et qui s'accroît d'une manière notable par l'apport continuel des intérêts annuels.

« Par les motifs sus énoncés et considérant, en particulier, aussi les charges nombreuses et considérables imposées à la Confédération en matière de subsides, le Conseil fédéral croit devoir renoncer pour le moment à présenter une loi dans le sens de votre pétition. Cependant il ne cessera d'accorder à l'avenir aussi toute son attention à la question des pensions militaires et ne négligera pas, selon la situation des finances fédérales, de soumettre de nouvelles propositions aux Conseils de la Confédération.

« Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée. »

Au nom de la Chancellerie fédérale ;

Le Chancelier de la Confédération :

RINGIER.

L'assemblée des délégués a renvoyé (résol. VI, page 11) pour examen aux sections, dans l'idée que celles-ci auraient à prendre une décision pour une nouvelle réunion de l'assemblée en automne 1885, la proposition du corps des officiers du XXIIme régiment d'infanterie concernant la modification des cours de tir de l'infanterie.

La question financière qui formait l'un des principaux objets de l'ordre du jour de la dernière assemblée des délégués, a été à cette occasion réglée provisoirement, en ce sens que nous avons été chargés de soumettre (ce qui aura lieu prochainement) à une assemblée ultérieure des propositions en vue de rétablir l'équilibre de nos finances.

Les sections ne nous ayant pas adressé de nouvelles propositions, l'assemblée projetée n'aurait eu à s'occuper que de la modification de l'organisation des cours de tir ainsi que du rétablissement de nos finances. Du moment que les sections avaient décidé l'augmentation des contributions individuelles et qu'ensuite de cette décision il n'était pas à craindre que la fortune sociale subît une réduction jusqu'à la réunion de la prochaine assemblée des délégués, la seconde question n'avait plus de caractère d'urgence ; quant à la modification de l'organisation des exercices de tir, on a demandé de divers côtés une prolongation du délai accordé aux sections pour l'examen de

cette question importante. Nous hésitons d'autant moins à faire droit à cette requête que le chef du régiment d'où émane la proposition s'est déclaré pleinement d'accord avec cet ajournement.

En cet état de choses, nous avons dû nous demander si la convocation d'une assemblée des délégués pouvait encore se justifier. Nous avons examiné cette question sous toutes ses faces et nous nous prononçons négativement. Cette solution se motive, d'une part, par le considérant que la dernière assemblée s'est déjà réunie en 1885 et que la prochaine sera convoquée probablement plus tôt que d'habitude, c'est-à-dire déjà au commencement de juillet et, d'autre part, par le fait que la non-convocation de l'assemblée constitue une économie qui, en présence de l'augmentation de dépenses auxquelles notre caisse doit faire face et bien que la subvention accordée par décision X de l'assemblée des délégués du 11 août 1883 aux frais du monument commémoratif projeté sur le champ de bataille de Sempach, soit déjà prévue au budget 1884/1886, ne peut être que très favorablement accueillie.

Nous terminons en vous adressant nos très cordiales salutations.

Lucerne, le 30 novembre 1885.

Au nom du Comité central
de la Société des officiers de la Confédération suisse ;

Le président :
H. DE SEGESSER, lieut.-colonel.

Le secrétaire :
ED. DE SCHUMACHER, 1er lieut.

SECTION VAUDOISE

Voici la liste des sujets de concours choisis pour l'hiver de 1885-1886 :

1. De l'utilité stratégique de la neutralité de la Savoie pour la Suisse en cas de conflit armé entre les puissances limitrophes de la Suisse ou entre une ou plusieurs de ces puissances et la Suisse. (La discussion historique des traités et leur interprétation ne rentrent pas dans cette étude purement militaire).

2. Etude critique de la colonne double et de la formation de combat du bataillon. Comparaison entre le règlement suisse et les règlements d'autres armées.

3. Des perfectionnements à apporter aux cibles servant au tir de l'infanterie (cibles mobiles, cibles à bascule, etc). Etude du matériel en usage dans d'autres armées.

4. Des soutiens d'artillerie ; leur rôle et leur composition.

5. Du rôle de la cavalerie dans les corps de troupes combinés.

6. Organisation d'un bataillon ou d'une compagnie aux avant-

postes. (Supposition, dispositions à prendre, rapports, croquis, etc.)

7. Le service des subsistances pour hommes et chevaux et la distribution des vivres et fourrages pendant les manœuvres de paix des troupes combinées.

8. Quel serait en campagne le meilleur mode de remplacer les pertes subies dans les unités tactiques.

9. De l'organisation des troupes alpines.

10. Etude d'un point spécial d'histoire ou de géographie militaire.

11. Des blessures produites par les balles suivant leur calibre, leur forme, leur composition, leur vitesse, etc. etc.

La sous-section de Lausanne de la Société des officiers de la Confédération suisse a composé son comité comme suit pour la période 1885-86 :

Président :	MM. le capitaine-adjudant A. de MEURON ;
1er vice-président :	» le capitaine F. VIRIEUX ;
2e »	» le 1er lieutenant P. AUBERJONOIS ;
Secrétaire :	» le 1er lieutenant L.-H. BORNAND ;
Caissier :	» le lieutenant H. FAILLETTAZ.

Dans sa séance du 7 décembre courant, la sous-section a entendu une conférence des plus intéressantes de M. le major du génie Pfund sur les torpilles terrestres.

Après un rapide exposé de l'emploi et de l'effet des mines et fougasses et des inconvénients qu'offre ce système, M. le major Pfund a présenté d'abord un modèle de fusée de son invention pour l'inflammation des torpilles, modèle qui constitue une grande amélioration sur les fusées utilisées jusqu'à maintenant ; puis il a expliqué le mécanisme des nouvelles torpilles de terre expérimentées en Suisse et démontré combien l'emploi bien entendu de ces engins, qui projettent des quantités d'éclats jusqu'à 250 mètres, faciliterait la défense d'une position et quels avantages une armée peut en retirer dans toutes espèces de cas.

La seconde partie de la séance a été consacrée à un exposé fort bien donné par M. le 1er lieutenant d'infanterie Bonnard sur les opérations des armées serbe et bulgare dès l'ouverture des hostilités entre les deux pays jusqu'au 6 décembre. Il a terminé en indiquant les positions occupées par les armées belligérantes lors de la conclusion de l'armistice.

Les deux conférenciers ont été vivement applaudis par les nombreux officiers présents à la séance.

SECTION GENEVOISE

La section de Genève de la Société fédérale des Officiers a eu son assemblée générale le 11 novembre dernier. Le nouveau comité est formé ainsi qu'il suit : ***Président :*** Lieutenant-Colonel Rigaud ; ***Vice-***

Président: Major L. Favre; *Bibliothécaire:* Major Redard; *Secrétaire:* 1er Lieutenant Bastard; *Trésorier:* 1er Lieutenant Piachaud; *Adjoints:* Major C. Aubert, Capitaine Viollier, 1er Lieutenant A. Brun.

La société a décidé d'accorder son patronage à une « *Société d'instruction préparatoire au service militaire.* » Une commission de trois membres (majors Favre et Aubert, 1er lieutenant Bastard) est chargée d'élaborer le programme.

Il a été fondé une section permanente d'équitation sur le même pied que les sections de tir et d'escrime.

La section s'est prononcée pour le maintien des tirs de 30 coups, sauf amélioration à apporter à l'ordonnance, s'il y a lieu, et sinon, pour le rétablissement des cours de cadres avant les cours de répétition, ou du moins pour l'entrée des cadres avant la troupe.

La sous-section de Neuchâtel a adopté le programme ci-après des conférences pour l'hiver 1885-86 :

1885	10 novembre	Manœuvres de brigade de la IIIe divison	Cap. J. de Pury
	17 »	Les marches	I Lieut. A. Sacc
	24 »	L'armée belge	Cap. A. Convert
	1 décembre	Le tir de l'infanterie.	Cap. A. Jeanneret
	8 »	Jeu de la guerre	
	15 »	Service intérieur	Lieut.-Col. H. Furrer
1886	5 Janvier	Nos manœuvres	Lieut.-Col. H. Furrer
	12 »	Influence de la fortification passagère sur la tactique de l'infanterie	Lieut. E. Bonhote
	19 »	Manœuvres de la Ve division	Col. E. Perrochet
	26 »	Le nouveau code pénal militaire	Lieut. P. Jacottet
	2 février	Le combat du Swiepwald (bataille de Kœniggrætz)	Cap. A. Gyger
	9 »	Manœuvres d'artillerie	Cap. E. Hartmann
	16 »	Examen des fortifications des puissances voisines	Major L. Perrier
	23 »	Les exercices de tir	Lieut. E. Savoie
	2 Mars	Les torpilles	Lieut.-Col. A. Hotz
	9 »	Combat dans les Balkans	Major D. Perret
	16 »	Le nouveau règlement d'administration (chapitre II)	Cap. Gillard

23 Mars	Méthode d'instruction	Col. de MONTMOLLIN
30 »	Frontières militaires de la Suisse	I Lieut. A. BOILLOT
6 Avril	La bataille de Slivnitza	Cap. A. PRINCE
13 »	Le règlement de service général dans l'armée allemande	I L. E. COURVOISIER
20 »	Le train d'armée	Lieut. F. NIPPEL

N. B. — Les conférences ont lieu le mardi de chaque semaine à 8 ½ heures du soir au local de la société, café de la Poste, 2e étage.

Il est rappelé à MM. les officiers que les cartes de convocation hebdomadaires ont été supprimées. La sous-section de Neuchâtel compte 89 officiers. Son comité pour 1885-86 a été composé comme suit :

MM. le colonel J. de MONTMOLLIN, président ;
le major David PERRET, vice-président ;
le lieut. A. de MONTMOLLIN, secrétaire-trésorier ;
Membres : le lieut.-col. A. HOTZ ; le cap. GYGER ; le cap. HARTMANN ; le cap. J. de PURY.

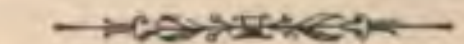
La *Société vaudoise des Armes spéciales et d'état-major* a eu sa réunion annuelle à Lausanne, le 5 décembre. Comme d'habitude elle a été fort intéressante. Nous y reviendrons.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçu la première livraison, en 6 feuilles, des *dessins des manœuvres de 1885*, par M. *von Escher*, que nous avons annoncés dans notre dernier numéro.

Ces six charmantes feuilles répondent pleinement à ce que promettaient les épreuves déjà connues. En un mot cette publication est de beaucoup supérieure à tout ce qui a été fait jusqu'à présent dans ce genre.

La seconde livraison, avec la couverture de l'album, paraîtra ces jours-ci et le tout formera un très joli cadeau de Nouvel-an.



NOUVELLES ET CHRONIQUE

Circulaire du Département militaire suisse.

Berne, 10 novembre. — Le § 4 de l'ordonnance sur la formation, l'entretien, l'emploi et le contrôle de la réserve d'habillement dans les cantons, du 30 janvier 1877, prescrit que les effets d'habillement et d'équipement des hommes dispensés temporairement du service, forment un dépôt séparé où ils sont conservés à leur disposition, et

que s'ils ne sont pas réclamés dans le délai de 6 ans, ils peuvent être affectés à la réserve générale d'habillement.

Mais l'expérience a démontré que ce délai est trop long, surtout dans les cantons où ces effets sont rendus en grand nombre et où les locaux destinés à leur conservation sont restreints, ensorte que le magasinage de ces effets laisse fort à désirer.

Afin de remédier autant que possible à ces inconvénients, nous avons été autorisés par le Conseil fédéral à réduire de 6 à *4 ans* le délai fixé au § 4 de l'ordonnance ci-dessus mentionnée, mais toutefois sous la réserve de laisser aux cantons la latitude de prolonger d'eux-mêmes ce délai jusqu'à six ans ; en revanche, ils seraient tenus d'équiper de nouveau, sans frais pour la Confédération, les hommes dont les effets auraient été affectés à la réserve d'habillement, avant leur entrée au service.

En vous communiquant ce qui précède, nous ajoutons que le système suivi dans quelques cantons, de réunir en un seul paquet les effets d'habillement et le sac, et de les conserver dans cet état, est absolument mauvais, car les effets sont exposés à être rongés par les mites. Nous recommandons de faire du sac un paquet à part, et de le conserver, si possible, dans un local séparé.

Valais. — Le Conseil d'Etat a nommé lieutenants d'infanterie : MM. Evêquoz, de Conthey ; Joseph Chapelet, de St-Maurice ; Cyrille Joris, d'Orsières ; Adrien Giroud, de Charrat ; Emile Barlatey, de Monthey.

Vaud. — Le Conseil d'Etat, sur le vu des certificats de capacité, a nommé au grade de lieutenant d'infanterie les élèves ci-après de la dernière école d'aspirants :

MM. van Berchem Victor, à Crans ; Villars Henri, à Daillens ; Mercier Emile, à Lausanne ; Vautier Auguste, idem ; Bonnard Gustave, idem ; Lemat Eugène, idem ; Mayor Gustave, idem ; Bryois Julien, à Lucens ; Bertholet William, à Lausanne ; Weber Jaques, à Vevey : Michæles Henri, à Lausanne ; Frey Théophile, idem ; Pauli Albert, idem ; Carrard Charles, idem ; Dénéréaz Louis, à Cossonay ; Guignard Auguste, à Champvent.

Vaud. — *La Sainte-Barbe.* — Si jamais fête eut du guignon, c'est bien la Sainte-Barbe. Une pluie épouvantable fouettait les vitres, lancée par un vent violent. Mais l'uniforme brave toutes les tempêtes.

Le dimanche 6 décembre, les Saint-Barbistes arrivaient à Lausanne en colonnes serrées, par tous les trains de la matinée. Une première collation au Casino-Théâtre les réunit à 9 $^{1}/_{2}$ heures. A midi, le cortège se forma Derrière-Bourg et parada en ville. Il était extrêmement long et bien ordonné, et comprenait non-seulement des soldats d'élite et de landwehr, mais de nombreux vétérans, dont les costumes préhistoriques faisaient la joie des curieux. Il y avait un fort groupe d'officiers. La fanfare de 50 trompettes qui marchait en tête jouait avec autant d'entrain que de bonne volonté. Les pièces d'artillerie, qu'on voit si rarement traverser Lausanne, produisaient un bel effet.

C'est par une pluie battante que le cortège arrive à Ouchy. Le lac

est horrible ; d'énormes vagues vertes viennent s'abattre sur les jetées et la rive et s'émietter en poussière écumante.

Le radeau supportant les cibles a été emporté pendant la nuit et l'on a dû le remplacer par un bateau de moindre dimension, amarré à 1500 mètres du rivage, où il danse sur les vagues.

Bientôt les travaux commencent. D'un monticule situé en face de l'usine à gaz, on fait sauter un pont en bois construit au bord du lac et déjà fortement battu par les vagues ; puis, c'est la fougasse qui part, en projetant sur l'eau une grêle de débris. Le tir commence enfin et les obus font le tour du bateau-cible, qui danse comme un polichinelle et court sur ses amarres. Le tir se rectifie rapidement et les coups touchés se succèdent, au grand contentement du public.

Petit à petit, le bateau s'enfonce, disparaît dans l'écume et les shrapnels qui éclatent n'ont plus qu'à saluer sa disparition.

On a beaucoup admiré la précision du tir et il n'y avait qu'une voix pour louer les pointeurs.

Reste la torpille qu'on attend avec impatience, et aussi avec un peu de scepticisme, car on se rappelle qu'à la fête précédente, à Lausanne, elle a refusé de s'exécuter. Cette fois-ci, toutes les précautions ont été prises, et, au signal donné, le bateau torpillé lance dans les airs ses débris avec une colonne d'eau.

A ce moment les spectateurs se dirigent vers le Lausanne-Ouchy pour rentrer en ville, tandis que le cortège se reforme pour se rendre, sous les ondées du ciel, à la Tonhalle.

Là a lieu un banquet colossal. Les deux salles sont absolument combles. M. le lieutenant-colonel Rochaz est nommé major de table, et il a toutes les peines du monde à se faire entendre de cette énorme assemblée. Le toast à la patrie est porté par M. le colonel Ceresole. Il parvient des télégrammes du général Herzog et du colonel Bleuler.

Vers neuf heures, un grand nombre des participants à la fête se rendent au Casino-Théâtre où le bal les attend.

Espagne. — Tous les journaux et recueils militaires d'Espagne nous arrivent encadrés de noir et avec de chaleureuses adresses de deuil national, à l'occasion de la mort du roi Alphonse XII, décédé le 25 novembre, à l'âge de 28 ans.

D'unanimes regrets honorent la mémoire de ce jeune monarque si dévoué au bien de l'armée et si expert en toutes choses militaires. Sous son intelligente impulsion, les études de toutes les branches de l'art de la guerre avaient été l'objet d'un soin particulier de la part des diverses autorités espagnoles, et l'on en peut donner comme témoignage le haut degré de culture et de supériorité atteint actuellement par les organes de la presse militaire en Espagne. La guerre, le tir, la chasse, étaient les principales préoccupations d'Alphonse XII; l'habileté avec laquelle il pratiquait le tir et la chasse, la bravoure qu'il montra pendant les calamités des tremblements de terre et du choléra, suffisent à attester que ses hautes connaissances en affaires militaires n'auraient point été en défaut si les circonstances l'avaient appelé à exercer le commandement en chef devant l'ennemi. C'est une grande perte pour son pays et pour l'art militaire en général.

Monténégro. — Un officier supérieur monténégrin a bien voulu nous communiquer les renseignements qui suivent pour compléter les données générales que nous avons publiées dans notre numéro d'octobre sur l'organisation des forces militaires de ce pays.

Il a été formé un régiment permanent, fort de 1500 hommes, organisé sur le modèle de l'infanterie suisse. Ce régiment est destiné à fournir les cadres pour le reste de l'armée qui, à partir d'une époque non encore déterminée, sera organisée de la façon suivante :

Tout Monténégrin âgé de 18 à 42 ans doit servir sa patrie. A 18 ans, il fait une *école de recrue* qui dure *2 mois*. Toutes les années il y a des cours de répétition et tous les 2 ans des grandes manœuvres. Les cadres sont en permanence.

Les jeunes Monténégrins de 10 à 18 ans sont organisés en corps de *cadets*.

L'uniforme du régiment actuellement formé se rapproche beaucoup de l'uniforme suisse : Tunique : bleu foncé; passepoils rouges; pantalon gris de fer rayé rouge; casque prussien. L'arme est la carabine *Vetterli* à répétition modifiée par le colonel Voucotitsch, avec yatagan à scie.

L'instruction est à peu de chose près la même qu'en Suisse, pays avec lequel le Monténégro a d'ailleurs beaucoup d'analogie. L'instruction du régiment est confiée au colonel Ging (d'origine argovienne), aidé de quelques anciens officiers et sous-officiers suisses.

Voici le texte d'une mise au concours de fournitures ouverte en Suisse par le Ministère de la guerre du Monténégro ; on verra par la lecture de cette pièce que l'uniforme du nouveau régiment créé dans ce pays se rapproche beaucoup de celui de nos milices :

MISE AU CONCOURS DE FOURNITURES MILITAIRES.

A) *Habillement.*

1416 casques N° 1 cuir noir (Infanterie prussienne) ornements en laiton. Aigle monténégrin. Infanterie.
34 » » 2 comme ci-dessus, en plus : sur le devant une pelle et pioche en sautoir. Pionniers.
19 » » 3 comme le N° 1 (mais la pointe remplacée par un pompon métallique). Train.
30 » » 4 comme le N° 1, en plus : panache rouge. Musique.
1416 Casquettes N° 1 drap bleu foncé, passepoils rouges, visière ronde.
34 » » 2 drap bleu foncé, passepoils jaunes, visière ronde.
30 » » 3 drap bleu foncé, passepoils rouges, visière droite.
19 » » 4 drap vert foncé, passepoils rouges, visière ronde.
1364 Uniformes N° 1 drap bleu foncé, cols, passepoils, épaulettes rouges, boutons jaunes. Infirmiers
46 » » 2 drap bleu foncé, comme ci-dessus, plus autour de chaque revers des manches un filet or de 5^{mm}. Tambours et musique.
37 » » 3 drap bleu foncé, cols, passepoils, épaulettes jaunes. Pionniers.

36 Uniformes N° 4 drap bleu cendré, comme N° 1. Infirmiers.
20 » » 5 drap vert foncé, comme N° 1, col noir bordé rouge, rabattu. Train.
1578 Capotes, drap bleu-gris, capuchons, boutons jaunes, sans garniture.
1410 Pantalons N° 1 drap gris fer, raie rouge de 2 cm. de large. Infirmiers. Tambours. Musique.
36 » » 2 » raie bleu céleste de 2 cm., de large. Infirmiers, brancardiers.
37 » » 3 drap gris fer, raie jaune de 2 cm. de large. Génie.
20 » » 4 » raie rouge de 2 cm. de large, le bas en cuir. Train.

B) *Equipement.*

1519 Gourdes.
1519 Sacs à pain, modèle suisse.
1511 Hâvres-sacs, »
1511 Gibernes, » avec ceinturons.
16 Tambours » avec équipement.
30 Instruments de musique pour *fanfare* (avec batterie).
30 Gibernes de musiciens.

C) *Armement.*

1400 Carabines Wetterli à répétition, modèle 1881.
50 Mousquetons à répétition modèle 1878.
77 Revolvers d'officiers d'infanterie, modèle 1878.
1511 Yatagans-scie, modèle 1878.
10 Sabres sergents-majors, modèle 1884, dragonne mêlée or et laine rouge.
69 Sabres officiers, modèle de l'infanterie française.

Les soumissions devront être envoyées au Colonel du Régiment avant le 30 juin 1885, à Genève (Suisse), rue Thalberg, 4. On peut concourir pour tout ou partie de chaque catégorie.

Genève (Suisse), le 15 Mai 1885.

Le Colonel : J. GING. — *Lieutenant-Colonel :* Prince G. NIKCHEVITCH. — *Capitaine-Comptable :* W. PETROWITCH. *Commandants :* DE SOSTINO ; VON GERLACH.

Cettigné, le 19 Avril (1er Mai) 1885. — Pour approbation et vérification : *Le Ministre de la Guerre de la principauté du Monténégro.*

Balkans. — La fameuse attaque des Serbes en 5 colonnes a magnifiquement échoué. Le prince de Bulgarie ayant massé ses forces tout simplement sur la grande route de Sofia à Pirot, vers Slivnitza, a battu la plus forte colonne serbe, l'a refoulée chez elle et lui a enlevé ses fortifications de Pirot. Il serait à Nisch sans l'intervention menaçante de l'ambassadeur autrichien, qui a imposé un armistice.







